

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



LE TROISIEME

CENTENAIRE

DE L'ETABLISSEMENT DE LA FOI

AU CANADA



TRANSFERRED



LE TROISIÈME CENTENAIRE
DE L'ÉTABLISSEMENT
DE LA FOI AU CANADA



MAY 6 1969

271.34
J8220

Le 3^{ème} CENTENAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA FOI AU CANADA



Bibliothèque



VOLUME-SOUVENIR

ÉDITÉ PAR LE P. ODORIC M. JOUVE, O.F.M.

MEMBRE DU COMITÉ

1917

1675

1915

Malpasco Québec

Nihil obstat.

QUEBECI, die 3 maii 1917.

FR. BERCHMANS, O. F. M.

Censor deputatus.

IMPRIMI POTEST.

QUEBECI, die 3 maii 1917.

FR. JOANNES-JOSEPH, O. F. M.

Minister Provincialis.

Nihil obstat.

QUEBECI, die 15 maii 1917.

ADULPHUS GARNEAU, pter.

Censor deputatus.

IMPRIMATUR.

QUEBECI, die 15 maii 1917.

† L.-N. CARDINALIS BEGIN.

Arch. Quebec.

RAPPORTS DES CENSEURS

Québec, 3 mai 1917.

J'ai parcouru attentivement la mosaïque précieuse que forme le volume-souvenir des fêtes du tricentenaire de l'établissement de la foi au Canada par les Récollets.

Le R. Père Odoric-M. Jouve, chargé du travail par le comité de ces fêtes, s'y révèle non seulement rapporteur fidèle des pièces et des faits, encadreur aux goûts et aux capacités d'artiste, mais encore auteur érudit, ajoutant très à propos du nouveau à l'ancien, de l'inédit à un dire déjà bien abondant. Le témoin le plus assidu des fêtes trouvera de quoi y apprendre et lira avec un nouvel intérêt ce qu'on publie sous l'humble titre du souvenir.

Si, parcourant ces pages, le lecteur trouve le récit trop servile, et se surprend à désirer des transitions plus arrondies, des digressions intéressantes, qu'il veuille bien l'attribuer à la première qualité de l'historien qui est la sincérité de l'impartialité, et qu'il se rappelle que ce volume a pour mission d'être l'écho fidèle de la grande voix canadienne chantant, après trois siècles de foi vécue, l'hymne de la reconnaissance à Dieu et à ses ministres évangéliques.

Fr. Berchmans, o. f. m.

Québec, 15 mai 1917.

Aux brillantes fêtes de 1915 et de 1916 il fallait un écho pour ce lendemain qu'est l'avenir. Il importait de façonner le memento qui assurera la durée à ces démonstrations enthousiastes où l'Église et l'État, dans la plénitude des sentiments, ont rappelé que les " Français qui pénétrèrent au Canada étaient inspirés par un vrai enthousiasme religieux...et que les Pères Récollets furent les premiers au labour¹. "

Ce volume substantifie la commémoration des fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la Foi dans la colonie du Canada. Il apporte à l'oreille de la postérité le son de la voix aimée de nos orateurs, il raconte à nos successeurs l'effort de ceux qui voulurent livrer au bronze et au granit la pensée de la reconnaissance de tout le peuple canadien envers la Lumière qui illumine tout homme venant en ce monde.

Ce livre est le merci des Canadiens aux premiers hérauts de leur foi ; aussi convenait-il que le comité des fêtes remît à un fils de saint François le soin de " colliger les restes " pour que rien ne se perde de la souvenance de ce réconfortant banquet où communiquèrent fraternellement tous les nôtres.

Le Révérend Père Odoric-Marie Jouve n'a pas failli à cette tâche délicate ; il nous plaît de le reconnaître, il nous est agréable surtout de l'en féliciter.

L'abbé Adolphe Garneau.

1. W. Cunningham, D.D., cité par l'abbé H.-R. CASGRAIN, *Les Sulpiciens et les prêtres des Missions-Étrangères en Acadie*. Introd. p. 8.

PRÉFACE

Ce livre est le mémorial d'une série de fêtes nationales et religieuses, célébrées à divers endroits et à diverses dates, pour commémorer, après trois siècles de vie nationale, l'établissement de la foi en Canada.

Ce grand événement historique qui s'accomplit à Québec en 1615, sept ans après la fondation de cette ville, était consigné en quelques lignes dans les premières pages de notre histoire. Était-ce suffisant pour en perpétuer le souvenir dans la mémoire des générations ?

Non, et le monument érigé en l'honneur de Champlain qui avait fondé la cité, en appelait un autre en l'honneur des humbles religieux qui avaient établi la foi dans la cité.

L'État sans l'Église était une fondation incomplète, une habitation sans lumière, un peuple naissant sans Dieu. Champlain le comprenait et le disait bien haut ; et chaque fois qu'il retournait en France, il faisait de nouveaux efforts pour amener en Canada des apôtres de Jésus-Christ et pour y établir le culte du vrai Dieu.

En 1615 enfin, le succès avait couronné ses efforts, et quatre religieux Récollets l'avaient suivi,

et avaient jeté sur les bords du Saint-Laurent les fondations d'une Église chrétienne.

C'en était fait, la fille aînée de l'Église avait donné une petite fille à sa Mère.

Voilà l'événement le plus important de nos origines nationales, dont les catholiques du Canada ont voulu perpétuer le souvenir par l'érection d'un monument en l'honneur de la Foi, à côté de celui de notre fondateur, et par des fêtes dont la magnificence a été incomparable.

Et maintenant voici que nous offrons au public du Canada un compte rendu complet de ces fêtes inoubliables.

Mémorial sur mémorial, monument sur monument. Car un livre comme celui-ci perpétuera le monument et son histoire, et durera, quel que soit son mérite, plus longtemps que la pierre et le bronze.

Mais quel est l'auteur de cet ouvrage, me demanderez-vous ? Et je vous répondrai qu'il n'est pas l'œuvre d'un homme, mais d'une multitude, et qu'il est aussi remarquable par l'unité du sujet qu'il traite, que par la diversité et la variété des écrits qu'il contient.

Vous y trouverez des lettres pastorales, des mandements, des sermons, des discours, des pages d'histoire, des poésies, des articles de journaux et de revues, des compte rendus, et cent autres travaux de genres différents.

Et tous ces écrits ne sont pas signés par les pre-

miers venus. Ils le sont par des hommes illustres, haut placés dans l'Église et dans l'État, par des écrivains et des orateurs de renom. Leurs discours ne sont pas des improvisations, mais des pages oratoires soigneusement préparées, des études remarquables sur la philosophie de l'histoire du Canada, sur la religion, sur la politique sacrée, sur la morale, sur l'amour de la patrie et sur nos devoirs envers elle.

C'est donc un livre plein de choses et de leçons, et dont le mérite littéraire est incontestable. Il est bien rare qu'un cardinal, des archevêques, des évêques, des religieux, des prêtres, un lieutenant-gouverneur, un premier ministre, un magistrat et plusieurs autres laïques aient pris tour à tour la plume et la parole pour composer un livre ; et tel est cependant, lecteurs, le livre que je vous présente.

Enfin, ce livre aura une utilité incontestable.

Ære perennius, plus durable que l'airain, il gardera pour la postérité le souvenir de nos origines, qui ne sont pas enveloppées d'obscurité comme celles de tant de peuples. Il redira aux générations futures que la Nouvelle-France est une fille de l'Église ; que son origine a pour fondements des faits authentiques et des dates certaines ; et que ses fondateurs sont parfaitement connus dans leur vie, dans leurs œuvres et dans leur mort.

Ses premiers parents ont travaillé de concert

et ils ont voulu fonder en Amérique une nation, et non pas un établissement de commerce, ou un comptoir, comme tant d'autres découvreurs et émigrants des vieux continents.

Champlain a pris possession, en 1608, de l'immense pays que fécondent le grand fleuve Saint-Laurent et les grands lacs, et il a dit : ce sera une nouvelle France.

Mais il veut que cette fondation soit bénie de Dieu, et il y appelle Jésus-Christ comme premier émigrant. Dès 1615, le Fils de Dieu y vient avec les fils de saint François, et il y établit sa demeure en permanence.

Champlain veut aussi que la nation dont il sera le père soit un peuple d'agriculteurs, et non de commerçants et de spéculateurs ; et dès 1617 il y amène une famille de colons, Louis Hébert et ses nombreux enfants, qui défrichent et cultivent les terrains boisés, où s'élèvera la ville de Québec.

Mais cette conquête sur la sauvagerie aura bientôt des ennemis parmi les tribus sauvages, et il faudra la protéger et la défendre.

Dès 1620, s'élève sur la montagne, au-dessus de " L'Abitation, " et de l'église des Récollets, un fort qui défendra la cité de Champlain.

Et bientôt, j'espère, Louis Hébert, le premier colon, aura aussi son monument.

Quelle incomparable origine pour une nation ! Et quelle trinité de monuments va en perpétuer le souvenir dans le bronze, en même temps qu'elle

en symbolisera le caractère providentiel ! Champlain portant l'épée, la Foi élevant la croix dans les airs, Hébert labourant et fertilisant le sol national ! Ense, cruce et aratro, quelle devise pour le blason d'un peuple !

Tel est le début de notre glorieuse généalogie nationale, et le livre que je vous présente, lecteurs, vous empêchera de l'oublier. Mais il vous rappellera surtout le grand et beau spectacle que des milliers de témoins, venus de tous les points du Canada, ont pu admirer à Québec le 16 octobre 1916.

A l'endroit même où nos premiers missionnaires ont vécu pendant plus d'un siècle, tout un peuple était assemblé, ayant à sa tête les plus hautes autorités de l'Église et de l'État. Au milieu, venait d'être érigée sur une pyramide de pierre une statue de bronze représentant la Foi, et tout ce peuple affirmait sa fidélité trois fois séculaire à la foi de ses pères. Il renouvelait l'alliance sacrée contractée par eux en 1615.

Voilà le grand événement patriotique et religieux qui s'est alors accompli, et c'est pour le perpétuer à jamais que ce livre a été fait : ad perpetuam rei memoriam.

A.-B. ROUTHIER,
Président du comité général.





MONUMENT DE LA FOI ET DES RÉCOLLETS

PREMIÈRE PARTIE

ARGUMENT HISTORIQUE

CHAPITRE I

NOS PREMIERS MISSIONNAIRES

Depuis la découverte du Canada par Jacques Cartier, en 1534 et 1535, divers essais de colonisation furent tentés pour introduire la civilisation en ce pays en le rendant catholique et français.

Cartier lui-même voulut ajouter à sa gloire de découvreur celle de fondateur, mais ses établissements furent éphémères.

D'autres après lui reprirent le même projet sans plus de succès, jusqu'au temps où Samuel Champlain visita à son tour le Canada, le déclara de nouveau, au nom du roi, possession française, fonda Québec en 1608, établit une colonie permanente et ainsi donna naissance à un peuple nouveau, aujourd'hui plein de vie et riche d'espérances : le peuple canadien-français.

L'heure des miséricordes divines envers le Canada approchait. Elle sonna en 1615.

En 1615 débarquent sur les rives du Saint-Laurent les premiers envoyés de Dieu pour annoncer l'Évangile du salut en ces contrées. En 1615 s'ouvre en ce

pays l'ère des missions parmi les infidèles. En 1615 l'Église catholique vient féconder l'œuvre de Champlain, baptiser le peuple nouveau qui vient de naître, lui infuser un principe de vie indestructible, le marquer du sceau divin, indiquer et consacrer la sublime mission qu'il est appelé à remplir sur ce vaste continent. En 1615 commence, par le ministère de quatre Franciscains, l'établissement de la foi au Canada.

Après avoir fondé Québec, Champlain n'eut rien de plus à cœur que de procurer l'assistance religieuse aux colons français et des apôtres aux peuples sauvages du Canada.

En 1614, il fit auprès des Franciscains d'instantes démarches qui eurent un plein succès. Les Pères Récollets de la Province de Saint-Denis, dite aussi de Paris, acceptèrent la charge très difficile et très pénible, mais aussi très glorieuse, de fonder l'Église canadienne.

Le projet fut soumis aux cardinaux et aux évêques du royaume, réunis alors à Paris pour les États généraux. Par eux l'Église de France approuva cette sainte et noble entreprise ; elle contribua même de ses deniers au succès de la mission.

Forts de ce concours précieux, les Récollets sollicitèrent l'approbation du Pape Paul V. Le roi de France intervint lui-même dans ce but auprès du Ministre Général des Franciscains. Celui-ci adressa, par écrit, au Souverain Pontife une requête par laquelle il lui faisait connaître le désir du roi très chrétien de voir des Franciscains passer au Canada "pour prendre soin, par leurs prédications, les



SAMUEL CHAMPLAIN

confessions et autres fonctions du ministère, de l'Église nouvellement établie en cet endroit ; pour instruire les Indiens de la doctrine chrétienne, administrer le baptême et les autres sacrements. . . ”

Pour ce qui le regarde, le Supérieur de l'Ordre, prévoyant les grands biens que cette entreprise donnera à l'Église, “ par la naissance d'une nouvelle chrétienté, ” consent bien volontiers à la demande du roi de France. Il prie le Souverain Pontife d'accorder aux missionnaires qui seront envoyés au Canada son approbation et les pouvoirs nécessaires.

Paul V paraît avoir autorisé d'abord verbalement les Récollets à passer au Canada. Puis le 26 mai 1615 il déclare par écrit ses volontés à cet égard. Et enfin, le 10 juillet de la même année, il délivre un bref qui spécifie les pouvoirs des Récollets dans leur mission canadienne¹.

Héritiers du zèle de celui que l'Église appelle “ l'homme catholique et tout apostolique, ” les Franciscaïns ont abordé bien des plages et évangélisé bien des peuples. Leur coopération à l'évangélisation des infidèles a commencé avec leur fondateur. Saint François fut dévoré du zèle des âmes ; il ambitionna souverainement la conversion des païens et s'y adonna lui-même avec une ardeur admirable. Ses fils ont marché sur ses traces ; de son vivant, le saint eut la joie de les voir partir pour les missions en pays infidèle et il eut l'honneur de compter parmi ses enfants des martyrs de la foi.

1. Voir : *Les Franciscaïns et le Canada*, vol. I. : L'établissement de la foi. 1615-1629. Québec, 1915. Chap. III.

Écoutons un religieux de cette Province de Saint-Denys, en France, qui a donné au Canada ses premiers missionnaires, nous redire, en son langage archaïque, le zèle du Patriarche d'Assise et de ses enfants.

“ Le zèle pour le salut des âmes a esté si merveilleux en la personne de notre séraphique Père saint François, qu'il ne s'est pas contenté de l'employer dans les missions pour les fidèles, mais il l'a porté de paroles et d'exemples jusque dans les pays étrangers, aux infidèles, se dévouant luy-mesme et ses premiers disciples à la conversion des infidèles ; luy-mesme, l'année onzième de sa conversion, alla en Egypte pour convertir le Soldan et les Sarrazins. . .

“ Il est impossible de rapporter le nombre des missions que l'Ordre a faites depuis quatre cent soixante années dans les pays étrangers, ny de compter le nombre des religieux qui y ont esté employés, des prédicateurs qui y ont presché l'Évangile et des martyrs qui l'ont signé de leur sang et scellé de leur vie, puisqu'on peut dire qu'il n'y a pas de peuples infidèles et de nations barbares, ny de terres habitables dans les quatre parties du monde où les religieux de l'Ordre n'ayent esté prescher l'Évangile avec des succès inconcevables, pour le grand nombre de peuples qu'ils ont convertis à la foy, avec le secours de la grâce. Il est constant que l'esprit de Dieu a conduit nostre Séraphique Père saint François dans toutes ses actions, mais principalement quand il s'est agy de la conversion des infidèles ; d'où vient que ce mesme esprit, qui luy

a dicté nostre sainte Règle, luy inspire de faire un chapitre particulier qui porte pour titre : de ceux qui veulent aller entre les Sarrazins et autres infidèles, lequel chapitre, qui est le douzième et le dernier, doit être considéré comme le sceau qui a esté apposé à nostre sainte Règle.

“ Entre tous les Ordres réguliers, celui de saint François remporte la gloire d’avoir fait le plus de missions parmy les infidèles et plus de conversions qu’aucun autre¹. ”

On n’ignore pas que les Franciscains furent les premiers à suivre Colomb dans le nouveau monde. “ Dès lors, les Frères Mineurs passent par milliers dans ces immenses régions... ; ils fécondent de leurs sueurs, et souvent de leur sang, ces terres barbares, apportent enfin à ces peuples, avec la lumière de la foi, les bienfaits de la civilisation. Après un demi-siècle d’apostolat, ils auront baptisé, en Amérique, vingt millions d’infidèles, ils fonderont jusqu’à cinq cents couvents partagés en dix-huit Provinces². ”

A l’époque même où Champlain demandait à l’Ordre franciscain les premiers apôtres de sa colonie, l’apostolat des Frères Mineurs produisait de merveilleux fruits de salut dans l’Amérique du Sud et au Mexique.

Pour ne parler que de la Province de Saint-Denys, qui a donné au Canada les pionniers de sa foi, il

1. *Histoire chronologique de la Province de Saint-Denys, de 1612 à 1676*, par le PÈRE HYACINTHE LEFEBVRE, Récollet. Paris, 1677.

2. L. DE KERVAL, *Saint François et l’Ordre Séraphique*, p. 253.

est simplement vrai de dire que les religieux de cette Province franciscaine, en 1615, étaient animés d'un zèle ardent pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Cette Province était alors dans toute la vigueur de sa jeunesse. Sa formation, devenue canonique en 1612, était le premier aboutissement de ce courant de ferveur et de récollection, (d'où le nom de récollet), qui faisait revivre dans l'Ordre séraphique les beaux jours du commencement.

Il n'est pas sans intérêt pratique de dire quelques mots sur la dénomination de Récollet sous laquelle nous sont connus les premiers missionnaires du Canada.

Les Récollets n'ont jamais été autre chose que des Franciscains. " Les couvents de récollection ou de retraite, nombreux dans l'Ordre, du temps même de saint François, se multiplièrent surtout après le Chapitre Général de 1502, qui autorisait leur érection dans chaque Province. En 1571, François Doziech, désireux de mener une vie plus contemplative, obtint, pour lui et ses compagnons, le couvent de Rabastens en Aquitaine. Son genre de vie austère lui attira bientôt plusieurs disciples, et en 1612, leurs couvents formaient les nouvelles Provinces de Saint-Bernardin et de Saint-Denys, soumises, par privilège, à l'obédience immédiate du Général des Frères Mineurs. Ces monastères, dit Charles Rapisne, " étaient tous fournis et pleins de bons religieux, savants et exemplaires, excellents prédicateurs, puissants missionnaires contre les hérétiques, en un mot, rompus aux fonctions

apostoliques autant que pas un de leur condition¹. ”

Jamais ces Provinces ou ces couvents de Récollets ne se séparèrent du corps de l'Ordre franciscain. Loin de là. Les Récollets, en France et en Belgique, comme les Alcantarins en Espagne, les Réformés en Italie, ne formèrent jamais que des groupes divers d'une même grande famille, celle des Frères Mineurs. Différant les uns des autres, non par l'habit qui était uniforme, mais par des observances et des usages particuliers, ils demeurèrent toujours sous la direction d'un seul Supérieur Général, le Ministre Général des Frères Mineurs ou Franciscains.

Ce qui explique pourquoi, en 1897, Léon XIII, voulant fortifier l'union intérieure de l'Ordre franciscain, put supprimer ces dénominations de Récollets, Alcantarins et Réformés, sans rien changer au gouvernement général de l'Ordre. Les Provinces de Franciscains, ci-devant appelés Récollets, ont continué d'exister, sans autre changement pour ces religieux que de porter désormais le seul nom de Frères Mineurs ou Franciscains.

Le choix des Franciscains, fait par le fondateur de Québec, pour venir inaugurer au Canada le culte catholique, y implanter la vraie foi et fonder l'Église canadienne, établit une fois de plus la haute réputation de zèle apostolique dont ces religieux jouissaient.

Champlain n'eut jamais à regretter le choix qu'il avait fait. Il trouva dans les disciples de François

1. *Les Franciscains*. Esquisse historique. Québec, 1916, p. 37.

d'Assise de précieux et sincères auxiliaires, au dévouement sans bornes, aux conseils prudents et éclairés, des apôtres inlassables et sans aucune recherche d'intérêt pour eux-mêmes.

Les premiers Récollets désignés pour la mission canadienne furent les Pères Denys Jamet, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le Frère Pacifique Duplessis.

Le chef de cette petite mais vaillante troupe, le Père Denys Jamet, était un religieux de haute vertu et d'un zèle ardent.

En 1613, il était Gardien du couvent de Montargis, en France, et c'est là que l'obéissance alla le chercher pour en faire le premier supérieur de la mission canadienne.

Un bas-relief du monument commémoratif du troisième centenaire de la foi au Canada, le montre célébrant sur l'île de Montréal la première messe dite au Canada par les Récollets.

Le Père Jean Dolbeau était un apôtre tout enflammé de la charité divine. Né dans l'Anjou, il avait trente ans quand il vint au Canada. On peut l'appeler le premier curé de Québec, car c'est lui qui eut la desserte de ce lieu en 1615 et qui y construisit la première église qui ait existé au Canada.

Le Père Jean Dolbeau est mort à Orléans, avec la réputation d'un saint, le 9 juin 1652, âgé de 66 ans et 4 mois. Un des bas-reliefs du monument consacre sa mémoire en représentant son arrivée avec Champlain, à Québec, le 2 juin 1615.

Le Père Le Caron, né près de Paris, fut d'abord prêtre séculier et précepteur du Duc d'Orléans,

puis Récollet en 1610. C'est une des figures les plus remarquables et les plus sympathiques parmi les Récollets venus au Canada de 1615 à 1629. Il fut le premier apôtre des Hurons chez lesquels il se rendit en 1615 et, avec quelques autres Français, le premier des Européens qui atteignit les grands lacs.

Le premier parmi les missionnaires venus au Canada, il parvint à rédiger un dictionnaire de plusieurs langues sauvages, notamment de la langue huronne.

Le Père Joseph Le Caron est mort de la peste, à Trie, près de Gisors, en Normandie, dans les sentiments d'une piété extraordinaire, le 29 mars 1632, âgé de 46 ans. Le troisième bas-relief du monument rappelle son séjour chez les Hurons.

Le Frère Pacifique Duplessis, d'abord apothicaire, puis Frère Convers chez les Récollets, était doué d'une charité exquise envers le prochain. Animé également d'un zèle ardent, il fut d'un grand secours pour la mission et rendit de signalés services à la colonie. Il mourut à Québec le 23 août 1619.

Avant de partir pour le lointain pays où l'obéissance et leur zèle allaient les conduire, ces hommes de foi voulurent se préparer au voyage et à l'apostolat en terre canadienne par une pieuse et fervente retraite spirituelle.

Puis ils quittèrent Paris " à pied et sans argent, à l'apostolique, selon la coutume des vrais Frères Mineurs, " ainsi que s'exprime le spirituel Sagard¹.

1. *Histoire du Canada*, p. 22.

Ils se rendirent d'abord à Rouen où ils saluèrent le Cardinal de Joyeuse qui, en sa qualité de Président de la chambre du clergé aux États généraux, en 1614, avait approuvé leur sublime entreprise et s'y intéressait grandement.

De Rouen, ils continuèrent leur route à pied jusqu'à Honfleur où devait se faire l'embarquement. Et là ils commencèrent à exercer leur zèle en disposant les passagers et l'équipage aux périls d'une longue traversée. Chacun se confessa et purifia son âme, " pour, puis ensuite, écrit naïvement Champlain, étant plus libres, chacun en sa conscience, s'exposer en la garde de Dieu et à la merci des vagues de cette grande et périlleuse mer¹. "

Le départ eut lieu le 24 avril 1615 vers les cinq heures de l'après-midi. Par une coïncidence heureuse, le navire, qui avait à son bord les premiers missionnaires du Canada, portait le nom du célèbre diacre qui confessa éloquemment le Christ aux premiers jours de l'Église et qui versa son sang pour la vérité de la doctrine évangélique ; ce navire s'appelait *Le Saint-Etienne*.

1. *Œuvres*, p. 497

CHAPITRE II

A L'ŒUVRE

La traversée fut très heureuse. Un mois après, le 25 mai 1615, le navire était en face de Tadoussac. Le lendemain les hérauts de l'Évangile foulèrent le sol infidèle du Canada dont ils allaient commencer la conquête pacifique pour le Christ et son Eglise.

Tadoussac n'était qu'une halte, après la longue traversée. Le terme du voyage était Québec, berceau de la colonie française. Le 2 juin 1615, le Père Dolbeau y arriva en la compagnie de Champlain. Les autres suivirent, quelques jours après.

A peine débarqué, ce Récollet prépara, de concert avec Champlain, le plan de la première église de Québec, en choisit l'emplacement et en dirigea la construction avec le concours du Frère Pacifique Duplessis. Les travaux, poussés avec activité, furent assez avancés, au bout de trois semaines, pour permettre l'inauguration de cette humble chapelle qui paraît avoir été dédiée à l'Immaculée-Conception.

La cérémonie eut lieu le 25 juin et se fit avec toute la solennité possible. Le Père Dolbeau avait préparé ses ouailles à cette fête. Chacun s'était purifié de ses péchés et en avait reçu l'absolution du Père Récollet.

Celui-ci célébra la sainte messe et communia tous les Français présents. Grande fut l'émotion du célébrant et des assistants durant l'auguste sacrifice.

Cette messe, la deuxième célébrée au Canada par les Récollets, est la première messe dite au berceau de la race canadienne-française. A ce point de vue, elle revêt une signification qu'un orateur¹ a relevé éloquemment au cours des fêtes que ce volume va relater.

“ Tout près de l'habitation de Champlain s'élevait la première chapelle de Québec, l'humble chapelle que depuis quelques semaines l'on s'empressait d'ériger. A côté de la maison du lieutenant du roi, l'on plaçait la maison de Dieu. La France rapprochait ainsi à cette époque les deux autorités nécessaires sur lesquelles s'appuie tout l'ordre social.

“ Le 25 juin 1615 l'on fit de ce voisinage une alliance sacrée que n'a pu rompre aucun accident de l'histoire, et qui durera, espérons-le, aussi longtemps que Québec. Ce jour-là, on célébra la prise de possession de ce pays par le Christ et son Église. Sous le toit modeste du nouveau temple, le Père Dolbeau offrit les saints mystères : entre ses mains l'hostie se fit Dieu et le calice déborda du sang de

1. Monsieur l'abbé Camille Roy.

la rédemption. La terre de Québec reçut avec avidité cette effusion du Calvaire ; elle s'en pénétra, et elle s'en trouva pour jamais bénite...

“ C'est par une communion générale, nos annales l'attestent, que les premiers habitants de Québec voulurent fêter les épousailles nouvelles du Christ, les noces mystiques de son Eglise avec la Nouvelle-France...

“ Cette action du 25 juin 1615 me paraît, entre toutes celles qui furent accomplies par nos premiers missionnaires, la plus significative. Elle atteste que la France vint ici, sans doute pour convertir les Sauvages, mais aussi pour établir sur ce pays le règne public et social de la foi. Elle crée, avec toute la puissance du sacrement de vie, un royaume nouveau au Christ rédempteur ; elle révèle au peuple de colons, qui va ici grandir, sa mission religieuse...

“ La vocation de notre race en Amérique est certaine ; et c'est de civiliser par le christianisme les Sauvages de ce continent, et c'est aussi de faire régner dans une société publique nouvelle la foi ancienne ; c'est de répandre par tous les pays d'Amérique les doctrines et les pensées de l'Église. C'est de faire rayonner à travers les clartés de l'âme française les lumières de la civilisation et de l'Évangile. ”

Quand le Père Dolbeau eut terminé l'oblation de la divine victime, il entonna le *Te Deum*. Les accents joyeux et solennels de la reconnaissance emplirent le saint lieu. Ce dut être un spectacle attendrissant que celui de ces quelques Français

réunis autour de l'autel et disant avec foi au Très-Haut : en vous, Seigneur, nous avons espéré ; nous ne serons pas confondus.

Pendant ce temps, au dehors, la voix du canon ébranlait les échos des environs et donnait à la solennité du jour un caractère plus imposant encore.

Le Père Dolbeau continua jusqu'en décembre 1615 à s'occuper de l'organisation religieuse de la petite paroisse de Québec et à desservir les Français.

Ce Récollet, dont le cœur débordait de charité pour Dieu et les âmes, quitta Québec le 2 décembre 1615 pour aller hiverner chez les Montagnais du Saguenay. Il fut ainsi le premier missionnaire qui pénétra dans leur pays ; il les suivit en effet dans leurs chasses, vivant de leur vie et souffrant gaie-ment de grandes fatigues, de dures privations. Après deux mois de cette existence, il fut menacé de perdre la vue et obligé de reprendre le chemin de Québec.

Tandis que le Père Dolbeau organisait le culte catholique à Québec, Le Caron montait chez les Hurons.

Le Père Joseph Le Caron, en effet, emporté par son zèle ardent pour le salut des âmes, n'arrêta presque pas à Québec à son arrivée au Canada, et monta en canot jusqu'au Sault-Saint-Louis, au-dessus de Montréal. Il voulait prendre contact avec les Hurons qui attendaient là les Français pour la traite des fourrures.

Le Père Jamet prit lui aussi la même direction quelques jours après, avec Champlain, dans le but

de reconnaître le pays et d'acquérir sur ces contrées des notions aussi exactes que possible. De ce qu'il avait vu et entendu, il fit une relation, datée de Québec du 15 juillet 1615, qu'il adressa au Cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen.

Cette relation, la première du genre sur le Canada, renferme des détails intéressants sur le climat, la fertilité, la topographie, les habitants de ce pays. Le vaillant missionnaire fait connaître aussi au Cardinal ses espérances de succès dans la mission canadienne et proteste n'avoir rien tant à cœur que "la conversion des barbares du Canada."

Le Père Le Caron, satisfait de son entrevue avec les Hurons, ayant réussi à se faire accepter par eux pour les suivre dans leur pays, reprit le chemin de Québec, afin de se munir des choses nécessaires pour la célébration de la sainte messe durant son séjour parmi ces Sauvages.

Il rencontra Champlain et le Père Jamet à l'embouchure de la rivière des Prairies et leur fit part de la résolution qu'il avait prise.

Le brave Champlain, n'écoutant que son amitié pour le Récollet, voulut d'abord le détourner d'un si périlleux voyage. Mais Le Caron trouva de si excellentes et de si persuasives raisons, que, dit Champlain lui-même, "le voyant poussé d'un si saint zèle et ardente charité, je ne l'en voulus plus détourner, et il partit avec cette délibération d'y annoncer le premier le nom de Dieu, moyennant sa sainte grâce, ayant un grand contentement que l'occasion se présentât pour souffrir quelque

chose pour le nom et la gloire de notre Sauveur Jésus-Christ¹. ”

Muni de ce qui lui était nécessaire, notamment d'un autel portatif, Le Caron quitta Québec et, monté sur un canot, refit pour la troisième fois, en l'espace de vingt jours, le trajet fort long de Québec au Sault-Saint-Louis.

Il rencontra de nouveau, à l'entrée de la rivière des Prairies, Champlain et le Père Jamet qui s'en retournaient à Québec.

Cette rencontre donna lieu à un des grands événements qui font de l'année 1615 une des plus glorieuses de l'histoire canadienne.

De part et d'autre on mit pied à terre sur l'île de Montréal. Et là, sous la tente des cieux, à l'orée des bois, près des flots écumants de la rivière, le 24 juin, date très significative pour les Canadiens-Français, le Père Denys Jamet, Récollet, assisté de son confrère, le Père Joseph Le Caron, en présence de Champlain, de Pont-Gravé, de plusieurs autres Français et de quelques Sauvages émerveillés, célébra la sainte messe et offrit ainsi, le premier, sur la terre canadienne, le sacrifice de l'autel.

Puis les deux Récollets se séparèrent. Le Caron alla rejoindre les Hurons pour monter avec eux au pays des grands lacs; Denys Jamet regagna Québec.

Le voyage du Père Le Caron fut rude et pénible. Il le dit lui-même à un de ses confrères de France : “ Il serait difficile de vous dire la lassitude que j'ai

1. CHAMPLAIN, *Œuvres* p. 502.

soufferte, ayant été obligé d'avoir tout le long du jour l'aviron à la main et de ramer de toute ma force avec les Sauvages. J'ai marché plus de cent fois dans les rivières, sur des roches aiguës qui me coupaient les pieds, dans la fange, dans les bois, où je portais le canot et mon petit équipage, afin d'éviter les rapides et les chutes d'eau épouvantables. Je ne vous dis rien du jeûne pénible qui nous désola, n'ayant qu'un peu de sagamité qui est une espèce de pulment composé d'eau et de farine de blé d'Inde, que l'on nous donnait soir et matin, en très petite quantité. Cependant il faut que je vous avoue que je ressentais au milieu de mes peines beaucoup de consolations. Car hélas ! quand on voit un si grand nombre d'infidèles et qu'il ne tient qu'à une goutte d'eau pour les rendre enfants de Dieu, on ressent je ne sais quelle ardeur de travailler à leur conversion et d'y sacrifier son repos et sa vie¹."

C'est ainsi que par le courage indomptable et le zèle ardent d'un fils de François d'Assise, la foi inaugura son règne parmi les Hurons. C'est ainsi que la civilisation française, faite du plus pur esprit du christianisme, pénétra en 1615 jusqu'au pays des grands lacs. Le Caron a été le premier apôtre des Hurons. Il a été aussi le premier Français, le premier Européen qui ait visité ces régions éloignées. Par son ministère, l'Église catholique prit, la première, possession de cette contrée du Canada, qui fait partie maintenant de la Province d'Ontario, et le verbe français, le premier de toutes les langues

1. LECLERCQ, *Premier établissement de la foi*, I, p. 74

des peuples civilisés, éveilla dans ces parages des échos nouveaux.

Peu après son arrivée et son installation dans le village appelé Caragouha, Le Caron vit venir Champlain qu'il n'attendait pas. Le missionnaire en fut grandement réjoui. Il profita de la présence du fondateur de Québec pour accomplir au pays des Hurons l'acte le plus solennel de notre sainte religion. Il célébra, le 12 août 1615, la première messe qui ait été dite dans le haut Canada. Champlain en a consigné la date dans ses mémoires. Une croix fut plantée à cette occasion près de la cabane que les Hurons construisirent pour leur premier missionnaire. La messe fut dite dans cette cabane qui devint ainsi la première église érigée au vrai Dieu au pays des grands lacs. Champlain et les Français de son escorte assistèrent à l'auguste cérémonie.

Deux jours après, Champlain et ses compagnons quittèrent Caragouha pour aller assister les Hurons contre les Iroquois. Ils ne devaient y revenir que le 5 janvier 1616.

Pendant près de cinq mois, le Père Le Caron demeura à peu près seul parmi les Sauvages. Ce furent des mois de prière pour obtenir du ciel les grâces du salut à ces peuplades infidèles, des mois d'étude pour acquérir la connaissance de leur langage. Ce furent aussi des mois d'un ministère fructueux pour le ciel qui reçut alors les prémices de la tribu huronne dans la personne des petits enfants moribonds baptisés par le Récollet.

En janvier 1616, Le Caron et Champlain allèrent



CHAMPLAIN, ACCOMPAGNÉ D'UN PÈRE RÉCOLLET, EN ROUTE VERS QUÉBEC
Tableau de M. Beau, au Conseil Législatif de Québec.

visiter la nation du Petun. Ils furent un mois environ à leur voyage ; puis ils retournèrent à Caragouha où Le Caron demeura jusqu'au printemps, plus exactement jusqu'au milieu de mai, consacrant une large part de ses loisirs à poursuivre l'étude de la langue huronne dans laquelle il se rendit très expérimenté.

L'établissement de la foi était commencé chez les Hurons par le Franciscain Joseph Le Caron. D'autres de ses frères en religion imitèrent son zèle à l'égard de ces Sauvages, et lui-même s'intéressa toujours à ce peuple chez lequel il passa encore un an, de 1623 à 1624, en compagnie de celui qui a été le premier historien des Hurons, le Récollet Gabriel Sagard et de celui qui a été le premier martyr de la foi au Canada, le Récollet Nicolas Viel.

Nous venons de rappeler le choix des Franciscains par le fondateur de Québec pour être les premiers missionnaires du Canada. Nous avons vu le Pape Paul V sanctionner de son autorité suprême ce choix des fils de François d'Assise et approuver la glorieuse entreprise de ces hérauts de l'Évangile.

Nous les avons vus à l'œuvre, tant auprès des Français que des Sauvages. Ils construisent la première église au Canada ; ils inaugurent en ce pays les rites du culte catholique, donnent aux colons l'assistance religieuse et commencent à annoncer la vérité aux tribus indigènes.

C'est bien là l'établissement de la foi au Canada. L'année 1615 est bien celle où l'Église, par le ministère des Récollets, commence à exercer en ce pays son influence salutaire. L'année 1615 est bien

la date de naissance du Canada français à la vie catholique ; c'est bien la date de son baptême et de sa consécration.

C'est en se rappelant les glorieux événements de 1615 que Champlain écrivait au roi de France, en tête de ses récits de voyages de 1615 à 1618, édités en 1619 : " Ce sera augmenter la qualité de Très Chrétien qui vous appartient par-dessus tous les rois de la terre... d'avoir voulu embrasser, avec tant d'autres importantes affaires, le soin de celle-ci... , étant une grâce spéciale de Dieu d'avoir voulu réserver sous votre règne l'ouverture de la prédication de son Évangile et la connaissance de son saint Nom à tant de nations qui n'en avaient jamais ouï parler¹. "

1. CHAMPLAIN, *Œuvres*, p. 485.

CHAPITRE III

LES RÉCOLLETS ET L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

DES touchantes démonstrations en l'honneur des Récollets, premiers instituteurs du Canada, ont eu lieu à Québec le 17 octobre 1916. C'est qu'en effet les Récollets ont été non seulement les pionniers de la foi en ce pays, mais aussi les pionniers de l'instruction publique.

C'est ce que nous allons rappeler en reproduisant l'article écrit par nous sur ce sujet et paru dans le numéro de juin 1915 de "l'Enseignement Primaire."

C'est un fait certain et bien établi que partout où le missionnaire catholique pénètre, les peuples, jusque-là dans l'ignorance et l'erreur, reçoivent de son zèle et de sa charité l'instruction qui civilise et la foi qui sauve.

Les annales des missions franciscaines sont là pour prouver que les missionnaires de l'Ordre de saint François en pays infidèle ont su remplir partout le rôle de l'instituteur et celui de l'apôtre.

Les premiers missionnaires du Canada, des Fran-

ciscains, mieux connus sous le nom de Récollets, furent fidèles à cette double mission. Sans doute les succès ne furent pas très remarquables. Mais il est souvent faux et injuste de mesurer au succès acquis le zèle et les efforts déployés pour l'obtenir. Quand on considère les difficultés rencontrées au Canada par les Récollets, on est étonné de leur constance et de leur dévouement à l'œuvre ingrate qui était leur partage.

On ne peut pas ne pas admirer ce zèle ardent qui faisait dire à l'un d'eux, en 1626, en constatant le peu de fruit de son ministère : " Il ne s'ensuit pas qu'il faille abandonner l'ouvrage, bien au contraire il faut s'y attacher davantage et attendre le fruit en patience¹. "

Ce sont surtout les Sauvages qui ont été appelés à bénéficier de l'enseignement donné par les Récollets. Avec de tels élèves, il est facile de comprendre que les résultats, acquis au prix de grands travaux, purent être modestes.

Parmi les multiples obstacles que les Récollets eurent à surmonter dans l'œuvre d'évangélisation et d'éducation des barbares du Canada, il faut signaler, outre les dialectes sauvages, difficiles à apprendre, le caractère volage des indigènes de ce pays, leur soif insatiable d'indépendance, leur horreur instinctive de toute contrainte, leur amour du jeu et de l'oisiveté.

Nos premiers missionnaires eurent peu d'occa-

1. Le Père Joseph Le Caron. Cf. LECLERCQ, *Premier établissement de la foi*, I, p. 265.

sions, de 1615 à 1629, d'exercer leurs fonctions d'instituteurs auprès des Français ; durant ces quatorze années la population française du Canada, très faible en nombre, compta peu d'enfants d'âge à fréquenter l'école.

Mais, comme le fait remarquer l'auteur érudit de *l'Instruction au Canada sous le régime français*, les Récollets " n'en restent pas moins les premiers maîtres d'école du pays par l'instruction et l'éducation qu'ils donnèrent aux Sauvages¹. "

Monsieur J.-B. Meilleur avait déjà fait la même réflexion dans son : *Mémorial de l'éducation*². " Les Récollets ou Franciscains, qui furent les premiers missionnaires en Canada, y furent aussi les premiers instituteurs. "

Un collaborateur à la *Revue Canadienne* de 1874 a écrit cette phrase enthousiaste : " Le nom des Récollets doit nous être plus cher, à nous, peuple canadien, qu'à aucun autre peuple de la terre. Les Récollets ont été nos premiers missionnaires et nos premiers instituteurs, double et impérissable titre à notre amour et à notre reconnaissance³. "

Les quatre premiers missionnaires du Canada, les Pères Denys Jamet, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le Frère Pacifique Duplessis, arrivèrent au Canada en 1615. Leurs premiers soins furent de donner aux colons les secours religieux et de prendre contact avec les Sauvages du pays pour

1. Monsieur l'abbé AMÉDÉE GOSSELIN, *L'Instruction au Canada, sous le régime français*. Québec, 1911, p. 121.

2. 2^{ème} édition, Québec, 1876, p. 17.

3. *Revue Canadienne*, xi, 1874, p. 435.



préparer leur évangélisation et travailler à leur civilisation.

Dès l'année suivante il est question d'enseignement dans les annales de la mission canadienne. D'après Leclercq, lorsque les Pères Jamet et Le Caron repassèrent en France, en juillet 1616, pour promouvoir les intérêts de la mission, ils laissèrent la colonie au soin du Père Dolbeau et au zèle du Frère Duplessis qui avait déjà fait de réels progrès dans "l'instruction des barbares¹." L'année suivante, 1617, le Frère Pacifique Duplessis alla continuer aux Trois-Rivières son rôle d'instituteur et d'apôtre.

Durant l'hiver de 1618-1619, le Père Joseph Le Caron enseigna aux Montagnais de Tadoussac, avec les éléments des vérités chrétiennes, l'écriture et la langue françaises. Nous avons à ce sujet son propre témoignage. Ecrivant au Père Provincial de Saint-Denys, ce vaillant missionnaire, si attaché et si dévoué aux missions canadiennes, lui dit : "J'ai montré l'alphabet à quelques-uns qui commencent assez bien à lire et à écrire. Monsieur Houel vous pourra faire voir un exemple que je lui ai envoyé. C'est ainsi que je me suis occupé à tenir école ouverte dans notre maison de Tadoussac afin d'y attirer les Sauvages et les rendre sociables avec nous pour les accoutumer à nos façons de vivre²."

Appuyé sur ce qui précède, Monsieur l'abbé Auguste Gosselin a pu écrire : "C'est le Père Joseph

1. LECLERCQ, *Premier établissement de la foy*, I, p. 101.

2. *Ibid.*, p. 134.

Le Caron qui a été le premier maître d'école au Canada¹. ”

L'histoire des Récollets au Canada, de 1615 à 1629, nous fournit encore d'autres preuves sur le zèle de nos premiers missionnaires à promouvoir l'instruction et l'éducation des indigènes du pays, non seulement à Tadoussac, à Québec, aux Trois-Rivières, mais encore au pays des Hurons.

Sagard nous apprend que les enfants hurons allaient à la cabane des missionnaires “ pour apprendre leur créance et les lettres². ”

Ailleurs le même historien nous fait connaître le peu d'attrait des Hurons pour apprendre à écrire. Après avoir fait l'éloge de cette science il dit : “ Mais pour ce qu'elle ne s'apprend qu'avec peine et un grand temps, peu de Hurons voulaient s'y adonner et se contentaient de compter les feuillets de nos livres et d'en admirer les images avec tant d'attention qu'ils perdaient tout autre soin et eussent passé les jours et les nuits entiers, qui les eu laissés faire ; mais un si fréquent maniement de nos livres, qu'ils demandaient à voir à tout moment, les uns après les autres, principalement la Sainte Bible, pour sa grosseur et ses images, les perdait (les livres) et (les) rendait tout frippés³. ”

Il est bon de remarquer que Sagard parle de choses vues par lui-même, puisqu'il était alors chez les Hurons et remplissait auprès d'eux l'office d'instituteur.

1. *La mission du Canada avant Monseigneur de Laval*, p. 21.

2. *Histoire du Canada*, p. 229.

3. *Ibid.*, pp. 354, 355.

Nous ne serons pas étonnés d'entendre notre Récollet ajouter que les Hurons savaient facilement fréquenter l'école buissonnière préférablement à celle des Récollets; et quand ceux-ci les reprenaient avec douceur, comme il convenait dans ces commencements, de leurs absences trop fréquentes, les petits Hurons s'excusaient sur le jeu qui les avait plus captivés que l'école. Écoutons le spirituel Récollet :

“ Nous avons commencé d'enseigner aux enfants les lettres et l'écriture, mais comme ils sont libertins (friands d'indépendance et de liberté) et ne demandent qu'à jouer et se donner du bon temps, ils oubliaient en trois jours ce que nous leur avons appris en quatre, faute de continuer et nous venir retrouver aux heures que nous leur avons prescrites ; et pour nous dire qu'ils avaient été empêchés à jouer, ils en étaient quittes, sans autre plus grande cérémonie, aussi n'était-il pas encore à propos de les rudoyer ni reprendre autrement que doucement, et par une manière affable les admonester de bien apprendre une science qui leur devait tant profiter à l'avenir, s'ils s'y adonnaient avec soin, plaisir et contentement.¹ ”

La profession d'instituteur, faite très souvent d'abnégation et de dévouement sans retour, fut pour les Récollets, auprès des Sauvages, un emploi très ingrat. Il n'est que juste cependant de citer encore ce passage où Sagard signale le plaisir qu'il avait à instruire dans les lettres et la religion de

1. *Histoire du Canada*, p. 355.

jeunes Hurons mieux doués et plus dociles. “ Il faut que je vous dise, écrit-il, que s’il y a un grand nombre d’enfants mal sages et vicieux et sans le respect dû à leurs parents, il y en a un autre grand nombre qui font mieux. Car outre qu’ils n’ont pas tant de légèretés puérides, comme beaucoup d’enfants par deçà, ils sont doués d’une petite gravité si jolie et d’une modestie naturelle si honnête que cela les rend extrêmement agréables et aimables, de sorte que je prenais un singulier plaisir de leur enseigner les lettres et de les instruire en la loi de Dieu, selon qu’ils en étaient capables¹. ”

Malgré les difficultés de tout genre qui se rencontrent au début de toute entreprise, malgré les obstacles plus particuliers et très grands qu’ont rencontrés en tout temps au Canada la civilisation et la conversion des Sauvages, Sagard affirme cependant, quant à ce qui le concerne lui-même et le Père Le Caron : “ Si nous eussions été encore deux ans dans le pays des Hurons, je crois que nous en eussions rendus d’avancés aux lettres et de bien instruits dans la foi, car les hommes comprenaient assez bien et les enfants tenaient assez gentiment la plume². ”

Une détermination qui prouve combien les Récollets prirent à cœur leur double mission d’apôtres et d’instituteurs au Canada, c’est bien celle de construire à Québec, malgré la pauvreté du lieu et leur manque de ressources personnelles, un collège des-

1. *Histoire du Canada*, p. 343.

2. *Ibid.*, p. 357.

tiné à l'éducation des indigènes du pays. Ce projet faisait partie d'un plan préparé par les Récollets avec les bons conseils de Champlain.

En 1618, nos premiers missionnaires, décidés à faire construire aussi promptement que possible le collège dont ils espéraient beaucoup de fruit, députèrent en France le Père Paul Huet. Ce Récollet, au Canada depuis un an, eut mission " de solliciter en France les pouvoirs et les aumônes nécessaires pour commencer ce grand ouvrage par l'établissement d'un couvent à Québec en titre de séminaire où les enfants seraient entretenus et instruits¹. "

Le Père Huet remplit son mandat et, secondé à Paris par le Père Denys Jamet, obtint toutes les autorisations nécessaires. Des bienfaiteurs insignes fournirent des fonds. Le Prince de Condé, ayant recouvré sa liberté, donna, écrit Champlain, " cinq cents écus aux Pères Récollets pour aider à faire leur séminaire.² "

Le Sieur Houel, homme très pieux, et dont le nom ne doit pas être séparé de ceux de Champlain et des Récollets, quand il s'agit de l'établissement de la foi au Canada, donna largement lui-même et suscita d'autres bienfaiteurs dont il reçut les offrandes pour le succès d'une œuvre qui l'intéressait vivement.

Le principal donateur connu fut cependant le Grand Vicaire de Pontoise, Charles des Boves,

1. LECLERCQ, *Premier établissement de la foi*, I, p. 150.

2. *Œuvres*, p. 82.

appartenant à une noble famille du Vexin. Il était Grand Vicaire de Pontoise depuis 1602.

Au mois de juin 1619 le Père Huet était de retour à Québec, et comme il apportait l'autorisation de bâtir le collège projeté et des secours suffisants pour commencer, on se mit à l'œuvre immédiatement et "on choisit à cet effet un emplacement situé à une petite demi-lieue du fort de Québec où l'on faisait état de bâtir la ville¹." Cet endroit est celui où se trouve l'Hôpital Général.

"Ce fut donc en cet endroit, dit Leclercq, que nos Pères entreprirent de bâtir... le premier couvent et le premier séminaire qui furent jamais dans ces vastes pays de la Nouvelle-France... On prépara incessamment les matériaux qui furent conduits sur place durant l'hiver..., on s'y cabana au printemps (de 1620) ; les Français et les Sauvages, sous la conduite du Sieur du Pont-Gravé, y contribuèrent également de leur travail ; on y employa douze ouvriers de métier, qu'on payait des aumônes ; en sorte que le troisième jour de juin de l'année 1620, le Père Supérieur y posa solennellement la première pierre²," sur laquelle furent gravées les armes de la France et celles du Prince de Condé.

La rivière, appelée par les Algonquins Coubir-Coubat à cause de ses nombreux méandres, et par Cartier, rivière Sainte-Croix, fut alors nommée par les Récollets rivière Saint-Charles, en souvenir

1. LECLERCQ, *Premier établissement de la foi*, I, p. 156.

2. Ibid., p. 158.

de leur insigne bienfaiteur, le Grand Vicaire de Pontoise. Sur le désir de celui-ci, le collège, ou séminaire comme on disait alors, fut dédié à Saint Charles Borromée.

Le Père Denys Jamet, revenu au Canada en 1620 avec Champlain, fit continuer les travaux de construction. Un mois après son retour, écrivant à Monsieur Charles des Boves, le 15 août 1620, il lui décrivait les nouveaux bâtiments et lui disait : “ Le corps du logis est fait de bonne et forte charpente... Sa longueur est de 34 pieds, sa largeur de 22. Il est à double étage... La muraille est faite de bonne pierre, bon sable et meilleure chaux que celle qui se fait en France¹... ” La maison est fortifiée par crainte des Sauvages. Les moyens de subsistance, que le Père Jamet énumère, sont assez variés et assez abondants ; mais il faudrait, pendant deux ans, employer six ou huit bons ouvriers à défricher les terres. Après cela, dit le Récollet, “ nous pourrons entretenir des familles, sans beaucoup de frais, et aussi peu à peu peupler le pays et faire ce que nous prétendons, savoir est un séminaire pour y nourrir et instruire les enfants des Sauvages ; nous en aurions déjà plus de six si nous avions moyen de les nourrir ; ce serait une belle amorce pour en prendre davantage²... ”

Le Récollet, n'écouterant que l'inspiration de son zèle ardent pour l'instruction et le salut des barbares de ce pays, disait encore à Monsieur Charles des

1. SAGARD, *Histoire du Canada*, p. 59.

2. *Ibid.*, p. 62.

Boves : “ Je vous écris clairement de tout afin que votre pieuse volonté, que vous avez aux peuples de la Nouvelle-France, sache et connaisse qu’encore que notre entreprise soit petite en son commencement quelle est pourtant pour devenir grande avec le temps si Dieu nous continue ses bénédictions, et si nous sommes secondés des gens de bien¹ . . . ”

Enfin, il suppliait le Grand Vicaire de Pontoise “ d’accepter le titre et la qualité de syndic et procureur du Séminaire de Canada ; et cependant qu’en France vous aurez le soin de nous amasser (des ressources), nous serons en Canada à prudemment employer le tout². ”

Monsieur Charles des Boves répondit le 27 février 1621 par le retour des navires, disant qu’il acceptait la charge de “ procureur du séminaire de Canada.” Il ajoutait : “ Pour le temporel, j’ai baillé à Monsieur Houel 200 écus pour commencer un séminaire de six petits sauvages, dès cette année présente, lequel s’appellera le séminaire de Saint-Charles ; au moins que ce grand réformateur vous protège. Je vous enverrai tous les ans pareille somme pour ce sujet et bien davantage pour vous accroître et dilater ; car j’espère l’année prochaine vous envoyer plus de mille écus. Le Sieur Houel m’a dit qu’il vous envoie plus de douze cents livres de vivres et commodités, des aumônes qu’il avait à vous ; c’est un bon serviteur de Dieu, homme d’honneur et de mérite

1. SAGARD, *Histoire du Canada*, p. 63.

2. *Ibid.*, p. 63.

qui s'emploie fidèlement et infatigablement pour cette affaire¹.”

L'avenir s'annonçait bien. Mais il est toujours vrai que l'épreuve touche les meilleures entreprises. Le coup très sensible qui atteignit l'œuvre des Récollets au Canada fut la perte de celui qui était devenu l'âme de l'entreprise. Monsieur Charles des Boves mourut le 2 janvier 1623.

Cette mort fut une rude épreuve pour les Récollets. Le zèle de plusieurs semble s'être alors refroidi, les ressources diminuèrent. En 1624 le Père Joseph Le Caron écrit : “ Notre séminaire serait d'une grande ressource si on avait les moyens de fournir à tout ; mais vu la pauvreté du pays, nous ne saurions y nourrir qu'un petit nombre de Sauvages². ”

Pour obvier un peu au manque de ressources, pour stimuler aussi sans doute le zèle des amis de France, les Récollets, ainsi que le fait remarquer l'abbé Auguste Gosselin, “ avaient toujours quelques-uns (des enfants sauvages) dans leurs couvents de France, à Paris, à Rouen, à Saint-Germain, et le degré de culture auquel arrivaient ces jeunes gens montre ce que l'on aurait fait de nos Sauvages, si l'on avait pu les retirer complètement du milieu où ils vivaient³. ”

Un de ces Sauvages, Montagnais d'origine, emmené en France par le Père Jean Dolbeau, en 1620, fut placé par lui au couvent des Récollets de Bau-

1. SAGARD, *Histoire du Canada*, pp. 70, 77.

2. LECLERCQ, *Premier établissement de la foy*, I, p. 287.

3. *La mission du Canada avant Monseigneur de Laval*, p. 37.

mette près d'Angers. Ce Sauvage, âgé de 12 à 13 ans et appelé Pastedechouan, fut baptisé à Angers et reçut les noms de Pierre-Antoine. Il eut pour parrain et marraine Pierre de Rohan, Gouverneur du Maine et l'épouse de celui-ci, Antoinette de Bretagne. Ce Montagnais apprit fort bien le français et même le latin durant les quatre années qu'il passa en France. Il repartit pour le Canada au mois d'août 1625.

Un jour, mais deux ans plus tard, à Québec, au cours d'une réunion nombreuse de Sauvages, un capitaine Algonquin demanda à Pastedechouan qu'est-ce qu'il avait appris en France. Le Père Le Caron, répondant pour le jeune Montagnais, en profita pour inciter ces barbares à se faire instruire et dit : " Il y a appris à parler français et à prier Dieu, à lire et à écrire et beaucoup d'autres choses nécessaires que vous ne savez pas et que nous apprendrons à vos enfants et à vous-mêmes, si vous voulez vous en donner la peine¹. "

L'histoire nous a aussi conservé le nom d'un autre Montagnais élevé et instruit au collège Saint-Charles, à Québec ; il était fils de Choumin, un grand ami des Français, et s'appelait Naneogauachit. Il avait de neuf à dix ans quand son père le présenta aux Récollets. Ceux-ci lui inculquèrent peu à peu et les connaissances humaines et celles de la foi. Il fut baptisé et appelé Louis en mémoire de Louis XIII alors régnant.

Des hommes qui auraient dû donner aux Récollets

1. SAGARD, *Histoire du Canada*, p. 562.

un concours efficace, c'étaient bien les marchands associés, qui détenaient tout le commerce de la colonie. Ils le firent avec une telle parcimonie que les Récollets ne purent pas donner à leur œuvre d'éducation et d'évangélisation toute l'ampleur désirée.

La formation, en 1627, de la Compagnie de la Nouvelle-France, parut de bonne augure. Mais elle arriva trop tard pour sauver la colonie du désastre de 1629.

Le zèle des Récollets pour l'instruction des Sauvages et pour l'avancement spirituel et temporel du Canada, leurs efforts vraiment admirables pour réussir dans leur œuvre de civilisation et de salut, leur constance devant les obstacles, leur abnégation poussée jusqu'au sacrifice le plus complet de soi, doivent nous rendre cher le souvenir de nos premiers éducateurs et de nos premiers missionnaires et nous faire toujours mieux apprécier les travaux accomplis par eux au Canada.

O mon pays, au cours des siècles qui vont naître,
Puissent tes fiers enfants ne jamais méconnaître
Ces humbles ouvriers de tes futurs destins !
Ils furent les premiers défricheurs de la lande :
Qu'on réserve toujours la plus fraîche guirlande
Pour ces vaillants des jours lointains¹ !

1. FRÉCHETTE, *Légende d'un peuple*, p. 73.

DEUXIÈME PARTIE

ORGANISATION DES FÊTES

CHAPITRE I

UN TROISIÈME CENTENAIRE

Trois siècles ont passé depuis les événements glorieux de 1615. L'année 1915 a dicté au Canada l'impérieux devoir de la reconnaissance d'abord à Dieu, auteur de tout bien et seul dispensateur du don gratuit de la foi, aux Franciscains ensuite qui furent les instruments de la Providence pour inaugurer et accomplir au Canada les premières œuvres de son infinie miséricorde.

Inutile de nous attarder ici à établir l'importance et l'opportunité de commémorer solennellement un tel anniversaire. Ce que nous avons déjà rapporté de nos annales, les documents qui vont suivre, les fêtes grandioses qui ont marqué la célébration du troisième centenaire des origines catholiques du Canada l'ont prouvé avec évidence à ceux, s'il s'en est trouvé, qui auraient pu avoir quelque doute à ce sujet.

Il serait oisif aussi de se demander pourquoi la splendide apothéose des Récollets par le Canada en cette même occasion. Il est bien naturel qu'un

peuple ait une vénération spéciale, un culte particulier pour les ministres de Dieu qui ont béni son berceau et veillé sur lui avec un dévouement sans bornes et un courage inlassable.

C'est en février 1914 que se fit jour l'idée de commémorer les grands événements que nous avons brièvement rappelés et que l'on a voulu comprendre dans cette formule : troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada par les Récollets.

Des citoyens de plusieurs endroits du pays, notamment de Québec et de Montréal, avaient déjà exprimé en différentes occasions leur désir à ce sujet. Plusieurs s'en étaient ouverts aux Supérieurs des Franciscains du Canada et ils les pressaient de se mettre à la tête d'un mouvement patriotique destiné à rallier l'opinion générale autour d'un projet de fêtes dignes de notre plus glorieux tricentenaire.

Il ne faisait de doute pour personne que les catholiques du Canada tout entier, surtout les Canadiens-Français, entreraient promptement dans le mouvement et se feraient un devoir et un honneur de célébrer avec éclat le troisième centenaire de la foi au Canada et de glorifier à leur mérite les apôtres zélés qui les premiers implantèrent cette foi dans la colonie.

Les Supérieurs des Franciscains acceptèrent volontiers de collaborer à la célébration de ces fêtes, mais ne pouvaient décentement en prendre l'initiative et la direction. C'est pourquoi on convint de soumettre le projet à notre société nationale ; on ne pouvait mieux s'adresser. La Société Saint-Jean-



Baptiste était bien l'organisation tout indiquée pour prendre la direction d'un tel mouvement.

Le Révérend Père Ange-Marie Hiral, Vicaire-Provincial des Franciscains, accepta de se faire l'interprète de tous auprès de la Société Saint-Jean-Baptiste. Il prit d'abord conseil de Monseigneur Bégin, Archevêque de Québec, depuis Cardinal, et en prévint verbalement le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, Monsieur Adjutor Rivard, auquel le Révérend Père adressa ensuite la lettre que nous allons citer.

Il convenait que l'idée de célébrer le troisième centenaire de la foi au Canada et de l'arrivée de nos premiers missionnaires partit de Québec. Québec a été le berceau de la foi canadienne aussi bien que de notre race.

A Monsieur A. Rivard,

Président de la Société Saint-Jean-Baptiste.
Québec.

Monsieur le Président,

L'année 1915 ramènera pour le Canada le troisième centenaire de "l'établissement de la foi" par l'arrivée des premiers missionnaires. La nation catholique canadienne ne saurait laisser passer un tel centenaire sans faire un acte d'actions de grâces à Dieu et de reconnaissance envers les intrépides pionniers de la foi. Aussi plusieurs citoyens, auxquels s'unissent de tout cœur les Franciscains, frères et successeurs des premiers Récollets, ont-

ils pensé à célébrer dignement cet anniversaire.

La Société nationale Saint-Jean-Baptiste, fière du passé glorieux et gardienne des antiques traditions, ne saurait rester étrangère à un tel événement patriotique autant que religieux. Aussi, Monsieur le Président, je viens avec confiance par votre intermédiaire lui demander son précieux et nécessaire concours dans la célébration du fait historique dont l'influence se fait sentir dans la vie religieuse de toute la nation.

Il n'est encore aucun projet d'élaboré que l'on puisse vous présenter, mais nous comptons bien travailler à le fixer avec votre aide, d'autant plus que la date de la célébration solennelle de la fête de saint Jean Baptiste coïncidera avec l'anniversaire de la première messe dite en Canada, le 24 juin 1615, par les enfants de saint François, qui, par les sages dispositions de la Providence, semblaient ainsi inaugurer et fixer à jamais la fête nationale des Canadiens-Français.

Monseigneur l'Archevêque a bien voulu accueillir favorablement nos premières ouvertures au sujet de cette commémoration, il n'attend que le programme pour donner une sanction plus éclairée.

Assuré d'avance de votre bienveillant appui, veuillez, Monsieur le Président, agréer pour vous et pour la Société Saint-Jean-Baptiste l'expression de ma religieuse gratitude.

FR. ANGE-MARIE HIRAL, O.F.M.
Vic.-Prov.

De notre couvent de Québec,
le 7 février 1914.

Deux jours après, Monsieur Rivard répondait au Révérend Père.

Québec, le 9 février 1914.

Révérend Père Ange-Marie,

Couvent des Révérends Pères Franciscains.

Québec.

Mon Révérend Père,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 7 février courant.

Je soumettrai votre projet au bureau de direction de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, à sa prochaine réunion.

Comme j'ai eu l'occasion de vous le dire, la proposition que vous faites à la Société Saint-Jean-Baptiste recevra, j'en suis persuadé, l'approbation du Comité.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

ADJUTOR RIVARD.

Le 18 février 1914, le bureau de direction de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec se réunit à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Adjutor Rivard. Étaient présents Messieurs le Docteur P.-H. Bédard, ex-Président, le Docteur E. St-Hilaire, secrétaire, J.-C. Lacroix, trésorier, J.-A. Mercier, A. Drolet, J.-P. Bertrand, J.-E. Dion, J. Moisan, Paul Thivierge, Elz. Vincent, J. Rochette,

Louis Paradis, J. Dompierre, le Docteur A. Clark, L.-R. Lamontagne et Aug. Gingras.

La proposition du Révérend Père Ange-Marie fut la principale question examinée au cours de cette réunion. D'après le compte-rendu donné par les journaux, le lendemain, 20 février, le Président attira particulièrement l'attention des membres du bureau de direction de la Société sur la coïncidence, signalée par le Révérend Père Ange-Marie, des dates de la première messe au Canada et de la fête nationale. " Pas n'est besoin de dire, lisons-nous dans le compte rendu de *L'Action-Sociale*, que la proposition du Révérend Père Ange-Marie a reçu le plus bienveillant accueil et que dès hier au soir le bureau de direction a décidé de lui répondre que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec acquiesce avec plaisir à sa demande. "

Il est à noter que les comptes rendus de cette réunion, parus dans les journaux de Québec le 19 et le 20 février 1914, ne donnèrent pas le sens complet et la portée exacte de la communication faite par le Révérend Père Ange-Marie à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Ils firent erreur en affirmant que le Révérend Père avait proposé à la Société la célébration du troisième centenaire de la première messe au Canada. Il n'y a qu'à relire la lettre au Président pour constater l'inexactitude de cette interprétation.

Cette inexactitude détourna un instant l'attention publique du projet principal pour la fixer sur la question historique de la première messe au Canada.

Le 20 février 1914, *Le Devoir*, par la plume d'un correspondant qui signa Paul Hame, publia l'article suivant.

QUESTION D'HISTOIRE À RÉSOUDRE.

MONTREAL OU QUÉBEC ?

LA DISCUSSION EST OUVERTE

POUR SAVOIR OÙ ET QUAND LA MESSE A ÉTÉ DITE

POUR LA PREMIÈRE FOIS AU CANADA.

CE QUE DISENT LES AUTEURS. — AUX CHERCHEURS.

Le Révérend Père Ange-Marie, Vicaire-Provincial des Franciscains, vient de soumettre à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec un projet qui soulève un grand intérêt parmi ceux qui s'occupent d'histoire canadienne.

Il s'agit de la célébration du troisième centenaire de la première messe dite au Canada.

D'après des recherches faites par le Révérend Père Odoric-Marie Jouve, O.F.M., et Monsieur l'abbé Charles-P. Beaubien, qui a publié une substantielle histoire sur " Le Sault-au-Récollet, " le saint sacrifice de la messe aurait été offert pour la première fois en notre pays, à la rivière des Prairies, le 24 juin 1615, soit l'année même de l'arrivée à Québec des premiers Récollets : Denys Jamet, Jean Dolbeau, qui est considéré comme le premier curé de la cité de Champlain, Joseph Le Caron et Pacifique Duplessis, frère convers.

Voici ce que rapporte Monsieur l'abbé Charles P. Beaubien, citant Champlain lui-même :

“ Je partis de là (du Sault), dit-il, pour retourner à la rivière des Prairies, où étant avec deux canots de Sauvages, je fis rencontre du Père Joseph qui retournait à notre habitation avec quelques ornements d'église pour célébrer le saint sacrifice de la messe, qui fut chantée sur le bord de la dite rivière avec toute dévotion par le Révérend Père Denis et Père Joseph devant tous ces peuples qui étaient en admiration de voir les cérémonies dont on usait, et des ornements qui leur semblaient si beaux comme chose qu'ils n'avaient jamais vue, car c'était les premiers qui y ont célébré la sainte messe. ”

“ Sans doute, fait remarquer Monsieur Charles P. Beaubien, Champlain ignorait ce qui se passait en ce moment à Québec ; mais il était renseigné quand il rédigea plus tard ses notes et ses observations. Il n'a pas manqué de s'informer avec soin, auprès du personnel de son habitation, avant de les livrer à l'impression, qui ne se fit que quatre ans plus tard, en 1619. ”

Du reste, cette interprétation est celle de Monsieur l'abbé Honoré Laverdière dans ses annotations sur les voyages de Champlain. (1615, p. 16, note 1).

Jacques Cartier, cependant, dans la relation de son premier voyage (1534), quoiqu'il ne parle pas d'aumônier, dit quelque part : “ Le treizième jour du dit mois, nous retournâmes à nos navires pour faire voile, parce que le temps était beau, et le dimanche pûmes entendre la messe. ” Ce qui laisserait croire qu'il y avait au moins un aumônier à son bord.

Ferland dit en parlant du deuxième voyage de

Cartier, parti de Saint-Malo, le 19 mai 1535 :

“ L'expédition était accompagnée de deux chapelains, Dom Guillaume Le Breton et Dom Antoine. ”
(*Cours d'histoire du Canada*, par J.-B.-H. Ferland, prêtre, deuxième édition).

Il n'est pas question cependant du saint sacrifice de la messe, bien que l'on puisse penser que les aumôniers l'ont probablement célébrée sur la terre canadienne.

Paul Hame cite ensuite Joseph Pope, l'historien de *La Vie et les voyages de Jacques Cartier*, et conclut :

Nous ne prétendons pas par ces quelques citations, cherchées à la hâte, mettre en doute la véracité des renseignements donnés par Monsieur l'abbé Charles-P. Beaubien ; nous désirons tout simplement attirer l'attention de ceux qui s'occupent des questions historiques, espérant qu'ils s'intéresseront à la question que nous leur soumettons et qu'ils voudront bien nous faire parvenir le résultat de leurs recherches.

PAUL HAME.

En réponse à cet article, plusieurs études sur le sujet parurent dans *Le Devoir*. Il n'entre pas dans notre cadre de chercher la solution de ce problème d'histoire.

Ce débat historique, fort intéressant par lui-même, avait pourtant alors un inconvénient sérieux, celui de détourner l'opinion publique de l'affaire principale, le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada par les Récollets.

C'est pourquoi un article fut publié dans

L'Action-Sociale le 17 mars 1914 et dans *Le Devoir*, le lendemain, pour mettre les choses au point.

**LE TROISIÈME CENTENAIRE QUI SERA CÉLÉBRÉ
L'ANNÉE PROCHAINE. — UNE MISE AU POINT.**

Nous suivons avec un vif intérêt la discussion engagée au sujet de la première messe célébrée au Canada. C'est une question d'histoire qui mérite d'être étudiée et, certes, chacun a bien le droit de donner son opinion. Encore convient-il de savoir laisser le sujet dans son cadre, d'avoir des notions exactes de géographie et de tenir compte, à mesure que la discussion avance, des arguments donnés, des points acquis, ou bien de démontrer que les assertions déjà faites ne reposent pas sur des bases solides ; faute de quoi, stérile serait la discussion, et l'on s'exposerait à se faire rappeler à l'ordre par Paul Hame qui semble avoir pris à cœur la tâche de conduire le débat, dans les colonnes du *Devoir*.

Qu'il continue ; un jour, peut-être, lui donnerons-nous notre humble opinion sur le sujet. Mais aujourd'hui notre intention est toute autre.

Au cours de plusieurs articles parus dans divers journaux, notamment dans *Le Devoir*, on a affirmé que le Très Révérend Père Vicaire-Provincial des Franciscains avait proposé, pour 1915, la célébration du troisième centenaire de la première messe dite au Canada. Il n'en est rien pourtant. Cette erreur est due surtout au défaut de précision de certains journaux signalant la lettre du Très Révé-

rend Père Vicaire-Provincial au Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Pour déterminer parfaitement l'objet du troisième centenaire à célébrer l'an prochain, pour couper court à des affirmations qui faussent l'opinion publique, et pour permettre à tous de savoir ce que le Très Révérend Père a proposé pour 1915, nous publions les parties essentielles de sa lettre à Monsieur Adjutor Rivard, Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, en date du 7 février dernier.

Monsieur le Président,

“ L'année 1915 ramène pour le Canada le troisième centenaire de “ l'établissement de la foi, ” par l'arrivée des premiers missionnaires. La nation catholique canadienne ne saurait laisser passer un tel centenaire sans faire un acte d'action de grâces à Dieu et de reconnaissance envers les intrépides pionniers de la foi. Aussi plusieurs citoyens, auxquels s'unissent de tout cœur les Franciscains, frères et successeurs des premiers Récollets, ont-ils pensé à célébrer dignement cet anniversaire.

“ La Société nationale Saint-Jean-Baptiste, fière du passé glorieux et gardienne des antiques traditions, ne saurait rester étrangère à un tel événement patriotique autant que religieux. Aussi, Monsieur le Président, je viens avec confiance, par votre intermédiaire, lui demander son précieux et nécessaire concours dans la célébration d'un fait historique dont l'influence se fait sentir dans la vie religieuse de toute la nation.

“ Il n'est encore aucun projet d'élaboré que l'on puisse vous présenter, mais nous comptons bien travailler à le fixer avec votre aide, d'autant plus que la date de la célébration solennelle de la fête de saint Jean Baptiste coïncidera avec l'anniversaire de la première messe dite en Canada, le 24 juin 1615, par les enfants de saint François qui, par les sages dispositions de la Providence, semblaient ainsi inaugurer et fixer à jamais la fête nationale des Canadiens-Français.”

On le voit, le troisième centenaire, objet de cette lettre, n'est pas celui de la première messe, mais celui de l'arrivée de nos premiers missionnaires. Ce qu'il importe donc de rappeler en 1915, après avoir en 1908 admiré et fêté Champlain fondant la ville de Québec, établissant sur les bords du Saint-Laurent une race nouvelle, la race canadienne-française, c'est qu'en 1615, l'Église catholique vint unir ses efforts à ceux de Champlain, vint bénir son entreprise chancelante, vint lui imprimer ce caractère de pérennité qui lui a permis de se développer et de traverser de terribles tempêtes sans périr.

Ce qu'il importe de se rappeler en 1915, c'est l'établissement officiel, par mandat de Rome, de l'Église catholique, au Canada ; ce qu'il importe de célébrer en 1915, c'est l'arrivée des envoyés de Rome pour cette grande œuvre, et puisque ces envoyés furent les Récollets, c'est l'arrivée des Récollets qu'il faut commémorer.

Le souvenir de la première messe est rappelé dans la lettre du Très Révérend Père Vicaire-Pro-

vincial des Franciscains à Monsieur Rivard ; mais c'est uniquement, et avec un à-propos charmant, parce que, célébrée le 24 juin, elle paraît ainsi " inaugurer et fixer à jamais la fête nationale des Canadiens-Français. "

Il y a là une coïncidence qu'on pourrait appeler providentielle et qui, dans tous les cas, mérite d'être signalée.

Aussi bien verrions-nous, avec un réel plaisir, rappeler, par une démonstration spéciale, à l'occasion des fêtes du troisième centenaire de l'arrivée des Récollets, la première messe célébrée par nos premiers missionnaires sur l'île de Montréal. Monsieur l'abbé Charles-P. Beaubien a déjà fait connaître à ce sujet (*Le Devoir*, 28 février) un projet qui mérite considération.

FR. ODORIC-M. O.F.M.

Monsieur l'abbé Beaubien est mort avant d'avoir vu se réaliser ses patriotiques désirs ; mais d'autres citoyens de la Métropole reprirent l'idée du savant historien du Sault-au-Récollet, comme on pourra le voir par le récit que nous ferons de la démonstration du 24 juin 1915 à Montréal.

En attendant, l'attention générale se fixa de plus en plus sur le grand fait historique dont 1915 allait rappeler le troisième centenaire : l'arrivée au Canada de nos premiers missionnaires les Récollets et la fondation par eux de l'Église canadienne.

Les journaux parlèrent de temps à autre de ces événements.

Le 15 mai 1914, *L'Action-Sociale* publia l'article suivant.

**GLORIEUX ANNIVERSAIRE.
1615-1915 — UNE FÊTE À CÉLÉBRER.**

En 1908, par de grandioses et d'inoubliables manifestations, tous les Canadiens ont pris une part active à la célébration du trois-centième anniversaire de la fondation de Québec, le berceau de la race française en Amérique.

Cette fête rappelait la mémoire de l'immortel Champlain, père de la Nouvelle-France, dont nous sommes fiers à juste titre. Car cet homme remarquable a donné à son œuvre un caractère de vitalité et de perpétuité qui fait notre admiration dans le présent et notre ferme espoir pour l'avenir.

Quel est ce gage de vie ? Quelle est cette garantie de perpétuité ? C'est la foi catholique.

Ce serait connaître très imparfaitement Champlain que de ne voir en lui qu'un découvreur hardi, le fondateur célèbre d'une ville et d'un pays. Et pour nous qui sommes catholiques, qui avons reçu ce précieux héritage de nos pères, nous devons admettre que les beaux gestes de l'immortel Champlain n'auraient pas cette majesté et cette noblesse qui les caractérisent, si, en fondant le pays, il n'eût pas donné au peuple la vérité catholique.

Pour avoir de Champlain une idée exacte et entière, il faut se rappeler quel était le mobile de ses entreprises en Amérique. Ce mobile nous est très connu ; le fondateur de Québec l'a placé bien

en évidence dans ses écrits : l'honneur de la France, le salut des âmes, la gloire de Dieu. Il voulait, dit-il lui-même, " jeter les fondements d'un édifice perpétuel, tant pour la gloire de Dieu que pour la renommée des Français. "

En 1908, nous avons surtout célébré la fondation de cet édifice perpétuel " pour la renommée de la France. " En 1915, nous devons célébrer la fondation de l'édifice perpétuel " pour la gloire de Dieu. "

C'est en 1615, en effet, que le fondateur de Québec parvint à réaliser enfin son idéal dans toute sa plénitude. Il l'eût fait plus tôt si, comme il l'avoue simplement, il eût eu les moyens pécuniaires de le faire ; mais, en 1614, la Providence vint à son secours et si bien qu'en 1615, quatre missionnaires, quatre Récollets, traversaient les mers et venaient commencer " le premier établissement de la foi au Canada. " En 1615, l'Église catholique prit possession de ces vastes contrées. En 1615, fut construite la première église catholique où le Dieu de l'Eucharistie ait fait sa demeure sur les bords de notre grand fleuve.

Un de nos publicistes pouvait écrire, il y a quelques jours à peine : " Notre race, par la miséricordieuse Providence de Dieu, qui nous a fait ce don inestimable, est de celles dont l'organisme et la vie sont tout compénétrés du principe éminemment vital qu'est le catholicisme. "

Le catholicisme a été, pendant trois siècles, l'âme de notre race. Nous sommes nés et nous avons grandi sous la poussée de sa sève vivifiante.

Voilà ce que nous, catholiques et Canadiens,

nous ne devons et ne pouvons pas oublier. Et 1915 va nous rappeler qu'il y a déjà trois siècles que ce grand bienfait nous a été octroyé. Nous devons, en un tel anniversaire, chanter très solennellement l'hymne de la reconnaissance envers Dieu. Nous devons, et ceci, nous le savons, est en tous points conforme à la pensée des autorités religieuses, célébrer un événement aussi remarquable et trois fois séculaire, par des fêtes dignes de l'œuvre que nos premiers missionnaires vinrent établir en Canada. Cette œuvre, c'est la prise de possession de notre pays par l'Église catholique !

(H. M.)

CHAPITRE II

CONVOCAION DES CITOYENS DE QUÉBEC FORMATION DE COMITÉS

Le Canada n'oubliait pas. Depuis le jour où la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec avait fait sienne la proposition du Révérend Père Ange-Marie, il s'accomplissait, sous la direction de l'autorité ecclésiastique, un travail préparatoire dont nous allons constater les heureux résultats.

Ce travail se fit au cours de réunions qui se tinrent tantôt à la résidence de Monsieur Adjutor Rivard et tantôt à la résidence de Monsieur C.-J. Magnan. Avant d'inviter le grand public à la célébration d'un centenaire aussi important et d'ordre si élevé, le distingué président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec voulut étudier la question et tracer les grandes lignes de ce qu'il convenait de faire.

A ces réunions prirent part Monseigneur Paul-Eugène Roy, archevêque de Séleucie, auxiliaire de Québec, Monsieur Adjutor Rivard, C. R., Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec,

Monseigneur C.-O. Gagnon, P. D., chapelain de la même société, Monsieur l'abbé Antonio Huot, de *L'Action Sociale Catholique*, Monsieur C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques et président de la Société Saint-Vincent de Paul, le Père Odoric-Marie, des Frères Mineurs. On décida d'inviter les citoyens de Québec à une réunion publique et de leur soumettre la résolution unanime des personnes ci-dessus désignées qu'il fallait commémorer le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada par les Récollets.

La circulaire suivante, du 2 juin 1914, fut adressée personnellement par la poste à un bon nombre de citoyens et à tous par la voie des journaux.

Monsieur,

Les grands faits de notre histoire, de notre vie catholique et nationale, forment un héritage sacré et glorieux dont il faut savoir en toute occasion être fier, dont il faut savoir aussi tirer parti pour entretenir et fortifier dans l'âme canadienne le sens catholique et patriotique qui la distingue.

1915 va nous rappeler un des événements les plus importants de notre histoire : l'établissement de la foi catholique au Canada, en 1615, par l'arrivée de nos premiers missionnaires, les Récollets. Pouvons-nous, catholiques, laisser passer inaperçu un tel anniversaire ?

Nous avons célébré, en 1908, la mémoire impérissable du père de la patrie canadienne, pouvons-nous ne pas glorifier ceux qui ont donné à son œuvre

OFFICIERS DU COMITÉ GÉNÉRAL



cet élément de vitalité merveilleuse, la foi catholique, qui, avec notre parler français, est notre sauvegarde et notre force ?

La grande et unique ambition de Champlain fut de " jeter les fondements d'un édifice perpétuel tant pour la gloire de Dieu que pour la renommée des Français. " En 1908 nous avons célébré surtout la fondation de cet " édifice perpétuel " pour la renommée de la France ; en 1915 ne devons-nous pas célébrer la fondation de l'" édifice perpétuel " " pour la gloire de Dieu ? " Il y aura trois siècles, l'an prochain, que l'Église catholique a été établie au Canada.

Ne convient-il pas, n'est-ce pas un devoir pour nous, de nous souvenir, en ce troisième centenaire, de ces vaillants apôtres, de ces ouvriers choisis par la Providence, qui, en 1615, jetèrent, au prix de travaux pénibles et obscurs, les fondements de cet édifice qui s'appelle l'Église canadienne ? Les premiers ils furent à la peine, le moment ne serait-il pas venu de les inscrire officiellement au tableau d'honneur de nos gloires nationales ?

C'est pour aviser aux moyens pratiques de célébrer dignement le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada, que les soussignés ont cru devoir convoquer une réunion de catholiques, ecclésiastiques et laïques, dont l'appui et l'initiative devront assurer une issue heureuse à ces projets de fête.

Vous êtes respectueusement prié d'assister à cette réunion qui se tiendra à l'Hôtel de ville, salle du Conseil, le 8 juin, à 7.30 heures, du soir.

Votre présence nous sera un encouragement précieux et une preuve nouvelle de votre attachement à l'Eglise et à nos traditions nationales.

A.-E. GOSSELIN, ptre,
Recteur de l'Université Laval.

ADJUTOR RIVARD,
*Président, Société-Saint-Jean-Baptiste
de Québec.*

DR ARTHUR LECLERC,
*Président. Société-Saint-Jean-Baptiste
de Saint-Sauveur.*

EUGÈNE-C LAFLAMME, ptre,
Curé de Notre-Dame de Québec.

H.-J.-J.-B. CHOUINARD, C. M. G.
Greffier de la cité.

L. LINDSAY, ptre.

C.-J. MAGNAN,
Président, Société Saint-Vincent de Paul.

Le samedi, 6 juin, les trois journaux quotidiens français de Québec firent écho à cette circulaire. On lisait dans *L'Action-Sociale* :

UN PROJET DE FÊTE POUR 1915.

Des citoyens marquants de notre ville, des personnages ecclésiastiques haut placés, des laïques distingués viennent de prendre l'initiative d'un noble mouvement, qui ne manquera pas, nous en sommes sûrs, d'éveiller un écho sympathique dans toutes les âmes catholiques.

Une circulaire vient d'être lancée où sont annoncés de beaux projets de fête pour 1915. Dès le mois de février dernier, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, d'accord avec celle de Saint-Sauveur, avait exprimé l'idée d'organiser de belles fêtes religieuses et patriotiques pour célébrer le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada. L'idée a fait son chemin. Le lecteur en jugera par la lecture de la circulaire que nous publions aujourd'hui.

Dans son numéro du 8 juin, le même journal publia l'annonce suivante :

Ce soir : A l'Hôtel de ville, salle du Conseil, à 7.30 heures, réunion des citoyens de Québec pour aviser aux moyens de célébrer dignement le troisième centenaire de l'implantation de la foi au Canada, au mois de juin 1915.

L'Événement publia, comme *L'Action-Sociale*, en entier, la circulaire avec le préambule suivant :

1615-1915 — BELLES FÊTES EN PERSPECTIVE.

DOCUMENT IMPORTANT.

L'Événement publie bien volontiers une circulaire qui vient d'être lancée au sujet de la célébration du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada. Les signataires de cette circulaire ajoutent encore par leurs positions respectives et leur mérite personnel à l'importance du sujet traité.

Nous souhaitons que les promoteurs réalisent pleinement leur beau projet. Les citoyens convoqués à l'Hôtel de ville, pour lundi soir, 8 juin, s'y rendront

certainement et organiseront de belles fêtes pour 1915.

Le Soleil publia le communiqué suivant :

**LE TROISIÈME CENTENAIRE DE LA FOI CATHOLIQUE.
AU CANADA.**

Il se tiendra une réunion, à l'Hôtel de ville, lundi, 8 juin, à 7.30 heures, pour aviser aux moyens pratiques de célébrer dignement le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada.

De tous les biens que nous ont légués nos ancêtres, le plus précieux, sans contredit, est la foi catholique qui a soutenu leur courage à travers les siècles et qui constitue actuellement la plus sûre garantie de vrai bonheur à leurs descendants.

En effet, les quelques milliers de paroisses canadiennes qui forment aujourd'hui l'Église catholique, au Canada, doivent leur existence à la foi religieuse que les premiers missionnaires prêchèrent aux Sauvages et aux colons et que leurs successeurs, les Jésuites et les prêtres séculiers continuèrent à implanter et à maintenir avec tant de succès dans tout le pays. La belle floraison d'églises, de chapelles, de couvents, de collèges et d'écoles attestent cette continuité d'efforts généreux et bienfaisants.

1915 nous rappellera l'arrivée des premiers missionnaires les Récollets, qui nous ont valu un si grand bienfait. Pouvons-nous, catholiques, laisser passer inaperçu un tel anniversaire ?

Assurément non !

Déjà un comité provisoire est à l'œuvre et dans quelques jours, dans une réunion importante d'ecclé-

siastiques et de laïques, on avisera aux meilleurs moyens de glorifier un événement qui intéresse les catholiques de tout le pays.

Les grands faits de notre histoire religieuse et nationale forment un héritage sacré et glorieux dont il faut savoir tirer parti pour fortifier et entretenir le sens catholique et patriotique qui distingue notre peuple.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, la Société de Saint-Vincent-de-Paul, l'Université Laval, les autorités religieuses et laïques de cette ville, et un grand nombre de citoyens ont compris l'importance de cette commémoration solennelle ; ils s'entendront dans quelques jours pour organiser des fêtes dignes de ce glorieux anniversaire et feront connaître les détails du programme de ces fêtes.

Dans tout le pays les catholiques applaudiront à une si louable initiative et contribueront au succès de ce troisième centenaire qui doit faire pendant à celui de la fondation de Québec.

H. M.

Avec la bienveillante autorisation du maire, Monsieur Napoléon Drouin, l'assemblée des citoyens eut lieu à l'Hôtel de ville à 7.30 heures le lundi 8 juin.

Un très grand nombre de citoyens de Québec, religieux, prêtres et laïques s'y trouvèrent, lisons-nous dans le compte-rendu publié le lendemain par *L'Action-Sociale* et que nous allons citer en en résumant quelques passages.

Le premier soin de l'assemblée est de se donner un président. Monsieur C.-J. Magnan propose Sir A.-B. Routhier, grand'croix de l'Ordre de Saint-

Grégoire le Grand, juge de l'Amirauté. Ce choix est unanimement approuvé et salué par de vifs applaudissements.

Sir A.-B. Routhier remercie les citoyens de l'honneur qui lui est fait. Puis il exprime les motifs qui doivent engager les citoyens de Québec à célébrer par de grandes fêtes le troisième centenaire de l'arrivée des premiers missionnaires au Canada ; il approuve hautement le projet que l'on a formé et invite Monsieur C.-J. Magnan à donner lecture de la circulaire de convocation.

Après avoir ainsi mis en évidence le but de la réunion, Sir A.-B. Routhier demande au Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec de vouloir bien exprimer son opinion sur le projet de fêtes à l'occasion du troisième centenaire de la foi au Canada.

Monsieur Adjutor Rivard déclare, tant en son nom qu'au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, qu'il approuve en tous points l'heureuse idée de célébrer à Québec le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada, et il ajoute que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec aidera, de tout son possible, à mettre le projet à exécution.

Monsieur Rivard exprime l'opinion que l'on devrait former tout de suite un comité organisateur des fêtes du troisième centenaire, et, comme l'idée qu'il émet reçoit l'approbation de tous, il propose immédiatement que le comité se compose de toutes les personnes présentes à la réunion, que Sir Adolphe Routhier en soit le président et que Monsieur C.-J. Magnan en soit le secrétaire général ; ces

propositions sont acceptées ; puis sur proposition de Monsieur C.-J. Magnan, on nomme vice-présidents Monsieur l'abbé L.-H. Pâquet, aumônier des Sœurs Franciscaines, l'honorable P.-B. de la Bruère, Surintendant de l'Instruction publique, Monsieur le notaire Cyrille Tessier et le Révérend Père Provincial des Franciscains. Sur proposition de Monsieur H.-J.-J.-B. Chouinard, Monsieur J.-T. Lachance est nommé trésorier et, sur proposition de Monsieur le notaire Cyrille Tessier, Messieurs H. Magnan et le notaire Arthur Duval sont nommés assistants-secrétaires.

Seront membres de ce comité d'organisation : Monsieur Adjutor Rivard, Monsieur le Docteur Arthur Leclerc, Monseigneur C.-O. Gagnon, Monsieur l'abbé L. Lindsay, de l'Archevêché, le Révérend Père Benoît, Supérieur des Dominicains, le Révérend Père Charland, du même Ordre, le Révérend Père Odoric, Franciscain, le Révérend Père Benoît, Franciscain, Monsieur l'abbé Antonio Huot, le Révérend Père Rigaud, Supérieur des Missionnaires du Sacré-Cœur, le Révérend Père Maurice, Capucin, curé de Limoilou, le Révérend Père Waddel, Jésuite, Monsieur H.-J.-J.-B. Chouinard, greffier de la cité, Monsieur Alphonse Gagnon, secrétaire des Travaux-Publics, Monsieur Georges Bellerive, avocat, Monsieur le Docteur A. Lemieux, dentiste, Monsieur le Chevalier J.-E. Rouleau, Monsieur Nazaire Fortier, manufacturier, Monsieur Paul-Emile Gagnon, Monsieur Charles Grenier, N. P., Monsieur J.-S. Matte, comptable, Monsieur Amédée Denault, secrétaire de *L'Action-Sociale Catholique*,

Monsieur Oscar Hamel, N. P., Monsieur le Docteur Albert Jobin, Monsieur Philibert Lamontagne, Monsieur Ferdinand Laroche et Monsieur Aug. Gingras, journaliste.

A ces membres du comité d'organisation ont été adjoints ensuite l'Honorable Thomas Chapais, Monsieur l'abbé Adolphe Garneau, Monsieur le Docteur Emile St-Hilaire, Messieurs Ouellet et Lévesque, architectes, Monsieur Léo Pelland, de *L'Action-Sociale*, et Monsieur T.-A. Trudelle.

Après la formation régulière du comité, le Président Sir A.-B. Routhier, invite le Révérend Père Odoric, Franciscain, à expliquer aux personnes présentes ce que pourraient être les fêtes projetées.

Le Révérend Père déclare d'abord qu'il n'y a pas encore de programme déterminé ; mais il expose que ces fêtes pourraient durer deux ou trois jours et coïncideraient avec la fête nationale de 1915. Les Franciscains ont l'intention, en souvenir de ce tricentenaire si glorieux pour leur Ordre, de faire consacrer leur église conventuelle en 1915. Le comité pourrait mettre dans son programme pour le premier jour : le matin, consécration de l'église des Franciscains ; l'après-midi, salut solennel et le soir conférence illustrée sur saint François d'Assise.

Pour le 24 juin, le programme serait préparé de manière à comprendre parfaitement les deux objets de la solennité de ce jour : la fête nationale et le tricentenaire de la foi au Canada. Pour le soir du 24 ou le soir du lendemain on pourrait organiser une séance historique, littéraire et musicale en l'honneur de nos premiers missionnaires.

COMITÉ DU

MONUMENT



HON. T. CHAPAIS
PRÉSIDENT



H. B. CHOUINARD
VICE-PRÉS.



ERNEST GAGNON
VICE-PRÉS.



L. B. ANTONIO HUDON
ASS.-SEC.



L. B. ADOLPHE GARNEAU
SECRETARE



C. TESSIER
VICE-PRÉS.



J. C. LACHANCE
TRÉSORIER



R. E. DORIO-MARIE, O. F. M.



C. J. MAGNAN



D. E. ST-HILAIRE



H. MAGNAN



F. A. TRUELLE



P. LEVESQUE



D. OUELLET

M. Gagnon del.

Le Révérend Père Odoric exprime aussi l'idée d'ériger à Québec, à l'occasion et vu l'importance de ces fêtes, un monument qui rappellerait le souvenir des Récollets et leur œuvre l'établissement de la foi au Canada, monument qui pourrait être érigé sur la Place-d'Armes, site de l'ancien couvent des Récollets.

Nous n'avons pas besoin de dire, conclut le reporter de *L'Action-Sociale*, que ces excellentes suggestions du Révérend Père Odoric ont rencontré les vues de tous.

Sir Adolphe Routhier propose alors qu'un comité soit formé pour étudier spécialement le projet d'érection du monument dont venait de parler le Révérend Père Odoric, et, sur proposition de Monseigneur Gagnon, on a nommé membres de ce comité, l'honorable Thomas Chapais, Monsieur H.-J.-J.-B. Chouinard, Monsieur l'abbé Antonio Huot, Monsieur Ernest Gagnon, Monsieur le Docteur Emile St-Hilaire, Monsieur H. Magnan, Monsieur l'abbé Adolphe Garneau, le Révérend Père Odoric, Monsieur C.-J. Magnan et Monsieur J.-T. Lachance.

Les membres de ce comité auront le pouvoir de s'adjoindre d'autres collaborateurs s'ils le jugent opportun et choisiront eux-mêmes leurs officiers dès leur première réunion.

Ce comité, dit comité du monument, sera chargé de recueillir les fonds nécessaires ; il devra s'assurer le concours d'artistes compétents, choisir parmi les modèles proposés celui qui paraîtra le plus convenable et enfin faire exécuter le plan accepté. Lorsqu'il

sera sur le point de terminer sa tâche, le comité général sera convoqué pour être mis au courant des travaux accomplis.

Telles furent les décisions prises au cours de cette mémorable assemblée des citoyens de Québec, du 8 juin 1914. Les délibérations furent marquées au coin de la plus parfaite urbanité ; pas une voix discordante ne s'éleva, et l'accord le plus parfait ne cessa de régner. Il était évident que tous comprenaient l'importance du centenaire à célébrer, qu'ils entrevoyaient les heureux effets des fêtes projetées et qu'ils voulaient ces fêtes aussi dignes que possible des événements glorieux que 1915 allait nous inviter à commémorer.

Tous les citoyens présents à cette réunion se séparèrent contents d'avoir coopéré à la préparation de fêtes solennelles auxquelles Monseigneur Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, voulait bien accorder son haut et distingué patronage.

CHAPITRE III

PREMIERS TRAVAUX DU COMITÉ DU MONUMENT

Peu de jours après l'assemblée des citoyens, les membres du comité du monument se réunirent pour la première fois. Sur l'invitation de Monsieur Ernest Gagnon, la réunion eut lieu à sa résidence, 164 Grande-Allée. Avec la délicatesse et l'amabilité qui le distinguaient, Monsieur Gagnon offrit son domicile pour la tenue régulière des réunions du comité. Cette offre fut acceptée avec gratitude. Tous les membres du comité espéraient beaucoup des connaissances variées et du goût exquis de cet homme distingué. A cette époque, la santé physique de Monsieur Gagnon laissait beaucoup à désirer, mais ses facultés étaient aussi vives que jamais ; sa mémoire était surprenante, son jugement très sûr. Monsieur Ernest Gagnon a rendu de grands services au comité du Monument. Ce fut toujours avec cette urbanité exquise qu'on lui connaissait bien, que les membres du comité furent reçus chez lui. Ces réunions furent nombreuses en 1914.

Le premier soin du comité fut de s'organiser en se donnant des officiers. A l'unanimité furent élus président l'honorable Thomas Chapais, vice-présidents Monsieur Ernest Gagnon et Monsieur H.-J.-J.-B. Chouinard, greffier de la cité, secrétaire Monsieur l'abbé Adolphe Garneau, trésorier Monsieur J.-T. Lachance. A une réunion subséquente, Monsieur l'abbé Antonio Huot fut nommé secrétaire adjoint.

Le comité s'occupa d'abord de déterminer ce que devait être dans son ensemble le monument projeté.

Les membres du comité furent unanimes à dire que sans vouloir viser à ériger un monument trop dispendieux, il fallait cependant que ce monument fut digne des héros de la foi qu'il devait glorifier et de cette même foi qu'il devait rappeler ; il fallait aussi qu'il exprimât dignement la reconnaissance de notre race dont il serait l'ex-voto national.

La Place-d'Armes, comme site du futur monument, fut choisie également à l'unanimité. Mais il y avait là une fontaine. On convint qu'il fallait non pas l'enlever mais l'embellir.

Dès lors, on en vint bientôt à l'idée d'un monument fontaine, surmonté d'une statue symbolisant la foi et orné de trois bas-reliefs et d'une inscription à l'honneur des Récollets.

Mais avant de procéder au choix des artistes appelés à concourir, le comité comprit qu'il devait en premier lieu s'adresser au Conseil de ville pour obtenir l'autorisation d'ériger un monument sur la Place-d'Armes.

Le 23 juillet, par l'entremise de Monsieur Ernest

Gagnon et de Monsieur l'abbé Antonio Huot, le comité adressa à Monsieur le maire, Napoléon Drouin, la requête suivante.

Québec, 23 juillet 1914.

Monsieur le Maire,

Au nom du sous-comité, institué par le comité général des fêtes de l'Établissement de la Foi au Canada, en 1915, pour s'occuper de la question d'un monument à ériger sur le Rond-de-Chaînes ou Place-d'Armes de Québec, en souvenir de ce glorieux centenaire, nous venons vous prier, ainsi que Messieurs les Échevins, de vouloir bien nous accorder l'autorisation nécessaire à l'érection de ce monument à l'endroit sus-mentionné.

Il s'agirait d'élever là un obélisque-fontaine, qui serait surmonté d'une statue symbolisant la Foi ; et nous voudrions savoir si, dans le cas où les autorités de la ville nous accorderaient la permission d'ériger ce monument en cet endroit, le Conseil de ville se chargerait lui-même, à ses frais, d'installer la fontaine sur laquelle devra reposer le socle du monument et pour le fonctionnement de laquelle on n'aurait qu'à utiliser l'appareil hydraulique déjà existant. La mise en action de cette fontaine n'occasionnerait évidemment qu'une minime dépense.

Nous vous serions particulièrement obligés si vous pouviez nous faire connaître la réponse du comité des Finances et celle du Conseil de ville dans les premiers jours du mois d'août prochain.

Prière d'adresser la réponse à Monsieur Ernest Gagnon, 164 Grande-Allée, Québec.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'hommage des sentiments respectueux avec lesquels nous avons l'honneur d'être

Vos très humbles serviteurs.

ERNEST GAGNON,
Président intérimaire.

ANTONIO HUOT,
Secrétaire intérimaire.

Le comité en était là de ses travaux quand retentit le cri sinistre : la guerre, la guerre.

La guerre en effet venait d'éclater en Europe, impitoyable, sanglante ; l'univers entier en était consterné. On avait tant parlé de paix ; on avait tant prôné la fraternité universelle ; les peuples avaient dressé le tribunal de La Haye. Illusion que tout cela. L'Allemagne forgeait dans le secret depuis plus de quarante ans ses formidables engins de guerre, sans se préoccuper des lois humaines, des traités signés qu'elle était prête à violer. Le 3 août 1914 l'Allemagne traversait la frontière française sans même au préalable avoir déclaré la guerre à la France. Puis vint l'envahissement de la Belgique.

L'émotion fut vive et profonde au Canada. L'attention des esprits se tourna fièvreusement vers les nouvelles du drame effrayant qui se jouait en Europe. Or, les nouvelles étaient mauvaises. L'ennemi avançait rapidement à travers la Belgique et sur le sol de notre ancienne Mère-Patrie, dont

nous partageons toujours les douleurs et les joies ; le barbare teuton, semant la terreur et les ruines, se dirigeait sur Paris.

Durant tout le mois d'août les dépêches d'Europe furent désespérantes, jusqu'au jour béni que l'histoire véridique redira à jamais, jusqu'au 8 septembre, jusqu'à la fête de la nativité de la Reine de France, *Regnum Galliæ Regnum Mariæ*. Ce jour-là, le ciel, par Marie, fit le miracle de la Marne.

En face de la situation créée par la guerre, le comité du monument discuta longuement l'opportunité de poursuivre sa tâche. Les esprits, un instant attirés par la grandeur et l'importance du troisième centenaire à célébrer, étaient maintenant captivés par les événements d'Europe. La guerre allait multiplier les dépenses, augmenter le coût de la vie. Des deuils allaient assombrir plusieurs de nos familles dont les fils ou le père, partis pour aider la cause du droit et de la justice, mourront en héros sur les champs de bataille. Était-il sage de préparer des fêtes en des temps si troublés et si sombres ?

Toutes ces questions et bien d'autres semblables furent mûrement étudiées et considérées. Finalement le comité prit unanimement la décision de poursuivre sa mission jusqu'au bout. Les hautes approbations qu'il a reçues, les encouragements venus de partout, le succès qui a magnifiquement couronné ses travaux, prouvent, sans besoin d'autre argument, que le comité fut bien inspiré d'aller de l'avant.

Des soumissions furent demandées à Monsieur

Philippe Hébert, à Monsieur Laliberté et à la maison Gaston Vennat, alors représentée par Monsieur Dominique Cogné. Les soumissionnaires devaient fournir une maquette ou un plan bien net et bien détaillé, en tenant compte des idées générales fournies par le comité sur la composition du monument et son coût approximatif. Les artistes avaient jusqu'en septembre pour soumissionner.

Pendant ce temps, le Conseil de ville avait pris connaissance de la requête du comité. Voici le rapport du comité des Finances, séance du 20 août 1914.

“Votre comité a l'honneur de faire rapport qu'il a pris connaissance d'une demande faite par Messieurs Ernest Gagnon et l'abbé Antonio Huot, au nom du comité général des Fêtes du centenaire de l'établissement de la foi en Canada (1615-1915), pour obtenir la permission d'élever, au centre de la Place-d'Armes, (Rond-de-Chânes), dans le quartier Saint-Louis, un monument commémoratif du dit centenaire.

“Votre comité recommande au Conseil d'autoriser le dit comité général des fêtes du centenaire de l'établissement de la foi en Canada à ériger au centre de la Place-d'Armes, quartier Saint-Louis, un monument commémoratif du dit centenaire, à la condition que le dit comité soumette à l'approbation du Conseil les plans du dit monument.

Respectueusement soumis.

L.-A.CANNON, *Président.*

Le 21 août, *L'Action-Sociale* communiquait ainsi à ses lecteurs la décision du Comité des Finances.

“ Le Comité des Finances s’est réuni, hier soir, sous la présidence de l’échevin Cannon, arrivé ces jours derniers d’Europe. Deux questions d’une importance particulière ont été soumises au Comité, celle de l’appropriation de l’argent nécessaire pour la construction de la terrasse et celle de l’autorisation de l’érection d’un monument pour commémorer le troisième centenaire de l’établissement de la foi au Canada.

“ Cette dernière question a été favorablement accueillie par le comité. Une lettre du comité d’organisation des fêtes de ce beau tricentenaire a été lue demandant l’autorisation d’ériger un monument commémoratif dans le Rond-de-Chânes, c’est-à-dire à l’endroit où fut établi le monastère des Récollets, les premiers religieux qui sont venus sur le continent. . .

“ Le Comité des Finances a accordé l’autorisation d’ériger le monument à l’endroit désigné et la ville se chargera de son entretien. ”

Le soir du même jour, 21 août 1915, au cours de la séance régulière du Conseil municipal, il fut résolu : “ Que ce Conseil, par les présentes, accepte la recommandation contenue dans le 2299^{ème} rapport du Comité des Finances, conformément à la demande de Messieurs Ernest Gagnon et de Monsieur l’abbé Antonio Huot, agissant au nom du comité général des fêtes du troisième centenaire de l’établissement de la foi au Canada (1615-1915), et, par les présentes, accorde au dit comité la permission d’ériger, au centre de la Place-d’Armes, communément désignée sous le nom de “ Rond-de-Chânes, ” dans le quartier

Saint-Louis, un monument pour commémorer le dit troisième centenaire, la dite permission étant sujette à la condition que le dit comité soumette à l'approbation du Conseil les plans du dit monument."

Le 22 août 1915, Monsieur le maire donna son assentiment en signant les deux rapports.

L'autorisation, accordée sans discussion par le Conseil de ville, fut un précieux encouragement pour le comité du monument, et un nouveau et pressant motif de poursuivre la réalisation d'un projet bien vu de tous, sans distinction de race ni de religion.

Le comité eut bientôt à étudier les maquettes fournies par Monsieur Hébert et Monsieur Laliberté et le dessin en couleur préparé par la maison Gaston Vennat. Les deux maquettes étaient très belles ; assez dissemblables, elles faisaient entrevoir chacune un monument grandiose. Toutefois ces deux maquettes n'avaient ni le caractère original, ni l'aspect très nouveau et très élégant du dessin de la maison Gaston Vennat.

Le comité étudia très attentivement les trois modèles.

Le 30 décembre 1914, le comité au complet se rendit à l'Université Laval où les trois modèles étaient exposés, les examina de nouveau et finalement choisit à l'unanimité le plan fourni par la maison Gaston Vennat de Montréal.

Monsieur Dominique Cogné, qui faisait alors affaires sous la raison sociale de Gaston Vennat et compagnie, fut aussitôt averti de la décision prise par le comité.

Sans plus tarder, Monsieur Cogné communiqua ses instructions à l'Institut Catholique de Vaucouleurs, France. C'est là, au pays de Jeanne d'Arc, que devait être coulée la statue qui surmonte le monument, et les bas-reliefs qui ornent ses quatre faces. Le comité le savait. Il savait aussi que l'Institut de Vaucouleurs est renommé pour son travail artistique. Les statues qu'il coule dans la fonte ou le bronze sont d'un rare fini et leurs traits portent bien l'expression qu'on a désiré leur voir donner.

Quant aux granit qui forme la structure du monument, il devait être pris au Canada, à Stanstead, préparé et installé par des ouvriers canadiens. Monsieur Dominique Cogné, entrepreneur général du monument, confia ce travail à des hommes de Québec, experts dans ce genre d'ouvrage, Messieurs Laforce et frère.

Après avoir accepté le dessin de la maison Gaston Vennat et compagnie, le comité se fit un devoir de le présenter à son Eminence le Cardinal Bégin. Puis, le modèle, très bien encadré, fut exposé à l'Archevêché d'abord, dans différents magasins ensuite, pour permettre au public de se rendre compte de ce que serait le monument projeté.

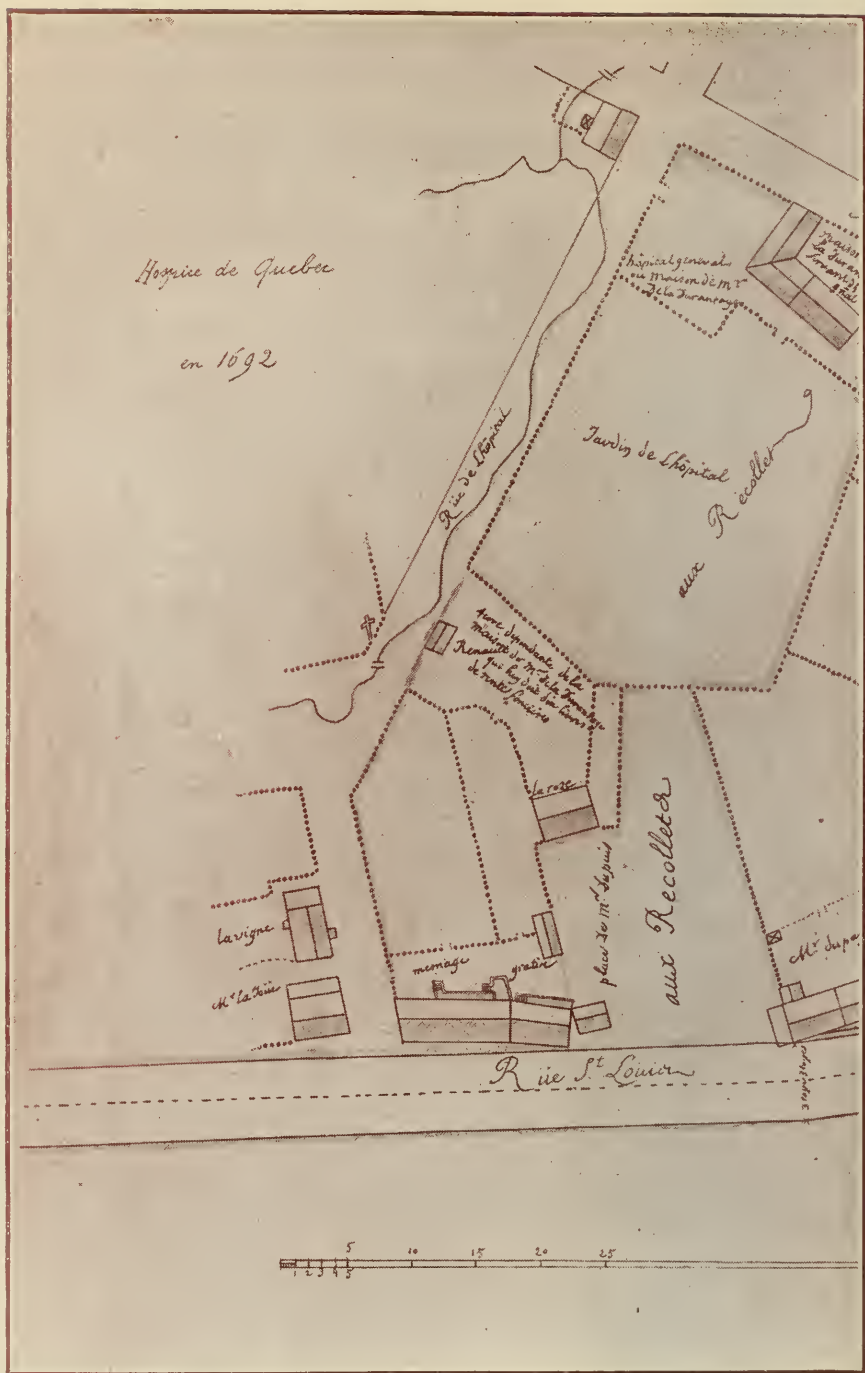
Plusieurs membres du comité furent aussi chargés de porter le plan du monument à l'Hôtel de ville pour le faire examiner et approuver par le maire. Monsieur Drouin fut très satisfait, et il le déclara en termes non équivoques. Le plan fut laissé à l'Hôtel de ville pour être présenté, à la réunion suivante, aux échevins, qui le trouvèrent très beau.

Ce qui dans ce dessin frappa le maire et les membres de son Conseil, c'est la forme, l'élégance et la nouveauté du modèle adopté. Québec n'avait encore rien de semblable. Le conseil de ville comprit que le comité se préparait à doter la vieille capitale d'un superbe monument.

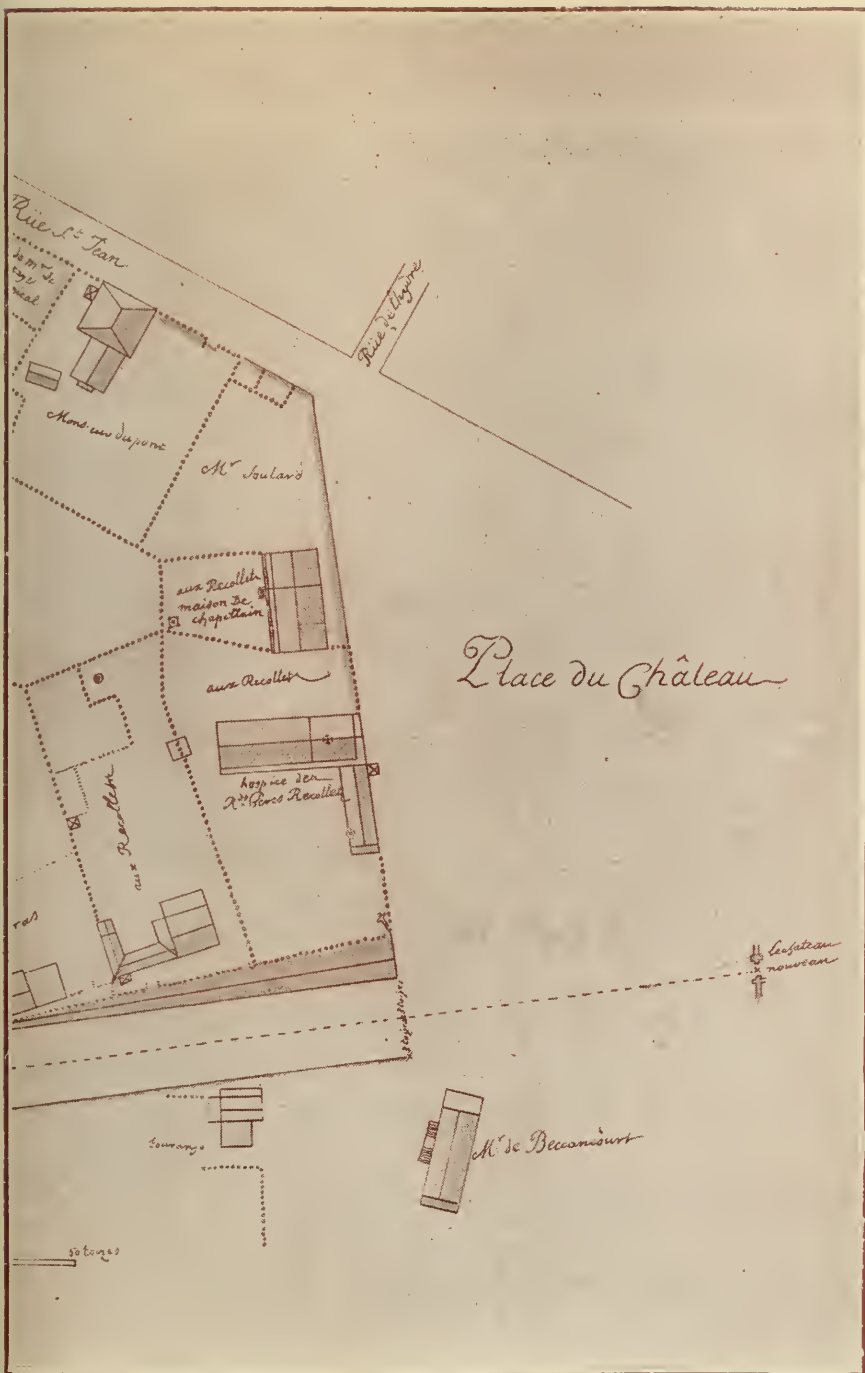
La déclaration de la guerre en Europe, avons-nous déjà dit, fit hésiter le comité du monument à poursuivre sa mission. Il s'en suivit un retard considérable qui obligea le comité à modifier ses prévisions.

Il fallut renoncer à célébrer les fêtes du troisième centenaire de la foi au Canada en même temps que la fête nationale du 24 juin. Toutefois on ne désespéra pas encore de pouvoir solenniser ce glorieux anniversaire à l'automne de 1915.

Ce fut avec cette persuasion dans l'âme, que les membres du comité donnèrent à leurs travaux une extension plus grande, en portant leurs décisions à la connaissance de tous nos évêques, et en recueillant les fonds nécessaires pour rencontrer le coût du monument et des fêtes projetées.



PLAN INÉDIT DU TERRAIN DES RÉCOLLETS
Archives de



SUR LA PLACE-D'ARMES, QUÉBEC, 1692
 Versailles

CHAPITRE IV

LE SITE DU MONUMENT

Destiné à rappeler un des plus grands événements de l'histoire canadienne et à glorifier les Récollets pionniers de la foi en ce pays, il était de haute convenance que le monument commémoratif fut érigé sur une des plus belles places de Québec et à un endroit rempli du souvenir de nos premiers missionnaires.

Seule la Place-d'Armes possède parfaitement ces deux conditions. Elle occupe d'abord un des plus beaux sites de Québec. Elle est entourée d'édifices importants tels que le Palais de Justice, le Château Frontenac, l'Hôtel des Postes ; au nord-est de cette place se dresse le monument Champlain.

La Place-d'Armes a une belle histoire qui mériterait d'être racontée en détails. Jusqu'en 1836, le Château Saint-Louis, résidence vice-royale sous les gouvernements français et anglais, attira sur la Place-d'Armes la haute société de Québec et même du Canada. Cette place a été témoin de grands

événements, de magnifiques démonstrations, de brillantes parades militaires.

La Place-d'Armes¹ évoque aussi le souvenir des Récollets. C'est sur la Place-d'Armes actuelle que nos premiers missionnaires ont vécu plus d'un siècle de leur vie de prière et d'apostolat canadien. Et c'est ce que nous voulons rappeler.

On sait que, chassés du Canada en 1629 par les Anglais, les Récollets ne purent y revenir qu'en 1670. Ils se réinstallèrent à Notre-Dame-des-Anges.

Ce couvent était éloigné de Québec d'une demi-lieue environ ; la solitude de l'endroit plaisait aux Récollets ; rien de mieux pour le recueillement et la prière.

Mais la vie franciscaine est incomplète sans le ministère apostolique et les Récollets étaient revenus au Canada pour se dépenser au salut des âmes.

Ils ne tardèrent pas à se rendre compte que, pour l'utilité des personnes de la ville comme de la campagne, ils étaient trop éloignés de Québec. Un mémoire de 1681 dit que beaucoup de personnes dévotes de la ville, agrégées au Tiers-Ordre de saint François, ne pouvaient "se trouver que rarement aux jours ordinaires à Notre-Dame-des-Anges."

D'autres inconvénients, d'ordre temporel, vinrent

1. La Place-d'Armes a aussi été dénommée le Rond-de-Chânes. Ce nom lui est venu de ce que, il y a déjà une trentaine d'années, cette place était entourée de bornes en pierre de taille reliées par des chaînes de fer. Les bornes et les chaînes ont disparu ; il nous semble que le nom de Rond-de-Chânes devrait aussi disparaître et que l'on doit conserver à cette place le seul nom historique qui lui convient : celui de Place-d'Armes.

encore faire sentir aux Récollets la nécessité de se rapprocher de Québec. Aussi se proposèrent-ils d'avoir, comme cela se pratiquait et se pratique encore dans l'Ordre, un pied-à-terre à Québec. C'est ce qu'on appelait parfois un hospice, mot qu'il ne faut pas prendre ici au seul sens qu'il a aujourd'hui.

Un hospice, chez les Récollets, était une succursale du couvent régulier, sous la dépendance directe et complète du supérieur de ce couvent.

Il était constamment habité par quelques religieux, mais ceux-ci devaient se rendre de temps à autre au couvent.

L'hospice rendait plus commode la réception des aumônes et la quête, revenus habituels des Frères Mineurs ; on y recevait les religieux de passage ou retenus en ville par le mauvais temps, les malades et les infirmes. Enfin l'hospice rendait le ministère des âmes plus facile et plus fructueux.

Mais tout d'abord il fallut acquérir un terrain. Les Récollets demandèrent au roi un emplacement situé à l'ouest de la Place-d'Armes, et sur lequel était auparavant la sénéchaussée.

Louis XIV, par lettre du 28 mai 1681, fit droit à leur requête. A cette date la bâtisse de la sénéchaussée n'était plus qu'une mesure. Mais il n'est pas sans intérêt de rappeler que non seulement la justice avait été rendue dans cet édifice, mais que le gouverneur de Tracy, en avait fait sa demeure en 1665.

Les Récollets reçurent avec joie la réponse royale. Un mémoire du temps¹, écrit par l'un d'eux, nous

1. Aux Archives de Versailles, Fonds H. Récollets.

apprend leur satisfaction ; il nous révèle aussi leur déférence envers l'autorité épiscopale.

“ Il y a longtemps que nous avons fait le projet (de l'hospice), mais nous n'espérons pas de le voir encore exécuté cette année, lorsque le vingt-neuvième jour de juillet dernier, sans que nous en eussions reçu aucun ordre de France, Monseigneur l'Intendant, après l'arrivée du *Mouton-Blanc*, écrivit au Père Supérieur que Sa Majesté nous ayant accordé la place où était ci-devant la sénéchaussée, nous eussions à le venir trouver le lendemain pour nous en mettre en possession. Le Père Supérieur, ayant obéi à ses ordres, lui alla rendre ses civilités au jour et à l'heure marquée ; quant à la prise de possession, il le pria de la différer jusqu'à ce qu'il eût le moyen de communiquer la chose à Monseigneur l'évêque qui était pour lors absent de Québec, dans le cours de ses visites, et d'obtenir son agrément.

“ Peu de jours après, Sa Grandeur, étant de retour, tomba malade d'une maladie dangereuse dont, l'espace de quinze jours, on n'espérait que la mort ; mais Dieu nous ayant fait la grâce de le rétablir en convalescence, et dans sa première santé, les Pères Supérieur et vicaire le seraient allés voir pour lui demander son agrément aux fins de notre établissement au susdit hospice, lequel il aurait accordé verbalement de la manière du monde la plus obligeante. ”

Alors seulement les Récollets reçurent de l'Intendant le terrain concédé par le roi. Le bruit que Louis XIV avait concédé un emplacement aux Récollets se répandit en ville ; plusieurs affirmèrent

que les Pères avaient le choix entre la sénéchaussée, sur la Place-d'Armes, ou le vieux magasin du roi à la basse ville. Pour couper court à ces affirmations, Monseigneur de Laval, porte le mémoire déjà cité, "ayant de rechef fait appeler le Père Supérieur, lui renouvela ses instances pour prendre au plus tôt possession de la sénéchaussée, avec la croix et les cérémonies ordinaires...

"Le Père Supérieur, pour marquer la sincérité de ses intentions et satisfaire Monseigneur l'évêque, fit en même temps venir sa communauté, et Monseigneur nommant Monsieur de Bernières, son grand vicaire, pour faire la cérémonie, Monsieur Souart, prêtre du Séminaire de Montréal pour assistant, on alla planter la croix le vingt-cinquième de septembre.

"Le même jour, le vaisseau, nommé le *Saint-François*, arriva de France devant Québec et nous rendit les patentes du roi pour le susdit établissement. Monseigneur l'évêque, Monseigneur l'Intendant n'y trouvèrent pour lors aucune difficulté."

Le terrain, ainsi concédé aux Récollets en 1681 à la haute ville de Québec, se trouve maintenant presque en entier dans la Place-d'Armes actuelle.

Au printemps de 1682, les Récollets firent commencer les travaux. Au deux novembre suivant, l'hospice formait un bâtiment en bois de 64 pieds de long sur 18 de large, avec fondations en pierre, et divisé comme suit : une chapelle de 27 pieds sur 16, trois cellules de 6 pieds de largeur sur 10 de longueur, un réfectoire de 10 pieds carrés et une cuisine de dix pieds de largeur sur 16 de longueur.

L'édifice n'avait qu'un étage, le rez-de-chaussée.

C'était plus que modeste. La chapelle était voûtée et lambrissée tout autour. Le toit était couvert d'ardoises et couronné vers le centre d'un minuscule clocheton de quatre pieds carrés de base et de six pieds et demi de haut. Cet établissement, traversé par bien des difficultés, se maintint en cet état jusqu'en 1692.

Monseigneur de St-Vallier, ayant succédé à Monseigneur de Laval, voulut procurer un asile aux vieillards pauvres. Il fonda un hôpital général qu'il ouvrit sur la rue Sainte-Anne, dans une maison qui avait appartenu à Monsieur de la Durantaye. Mais cet établissement ne répondait pas à ses vues. Il eut alors l'idée de proposer aux Récollets de lui vendre leur couvent de Notre-Dame-des-Anges et de se bâtir un couvent régulier sur la Place-d'Armes.

Les Récollets écoutèrent favorablement ses propositions, sans rien cependant décider avant de connaître le sentiment des Supérieurs de la Province.

Monseigneur de St-Vallier passa en France en 1691. Il poursuivit là-bas son entreprise, obtint du roi de France des lettres patentes pour confirmer les établissements actuels et futurs des Récollets au Canada. Il fit visite à leur Provincial, lui expliqua son projet et le fit approuver par lui et par son Conseil. Le Comte de Frontenac, en sa qualité de syndic des Récollets, fut chargé de faire la transaction.

Monseigneur de St-Vallier fut de retour à Québec le 19 août 1692. Le 4 septembre suivant il publia un mandement sur l'acquisition de Notre-Dame-des-Anges. C'est une belle page de l'histoire des

Récollets au Canada qu nous voudrions pouvoir citer en entier.

“ Jean, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Évêque de Québec, à tous présents et à venir salut en Notre Seigneur.

“ N’ayant rien de plus à cœur que de donner des marques sensibles de la singulière affection que nous avons pour les Frères Mineurs Récollets de la Province de Saint-Denys en France établis dans ce diocèse, et voulant d’ailleurs leur faire connaître combien nous sommes touché de la déférence qu’ils ont fait paraître à nos avis, en réunissant les deux maisons de Notre-Dame-des-Anges et l’hospice de Québec en un seul couvent régulier.....

“ Nous, pour leur témoigner notre gratitude et bienveillance, leur avons permis et accordé, permettons et accordons aux dits religieux d’établir leur dit couvent régulier dans la ville de Québec, et d’y vivre en communauté, d’y chanter l’office divin publiquement, et d’y faire toutes les fonctions qu’ils ont coutume de faire en toutes leurs autres maisons et couvents de la Province de Paris, leur permettant spécialement, comme ils nous l’ont demandé, d’exposer le Très Saint Sacrement aux jours des fêtes de saint François leur fondateur, de Notre Dame des Anges et de saint Antoine de Padoue leur titulaire. Nous voulons et désirons qu’ils maintiennent la dévotion du cordon du tiers-ordre, et qu’ils fassent pour cela tout ce qui leur est marqué dans la bulle, et singulièrement leur procession du Très Saint Sacrement tous les seconds dimanches du mois et qu’ils publient les indulgences

qui y sont attachées.....

“ Fait à Québec dans notre séminaire, ce quatrième septembre 1692. Signé de notre main et contre-signé de notre secrétaire, et scellé de notre sceau.

JEAN, *évêque de Québec.*

Par Monseigneur, Trouvé¹. ”

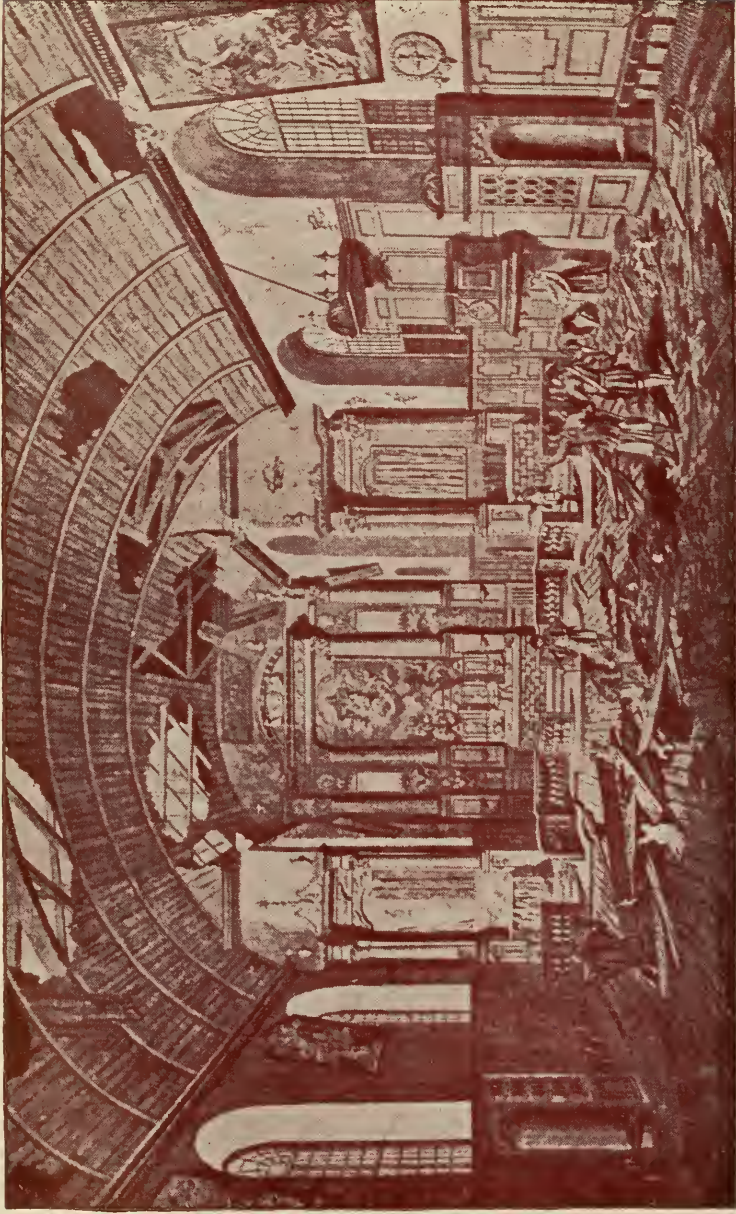
Le 13 septembre, après-midi, Monseigneur de St-Vallier signa au Château Saint-Louis, en présence de l'Intendant, Jean Bochart de Champigny, de Franquelin, hydrographe du roi et de Rousselot de la Prairie, bourgeois, le contrat par lequel il devenait acquéreur du couvent de Notre-Dame-des-Anges.

Les Récollets abandonnèrent, non sans regret, ce couvent et se logèrent le moins mal possible dans leur hospice de la Place-d'Armes. Dès le 30 octobre 1692, Monseigneur de St-Vallier put loger ses pauvres à Notre-Dame-des-Anges. L'hôpital général était fondé. L'évêque en confia la direction aux religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus.

Le Père Juconde Drué, Récollet, versé dans l'architecture, fut très probablement chargé de tracer le plan du nouveau couvent de son Ordre. Les travaux recommencèrent sur la Place-d'Armes au printemps de 1693 et furent poussés avec célérité.

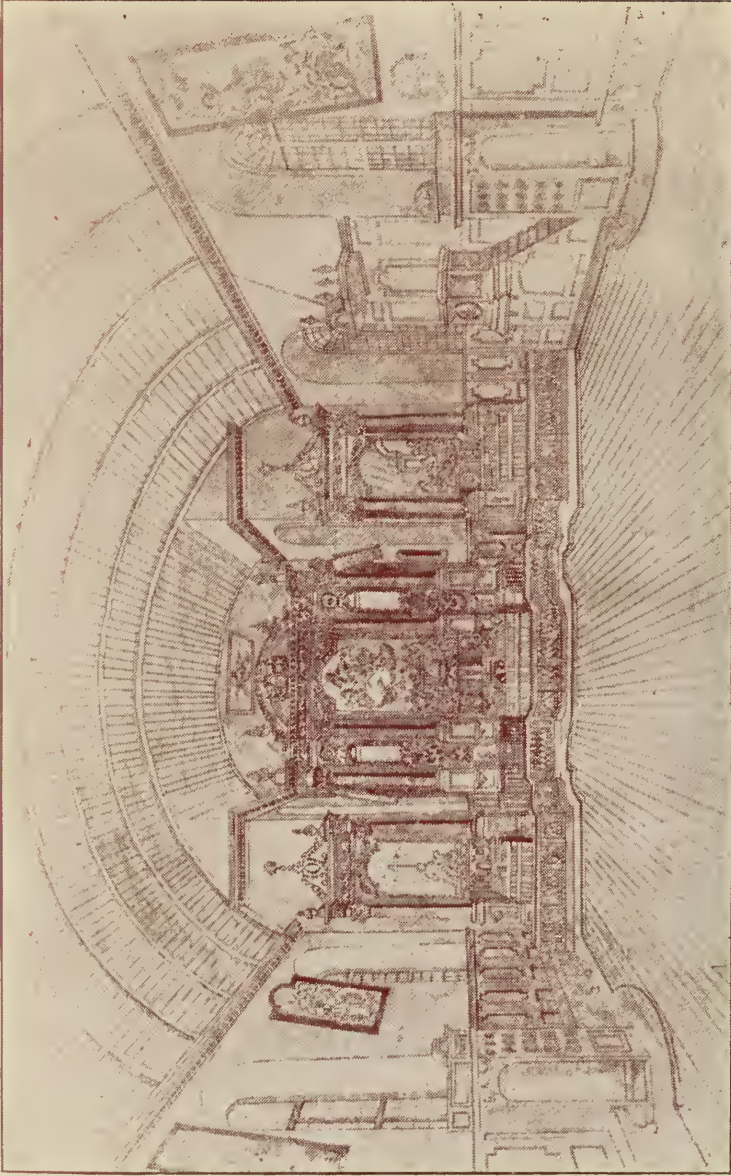
Le 15 novembre 1693, Monseigneur de St-Vallier écrivit au Père Provincial des Récollets, à Paris, ainsi qu'à son Conseil : “ J'espérais avoir la consolation de pouvoir vous mander cette année que votre église à la haute ville de Québec serait abso-

1. L'original de ce mandement est aux Archives de Versailles, Fonds H. Récollets.



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DES RÉCOLLETS

Après le siège de Québec



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DES RÉCOLLETS
Restaurée

lument achevée ; et elle l'aurait été sans doute par les soins très particuliers qu'en a pris le Père Commissaire que vous nous avez donné et dont je ne saurais vous dire tout le bien que je pense, sans les travaux, immenses par rapport à ce pays, que Messieurs de Frontenac et de Champigny ont fait faire en enfermant la ville de Québec pour la sûreté du pays ; mais vous apprendrez, l'année qui vient, que nous y aurons célébré solennellement la fête de saint François et de son titulaire, et qu'elle est une des plus belles que vous ayez en France. Il faut espérer que le couvent viendra ensuite ; en attendant on a tâché de mettre vos religieux plus commodément qu'ils n'ont été dans les commencements par l'augmentation d'un petit bâtiment. ”

Monseigneur de St-Vallier et l'Intendant Bochart de Champigny posèrent solennellement la première pierre de l'église des Récollets, le 14 juillet 1693.

En creusant sur la Place-d'Armes, en 1824, un ouvrier a déterré les deux plaques de plomb mises sous cette pierre, et sur lesquelles étaient gravées deux inscriptions latines dont voici la teneur en français¹.

D. O. M.

L'an du Seigneur 1693, le 14^e jour de juillet,
En la fête solennelle du Séraphique Bonaventure,
Innocent XII occupant le Siège du Souverain Pontife,
Sous le règne du roi très-chrétien
Louis XIV Le Grand,

1. Cette traduction a été publiée par la Revue du Tiers-Ordre, Montréal, déc., 1899 et janv. 1900.

A la gloire éternelle de Dieu,
 A l'honneur de la Vierge Mère de Dieu,
 A la louange du Séraphique Père François,
 Sous l'invocation expresse
 Du céleste Antoine de Padoue,
 L'Illustrissime et Révérendissime Seigneur, Seigneur
 Jean de la Croix de Saint-Vallier,
 Second Évêque de Québec,
 En vue de la réédification d'une nouvelle
 Église et d'une maison
 En faveur des Frères Mineurs Récollets
 Pour remplacer l'ancien couvent
 De Notre-Dame-des-Anges
 Des mêmes Frères, échangé et transformé en hôpital
 Par sa grande charité et piété,
 Après libre concession des mêmes Frères,
 Posa
 Cette première pierre
 De cette église et de ce couvent
 De saint Antoine de Padoue.

Sur le verso de la plaque on lisait :

L'assistait

Fr. Hyacinthe Perrault
 Commissaire Provincial de toute la mission
 Gardien du dit couvent, et de la construction
 Du nouvel édifice indigne promoteur.

La deuxième inscription est celle-ci :

D. O. M.

L'an du Seigneur 1693, le 14 juillet,
 Jour consacré au Séraphique (Bonaventure),

L'Illustrissime et très noble Seigneur
 Seigneur Jean Bochart de Champigny,
 Noroy, intendant de Justice, police et finances
 Royales pour toute la Nouvelle-France,
 Après avoir, dans son insigne charité à leur égard
 Concédé aux Frères Mineurs Récollets des Missions
 Canadiennes la terre et le fond de leur ermitage,
 Connu sous le nom de Notre-Dame de la Portioncule,
 Situé près de ses terres non loin de Québec,
 Comme un mémorial perpétuel de leur ancien
 Couvent actuellement consacré à l'usage des pauvres
 Leur a témoigné
 Sa bienveillante affection et sa munificence
 Par la pose de cette première pierre
 De leur nouvelle église dédiée à saint Antoine
 De Padoue
 Et de leur couvent de Québec.

Les années suivantes les travaux furent continués. Le nouveau couvent des Récollets s'éleva bientôt " tout vis-à-vis le château (du gouverneur). Leur église est belle. Elle est entourée en dedans d'une boiserie de noyer de huit à dix pieds de haut. . . La maison est bien bâtie. Le cloître est très beau, tout vitré, avec les armes de plusieurs particuliers¹. . ."

Charlevoix loue aussi la beauté de l'église : " Les Pères Récollets ont une grande et belle église qui leur ferait honneur à Versailles. Elle est proprement lambrissée, ornée d'une large tribune, un peu massive, et d'une boiserie bien travaillée qui règne tout au-

1. La Potherie — *Histoire de l'Amérique Septentrionale*.

tour . . . , c'est l'ouvrage de leurs Frères Convers. Enfin rien n'y manque, mais il faudrait en ôter quelques tableaux qui sont grossièrement peints; le Frère Luc en a mis de sa façon¹, qui n'ont pas besoin de ces ombres. La maison répond à l'église, elle est grande, commode, accompagnée d'un jardin spacieux et bien cultivé²."

Citons enfin un écrivain moderne, qui, en nous donnant une courte description du monastère de Saint-Antoine, nous en fournit aussi la topographie. L'église des Récollets " couvrait un espace dont les bornes est et ouest seraient aujourd'hui le centre du haut de la Place-d'Armes et l'extrémité sud-est du terrain occupé par le Palais de Justice. Elle était ornée de vitraux coloriés et de beaux tableaux dûs au pinceau du célèbre Frère Luc. La flèche de son clocher, que respectèrent les obus en 1759, était d'une pureté de lignes admirable. Le couvent . . . était contigu à l'église et formait avec celle-ci un carré parfait : au centre se trouvait la cour, qui était spacieuse et de forme régulière. Le clocher de l'église des Récollets s'élevait au point précis où se trouve aujourd'hui l'entrée principale du Palais de Justice. Tout le corps de l'édifice (l'église) était sur la Place-d'Armes. Le couvent qui lui était contigu était construit en grande partie sur la Place-d'Armes, en moindre partie sur le terrain du Palais de Justice et en moindre partie

1. Les tableaux du Frère Luc placés dans cette église furent apportés de Notre-Dame-des-Anges. Ce moine artiste n'a pas habité ce couvent, puisque, d'après le "Mortuologe des Récollets de St-Denys," il est mort à Paris le 18 mai 1685.

2. *Hist. Générale de la Nouvelle-France.*

encore sur le terrain de l'église anglicane¹. ”

Dans cette église furent inhumés quatre gouverneurs de la Nouvelle-France : Frontenac, de Callières, de la Jonquière et de Vaudreuil.

Dans leur couvent de Saint-Antoine de Padoue, appelé aussi le couvent du Château, les Récollets continuèrent leur vie de prière et de dévouement apostolique. De saints religieux vécurent dans ce monastère, plusieurs y terminèrent pieusement leur vie de labeur et de sacrifices.

Tout alla bien jusqu'au jour où les Anglais vinrent mettre le siège devant Québec. L'ennemi fit tomber sur la ville une pluie de fer et de feu. Le couvent et l'église des Récollets échappèrent à l'incendie, mais les dégâts furent cependant considérables.

Une vue de l'intérieur de l'église nous montre ce temple de Dieu tout délabré ; le toit est percé de larges ouvertures ; en maints endroits les murs sont détériorés ; les autels sont fort endommagés et le pavé est couvert de bancs renversés et de débris. Des curieux, des soldats considèrent cette église autrefois si belle, d'autres ramassent des morceaux de bois sans doute, tandis qu'un Récollet à genoux, dans le côté opposé, et les bras étendus, semble crier à Dieu que la désolation de l'abomination est dans son temple et le supplie de mettre un terme aux douleurs de Sion.

Quand les horreurs de la guerre furent passées, les Récollets restaurèrent leur église et leur couvent.

1. M. Ernest Gagnon. — *Le Palais de Justice de Québec*. — Appendice, no. 4, du : *Rapport général du Commissaire des Travaux Publics de la Province de Québec*. — 1897.

Mais une épreuve plus grande que les précédentes vint alors fondre sur eux et sur les Jésuites. Les nouveaux maîtres du pays leur firent défense de recevoir des sujets. On leur laissa seulement la liberté de demeurer chez eux jusqu'à leur extinction totale.

Un dernier malheur vint en 1696 rendre encore plus précaire l'existence des Récollets au Canada. Le 6 septembre 1796 un violent incendie se déclara sur la rue Saint-Louis. Des étincelles, emportées par un vent du sud-ouest tombèrent sur le clocher et sur le toit de l'église et du couvent des Récollets. Le feu prit et en quelques heures tout fut réduit en cendres.

Les religieux étaient alors presque tous chez les Dames Ursulines, occupés à préserver de l'incendie le monastère des filles de sainte Angèle.

Peu de choses, paraît-il, furent sauvées du couvent de Saint-Antoine. Il faut signaler pourtant la glorieuse bannière de Carillon.

Il y avait 103 ans que l'église des Récollets existait sur la Place-d'Armes. Après l'incendie les autorités civiles s'emparèrent du terrain. Des nivellements firent disparaître les derniers vestiges de la sainte demeure de nos premiers missionnaires.

Le monument du troisième centenaire de la foi, érigé sur la Place-d'Armes actuelle, rappellera lui aussi l'église et le couvent des Récollets, il fera revivre à jamais dans la mémoire de notre peuple le souvenir aimé de nos premiers missionnaires à l'endroit même où, par la volonté du vainqueur de 1760, prit fin leur existence au Canada.

CHAPITRE V

APPROBATIONS DU CARDINAL BÉGIN

ET DU DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE

Le Cardinal Bégin, Archevêque de Québec, n'a pas ménagé ses encouragements précieux au comité du monument ; Son Eminence a donné une approbation pleine et entière aux fêtes et les a honorées de son distingué patronage.

Nous avons déjà rapporté que dès le début, en février 1914, Monseigneur Bégin avait approuvé l'idée de célébrer le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada.

Le 3 décembre 1914, dans sa lettre à l'auteur de *Les Franciscains et le Canada*, lettre publiée en tête de cet ouvrage, Son Éminence manifestait une deuxième fois ses sentiments au sujet de notre glorieux tricentenaire.

“ Je vous remercie de l'attention que vous avez eue de me dédier votre ouvrage *Les Franciscains et le Canada*. Cet ouvrage, je l'apprécie d'autant plus qu'il est de nature à rappeler à notre peuple ses nobles origines, à l'attacher de plus en plus à la sainte Église catholique et à sa doctrine que les

vallants enfants de saint François d'Assise implantèrent dans nos contrées au prix de tant de lutttes et de sacrifices.

“ Les Pères Récollets furent, en effet, nos premiers missionnaires ; et cet ouvrage, qui est comme un monument élevé en leur honneur, est le récit de leurs travaux apostoliques au Canada, de 1615 à 1629

“ Vous esquissez, comme en une série de tableaux, l'arrivée, les premières impressions, les travaux immenses de nos premiers missionnaires. Nous y suivons jusque dans la région des Grands Lacs ces Récollets, véritables pionniers de la foi et de la civilisation, de 1615 à 1629. Leurs noms, à tous, brillent dans nos annales : car tous se montrèrent dignes de la mission qui leur avait été confiée.

“ Votre livre m'est particulièrement agréable en ce qu'il rappelle les commencements de notre belle Église de Québec. Dans vos pages, nous voyons arriver ici les premiers prêtres qui aient apporté à notre peuple encore au berceau les consolations de la religion. Un sanctuaire s'élève bientôt au pied du Cap Diamant. Le Dieu de l'Eucharistie y établit sa demeure ; de là, sous notre ciel canadien, les eaux salutaires des sacrements se répandent, la lumière de la foi y resplendit, la voix de la vérité s'y fait entendre : c'est l'Église de Québec, mère de toutes les Églises de l'Amérique du Nord, qui prend naissance, se fortifie, se développe et commence son œuvre de civilisation et de salut.

“ En nous rappelant ces débuts si pénibles, ces travaux si durs de la première heure, vous accom-



SON ÉMINENCE LE CARDINAL BÉGIN
Patron des fêtes

plissez un acte de justice envers les fondateurs de notre Église canadienne. Personne n'a le droit, chez nous, d'ignorer ou d'oublier les luttes et les souffrances au prix desquelles la foi a pris racine dans notre pays.

“Et il se trouve que votre ouvrage, en paraissant au début de l'an 1915, revêt un spécial caractère d'opportunité. Ce fut en 1615 que les Récollets vinrent ouvrir la mission du Canada. Le troisième centenaire de ces grands événements religieux s'imposera à l'attention de tous ceux qui se réjouissent et rendent grâces à Dieu de ces trois cents ans de foi reçue, conservée, développée et fortifiée. Il arrive donc au bon moment, votre ouvrage, pour faire revivre dans toutes les mémoires le souvenir de ces Pères Récollets, qui furent les premiers éducateurs de notre peuple dans la foi. C'est le premier monument élevé chez nous en l'honneur des fils de François d'Assise que, voilà trois siècles, le Vicaire de Jésus-Christ envoyait en nos pays lointains, pour y conquérir à l'Église et à Dieu ces contrées que Champlain, soldat de la France, venait de donner à sa patrie.”

En janvier 1915, Sir A.-B. Routhier, Président du comité général, et Monsieur C.-J. Magnan, secrétaire du même comité, adressèrent à Son Éminence la lettre suivante.

Éminence,

Une voix française et éloquente nous demandait en 1908 au pied du monument Laval : “ N'entendez-vous pas, à travers les trois siècles de votre existence

nationale, éclater et comme surgir de toutes les racines de votre sol, de tous les éléments de votre civilisation, de toutes les pages de votre histoire, de la profondeur même de vos humiliations et surtout de la grandeur de vos héroïsmes, n'entendez-vous pas, dis-je, éclater la triomphale parole de saint Jean : Et voici la victoire qui a vaincu le monde : notre foi !”

Éminence, il a paru à un groupe de citoyens, prêtres et laïques, réunis en comité, que le temps était venu de répondre à cette question. L'année 1915 se lève. Dans l'Europe ébranlée son regard rencontre des scènes d'horreur et de tristesse, il est vrai, mais chez nous, au Canada, elle paraît couronnée d'un siècle de paix et surtout auréolée de trois siècles de foi. 1915 marque pour notre pays un troisième centenaire de première importance, celui de l'établissement de la foi au Canada par les Récollets en 1615. 1608, date de fondation, date de naissance, est une date inoubliable pour tout cœur canadien-français ; 1615, date de foi, date de salut, est pour nous une date mémorable et plus sacrée.

1615-1915. Ce troisième centenaire rappelle à votre Éminence et à tout notre peuple l'année qui vit naître, sur les bords de notre grand fleuve, la noble Église de Québec, votre Église Éminence, dont 1915 nous invite à retracer les origines pures, la destinée glorieuse, la prodigieuse fécondité, l'inviolable attachement à la chaire de Pierre. C'est votre Église, Éminence, qui est appelée à célébrer ses trois cents ans d'existence, à se glorifier à juste titre de trois siècles de foi indéfectible.

Il nous a semblé qu'un tel événement ne pouvait passer inaperçu. Il nous a semblé aussi que c'était pour nous un devoir de reconnaissance, de nous rappeler les ouvriers de la première heure, les vaillants Récollets, qui vinrent au Canada en 1615, envoyés par le Vicaire du Christ, pour établir cette Église Canadienne, à laquelle, Éminence, vous faites grand honneur.

Les travaux de nos premiers missionnaires furent obscurs, pénibles, mais combien féconds et combien méritants. Le temps nous semble venu de glorifier ces vaillants apôtres et avec eux leur œuvre : notre foi catholique.

Le comité général, réuni il y a quelques mois pour préparer la célébration du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada par les Récollets, nomma une commission spéciale chargée d'étudier le projet d'un monument commémoratif. Cette commission a accompli sa tâche. Un plan, qui sera présenté à votre Éminence, a été adopté. Il reste à la commission de rencontrer le coût de ce monument qui fera honneur à votre ville épiscopale, à notre foi et à nos premiers missionnaires. Le Conseil de ville de Québec a hautement apprécié le monument et accordé une large subvention.

Aujourd'hui, c'est le mot qui consacrera devant l'opinion publique notre entreprise, c'est la bénédiction qui la fécondera, c'est l'appui qui la fera réussir, que nous venons demander à votre Éminence.

Connaissant votre vénération pour nos premiers missionnaires, qui, selon vos propres termes, ont tracé en notre sol " les premiers sillons si noblement

arrosés de leurs sueurs et de leur sang," sachant combien vous estimez tout ce qui peut contribuer à retracer les gloires passées, à augmenter l'éclat déjà si grand de l'Église de Québec, nous nous présentons devant votre Éminence, assurés de recevoir avec sa bénédiction, l'encouragement et l'approbation hautement appréciés.

Que Votre Éminence daigne agréer les vœux que tout le comité forme pour la prospérité de l'Église de Québec, la conservation et le bonheur de son vénéré et si dévoué pasteur.

De Votre Éminence, les très respectueux serviteurs.

A.-B. ROUTHIER,

Président du comité général.

C.-J. MAGNAN,

Secrétaire du comité général.

Son Éminence répondit, le 18 février, par la lettre suivante.

Archevêché de Québec,

le 18 février 1915.

A l'honorable Sir A.-B. Routhier,

Grand' Croix de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand,
Président du Comité des fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada.

Monsieur le Président,

Vous vous préparez à célébrer, dans le cours de cette année, le troisième centenaire de l'établissement de la foi et de l'Église catholique au Canada : je ne puis que bénir et encourager cette noble,

chrétienne et patriotique initiative de votre comité d'organisation. Rien ne saurait mieux remettre en lumière les gloires religieuses de notre passé et nous faire aimer notre sainte religion et la patrie canadienne.

Vous voulez donner à notre peuple fidèle l'occasion de remplir envers Dieu l'impérieux devoir de la reconnaissance pour l'inappréciable bienfait de la foi ; vous voulez glorifier, et à juste titre, les fils de saint François d'Assise qui furent les instruments dont Dieu se servit pour inaugurer en notre pays le culte catholique et diriger les premiers pas de notre Église naissante.

Ce sera une fête solennelle d'actions de grâces au Seigneur, pour trois cents ans de foi reçue, conservée et développée ; un monument sera élevé pour en perpétuer le souvenir. En remplissant aussi pieusement que possible ce devoir de gratitude envers l'Auteur de tout bien, notre Canada accomplira un de ces actes qui honorent un peuple, qui lui obtiennent pardon et miséricorde et attirent les bénédictions divines. Cet acte de religion contribuera grandement à la glorification de l'Église qui n'a cessé de veiller sur notre pays avec une tendresse vraiment maternelle depuis trois siècles.

Coïncidence digne de remarque : tandis que le fléau de la guerre exerce ses ravages en Europe, que le sang coule à flots sur les champs de bataille et que la mort y fait des milliers de victimes, le Canada voit s'achever un siècle de paix avec les États-Unis et trois siècles de fidélité à l'Église de Dieu. La rencontre de tels événements doit nous

faire estimer davantage la grandeur des bienfaits reçus et nous rendre plus pressant le besoin d'en remercier le divin Maître publiquement et du fond de nos cœurs.

Il m'est particulièrement agréable, comme archevêque de Québec, de bénir votre très louable projet. Comme vous le dites si bien, ce troisième centenaire rappelle "à tout notre peuple l'année qui vit naître sur les bords de notre grand fleuve la noble Église de Québec, dont 1915 nous invite [à retracer les origines pures, la destinée glorieuse, la prodigieuse fécondité, l'inviolable attachement à la Chaire de Pierre." C'est, en effet, en 1615, qu'arrivèrent à Québec les premiers prêtres qui aient apporté à notre peuple encore au berceau les consolants et réconfortants secours de notre sainte religion. C'est en cette même année que la première église fut construite à Québec et c'est de notre cité que rayonne dès lors sur l'Amérique du Nord la vivifiante lumière de la foi. Ce petit grain de sénevé, jeté sur nos rives du Saint-Laurent, a grandi ; il a étendu et multiplié ses rameaux et a donné naissance à une centaine de diocèses florissants.

En commémorant par des fêtes solennelles et par l'érection d'un monument ces chrétiennes origines et ce passé glorieux, vous contribuerez puissamment à rendre plus vive encore la foi de notre peuple. Le monument projeté sera un témoignage public et durable de notre irrévocable attachement à la doctrine de l'Église et de notre entière soumission au Souverain Pontife, Vicaire de Jésus-Christ.

C'est pourquoi, je souhaite vivement que, malgré

les tristesses de l'heure actuelle, le succès le plus complet couronne vos efforts. Les membres du clergé feront, je n'en doute pas, tout leur possible pour vous aider à glorifier les apôtres de la première heure dont ils sont les dignes successeurs.

Veillez agréer, cher Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en Notre Seigneur.

*+ L. N. Card. Bégin,
arch. de Québec*

Son Excellence le Délégué Apostolique a donné aussi, et sans restriction aucune, sa haute approbation aux fêtes du troisième centenaire de la foi au Canada.

En janvier 1915 le comité écrivit à Monseigneur Stagni.

Excellence,

Aux premiers jours du Canada, quand nos premiers missionnaires quittaient la France pour venir établir en notre pays la foi catholique, ils avaient coutume d'aller, avant leur départ, s'agenouiller devant le Nonce Apostolique auprès du roi très chrétien, pour recevoir, avec ses encouragements et ses conseils, la bénédiction de leurs personnes et de leur apostolat futur.

Aujourd'hui, qu'il est question de célébrer le plus dignement possible le troisième centenaire

de l'établissement de la foi au Canada, les soussignés, avant de se mettre définitivement à l'œuvre pour organiser les fêtes projetées, tiennent à imiter les Récollets, nos premiers missionnaires, et se rendent auprès du Délégué Apostolique dans la France d'Amérique pour solliciter le mot qui encourage, la parole qui approuve, la bénédiction qui donne le succès.

Il y aura trois siècles, en juin 1915, que des Pères Récollets sont venus au Canada pour organiser le culte catholique dans la colonie, fondée sept ans plus tôt, par l'immortel Champlain et pour répandre la vraie foi parmi les indigènes de ces contrées. En juin 1915, il y aura donc trois siècles que l'Église canadienne aura commencé sa glorieuse destinée. Quels progrès en trois siècles ! En 1615, à Québec, des fils de François d'Assise, apôtres vaillants et généreux mais peu nombreux, une pauvre et bien humble chapelle, quelques catholiques venus de France, et dans l'étendue immense de notre vaste pays des sauvages nombreux, vivant sans foi ni lois, adonnés à toutes les erreurs, à toutes les superstitions.

En 1915, des millions de fidèles amoureusement unis au successeur de Pierre, des prêtres par milliers, d'innombrables églises, des évêques et archevêques nombreux, un Prince de l'Église, et un représentant autorisé du Vicaire même du Christ, dont la sagesse, la science et les vertus ajoutent encore au lustre de notre Église canadienne.

Il nous semble que les catholiques du Canada doivent à Dieu et à l'Église, se doivent à eux-mêmes, de célébrer avec éclat le troisième centenaire de l'établissement de la foi en ce pays. Il nous semble



SON EXCELLENCE MGR P.-F. STAGNI
Délégué Apostolique

qu'il n'est pas permis de laisser passer un tel anniversaire sans faire monter vers Dieu, auteur de toute grâce les accents de notre foi reconnaissante.

Dans ce but, un comité de catholiques, prêtres et laïques, a été formé, des projets de fêtes ont été élaborés, et maintenant qu'il s'agit de se mettre résolument à l'œuvre, non plus comme nos premiers missionnaires pour établir la foi mais pour en célébrer les bienfaits trois fois séculaires, nous éprouvons comme eux le besoin de recevoir les encouragements et la bénédiction du représentant du Souverain Pontife.

Le comité des fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada se fera un devoir de faire connaître à votre Excellence les décisions qu'il prendra en vue de célébrer dignement un tel anniversaire.

Dès aujourd'hui, qu'il nous soit permis de porter à votre connaissance un des projets déjà mis à l'étude et définitivement adopté.

Pour exprimer notre gratitude envers Dieu et notre vénération pour nos premiers missionnaires, il a été décidé d'ériger à Québec, berceau de notre foi, un monument qui redira et notre attachement à l'Église catholique et notre reconnaissance envers les Récollets.

Et notre désir, Excellence, serait de voir tous les membres du clergé, sans exception, offrir une minime offrande pour aider à l'érection de ce monument, lequel sera comme une manifestation de la foi dont le clergé est le gardien et le promoteur, et comme aussi une glorification de nos premiers missionnaires dont il continue l'œuvre rédemptrice

et libératrice. Grâce au concours de chacun le monument serait l'œuvre de tous sans être pour personne une occasion de frais par trop onéreux.

Le comité prie humblement et respectueusement Votre Excellence de bénir son projet. Cette bénédiction lui permettra de mener à bonne fin l'œuvre entreprise pour la plus grande gloire de Dieu et pour l'exaltation de l'Église canadienne par la glorification des premiers apôtres de notre pays.

Le comité est persuadé que le concours très apprécié de votre Excellence suscitera de nombreuses et généreuses adhésions.

Béni, encouragé, aidé par votre Excellence, le comité des fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada, poursuivra son œuvre avec la certitude du succès.

Les soussignés sont heureux de pouvoir se dire, de votre Excellence, les très dévoués et très respectueux serviteurs.

A.-B. ROUTHIER,

Président du comité général.

C.-J. MAGNAN,

Secrétaire du comité général.

Voici la très belle réponse faite par Son Excellence.

Ottawa, le 15 janvier 1915.

A l'honorable Sir A.-B. Routhier,

Président du comité des fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada.

Monsieur le Président,

Je suis heureux de rendre tout d'abord hommage à la religieuse délicatesse du sentiment qui a porté

le comité, dont vous êtes le très distingué Président, à demander la bénédiction du Délégué du Saint-Siège, dès le début de vos travaux, pour la préparation des fêtes projetées à l'occasion du troisième centenaire de l'arrivée des Récollets au Canada.

Par cette démarche, vous êtes fidèle à la tradition établie dès l'origine par les missionnaires, qui s'inclinaient à Paris sous la bénédiction du Nonce Apostolique, au moment de s'embarquer pour les lointaines régions de la Nouvelle-France. Cette noble coutume fut ensuite puissamment confirmée par le Vénérable Évêque François de Montmorency-Laval, qui demandait la consécration épiscopale au représentant du Saint-Père, et unissait ainsi plus étroitement sa jeune Église de Québec au centre indéfectible de toute vie catholique ici-bas.

Je vous félicite encore de la haute inspiration qui vous porte à commémorer très solennellement le troisième centenaire de l'établissement de la foi en ce pays ; car, cet événement, de proportions si modestes aux regards des hommes, a cependant exercé une influence capitale sur les destinées des peuples de l'Amérique du Nord.

Dans l'œuvre gigantesque d'évangélisation qui commençait au mois de juin 1615, les fils de saint François, les premiers, ont eu l'honneur et le mérite d'apporter " le secours de leur grande vertu. " Le souffle séraphique qui animait les Pères Denys Jamet, Jean Dolbeau et Joseph Le Caron, leur a donné d'être les guides spirituels des fondateurs de la colonie naissante, et les prémices des missionnaires parmi les tribus sauvages. Aussi, bien qu'ils ne

fussent qu'un petit nombre de religieux, *pusillus grex*, toutefois, l'ambition de leur apostolat n'allait à rien moins qu'à conquérir à Jésus-Christ et à l'Église la moitié d'un continent, plongé dans les antiques erreurs du paganisme.

Ce qui n'était alors qu'un rêve sublime, est devenu, depuis plusieurs années déjà, une glorieuse réalité.

En effet, les missionnaires réguliers et séculiers, partis de Québec, ont suivi les grands fleuves, parcouru les forêts inexplorées, traversé les immenses plaines, en portant dans leur cœur l'amour de Jésus-Christ, et sur leurs lèvres les paroles de la vie éternelle. Depuis les plages de la Baie d'Hudson, jusqu'aux possessions espagnoles du Golfe du Mexique, ils ont semé le bon grain de l'Évangile, et sur leurs pas se sont levées des chrétientés devenues aujourd'hui les florissantes Églises de la Puissance du Canada et de la République des États-Unis. La gloire du Seigneur a apparu sur elles, et maintenant — pour ne parler que de votre Patrie — elles resplendissent avec leur hiérarchie régulièrement constituée, avec leurs prospères institutions d'enseignement, avec la multitude des fondations charitables où s'abritent toutes les infirmités humaines, avec le rayonnement de la vertu surnaturelle dans la société tout entière.

Pour établir et fonder le règne de Jésus-Christ sur ce continent, les martyrs ont dû verser leur sang, les vierges donner leurs prières et leurs immolations, les confesseurs sacrifier la plénitude de leurs forces dans des fatigues quotidiennes et toujours renaissantes.

Toutefois, si tant de généreuses semences ont pu s'épanouir en une opulente moisson, c'est qu'elles ont sans cesse puisé la richesse de leur sève dans le filial attachement qui a uni les Pasteurs et les fidèles au Vicaire de Jésus-Christ. Ce dévouement de l'Eglise du Canada à la Chaire de saint Pierre ne s'est jamais démenti au cours de trois longs siècles ; et les augustes Pontifes Pie IX, Léon XIII et Pie X se sont plu, dans leur paternelle bonté, à le glorifier par la magnificence de leurs éloges.

Il est donc vraiment juste de rendre grâces à Dieu pour tant de bienfaits accordés au labeur des ouvriers apostoliques en ce pays.

Il est aussi utile de transmettre à la postérité un souvenir impérissable de la naissance de l'Eglise aux bords du Saint-Laurent, non seulement par des œuvres de science et d'érudition, mais encore par un monument, où le grand art religieux redira, par le bronze et le marbre, dans un langage compris de tous, l'héroïque histoire de la propagation de l'Évangile dans la Nouvelle-France.

Ce sera comme une évocation permanente d'un passé de gloire, qui servira dans l'avenir les intérêts de la foi catholique au sein de nos fidèles populations. Ce monument publiera la charité de l'Église qui a veillé sur le berceau " de la noble nation canadienne " et qui n'a cessé de la protéger avec amour dans son heureux développement à travers les âges. Ce rappel de la tendresse de l'Église et des fortes vertus des anciens provoquera chez les jeunes générations cette émulation sainte, qui s'attache d'autant plus fidèlement aux œuvres d'autre-

fois, qu'elle les enrichit chaque jour de perfections nouvelles ; ainsi la Tradition et le Progrès se donnent amicalement la main pour assurer le vrai bonheur des peuples, par le double rapport des richesses morales et matérielles des temps anciens et des temps nouveaux.

C'est donc avec bonheur que je bénis le comité et son projet d'un monument qui sera érigé à Québec en l'honneur des premiers missionnaires Récollets. Je ne doute pas qu'il soit, selon vos désirs, promptement élevé par la reconnaissante libéralité de tous les membres du clergé canadien, héritiers et continuateurs de l'œuvre d'évangélisation, inaugurée, il y a trois siècles, par ces hérauts de la foi catholique.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

+ Fr. P. F. Staque O. S. M.
Archevêque d'Aquila
Del. Ap.

CHAPITRE VI

ADHÉSIONS ÉPISCOPALES

Après avoir porté à la connaissance de son Éminence le Cardinal Bégin et de son Excellence le Délégué Apostolique, le projet de célébrer dignement le troisième centenaire de la foi au Canada, après avoir sollicité et obtenu leur approbation et leurs encouragements paternels, le comité d'organisation entra en relation avec l'épiscopat canadien.

A chacun de nos vénérés archevêques et évêques, la lettre suivante fut adressée.

Québec, 5 février 1915.

Monseigneur,

Établi par l'Esprit-Saint pour être le dépositaire et le gardien de la foi dans cette portion du troupeau fidèle confié à vos soins, vous êtes toujours porté à encourager ce qui peut faire aimer cette foi sainte, en rehausser l'éclat, en développer la vie dans les âmes.

Dès lors, nous sommes assurés que Votre Grandeur bénira le projet formé par un comité de catholiques de Québec, prêtres et laïques, sous le distingué patronage de son Éminence le Cardinal Bégin, avec la haute approbation de son Excellence le Délégué Apostolique, de célébrer en 1915 le troisième centenaire de l'arrivée de nos premiers missionnaires et de l'établissement de la foi et du culte catholique au Canada.

Champlain, que nous vénérons tous comme le père de notre patrie, comme le fondateur de ce pays, avait établi à Québec en 1608 la colonie de laquelle est sorti le peuple canadien. Mais, privée de toute assistance religieuse, le brave fondateur, doublé d'un chrétien zélé, trouvait, et avec raison, son œuvre imparfaite, quand l'arrivée à Québec en 1615 de quatre Récollets, revêtus de l'autorité qui fait les apôtres légitimes, couronna son entreprise.

Aussitôt le culte fut organisé au sein de la colonie, une chapelle fut construite et dès lors le saint sacrifice y fut offert.

Dès 1615 aussi, les vaillants apôtres ouvrirent des missions parmi les Sauvages, notamment chez les Montagnais du Saguenay et les Hurons des Grands Lacs.

Bref l'Église Catholique inaugura en 1615 dans notre pays cette ère de prospérité religieuse qui fait honneur aux ouvriers de la première heure comme à ces illustres et grands évêques qui, depuis le saint et vénérable de Laval jusqu'à nos jours, ont gouverné avec sagesse l'Église canadienne et

dirigent encore avec tant de dignité la portion du troupeau qui leur a été confiée par l'Esprit-Saint.

Le bienfait de la foi catholique est si grand, que vous estimerez et mieux que nous, en raison même de votre charge épiscopale, le devoir des catholiques du Canada de faire monter, très solennel, l'hymne de la reconnaissance, vers Dieu auteur de tout bien.

Sur tous les points de notre pays il convient d'organiser des fêtes, mais particulièrement et avec raison à Québec, berceau de la foi pour le Canada.

Le projet qui nous paraît devoir mériter davantage de fixer l'attention de Votre Grandeur est celui d'un monument, qui resterait comme le témoignage de notre gratitude envers nos premiers missionnaires, serait un nouveau et perpétuel témoin de la foi vive et ardente de notre peuple et demeurerait comme une preuve tangible du zèle pastoral de nos évêques à garder intact le dépôt sacré de la foi. Il serait aussi un hommage solennel d'amour et de fidélité à notre mère l'Église et un moyen de lui attirer de nouvelles conquêtes.

Tel que projeté, ce monument représentera la foi montrant à tous le signe de la rédemption ; retracera les noms de nos premiers missionnaires ; rappellera leur arrivée à Québec, la première messe dite par eux sur l'île de Montréal, et la fondation de la mission huronne.

Ce monument, à ériger au berceau même de la foi en notre pays, devrait être l'œuvre de tous les catholiques du Canada, et plus spécialement du clergé canadien qui s'honorerait ainsi en honorant nos premiers apôtres dont il continue l'œuvre de salut.

Nous avons confiance que Votre Grandeur et tous vos vénérables et vénérés collègues de l'épiscopat canadien nous aideront à réaliser ce projet, et qu'en 1915 l'Église canadienne toute entière pourra célébrer avec enthousiasme, en glorifiant ses premiers apôtres, sa naissance, sa croissance, sa survivance, ses gloires passées, ses triomphes à venir.

Les soussignés prient Votre Grandeur d'agréer l'assurance de leur très profonde vénération et de leur entier dévouement.

A.-B. ROUTHIER,
Président du comité général.

C.-J. MAGNAN,
Secrétaire du comité général.

Comme on va pouvoir s'en convaincre, un bon nombre de nos évêques répondirent ; leurs lettres vinrent, les unes après les autres, confirmer le comité dans la voie où il était entré et le porter à poursuivre avec confiance sa noble et patriotique entreprise. Nous allons citer ces lettres de nos chefs spirituels dans l'ordre de leurs dates respectives.

Évêché de Chicoutimi, 8 février 1915.

Monsieur C.-J. Magnan,
Secrétaire général du comité pour le monument
de l'établissement de la foi, Québec.

Monsieur le Secrétaire,

Je regrette que les circonstances financières que m'a faites l'incendie de 1912 ne me permettent

que d'offrir le denier du pauvre pour l'œuvre religieuse et nationale à laquelle vous consacrez si généreusement votre dévouement. Ci-inclus vous trouverez mon humble obole.


Je voudrais que ma bourse fût aussi large que mon cœur quand il s'agit d'honorer les vaillants missionnaires qui établirent la foi au Canada et qui évangélisèrent avec tant de zèle les Sauvages, notamment les Montagnais du Saguenay. C'est donc un devoir pour tous les catholiques du Canada, et pour nous en particulier, de faire monter, très solennel, l'hymne de la reconnaissance, vers Dieu, auteur de tout bien. Et c'est avec raison que vous avez formé le projet d'organiser des fêtes à Québec, berceau de la foi au Canada. Le monument que vous élèverez, sur le théâtre même des travaux des bons Pères Franciscains, restera comme un témoignage de gratitude envers nos premiers missionnaires. Il sera un perpétuel témoin de la foi vive de notre peuple, et demeurera comme une preuve tangible du courage héroïque qui fit briller sur nos rives les lumières de la foi, et du zèle qui en a conservé le dépôt sacré. " Il publiera la charité de l'Église qui a veillé sur le berceau de la nation canadienne-française, et qui n'a cessé de la protéger avec amour dans son heureux développement à travers les âges. "

Il est donc juste que l'érection de ce monument soit l'œuvre de tous les catholiques et spécialement du clergé canadien qui continue l'action si bien commencée à l'origine du pays par le zèle de nos missionnaires Franciscains. Je suis donc heureux

de bénir le projet que vous avez formé de commémorer le troisième centenaire de l'envoi de nos premiers missionnaires et de l'établissement de la foi au Canada.

En vous souhaitant succès, je vous prie d'agréer l'assurance de mon entier dévouement en Notre Seigneur.

*+ Michel - Thomas,
Evêque de Chicoutimi*



Saint-Albert, le 12 février 1915.

Monsieur C.-J. Magnan, secrétaire,

Québec.

Bien cher Monsieur,

J'accuse réception de votre circulaire datée du 5 de ce mois, touchant le projet de célébrer solennellement le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada ; je ne puis qu'applaudir à ce projet, qui sera l'hymne d'actions de grâces de tout le pays pour le bienfait inappréciable reçu il y a trois cents ans. Je m'associe donc bien volontiers à vous, et si les circonstances me le permettent, je

me ferai un vrai plaisir d'être présent à Québec, à cette occasion.

Croyez-moi, bien cher Monsieur,

Votre tout dévoué en N. S. et M. I.

+ Emile J. Lepage
Archevêque d'Edmonton

Saint-Hyacinthe, le 13 février 1915.

Sir A.-B. ROUTHIER,

Président des fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada, Québec.

Monsieur le Président,

Avec autant de foi que d'éloquence, votre belle lettre du 5 du courant expose un projet qui réjouira tous les cœurs catholiques et canadiens. Aussi suis-je heureux de lui donner mon approbation la plus entière et mon plus chaleureux encouragement.

Commémorer, en effet, par de grandes fêtes, l'établissement de la religion catholique au Canada, le zèle et l'héroïsme de nos premiers missionnaires, la constance trois fois séculaire de notre peuple dans la vraie foi, c'est remercier Dieu comme il convient de l'inestimable don qu'il nous a fait et des bienfaits sans nombre dont il nous a comblés.

Le monument que vous élèverez à cette occasion sera comme un ex-voto national. Il dira à Dieu notre reconnaissance et notre gratitude. Il dira à notre peuple combien Dieu a été bon de nous donner ce trésor incomparable de la foi et de nous le con-

server au milieu de tous les périls et de tous les dangers de trois siècles de vie et de combats. En évoquant les gloires du passé, il appellera sur notre peuple les bénédictions fécondes, qui nous aideront à continuer le bon combat de la foi.

C'est donc de tout cœur, Monsieur le Président, que je loue votre projet et que je le bénis, vous souhaitant tout le succès que mérite votre entreprise. Tous, j'en suis convaincu, se feront un devoir de répondre à votre appel. Pour ma part, je vous prie de recevoir dès maintenant mon obole (\$100.00), que je vous envoie sous ce pli.

Agréé, Monsieur le Président, avec l'expression de ma haute considération, l'assurance de mon entier dévouement en Notre Seigneur.

+ A. N. E.

De Saint-Hyacinthe

Mission, Texas, 20 février 1915.

A Sir A.-B. ROUTHIER, Président,
et à Monsieur C.-J. Magnan, Secrétaire.

Chers Messieurs,

L'idée d'ériger un monument pour commémorer le troisième centenaire de l'arrivée de nos premiers missionnaires à Québec en 1615, et par conséquent de l'établissement de la foi dans notre chère patrie

canadienne, est excellente, et je vous félicite de la promouvoir avec tant de zèle.

Nous ne sommes pas de ceux qui disent : "Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire." Nous, nous sommes fiers de la nôtre qui est si belle et si pure dans ses origines et ses développements. Nous n'avons jamais rejeté la pierre angulaire qui est le Christ, et la moisson, sortie des premières semences de l'Évangile fécondées par le sang, est immense et riche des œuvres de la vieille foi des aïeux.

C'est donc un devoir très doux pour nous de faire mémoire de l'œuvre sainte des premiers messagers de l'Évangile, et je ne puis qu'approuver chaudement votre projet, malgré la misère de ce temps de guerre.

Dès mon retour à Saint-Boniface, je vous enverrai bien volontiers ma contribution.

Veillez croire, chers Messieurs, à toute mon estime, et recevez une bénédiction de choix.

Adélard
S. M. C. arch. de
S. Boniface

Saint-Boniface, 8 avril 1915.

Monsieur C.-J. Magnan, Québec.

Cher Monsieur Magnan,

Pour donner suite à ma promesse faite dans ma lettre du vingt février dernier, je vous envoie, ci-

inclus, un chèque de cent piastres pour le monument du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada.

Vous souhaitant plein succès pour votre belle entreprise, qui est une grande œuvre de foi et de patriotisme, je vous bénis bien cordialement.

ADÉLARD, O. M. I.

Archevêque de Saint-Boniface.

Montréal, 23 mars 1915.

Sir Adolphe-B. Routhier, Québec.

Cher Sir Adolphe,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre qui me fait part du projet, formé par un comité de catholiques, de célébrer, par l'érection d'un monument, le troisième centenaire de l'arrivée des Récollets à Québec. A la suite de Son Éminence le cardinal Bégin, je suis heureux d'y donner ma très cordiale approbation. Ce sera un hommage de juste admiration rendu par le peuple canadien au zèle héroïque de nos premiers missionnaires. Ce sera aussi un acte de gratitude envers Dieu qui a tant fait pour notre bien aimé pays : *Non fecit taliter omni nationi.*

Je vous prie d'agréer, avec ma modeste contribution, mes vœux de succès et l'assurance de mes bien dévoués sentiments.

A. Adélarde

Évêché des Trois-Rivières, 23 mars 1915.

Sir A.-B. Routhier,

Président du comité général des fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada.

Monsieur le Président,

Célébrer l'anniversaire trois fois séculaire de l'établissement de la foi chrétienne en ce pays, est une idée à la fois religieuse et patriotique. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que, malgré les troublants événements du jour, on s'apprête de tous côtés à seconder votre généreux projet, et à donner à ces solennités le lustre convenable.

Ce troisième centenaire fait suite à celui de la fondation de la colonie, célébré en 1908 ; il en est le complément obligé. Sans la religion, en effet, l'œuvre politique de Champlain aurait été inégale à sa pensée et vraiment informe. Par-dessus tout, cet homme illustre voulait une Nouvelle-France catholique, un pays sincèrement chrétien. Comment nous, les heureux bénéficiaires de cette grande pensée, pourrions-nous n'être pas réjouis de ce que, à trois cents ans de distance, nos regards et nos cœurs soient ramenés avec amour à cette source si noble et si pure de notre vie nationale.

L'histoire de notre pays est pleine des bienfaits signalés que la religion a semés sous nos pas, depuis notre berceau, providentiellement jeté au milieu de la forêt, jusqu'à la borne si distante de notre développement dans les vastes domaines de l'Amérique septen-

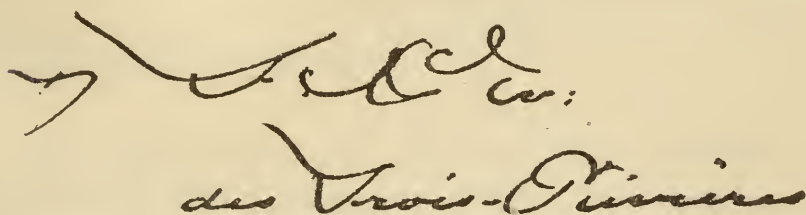
trionale. Elle a béni l'immense théâtre livré à notre activité, et l'a rendu fertile en toutes sortes d'œuvres bienfaisantes. Elle a communiqué à notre peuple le dévouement dans le bien, l'héroïsme dans l'apostolat, la constance dans l'épreuve, l'énergie dans la lutte, l'intrépidité dans les combats, la magnanimité dans les succès, la noblesse et la justice en tous ses sentiments, ses aspirations et ses actes. Aussi, avec quelle sérénité et quelle gloire s'est-il élevé sur l'horizon du monde ! Fils de la France apostolique, il s'est lui-même fait apôtre, et n'a ambitionné rien de moins que de répéter en Amérique le rôle incomparable de la Fille aînée de l'Église. Bien des obstacles étaient à vaincre pour cela, il les a surmontés ; bien des sacrifices s'imposaient, il les a généreusement accomplis ; bien des malheurs même devaient être subis, avec une admirable constance il en a porté le poids et savouré l'amertume. Et puisque des peuples comme des individus, il est vrai de dire qu'ils trouvent la vie dans la mort, l'abondance du fruit dans la souffrance de la germination, c'est à travers des épreuves cruelles et multipliées que la Nouvelle-France s'est procuré cette abondante moisson d'œuvres et d'institutions qui font sa richesse, ce diadème de noblesse, d'honneur et de dignité, qui fait proclamer partout sa gloire.

O sainte religion catholique, tu as été vraiment le guide, le protecteur, le soutien de mon pays ! Tu as été pour lui la force, la consolation, l'âme et la vie. Puisse-t-il ne jamais te renier, ni même t'oublier !

Pour commémorer l'événement de 1615, vous croyez juste, Monsieur le Président, d'élever un monument qui parle aux yeux en même temps qu'aux âmes, et qui redise à tous quels ont été en ce pays les pionniers de la foi. Je suis bien d'avis que ce qui est si profondément gravé dans les cœurs, le soit aussi dans le marbre. C'est une légitime reconnaissance et une garantie de plus de la pérennité du souvenir et de l'efficacité de l'exemple.

Veillez trouver sous ce pli mon offrande dans ce but. Ce n'est qu'une obole, il est vrai : les pauvres n'ont que cela à donner ; mais comme ils savent parfumer leur obole de joie, d'amour et de gratitude !

Agréez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en Notre Seigneur.



J. A. C. C.
des Trois-Rivières

Sept-Iles, 15 avril 1915.

Sir A.-B. Routhier, Président du comité général.

Monsieur le Président,

Perdu dans les brumes et les glaces du Labrador, je n'ai reçu que ces jours derniers votre lettre circulaire relative au projet de célébrer par des fêtes

solennelles et l'érection d'un monument commémoratif le troisième centenaire de la fondation de l'Église canadienne.

J'applaudis, vous comprenez, de tout cœur, à cette œuvre religieuse et patriotique qui reçoit, j'en suis sûr, de tout le Canada catholique, le plus parfait accueil. Je bénis tous ceux qui s'y dévouent et souhaite plein succès à votre noble entreprise.

Je joins sous ce pli une modeste offrande, regrettant que les revenus d'un missionnaire ne puissent lui permettre de se montrer plus généreux.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

+ Gustave, Evêque de Lima
Vicaire apostolique du Goff. S. Laurent

CHAPITRE VII

ADHÉSIONS ÉPISCOPALES

Les lettres de nos évêques citées précédemment, et celles qui vont suivre, mettent parfaitement en évidence l'importance du troisième centenaire qu'on se préparait à célébrer en terre canadienne.

Mont-Laurier, 20 avril 1915.

Cher Monsieur le Juge,

J'ai reçu, en son temps, la lettre circulaire du comité chargé d'organiser les fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la foi dans notre pays.

J'envoie à Monsieur le Trésorier l'humble obole de *l'évêque du Nord*.

A vous-même, Monsieur le Juge, qui êtes le digne Président de ce comité, je tiens à adresser un mot d'adhésion au projet de ces fêtes. Je leur souhaite tout le succès et l'éclat possible.

Que cet acte solennel de reconnaissance attire les bénédictions de Dieu sur notre peuple et assure

un accroissement nouveau à l'arbre de la foi, planté, il y a trois cents ans, dans notre terre canadienne.

Agréez, mes respectueuses salutations et croyez-moi, Monsieur le Juge, votre tout dévoué serviteur.

F. X. Evêque de Mont-Laurier

Mont-Laurier, 20 avril 1915.

Monsieur J.-T. Lachance,

Trésorier du comité du monument, Québec.

Cher Monsieur,

Je vous envoie, sous ce pli, dix piastres comme contribution à l'érection du monument du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada.

Votre tout dévoué serviteur.

F.-X. Evêque de Mont-Laurier.

Saint-Boniface, 23 mars 1915.

Monsieur J.-T. Lachance, Trésorier.

Cher Monsieur,

Je vous envoie mon obole pour l'érection du monument projeté pour commémorer le troisième centenaire de l'établissement de la foi en ce pays.

Je bénis votre projet de tout cœur et je vous souhaite succès complet.

Veillez me croire, cher Monsieur, votre tout dévoué.

† Arthur Beliveau
S. a. Dom

Nicolet, le 8 mai 1915.

Monsieur C.-J. Magnan,

Secrétaire général du comité

des fêtes du troisième centenaire de la foi.

Cher Monsieur,

Dès le début, je me suis fait un plaisir de vous adresser ma contribution pour le monument de la foi.

Avant de commencer ma tournée pastorale, durant laquelle j'aurai le plaisir de constater à nouveau les heureux fruits de notre foi séculaire, je tiens à vous affirmer, ainsi qu'à votre comité, combien il m'est doux, après notre très distingué et très vénéré Cardinal, d'approuver l'œuvre que vous poursuivez et de féliciter le comité de son heureuse initiative.

En cette année 1915, nous revivons, après trois cents ans, nos origines chrétiennes. Champlain eut toujours en vue et la gloire de Dieu et le salut des

âmes et l'expansion de la France. Ce dernier but était atteint par la fondation de la colonie en 1608. L'arrivée de nos premiers missionnaires, les Récollets, en 1615, réalisa en entier le noble idéal de l'intrépide marin.

Alors prit naissance notre belle Église canadienne; alors la foi commença son œuvre de salut auprès des tribus sauvages de ce pays. Honneur aux ouvriers de la première heure, à ces saints et vaillants Récollets, par qui Dieu a opéré les premières merveilles de sa droite sur la terre canadienne.

De tels événements doivent être rappelés et de tels apôtres glorifiés par une célébration très solennelle du troisième centenaire de notre foi.

Je bénis aussi votre projet d'un monument. Faites-le digne du grand bienfait qu'il symbolisera et de nos premiers missionnaires dont il perpétuera le souvenir et dont il glorifiera les travaux, le courage, le dévouement et la vertu.

Élevé dans un élan général de foi pour être une manifestation publique, une attestation solennelle de notre croyance et une expression forte et durable de notre reconnaissance envers Dieu et nos premiers missionnaires, ce monument redira à nos chrétiens de demain que nous avons gardé le dépôt de la foi qui nous a été légué par nos aïeux, depuis trois cents ans, et qu'à leur tour ils devront jalousement garder, s'ils ne veulent pas déroger aux plus nobles traditions de leur race.

Je souhaite ardemment qu'il vous soit donné de réaliser pleinement l'œuvre que votre comité poursuit avec un zèle qui l'honore et qui ne

peut manquer de lui attirer la sympathie de tous.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

J. - S. - Hermann,
Evêque de Nicolet

Monseigneur Brunault a été un des premiers souscripteurs pour les fêtes. Dès le 14 février, il faisait parvenir son offrande à Monsieur C.-J. Magnan, en l'accompagnant de cette lettre.

Nicolet, le 14 février, 1915.

Monsieur C.-J. Magnan, Québec.

Veillez remettre au comité du monument *Troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada*, dont vous êtes le dévoué et distingué Secrétaire général, ce modeste chèque de vingt-cinq dollars. J'aurais voulu vous offrir une souscription plus généreuse, mais les circonstances ne me le permettent pas, et je vous en exprime mon profond regret.

Avec estime et considération.

J.-S. HERMANN,
Evêque de Nicolet.

Ottawa, le 15 mai 1915.

Monsieur le Secrétaire général,

Le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada ne peut laisser indifférent un cœur vraiment catholique.

Si aujourd'hui des rivages de l'Atlantique aux côtes du Pacifique, et des frontières méridionales de notre pays aux glaces de la mer polaire, le nom de Notre Seigneur Jésus-Christ est connu et adoré ; si presque partout, dans cet immense territoire, l'Évangile est prêché ; si le saint Sacrifice est offert sur nos autels et la divine Hostie conservée dans nos tabernacles ; si nous-mêmes, pasteurs et fidèles, avons reçu la grâce régénératrice du baptême et le bienfait de l'enseignement surnaturel qui nous engage dans la voie du salut, ne le devons-nous pas à cet événement providentiel, qui amenait, en juin 1615, les premiers missionnaires sur les bords du Saint-Laurent ? Le geste auguste de ces vénérables semeurs de vérité catholique n'a pas été vain. Jeté dans cette terre, par d'héroïques efforts, le bon grain a germé ; et il donne, après trois siècles, cette splendide moisson qui réjouit l'Église et lui promet les plus fécondes espérances pour l'avenir.

Grâces soient donc rendues à Dieu, auteur de tout don parfait, pour les biens célestes dont Il a comblé notre Église du Canada depuis son berceau ! Honneur aux apôtres qu'il s'est choisis pour l'accomplissement de cette œuvre sublime !

C'est, assurément, à la plus heureuse inspiration qu'a obéi le comité dont vous êtes, Monsieur, le distingué Secrétaire général, lorsqu'il a pris l'initiative des nobles fêtes destinées à rappeler ces grands souvenirs sacrés. Qu'un parfait succès couronne son labeur !

Afin de contribuer, pour ma part, à l'érection du "Monument de la Foi," je suis heureux de vous adresser mon offrande, et je fais des vœux pour que ce monument commémoratif brille à jamais au milieu des générations, toujours fidèles à apprécier, comme il le mérite, le don magnifique que le Ciel nous a octroyé, il y a trois cents ans.

Agréez, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en Notre Seigneur.

Ch. W. Gauthier
Archev. d'Ottawa

Montréal, le 21 mai 1915.

Mon cher Monsieur Magnan,

J'ai été bien heureux d'apprendre que vous vous proposez de célébrer solennellement le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada. Je joins mes meilleures bénédictions à celles que vous avez déjà reçues, et je forme des vœux pour le complet succès de vos fêtes.

Veillez agréer l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

+ Georges E. de Philip.

Sherbrooke, 29 mai 1915.

Monsieur C.-J. Magnan,

Secrétaire du comité général, Québec.

Cher Monsieur,

Je vous envoie, avec la présente, ma modeste contribution à l'œuvre de la célébration du tricentenaire de l'établissement de la foi au Canada.

Il y a sept ans, on célébrait dans le vieux Québec le tricentenaire de l'établissement de la race française en Amérique. Les grandioses manifestations d'alors montrèrent au monde entier quel prodigieux développement peut atteindre une race qui puise dans la foi catholique toutes ses énergies morales. Ces mémorables démonstrations de notre patriotisme ont été accompagnées d'actes solennels de notre culte, mais elles étaient de nature à remuer plus particulièrement nos âmes de patriotes. Notre peuple, qui vit de la foi, en levant ses regards vers

Dieu pour lui rendre grâce de ce grand bienfait de notre naissance comme nation, a fait en cela ce que doit faire tout bon chrétien : se souvenir de Dieu dans ses joies comme dans ses peines.

L'année 1915, en commémorant l'établissement de notre foi au Canada, vient faire vibrer nos âmes de catholiques. Ce sera comme le chant d'un majestueux *Te Deum*, puissant comme la voix de tout un peuple, dont les échos retentiront dans l'âme de notre race pour de longues années à venir. Oui, célébrons la naissance, en notre beau pays, de cette foi qui fait les martyrs et les héros ; célébrons-la, car elle a accompli ici de grands prodiges et en accomplit encore tous les jours. C'est elle qui conduit nos missionnaires jusque dans les régions glacées du nord, pour porter les divines consolations aux pauvres Sauvages égarés dans des terres presque inabordables. Je n'en finirais pas si je voulais énumérer les actes d'abnégation et d'héroïsme, bien connus de tous d'ailleurs, qu'elle a inspirés et soutenus dans toute l'Amérique du Nord.

Sans aller chercher des faits jusqu'aux extrémités de notre continent, je me contente de rappeler celui qui s'est produit ici, dans nos Cantons de l'Est. N'est-il pas vrai que l'on voulait faire de ce coin de terre le boulevard du protestantisme dans notre province. Cependant, la foi catholique triomphe d'une manière éclatante, ici comme ailleurs, et loin de s'affaiblir au contact des éléments protestants, elle y manifeste une vigueur toute particulière.

Je forme donc des vœux bien sincères pour que

la célébration que vous préparez soit vraiment fructueuse. Qu'elle soit d'abord l'hommage de reconnaissance de tout un peuple aux premiers apôtres de notre foi, les Récollets, et que cet hommage soit digne de leur courage et de leur abnégation. Que le monument qu'on érigera, en rappelant les vertus héroïques de ces premiers missionnaires, maintienne les courages et inspire les nobles dévouements. Que cette célébration soit un puissant encouragement pour tous à conserver cette foi catholique comme leur plus riche et leur plus noble héritage. Qu'elle soit aussi pour les vaillants soldats de l'heure présente, grands et "petits," qui souffrent et qui luttent, un puissant réconfort et un motif d'invincible espérance. Qu'elle serve à resserrer nos rangs pour la poursuite d'un idéal commun ; qu'elle nous rappelle les liens qui nous unissent comme frères en Jésus-Christ, pour que l'on puisse dire de nous comme on disait des premiers chrétiens : Voyez comme ils s'aiment. Car c'est dans cette union seulement, union qui a pour base la charité et la justice, que nous pourrons regarder l'avenir avec confiance.

Mes félicitations bien sincères aux dévoués organisateurs de cette belle fête, et mes meilleurs vœux pour leur plein succès.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

T. Paul, Ev. de Sherbrooke

En visite pastorale à Saint-Frédéric,
20 juin 1915.

Cher Monsieur Magnan,

Vous avez sollicité mon obole et quelques mots d'encouragement en faveur des fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada. Il y a de cela bien longtemps, et je suis confus d'arriver si tard à un rendez-vous si invitant.

Mon obole ? Vous la trouverez sous ce pli, qu'elle ne gonflera guère. Elle sort d'un portefeuille, où elle constituait tout mon avoir, et elle laisse un vide, auquel le susdit portefeuille est habitué. Cette obole ne se recommande que par la bonne volonté qui la donne et par l'excellence de l'œuvre qui la sollicite.

De mes encouragements vous n'avez guère besoin, si j'en juge par les témoignages déjà reçus, et par le bel entrain que met le comité à s'acquitter de sa tâche. Je tiens à vous dire tout simplement que vous faites œuvre bienfaisante. Vos fêtes et votre monument, en nous reportant à nos origines, vont nous fournir l'occasion d'un examen de conscience salutaire. Notre foi a-t-elle gardé sa virginité ? Avons-nous marché fidèlement dans le chemin où nous avaient engagés nos origines ? Avons-nous fait tout ce à quoi noblesse nous obligeait ?

Il est bon de dresser de tels points d'interrogation sous les yeux d'un peuple, qui a déjà assez vieilli pour que Dieu puisse lui demander de rendre compte.

Je prie Dieu de bénir votre beau projet et de lui donner tout le succès qu'il mérite.

Votre bien dévoué en Notre Seigneur.

+ P. E. Roy, arch. de Bél.

Haileybury, 25 juin 1915.

Monsieur C.-J. Magnan,

Secrétaire du comité général, Québec.

Cher Monsieur,

J'arrive bien tard pour exprimer mon adhésion à votre pieux projet d'élever à Québec un monument commémoratif de l'établissement de la foi au Canada.

Hier, dans ma cathédrale, j'ai rappelé le grand événement du 24 juin 1615 et j'ai demandé à mon peuple de jurer fidélité à Notre Seigneur qui a bien voulu, il y a trois siècles, donner à la terre canadienne, avec le bienfait de sa présence réelle, le gage de son amour et de sa constante protection.

Hélas ! les paroles s'envolent et on les oublie : votre monument restera. Je l'aime dans sa grâce superbe et sa solidité de bronze et de granit. Il montera dans les airs pour dire à Dieu notre éternelle reconnaissance ; il sera coulé en bronze et s'appuiera sur le granit pour protester que notre allégeance à la foi durera, en dépit du temps et

des orages, toujours intacte, comme le bronze et le granit de l'ex-voto national.

Je vous envoie l'humble obole d'un évêque missionnaire, qui aurait besoin de mendier lui-même pour soutenir ses œuvres. Ce sera le grain de sable qui doit entrer lui aussi, à côté des blocs de granit, pour que le monument soit durable.

Veillez me croire votre tout dévoué en Notre Seigneur.

F. Elie - A. G. de Calonne

Lowell, Mass., le 10 juillet 1915.

Monsieur C.-J. Magnan,

Secrétaire général du comité.

Mon cher Monsieur,

Je viens de recevoir votre lettre où vous me donnez avis des fêtes que l'on se propose de célébrer pour le trois-centième anniversaire de la foi en Canada. Je ne puis qu'applaudir à cette bonne pensée, car si l'on se réjouit dans le monde au souvenir des grands événements qui déterminent les succès matériels des royaumes ou des républiques, à plus forte raison doit-on se réjouir dans un pays chrétien de l'événement providentiel qui est la source de toutes les bénédictions subséquentes. Or l'introduction de la foi catholique en Canada est certainement pour les Canadiens-Français le principe de leur

existence, de leur vie nationale et de leur prospérité.

Je désirerais contribuer largement à l'érection du monument qui doit perpétuer le souvenir de l'arrivée des premiers missionnaires, mais je dois me borner à porter mon grain de sable, c'est-à-dire une maigre offrande, que je vous envoie sous ce pli, en faisant des vœux pour que le succès couronne l'entreprise de ce comité organisateur dont vous êtes le Secrétaire. Cela aidera, je l'espère, à l'affermissement de la foi catholique dans tout le Canada et même dans les pauvres missions de l'Athabaska et du Mackenzie, et à nous rendre victorieux contre tous nos ennemis. *Hæc est victoria quæ vincit mundum : Fides nostra.*

J'ai l'honneur d'être, mon cher Monsieur,
Votre tout dévoué serviteur.

*+ E. Rouard Curé du Ste-
Marie. Athabaska*

Valleyfield, 29 juillet 1915.

Monsieur J.-T. Lachance,

Trésorier du comité du monument, Québec.

Monsieur,

Veillez trouver sous ce pli ma très modeste offrande au monument de la foi. Je regrette très

sincèrement que les circonstances actuelles ne me permettent point de faire davantage. Je m'unis de tout cœur à mes vénérés collègues pour souhaiter tout le succès désirable aux fêtes qui se préparent pour célébrer le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada.

Je suis bien véritablement, Monsieur,

Votre très dévoué serviteur.

+ Joseph M. Moran
Evêque de Valleyfield

L'Evêque d'Antigonish, Nouvelle-Écosse, Monseigneur James Morrison, a, lui aussi, souscrit pour le monument et souhaité, par sa lettre du 3 avril 1915, le plus parfait succès aux organisateurs des fêtes du troisième centenaire de la foi au Canada.

Le vénérable Évêque de Rimouski, Monseigneur A.-A. Blais, et le deuxième évêque de Joliette, Monseigneur G. Forbes, ont témoigné leur adhésion à l'entreprise du comité d'une manière plus brève, mais non moins explicite, en faisant parvenir, chacun, au trésorier, une souscription de cinquante piastres.

Mgr Nicétas Budka, évêque des Ruthènes, au Canada, a également envoyé au comité avec sa souscription sa bénédiction.

Enfin l'évêque Franco-Américain de Manchester, New-Hampshire, a voulu participer à nos fêtes et l'a fait libéralement. Qu'on en juge.

26 juillet 1915.

Monsieur J.-T. Lachance, Trésorier.

Bien cher Monsieur,

Je vous prie de trouver sous ce pli la somme de cent dollars (\$100.00) pour monument, (fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada), ainsi que les meilleurs souhaits de
votre humble serviteur *in Christo*.

+ *Georges Albert Guertin,*

Évêque de Manchester.

CHAPITRE VIII

ROME ET LE TRICENTENAIRE

Le Pape Benoît XV est monté sur le Siègre de Pierre le 3 septembre 1914, au deuxième mois de la guerre. Dès le début de son pontificat, sa tendresse de père et son autorité de chef suprême de l'Église ont exercé une influence très salutaire en faveur des victimes de l'horrible fléau qui désole l'Europe et même le monde.

Les préoccupations très graves, que causent au Saint-Père les événements de la guerre, ne l'empêchent pourtant pas d'embrasser, dans sa sollicitude, tout ce qui est de nature à promouvoir les intérêts chrétiens et à procurer l'exaltation de la Sainte Église.

Aussi Benoît XV s'est-il intéressé à la célébration du troisième centenaire de la foi au Canada. Plusieurs mois avant que le comité organisateur demande à Sa Sainteté de bénir ses travaux, le Pape avait déjà laissé entrevoir la satisfaction qu'il éprouvait en pensant aux origines de l'Église cana-

dienne et aux trois siècles de foi dont 1915 allait clore le cycle.

Au début de 1915, l'auteur de *Les Franciscains et le Canada, 1615-1629*, offrit cet ouvrage au Saint-Père. Benoît XV fit répondre à l'auteur par le Cardinal Secrétaire d'État.

Du Vatican, 11 mai 1915.

Révérénd Père,

Je suis très heureux d'annoncer à Votre Paternité que l'Auguste Pontife a bien voulu accepter et parcourir le beau volume intitulé : *Les Franciscains et le Canada*, dont vous lui avez fait hommage, dans une pensée délicate de dévouement et de piété filiale.

Aussi, je m'empresse de vous informer que l'ouvrage, dans son ensemble, a été pour Sa Sainteté, une cause de réconfort et de consolation. De fait, si, dans le cœur des fidèles et surtout de leur Auguste Chef, tout anniversaire des fastes de notre sainte religion renouvelle et ravive la joie de notre commune Mère, l'Église, le souvenir des premiers jours de l'Église au Canada, consciencieusement racontés dans l'ouvrage de Votre Paternité, a été pour Sa Sainteté une cause de très grande joie.

Envoyés par Rome à la requête de l'immortel Champlain, toujours soutenus, même au milieu des plus grandes difficultés, par la charité du Christ, qui seule fait les héros et féconde leurs œuvres, quelques Fils du Séraphin d'Assise jetaient, il y a

trois cents ans, la première semence de la foi chrétienne sur les rives fertiles du Saint-Laurent.

Humble et modeste dans ses origines, l'Église du Canada n'est pas demeurée stérile sous le pesant fardeau des luttes et des persécutions ; mais, comme le grain de sénevé de l'Évangile, durant ces trois cents ans d'existence, elle a merveilleusement grandi, elle s'est développée avec une vigoureuse et exubérante prospérité ; de Rome n'avait-elle pas reçu, dès le début, l'impulsion, la sève et la vie !

Sa Sainteté félicite avec bienveillance Votre Paternité pour ce bel ouvrage. Elle souhaite que les dignes descendants de ces hommes illustres dont vous célébrez les glorieux exploits trouvent dans la lecture du livre de Votre Paternité une raison nouvelle et puissante de travailler à rendre leur vie toujours plus parfaite en s'attachant avec une piété toujours plus grande à la Chaire Suprême de la Vérité, source unique du bien être et de pacifique progrès.

J'ajouterai que Sa Sainteté, comme gage de sa Paternelle Bienveillance, vous accorde la Bénédiction Apostolique que vous sollicitez. Volontiers, je profite de l'occasion pour me dire de nouveau, dans un sentiment de profonde estime,

de Votre Paternité Révérende, le très affectionné dans le Seigneur.

P. CARD. GASPARRI.

Trois mois plus tard, le comité organisateur fit savoir à Sa Sainteté que le Canada voulait ajouter au récit des origines de l'Église canadienne des fêtes très solennelles, destinées à commémorer digne-

ment les trois cents ans de cette Église fondée par les Franciscains.

Québec, le 16 août 1915.

A Sa Sainteté Benoît XV,

Rome.

Très Saint-Père,

Votre Sainteté sait que les catholiques du Canada célèbrent cette année le troisième centenaire de l'établissement de la foi, dans leur pays.

En 1615, les Franciscains, alors connus sous le nom de Récollets, envoyés par votre Prédécesseur Paul V, d'heureuse mémoire, abordèrent nos rives, se vouèrent à la desserte de la colonie française, fondée par Champlain en 1608, et commencèrent avec un zèle incroyable l'évangélisation des indigènes de ce pays. Ils furent les fondateurs de cette Église canadienne dont nous sommes les fils heureux et soumis.

Tel est l'événement que les catholiques du Canada veulent commémorer solennellement.

Ils estiment que de tous les anniversaires qu'un peuple puisse célébrer, celui-là est le plus grand et le plus glorieux.

Un comité de catholiques, composé de prêtres et de laïques, prépare le programme de ces fêtes.

Ce comité a poursuivi ses travaux sous le haut et distingué patronage de Son Éminence le Cardinal Louis-Nazaire Bégin, Archevêque de Québec, avec l'approbation très appréciée de Son Excellence



SA SAINTETÉ BENOIT XV

Monseigneur P.-F. Stagni, Délégué Apostolique, l'adhésion expresse de vingt de nos vénérés Évêques, et l'assentiment de tous.

Très Saint-Père, le comité des fêtes du troisième centenaire de la foi au Canada est heureux de dire à Sa Sainteté que le but qu'il se propose par ces fêtes, est bien celui que notre vénéré et très aimé Cardinal a ainsi formulé : " donner à notre peuple fidèle, l'occasion de remplir envers Dieu l'impérieux devoir de la reconnaissance pour l'inappréciable bienfait de la foi, glorifier, et à juste titre, les fils de saint François d'Assise, qui furent les instruments dont Dieu se servit pour inaugurer en notre pays le culte catholique et diriger les premiers pas de notre Église naissante. "

Très Saint-Père, les membres du comité des fêtes de notre glorieux tricentenaire s'estimeront grandement récompensés si Votre Sainteté daigne leur accorder la Bénédiction Apostolique et l'expression de sa paternelle autorité devant laquelle nous nous inclinons tous avec le plus grand respect, la plus entière soumission, un amour filial très sincère et un dévouement sans limites.

Nous nous prosternons devant Votre Sainteté, dont nous sommes les très humbles serviteurs.

A.-B. ROUTHIER,
Président général.

C.-J. MAGNAN,
Secrétaire général.

La réponse du Saint-Père ne se fit pas longtemps attendre, et elle fut reçue avec joie, respect et amour

non seulement par les membres du comité du troisième centenaire de la foi au Canada, mais aussi par tous les catholiques de ce pays.

Voici d'abord la lettre du Cardinal Secrétaire d'État de Sa Sainteté annonçant le document pontifical.

Secrétairerie d'État de Sa Sainteté.

Du Vatican, 15 septembre 1915.

Au Très Honorable Sir A.-B. Routhier, Président du comité général des fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada, Québec.

Monsieur le Président,

C'est avec une satisfaction toute particulière que Notre Saint-Père le Pape Benoît XV a appris, par votre lettre du 16 août dernier, que les catholiques du Canada célèbrent cette année le troisième centenaire de l'établissement de la foi dans leur pays. Désirant, en cette mémorable circonstance, donner à ses chers fils spirituels du Canada un témoignage de sa toute spéciale bienveillance, et s'associer aux fêtes commémoratives de cet heureux événement, de cet insigne bienfait, Sa Sainteté a daigné vous adresser, ainsi qu'aux membres du comité de vos solennités, une lettre authographe de félicitations et d'encouragement.

Nul doute que ce précieux authographe du Souverain Pontife ne soit accueilli avec joie et avec reconnaissance par les catholiques du Canada,

et ne contribue à accroître encore leur attachement et leur dévouement à l'Église et au Saint-Siège.

J'ai le plaisir de vous adresser, ci-jointe, la dite lettre pontificale, et avec mes vives félicitations et mes meilleurs vœux de succès pour vos fêtes, je vous prie d'agréer, Très Honorable Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments très distingués.

J. Card. Saggario

A Nos Chers Fils, le Président et les Membres du comité chargé de préparer les fêtes du tricentenaire au Canada.

BENOÎT XV, Pape.

Chers fils, salut et bénédiction apostolique.

Vous nous annoncez des fêtes solennelles à l'occasion du troisième siècle écoulé depuis le jour, où, pour la première fois, le peuple canadien a été, par le secours et le bienfait de Dieu, appelé à l'admirable lumière du Christ. Ce projet, nous semble-t-il, non seulement fait honneur à la piété de vos compatriotes et à la vôtre en particulier, mais il est encore d'un heureux présage pour l'avenir.

En effet, en travaillant à la préparation de ces fêtes, vous vous proposez, votre lettre en fait foi, de ne poursuivre qu'un but dans cette célébration : vous pénétrer tous, aussi bien sur l'excellence que

sur l'utilité de la vérité et de la grâce divine qui vous ont été communiquées par la religion catholique, de sentiments tels que tous à l'envi soient portés à offrir à Dieu d'immortelles actions de grâces.

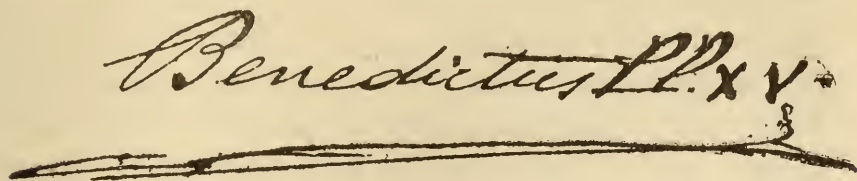
Vous ne voulez pas séparer de l'expression de votre gratitude envers Dieu, la manifestation de votre reconnaissance envers ces religieux Franciscains dont la charité apostolique vous a procuré à vous et à vos ancêtres de si grands avantages. Ce dessein est vraiment digne de votre foi et de votre sagesse, et, pour cette raison également, Nous jugeons qu'il mérite notre approbation.

Un cœur qui n'est ni oublieux ni ingrat, nous le comprenons, ne doit pas se contenter de rappeler et de publier hautement les bienfaits reçus, il doit encore les entretenir et les garder avec une pieuse sollicitude. Aussi vous apporterez, nous n'en doutons pas, non seulement un soin religieux à conserver les fruits qu'a produits le travail de ces ouvriers évangéliques, mais encore vous vous efforcerez tous d'en préparer une récolte plus abondante, plus riche et plus consolante. Dans ce but, vous aimerez avec plus d'ardeur la discipline catholique, vous vous attacherez au Siège Apostolique par des liens plus étroits d'amour et d'obéissance.

Pour que nos désirs se réalisent, nous vous accordons d'un cœur très aimant dans le Seigneur, comme gage des dons célestes et comme preuve de Notre Bienveillance, la Bénédiction Apostolique, à vous, chers fils, et à tous les Canadiens catholiques.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 12 sep-

tembre 1915, de Notre Pontificat la deuxième année.

A handwritten signature in cursive script that reads "Benedictus P. XV". The signature is written in dark ink and is positioned above a thick, horizontal, slightly wavy line that spans most of the width of the page.

Les journaux communiquèrent à tout le pays l'important document pontifical et la faveur insigne de la bénédiction du Père de tous les fidèles à ses enfants du Canada.

L'Action-Catholique de Québec, notamment en fit le premier article de son numéro du 23 octobre 1915, et, dans un second article de rédaction ce journal mit en relief les paternels conseils de Benoît XV.

A la haute et précieuse approbation de Sa Sainteté Benoît XV, aux vœux de succès de Son Éminence le Cardinal Gasparri, joignons ici l'expression des sentiments d'un autre membre distingué du Sacré-Collège, résidant à Rome ; nous voulons parler du Cardinal Diomède Falconio. En lui faisant hommage du premier volume de l'histoire des *Franciscains et le Canada*, l'auteur, membre du comité organisateur, avait fait connaître à Son Éminence les fêtes qu'on se proposait de célébrer à l'occasion du troisième centenaire de cette Église canadienne, auprès de laquelle Monseigneur Diomède Falconio a été le premier Délégué Apostolique permanent¹.

¹ Mgr Falconio a été Délégué Apostolique au Canada de 1899 à 1902. Pie X l'a créé Cardinal le 27 novembre 1911. Il est décédé le 7 février 1917 à l'âge de 74 ans et 4 mois.

Son Éminence répondit, le 26 avril 1915, par une très belle lettre dans laquelle le distingué Cardinal exprimait son admiration pour l'Église du Canada et son approbation des fêtes du troisième centenaire. Voici les principaux passages de cette intéressante lettre.

“ En daignant me faire hommage de votre beau livre, *Les Franciscains et le Canada, 1615-1629*, vous avez pensé me faire plaisir. Je puis affirmer que vous avez pleinement réussi.

“ Certes, je n'ai pas oublié que j'ai eu l'honneur d'être le premier Délégué Apostolique permanent au Canada, comme vous me le rappelez. A ce titre, j'ai été témoin de la merveilleuse prospérité de l'Église catholique dans ce vaste pays. J'ai vu de près le zèle pastoral des évêques, le labeur apostolique des prêtres et des religieux, le prodigieux développement des communautés religieuses. J'ai admiré les œuvres sans nombre enfantées par l'Église et toujours soutenues par elle, la foi et la piété du peuple, l'attachement de tous au Saint-Siège, en un mot, le bel épanouissement de la vie chrétienne qui, en toute liberté, se produit au grand jour.

“ Il m'est particulièrement agréable de penser qu'à l'origine de cette vie de foi intense se trouve l'apostolat de l'Ordre Franciscain auquel j'ai l'honneur d'appartenir.

“ Votre ouvrage a pour but, précisément, de le mettre en relief, en rappelant ce qu'ont fait, il y a maintenant trois siècles, vos héroïques devanciers ; à quels dangers ils se sont exposés, quels travaux ils ont accomplis pour porter l'Évangile et la civi-

lisation aux peuplades aussi féroces que sauvages, qui erraient alors sur les rives du Saint-Laurent.

“ Non moins beau fut le rôle des Récollets auprès de la colonie naissante, composée de soldats et de colons venus de France. Ceux-ci, exposés aux incursions des Sauvages et aux rigueurs du climat, soutenaient une âpre lutte contre les hommes et contre les éléments et n’avaient pour les encourager, dans cette fondation d’une nouvelle patrie, que la parole et les exemples des missionnaires qui partageaient leurs épreuves et leur prodiguaient les secours de notre sainte religion.

“ Il est juste, à trois siècles d’intervalle, de rappeler ces faits ; il est digne d’un peuple catholique de mettre au premier rang des événements de son passé l’arrivée du prêtre, la célébration de la première messe. De ce jour, en effet, date vraiment son histoire : avec l’Hostie sainte s’est levé sur les rives de son grand fleuve le soleil de la civilisation. Dès lors, le peuple canadien inaugurerait cette union intime du prêtre et du peuple, de la vie civile et de la vie religieuse, qui a toujours fait sa force et son bonheur.

“ Vous me dites, mon Révérend Père, qu’un monument, taillé dans le granit et coulé dans le bronze en l’honneur de la Foi et de ses pionniers, devra perpétuer tous ces souvenirs. C’est très bien. Il léguera aux générations futures un témoignage immortel de la reconnaissance et de la fidélité des Canadiens du vingtième siècle.

“ Il rappellera également aux Franciscains l’œuvre de leurs devanciers et les invitera à suivre cons-

tamment leurs traces héroïques. Sans doute, le temps ne sont plus où missionnaires et colons écrivaient ensemble la première page de cette épopée qu'est l'histoire canadienne ; toutefois peut-on dire qu'il n'y aura plus de luttes à soutenir ?...

“ A votre livre qui me suggère ces réflexions et à tous les projets formés pour célébrer le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada, je souhaite, cher Révérend Père, un plein succès, pour l'honneur de la religion et de la civilisation en votre bien aimé pays... ”

Plus loin, quand nous relaterons la solennelle inauguration du monument, nous aurons le plaisir de signaler l'intéressante lettre d'un Cardinal français, le Cardinal Amette, Archevêque de Paris, et nous entendrons encore une fois la voix aimée du Pontife Suprême bénissant à nouveau l'Église canadienne, réunie autour de l'ex-voto national.



LE RÉVÉRENDISSIME PÈRE SÉRAPHIN CIMINO
Ministre Général des Franciscains

CHAPITRE IX

LE GÉNÉRAL DES FRANCISCAINS ET LE TRICENTENAIRE

Une autre approbation, que le comité organisateur désira et obtint, est celle du Supérieur Général de l'Ordre auquel nous devons nos premiers missionnaires.

A l'époque où fut lancée l'idée de célébrer solennellement le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada par les Franciscains, le Supérieur Général de l'Ordre était le Révérendissime Père Pacifique Monza.

Ce successeur de saint François s'intéressa aux fêtes projetées et les approuva comme on peut s'en convaincre par sa lettre à l'auteur de *Les Franciscains et le Canada*.

Rome, 15 novembre 1914.

Mon cher Père,

J'ai parcouru avec le plus vif intérêt les pages que vous consacrez aux premiers missionnaires du

Canada, à l'occasion du troisième centenaire de l'établissement de la foi dans la Nouvelle-France. C'est un vrai monument que vous avez élevé à la gloire de l'Ordre franciscain...

Quand le génie de Christophe Colomb eut découvert un nouveau monde, les Frères Mineurs furent au premier rang des missionnaires qui entreprirent l'évangélisation de ces immenses territoires et de leurs sauvages habitants.

Il ne faut donc pas nous étonner que le hardi navigateur français, Champlain, décidé à fonder une nouvelle France sur les bords du Saint-Laurent, ait demandé à l'Ordre franciscain les apôtres nécessaires à son noble dessein.

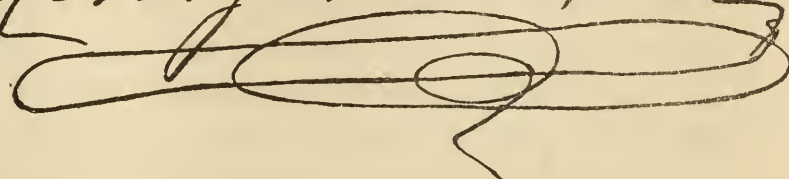
En signant, il y a trois siècles, au nom du Saint-Siège, l'obédience des quatre premiers missionnaires destinés au Canada, mon prédécesseur, Antoine de Tréia, ne pouvait guère prévoir quel serait le grandiose développement de cette mission plutôt modeste dans ses débuts. Grâce à votre livre, il nous est permis de juger l'héroïque effort qu'ils ont fait, au prix de sacrifices inouïs, pour évangéliser des peuples sauvages et cruels et pour soutenir le courage et la foi d'une colonie naissante, trop éloignée de la mère-patrie. Nous pouvons, de plus, admirer le magnifique succès de leur entreprise et contempler aujourd'hui la riche moisson qui mûrit dans la paix et le bonheur, là où ils ont semé dans les combats et les larmes.....

En vous félicitant, cher Père, de votre bel ouvrage, je ne puis oublier la circonstance qui en a été l'occasion. Commémorer solennellement le troisième

centenaire de l'établissement de la foi sur les rives du Saint-Laurent est un projet digne d'un peuple qui "se souvient." J'y applaudis de tout cœur et je suis heureux de savoir que vous faites partie du comité chargé d'organiser les fêtes sous la présidence de l'Éminentissime Cardinal-Archevêque de Québec.....

Je vous bénis, cher Père, et je demeure votre bien dévoué en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Fr. Pacifique Marzou
Miss. Périer. P. M.



Au Chapitre Général de l'Ordre franciscain, tenu à Rome en mai 1915, le Révérendissime Père Séraphin Cimino fut élu Ministre Général.

A peine trois mois plus tard, le nouveau Supérieur de l'Ordre des Mineurs, exprima une première fois ses sentiments envers notre pays.

"Puisse-t-elle (la bénédiction séraphique), écrivait le Révérendissime Père, le 17 août 1915, garder toujours au Canada si catholique la foi que nos Pères, les premiers, y ont prêchée.

"C'est le vœu le plus ardent que j'adresse au ciel à l'occasion du troisième centenaire de l'établissement de la foi en cette aimée région."

Presque à la même date, 19 août 1915, le comité

du troisième centenaire de la foi au Canada adressa la lettre suivante à Sa Paternité Révérendissime.

Révérendissime Père Séraphin Cimino,
Ministre Général de l'Ordre des Frères Mineurs,
Rome.

Révérendissime Père,

En cette année 1915, le Canada catholique se rappelle avec fierté que les premiers missionnaires venus en ces contrées, il y a trois cents ans, furent des Franciscains.

En 1615 en effet, votre prédécesseur dans le gouvernement de l'Ordre si méritant des Frères Mineurs, le Père Antoine de Tréia, Vicaire Général, dirigeait vers le Canada quatre de ses fils, munis d'amples pouvoirs octroyés par le Pape Paul V.

Ces saints religieux arrivèrent en juin 1615 à Québec où Champlain avait établi une colonie française en 1608. Animés du zèle des plus vaillants apôtres, ils se vouèrent immédiatement au service des colons jusque-là sans prêtres, et à l'évangélisation des barbares de ces contrées.

Par le ministère de ces disciples du Pauvre d'Assise, la foi commença chez nous son œuvre bienfaisante et salutaire ; le culte catholique fut inauguré et l'Église prit possession de ces vastes contrées.

Les catholiques de ce pays, guidés par leurs chefs spirituels, veulent célébrer solennellement le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada. En glorifiant l'œuvre accomplie avec

tant de zèle en 1615 par les Franciscains, ils veulent aussi glorifier ces pionniers intrépides et leur rendre le juste tribut de reconnaissance nationale qui leur est dû.

A cette fin, le comité organisateur des fêtes projetées a préparé un programme où nos premiers missionnaires figurent avec honneur. Leurs noms seront gravés sur le monument commémoratif et trois des principaux faits qui caractérisent leur apostolat au Canada, en 1615, seront rappelés par les bas-reliefs de ce monument.

Le comité des fêtes de notre glorieux tricentenaire est heureux de communiquer ces détails au digne successeur de saint François d'Assise, au chef distingué de l'Ordre illustre des Frères Mineurs, auquel appartenaient nos premiers missionnaires.

Révérendissime Père, nos fêtes seraient plus complètes et plus brillantes, si votre Paternité Révérendissime en rehaussait l'éclat par sa présence. Ce serait un honneur insigne et une joie très vive pour tous de recevoir en cette année jubilaire le chef de la grande famille franciscaine, accompagné de celui qui par son savoir, sa vertu, son rare talent d'administrateur, a le plus travaillé à restaurer l'Ordre Séraphique au Canada, et que ses hautes qualités ont appelé à Rome comme Définitéur Général¹.

Nous tenons à vous assurer, Révérendissime

1 Le religieux éminent auquel il est fait allusion dans ce passage de la lettre du comité est le Très Révéré Père Colomban-M. Dréyer, appelé à Rome, à l'automne de 1911, pour faire partie du Conseil du Ministre Général de l'Ordre.

Père, que vous ou votre représentant, quel qu'il soit, serez les bienvenus en ce pays, où la foi a germé par les soins assidus des fils de François d'Assise.

Le comité se fera un devoir de prévenir votre Paternité Révérendissime de la date exacte des fêtes, quand cette date sera fixée, ce que le comité n'est pas en mesure de faire actuellement.

De votre Paternité Révérendissime, les très respectueux serviteurs.

A.-B. ROUTHIER,
Président du comité général.

C.-J. MAGNAN
Secrétaire du comité général.

Le Révérendissime Père répondit par la lettre suivante.

Rome, le 24 septembre 1915.

A Monsieur le Président du comité général, Québec.

Monsieur,

En réponse à votre honorée missive du 19 août, je vous remercie d'abord de la délicate attention que ce comité a eue d'inviter aux grandioses fêtes, qu'il prépare, le successeur de saint François.

Ce serait un vrai bonheur pour moi de prendre part à vos manifestations de reconnaissance envers les premiers missionnaires qui apportèrent au Canada la Bonne Nouvelle. C'est pourquoi, si les circonstances le permettent, je me ferai un devoir de satisfaire votre désir.

En attendant cet heureux jour des fêtes, je bénis avec toute l'effusion de mon cœur vos travaux et vos personnes, et vous prie d'agréer mes hommages très respectueux.

Séraphin Cimino
Min. Général

Ainsi que nous l'expliquerons plus loin, le comité du monument espéra d'abord terminer sa tâche pour l'automne de 1915. Mais il devint bientôt évident que les difficultés créées par la guerre ne permettraient pas à l'Institut Catholique de Vaucouleurs, France, d'expédier en 1915 la statue, les bas-reliefs et les gargouilles du monument. Dès lors, les fêtes du dévoilement durent être renvoyées à l'année suivante.

Enfin, au mois d'août 1916, le comité spécial des fêtes put décider que l'inauguration du monument aurait lieu entre le 15 et le 19 octobre 1916.

Aussitôt ce comité adressa au Supérieur Général des Franciscains la lettre suivante.

Québec, 11 août 1916.

Au Révérendissime Père Séraphin Cimino,
Ministre Général des Frères Mineurs, Rome.

Révérendissime Père,

Au mois d'août 1915, Sir A.-B. Routhier, Président du comité général du troisième centenaire de l'éta-

blissement de la foi au Canada, faisait savoir à Votre Paternité Révérendissime que les catholiques de notre pays se préparaient à glorifier et notre foi catholique et nos premiers missionnaires les Franciscains.

Le Président du comité général exprimait aussi le vif désir de tous de voir Votre Paternité rehausser par sa présence l'éclat de nos fêtes jubilaires.

Le 24 septembre suivant, Votre Paternité voulut bien honorer d'une lettre autographe le comité général du troisième centenaire de la foi au Canada. Dans cette lettre vous nous faisiez savoir que ce serait un vrai bonheur pour vous de prendre part à nos manifestations de reconnaissance envers nos premiers missionnaires, et que, si les circonstances le permettaient, nous aurions l'insigne honneur de posséder parmi nous le successeur de saint François.

Révérendissime Père, le comité spécial chargé d'organiser les fêtes de notre glorieux tricentenaire, est heureux de vous annoncer que ces fêtes auront lieu du 15 au 19 octobre prochain.

Ce comité, au nom du comité général, prie instamment et respectueusement Votre Paternité Révérendissime de combler le vœu de tous en nous honorant de votre visite, à l'occasion de ces solennités, auxquelles votre présence ajoutera un lustre nouveau.

De Votre Paternité Révérendissime, les très respectueux serviteurs.

ÉMILE ST-HILAIRE, M. D.

Président du comité des fêtes.

J.-S. MATTE,

Secrétaire du comité des fêtes.

Le Canada ne devait pas avoir le plaisir et l'honneur de voir le successeur de saint François d'Assise réhausser de sa présence la solennité des fêtes de l'inauguration du monument. Toutefois, le Révérendissime Père, ne pouvant réaliser son désir d'y participer par lui-même, se fit représenter aux démonstrations de la reconnaissance nationale.

Voici la réponse du Révérendissime Père Général des Franciscains à la lettre du comité des fêtes.

Rome, le 22 septembre 1916.

Très honorés Messieurs,

A mon grand regret, les circonstances présentes ne me permettent point de prendre part personnellement, comme j'en avais d'abord caressé l'espoir, aux fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada.

C'eût été pour moi un grand bonheur et une vraie consolation d'assister à cette manifestation de la foi du peuple canadien et de sa reconnaissance envers ses premiers missionnaires. Aussi pour me représenter à ces belles fêtes, je délègue le digne Provincial des Frères Mineurs au Canada, et moi-même je serai avec vous d'esprit et de cœur.

Laissez-moi vous offrir de nouveau mes vœux pour l'heureux succès de vos fêtes et mes remerciements pour l'invitation dont vous avez bien voulu m'honorer.

De grand cœur j'envoie la bénédiction séraphique à vous, Messieurs, et à tous les membres du comité,

et me dis votre bien respectueusement dévoué en
Notre Seigneur.

FR. SÉRAPHIN CIMINO,
Ministre Général

Au jour du dévoilement, le Cardinal Bégin consacra pour ainsi dire la démarche du comité auprès du Supérieur Général des Franciscains en adressant à celui-ci une dépêche que nous reproduirons plus loin et par laquelle son Éminence offrit, au nom de l'Église canadienne, au très digne successeur de saint François, et par lui à l'Ordre franciscain, le respect et la reconnaissance du clergé et des fidèles du Canada.

Le Révérendissime Père Séraphin Cimino répondit en remerciant Son Éminence, le clergé, les fidèles et en souhaitant prospérité au Canada.

CHAPITRE X

LE CLERGÉ SÉCULIER, LES RELIGIEUX

ET LE TRICENTENAIRE

Le volume-souvenir serait incomplet s'il ne rappelait point le concours très apprécié donné au comité d'organisation, à la suite de nos évêques, par les prêtres séculiers et réguliers, par les communautés, par les autorités civiles, par les sociétés nationales, religieuses et ouvrières, enfin par les simples citoyens.

Cette coopération, nécessaire pour réaliser l'œuvre éminemment patriotique des fêtes du troisième centenaire de la foi au Canada, s'est accomplie par les souscriptions ; elle s'est manifestée aussi par des lettres d'approbation, par des souhaits enthousiastes, par des encouragements sincères qui sont venus fréquemment rappeler aux membres du comité que, malgré les graves préoccupations créées par la guerre, l'idée de solenniser ce glorieux anniversaire captivait les esprits, gagnait les cœurs, et recueillait partout une entière adhésion.

Au mois de février 1915 le comité adressa par la

poste, à beaucoup de prêtres séculiers, une circulaire dont voici les principaux passages.

Monsieur l'abbé,

Il est un bienfait pour lequel l'humanité, à genoux, doit sans cesse faire monter vers Dieu l'expression de la reconnaissance la plus vive et la plus ardente : c'est sa Rédemption.

Ce don inestimable, de valeur infinie, mérité aux hommes par le Christ mourant, est offert aux peuples de tous les temps par les apôtres de tous les âges, ambassadeurs officiels de Dieu auprès de l'humanité. La race de ces envoyés divins ne meurt pas.

Si l'humanité entière doit à Dieu une reconnaissance sans borne pour sa rédemption, chaque peuple, favorisé de cette grâce sans prix, doit se redire à lui-même la parole du prophète-roi : *Non fecit taliter omni nationi* ; et il doit à Dieu son témoignage spécial de gratitude.

Et cette reconnaissance, le peuple, fidèle dans sa foi, doit la redire tous les jours à son bienfaiteur divin. Mais il est des heures où l'expression de cette reconnaissance doit revêtir un caractère plus solennel, une forme plus grandiose et qui s'harmonise davantage avec l'importance du bienfait reçu ; et telle doit être parmi ces heures, celle qui marque pour un peuple l'anniversaire de l'heure bénie qui vit se lever et briller sur lui l'aube première du soleil libérateur et vivifiant de la foi.

En cette année, l'Église canadienne atteint trois siècles d'existence ; par conséquent pour le peuple canadien, 1915 marque la date mémorable du troisième

centenaire de l'établissement de la foi sur son territoire par les envoyés officiels du Christ et de son Église.

En 1615 arrivèrent en ces contrées nos premiers missionnaires, les Récollets, envoyés par Rome pour établir sur les rives de notre grand fleuve, au sein de nos vastes forêts et dans nos plaines immenses la foi qui assure la vie des peuples, maintient leur prospérité et prévient leur décadence.

En 1615 fut érigée la première église dédiée au vrai Dieu en notre pays ; en 1615 l'Église Catholique prit à jamais possession de ces contrées ; en 1615 s'ouvrirent les premières missions parmi les indigènes du Canada.

En 1915, notre peuple canadien compte donc trois cents ans de foi catholique, d'attachement et de fidélité inaltérable à la vérité, avec des triomphes éclatants et des progrès étonnants.

Un tel anniversaire ne saurait passer inaperçu. En cette année jubilaire l'action de grâce doit monter de nos cœurs à nos lèvres, chaude, vive et ardente, pour remercier Dieu d'avoir donné à notre peuple, il y a trois cents ans et de lui avoir conservé depuis le dépôt sacré de la foi.

Et notre reconnaissance nationale doit revêtir une forme d'autant plus grandiose que l'anniversaire à célébrer s'offre à nous plus solennel et plus glorieux. Elle doit se manifester partout, dans les petites, comme dans les grandes cités de notre pays...

Mais il est évident que les fêtes jubilaires doivent revêtir un caractère plus solennel dans la cité de Québec.

Québec était, en 1615, à la fois et le cœur et la tête de notre pays. C'est là que nos premiers missionnaires dressèrent leur première tente ; c'est là que fut édifié le premier tabernacle qui abrita la présence réelle du Christ dans l'hostie ; c'est de là que partaient les vaillants pionniers de la foi pour faire rayonner sur notre pays la lumière et la vérité évangéliques.

Dès lors Québec se doit à lui-même et doit à l'Église de témoigner d'une façon toute particulière et très solennelle sa reconnaissance à Dieu pour le don inestimable de la foi, sa gratitude aussi et son admiration pour ses premiers missionnaires, les Récollets.

Dans ce but, muni de la haute approbation de Son Éminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec et du très digne représentant de Rome parmi nous, Son Excellence Monseigneur Stagni, un comité de catholiques, prêtres et laïques, a été formé.

Avec les mêmes approbations, il a été décidé que des fêtes commémoratives auront lieu cette année ; qu'un monument, rappelant le glorieux anniversaire que nous voulons célébrer, sera érigé sur un des plus beaux sites de la ville de Québec.

Le monument rappellera par ses reliefs en bronze l'arrivée de nos premiers missionnaires à Québec, la première messe dite par eux sur l'île de Montréal, et leurs travaux apostoliques dans la région des grands lacs. L'Est et l'Ouest canadiens y seront donc représentés. . . .

Tous les souscripteurs auront leurs noms et le montant de leur souscription mentionnés dans le

volume-souvenir qui sera publié. Ceux qui souscriront cinq piastres auront par le fait même droit à recevoir ce volume.

Nous sommes persuadés que vous tiendrez à honneur de donner votre généreux concours à ces fêtes de 1915, dont le résultat sera de faire estimer toujours davantage notre Mère la Sainte Église.

Veillez agréer, Monsieur l'abbé, l'assurance de notre gratitude et de notre dévouement.

A.-B. ROUTHIER,

Président du comité général.

C.-J. MAGNAN,

Secrétaire du comité général.

Cette circulaire, légèrement modifiée, a été aussi envoyée au clergé régulier, à toutes les communautés d'hommes et de femmes de la Province de Québec, et à un certain nombre de maisons religieuses des autres Provinces du Canada.

Le comité a reçu de nombreuses réponses, toutes très favorables, dont la publication mettrait une fois de plus en évidence les nobles sentiments de foi et de patriotisme de notre clergé séculier et régulier et de nos communautés religieuses ; mais il faut nous borner à quelques citations.

Séminaire de Québec, 27 février 1915.

L'Honorable Sir A.-B. Routhier,

Président du comité général des fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada, Québec.

Monsieur le Président,

Veillez trouver sous ce pli un chèque de cent dollars, souscription du Séminaire de Québec à l'œuvre du monument que

votre Comité se propose d'ériger, à Québec, en souvenir du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada.

Cette somme que nous offrons au Comité paraîtra peut-être à celui-ci peu considérable ; nous l'avons mesurée non pas sur nos désirs mais sur nos ressources. Veuillez l'accepter avec les vœux sincères que nous formons pour que les travaux et le dévouement des organisateurs soient couronnés d'un plein succès.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Président,

votre humble et respectueux serviteur.

A.-E. GOSSELIN, ptre,
Supérieur du Séminaire de Québec.

Montréal, 22 juin 1915.

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous inclure notre modeste offrande (cent piastres) pour l'œuvre du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada.

Veuillez bien nous permettre, Monsieur le Président, d'y joindre l'expression de nos vœux bien sincères pour l'entier succès de votre généreuse initiative et nous croire, Monsieur le Président, vos dévoués serviteurs.

Le Séminaire de Saint-Sulpice.

W. HÉBERT, *Ptre. Proc.*

Séminaire de Québec, 7 juin 1915.

Monsieur l'abbé Adolphe Garneau,

Secrétaire du comité du monument de la foi, Québec.

Cher Monsieur,

S'il est un événement digne d'être commémoré dans un troisième centenaire, par notre Église et par notre peuple, c'est bien celui de l'établissement de la foi sur la terre canadienne.

Nous devons à la foi du Christ, reçue de Dieu par l'apostolat généreux de la France, nos gloires les plus pures, nos traditions les plus vénérables, les plus riches et les plus féconds éléments

de notre patrimoine intellectuel et de notre fortune nationale.

C'est avec grand plaisir que je joins mon humble voix aux voix autorisées qui acclament de toutes parts l'idée de la célébration que vous préparez. Et c'est avec le vif regret de ne pouvoir contribuer davantage au succès de cette démonstration de foi que je vous prie de vouloir bien agréer, au nom du comité du monument de la foi, ma très modeste obole ci-incluse.

Recevez, cher Monsieur, avec mes vœux de succès, l'expression de mes sentiments religieusement dévoués.

LOUIS-AD. PAQUET, ptre.

Québec, 8 avril 1915.

Sir A.-B. Routhier,

Président des fêtes du troisième centenaire de la foi.

Monsieur le Président,

Répondre à l'intéressante invitation que vous m'avez faite est un réel plaisir pour moi. C'est même plus qu'un plaisir, c'est un honneur pour moi de contribuer, selon mes moyens, au succès des fêtes que vous préparez.

Le Comité, dont vous êtes le très distingué Président, a pris une initiative qui l'honore grandement. Célébrer le trois-centième anniversaire de l'établissement de la foi en notre pays, rendre de solennelles actions de grâces à Dieu pour ce bienfait inappréciable, glorifier nos premiers missionnaires, les Récollets, voilà, selon moi, en cette année jubilaire, autant de devoirs sacrés, que nous devons être heureux d'accomplir et le plus dignement possible. Nous sommes un peuple qui se souvient et qui sait le prouver par des actes. Et l'importance toute particulière du troisième centenaire à célébrer doit nous porter à nous montrer plus que jamais dignes de notre belle devise.

Veillez accepter le chèque ci-inclus de \$100.00 comme ma contribution personnelle au monument commémoratif qui sera érigé à Québec, berceau de notre foi.

A cette contribution, que je voudrais rendre, si je le pouvais, encore plus digne des grands anniversaires à célébrer, j'ajoute

mes meilleurs souhaits de succès. Puissent les héritiers du zèle ardent de nos premiers missionnaires, les continuateurs de leur œuvre de salut parmi nous, puissent les catholiques de notre pays, se faire une douce obligation de participer activement aux fêtes projetées et en garantir par leur générosité le plein succès, pour la plus grande gloire de Dieu, l'exaltation de notre sainte foi, le triomphe de l'Église, la glorification de nos premiers missionnaires, l'utilité et la prospérité de notre chère patrie.

Agréez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très dévoués.

LOUIS-H. PAQUET, ptre.

Haileybury, Ont., 23 février 1915.

Cher Monsieur le Secrétaire,

Je me fais un grand plaisir de souscrire cinq piastres pour les fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada. Je voudrais pouvoir en souscrire cinq cents.

Prions Dieu de bénir cette belle œuvre.

Je vous prie de me croire votre tout dévoué en N. S. J.-C.

H.-D.-J. BROUSSEAU, ptre.

Saint-Boniface, Manitoba, 7 juin 1915.

Cher Monsieur,

Veillez trouver ci-inclus mon obole pour le monument commémoratif du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada.

Dans le numéro des *Cloches de Saint-Boniface* du 15 prochain, je ferai écho à votre appel de l'hiver dernier et j'inviterai les catholiques de l'Ouest à contribuer à votre religieuse et patriotique entreprise...

D. LAMY, ptre.

Directeur des *Cloches de Saint-Boniface*.

Sainte-Foy, 21 juin 1915.

Monsieur le Trésorier,

Veillez trouver sous ce pli mon obole, avec celle de la fraternité du Tiers-Ordre de ma paroisse, pour contribuer aux fêtes du troisième centenaire de la foi en notre pays.

Ami, dès le commencement, des vénérables fils de saint François et admirateur sincère de leur Ordre et de leur œuvre, j'ai tout de suite adhéré *corde et verbo* à l'idée de célébrer le troisième centenaire de leur arrivée au Canada. Aujourd'hui j'y adhère *et opere*, parce que la foi sans les œuvres est inutile. . .

Je forme des vœux pour le succès de ce mémorable anniversaire, un des plus importants de notre histoire. . .

H.-A. SCOTT, ptre.

Couvent des Dominicains, Montréal, 20 février 1915.

Monsieur le Trésorier,

Veillez trouver sous ce pli la modeste obole que je suis trop heureux de vous adresser pour le monument qui doit être érigé à Québec en souvenir de l'année 1615, si glorieuse pour notre foi et si féconde pour notre pays. De toutes parts, vous viendront, j'en suis sûr, des félicitations pour votre généreuse initiative, et des ressources pour la conduire à bonne fin. Je fais les vœux les plus sincères pour que Dieu bénisse votre sainte entreprise. Religieux français, je ne puis qu'applaudir à votre magnifique pensée et m'en réjouir comme d'un hommage rendu à cette France qui accomplit autrefois les gestes de Dieu et qui, je veux l'espérer, sera de nouveau appelée à les accomplir.

Agrérez, Monsieur, l'expression de mes religieux sentiments.

FR. H. HAGE, O. P.,
Provincial.

Institut des Clercs de Saint-Viateur, Outremont, 1er mars 1915.

Monsieur le Secrétaire,

Notre modeste Institut de Saint-Viateur adhère avec une pieuse allégresse au noble projet de commémorer par des fêtes

spéciales le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada.

Il est souverainement juste de rendre au Seigneur les actions de grâces les plus solennelles, et de proclamer à la face de l'univers, l'inaltérable attachement de notre peuple à la religion de ses pères.

Veillez trouver, par le chèque ci-joint, l'humble souscription des *Clercs de Saint-Viateur*, qui forment les vœux les plus ardents pour le succès de la célébration de ce troisième centenaire. . .

J.-E. FOUCHER, c. s. v.
Supérieur Provincial.

L'Immaculée-Conception, Montréal, 10 septembre 1915.

Monsieur le Juge,

Ci-inclus ma bien modeste contribution à l'érection du monument destiné à commémorer l'établissement de la foi catholique en notre pays ; cette offrande est faite au nom de notre collège de l'Immaculée-Conception.

L'érection de ce monument témoignera de notre gratitude envers la Providence divine, qui a voulu faire du Canada un pays catholique. N'est-il pas permis d'espérer que cet acte de reconnaissance nous méritera une fidélité toujours plus parfaite à notre vocation comme peuple. . .

Vous souhaitant le plus complet succès dans votre patriotique et religieuse entreprise, je vous prie d'agréer, Monsieur le Juge, l'hommage de mon profond respect.

S. BELLAVANCE, S. J.

Frères des Écoles Chrétiennes, Montréal, 21 juin 1915.

Monsieur le Président,

Veillez, s'il vous plaît, trouver ci-inclus la modeste offrande (cent piastres) des Frères des Écoles Chrétiennes pour le monument et les fêtes en souvenir du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada. . .

FRÈRE GÉMEL MARTYR, *Procureur.*

Collège des Frères du Sacré-Cœur, Victoriaville, 14 avril 1915.

Cher Monsieur le Secrétaire,

Les Frères du Sacré-Cœur du Collège de Victoriaville vous prient d'accepter la modeste obole qu'ils sont heureux de vous offrir comme contribution à l'érection du magnifique monument destiné à commémorer la fondation de l'Église canadienne.

Nous sommes fiers, en cette circonstance, de nous rallier aux personnages éminents qui ont conçu un projet si patriotique et qui sauront le mener à bonne fin. . .

FRÈRE THÉODORE, *Directeur.*

Très intéressants et nombreux sont les témoignages d'approbation, de félicitations, donnés par les communautés religieuses de femmes.

Nous n'avons qu'un regret celui de ne pouvoir reproduire tous ces témoignages débordant de foi et de sincérité.

Québec, 14 mars 1915.

Monsieur le trésorier du comité du monument est respectueusement prié d'agréer, avec cette très modeste offrande, l'hommage des meilleures félicitations et des vœux ardents que forment pour le succès de la grandiose entreprise les

Religieuses Augustines
de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang.

Monastère des Ursulines de Québec, 25 mars 1915.

Monsieur le Secrétaire,

Nous sommes heureuses de participer à l'œuvre dont vous avez tant à cœur le succès : l'érection du monument national et religieux qui devra commémorer le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada.

Vous voudrez bien agréer pour vous, Monsieur, et pour ceux qui sont à la tête d'une entreprise si glorieuse à la religion et

inspirée par un si noble patriotisme, nos meilleurs vœux de succès joints à notre modeste offrande. Les Ursulines de Québec.

Hôtel-Dieu de Saint-Joseph, Montréal, 8 avril 1915.

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que nous vous adressons notre modeste offrande, qui nous permettra de contribuer à l'érection du monument qui doit commémorer la naissance de la foi dans notre pays.

SŒUR SAINTE-THÉRÈSE,
Supérieure.

Hôpital Général de Québec, 1^{er} avril 1915.

La communauté de l'Hôpital Général de Québec offre ses hommages à Monsieur le secrétaire des fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada, et lui adresse son humble contribution, pour l'érection d'un monument destiné à commémorer ce glorieux anniversaire.

Monastère des Ursulines, Les Trois-Rivières, 9 avril 1915.

Monsieur le Secrétaire général,

Sous pli, veuillez trouver notre modeste offrande que nous vous prions d'agréer pour souscription aux fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada.

Qu'il nous soit permis, Monsieur le secrétaire général, de vous offrir ainsi qu'aux membres du comité, et nos félicitations et l'humble expression des vœux que nous formulons pour le succès de cette belle et noble entreprise.

SŒUR M. DE LA NATIVITÉ,
Supérieure.

Hôpital Général de Montréal, 12 mai 1915.

Sir A.-B. Routhier, Québec.

Sir,

Les Sœurs Grises de Montréal vous prient d'accepter cet humble chèque (cent piastres) comme une bien faible contri-

bution aux fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada.

Elles y joignent de fervents souhaits pour que ce mouvement d'actions de grâces de tout un peuple, pour le grand bienfait de la foi, soit couronné de l'immense succès qu'il mérite.

SŒUR M.-A. PICHÉ, *Supérieure gén.*

Congrégation de Notre-Dame, Montréal.

Monsieur le Secrétaire,

Les Maisons de notre Institut, heureuses de collaborer, par leur obole, à l'érection du monument commémoratif de l'établissement de la foi au cher Canada, ont l'honneur et le plaisir de vous adresser à cet effet le montant de \$125.00...

SŒUR SAINTE-MARIE-JOSÉPHINE,
Supérieure générale, C. N. D.

Sillery, 2 mars 1915.

Les Religieuses de Jésus-Marie à Sillery sont heureuses d'exprimer à Monsieur le trésorier du comité du monument, et, par lui, à tous les membres du comité général, leurs hommages de très sincère reconnaissance...

Elles voudraient donner davantage à cette œuvre qui est si éminemment patriotique, mais, hélas ! force leur est bien de ne doubler et quadrupler qu'en désir la modeste offrande qu'elles vous adressent, ce matin, avec leurs meilleurs vœux de succès.

Hospice des Sœurs de la Charité de Québec, 9 mars 1915.

Monsieur le secrétaire,

Veillez trouver, sous ce pli, la modeste offrande que nous sommes heureuses de vous adresser comme souscription en faveur de l'érection du monument commémoratif de l'établissement de la foi en notre cher Canada...

Laissez-nous vous exprimer notre souhait bien ardent de voir votre entreprise appréciée et encouragée avec toute la bienveillance qu'elle mérite. ...

Les Sœurs de la Charité de Québec.

Monastère du Précieux-Sang, Ottawa, 16 mars 1915.

Monsieur le Président,

De tout cœur nous voulons nous associer au beau mouvement à la fois religieux et patriotique dont vous avez, Monsieur le Président, l'initiative, et il nous est très agréable de verser notre obole en faveur d'une œuvre si éminemment digne de l'admiration des catholiques de notre cher pays et même du monde entier. . .

Les Adoratrices du Précieux Sang.

Asile du Bon-Pasteur, Québec, 1er mars 1915.

Monsieur le Secrétaire,

Sous ce pli une modeste offrande que je vous prie d'agréer pour l'œuvre que vous préconisez, au profit de la religion et de la foi, dans notre cher pays. Veuillez nous permettre de vous féliciter de ce nouveau geste patriotique qui fait honneur au sentiment religieux des nôtres et les grandira dans l'estime de tous. . .

SŒUR MARIE DU CARMEL, S. C. I. M.

Supérieure générale.

Maison-Mère des Sœurs Grises, Ottawa, 15 mars 1915.

Cher Monsieur le Secrétaire,

Veuillez, je vous prie, croire que je suis très heureuse, de joindre ma modique obole (vingt-cinq dollars), aux généreuses offrandes qui vous sont faites, et de mêler, avec ma communauté, nos hymnes d'action de grâce à l'honneur et à la gloire de notre cher peuple canadien. . .

SŒUR E. DUHAMEL, *Supérieure générale.*

Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne,
Lachine, 18 avril 1915.

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai reçu votre lettre-circulaire et je suis très heureuse en même temps que très honorée de répondre à votre juste demande.

Mon offrande pour le monument en question ne sera qu'un

faible hommage au zèle des premiers missionnaires qui ont évangélisé le pays. La communauté essaiera du moins de suppléer à la modicité de cette offrande par des prières que le Saint-Esprit mettra Lui-même en nos âmes pour notre patrie canadienne. . .

SŒUR MARIE-MÉLANIE, *Supérieure générale.*

Sœurs de l'Assomption, Nicolet, 4 mars 1915.

Monsieur le Secrétaire,

Ci-inclus vingt-cinq piastres, en réponse à votre demande de souscrire à l'érection d'un monument rappelant le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada. Cette humble offrande est faite au nom des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, en général, tant des missions que de la maison-mère. . .

SŒUR SAINTE-MONIQUE, *Supérieure générale.*

Hospice Saint-François d'Assise, Worcester, Mass.

10 avril 1915.

Cher Monsieur le Trésorier,

Veillez trouver ci-inclus un mandat-poste au montant de vingt-cinq piastres, contribution de l'Institut des Petites Franciscaines de Marie à l'érection du monument commémoratif de l'établissement de la foi au Canada et de l'arrivée des premiers Franciscains. . .

SŒUR M. DOMINIQUE, *Supérieure générale.*

Hôtel-Dieu du Cœur agonisant de Jésus,

Lévis, 28 avril 1915.

Monsieur le Secrétaire,

C'est avec bonheur que nous apportons aujourd'hui notre contribution, quelque modeste qu'elle soit, pour l'érection du monument commémoratif du troisième centenaire. . .

Une telle initiative a droit à notre respectueuse admiration, et, de tout cœur, nous adhérons à ce beau mouvement religieux et

patriotique ! Nos vœux montent ardents vers le Cœur de Jésus pour qu'un plein succès couronne votre noble entreprise. . .

Les Religieuses Augustines Hospitalières
de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Couvent de Sainte-Anne, Saint-Eugène, Ont., 10 mai 1915.

Monsieur le Trésorier,

Veillez agréer cette petite offrande pour le monument commémoratif de l'établissement de la foi au Canada ; nous aurions voulu donner beaucoup plus mais il nous faut aider nos pauvres Sœurs de Belgique qui ont tant souffert depuis le commencement de la guerre. . .

Les Sœurs de Sainte-Marie.

Les Religieuses du Bon-Pasteur, Montréal, 2 juin 1915.

Monsieur le Secrétaire,

En réponse à votre appel, nous vous apportons notre humble offrande pour le monument qui sera érigé à l'occasion du trois-centième anniversaire de l'établissement de la foi au Canada.

Qu'il nous soit permis de profiter de l'occasion pour vous offrir personnellement, Monsieur, l'assurance de notre profonde estime et l'admiration qu'éveillent en nos âmes religieuses votre généreux dévouement à toutes les saintes causes.

Les Religieuses du Bon-Pasteur.

Holy Cross Hospital, Calgary, Alberta, 26 mars 1915.

Monsieur le Secrétaire,

Veillez trouver ci-inclus notre humble contribution en faveur du monument de la foi. Daignez accepter aussi nos vœux bien sincères pour le succès de cette œuvre.

SŒUR P. DESMARAIS, *Supérieure*.

CHAPITRE XI

LES AUTORITÉS CIVILES, LES SOCIÉTÉS, LES CITOYENS ET LE TRICENTENAIRE

Nous avons signalé l'approbation unanime donnée par le Conseil de ville de Québec au projet du monument et à son érection sur la Place-d'Armes.

Fière de son rôle très glorieux dans la propagation de l'Évangile en ce pays, heureuse d'avoir reçu et logé les premiers missionnaires du Canada, les Récollets, la ville de Québec a voulu s'inscrire parmi les souscripteurs et elle a voulu que sa souscription fut une des plus hautes.

C'est justice aussi de proclamer dans ces pages la parfaite bienveillance, le concours empressé, dont les autorités civiques ont toujours fait preuve envers les organisateurs des fêtes.

Comme son prédécesseur Monsieur Napoléon Drouin, Monsieur H.-E. Lavigneur, devenu maire de Québec en février 1916, a donné son patronage à l'œuvre patriotique et religieuse poursuivie par le comité du troisième centenaire de la foi au Canada.

Le gouvernement de la Province de Québec n'a pas été moins empressé à coopérer au succès des fêtes projetées.

Et tout d'abord, le représentant du roi, Sir P.-E. Leblanc, lieutenant-gouverneur, a bien voulu accorder son patronage vice-royal à la célébration du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada par les Récollets.

Le 24 avril 1915, Son Excellence a fait parvenir à Monsieur C.-J. Magnan une souscription de cent piastres accompagnée de la lettre suivante.

Hôtel du Gouvernement, Québec, 24 avril 1915.

Mon cher Monsieur,

J'accorde avec plaisir mon patronage au comité du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada et vous souhaite tout le succès que l'importance d'un si bel anniversaire devrait vous obtenir facilement.

Je vous inclus mon offrande que je vous prie de remettre à votre Trésorier.

Recevez, mon cher Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

P.-E. LEBLANC.

La chambre des députés, le conseil-législatif et le ministère de cette province ont apporté aussi leur concours très apprécié au succès des fêtes.

Les députés et les conseillers législatifs, en accordant les demandes faites par la ville de Québec à la législature, ont approuvé de leur vote l'octroi de

trois mille piastres souscrit par le conseil municipal en faveur du monument. Ce vote mérite d'être signalé ; par lui, toute la province a sanctionné le projet des fêtes nationales destinées à commémorer la foi canadienne et à glorifier les intrépides Récollets.

Le gouvernement provincial a coopéré encore plus directement à la réalisation des fêtes en souscrivant, comme la ville de Québec, trois mille piastres.

Enfin au jour du dévoilement de l'ex-voto national, nous retrouverons parmi les orateurs, Sir P.-E. Leblanc, lieutenant-gouverneur, Sir Lomer Gouin, premier ministre de cette province, ainsi que le maire de Québec, Monsieur H.-E. Lavigneur.

Bon nombre de nos sociétés religieuses, nationales, ouvrières, ont tenu à honneur de donner leur adhésion aux fêtes du troisième centenaire de la foi au Canada.

Nous avons signalé déjà la part initiale prise par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec dans la célébration de ce tricentenaire. Elle a voulu être comptée parmi les souscripteurs et a versé dans ce but la somme de deux cents piastres.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur a participé, elle aussi, à l'organisation des fêtes et a souscrit cinquante piastres.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a organisé les belles démonstrations du 24 juin 1915 que nous rappellerons.

Parmi les sociétés religieuses, nulle n'a mieux répondu que le Tiers-Ordre de saint François à l'invitation du comité organisateur. Nous devons signaler

comme exceptionnellement digne d'éloges la générosité des tertiaires franciscains des Fraternités du Très Saint-Sacrement de Québec. Le comité du monument se fit un devoir, en mai 1915, de leur exprimer publiquement sa reconnaissance. La souscription de ces tertiaires est de mille piastres. C'est la plus forte souscription reçue, après celles du gouvernement provincial et de la ville de Québec. Les tertiaires de Montréal ont souscrit quatre cents piastres.

Nous regrettons de ne pouvoir citer ici les lettres d'adhésion de plusieurs autres fraternités de tertiaires de saint François, ni celles de diverses sociétés ouvrières et de secours mutuels.

Rappelons brièvement le concours des citoyens de Québec en faveur du tricentenaire.

Tout d'abord, bon nombre de citoyens ont tenu à honneur de participer individuellement au succès de ces fêtes et ont fait au comité organisateur le doux plaisir de lui adresser par écrit leurs félicitations et leurs encouragements.

Nommons seulement l'honorable Sénateur Philippe Landry, alors président du Sénat canadien, qui, dès le 13 mars 1915, fit parvenir au trésorier, avec l'hommage de son dévouement si bien connu pour toutes les causes patriotiques, sa contribution de vingt-cinq piastres ; et Mr J.-A. Langlois, alors député de Saint-Sauveur, qui fit parvenir à Mr C.-J. Magnan, le 5 mars 1915, avec sa souscription, ses vœux de succès.

Mais le concours des citoyens de Québec ne s'est pas manifesté seulement par des souscriptions et des lettres d'adhésion ; il faut rappeler l'empressement

avec lequel le peuple de Québec a pris part aux différentes démonstrations publiques qui ont marqué en notre ville la célébration du tricentenaire de la foi au Canada. Il faut signaler le dévouement avec lequel les gardes militaires, les fanfares, et plusieurs citoyens ont donné leur concours gratuit au comité, le désintéressement patriotique des marchands et des manufacturiers qui ont fermé leurs établissements le jour de l'inauguration du monument.

Toutes ces choses seront mises en évidence par le récit des brillantes solennités de 1915 et de 1916.

Signalons ici un événement arrivé au mois de juillet 1915. Nous le rappelons pour le seul motif de consigner dans ces pages le fait que le peuple de Québec, ayant eu l'occasion de dire par lui-même ce qu'il pensait et du monument et de la décision de l'ériger sur la Place-d'Armes, a parfaitement approuvé la position prise par le comité du troisième centenaire de la foi au Canada et par le Conseil de ville.

Le 2 mars 1915 une correspondance signée "civic opinion" parut dans *The Quebec Chronicle*. L'auteur de cet article exprima l'idée que le site du monument ne devait pas être la Place-d'Armes. Cette opinion arrivait un peu tard. Il y avait déjà plus de six mois que le choix du site avait été approuvé et sanctionné par le Conseil de ville. La raison majeure alléguée par l'auteur de cet article était que le monument de la foi ferait disparaître le bassin qui se trouvait sur la Place-d'Armes.

Le 6 mars parut dans le même journal l'article suivant signé par le docteur Émile St-Hilaire et adressé à l'éditeur du journal.

EXPLICATIONS POUR "CIVIC OPINION"

Dans votre numéro du 2 mars courant, vous avez publié une correspondance signée : " Civic opinion, " relative au monument à ériger sur la Place-d'Armes. " Civic opinion " n'est pas opposé à l'érection du monument, mais il voudrait que la fontaine de la Place-d'Armes ne soit pas supprimée.

Je suis heureux de dire à " civic opinion " qu'il pense comme tous ceux qui ont eu à s'occuper du monument projeté. Je suis heureux de lui dire qu'une des préoccupations du comité organisateur a été de conserver la fontaine, et que le Conseil de ville a demandé au comité de garder la fontaine. Il n'y a pas à en douter, la Place-d'Armes aura sa fontaine.

Le comité du monument espère même, avec le concours des amis de l'art et du toujours plus beau Québec, faire de la Place-d'Armes, qui a déjà ses charmes, une des plus belles places de la ville. On ne peut pas dire en vérité que telle qu'elle est à présent, cette place soit tout ce qu'elle pourrait être. La fontaine elle-même a un défaut bien remarqué des passants, les jours où il vente un peu fort, ce qui arrive assez souvent en cet endroit ; c'est que l'eau tombe bien en dehors du bassin et qu'il est alors impossible d'occuper les bancs placés de ce côté-là.

De plus, si la fontaine actuelle a un défaut grave et souvent nuisible quand elle coule, elle en a un plus grave encore, celui de ne pas exister du tout pendant six mois de l'année. Alors que voit-on sur la Place-d'Armes, durant l'automne en attendant la neige



LE BASSIN DE LA PLACE-D'ARMES EN 1914

et au printemps après la fonte de la neige ? Un bassin vide, plus ou moins net, avec au milieu un bout de tuyau bouché d'une cheville de bois. Ce n'est guère esthétique, ce n'est pas précisément un ornement, disons le mot, c'est disgracieux.

Le comité du monument à ériger sur la Place-d'Armes paraît avoir adopté un plan qui rencontre abondamment les désirs de "civic opinion," et remédie en même temps aux inconvénients que nous venons de signaler. Le monument sera une fontaine dans le genre de celles qui ornent certaines places des plus belles villes d'Europe. L'eau n'y manquera pas durant les beaux mois de l'été ; de l'intérieur du monument l'eau descendra en cascades jusqu'au bassin, tandis que par huit gargouilles elle jaillira encore mais de manière à ne pas empiéter sur le terrain et les passants.

D'autre part, quand la saison exige l'arrêt de la fontaine, ce qui dure six mois, ne l'oublions pas, le monument continuera à orner la Place-d'Armes par sa masse svelte, élégante ; et l'antique place n'aura plus cet aspect morne et triste qui la caractérise durant nos longs hivers.

Comme il n'est pas douteux que le comité organisateur donnera sans tarder au public une étude sur le monument, et sur les raisons qui ont fait choisir la Place-d'Armes comme le meilleur site pour un tel monument, je n'en dirai pas davantage, d'autant plus que les craintes, d'ailleurs raisonnables, de "civic opinion," doivent être maintenant dissipées.

Je ne doute pas, Monsieur l'éditeur, que votre journal, désireux de voir Québec s'embellir, ne

donne un loyal concours aux promoteurs du monument en question pour leur permettre de mener à bonne fin leur patriotique entreprise.

Dr ÉMILE ST-HILAIRE.

Cinq mois plus tard le 1^{er} juillet 1915, une nouvelle correspondance parut dans *The Quebec Chronicle*. Son auteur alla même jusqu'à affirmer que d'autres pensaient comme lui. En conséquence, il demanda au maire d'accorder une assemblée de citoyens pour reconsidérer le choix de la Place-d'Armes comme site du monument de la foi.

Monsieur le maire voulut bien se rendre à sa demande, et convoqua les citoyens à l'Hôtel de ville pour le mardi, 6 juillet. *L'Action-Sociale* publia le lendemain un très intéressant compte-rendu de cette assemblée avec un sous-titre qui en résumait le résultat : "*Le vœu des citoyens de Québec.*"

Au moins cent cinquante personnes prirent part à cette réunion.

Bien que les règlements municipaux de Québec ne permettent pas de contester une décision du Conseil de ville trois mois après quelle a été votée et publiée, le président de l'assemblée demanda le vote des personnes présentes. Sept personnes, y compris le requérant, votèrent contre le choix de la Place-d'Armes comme site du monument. Tous les autres citoyens se levèrent ensuite comme un seul homme, selon l'expression de *L'Action-Sociale*, et consacrèrent une fois de plus, par leur vote enthousiaste, le choix judicieux de la Place-d'Armes pour y ériger l'ex-voto de la reconnaissance nationale.

CHAPITRE XII

LA PRESSE ET LE TRICENTENAIRE

A une époque où la joie s'efface devant les horreurs de la guerre, où les esprits sont captivés par les sanglants événements d'Europe, où la vie devient plus âpre et plus dure, où l'avenir paraît sombre, l'enthousiasme, même pour les plus belles causes, se fait rare, quand il ne manque pas tout à fait.

Pourtant les fêtes du troisième centenaire ont été un succès. Les ressources nécessaires ont été promptement trouvées. Les premières démarches du comité à ce sujet furent faites seulement en février 1915, alors qu'en temps ordinaire on s'y prend un an et même deux ans d'avance. Pas plus que les finances, l'enthousiasme n'a manqué. Et bien que les fêtes aient été célébrées partie en 1915 et partie en 1916, chacune des démonstrations a été marquée par le concours empressé du peuple et par des solennités grandioses.

Il est juste de dire, c'est un devoir même de proclamer que les membres des divers comités se sont livrés à leur tâche avec le zèle et l'ardeur que méritait l'anniversaire à célébrer.

Mais il est équitable aussi de reconnaître que les journaux et les revues ont été d'excellents instruments de propagande au service de la patriotique entreprise du comité, et que les magnifiques résultats obtenus sont dus en partie à la puissance de la presse.

On a félicité le comité organisateur des fêtes du troisième centenaire de la foi au Canada d'avoir eu, au cours de ses travaux, l'appui d'une excellente presse.

C'est vrai. Dès le début, nos journaux ont favorisé, en le faisant connaître, le projet de célébrer solennellement ce troisième centenaire. Dans la suite, ils ont fait écho aux nombreuses lettres d'approbation, d'encouragement et de félicitations reçues par le comité. Les listes des souscripteurs ont été publiées dans leurs colonnes. Enfin, divers articles sur le tricentenaire ont paru dans nos journaux et ont attiré l'attention générale tantôt sur l'objet de cet anniversaire, tantôt sur son importance au point de vue patriotique et religieux, tantôt sur le grave devoir de la reconnaissance nationale, tantôt enfin sur les fêtes elles-mêmes qui ont marqué ce glorieux troisième centenaire.

Nous avons déjà signalé ou reproduit quelques-uns de ces articles. Bien d'autres mériteraient d'être insérés dans le volume-souvenir. Voici les principaux passages de quelques-uns de ces articles.

ON FÊTERA LE TRICENTENAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT DU CATHOLICISME AU PAYS

La vieille capitale, berceau de la nationalité canadienne, se prépare à fêter, par des fêtes gran-

dioses et par l'érection d'un monument, le troisième centenaire de l'établissement de la foi catholique en Canada. Il y a, en effet, trois cents ans, cette année, que les Révérends Pères Denys Jamet, Jean Dolbeau et Joseph Le Caron, fils dévoués de saint François, abordaient au port de Québec et commençaient cette périlleuse, mais combien glorieuse mission de répandre l'amour du Christ dans les forêts vierges de la Nouvelle-France.

Cet événement mémorable ne pouvait passer inaperçu, et malgré les tristesses de l'heure présente, tous les catholiques du Canada tiendront à le solenniser aussi joyeusement qu'il le mérite....

(La Presse, 26 février 1915).

LA FOI AU CANADA

Cet automne verra à Québec une solennité qui comptera parmi les plus imposantes, et aussi les plus touchantes, dont notre ville ait été témoin.

Le monument, que l'on commencera à élever sur la Place-d'Armes dès les premiers beaux jours du printemps, sera alors inauguré ; et tout le Canada catholique se pressera près de l'endroit où s'élevait jadis l'église des Récollets, ses premiers missionnaires, pour assister à la bénédiction de l'œuvre d'art qui commémorera le troisième centenaire de leur arrivée au Canada.

Le représentant de notre Saint-Père le Pape a félicité en termes élogieux les promoteurs de l'entreprise et ceux qui les aident à la conduire à bonne fin...

D'autre part le primat de l'Église canadienne,

Son Éminence le Cardinal Bégin, écrivait quelques jours plus tard :

“ Il m'est particulièrement agréable, comme archevêque de Québec, de bénir votre très louable projet. Comme vous le dites si bien, ce troisième centenaire rappelle “ à tout notre peuple l'année qui vit naître sur les bords de notre grand fleuve la noble Église de Québec, dont 1915 nous invite à retracer les origines pures, la destinée glorieuse, la prodigieuse fécondité, l'inviolable attachement à la Chaire de Pierre. . . ”

Le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada est le plus glorieux anniversaire que les Canadiens-Français pouvaient célébrer ; et nous nous unissons à tous les catholiques et à tous les patriotes pour souhaiter que cette démonstration soit une des plus grandioses dont Québec ait encore été témoin. (*L'Action-Sociale*, 19 mars 1915).

TROISIÈME CENTENAIRE

DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA FOI AU CANADA

Depuis plusieurs mois déjà, malgré tant d'autres questions troublantes, l'attention générale paraît se porter sur un projet mis de l'avant par un groupe de citoyens distingués de Québec ; nous voulons parler du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada.

L'année 1915 nous rappelle en effet qu'en 1615, il y a donc trois siècles, sept ans après la fondation de la colonie française par Champlain, l'Église catholique vint féconder l'œuvre civilisatrice du

brave marin français, vint donner à son œuvre ce caractère religieux que Champlain, aussi excellent chrétien que bon soldat de la France, souhaitait avec tant d'ardeur...

Les désirs du fondateur de Québec furent réalisés en 1615. Cette année-là débarquèrent à Québec nos premiers missionnaires, les Récollets. Ces vaillants pionniers de l'Évangile se chargèrent de la desserte de la colonie et se vouèrent avec un zèle admirable aux missions parmi les Sauvages ; de sorte que, comme l'a déjà écrit La Potherie : " La Nouvelle-France leur a obligation de l'établissement de la foi..."

Il est à désirer que tous ceux qui peuvent donner au comité des fêtes du troisième centenaire de la foi un concours pratique et efficace, le fassent avec empressement.

La ville de Québec, toujours aussi libérale que fidèle à son passé glorieux, a très bien compris ce qu'elle avait à faire en présence d'un anniversaire qui l'honore particulièrement, puisqu'à elle revient la gloire d'avoir été le premier centre religieux de notre pays et même de la plus grande partie de l'Amérique du Nord. La ville de Québec, nous le savons, a souscrit largement.

Les organisateurs espèrent que le gouvernement de la Province de Québec, qui ne refuse jamais d'appuyer d'un geste très libéral les nobles initiatives, voudra lui aussi faire sa large part en faveur de ce glorieux centenaire qui intéresse certainement toutes les provinces mais plus spécialement la nôtre...

Tel que le comité des fêtes du troisième centenaire

se propose de le faire ériger, le monument commémoratif sera un très bel ornement pour notre ville. Nul ne regrettera le jet d'eau de la Place-d'Armes quand celui-ci aura été remplacé par une superbe fontaine rappelant les beaux monuments de ce genre qui existent dans beaucoup de villes européennes.

Notre concours est acquis à l'œuvre glorieuse poursuivie par le comité du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada. Puisse ce concours, donné aussi largement que possible, servir au succès des fêtes d'un anniversaire si glorieux pour l'Église et la patrie canadiennes.

(*Le Soleil*, 14 avril 1915).

TROIS SIÈCLES DE FOI

Au pied du monument Laval, en 1908, en cette journée inoubliable du 22 juin qui vit la glorification du premier évêque de Québec, un orateur français, à la voix éloquente, au verbe limpide et harmonieux, interrogeant l'immense foule de spectateurs massés autour du monument, disait :

“ N'entendez-vous pas, à travers les trois siècles de votre existence nationale, éclater et comme surgir de toutes les racines de votre sol, de tous les éléments de votre civilisation, de toutes les pages de votre histoire, de la profondeur même de vos humiliations et surtout de la grandeur de vos héroïsmes, n'entendez-vous pas, dis-je, éclater la triomphale parole de saint Jean : Et voici la victoire qui a vaincu le monde, notre foi ” ?

Les applaudissements vifs et prolongés de la

multitude donnèrent à cette question de l'orateur une réponse aussi éclatante que spontanée, aussi sincère que vraie.

Tout en effet, chez nous, a été imprégné d'esprit chrétien ; tout, chez nous, est né et a vécu de la foi. Nos origines sont catholiques ; notre peuple au berceau a reçu les tendres caresses de notre Mère l'Église et ses bénédictions fécondes ; notre vie nationale s'est toujours heureusement et sagement jusqu'à cette heure confondue avec notre vie religieuse ; nos progrès sont dus en grande part et avant tout à l'influence de notre foi réglant nos mœurs, écartant de nos foyers des ennemis dangereux, dirigeant notre marche sur le chemin de la vraie liberté dans une sincère fraternité. Les assauts que nous avons subis, les tempêtes que nous avons traversées n'ont pas réussi à nous abattre, parce que nous sommes restés sous la puissante égide de notre foi.

A l'occasion du troisième centenaire que nous nous préparons à célébrer, en mémoire de nos premiers missionnaires que nous voulons glorifier, canadiens et catholiques, rallions-nous, et dans un même élan de foi vive et ardente répondons à l'invitation pressante du même orateur que nous avons cité en commençant :

“ Fils et héritiers de la vérité catholique, faites savoir à tous que vous entendez rester fidèles aux traditions de vos pères, que les portes de vos convictions ne trouveront point de traîtres pour en livrer les clefs à l'ennemi, que les remparts de votre foi vous mettront à l'abri de toute surprise, et qu'enfin

la citadelle de vos espérances chrétiennes, inexpugnable et sacrée, protégera à jamais tous ceux qui se réfugieront dans son enceinte et regarderont flotter au vent de la vraie liberté le drapeau de la patrie canadienne-française. ”

(*L'Action-Sociale*, 14 avril 1915).

GLORIEUX ANNIVERSAIRE

En 1608 naquit la Nouvelle-France. Cette naissance fut humble et sans solennité. Il n'y eut pas sur les bords de notre grand fleuve, comme au baptême de la France à Reims, de saint Remi pour consacrer aussitôt à Dieu le peuple nouveau-né ; il n'y eut même pas un simple prêtre pour le bénir.

On se tromperait pourtant étrangement si, pour expliquer ce fait, on s'imaginait que Champlain, tout occupé de la partie matérielle de son œuvre, n'ait pas pensé à l'édifier sur la religion, unique base vraiment sûre de toute entreprise durable.

Le fondateur de Québec nous apprend lui-même que son dessein était autant de conquérir un peuple à son Dieu qu'un pays à son roi. . .

Nécessaire à la colonie française, la présence des missionnaires ne l'était pas moins aux misérables Sauvages, vivant sans foi ni loi, et dont l'ignorance et la barbarie émouvaient profondément la piété de Champlain. . .

Les Récollets, sollicités, se firent un plaisir et un devoir d'accepter la mission qui leur était offerte et qui allait si bien au caractère apostolique de l'Ordre Franciscain. . .

Les Pères Récollets arrivèrent en notre pays en 1615 ; ils bâtirent à Québec le premier sanctuaire au vrai Dieu, inaugurèrent le culte catholique au sein de la colonie et ouvrirent les missions sauvages. En toute vérité, ils fondèrent l'Église canadienne.

Or tels sont les événements, glorieux et féconds pour notre pays, dont la présente année nous rappelle le troisième centenaire, nous invitant à célébrer un tel anniversaire aussi solennellement que possible.

L'importance de ce troisième centenaire n'échappe à personne. Si la fondation de Québec, œuvre d'ordre temporel, a mérité et suscité tant d'enthousiasme et donné lieu aux fêtes splendides dont le souvenir est encore présent à l'esprit de tous, que ne devrions-nous pas faire pour célébrer la fondation de notre belle Église canadienne, qui a donné à l'œuvre de Champlain sa vitalité, sa fécondité et qui est le principe de sa conservation ?

Nous estimons que ce serait une faute, une erreur contraire à nos traditions, de ne pas réunir nos voix et nos cœurs pour redire notre gratitude envers Dieu et nos premiers missionnaires.

Aussi nous applaudissons fortement à l'initiative prise par des citoyens de Québec d'organiser des fêtes dignes d'un tel anniversaire.

Il nous paraît opportun de souhaiter que nous sachions faire le geste généreux qui permettra aux organisateurs des fêtes du tricentenaire de la foi de réaliser tout particulièrement un des projets qui, à notre avis, mérite l'approbation générale : l'érection d'un monument commémoratif. Ce monument, dont nous avons pu admirer le plan,

sera un ornement remarquable pour la ville de Québec et un perpétuel témoin de la reconnaissance et de la foi canadiennes.

(*L'Événement*, 14 avril 1915).

24 AVRIL 1615

Il n'est pas permis de laisser passer inaperçu l'événement que nous rappelle, après trois cents ans, le 24 avril 1915.

Le fondateur de Québec avait, après bien des démarches, obtenu ce qu'il souhaitait avec tant d'ardeur : des missionnaires pour sa colonie ; et ces missionnaires étaient des Récollets...

Saluons, et avec émotion, le départ de France des vaillants Récollets qui, il y a aujourd'hui trois siècles, quittaient le sol natal, laissaient les douceurs du cloître, pour se rendre dans un pays inconnu et barbare, avec la perspective d'y trouver des souffrances inouïes et peut-être une cruelle mort.

Saluons, avec vénération, le départ de nos premiers missionnaires, qui, légitimes envoyés du Vicaire du Christ, apportent à notre pays, sans crainte des obstacles, la foi qui civilise, la foi qui sauve surtout pour la vie éternelle.

Saluons, et avec reconnaissance, le départ des pionniers de la foi au Canada, qui, le cœur plein de zèle, l'âme débordante de charité, viennent inaugurer dans nos contrées l'œuvre des miséricordes divines.

Denys Jamet, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron, Pacifique Duplessis, porteurs de la bonne nouvelle, voguez sur le vaste océan ; le Canada vous attend

et vous désire en cette année 1615 pour participer lui aussi à l'œuvre rédemptrice du Christ.

Vaillants Récollets, ouvriers infatigables de la première heure, recevez, en ce jour anniversaire qui nous rappelle votre départ pour nos contrées, l'hommage de notre gratitude et de nos louanges, en attendant l'heure solennelle de l'action de grâces publique et générale, qui se prépare en cette année du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada. X.

(*L'Action-Sociale*, 24 avril 1915).

GLORIEUX ANNIVERSAIRE CANADIEN

Il y a trois siècles, en ce jour, que se produisit le premier acte de ce drame sublime que l'on se prépare à retracer cette année et qui s'appelle l'établissement de la foi en Canada.

Depuis sept ans, Champlain avait enfin réussi à réaliser en partie son rêve : la fondation d'une nouvelle France. Nous disons en partie, car le fondateur de Québec comprenait fort bien que son œuvre ne serait complète qu'après lui avoir assuré l'assistance de l'Église...

Aussi le père de la patrie canadienne n'eut rien plus à cœur que de procurer à sa colonie des missionnaires dont la présence et le dévouement garantiraient au peuple nouveau-né ce principe de vitalité qui s'appelle la foi chrétienne.

Ses efforts persévérants furent couronnés d'un plein succès. Les Récollets de Paris acceptèrent généreusement la desserte du Canada.

Le 24 avril 1615, le navire des marchands quittait Honfleur et faisait voile vers le Canada, emportant Champlain et les quatre premiers missionnaires. Denys Jamet, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et Pacifique Duplessis. Ce départ est un de ces beaux faits qui ornent les premières pages de nos annales. . .

Avec quelle admiration et quel enthousiasme ne devons-nous pas contempler nos premiers missionnaires disant adieu à leur patrie, se vouant gaiement aux périls du voyage, ayant à cœur la seule et noble ambition de conquérir un continent à Jésus-Christ.

C'est aussi avec reconnaissance que nous devons nous rappeler en ce jour le départ de France de nos premiers missionnaires apportant à notre peuple au berceau les premières bénédictions de l'Église et cette foi ferme et éclairée qui a été la source de son étonnante vitalité.

(L'Événement, 24 avril 1915).

LE TROISIÈME CENTENAIRE

DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA FOI AU CANADA

L'Église canadienne se prépare à célébrer, avec éclat, prochainement, le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada.

C'est en 1615, en effet, qu'arrivèrent à Québec, les Récollets, premiers missionnaires au Canada.

Cet événement, qui illustre les premières pages de notre histoire, il convient de le rappeler, de le fêter, de le chanter avec toute la reconnaissance nationale digne d'un si solennel anniversaire.

La vieille capitale française de Québec, où se

rattache le souvenir de nos origines les plus pures, prépare à cette occasion des fêtes grandioses. Cet honneur lui revient d'ailleurs à plus d'un titre . . .

Un comité de catholiques éminents . . . s'est mis à l'œuvre avec une ardeur inlassable, pour organiser une fête inoubliable, et ériger un monument qui " rappellera par ses reliefs en bronze l'arrivée de nos premiers missionnaires à Québec, la première messe dite par eux sur l'île de Montréal, et leurs travaux apostoliques dans la région des grands lacs. "

Dans ce monument, les nobles origines de l'Est et de l'Ouest, comme leurs plus dignes aspirations, seront représentées . . .

Nos Seigneurs les archevêques et évêques canadiens appuient de leurs sympathies et de leurs vives approbations l'organisation des fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada. Il serait intéressant de citer ces éloquents témoignages.

Terminons cependant par cet extrait de la lettre de Sa Grandeur Monseigneur Langevin. " Nous ne sommes pas de ceux qui disent : " Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire ! " Nous, nous sommes fiers de la nôtre qui est si belle et si pure dans ses origines et ses développements. Nous n'avons jamais rejeté la pierre angulaire qui est le Christ, et la moisson, sortie des premières semences de l'Évangile et fécondée par le sang, est immense et riche de la vieille foi des aïeux. "

(Le Patriote de l'Ouest, 22 avril 1915).

Au nom de tous ceux qui ont travaillé à l'organisa-

tion des fêtes du troisième centenaire de la foi au Canada, nous offrons l'expression d'une sincère reconnaissance à tous les directeurs de journaux qui ont donné le concours très apprécié de leur journal à une cause aussi patriotique que celle de la célébration d'un tel anniversaire.

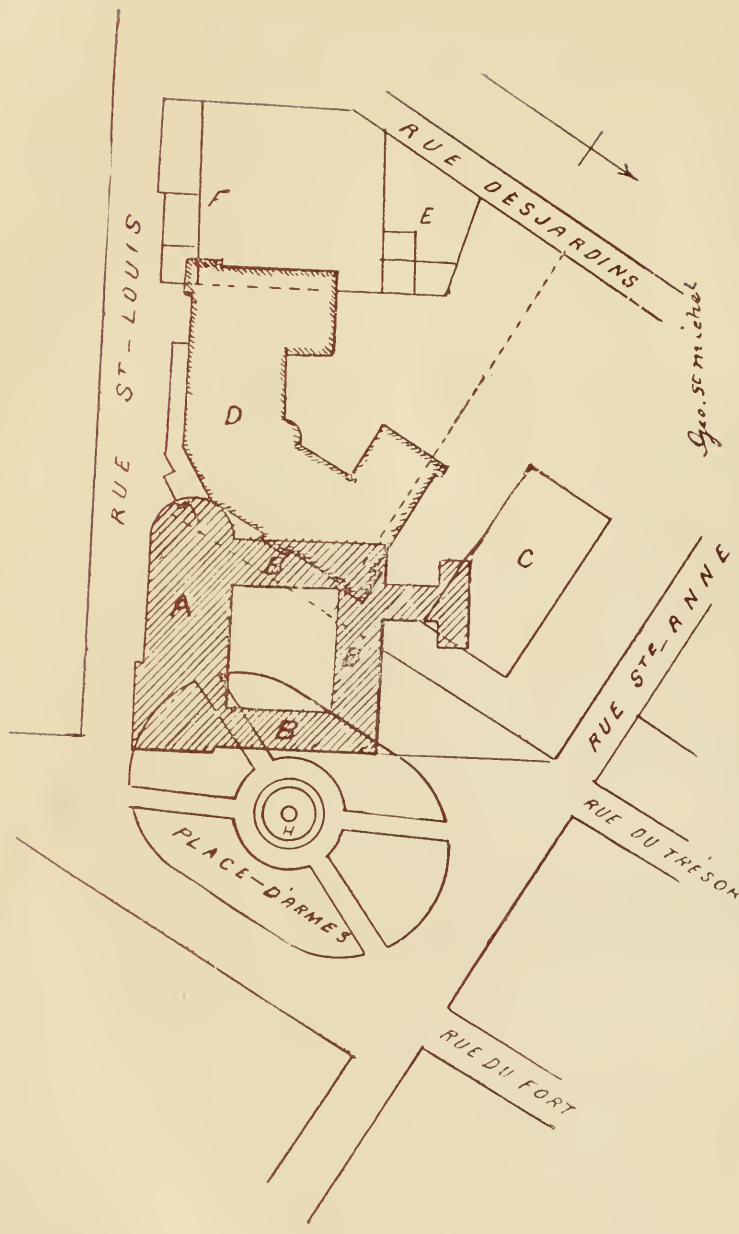
Des remerciements tout particuliers sont dus à la "Ligue de la Presse catholique de langue française," qui fit écrire, le 8 avril 1915, au trésorier du comité :

Cher Monsieur le Trésorier,

Selon les décisions de notre bureau des directeurs, j'ai l'honneur de vous offrir, ci-contre, la modeste obole de la Ligue de la Presse catholique, de langue française, du Canada et des États-Unis, pour la belle œuvre du monument du troisième centenaire de l'établissement de la foi à Québec. C'est tout ce que ses ressources financières permettent à la Ligue de faire, mais elle est disposée à favoriser l'entreprise de la meilleure publicité de chacun de ses organes.

A vous, *in Christo*.

A. DENAULT,
Secrétaire-trésorier.



PLAN FIGURATIF DE L'EMPLACEMENT DU COUVENT DES RÉCOLLETS
 SUR LA PLACE-D'ARMES, QUÉBEC

A. BBB. Église et Couvent — C. Église anglicane — D. Palais de Justice — H. Monument de la foi.

CHAPITRE XIII

DEUX ÉTUDES INTÉRESSANTES

La première, par ordre chronologique, est parue dans *Le Progrès du Saguenay*, à la date du 15 avril 1915. Nul doute que son auteur appartienne au vaillant clergé de Chicoutimi ; mais il a gardé l'anonymat en signant seulement : Sacerdos.

La seconde étude est due à la plume savante et distinguée de Monseigneur L.-A. Pâquet, P. A., du Séminaire de Québec. Elle a été publiée le 15 juillet 1915, dans *Le Devoir*.

JE ME SOUVIENS

Tous les peuples sont à Dieu !

Cela, cependant, n'exclut pas la vocation spéciale dont la Providence honore, parfois, une nation. L'Ancien Testament et l'histoire de l'Église en fournissent des preuves nombreuses.

Et pour illustrer cette vérité par un exemple qui nous intéresse de près, lorsque l'heure fut venue d'ajouter une page aux fastes de l'apostolat, Dieu

révéla à l'Europe chrétienne les immensités d'un continent nouveau et dit à la France : " Va préparer l'avènement et l'épanouissement de mon règne dans la terre que je te désigne." Et Cartier vint ; le premier il érigea la croix en terre de Canada. Et Champlain suivit, portant plus loin le signe de la rédemption. Puis ce furent Jamet, Dolbeau, Jogues et Brébœuf ; Lejeune, Olier, de Richard et Dubourg ; Albanel, Rasle, Geoffroy et Marquette ; Aulneau, Bergier, Demers et Blanchet ; Dablon, Provencher, Taché et Grandin, qui, en des âges divers, étendirent les limites du royaume divin du Nord au Sud, de l'Atlantique aux bords mystérieux du Mississipi et aux montagnes de l'Ouest encore inexplorées.

La Providence — cette énumération le prouve déjà — ne voulait pas seulement ici d'un apostolat qui fût l'œuvre d'un moment ni le fait de quelques hommes. En effet, pendant que les premiers missionnaires scellaient leurs conquêtes de leur sang et que l'explorateur allait toujours défrichant de nouveaux emplacements où planter la croix, sur les rives du Saint-Laurent naissait un petit peuple, qui, conscient de sa mission, implantait en terre nouvelle, malgré les privations, les luttes et les déceptions sans nombre, les belles traditions religieuses de la Fille aînée de l'Église.

L'histoire le constate, aujourd'hui : la foi et le zèle de nos ancêtres ont été les premières réserves apostoliques de l'Amérique du Nord.

La religion seule fonde et soutient la vraie civilisation. Par une nouvelle application de cette vérité, le peuple naissant tirait de sa foi des principes de

vie intime qui font l'admiration des historiens même prévenus. Quel charme c'est pour nous de chanter les mœurs pures, simples et douces de nos ancêtres, leur amour du foyer, leur gaieté de cœur, leur urbanité proverbiale ! humbles vertus qui leur faisaient poursuivre allègrement le chemin parfois rude de leurs destinées.

Ce profond esprit religieux explique encore leurs vertus civiques. Patriotisme éclairé, bravoure sans égale à défendre le trône et l'autel, loyauté à toute épreuve, respect du pouvoir auquel Dieu ordonne d'obéir même s'il est ombrageux : voilà bien encore des vertus qui fleurirent sur le solide fonds religieux des générations ancestrales. On peut le dire : nos pères ont christianisé l'idéal ancien : *Pro aris et focis*.

Dieu, sans la volonté duquel rien n'arrive, a donc voulu susciter, dès le commencement, sur ces bords, un peuple qui fût son peuple ; un peuple apôtre, prêchant de parole et d'exemple ; un peuple chargé de prouver en sa propre histoire l'efficacité de la religion pour la grandeur et le salut des empires, pour l'établissement de la vraie civilisation.

Une étude plus pressée de la protection divine accuse davantage ces desseins providentiels. Abandonnés, pauvres et persécutés, les 60,000 Français de 1760 forment aujourd'hui un peuple de trois millions d'hommes pleins de vigueur et d'espérance.

Quand on constate la vie là où le cours ordinaire des choses ne semblait apporter que des promesses de mort, il faut en conclure à l'intervention divine. Lors de la cession, l'ange protecteur du nouveau pays dit à nos pères : Ne craignez point, faible

troupeau. Et nos pères n'ont pas craint. Prenant une des plus belles attitudes qu'ait pu fixer l'histoire, ils se sont attachés fortement à la robe de l'Église, leur mère ; sans écart comme sans faiblesse, ils ont traversé les heures d'obscurité et franchi les passages difficiles.

Il est bon de rappeler ces choses de temps en temps. Nous avons besoin plus que jamais du courage et des énergies qui font les peuples forts.

Or, ce qui relève une nation, c'est ce qui la rapproche de Dieu. C'est la conscience bien nette de la mission qui lui a été assignée dans les desseins éternels : c'est la mémoire vivante des leçons dont la Providence a parsemé son histoire.

Il fait bon, aux grands jours de fêtes nationales, se retirer dans les sereines régions du souvenir, loin des bruits qui distraient, des voix discordantes et des intérêts qui divisent. Là, instinctivement, on aime à rappeler le passé et à parler d'avenir. Là jaillit tout de suite du cœur aux lèvres un joyeux *Memini!* qui porte toute une histoire, appelant cet autre cri où se cache tout un programme : *Aime Dieu, et va ton chemin!*

Un jour s'en vient, qui nous fournira la plus favorable occasion d'aller chercher dans notre histoire le secret de notre lendemain.

Il y aura trois cents ans bientôt que la foi a brillé sur nos bords. Faut-il rappeler la souveraine importance de l'heure où Dieu, dans la personne des envoyés de l'Église, et les pionniers qui furent nos pères, se sont rencontrés dans une alliance définitive pour la conquête d'un continent à l'Évangile ? On

célèbre la découverte de notre pays ; des monuments fixent pour les siècles le souvenir des combats qui nous donnèrent des maîtres nouveaux sans changer nos destinées : pourquoi n'en pas faire au moins autant pour la naissance de l'Église chez nous ? pourquoi le marbre ne chanterait-il pas aussi les conquêtes pacifiques de la civilisation chrétienne ?

Nous sommes un peuple apôtre. Il est partout admis que nous devons à l'Église et notre existence et notre "persistance." Nous ne pouvons donc pas laisser passer inaperçu le prochain tricentenaire.

De fait, l'élite de notre nationalité prépare, à cette occasion, des fêtes superbes. L'Église elle-même a béni le projet avec amour. Les adhésions ne se comptent plus. C'est donc avec fierté, avec confiance, que nous entrons aujourd'hui dans le concert, que nous apportons à la réalisation du pieux projet notre humble mais entier concours.

L'appel s'adresse à tous, mais tout spécialement aux membres du clergé. " Je ne doute pas, disait Son Excellence le Délégué Apostolique, en parlant du futur monument, qu'il soit selon vos désirs, promptement élevé par la reconnaissante libéralité de tous les membres du clergé canadien, héritiers et continuateurs de l'œuvre d'évangélisation, inaugurée, il y a trois siècles, par ces hérauts de la foi catholique. "

Et Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque du diocèse écrivait le 8 février au secrétaire général du comité d'organisation : " Il est donc juste que l'érection de ce monument soit l'œuvre de tous les catholiques et spécialement du clergé canadien qui continue

l'action si bien commencée à l'origine du pays par le zèle de nos missionnaires Franciscains. ”

En vérité, l'occasion est belle pour tous de commémorer un des plus grands faits de notre histoire.

Je me souviens ! Le sens de cette parole aura pour nous prêtres des profondeurs toutes spéciales. Je me souviens de ceux qui furent ici nos prédécesseurs dans l'apostolat, de ceux qui donnèrent sa physionomie propre au peuple dont nous avons aujourd'hui la garde, et l'orientèrent vers la mission que nous avons charge de lui faire poursuivre dans l'avenir !

Je me souviens ! Nous croirons avec l'Église que le monument projeté est encore la meilleure traduction que nous puissions donner à toute la reconnaissance, à tous les espoirs que cette belle devise éveille dans nos cœurs !

SACERDOS.

LA FOI ET LES PEUPLES

À PROPOS D'UNE CÉLÉBRATION PROCHAÎNE

On s'apprête à célébrer le troisième centenaire de l'établissement de la foi sur la terre canadienne.

Il s'agit de rappeler, par la parole et par le bronze, le grand don surnaturel fait au peuple canadien par le Maître des nations. Et c'est pourquoi on va bientôt ériger et inaugurer, à la mémoire des pionniers du ministère évangélique, un monument dont le langage proclame leurs noms et qui marque toute la beauté et toute la sublimité de leur œuvre.

Cette œuvre, disons-le hautement, a fait notre force en même temps que notre gloire.

La foi est le principe de la grandeur morale des peuples. Elle est le préservatif le plus sûr de leurs mœurs, le drain le plus utile de leurs richesses, le stimulant le plus noble et l'aliment le plus fécond de leur activité. Les plus grandes actions humaines, les plus salutaires réformes sociales se sont accomplies sous l'impulsion de l'idée religieuse.

C'est la foi qui a relevé l'homme déchu, restauré le mariage et la famille, refait et régénéré la société. Nous vivons depuis dix-neuf cents ans de ce trésor apporté par le Fils de Dieu à la terre, et qui, grossi par les mérites des saints, illustré et défendu par les pontifes les plus doctes et par les monarques les plus fameux, constitue l'incomparable patrimoine des nations chrétiennes et de l'humanité civilisée.

Toutes les sphères de l'activité humaine portent l'empreinte de cette forte et mystérieuse influence.

Dans l'ordre intellectuel, la foi a fait éclore des merveilles de science, d'érudition, d'élaboration doctrinale. Loin d'abaisser la raison humaine, elle l'a élevée, fortifiée et ennoblie, en la protégeant contre ses propres écarts, en dissipant ses rêves et en la fixant dans l'intelligence des plus hautes et des plus solides réalités. Et parce que le beau, au dire des philosophes, n'est que la splendeur du vrai, c'est de cette même inspiration religieuse que sont nés les plus remarquables chefs-d'œuvre de l'art, de l'architecture, de la peinture, de la poésie, des lettres. L'histoire littéraire et artistique des peuples ne se comprend bien qu'à cette lumière. La beauté païenne était toute plastique. Celle qu'illu-

mine le flambeau de la foi, sans trahir les exigences du vrai, offre aux regards un éclat plus haut et plus pur et comme un reflet d'infini.

Dans l'ordre social, la politique chrétienne s'est révélée par une notion plus juste des droits et des devoirs de l'État. Et pendant que cette politique, inspirait les lois les plus sages, les réformes les plus saines, les entreprises les plus dignes du génie de l'homme et de la force des armes, des milliers de bras, mus surtout par le ressort de la foi, transformaient la face de la terre, en faisant de landes incultes et souvent ingrates la base des plus opulentes cultures. On ne dira jamais assez ce que doivent à la religion, au zèle dévoué des prêtres et des moines et à la foi patiente des colons, les œuvres agricoles, et avec elles toutes les industries liées à l'exploitation fondamentale du sol. De toute l'histoire de l'humanité, les pages les plus glorieuses sont celles où se reflètent les sociétés croyantes, les peuples les plus attachés au Christ par le triple lien de la foi, de la morale et de la discipline. Ce lien, malheureusement, peut s'affaiblir et même se rompre.

La foi est un don de Dieu, mais ce don est fait à des hommes libres et à des peuples libres. La Providence divine et la liberté humaine sont les deux grands facteurs de la vie des individus et de la fortune des nations. Dieu a promis l'indéfectibilité à son Église ; il ne l'a promise à aucune race ni à aucun groupement civil. Les races élues peuvent déchoir. Les sociétés qui se sont le plus illustrées sur la scène du monde, et qui, par l'or et le sang, par la plume et par l'épée, ont le plus noblement

servi les intérêts chrétiens, peuvent abdiquer leurs titres de noblesse et forfaire à leur mission généreuse.

De tristes exemples de ce fait assombrissent plus d'une page des annales politiques.

Non seulement la foi est déposée par Dieu en des âmes libres, mais les âmes bénies de Dieu portent leur précieux trésor en des vases fragiles. La conservation de la vérité requiert de constantes sollicitudes de conscience et d'extrêmes délicatesses de doctrine. C'est faute de pareilles délicatesses et d'une si nécessaire vigilance que tant de systèmes mensongers et tant d'erreurs captieuses se sont infiltrés dans les esprits, ont miné et dissocié peu à peu l'antique unité chrétienne, et ont créé au schisme, à l'hérésie, à l'agnosticisme, au naturalisme le plus pervers et au positivisme le plus éhonté, une situation sociale reconnue et même officielle.

Les dangers que court la foi sont donc par trop avérés. Ils viennent de cette place très large faite dans le monde moderne aux prétentions de l'erreur. Ils viennent de l'ennemi invétéré de tout bien, de la contagion du mal, d'une littérature malsaine, corrompue et corruptrice, de nos puissances morales affaiblies et perverties par le péché. Ils viennent du souffle mauvais qui, depuis les révolutions du seizième et du dix-huitième siècle, semble avoir vicié l'atmosphère où se meuvent les peuples.

Le Canada français encore si religieux et si foncièrement chrétien n'échappe pas entièrement à ce péril. Des symptômes attristants démontrent que, du moins en certains milieux et en certains centres plus mêlés, la foi des anciens jours, cette

foi profonde issue des entrailles de la France ou tombée des lèvres de nos missionnaires dans l'âme docile de nos pères, a baissé. Que s'il en est ainsi, le troisième centenaire de l'établissement de la foi sous le ciel canadien devrait sonner à nos oreilles un pieux avertissement. Il devrait être, en même temps qu'un hommage de haute gratitude envers Dieu et envers ses ministres, une leçon de courage, de religion et de fidélité.

Nous devons au Dieu très bon, et nous nous devons aussi à nous-mêmes de professer pour la foi ancienne un culte inviolable. L'ignorance et l'insouciance des choses religieuses sont cause, chez plusieurs, d'égarements et de faiblesses. Le remède est tout indiqué. Nous conjurons nos compatriotes de faire de la religion l'objet premier de leurs études. Nous osons tout spécialement engager nos hommes publics, ceux de qui émanent les lois, ceux dont la parole, l'exemple, les écrits influent sur l'opinion et contribuent à façonner les mœurs, à ne point se désintéresser du problème religieux, à se convaincre plutôt, par un examen sérieux de ce problème toujours actuel, que là est l'enjeu suprême et le secret de notre grandeur. Plus nos classes dirigeantes apprendront à connaître le Christ, à estimer sa doctrine, à apprécier sa morale, à se pénétrer de la vérité des droits de son Église, plus l'on verra notre pays grandir et se développer dans le libre usage de ses forces et dans l'harmonieux équilibre de tous ses éléments.

Nous ne pouvons certes exiger et nous ne saurions raisonnablement attendre de simples laïques, même

instruits, qu'ils suspendent ou négligent l'exercice de leur profession pour chercher dans les pages arides de graves in-folio le savoir propre aux clercs. Tous ne sont pas nés pour devenir des maîtres en sciences sacrées. Nous ne croyons cependant ni déraisonnable ni inopportun de demander que ceux qui président aux destinées de la nation possèdent à fond la notion du juste et de l'injuste, qu'ils sachent quelles règles supérieures dominant l'ordre civil, quelles lois et quels besoins régissent l'ordre civil, quelles lois et quels besoins régissent toute la société, et quelles frontières marquent et limitent l'étendue des droits de l'État. Ces notions, jointes au culte fidèle des traditions religieuses, assureront chez nos dirigeants, et dans toutes les classes sociales influentes, la fermeté du sens catholique.

Nulle part l'action de Dieu n'apparaît plus visiblement que dans l'histoire de notre race, et nulle part non plus la foi chrétienne ne s'est enracinée par des fibres plus fortes et plus profondes que dans le sol canadien. L'attachement au Pape, le respect du prêtre, l'observation du dimanche, les grandes et populaires dévotions envers le Sacré-Cœur, envers Marie Immaculée, saint Jean Baptiste, la bonne sainte Anne, ont paru jusqu'ici des traits propres et vraiment caractéristiques de notre physiologie morale. Ce sont donc autant de baromètres capables de nous indiquer s'il y a dans notre vie religieuse changement, progrès ou recul.

Nous sommes des privilégiés de Dieu. Les grâces de choix imposent des responsabilités plus impérieuses. Gardons soigneusement, gardons jalouse-

ment l'estime et l'amour de ce qui a fait dans le passé la force victorieuse de notre peuple, et ne sacrifions jamais, ni pour aucun motif, rien de cet héritage infiniment précieux et transmis providentiellement jusqu'à nous. Ne sacrifions rien ni de l'héritage lui-même, ni du moyen si noble, de l'instrument si efficace grâce auquel il nous est parvenu.

C'est par la langue française que la foi apostolique et romaine s'est établie sur nos rives ; c'est par l'usage de cette langue qu'elle s'y est si constamment et si admirablement maintenue ; c'est par la conservation, la perpétuation de cet idiome, identifié avec notre histoire et avec toutes nos traditions, qu'elle pourra le plus sûrement se conserver et se perpétuer, et qu'elle réalisera ses plus solides progrès. Ce n'est pas là, qu'on veuille le croire, du chauvinisme aveugle, mais une induction stricte et basée sur les faits. En luttant pour la cause du français dans les provinces canadiennes où notre langue est menacée, c'est sans doute un droit naturel que nous exerçons ; c'est aussi, et pour une bonne part, un grave devoir religieux que nous accomplissons.

Voilà pourquoi les belles fêtes tricentennaires qui se préparent seront pour nous, tout à la fois, des solennités religieuses et des réjouissances nationales.

Le monument de la foi au Canada étalera sous nos yeux émus le doux parler de France. Il associera dans un même symbole des gloires catholiques et des gloires françaises. Il reposera et s'élèvera, comme sur sa base naturelle, sur le sol canadien-français.

L.-A. PAQUET, ptre.

CHAPITRE XIV

TRAVAUX DU COMITÉ DU MONUMENT

Après avoir accepté la soumission de Monsieur Dominique Cogné, faisant affaires sous le nom de Gaston Vennat et compagnie, le comité du monument employa plusieurs séances à préparer le contrat qui fut rédigé avec une précision remarquable par Monsieur le notaire Cyrille Tessier. Diverses circonstances en retardèrent la passation jusqu'au milieu de mai. Il est à remarquer toutefois que les travaux étaient en marche tant au Canada qu'en France.

Enfin, le 17 mai 1915, à midi sonnante, au bureau du président de la Caisse d'Économie, rue St-Jean, le contrat fut signé par les deux parties intéressées.

L'entreprise fut livrée pour la somme de douze mille piastres.

Au comité restait l'obligation de faire préparer le terrain et une base solide pour recevoir le monument.

Le comité, qui avait jusque-là bénéficié des con-

seils bienveillants de Monsieur Léon Pinsonnault, architecte de la cité, se choisit alors un architecte spécial. Monsieur David Ouellet voulut bien offrir gratuitement ses services.

C'est lui qui constata l'état délabré du vieux bassin de la Place-d'Armes, le fit démolir, puis restaurer, après avoir fait renouveler quelques-unes des pierres de bordure, et rafraîchir les autres. La voûte, sous laquelle est installé le système hydraulique du monument, fut renouvelée entièrement, ce n'était pas sans besoin, et faite en ciment armé.

Ces travaux furent exécutés à la fin de juin et au début de juillet 1915.

Le 5 de juillet 1915, on lisait dans *L'Action-Catholique* :

UNE BELLE FONTAINE POUR QUÉBEC

Notre bonne ville de Québec aura bientôt une de ces belles fontaines, comme le voyageur en admire dans beaucoup de villes européennes. C'est le monument-fontaine qui va être érigé incessamment à l'occasion du troisième centenaire de la foi au Canada.

Voilà bientôt un an que le maire et les échevins ont approuvé à l'unanimité et le projet et le site choisi pour ce monument. Depuis, le comité chargé de réaliser cette œuvre très patriotique s'est dévoué à sa tâche. Les contrats ont été donnés. Le nombre des souscripteurs, parmi lesquels figurent au premier rang la cité de Québec, \$3,000, le gouvernement provincial, \$3,000, augmente toujours. Depuis une semaine, les travaux de la base sont commencés...

Le citoyen, assis près de ce monument, aura devant lui, non plus un réservoir seulement, mais cinq, par-dessus le bord desquels l'eau s'épandra en cinq belles nappes argentées. En se renouvelant sans cesse, l'eau sera toujours pure, et la quantité très grande de cette eau répandra tout autour une fraîcheur saine et agréable sur ce coin du roc de Québec. Nos enfants pourront s'y égayer comme auparavant, le fidèle ami de l'homme s'y désaltérer et le moineau frondeur et babillard s'y rafraîchir. Il y en aura pour tous et même davantage.

UN CITOYEN DE QUÉBEC.

Le 24 juin 1915, à 5 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de ville, eut lieu une réunion du comité général qui approuva les travaux accomplis jusque-là par le comité du monument. Le secrétaire de ce comité termina son rapport par ces paroles : " Le comité du monument va poursuivre avec tout le zèle possible le parachèvement de son œuvre. Il compte bien être prêt pour le milieu de septembre."

On était en droit d'espérer que la célébration du tricentenaire pourrait avoir lieu à l'automne, c'est pourquoi un comité des fêtes fut formé. En firent partie : Monsieur le Docteur Émile St-Hilaire, qui en fut le président, Monsieur H.-J.-J.-B. Chouinard, vice-président, Monsieur l'abbé Antonio Huot, Monsieur le notaire Oscar Hamel, Monsieur J.-S. Matte, secrétaire, Monsieur H. Magnan, le Père Odoric, Franciscain, Monsieur Léo Pelland, avocat, Monsieur l'abbé Adolphe Garneau.

Le rôle de ce comité devait consister à élaborer le programme des fêtes, à choisir les ora-

teurs, à faire les invitations officielles, et à diriger l'exécution du programme, après l'avoir fait approuver par le comité général.

Le 28 septembre 1915, le comité général tint à l'Hôtel de ville sa troisième réunion. Le secrétaire du comité du monument lut un rapport dont nous allons citer plusieurs passages. Tout d'abord Monsieur l'abbé Garneau rappela le décès de deux collaborateurs très dévoués.

“ Monsieur l'architecte David Ouellet, à qui nous sommes redevables de l'élégante et solide base sur laquelle est assis notre monument, est mort cet été, le 14 juillet, à l'âge de 70 ans et 10 mois. Monsieur Ouellet a été pour nous un conseiller sûr, dévoué, dans la tâche délicate et considérable qu'il avait assumée avec tant d'empressement. C'est même sur le terrain où se dresse le monument de la foi, c'est presque au milieu de nous qu'il a senti les premières atteintes du mal qui devait quelques jours plus tard le terrasser.

“ Notre premier vice-président, Monsieur Ernest Gagnon, nous a, lui aussi, quitté pour un monde meilleur.

“ Des voix plus autorisées que la nôtre ont fait l'éloge de cet homme de bien, de cet écrivain délicat, de ce musicien émérite. Rappelons ici que pour le comité du monument de la foi, l'illustre défunt a été pour ainsi dire l'âme de nos réunions ; c'est chez lui que nous avons commencé nos travaux, c'est grâce à ses connaissances historiques, à son zèle, à son expérience, que bien des difficultés ont été applanies, que la besogne a été simplifiée,

souvent même rectifiée. Nous voulons ici redire un dernier mot de reconnaissance émue à la mémoire de Monsieur Ernest Gagnon, nous voulons présenter à sa famille une dernière marque de notre gratitude affligée et de nos respectueuses et sympathiques condoléances. ”

Un troisième décès fut rappelé au cours de cette assemblée du comité général, celui de Monsieur l'abbé Louis-Honoré Pâquet.

Ce prêtre distingué était un des quatre vice-présidents du comité général. Il s'était toujours vivement intéressé à l'organisation des fêtes du troisième centenaire de la foi au Canada, il en souhaitait la plus parfaite exécution.

Monsieur l'abbé Louis-Honoré Pâquet est mort, de la mort des justes, le 19 septembre 1915, âgé de 77 ans.

Le Président du comité général, Sir A.-B. Routhier, fit avec émotion l'éloge du regretté défunt en rappelant les brillantes qualités de cœur et d'esprit de Monsieur l'abbé Louis-Honoré Pâquet.

Le secrétaire du comité du monument fit savoir ensuite que Monsieur Pierre Lévesque, le digne collaborateur de Monsieur David Ouellet, avait bien voulu, avec un dévouement égal, prendre sa place au comité, et que Monsieur Cyrille Tessier, notaire, avait été choisi par le même comité pour remplacer à la vice-présidence Monsieur Ernest Gagnon.

Depuis lors, la plupart des séances du comité du monument se tinrent à la résidence de Monsieur Tessier.

Après avoir offert aux membres défunts du comité

l'hommage ému des regrets de tous, Monsieur l'abbé Adolphe Garneau fit connaître au comité général l'état des travaux, à cette date du 4 octobre.

La partie en granit du monument était presque terminée ; mais d'après Monsieur Dominique Cogné, la statue ne pouvait pas arriver avant le 15 novembre et très probablement plus tard. Il était donc impossible d'inaugurer le monument en 1915.

Monsieur l'abbé Garneau apprit ensuite au comité général que le 28 septembre, avait été placée dans le fût du monument une boîte scellée contenant l'écrit suivant.

**CÓPIE DE L'ÉCRIT DÉPOSÉ DANS LA BOÎTE EN CUIVRE
PLACÉE DANS LE MÓNUMENT DE LA FOI**

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

Le vingt-huitième jour de septembre, en la fête
de saint Wenceslas, martyr.

L'an du Seigneur mil neuf cent quinze.

Sa Sainteté Benoît XV (Jacques Della Chiesa)
pontife suprême de l'Église universelle.

Sa Majesté Georges V,
roi de la Grande-Bretagne et de l'Irlande,
Empereur des Indes.

Son Excellence Mgr Pérégrin-François Stagni,
délégué apostolique au Canada et en Terre-Neuve.
Son Altesse royale le duc de Connaught et Strathearn,
gouverneur-général du Canada.

Son Éminence le Cardinal Louis-Nazaire Bégin,
archevêque de Québec.

L'honorable P.-E. Leblanc, lieutenant-gouverneur
de la province de Québec.

Le Très Révérend Père Séraphin Cimino,
Général de l'Ordre des Frères Mineurs.

Sir Lomer Gouin, premier ministre
de la Province de Québec.

Son Honneur Napoléon Drouin,
maire de la cité de Québec.

Le Comité
du

Monument de la Foi

a fait placer cette boîte de cuivre avec son contenu
dans ce monument érigé dans la cité de Québec

par souscriptions publiques
et destiné à commémorer

le troisième centenaire de l'établissement de la foi
catholique

dans la colonie du Canada en 1615

et à glorifier nos premiers missionnaires
les Pères Récollets.

(Ici se trouve la liste des membres du comité général. Nous l'avons déjà donnée.) On lit ensuite :

Le contrat pour l'érection du monument a été passé entre l'honorable Thomas Chapais, président du comité du monument, l'abbé Adolphe Garneau, secrétaire du comité et Monsieur J.-T. Lachance, trésorier général, tous trois députés à cet effet par ce comité, d'une part, et Monsieur Dominique Cogné, représentant de la maison Gaston Vennat de Montréal, d'autre part, devant Monsieur Cyrille Tessier,

notaire public, et signé en la ville de Québec le 17 mai 1915.

Il a été déposé aussi dans cette boîte des monnaies d'argent et de bronze de l'époque (1914-1915), un exemplaire de l'album-souvenir du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada en 1915, un exemplaire de la plaquette *Les Frères Mineurs à Québec, 1615-1905*, par le Père Odoric-Marie Jouve, O.F.M., des cartes postales du monument, de la statue et de l'inscription, des insignes-souvenir, un calendrier ecclésiastique de l'année 1915 et cette liste dressée en double, sur parchemin, par le secrétaire du comité du monument.

Le Secrétaire du comité du monument,

ADOLPHE GARNEAU, ptre.

Cité de Québec, 28 septembre 1915.

PROCÈS-VEBBAL

Le vingt-huitième jour de septembre, l'an du Seigneur mil neuf cent quinze, à onze heures du matin, sur la Place-d'Armes de la cité de Québec, en présence du Révérend Père Odoric-Marie Jouve des Pères Franciscains, membre du comité du monument de la foi, de l'abbé Adolphe Garneau, secrétaire du comité du monument et de Monsieur Cyrille Tessier, notaire public, membre du comité du monument, a été déposé dans une cavité ménagée à cet effet dans le monument destiné à commémorer le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada, monument actuellement en construction, une boîte en cuivre doublée en étain et

renfermant des documents, pièces, album-souvenir, etc. Cette boîte étant hermétiquement close a été scellée dans le monument en présence des témoins susmentionnés, représentant le comité du monument, par les ouvriers maçons, sous la surveillance et en présence de Monsieur H. Laforce de Messieurs Laforce et frère, entrepreneurs-marbriers et tailleurs de pierre de la cité de Québec, et chargés de l'érection du monument de la foi, partie de granit, par Monsieur Dominique Cogné de la maison Gaston Vennat de Montréal.

Le tout certifié par le Secrétaire du comité du monument de la foi.

ADOLPHE GARNEAU, ptre.

28 septembre 1915.

Le comité du monument ne s'est pas contenté de voir au choix du modèle, à l'exécution des travaux ; c'est lui-même qui a vu aux ressources nécessaires. En réalité le troisième centenaire de la foi au Canada n'a pas eu de comité des finances, ce qui n'a pas empêché la célébration de ce glorieux anniversaire d'être un succès éclatant.

C'est le même comité du monument qui a surveillé l'insertion dans les journaux des nouvelles qui ont fréquemment, en 1915 et 1916, renseigné fort exactement le public sur ses travaux, ses espoirs de succès, ses ressources.

Il n'est pas hors de propos de rappeler ici quelques autres moyens employés avec succès par le comité du monument pour faire mieux apprécier et par le plus grand nombre l'entreprise digne d'éloge à tous

égards qui lui était confiée. Ces moyens ont servi aussi avec avantage à procurer des ressources.

Le comité a édité d'abord une jolie brochure de 16 pages, in-8o, illustrée, sur le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada. Cette brochure comprend trois divisions : nos premiers missionnaires et leur œuvre ; la célébration du troisième centenaire ; le monument commémoratif. Cette brochure a été tirée à 5000 copies.

Le comité a édité aussi un superbe album-souvenir de 32 pages, orné de 38 gravures. Deux éditions françaises ont été tirées, une in-8o et l'autre in-4o, avec un total de 5000 exemplaires. Il en a été fait aussi une édition anglaise in-4o, en tout semblable à l'édition française.

Le 29 décembre 1915, *L'Action-Catholique* annonçait ainsi l'album-souvenir :

“ L'année du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada par les Récollets touche à sa fin. Le comité du monument a eu l'heureuse idée de clôre cette année jubilaire par une édition de luxe d'un superbe Album-Souvenir. Nous remercions le comité d'avoir bien voulu nous en adresser un exemplaire, un bel in-quarto, fort bien imprimé, sur papier de luxe. Il renferme 36 gravures intéressantes, non comprise celle de la couverture, joli travail artistique dû à un jeune dessinateur de notre ville.

“ Un texte sobre, clair, alerte, donne l'explication des gravures. L'Album-Souvenir s'ouvre en nous rappelant les nobles et chrétiennes ambitions de Champlain, le choix qu'il fit des Récollets pour

premiers apôtres de sa colonie, et leur arrivée en 1615.

“ Cet Album-Souvenir de l'année jubilaire est une très belle page historique sur l'établissement et l'épanouissement de la foi au Canada ; c'est aussi un souvenir ému et bien légitime donné à la mémoire de nos premiers missionnaires.

“ Nous ne saurions trop encourager nos lecteurs et nos amis à se procurer cet Album-Souvenir, dont le profit de vente retournera au trésorier du comité du monument commémoratif. ”

Le comité a aussi fait éditer des cartes postales, représentant le monument dans son ensemble d'après le plan original, la statue et l'inscription qui orne la façade du monument.

Enfin, le comité a fait faire, en celluloïde, trois insignes-souvenir, sous forme de bouton-épinglette: le premier, pour la fête nationale du 24 juin 1915, le deuxième pour l'Exposition Provinciale de la même année, et le troisième pour l'inauguration du monument en 1916.

Sur le premier domine la croix, entourée de rayons dorés et illuminant le Canada. Les dates 1615-1915 indiquent bien le but de cet insigne.

Le deuxième est orné de la croix, de deux fleurs de lis et de deux branches d'érable ; il porte cette inscription : notre foi, notre langue, nos droits.

Le troisième représente la statue symbolique de la foi qui a été placée sur le monument.

Le nombre de ces trois insignes forme le joli total de 75000 boutons-épinglettes.

La diffusion de ces insignes, des cartes postales

et des publications du comité a été un grand succès, dû en bonne partie au concours généreux et empressé de Dames et de Demoiselles dont le dévouement a été très apprécié.

Signalons enfin un autre moyen dont le comité s'est servi pour faire mieux connaître au loin, dans nos campagnes, son œuvre patriotique, et pour faire apprécier le monument commémoratif avant même qu'il fut terminé sur la Place-d'Armes.

Les directeurs de l'Exposition Provinciale de 1915 mirent généreusement à la disposition du comité un fort bel espace dans le Palais de l'Industrie.

Monsieur Alyre Prévost, sculpteur-statuaire, et Monsieur Antonio Masselotte, peintre, tous les deux de Québec, y exposèrent, le premier une reproduction, en plâtre, du monument, de quatre pieds de haut, le second une vue du monument tel qu'érigé sur la Place-d'Armes.

Des milliers de visiteurs à l'Exposition s'arrêtèrent devant ces deux travaux d'art.

Plus apparent, plus original, le fac-similé en plâtre, muni d'un système hydraulique qu'on faisait fonctionner à volonté, attira davantage l'attention, et les appréciations furent on ne peut plus admiratives et flatteuses.

Le Jury de l'Exposition décerna à Monsieur Alyre Prévost une médaille d'or pour son œuvre vraiment artistique.

TROISIÈME PARTIE

LES FÊTES

I

À MONTRÉAL ET DANS L'ONTARIO

CHAPITRE I

À MONTRÉAL — AUTOUR DU PROGRAMME

Montréal a le grand honneur de pouvoir affirmer que la première messe célébrée au Canada par les Récollets a été dite sur son île le 24 juin 1615. Aussi la Société Saint-Jean-Baptiste de la Métropole a-t-elle cru, et avec raison, devoir commémorer cet événement.

Dans ce but, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal organisa de très belles démonstrations religieuses et patriotiques. Elle fit même ériger, à ses frais, près de la rivière des Prairies, un monument d'une noble simplicité, rappelant à la fois la première messe, et le martyr du Père Nicolas Viel et de son compagnon Ahuntsic.

Ce monument se compose d'une stèle de granit, surmontée de la croix, qui porte elle-même une fleur de lis en relief. Une double inscription est gravée dans la pierre. Face à l'île de Montréal, l'inscription rappelle la première messe.

En souvenir du troisième centenaire de la première messe au Canada, célébrée sur le bord de la rivière des Prairies par le Père Récollet Denis Jamet, assisté du Père Joseph le Caron, en présence de Champlain, le 24 juin 1615, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a fait ériger ce monument le 24 juin 1915.

Sur la face qui regarde la rivière, on lit :

Dans ces rapides, le Père Récollet Nicolas Viel, et son néophyte huron Ahuntsic, premiers martyrs Canadiens, furent jetés, en haine de la foi, par leurs guides païens, le 25 juin 1625. Cet endroit a depuis été connu sous le nom de Sault-au-Récollet.

Le programme du 24 juin 1915 à Montréal était vraiment bien rempli.

Dans la matinée, messe pontificale en plein air, au pied du Mont-Royal, dans le parc Mance, avec discours de circonstance par le Père Valentin-Marie Breton, Franciscain. Dans l'après-midi grand ralliement à Ahuntsic, et inauguration du monument commémoratif, avec discours et musique. Le soir, au Monument National, brillante soirée pour célébrer le verbe français, redire ses droits et chanter ses triomphes.

Les autorités municipales accordèrent bien volontiers l'usage du Parc Mance pour la célébration de la messe en plein air, et permirent l'érection du monument dans le nouveau parc public que la ville a acheté sur le bord de la rivière des Prairies.

Le 17 juin, le maire de Montréal, Monsieur Médéric Martin, lança une proclamation déclarant fête civique la journée du 24.

Beaucoup de marchands canadiens-français de la Métropole s'engagèrent à fermer leurs établissements, et un grand nombre de sociétés et associations canadiennes-françaises s'unirent à la société nationale pour donner à la fête une solennité plus grande encore.

Afin de mettre en relief le caractère et le but des démonstrations organisées à Montréal pour le 24 juin par la Société Saint-Jean-Baptiste, nous ne

saurions mieux faire que de reproduire le manifeste publié par son distingué et actif président dans l'organe de cette société, *Le Petit Canadien*, numéro de juin 1915.

LA FÊTE NATIONALE DES CÂNÂDIENS-FRANÇAIS EN 1915

Non, certes, elle n'est pas morte la fête des Canadiens-Français, et ceux qui seront témoins des fêtes grandioses du 24 juin 1915, pourront dire avec une légitime fierté, que la Société Saint-Jean-Baptiste est toujours la gardienne fidèle de nos institutions nationales.

Invité l'an dernier à célébrer cette fête dans un "recueillement pieux," le peuple avait murmuré avec raison ; il s'était rendu, ce jour-là, à ses occupations ordinaires en se demandant si le "majestueux silence" du 24 juin n'était pas le prélude d'un oubli encore plus grand qui se ferait bientôt autour de sa langue et de ses droits.

Habitué aux manifestations bruyantes, aux parades éclatantes, à la joie de vivre en son beau pays et de crier sa vitalité aux autres races qui l'entourent, le Canadien-Français avait peut-être forcé la note parfois ; la rage des réclames commerciales s'en mêlant, il s'était glissé, dans les démonstrations patriotiques, quelques éléments qui étaient de nature à froisser les goûts esthétiques et les sentiments élevés que nous a légués la France.

Mais 1915 a paru, et, dépositaire fidèle des traditions ancestrales, la Société Saint-Jean-Baptiste

de Montréal n'a pas oublié qu'il y a trois cents ans, la foi s'implantait sur les rives de la Nouvelle-France par la célébration de la première messe sur le bord de la rivière des Prairies, le 24 juin 1615.

Aussi la célébration de la fête nationale évoquera-t-elle cette année, la vision du sublime spectacle que dut présenter l'offrande du saint sacrifice, par des missionnaires avides de cueillir les palmes du martyre, en présence des apôtres de la civilisation et des fondateurs d'empire que furent Champlain et ses compagnons, au milieu d'indigènes étonnés d'entendre prêcher une doctrine de pardon et d'amour, dans le cadre grandiose d'une immense forêt vierge et d'un fleuve géant.

“ Le ciel devait être beau et sourire à la terre, écrit l'abbé Beaubien dans son ouvrage sur *Le Sault-au-Récollet*, au moment où la note délicieuse de la Préface résonna sur cette plage privilégiée. Comme la voix pieuse et vibrante du saint missionnaire devait produire un merveilleux effet jointe à la brise faisant tressaillir les feuilles et se mêlant aux murmures de l'onde avoisinante ! . . . Et ces chants d'oiseaux, rappelant ceux de France, gazouillant de tous côtés ; voix d'anges, volant de feuille en feuille, comme pour répandre les premières bénédictions du bon Dieu ! ”

A trois siècles de distance le divin sacrifice s'offrira de nouveau dans un cadre de verdure et au chant des oiseaux, mais le missionnaire officiant sera devenu le pasteur métropolitain d'un million d'âmes et dix mille voix feront résonner les échos du Mont-Royal d'un *Te Deum* d'actions de grâces vers celui qui ne

cesse de répandre ses dons sur une race heureuse dans un pays prospère ; au pied de l'autel se verra l'humble bure des continuateurs de l'œuvre des Récollets, dont l'un nous redira en paroles éloquentes les souvenirs et les enseignements du passé.

Un nuage de tristesse obscurcira bien des fronts pourtant, à la pensée des deuils qui affligent au même moment l'humanité presque entière ; bien des foyers sont déserts, bien du sang a déjà coulé dans une des luttes les plus terribles que les annales de l'humanité aient enregistrées ! Aussi, en même temps que nous prierons le Dieu des armées qu'il nous accorde le retour de la paix, par le succès des armes, nous invoquerons sa miséricorde en faveur de ceux qui, sous l'uniforme anglais, ont pu réaliser ce rêve de combattre pour le salut de la France.

Et de même que les anciens marquaient d'une pierre le souvenir de leurs événements importants, la Société Saint-Jean-Baptiste a voulu laisser aux générations futures un souvenir impérissable de cette manifestation nationale. Un monument préparé par ses soins s'élèvera sur le bord de la rivière des Prairies, et rappellera dans le granit la célébration du troisième centenaire de la première messe canadienne, ainsi que le martyre du Père Nicolas Viel et de son néophyte huron Ahuntsic, au même endroit, dix ans plus tard.

Enfin, la journée se terminera dans une apothéose de la langue française au Monument National. Des voix autorisées rediront les beautés du doux parler de France et proclameront la survivance de ses droits sur le sol canadien, en même temps que

la musique et la poésie charmeront nos oreilles de leur harmonieux concours.

En un mot, nous voulons que les Canadiens-Français s'affirment dignement au jour de leur fête nationale ; qu'en face des luttes présentes et à venir, ils se retrempent au souvenir d'un passé glorieux, et qu'ils se montrent, au Canada, les dignes fils de ceux dont on a écrit l'histoire pendant plus de mille ans, sous le titre de : *Gesta Dei per Francos*.

VICTOR MORIN,
Président général.

Le programme de la Société Saint-Jean-Baptiste pour la fête nationale du 24 juin 1915 recueillit les approbations de la plupart des journaux canadiens-français de Montréal.

Sous le titre : Notre fête nationale, la rédaction de *La Presse* publia, le 22 juin, un article auquel nous empruntons les passages suivants :

“ La Société Saint-Jean-Baptiste n'a rien négligé pour exciter, ce jour-là, l'enthousiasme des nôtres.

“ Dans la matinée, au flanc du mont-Royal, on commémorera par une grand'messe solennelle, le troisième centenaire du premier Office divin célébré au Canada, sur l'île de Montréal, en présence de Champlain. Seule la voûte du Ciel est assez vaste pour abriter tous les Canadiens-Français qui viendront assister à cette impressionnante cérémonie religieuse. Du sol de Ville-Marie une immense prière montera vers le Dieu des armées et de la paix. Ce sera aussi le nouvel acte de consécration d'un peuple de croyants.

“ Le dévoilement du monument érigé sur le bord de la rivière des Prairies, pour perpétuer le souvenir du troisième centenaire historique que nous évoquons, et pour glorifier la mémoire des premiers martyrs canadiens, contribuera à immortaliser la journée du 24 juin 1915.....

“ Que tous les Canadiens-Français sachent répondre à l'appel chaleureux de l'association nationale. Jeudi sera fête civique. Que les établissements industriels ou commerciaux ferment leurs portes, ce jour-là, afin que les réjouissances extérieures soient générales. Pavoisons nos demeures, arborons nos drapeaux, et prenons part en masse à tous les déploiements patriotiques de la fête.

“ Dans la triple méditation du passé, du présent et de l'avenir, la race canadienne française, fière de ses nobles origines, consciente de ses devoirs, fidèle à sa mission, comprendra qu'il lui faut défendre, au prix de tous les efforts, le patrimoine national. ”

Par la plume de Monsieur Omer Héroux, *Le Devoir* du 23 juin commenta avec éloge le programme de la fête nationale.

“ La Société Saint-Jean-Baptiste a su donner à la célébration de la fête nationale un cachet à la fois traditionnel et très actuel, idéal et très positif.

“ Demain matin, le peuple canadien-français réaffirmera sa foi et demandera à Dieu de bénir ses destins ; demain l'après-midi il commémorera le troisième centenaire du premier sacrifice de la messe offert sur le sol de la Nouvelle-France ; dans la soirée, il se tournera vers les réalités les plus actuelles, les plus pressantes et il offrira aux Franco-Ontariens un

nouveau témoignage de sympathie, une nouvelle preuve de son esprit d'efficace et pratique solidarité.

“ Toutes nos croyances et toutes nos traditions, le plus lointain passé et l'actualité la plus urgente seront ainsi liés dans un commun hommage et une commune pensée.....

“ Nous espérons que la manifestation de demain ne sera que le début d'une série destinée à commémorer, de façon méthodique, les grands faits et les grands hommes de notre histoire.....

“ Nous y gagnerons de mieux connaître le passé, les obligations qu'il nous impose et les droits qu'il nous confère. Un certain nombre de Canadiens-Français paraissent avoir vraiment trop oublié qu'ils sont les fils des pionniers du pays, que leurs pères ont conquis de haute lutte les libertés dont nous jouissons et qu'il importe de continuer leur effort.

“ Nous y gagnerons encore d'imposer pacifiquement aux étrangers la connaissance et le respect de ce passé. En nous voyant rappeler les fondateurs de ce pays, ils constateront forcément qu'il s'est passé quelque chose avant leur arrivée sur la terre canadienne, et que ce quelque chose fut l'œuvre de nos pères.....”

CHAPITRE II

AU PARC MANCE

A l'endroit le plus apparent du parc se dressait un autel superbement décoré, recouvert d'un baldaquin aux tentures rouges et or, portant bien en vue les armes de la Province de Québec entourées de drapeaux tricolores. La foule était immense. La présence de cinq à six cents tertiaires franciscains, revêtus du grand habit de l'Ordre, fut très remarquée. Monseigneur Georges Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, célébra la messe, assisté de Monsieur l'abbé L-Ph. Perrier et du Très Révérend Père Jean-Joseph Deguire, Franciscain, Délégué-Provincial.

DISCOURS DU R. P. VALENTIN-MARIE BRETON

Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de Lumine.

Cet homme —Jean le Baptiste— vint en témoignage pour rendre témoignage à la vérité. (JOAN; I, 7).

I

Mes Frères,

Chaque nation, comme chaque individu, a écrit Joseph de Maistre, (dans ses *Considérations sur la France*), a reçu une mission et la doit remplir. Et Dieu qui la leur donne, les conduit au but qu'il

leur a fixé. Il leur laisse le choix de la voie, mais non celui du terme ; et s'ils s'en écartent, il les ramène en vue de leur idéal par des événements dont sa puissance connaît l'heure, et sa sagesse la portée.

Cette mission d'un peuple est la clé de son histoire. C'est elle qui explique, justifie et commente les leçons que lui donne la Providence par l'une et l'autre fortune. Car on a signalé depuis longtemps cette habitude — nous n'oserions dire cette loi — du Gouvernement divin : tandis qu'il diffère à l'autre vie la rémunération des individus, il châtie ou récompense dès celle-ci *les peuples qui n'ont pas, comme tels, d'immortels lendemains.*

Les destinées d'un peuple ne sont donc que sa mission EN DEVENIR, si je puis ainsi parler, et SON IDÉAL EN MARCHÉ. Comme il lui importe souverainement qu'il les connaisse, puisque de sa fidélité dépend son existence, Dieu a coutume de les lui révéler dans ses origines : de même que le chêne et sa puissante ramure et son ombreuse frondaison, le naturaliste les voit dans l'embryon dont ils tirent leur être ; semblablement, les humbles commencements d'un peuple renferment les promesses de sa grandeur ; mais aussi, et du même coup, ils proclament les conditions de son accroissement.

Pour éclairer cette allégation par un exemple bien notoire, je pourrais citer le peuple d'Israël. Mais je resterai mieux dans mon sujet, en disant que toute légitime histoire de la France doit tenir compte qu'elle fut élue au baptistère de Reims pour accomplir les Gestes du Christ par la parole et par l'épée ; que c'est pour cela qu'elle est la Fille aînée de l'Eglise et la plus ancienne des nations modernes ; que sa vraie gloire est d'y avoir été fidèle, toujours apôtre et toujours soldat — parfois en dépit de ses maîtres et de ses politiciens, qu'ils se nomment Philippe-le-Bel, ou Napoléon, ou Choiseul, ou... autrement — parfois aussi jusqu'à mériter le miracle national de son incomparable Jeanne d'Arc, ou les prédications de la Vierge Immaculée et du Sacré Cœur de Jésus.

Je parle ici des peuples. Mais j'ai commencé par dire que la loi de leur destinée était identique à celle qui régit l'individu.

La mission de Celui que nous fêtons aujourd'hui comme patron de choix de la race canadienne-française, toute sa mission, dis-je, tient dans les mots que j'ai pris pour texte de ce discours : *Hic venit in testimonium ut testimonium perhiberet de lumine* : Jean est le précurseur. Il n'est que cela et ne veut être que cela. *Non erat ille lux* ; il n'est pas la Lumière ; il est celui qui rend témoignage à la Lumière. Et son témoignage rendu, la Lumière introduite parmi les hommes, il disparaît. Mais sa gloire aussi est là, toute entière. Parmi les enfants des hommes, nul n'est plus grand que Jean-le-Baptiste.



AU PARC MANCE — MONTRÉAL

Mgr G. Gauthier, Mr l'abbé L.-Ph. Perrier, T. R. P. J.-J. Deguire

Et grand sera parmi les peuples celui duquel l'histoire pourra dire : *Hic venit . . . ut testimonium perhiberet de Lumine.*

Cette mission de précurseur et de témoin, les fondateurs du Canada n'en ont point rêvé de plus haute, pour cette France d'outre mer qu'ils voulaient édifier sur les bords du Saint-Laurent. Leurs œuvres sont là qui nous l'affirment ! Ni Champlain, le fondateur de Québec, ni les Récollets qui l'ont accompagné, ni Monsieur Olier, ni Le Royer de la Dauversière, ni Chomedey de Maisonneuve, ni leurs associés, n'ont cherché d'autre gloire dans leur entreprise que la gloire de Dieu et de Notre Seigneur Jésus-Christ, d'autres intérêts que les intérêts des âmes et leur éternelle rédemption. La magistrature (le mot est de Joseph de Maistre), la magistrature que la France avait remplie dans l'ancien monde, ils voulaient que la Nouvelle-France l'exercât dans celui-ci : *Ut testimonium perhiberet de Lumine, ut omnes crederent per Illum* : que le Canada rendît témoignage à la lumière, afin que beaucoup crussent par lui.

Et de toutes les raisons historiques que l'on peut apporter du choix de Jean-le-Baptiste comme patron du peuple canadien-français, il m'est permis de croire que celle-là est la raison providentielle, fondée dans les desseins éternels de Celui qui mène les nations à leurs destins.

Hic venit in testimonium.

Que le Canada soit un précurseur et un témoin du Christ, et qu'il soit appelé à exercer sur le continent américain la magistrature qu'exerce malgré tout sur l'Europe sa Mère Patrie, cette affirmation est devenue banale sous la plume des écrivains et sur les lèvres des orateurs restés fidèles à la grande tradition nationale, et si je ne m'adressais qu'à eux, j'aurais quelque pudeur à y insister. Ne peut-on la reconnaître aussi, — mais combien obscurcie et rapetissée, — dans cet instinct latent de notre peuple que l'avenir est à lui, et que le *Canada est la nation de demain* !

Mais en dehors du cercle restreint des traditionnalistes, et dans son intégrale ampleur, cette glorieuse mission, ce témoignage promis, ont-ils été pris au sérieux ? Y a-t-on vu plus que le thème facile de patriotiques hyperboles ? A-t-on suffisamment inculqué à notre peuple la sublimité de ses espérances ? Nos gouvernants se sont-ils élevés jusqu'à cette conception ? Au milieu des préoccupations de parti, et des soucis de leur réélection, leur est-il arrivé de songer aux destinées supérieures de la patrie, et de leur sacrifier des intérêts immédiats et moins grands ? . . .

L'heure est propice pour monter durant quelques instants jusque vers ces hauteurs. Dans le tragique grondement des nations qui s'entrechoquent, nous y commémorons l'un de ces faits glorieux qui

projettent sur la destinée d'un peuple l'irradiation de leur intime splendeur.

II

Ce fait, dans toute sa simplicité, le voici :

Le 24 juin 1615 — il y a donc aujourd'hui même trois cents ans — le Franciscain Denys Jamet, en présence de Champlain, célébra la sainte messe sur l'île de Montréal.

Cette messe était la première qui eût jamais été dite sur le sol du Canada proprement dit. Le fait est historique et ses circonstances sont dignes de retenir notre attention.

Pour la troisième fois depuis 1608, Champlain revenait sur cette terre qu'il avait donnée au Christ et au roi de France, au roi de France pour qu'elle fût au Christ.

Dans le dessein d'affermir et compléter son œuvre, il amenait avec lui, à ce nouveau voyage, trois prêtres, trois religieux qui devaient maintenir parmi sa petite colonie l'esprit chrétien, et porter aux fiers enfants des bois la parole du salut.

Un des rêves de sa vie se réalisait : La Nouvelle-France devenait un centre d'apostolat.

Bien d'autres découvreurs, Mes Frères, ont établi des postes de traite. A Champlain l'impérissable honneur d'avoir élevé sur les hauteurs de Québec une indestructible "Maison de lumière" ; au Canada français l'immarcessible gloire d'être né non de l'amour du luxe et du désir de l'or, non d'une pensée d'orgueil et d'ambition, mais d'un dessein de foi, de zèle et de charité ; *qui non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo natus est.*

Les apôtres que Rome avait désignés à Champlain et qu'il avait amenés avec lui, Dieu les lui avait choisis de bonne souche : c'étaient des Franciscains, de la famille des Récollets.

Depuis que leur Ordre était né, en 1209, du mystique mariage de François d'Assise avec la Pauvreté, veuve du Christ, les Franciscains avaient brillé dans l'Église du triple éclat de la science, du zèle et de la sainteté.

En 1220, ils avaient arrosé du sang de leur premiers martyrs les sables arides du Maroc, où ils peinent encore aujourd'hui.

Dès la fin du treizième siècle, dans la Chine où douze vicariats leur sont actuellement confiés, ils avaient eu un archevêque de Pékin, entouré de cinq évêques et de nombreux missionnaires.

Après que l'un d'eux, le Père Juan Pérez, confesseur d'Isabelle la

Catholique, eut relevé le courage défaillant de Christophe Colomb et obtenu à ses projets le concours du roi de Castille, ils avaient été les premiers apôtres, les premiers martyrs, les premiers évêques du nouveau monde, mêlant partout leur sang et leurs sueurs aux sueurs et au sang des fils de saint Dominique, leurs compagnons de labeur sur toutes les plages du globe. Tout récemment l'État de Californie décernait à un Franciscain, Junipère Serra, le titre de père de la patrie.

Enfin dans le temps même que Champlain conduisait de leurs frères à Québec, une deuxième phalange d'apôtres rendait témoignage à l'Évangile dans le lointain Japon, où ils avaient abordé sept ans avant saint François-Xavier, et où depuis dix ans, partis de cette terre canadienne, ils sont enfin revenus.

Sur notre sol, les Franciscains, qui y furent les premiers prêtres, ont ouvert la double voie qu'a suivie notre clergé.

D'abord, fidèles à Champlain, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune ; préoccupés avant tout du bien-être moral des colons, mais dévoués aussi à leur bien-être matériel ; constants à leur conserver l'intégrité de la foi, par l'unité de la langue ; également attentifs à soutenir la vaillance des peuples et à stimuler le zèle et la bienveillance des gouvernants, ils ont vraiment créé le type du curé canadien et doté la paroisse canadienne des traditions vitales que son clergé devait si inlassablement maintenir et promouvoir.

Et d'autre part, hardis pionniers de l'Évangile, ils ont entrepris la conversion des races indigènes, appliquant ou inventant des méthodes d'apostolat qu'ont repris depuis les missionnaires de la prairie et des régions subarctiques ; ils ont vécu de la vie nomade des Indiens, les accompagnant dans leurs incessantes migrations ; apprenant leurs langues rebelles, dont ils composèrent des lexiques et des grammaires ; tentant de les attacher au sol par la culture et à l'Église par la foi.

Et soucieux uniquement des âmes, ils ont été au surplus de grands découvreurs. La civilisation a fleuri sur leurs pas, comme le surcroît promis par Dieu à ceux qui cherchent sa justice.

On peut juger de la trempe des missionnaires qu'amenaient Champlain, par le fait qu'arrivés à Québec aux premiers jours de juin, après un épuisant voyage de deux mois, ils ne prennent pas le temps d'un repos. Mais l'un d'eux, le Père Joseph Le Caron, s'avance immédiatement jusqu'au Sault-Saint-Louis pour ménager son passage aux Hurons ; le deuxième, le Père Denys Jamet, accompagne Champlain à la rencontre des Indiens ; tandis que le troisième, le Père Jean Dolbeau, le premier curé de Québec, se mettait en devoir d'y bâtir la première église canadienne.

Et c'est durant ces premières démarches que, réunis par la Providence au confluent du Saint-Laurent et de la rivière des Prairies, devant Champlain, Du Pont-Gravé, quelques marins ou traiteurs, devant les sauvages émerveillés de si belles choses, rapporte Champlain, le Père Denys Jamet, assisté du Père Le Caron, célébra cette messe historique, du 24 juin 1615, dont celle-ci commémore le trois-centième anniversaire.

La scène, je l'évoque dans votre souvenir, telle qu'une fresque de l'église cathédrale l'a fixée.

Vous revoyez le matin radieux, qui pénètre de lumineuse fraîcheur la prairie encadrée de grands arbres, le fleuve rapide, l'horizon merveilleux. Vous revoyez à l'autel le Récollet immolant la Victime sainte ; autour de lui, dans le silence de l'adoration, de l'action de grâces, de l'espérance qui déborde, le fondateur de Québec, et les hommes de son parti.

Toutefois, ce qui fait tressaillir notre cœur, et vibrer en nous la fierté de notre race, ce n'est point ce que voient les yeux ! Car en effet, quoi de plus humble que cette messe matinale et hâtive, célébrée pour quelques étrangers perdus dans la solitude hostile ? Quoi de plus simple et pour ainsi dire de plus ordinaire, puisque chaque jour, sur quelque point de notre terre, encore aux trois-quarts païenne, il arrive qu'un missionnaire offre pour la première fois le sacrifice rédempteur.

Mais nous savons, nous sentons que cette humilité, cette simplicité ne sont qu'apparentes. Notre foi patriotique et religieuse s'émeut parce qu'elle confronte avec la faiblesse du germe alors confié à la terre, la splendide vigueur de l'arbre qui en est sorti.

Oui, nous sentons, nous savons que pour comprendre l'acte alors accompli par Champlain et les Récollets, il faut le considérer dans ses conséquences ; il faut, par exemple, à travers trois siècles d'histoire, le contempler dans l'éclatante lumière de notre inoubliable congrès eucharistique.

Car ceci est né de cela !

Ah ! les scènes grandioses qui se sont déroulées ici même ! Ce peuple immense de fidèles louant, bénissant, acclamant, adorant l'Immortel Roi des siècles vivant pour nous au Sacrement ! Cette imposante théorie de prêtres, de prélats, de princes de l'Église venus de tous les pays du monde pour faire cortège à l'Hostie. Toutes cette splendeur de foi ! Toute cette magnificence d'amour ! Cette concentration sur soi-même de notre Église nationale, devenue pour quelques heures le centre d'attraction de l'Église Universelle ! . . .

C'est tout cela, *tout cela* ! qu'au matin du 24 juin 1615, le Christ

béni prévoyait, préparait, ébauchait dans cette immolation première de sa chair adorable, dans cette première effusion de son sang précieux !

On aurait pu — un poète l'a rêvé ! — commémorer à la Rivière des Prairies cet anniversaire glorieux. Aux lieux où s'accomplit l'humble mystère, où fut dite la messe matinale, pauvre et hâtive, du premier prêtre, on aurait pu célébrer une messe triomphale, où la gloire de notre été aurait servi de décor resplendissant à la pompe liturgique. On aurait pu grouper, autour de l'autel magnifique, dans une émouvante évocation, toute l'histoire du Canada français : ses colons, ses soldats, ses traiteurs, ses coureurs des bois, les défricheurs de la forêt vierge, les défenseurs héroïques du sol natal, les chefs de la race et les mères canadiennes, environnées de leurs patriarcales familles... et aussi les sociétés religieuses et civiles de notre florissante cité ; et enfin les héritières des vertus et du zèle de Jeanne Mance, de Marguerite Bourgeoys ; les successeurs des patients et intrépides missionnaires, Sulpiciens, Jésuites, Franciscains... et le clergé paroissial, gardien des traditions !...

Mais qu'eût été tout cela, qu'un retour vers le passé, glorieux sans doute, mais aboli ! Tandis qu'ici, sur les lieux consacrés par le congrès de 1910, nous voyons la splendeur du présent, tout un peuple en marche, marquant une étape rapide sur la voie de ses progrès.

III

Une étape, ai-je dit !

L'étape est un repos momentané, où l'on repère sa route, où l'on recueille ses forces en vue d'un nouvel élan vers le but lointain.

Malheur aux peuples et aux individus qui se croient arrivés au terme ! Ils tombent dans la mortelle stagnation qui faisait de la Turquie et de la Chine la proie désignée de toutes les convoitises.

Le progrès est la loi de la vie. Mais progresser, ce n'est pas avancer à l'aveugle vers l'inconnu.

Le progrès n'est durable et fécond que s'il se produit dans le sens de la tradition, c'est-à-dire, dans le sens des origines et d'accord avec elles.

Le sens de notre tradition, l'enseignement de nos origines, le dessein providentiel de notre élection, nous l'avons vu, il tient tout entier dans cet exemple de saint Jean Baptiste : *Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine*. Précurseur et témoin du Christ, voilà le rôle du Canada français.

Répetons-le : ceux qui vouèrent leur vie à son établissement, cette phalange unique d'hommes de génie et d'âmes saintes, illuminée des clartés d'en haut, ont consciemment voulu que le Canada fût, dans le nouveau monde, ce que la France avait été dans l'ancien.

Or, premièrement, la France fut l'apôtre et le soldat du Christ et secondement, et par nécessité d'accomplir sa mission, elle fut le champion du génie latin en face du génie saxon, comme l'Espagne le devait être plus tard en face du génie destructeur de l'Islam.

Oui ! et on l'oublie trop, durant les six ou sept premiers siècles de son existence, l'histoire intime de la France est l'histoire des luttes du génie latin, de la culture latine de son peuple et de son clergé, contre la barbarie germanique de ses envahisseurs.

Ce que la Rome du Bas-Empire ne pouvait faire, ce que les Papes rêvaient sans pouvoir l'accomplir, le peuple des Gaules l'entreprit et le mena à chef.

Trois siècles environ de sympathique domination et de colonisation intelligente avaient fait des Gaulois, entre la conquête de Jules César et l'arrivée des premières bandes de Vandales, une nation si latine qu'elle fournissait à la Ville Éternelle, non seulement des chefs d'armée et des augustes, (car les barbares, par après, le firent), mais des préfets, des consuls, des rhéteurs, des poètes !

C'est sur cette Gaule romanisée, sur les deux Beligiques, et sur la Narbonnaise, sur les riches provinces de Champagne et d'Aquitaine, que pendant deux siècles, comme une mer qui se déborde et dont les vagues déferlent sans fin, les hauts pays du nord de l'Europe déversèrent ensuite par milliers leurs hordes brutales, hérétiques ou païennes, Visigoths, Burgondes, Huns, Germains...

Or, ces Gallo-Romains, qui n'étaient qu'une minorité vaincue, ne désespérèrent ni d'eux, ni du génie latin, ni de leur langue, ni de leur foi ! Et vint un jour qu'ils prévalurent ! Vint un jour qu'ils eurent imposé à leurs farouches vainqueurs cette culture, cette langue et cette foi.

Le baptême de Clovis marque la première étape victorieuse de cette conquête ardente et pacifique ; mais je l'ai dit : ce n'est que six ou sept cents ans plus tard, après Bouvines, après surtout la libération du territoire par Jeanne d'Arc, que la France, maîtresse enfin de ses destinées, exerça sans conteste sur le monde moderne la magistrature du génie latin.

Et quand elle détacha de ses maîtresses branches les rameaux qu'elle transplantait sur les rives vierges du Saint-Laurent, la sève qu'elle leur avait communiquée était si généreuse, si vigoureuse, si féconde,

qu'elle fut possible, cette merveille que Barrès appelait : Le miracle canadien.

La raison profonde de cette survivance du Canada à toutes les causes de déchéance et de mort qui semblaient devoir l'anéantir, c'est sa mission : *Hic venit in testimonium* ! Et donc la condition de son progrès sera sa fidélité à cette même mission ; mais cette fidélité exige à son tour qu'il reste latin, c'est-à-dire catholique et français.

On peut le dire, sans manquer ni à l'entente cordiale, ni au loyalisme que nous devons à nos maîtres, ni à la charité chrétienne que l'on doit aux individus. Entre le génie latin et le génie saxon, se creuse une incompatibilité foncière. Le conflit actuel est là ; il ne faut pas nous laisser aveugler par une récente alliance qu'a ménagée, non pas *l'affinité élective*, mais une passagère rencontre d'intérêts. Irréductiblement l'hégémonie sera la perpétuelle ambition de chacun d'eux.

Qui dans le passé l'a le mieux méritée ; qui s'en rend le mieux digne dans le présent ?

Nous qui voyons de nos yeux, non pas même sur les champs de bataille de la lointaine Europe, mais dans notre propre pays, dans la province voisine, l'appoint que la culture saxonne est capable d'apporter à la justice et à la liberté, nous ne sommes peut-être pas très en mesure d'en décider impartialement. Toutefois la grande éducatrice des peuples — l'histoire — est là qui tient compte des services rendus — je ne dis pas à telle ou telle faction humaine, à telle industrie payante — mais à la grande cause commune et universelle de l'Humanité

Elle nous apprend, l'histoire, de quel côté furent toujours ces qualités d'âme qui ont fini par pénétrer le nom de la race : loyauté, droiture, sincérité, c'est-à-dire *FRANCHISE* ! de quel côté se trouve cette *caritas humani generis* (Cicéron), cet amour de l'humanité qui voit en tous les hommes des frères, et qui sous l'impulsion du christianisme est devenu le zèle des âmes, le besoin de l'apostolat, le dévouement chevaleresque à la cause de la justice et de la liberté !

J'aimerais à apporter sur ce sujet le témoignage d'un homme qui a vu très clair et médité profondément ces questions modernes de nationalité. Vous me le permettez.

F. Brunetière disait en 1899 (*Le Génie Latin*) :

“ Notez cette différence : Il n'y en a pas qui de nos jours même, au moment où je vous parle, distingue plus profondément le génie latin du génie anglo-saxon. En quelque lieu du monde qu'il ait établi son empire, sur l'Irlande ou sur les Indes, l'Anglo-Saxon a dédaigné

de se mêler en égal aux races qu'il avait conquises, et aussi longtemps qu'il en sera le maître, leur défaite les marquera pour ainsi dire, à ses yeux, d'une tare indélébile d'infériorité... Tel n'est pas aujourd'hui, tel n'a pas été le génie latin dans l'histoire. Partout... le Romain a reconnu des hommes semblables à lui, et je serais tenté de dire : des frères... En conséquence, le monde, il ne l'a pas seulement civilisé ; il a fait, il a voulu faire davantage : il a conçu l'idée de la fraternité universelle des hommes..."

Pouvait-on mieux dire, et plus vrai ?

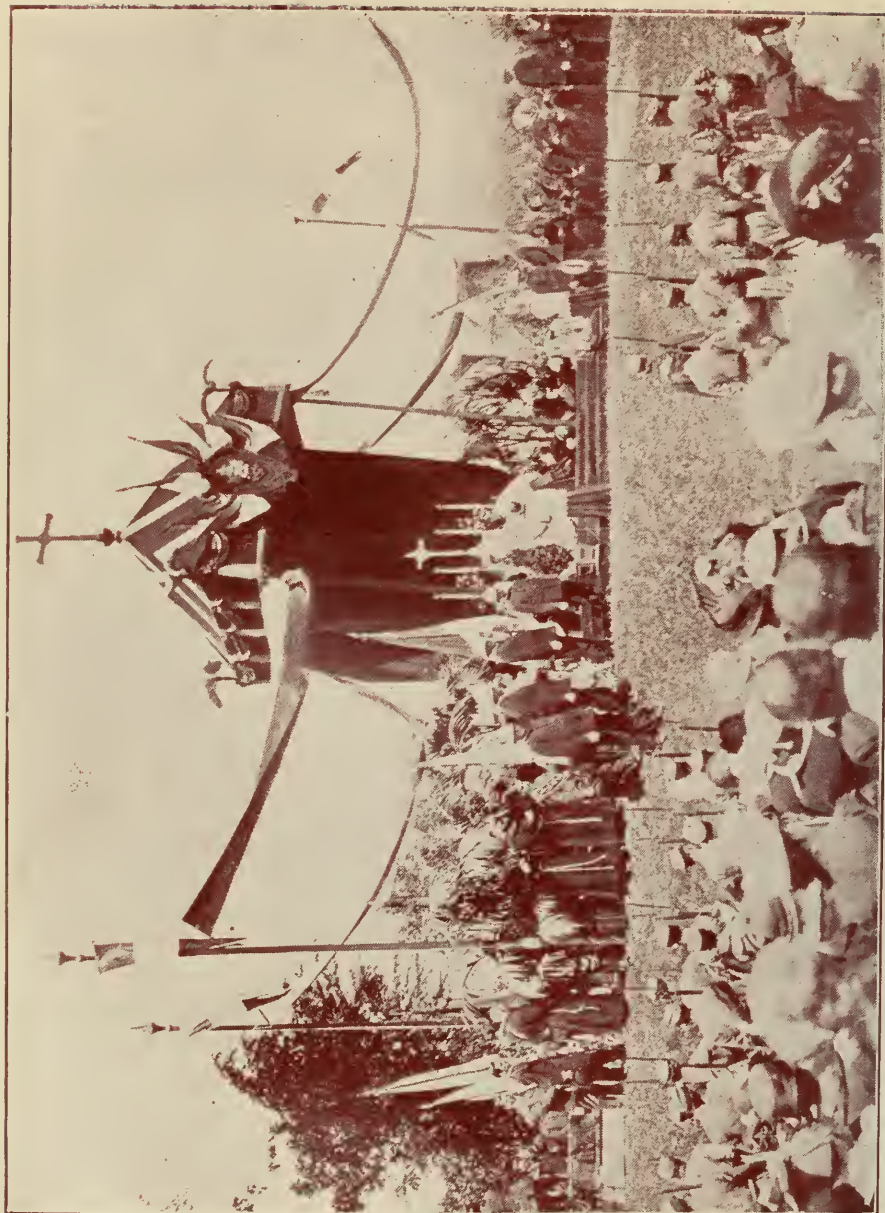
D'ailleurs, ce n'est point nier ni infirmer les qualités des autres. Nous nous devons, notre patrimoine de justice l'exige, de les reconnaître loyalement. Volontiers, je souhaiterais aux nations latines la prospérité de leurs sœurs saxonnes et d'avoir su se rendre favorables les circonstances qui les ont si bien servies. Mais nous n'admettons pas d'infériorité de race. Nous reprendrons notre rang dès que nous le voudrons.

Écoutons encore le même penseur : (*Les ennemis de l'âme française*) : " Les Anglo-Saxons nous sont-ils supérieurs ? je n'en sais rien ; je ne le crois pas ; quelque chose en moi se refuse à le croire... "

" Mais s'ils le sont, ils le doivent surtout à ce qu'ils sont toujours et en tout demeurés Anglo-Saxons. Ce qu'ils sont, et quoi qu'ils soient, défauts et qualités mêlés et compensés, ils le sont pour avoir mis à l'être une orgueilleuse obstination. Et si nous voulons les imiter, la manière n'en est pas de les copier servilement, ni de démarquer, pour ainsi dire, leurs habitudes, mais d'être *nous*, comme ils sont *eux*. Français, comme ils sont Anglais ; de persévérer dans la direction, d'abonder dans le sens de notre propre histoire, et ainsi d'ajouter d'âge en âge un anneau à la chaîne de nos traditions... "

Ah ! oui ! Gardons la fierté de notre race ; soyons^à fidèles à son génie ; nous pouvons admirer les autres sans imiter des procédés de réussite qui rappellent invinciblement à notre mémoire latine ce que nos ancêtres de Rome appelaient la foi punique, *Fides punica*.

Nous pouvons rester loyaux à l'Angleterre et conserver notre cœur à celle qui nous a donné le meilleur de notre sang. Nos anciens nous l'ont appris. Ils nous ont fait un glorieux patrimoine de leur fidélité à leur langue, de leur fidélité à leur foi, comme de leur fidélité au drapeau qui les couvrait de ses plis. Ceux qui tenteraient de détacher notre peuple de la souche ancestrale mentiraient à sa^{fr} destinée et trahiraient sa mission. Renier nos attaches à la mère patrie, commencer notre ère à 1867 ou même à 1763, ce serait une impiété semblable à celle des primaires et des jacobins qui font dater la France de la *Déclaration des droits de l'homme*.



AU PARC MANCE — MONTREAL

La messe en plein air.

Il n'est point de nation sans une longue histoire ; pas de survivance possible loin de la source de la vie. Et pour les Canadiens, la source de la vie, de la race et du génie latin, c'est la France.

Ah ! je sais bien qu'on dit : *la France est infidèle* ! ou du moins on l'a dit. On pouvait le dire ; car la secte impie qui mène la France aux mépris de ses traditions se faisait elle-même illusion sur la solidité de son emprise et ne se doutait pas que le pays lui échapperait à la première conscience d'un péril national.

On l'a dit ; on le dit un peu moins haut, depuis qu'on a vu la France ramasser à fleur de terre, *sous l'œil des barbares*, les vieilles qualités de la race que l'on croyait enfouies sous le limon du plaisir, de l'insouciance, de l'incrédulité.

On l'a dit ; on n'a plus le droit de le dire, et peut-être même n'osera-t-on plus le penser, depuis que la France montre, debout pour la défense de son sol, un peuple austère, constant et chrétien.

Laissons — car il y aurait trop à répondre — laissons aux Phariens leurs faciles scandales. Laissons-les ignorer, puisque c'est leur intérêt ou leur excuse, que la France, par la masse de son peuple fidèle, a toujours continué de rendre témoignage à la vérité ; de fournir au Christ, toujours, des apôtres, des soldats, des martyrs, des saints ! Ne savent-ils donc pas que les missions sont désertes, depuis que les missionnaires français sont accourus à la défense de leur pays ; et qu'elles sont arides, depuis que l'or français, les sueurs françaises et le sang français ne les fécondent plus !

Canadiens ! La France des vaillants chrétiens, des nobles écrivains, des grands évêques est restée digne de nos amours ! De notre attachement à la tradition française, qui est avant tout la tradition catholique, dépend votre vitalité et votre avenir. Si vous ne voulez point que votre étoile s'en aille pâlir, satellite secondaire, dans l'azur de *l'Union*, gardez-lui la pureté latine de son éclat. Vos traditions françaises, voilà le contre-poids qui balance pour vous l'attraction du grand tout américain.

Et d'ailleurs vous l'avez compris ! Malgré quelques esprits que la grandeur même de leur idéal égare, et qui ne confrontent pas assez leurs conceptions avec les conditions réelles de la vitalité des peuples, vous avez mis généreusement au service de la métropole, mais en faveur de la mère patrie menacée, votre or, votre sang, votre enthousiasme, votre patriotique fidélité. Vous vous êtes montrés par là dignes du génie de votre race, parce que vous avez mis en jeu d'immédiats intérêts politiques, pour promouvoir la cause de la justice et de l'humanité ! Vous vous êtes montrés par là fidèles à votre divine vocation : *Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine.*

Je termine :

Ces leçons, mes Frères, il m'a semblé qu'elles se dégageaient et du fait que nous commémorons, et de la gravité de l'heure qui sonne ce trois-centième anniversaire.

Depuis le clair matin du 24 juin 1615, ou le franciscain Denys Jamet célébra, en présence de Champlain, le sacrifice d'où sortit peut-être notre présente grandeur religieuse et nationale, les apparences de cette île ont changé.

Nos tentes de pierre et de brique, alignées symétriquement le long des rues, ont remplacé le campement nomade des enfants de la prairie. Nos manufactures et nos magasins, nos écoles et nos églises ont chassé devant soi les moissons, comme celles-ci avaient chassé la forêt.

Changement superficiel : La montagne, le fleuve géant, le ciel d'azur, sont restés les mêmes ; ils sont ce qu'ils étaient avant toute découverte ; ils sont ce qu'ils seront lorsque le désert aura repris ses droits sur ce qui fut notre civilisation. Et le soleil qui éclaire la scène présente, comme il éclairait il y a aujourd'hui trois cents ans, l'humble messe du Récollet, aura à peine vieilli ! Nous, nous passons !

Mais quand même ces témoins impassibles de nos luttes éphémères devraient subsister des siècles après nous, il est des choses plus durables encore : Nos œuvres ! Peuples et individus ne valent que par leurs œuvres ! Et leurs œuvres ne valent que par leur fidélité au plan divin. Grande sera la gloire de notre génération au jour des éternelles justices, si par nos efforts nous avons contribué à faire chanter de notre pays : *Hic venit in testimonium, et testimonium perhibuit de Lumine. Amen.*

CHAPITRE III

LE MÉMORIAL DE LA PREMIÈRE MESSE

Le monument érigé par les soins de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, et destiné à rappeler la première messe dite au Canada par les Récollets et le martyr du Père Viel et de son disciple, s'élève à Ahuntsic, tout près de la rivière des Prairies.

Son dévoilement, dans l'après-midi du 24 juin 1915, donna lieu à une grandiose démonstration. Malgré la distance qu'il y a de Montréal à l'endroit où se dresse le monument, plusieurs milliers de personnes prirent part à son inauguration. Une estrade avait été érigée pour recevoir les orateurs et les invités.

Au nom du maire de Montréal, l'échevin Trefflé Bastien dévoila le monument. Puis, Monsieur Victor Morin, Président de la Société Saint-Jean-Baptiste, prit la parole. Des discours prononcés à cette démonstration nous ne possédons en entier que celui du Révérend Père Jean-Joseph Deguire. Des autres, nous n'avons que de pâles résumés.

ALLOCATION DE MONSIEUR VICTOR MORIN

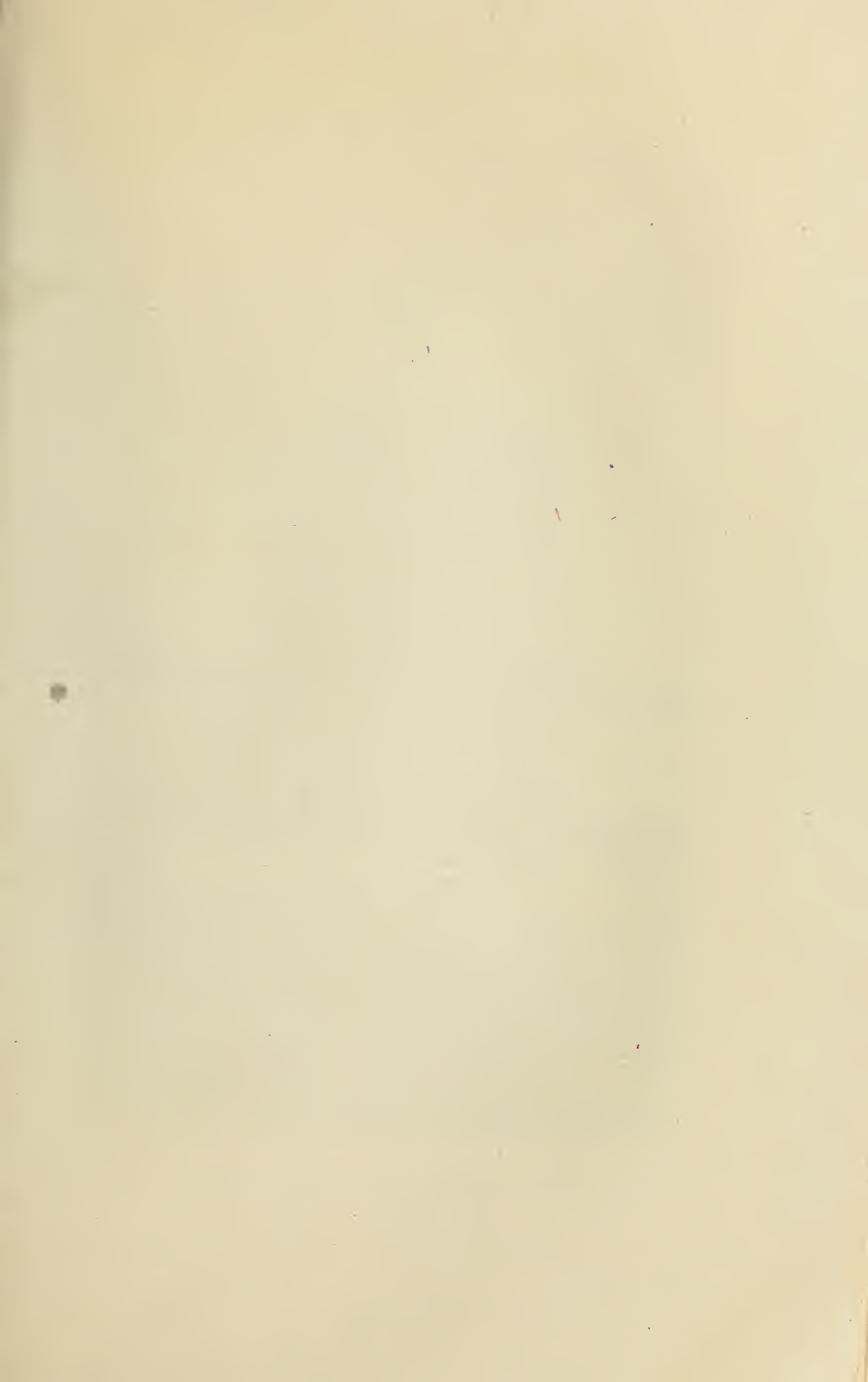
Il y a trois cents ans, cette rive était témoin d'un spectacle grandiose : Dieu y descendait pour la première fois dans l'Hostie blanche. C'est l'anniversaire commémoré aujourd'hui.

(Monsieur Morin rappelle alors les débuts du Canada et l'établissement de la foi, grâce au zèle de Champlain qui, comme Cartier, avait consacré le pays au Roi du ciel et au roi de France).

En 1615, à la demande de Champlain, quatre Récollets, les Pères Denis Jamet, supérieur, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le Frère Pacifique Duplessis, arrivaient à Québec.

Le Père Le Caron partit immédiatement pour venir rencontrer les Hurons sur l'île de Montréal. Décidé à les suivre dans leur pays, il redescendit à Québec pour se munir des objets du culte. En remontant il rencontra le Père Denys Jamet, qui accompagnait Champlain. Comme c'était peut-être la dernière fois qu'on se voyait ici-bas, le Père Jamet décida d'offrir le saint sacrifice sur l'île de Montréal. Cette messe fut dite le 24 juin 1615 et c'est l'anniversaire rappelé dans la matinée par la messe au pied du Mont-Royal, devant 60,000 personnes.

Après trois cents ans, la Société Saint-Jean-Baptiste, gardienne fidèle des traditions et de l'histoire du peuple canadien-français, a voulu consacrer à jamais la mémoire de cet événement historique, afin que les générations futures en gardent toujours le souvenir. Ce monument redira l'alliance de la reli-





MONUMENT DÉVOILÉ À LA RIVIÈRE-DES-PRAIRIES
LE 24 JUIN 1915

Mémorial de la première messe



LE MÊME MONUMENT VU DE LA RIVIÈRE-DES-PRAIRIES
Mémorial des martyrs Viel et Ahuntsic

gion et de la civilisation dans l'établissement de cette colonie. Par ce monument la Société Saint-Jean-Baptiste rappelle un autre événement : le premier martyr d'un missionnaire au Canada. C'est dans les rapides de la rivière des Prairies, en effet, que le Père Nicolas Viel et son néophyte indigène, Ahuntsic, ont été précipités et mis à mort, en haine de la foi, par leurs guides païens.

Gloire donc aux missionnaires des premiers jours de la colonie. Leurs œuvres ont porté des fruits abondants ; le sang des martyrs du Canada a fait surgir de cette terre des légions innombrables de chrétiens qui sont fiers de proclamer leur foi aussi bien que leur descendance française.

UNE LETTRE DU MAIRE DE MONTRÉAL

Monsieur l'échevin Trefflé Bastien prit ensuite la parole et fit lecture de la lettre suivante à lui adressée par Son Honneur le maire Martin.

Cher Monsieur,

Puisque vous avez bien voulu accepter de me représenter à cette belle cérémonie du trois-centième anniversaire de l'établissement de la foi en Canada, je vous prierais de bien vouloir transmettre à Monsieur le Président, et à Messieurs les Directeurs de la Société Saint-Jean-Baptiste, ainsi qu'à tous ceux qui ont eu l'initiative et pris part à l'organisation de cette fête mes plus sincères félicitations.

Parmi les œuvres fécondes et glorieuses qu'il

nous soit donné d'admirer dans l'histoire de notre cher pays, il n'en est pas une qui ait contribué dans une aussi grande mesure à l'édification de notre race que l'œuvre religieuse. C'est elle qui a été la base sur laquelle a grandi la petite colonie, devenue maintenant la nation canadienne.

Les propagateurs de la foi, ces héros qui, dans leur sublime abnégation, poussèrent le sacrifice souvent jusqu'au martyre, ont été, plus que tous les autres, les véritables constructeurs de la nation. Travailleurs inlassables, apôtres animés de la foi la plus ardente, ils ont sans relâche appliqué leurs efforts, leur intelligence, leur science, leur patriotisme et leur foi à faire du néant quelque chose de beau, de sublime, à faire d'une aggrégation disparate une société, en prêchant l'amour et l'exemple de Celui qui est toute bonté et toute justice. Ils ont éclairé les esprits, ils ont appris aux hommes à aimer Dieu et à respecter les lois. Rien ne sut les arrêter dans leur apostolat et leur dévouement fut sans borne.

Il y a donc trois cents ans que la lumière apparaissait à ceux d'ici qui jusque-là avaient vécu dans l'obscurité. Événement glorieux dont le souvenir doit être pour nous sacré, et que je suis heureux de voir commémorer cette année.

Je souhaite que cette cérémonie, d'un caractère si solennel, ait pour effet de fortifier dans nos cœurs l'attachement à nos belles traditions, à notre langue, à notre foi. Rendons grâces à Dieu pour ses bienfaits et honorons la mémoire de ceux qui nous les ont attirés.

Agréez, cher Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

M. MARTIN.

ALLOCUTION DE MONSIEUR BÂSTIEN

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux et fier de vous souhaiter, au nom du Conseil de la ville de Montréal et des résidents de cette localité, la bienvenue la plus cordiale et la plus enthousiaste.

L'immense assemblée, que j'ai l'honneur de présider, parle hautement en faveur de la nation canadienne-française et est un bel exemple de la solidarité qui existe entre ses membres. La leçon de choses qui se dégagera, sans aucun doute, de cette imposante démonstration nationale, inspirée par un sentiment religieux, servira à rallier nos adversaires aux immortels principes que nous défendons.

D'ailleurs, le grand événement, dont nous commémorons en ce moment le souvenir, après trois cents ans écoulés, méritait toute la splendeur et l'éclat dont cette démonstration patriotique est entourée, et les organisateurs de cette belle fête ont droit aux félicitations et aux remerciements de tous leurs compatriotes.

Par cette grandiose manifestation qui marque le troisième centenaire de la première messe dite sur l'île de Montréal, le Canadien-Français prouve à tous qu'il professe un vrai culte pour la mémoire des héros de son histoire.

Peut-on imaginer un spectacle plus imposant que celui de la messe célébrée en plein air ce matin, au

Parc Mance. Nous nous devons de commencer cette fête en remerciant Dieu qui a soutenu et inspiré les missionnaires qui ont fondé l'Église canadienne.

Est-il possible de jouir du beau panorama qui nous entoure de tous les côtés, sans se rappeler l'endroit où ont péri le Père Viel et son disciple le huron Ahuntsic, sans sentir battre son cœur et éprouver un vif désir de dire notre profonde reconnaissance envers ces deux braves et envers tant d'autres tombés au service de la patrie et de la religion ?

Souvenons-nous de ces missionnaires, de ces héros qui ont illustré les commencements de cette colonie, devenue depuis un grand pays, dont l'avenir est brillant, et qui a une destinée à remplir.

Souvenons-nous des Cartier, des Champlain, des Jamet, des Viel, des Brébœuf, des Lallemand, nobles héros qui surent quitter leur pays pour venir en ces contrées sauvages, non pas pour acquérir de la fortune, mais bien pour ouvrir à la colonisation et à l'évangélisation de vastes territoires, dont les habitants vivaient encore dans l'ignorance de la vérité.

Élevons des monuments à ces héros, à ces sublimes missionnaires, à ces grands découvreurs qui ont consacré leur vie à la poursuite d'un si noble idéal.

Glorifions aux yeux des futures générations la mémoire des hommes remarquables et les services qu'ils ont rendus à notre pays.

De toutes les tâches que nous nous faisons un devoir d'accomplir afin de nous rendre utiles à notre

peuple, il n'en est peu de plus grande, de plus belle, ni de plus méritoire.

Tous, tant que nous sommes, rallions-nous plus étroitement que jamais aux principes catholiques et aux saines traditions que nous ont léguées nos pères ; serrons les rangs près de nos couleurs nationales, et, dans un même élan de patriotisme ardent, jetons haut ce cri : Patrie et Religion.

**ALLOCUTION DU T. R. PÈRE JEAN-JOSEPH DEGUIRE
DÉLÉGUÉ-PROVINCIAL DES FRANCISCAINS**

Monseigneur,
Mesdames,
Messieurs,

Élevé par l'intelligence et par la foi de la Société Saint-Jean-Baptiste, ce monument a une étrange puissance d'évocation et d'enseignement. Il fait revivre à nos esprits et à nos cœurs trois siècles de notre histoire nationale. Il est à la fois un souvenir du passé et pour l'avenir une leçon.

En 1615, la colonie canadienne, ne comptant encore qu'un petit nombre de laïques, voyait arriver ses premiers prêtres, les Récollets, missionnaires Franciscains. Et le 24 juin, sur l'île de Montréal, au bord de la rivière des Prairies, un de ces prêtres, le Père Denys Jamet, en présence de Champlain, de ses gens et de quelques sauvages émerveillés, offrait le sacrifice eucharistique.

Les représentants du pouvoir religieux et du pouvoir civil se trouvaient donc unis par les liens de la foi et de la religion. De même que l'autel est le point

de jonction entre le ciel et la terre, dès le berceau de la colonie canadienne, le sang du Christ immolé a cimenté l'union de l'Église et de l'État, du laïque et du prêtre. Ce monument nous rappelle ce fait et nous donne la clef de voûte de toute notre histoire nationale, de trois siècles de lutte et de progrès.

Qu'est-ce en effet, Messieurs, qui fait les peuples grands et les nations puissantes ? C'est l'union intime existant entre la société religieuse et la société civile. Ouvrons les annales des nations et nous constaterons que tout peuple a atteint le zénith de sa grandeur morale, du jour où les deux pouvoirs, tout en restant distincts, ont été parfaitement unis, dans une subordination que commande la nature des choses.

Jamais le peuple d'Israël, le peuple de la promesse, le peuple de Dieu, jamais le peuple élu ne fut plus grand qu'aux jours glorieux où la double couronne du pouvoir civil et religieux ceignait un seul front.

Jamais la France chrétienne ne fut plus grande qu'en ces temps où les rois très chrétiens se soumettaient au Pape, et où les lois civiles respiraient la subordination aux lois canoniques.

Jamais en un mot l'Europe chrétienne ne fut plus grande, grande de la vraie grandeur, non pas de celle que donne la force brutale mais de la grandeur faite de bien être matériel, de moralité, de chefs-d'œuvre scientifiques et artistiques, jamais enfin l'Europe ne projeta plus au loin le rayon de la civilisation, qu'en ces époques déjà lointaines où sa charte était pénétrée de l'esprit chrétien.

Et si la petite colonie canadienne a progressé,

c'est grâce à cette union du peuple à ses chefs religieux. Aussi, en face de ce monument surgissent et défilent trois siècles de progrès matériel, intellectuel et moral.

En 1615, le Canada compte quelques colons et trois prêtres seulement. En 1915, il compte près de sept millions d'habitants, et plus de 4,500 prêtres.

La première messe célébrée en 1615 répandait sur la terre canadienne, avec les bénédictions du Cœur de Jésus immolé, les germes de prospérité qui devaient lever et grandir en des gerbes superbes d'acquêts et d'espérances.

En 1915, chaque matin, à l'autel, un cardinal, neuf archevêques, trente-six évêques et plus de quatre mille cinq cents prêtres tiennent l'auguste Victime élevée entre le ciel et la terre, attirant sur le peuple et sur le pays canadiens les bénédictions célestes et les bénédictions terrestres, les bénédictions de la famille et les bénédictions de la race.

Souvenir du passé, ce monument est encore une leçon pour l'avenir. Les évêques et les moines, a-t-on dit, ont fait l'Europe, comme les abeilles font leurs ruches.

Aussi longtemps que les nations européennes ont été fidèles au Christ Sauveur, aussi longtemps qu'elles sont restées attachées au Saint-Siège, aussi longtemps que le laïque a été uni au prêtre, les nations chrétiennes ont marché dans les voies de la prospérité et de la paix.

Pourquoi voyons-nous aujourd'hui le sang des nations, le sang de la France, de l'Angleterre, de l'Europe, le sang de la jeunesse et de la virilité

croissante, le sang des religieux et des prêtres eux-mêmes, pourquoi voyons-nous ce sang répandu dans une effroyable hécatombe humaine, telle que jamais l'histoire n'en avait encore enregistré de semblable, pourquoi voyons-nous ce sang inonder l'Europe, la tristesse et le deuil s'étendre comme un immense voile sur ces pays dévastés ? Ah ! c'est que les peuples ont frémi et se sont agités, qu'ils ont médité de vains projets, qu'ils ont tenu conseil contre Dieu et contre son Christ, qu'ils se sont détachés de Rome, qu'ils ont brisé le lien séculaire qui unissait l'Église et l'État, car dans les plans de Dieu, comme dans les faits de l'histoire, un peuple n'est vraiment grand, heureux, prospère, que si le laïque et le prêtre sont étroitement unis.

Tels sont, Messieurs, les souvenirs qui se condensent dans ce monument et s'y gravent dans la prière. Telle est la leçon qui en émane et s'en dégage en traits de lumière pour l'avenir.

Honneur donc à Monsieur le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, et aux membres de son conseil, qui ont eu assez de patriotisme, d'intelligence et de foi pour rappeler au peuple ce souvenir et cette leçon.

Honneur à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque dont l'esprit et le cœur ont inspiré ce programme. Honneur à Monseigneur l'Auxiliaire et à son Honneur Monsieur le maire de Montréal dont la présence simultanée expriment si bien l'union qui existe ici entre l'Église et l'État.

Honneur à nos évêques, à nos prêtres, à nos missionnaires, à nos grands hommes d'État, à tous les

citoyens sincèrement catholiques, qui, au cours de ces trois siècles écoulés, par leur union à l'Église, ont contribué au progrès de notre peuple et de notre pays.

Puissent les esprits s'unir de plus en plus dans une même foi, les cœurs dans une même charité. Puissent les vouloirs et les efforts tendre vers un but commun.

Puissent le clergé et le peuple canadiens rester à jamais unis dans cette union cimentée par le sang du Christ à l'autel : cette union sera le gage de sa force, de son progrès, de son influence, de sa durée.

ALLOCUTION DE MONSIEUR ANDRÉ FAUTEUX

Les événements vont si vite à l'oubli que nous devons remercier les auteurs de ce modeste monument commémoratif qui rappellera au passant que les fils des évangélistes de ce pays ne veulent rien oublier de leur histoire. Notre histoire nous apprend, en effet, que, le 24 juin 1615, le Père Denys Jamet, assisté du Père Le Caron, célébrait ici même la première messe dite au Canada par un Récollet. Dans cette circonstance, ce bon Père apporta sans doute à cet acte suprême de son sacerdoce, la piété et la foi qui transfiguraient ces missionnaires, artisans de l'Église Romaine au Canada.

Les trois siècles écoulés n'ont pas éteint dans nos âmes la foi qui animait le Père Denys Jamet, le 24 juin 1615. Elle a survécu à la caducité des choses humaines ; les événements politiques, les succès matériels, l'empire et le calcul des hommes, tout

passé et prend fin, tandis que, s'infiltrant partout et peuplant ce pays de temples et d'institutions bien-faisantes, la foi est demeurée forte et indestructible. Toutefois, si forte soit-elle, la foi de notre peuple n'est plus aussi vive que celle de nos missionnaires d'autrefois.

Raffermissons notre foi au souvenir des douces émotions qui durent remuer profondément l'âme du Récollet Denys Jamet, tandis que ses mains sacerdotales élevaient pour la première fois l'hostie sainte au-dessus de cette terre qui s'ouvrit alors à l'apostolat et qui a été conquise sur la barbarie à la foi catholique, à la pensée et au verbe français. Son regard d'apôtre entrevit sans nul doute un avenir riche d'espérances.

Du sein de la gloire éternelle, il doit contempler aujourd'hui cette terre des Indiens devenue un pays civilisé, que se partagent deux grandes races dont les énergies, coalisées et confondues à l'heure même sur les champs de bataille d'Europe, refoulent les hordes teutoniques. Les espérances du Récollet apôtre ont été réalisées ; ses aspirations de français ne l'ont pas moins été. La race française a grandi et se développe toujours en ce pays qui est le sien. Maintes fois, elle a révélé une indomptable énergie ; elle a su résister aux tentatives d'absorption ; elle manifeste une merveilleuse survivance.

Soyons fiers de nos luttes et de notre passé. Renouvelons aujourd'hui notre résolution de les mieux apprendre à nos enfants, à notre pays, au monde entier, afin qu'on n'oublie jamais le miracle que la foi a opéré par notre race.

“ Il y en a, disait l'orateur le plus captivant de la chaire française au dix-neuvième siècle, qui prennent dans le creux de la main un peu de poussière, la retournent, la caressent et la jettent au vent en disant : Voilà la vie. Là s'arrête leur idéal. ”

Il y a des nôtres qui limitent l'effort de leur vie à la conquête d'un peu d'or, et dont les convoitises dans l'ordre politique et national s'arrêtent à la part plus ou moins congrue de bien-être matériel gagnée au prix de concessions parfois criminelles. A côté d'eux, il y a la grande masse des Canadiens-Français dont la croissance, le développement et les promesses d'avenir dépassent les espérances des fondateurs de la Nouvelle-France. Ceux-ci comprennent que le traité de 1763 nous a laissés chez nous au Canada, et que le but du pacte confédératif fut, dans la pensée de ses auteurs, de nous garantir à jamais le libre exercice de nos droits. Ils savent aussi que si nous avons des devoirs, le Canada et l'empire doivent dans une grande mesure à leur amour du sol et à leur unité de foi et de langue, la stabilité des institutions anglaises en Amérique, et que pour mieux continuer à coopérer à la grandeur et à la beauté de leur patrie, ils n'ont rien à renier : ni leur foi, ni leur langue, mais ils doivent, avec l'âme et les aptitudes que leur ont léguées la foi et le génie français, rivaliser loyalement avec leurs compatriotes d'origine anglaise.

Ce matin la foule des nôtres s'approchait de l'autel érigé au pied du Mont-Royal. Cette foule, enthousiaste et croyante, incarnait le passé et l'avenir de la race. Spectacle touchant de simplicité et de

grandeur, qui nous donne le droit de nous livrer aux plus vastes espérances. ` Après trois siècles de luttes persévérantes, nous avons gardé fidèlement le dépôt de nos traditions, et nous sommes demeurés maîtres du sol en cette Province. Si nous le voulons encore, l'avenir est dans nos mains. Renouvelons donc nos résolutions de rester fidèles à notre origine et unis à l'Église, soyons loyaux et généreux, gardons-nous des violences intempestives, mais ayons l'énergie de ne jamais reculer par peur ou timidité devant aucun de nos devoirs ! Nous ne pouvons rendre au Canada et à l'empire des services plus beaux et plus nobles que de rester de vrais Canadiens-Français.

Monseigneur Georges Gauthier termina la série des discours par une brève allocution bien appropriée. Au nom de Monseigneur Bruchési absent, Monseigneur l'Auxiliaire remercia et félicita la Société Saint-Jean-Baptiste d'avoir organisé les démonstrations religieuses et patriotiques de ce jour. Sa Grandeur bénit ensuite le monument.

Avant de se séparer on chanta l'hymne national : " O Canada " ; on chanta également, mais en français, Dieu protège le roi."

Comme l'avait prévu Monsieur Victor Morin, la séance du soir, au Monument National, vit l'apothéose de la langue française. Il n'entre pas dans le cadre de notre travail de reproduire les discours prononcés à cette occasion. Cette séance termina glorieusement la mémorable journée du 24 juin 1915 à Montréal.

CHAPITRE IV

LE 12 AOÛT 1915 À LAFONTAINE, ONTARIO

Un des événements les plus importants de 1615 est sans contredit le voyage et le séjour du Père Joseph Le Caron chez les Hurons. Par lui, l'Église catholique a pris possession de ces régions des grands lacs bien des années avant l'hérésie protestante.

Les catholiques d'Ontario ont voulu commémorer cet événement. Dans ce but, ils ont rappelé et célébré un des principaux faits historiques accomplis durant le séjour du Récollet chez les Hurons : la première messe célébrée sur le sol ontarien le 12 août 1615.

C'est à Caragouha que le vaillant missionnaire fixa sa résidence au pays des Hurons. Des études historiques ont retracé assez exactement le site de cette ancienne bourgade. Ainsi que nous l'a écrit Monsieur l'abbé Philippe-Joseph Brunelle, curé de Lafontaine en 1915, le village huron se trouvait dans les limites de cette paroisse, à trois mille à l'ouest de l'église actuelle, sur le terrain appartenant à

Philéas Beaupré, vingtième lot de la dix-septième concession, canton de Tiny, comté de Simcoe.

Lafontaine est une paroisse toute canadienne-française et compte environ cent soixante et quinze familles. L'école du village, située près de l'église, est dirigée par les Sœurs de Saint-Joseph. Cette école séparée est très prospère.

C'est là que, le 12 août 1915, eut lieu une démonstration religieuse pour célébrer le troisième centenaire de la première messe dans la province d'Ontario.

Pour commémorer cet anniversaire, Sa Grandeur Monseigneur McNeil, archevêque de Toronto, voulut célébrer, sur le site historique, une messe pontificale. Mû par un sentiment de grande délicatesse, il invita les successeurs de nos premiers missionnaires, les Franciscains, à prêcher dans les deux langues officielles de notre pays.

Monsieur l'abbé Brunelle et ses paroissiens avaient préparé pour la fête une estrade et un autel. Tout promettait une brillante démonstration, mais le mauvais temps se mit de la partie. Le matin du 12 août 1915, un jeudi, il pleuvait à Lafontaine, et la pluie fine qui tombait ne laissait guère espérer le beau temps. De fait, la pluie ne cessa pas de la journée.

Malgré ce fâcheux contretemps, la démonstration eut lieu à l'endroit choisi. Une foule de six à sept cents personnes, d'après Monsieur l'abbé Brunelle, s'y rendit, bravant l'inclémence de la température. A 10 heures, la cérémonie commença. Mais l'archevêque de Toronto célébra une messe basse au lieu

de la messe pontificale annoncée. Ce fut, paraît-il, le seul changement fait au programme.

Monseigneur était assisté des Révérends John-R. Grant et John-M. Castex, professeurs au grand séminaire de Toronto. Une vingtaine d'autres prêtres étaient aussi présents.

On remarqua aussi dans l'assistance Monsieur Alexandre Fraser, archiviste de la Province d'Ontario, et plusieurs professeurs éminents de Toronto.

A l'Évangile, le Très Révérend Père Jean-Joseph Deguire, Délégué-Provincial des Franciscains, prêcha en français, et à la communion, le Révérend Père Ethelbert, du même Ordre, parla en anglais.

Après la messe, Monseigneur McNeil entonna l'hymne de l'action de grâces qui fut chantée avec foi et piété pour remercier Dieu d'avoir dirigé vers ces terres infidèles, en 1615, les apôtres de l'Évangile.

Nous ne possédons pas le discours en anglais du Révérend Père Ethelbert. L'éloquent prédicateur avait prit pour texte ces paroles de saint Jean : Voici la victoire qui a vaincu le monde : notre foi. En commentant ce passage de nos saints livres, il rappela le voyage du Père Le Caron au pays des Hurons. Il mit en relief les sacrifices accomplis par cet ardent missionnaire de la foi catholique pour répandre et faire aimer cette foi. L'orateur démontra ensuite l'influence et les heureux effets de la foi chez les individus comme chez les peuples. Il rappela le devoir de chacun de répandre et de faire aimer sa foi. Il termina son discours en exprimant l'espoir que cette démonstration religieuse augmenterait le zèle

des laïques en faveur des missions et susciterait des vocations d'apôtres.

DISCOURS

DU TRÈS RÉVÉREND PÈRE JEAN-JOSEPH DEGUIRE.

*Multitudinis autem credentium erat
cor unum et anima una.*

La multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme.
(Act., iv, 32.)

Monseigneur,
Mes Frères,

Pour célébrer le tricentenaire de la foi, dans la Province d'Ontario, Votre Grandeur a estimé que les successeurs des premiers prêtres arrivés au pays, les missionnaires franciscains, devaient être présents à la cérémonie, et votre délicatesse a poussé la courtoisie jusqu'à les inviter à dire un mot dans les deux langues officielles du Canada.

Afin de remercier Votre Grandeur de cette bienveillante attention, je voudrais rappeler brièvement les fruits d'unité que la sainte messe a produits dans le monde entier.

Il y a plus de dix-neuf cents ans, l'Homme-Dieu, Notre Seigneur Jésus-Christ, la veille même de sa mort, instituait le saint sacrifice de la messe, le sacrement d'eucharistie, le sacerdoce éternel

Avant de s'immoler d'une façon sanglante au Calvaire, Jésus s'immolait réellement au Cénacle, et à ses apôtres qu'il consacrait prêtres pour l'éternité, Jésus disait ces paroles : Faites ceci en mémoire

de moi. Jésus-Christ, Notre Seigneur, avait donc institué le sacerdoce, le sacrifice et le sacrement de nos autels. — Sacrifice et sacrement d'unité, unité entre le ciel et la terre.

A l'autel, sur le cœur même du Christ immolé, le ciel et la terre se donnent le baiser de la réconciliation : *justitia et pax osculatae sunt.*

Unité entre les hommes, car c'est le sacrement de l'amour qui unit tous les chrétiens entre eux, qui en fait les membres d'un même corps, sous un même chef Notre Seigneur Jésus-Christ.

Après la mort sanglante de Jésus, après la descente du Saint-Esprit, les apôtres sont sortis du Cénacle, mais emportant gravées dans leur âme les paroles du Sauveur : "Faites ceci en mémoire de moi." Aussi l'histoire de l'Église, la tradition toute entière nous montrent-elles les saints apôtres élevant sur les plages où les guidait l'Esprit-Saint, un autel au Seigneur et offrant la divine Victime pour le salut du monde.

D'autre part le livre des Actes des Apôtres nous fait voir les fidèles persévérant dans la prière et la fraction du pain, n'ayant qu'un cœur et qu'une âme : *Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una.*

Ces conquérants pacifiques qu'étaient les Apôtres eurent bientôt amené l'univers aux pieds de Jésus, du Maître adoré, et groupé les peuples autour des autels.

En dépit de la diversité des races et de la variété des langues, Juifs, Mèdes, Perses, Grecs, Romains, en un mot toute la multitude des croyants n'avait

qu'un cœur et qu'une âme : *Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una.*

* * *

Il y a trois cents ans, mes Frères, d'humbles prêtres, de pauvres missionnaires franciscains, désignés par leurs Supérieurs, envoyés par le chef de l'Église Romaine, quittant la France, voguaient vers ces contrées nouvelles, pour y planter la croix, y annoncer l'Évangile et donner des âmes au Christ Jésus.

Pour la première fois, dans le Canada proprement dit, sur l'île de Montréal, le 24 juin 1615, le Père Denys Jamet offrait le saint sacrifice de la messe, et le lendemain, 25 juin, à Québec, le Père Jean Dolbeau consacrait l'Hostie sainte, à l'autel.

Mais dans la région des grands lacs, dans la Province actuelle d'Ontario, ce fut le Père Joseph Le Caron, qui, pour la première fois, le 12 août 1615, célébra le saint sacrifice de la messe.

Oh ! qu'il devait être beau ce prêtre franciscain, quand dans ces forêts vierges, entouré de Champlain, de ses gens et des Hurons émerveillés, il élevait l'Hostie du Salut. *O Salutaris Hostia.*

Oh ! comme le cœur du prêtre devait battre à l'unisson du Cœur de Jésus, pour demander au Père céleste de bénir ces immenses pays, avec leurs habitants actuels et futurs !

Sa prière fut exaucée. Les Hurons ont disparu, mais les peuples anciens sont venus dans ce monde nouveau, comme pour se rajeunir et revenir à leurs origines chrétiennes. Admirons, mes Frères, les

fruits d'unité et de prospérité pour l'Église qu'a produits la sainte messe. En 1615, au Canada, il n'y avait que trois prêtres et quelques fidèles. En 1915, nous y voyons un Cardinal, neuf archevêques, trente-six évêques et près de quatre millions de catholiques. Dans la seule Province d'Ontario, ne compte-t-on pas plus de 400,000 catholiques, sous la juridiction de trois archevêques, de cinq évêques et de plus de 500 prêtres ?

Le présent est né du passé. L'Hostie, consacrée en 1615 par le Père Joseph Le Caron, avait jeté dans le sol canadien cette semence de prospérité.

Mais, bien chers Frères, nous traversons une époque troublée de luttes intestines et de guerres épouvantables.

Ne semble-t-il pas que Dieu, dans ses éternels desseins, ait voulu, avant de livrer les peuples de la vieille Europe à leurs sens dépravés, avant de se servir des nations comme de fouets gigantesques pour les châtier mutuellement, ne semble-t-il pas que Dieu, dans ce monde nouveau, ait jeté une semence de ces peuples anciens, pour en conserver la mémoire ?

N'est-il pas clair en particulier que Dieu a voulu que le peuple canadien fût composé des deux plus grandes races de l'Europe, de la race latine et de la race saxonne ?

Indépendamment de leurs défauts respectifs, produits de l'hérédité ou de l'hérésie ou même de la révolution, ces races ont des qualités réelles. La race latine a donné à l'Église et à l'État de grands Papes, de grands princes, des martyrs et des saints.

La race saxonne voit plusieurs de ses rois sur les autels et une des îles qu'elle a peuplée, l'Angleterre, la vieille Angleterre, a reçu le nom d'île des Saints ; tandis que l'Irlande est un peuple de martyrs avec une âme trempée de foi et d'héroïsme et que l'Écosse des anciens jours joint à la force du caractère une énergie indomptable de volonté et un inviolable attachement à l'Église de Dieu.

Or, c'est une partie de ces races latines et saxonnes, que la terre canadienne a recueillie. Voilà pourquoi au banquet des nations, le Canada est devenu une puissance.

Mais quel sera, mes Frères, le secret de sa force ? Ce sera l'unité, — car, nous dit saint Thomas, la maladie est le besoin d'unité, *desiderium unitatis*, et ainsi la formule de la faiblesse et de la mort, c'est l'absence d'unité, *defectus unitatis*.

Or, qu'est-ce qui fait l'unité dans le corps ? Qu'est-ce qui unit ensemble toutes les parties du composé humain, tous les organes, tous ces milliards de cellules vivantes qui le composent ? Ce principe unificateur et vivificateur, c'est l'âme ; l'âme qui est la forme du corps humain, l'âme qui est une et qui en faisant circuler dans toutes les molécules du corps, un même sang et une même vie, leur donne l'unité et les rend vivantes.

Ainsi, mes Frères, qu'est-ce qui donnera l'unité à notre peuple, qu'est-ce qui en fera un peuple *un* et partant fort et vivant ? Ce sera l'âme, l'âme qui lui infusera la force de cohésion, la vie, l'unité.

L'âme d'un peuple, faite d'idéal, de patriotisme, de convictions religieuses ; l'âme d'un peuple, laquelle

informe parfois des éléments fort disparates, mais les ramène à l'unité en les vivifiant ; l'âme d'un peuple catholique surtout qui, au-dessus des contingences naturelles, va chercher dans les sphères surnaturelles, les motifs et les moyens de cette unité : tel est le principe d'unité et de force.

Or, mes Frères, les faits sont là et nous devons y voir le doigt de Dieu : *Digitus Dei est hic*.

Sans parler des petits groupements, il y a dans notre pays dualité de races et partant dualité de langues, mais il doit y avoir unité d'âme, c'est-à-dire, unité d'esprit et de cœur. Unité des esprits dans la vérité, unité des cœurs dans la charité, unité des aspirations, des désirs et des vouloirs vers un but commun ; c'est-à-dire, outre la prospérité matérielle, intellectuelle et morale de notre peuple canadien, la glorification de Notre Seigneur Jésus-Christ, le triomphe de l'Église catholique. Et qu'est-ce qui donnera, mes Frères, à notre peuple ce principe d'unité ? Ce sera le Sacrifice, le sacrement d'unité.

Un seul Dieu, un seul baptême, une seule foi, un seul sacrifice, une seule hostie du salut, *salutaris Hostia*. Oui, mes chers Frères, groupons-nous, serrons nos rangs près de l'autel. Demandons à Jésus, immolé dans cette Province il y a trois cents ans, par un humble prêtre franciscain, et dont le Sacrifice est renouvelé aujourd'hui par un des plus éminents prélats que le Canada ait donné à l'Église ; demandons-Lui de répéter pour nous cette prière à son Père : “ Je ne prie pas pour eux seulement, mais pour tous ceux qui par leur parole croiront en moi, afin qu'ils soient un comme vous mon Père êtes en moi et moi en vous,

afin qu'ils soient consommés dans l'unité." Oui, gardons dans nos veines le sang de nos races, gardons notre langue maternelle, mais gardons aussi les croyances religieuses de nos ancêtres catholiques, soyons unis dans la foi et dans la charité ; unis à Nosseigneurs les évêques, unis à Notre Saint-Père le Pape, unis à Notre Seigneur Jésus-Christ par le sacrifice et le sacrement d'unité, afin qu'on puisse dire de notre peuple ce qu'on disait de la primitive Église : *Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una*. La multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme. Amen.

TROISIÈME PARTIE

LES FÊTES

II

LES FÊTES À QUÉBEC EN 1915

CHAPITRE I

LE PROGRAMME

NULLE part ailleurs les fêtes du troisième centenaire de la foi au Canada ne furent plus belles que dans la ville de Champlain.

Comme nous l'avons rapporté, l'Institut catholique de Vaucouleurs ne put livrer en 1915 la partie métallique du monument. Ce retard, occasionné par la guerre, obligea le comité à différer jusqu'en 1916 les fêtes de l'inauguration.

Pourtant l'hymne de l'action de grâces devait monter solennel vers Dieu et vers nos premiers missionnaires en cette année jubilaire 1915.

Le comité le comprit parfaitement et prépara un nouveau programme. D'accord avec les Pères Franciscains, il décida que le premier article du programme général : la consécration de leur église, serait réalisé en cette année 1915. Il organisa autour de ce grand événement un triduum solennel d'actions de grâces, clôturé splendidement par une messe pontificale.

Ce triduum et cette démonstration auraient

lieu dans l'église des Franciscains, afin d'en mieux préciser le but et la signification : remercier Dieu de l'incomparable don de la foi et donner à nos premiers missionnaires, dans leur propre sanctuaire, le témoignage sincère de notre gratitude, dans le recueillement de fêtes religieuses, en attendant le jour où cette reconnaissance revêtirait une forme plus extérieure au pied du monument.

Le 8 octobre 1915, les journaux de Québec publièrent la note suivante :

Le comité des fêtes du troisième centenaire de la foi au Canada est heureux d'annoncer au public que l'année jubilaire ne passera pas sans démonstrations de foi et de gratitude.

Avec l'approbation de Son Éminence le Cardinal Bégin, le premier article du programme général des fêtes sera exécuté à la fin d'octobre.

Le 28 de ce mois, Sa Grandeur Monseigneur P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, consacra l'église des Révérends Pères Franciscains, frères et successeurs des Récollets.

Un triduum solennel sera prêché dans cette église par des orateurs bien connus, et clôturé par une messe pontificale, le 31 octobre, célébrée par Son Éminence le Cardinal Bégin.

Nous donnerons bientôt le programme complet de ces fêtes.

J.-S. MATTE,

Secrétaire du comité des fêtes.

Voici le programme officiel élaboré par le comité des fêtes et qui fut exécuté très exactement.

PROGRAMME DES FÊTES DE 1915, QUÉBEC.

28, 29, 30 ET 31 OCTOBRE.

JEUDI, 28 OCTOBRE — A 6 heures, avant-midi : Consécration de l'église des Révérends Pères Franciscains, par Sa Grandeur Monseigneur P.-E. Roy, archevêque de Séleucie.

Le soir, à 7½ heures : Ouverture du triduum, solennel, présidée par Monseigneur C.-O. Gagnon, P. D. Sermon par le Révérend Père Hage, O. P. Sujet : *La consécration des temples chrétiens.*

VENDREDI, 29 OCTOBRE — A 8 heures : Messe solennelle.

Le soir, à 7½ heures : Exercices du triduum présidés par Monseigneur F. Pelletier, P. A., Recteur de l'Université Laval. Sermon par le Révérend Père Maillard, M. S. C. Sujet : *La Foi.*

SAMEDI, 30 OCTOBRE — A 8 heures : Messe solennelle.

Le soir, à 7½ heures : Exercices du triduum présidés par Monseigneur Th.-G. Rouleau, P. D. Sermon par Monsieur l'abbé J.-A. Langlois. Sujet : *Nos origines catholiques.*

DIMANCHE, 31 OCTOBRE — A 9 heures : Messe pontificale par Son Éminence le Cardinal Bégin. Sermon par Sa Grandeur Monseigneur P.-E. Roy. Sujet : *Notre christianisme.*

Les trois jours du triduum, le public fut admis sans carte ; il n'y eut de places réservées que pour la messe pontificale.

Cependant les tertiaires des deux fraternités du Très Saint-Sacrement, qui ont contribué si efficacement à l'œuvre du monument, eurent à leur disposition, chaque soir du triduum, la nef principale de cette église qui est d'ailleurs le siège de leur réunion.

Ils ne manquèrent pas à l'invitation, et chaque soir la nef se remplit de tertiaires, frères et sœurs, revêtus du grand habit de l'Ordre ; les autres fidèles occupèrent les nefs latérales et les jubés.

Aux solennités du triduum, le comité des fêtes eut le très vif plaisir de voir ajouter par le Souverain Pontife de précieuses faveurs spirituelles.

A l'occasion des fêtes de 1915, le Révérend Père Provincial des Franciscains adressa au Pape la supplique dont voici la traduction :

Très Saint-Père,

Le Ministre Provincial de la Province de Saint-Pierre en France, de l'Ordre des Frères Mineurs, prosterné aux pieds de Votre Sainteté, expose ce qui suit :

Cette année est la trois-centième depuis que, dans la contrée canadienne, a commencé la prédication de la foi catholique. Les premiers missionnaires de ce pays étaient des Frères Mineurs. En action de grâces, sera célébré dans les églises que cette province du même Ordre possède au Canada, un triduum de solennelles supplications.

Pour que les fidèles puissent y prendre part avec un plus grand bénéfice spirituel, le suppliant demande à Votre Sainteté de vouloir bien concéder une indulgence plénière, applicable aux défunts, à gagner une fois chacun des jours du triduum par tous les fidèles qui, au temps où se célébrera ce triduum solennel, confessés et communiés, visiteront une des églises susdites et y prieront aux intentions de Votre Sainteté. ”

Par l'intermédiaire du Cardinal Giustini, Protecteur de l'Ordre des Frères Mineurs, Benoît XV daigna faire au Révérend Père Provincial la réponse suivante :

“ Dans l'audience du 18 octobre 1915, Sa Sainteté a bien voulu consentir à tout ce qui lui a été demandé selon la requête susdite. ”

Dans *La Semaine Religieuse de Québec*, numéro du 28 octobre, on trouve l'annonce suivante des fêtes de 1915.

Triduum solennel. — Ce matin, s'ouvre, à Québec, par la consécration de l'église des Franciscains, faite par Sa Grandeur Monseigneur Roy, archevêque de Séleucie, un triduum solennel pour commémorer le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada.

Ce triduum se continuera les 29, 30 et 31, et se clôturera, dimanche, par une messe solennelle, qui sera chantée par Son Éminence le Cardinal Bégin et à laquelle Sa Grandeur Monseigneur P.-E. Roy prononcera le sermon.

A cette occasion, le Souverain Pontife Benoît XV a daigné accorder l'insigne faveur de trois indulgences plénières, une pour chaque jour du triduum, que l'on peut gagner aux conditions ordinaires : confession, communion, visite de l'église des Franciscains, et prière aux intentions du Souverain Pontife. Ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

Le même numéro de *La Semaine Religieuse de Québec* contient un article sur ce triduum. En voici le préambule.

LE TRIDUUM DE LA FOI

Le comité du troisième centenaire de la foi au Canada a été bien inspiré, lorsqu'il a décidé de ne pas laisser passer sans célébration l'année 1915, qui marque le troisième centenaire de l'arrivée à Québec des Récollets et de l'établissement de la foi au Canada, bien que les circonstances tragiques de la période que nous traversons aient empêché le comité du monument destiné à commémorer ce glorieux événement, de compléter sa tâche.

Un triduum solennel d'actions de grâces s'ouvre, aujourd'hui même, sous le haut patronage de Son Éminence le Cardinal Bégin, à l'église des Pères Franciscains de cette ville ; et la consécration de ce temple par Sa Grandeur Monseigneur Roy, archevêque de Séleucie, qui inaugure ces trois jours de prières publiques, restera, dans l'histoire de notre diocèse, comme le grand événement commémoratif de l'année jubilaire...

CHAPITRE II

LES ÉGLISES FRANCISCAINES À QUÉBEC

Au moment de rappeler la consécration de l'église actuelle des Franciscains à Québec, il n'est pas sans intérêt de faire revivre le souvenir des églises qui, durant les trois siècles écoulés, ont été à l'usage des Frères Mineurs dans la cité de Champlain.

La première en date est celle de 1615. Elle fut bâtie à la basse ville de Québec, en quelques semaines, sous la direction du Père Jean Dolbeau, Récollet, arrivé à Québec avec Champlain le 2 juin.

Sans retard, des ouvriers furent employés à édifier cette première église et une modeste maison pour les missionnaires. Le Père Récollet dirigea si bien ces travaux, que, le 25 juin 1615, la chapelle fut suffisamment prête pour servir au culte divin. Ce jour-là, le Père Jean Dolbeau célébra la première messe dite à Québec.

La chapelle et le logement des Récollets "s'élevaient au nord-ouest de l'habitation, près du jardin et de la fontaine de Champlain, au fond de l'anse du cul-de-sac¹." Depuis les fêtes du tricentenaire

1. GOSSELIN, *La mission du Canada avant Mgr de Laval*, p. 17.

de Québec en 1908, une plaque commémorative en bronze rappelle le souvenir de cette chapelle qu'on peut nommer à bon droit, ainsi que le fait l'abbé Auguste Gosselin, " la première église paroissiale de Québec¹. "

Quel fut le titulaire donné par les Récollets à cette église ? Les historiens du temps n'en parlent pas ; Leclercq, qui eut l'avantage de consulter de nombreux documents de l'époque, n'en dit rien. C'est dans les *Mémoires sur la vie de Monseigneur de Laval*, de BERTRAND DE LA TOUR, 1741, qu'il est fait mention du titulaire de cette église. " On bâtit une chapelle, que ces Pères, selon l'esprit de leur Ordre, dédièrent sous le nom de l'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge : c'est aujourd'hui la paroisse². "

La deuxième église que les Franciscains ont édifié à Québec est celle de Notre-Dame-des-Anges.

Le Père Huet, venu au Canada en 1617, repassa en France en 1618 avec mission de faire agréer des autorités de l'Ordre le projet, formé par les premiers missionnaires du Canada, de se construire un couvent régulier, dans lequel on établirait en même temps un séminaire ou collège pour les Sauvages.

Le Père Denys Jamet, alors en France, seconda les efforts du Père Huet. Le projet fut agréé et des âmes généreuses souscrivirent de larges aumônes pour défrayer les dépenses d'une si louable entreprise.

1. GOSSELIN, *La Mission du Canada avant Mgr de Laval*, p. 91.

2. P. 196.

Au printemps de 1619, le Père Huet revint au Canada sur le navire des Associés. Étaient aussi à bord le Frère Pacifique Duplessis, passé en France l'année précédente, le Père Guillaume Poullain, trois jeunes gens qui s'étaient donnés aux Récollets pour les aider dans leurs travaux apostoliques, et deux ouvriers engagés par les missionnaires.

Les Récollets, fidèles au projet de Champlain, qui était de bâtir Québec dans la vallée de la rivière Saint-Charles, choisirent l'emplacement où se trouve actuellement l'Hôpital général.

Au printemps de 1620 les travaux de construction commencèrent.

Le 3 juin suivant, le Père Jean Dolbeau, supérieur de la mission, posa la première pierre de la nouvelle église. Sur cette pierre étaient gravées les armes de la France et celles du Prince de Condé.

Peu après fut de retour à Québec le Père Denys Jamet, accompagné d'ouvriers qui furent aussi employés à la construction du premier couvent qui ait existé au Canada.

La nouvelle église fut bâtie en pierre. L'intérieur en fut achevé durant l'hiver et le printemps suivant. De telle sorte que le 25 mai 1621 cette église fut bénite et placée sous le vocable de Notre-Dame-des-Anges.

Dans cette église fut transportée la dépouille mortelle du Frère Pacifique Duplessis, mort en 1619. Là aussi furent déposés en 1625 les restes précieux du Père Nicolas Viel, Récollet, premier martyr de la foi au Canada. En 1622 eut lieu dans

cette chapelle de Notre-Dame-des-Anges la première vêtue religieuse en ce pays. Cette année-là, Pierre Langoissieux, natif de Rouen, entra chez les Récollets.

Quand des pirates anglais s'emparèrent de Québec en 1629, tous les missionnaires furent obligés de retourner en France.

Les Récollets, après avoir caché en lieux sûrs, dans la terre et dans les bois, une bonne partie de leurs effets, furent contraints d'abandonner Notre-Dame-des-Anges le 9 septembre.

Ils partaient avec regret, mais leur peine était diminuée par la certitude d'un prompt retour.

Hélas ! Il n'en fut rien. Le Canada fut rendu à la France, mais non pas les Récollets au Canada. Ils durent attendre quarante ans avant de revoir cette terre toujours désirée. Pendant ce temps, le couvent et l'église de Notre-Dame-des-Anges tombèrent en ruines. De ces bâtiments, il ne restait plus en 1667, d'après un document du temps, " que quelques vestiges et fosses, le tout ayant été ruiné faute d'entretennement et d'habitation."

Toutefois le souvenir des Récollets ne s'effaça pas de la mémoire des colons de Québec ; ceux-ci appelèrent l'endroit où s'élevait Notre-Dame-des-Anges : *Les Récollets*.

Et quand les Franciscains revinrent au Canada en 1670, Monseigneur de Laval lui-même fit écho à la joie de tous dans une très belle lettre aux Récollets. Il y disait : " Le parfum d'édification et le pieux souvenir qu'ont laissés ces hommes apostoliques, et aussi le désir ardent de les revoir, exprimé par la population canadienne, nous pousse à donner

un témoignage public de l'allégresse et de la consolation de tous et de chacun au retour de ceux que les Anglais, alors ennemis jurés des Français, ont chassé du Canada, il y a plus de quarante ans. ”

Les Récollets furent reçus “ comme les premiers apôtres de ce pays, ” écrivit dans la relation de 1670 le Père Lemerrier, Jésuite, et “ les habitants de Québec, pour reconnaître l'obligation que leur a la colonie française qu'ils ont accompagnée dans son premier établissement, ont été ravis de revoir ces bons religieux au même lieu où ils demeuraient il y a plus de quarante ans. ”

Dès leur retour, les Récollets pensèrent à relever le couvent et l'église de Notre-Dame-des-Anges. Les travaux commencèrent au printemps de 1671. La troisième église franciscaine à Québec fut terminée en 1673 et Monseigneur de Laval en fit la bénédiction solennelle. Frontenac y assista et le Supérieur des Jésuites “ honora cette cérémonie d'un très beau sermon, ” écrit Leclercq.

Dans l'église reconstruite de Notre-Dame-des-Anges, prit l'habit religieux, en mai 1677, le Père Joseph Denis, qui a joué un grand rôle parmi les Récollets au Canada. L'année suivante, en septembre, arriva à Notre-Dame-des-Anges Claude Pelletier, connu depuis sous le nom de Frère Didace et célèbre par sa sainteté et ses miracles.

En 1693 les Récollets commencèrent la construction du couvent et de l'église de la haute ville. Cette église, dédiée à saint Antoine, et dont nous avons parlé au chapitre IV^e de la 2^e partie, fut la quatrième église franciscaine à Québec.

La cinquième est l'église actuelle dont nous avons rappelé la consécration solennelle en 1915, à l'occasion du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada par les Franciscains.

Pour perpétuer le souvenir de la consécration de cette église et des quatre jours de fête qui ont accompagné cet événement historique, le comité des fêtes du troisième centenaire a fait graver en lettres d'or sur une plaque de marbre, mesurant 3 pieds de haut sur 4 pieds et 5 pouces de large, et qui a été placée dans cette église, l'inscription suivante :

EN SOUVENIR DU TROISIÈME CENTENAIRE
DE L'ARRIVÉE, EN 1615, DES FRANCISCAINS
PREMIERS MISSIONNAIRES DU CANADA
SOUS LE NOM DE RÉCOLLETS
S. G. MGR P.-E. ROY, ARCHEVÊQUE DE SÉLEUCIE
AUXILIAIRE DE QUÉBEC
A CONSACRÉ CETTE ÉGLISE
LE 28 OCTOBRE 1915

ET SON ÉMINENCE LE CARDINAL L.-N. BÉGIN
ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC
APRÈS UN TRIDUUM SOLENNEL D' ACTIONS DE GRÂCES
A CÉLÉBRÉ LA MESSE PONTIFICALE
DANS CETTE ÉGLISE
LE 31 OCTOBRE 1915



MGR P.-E. ROY, ARCHEVÊQUE DE SÉLEUCIE
Évêque consécrateur de l'église des Franciscains

CHAPITRE III

CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE ET PREMIER JOUR DU TRIDUUM

Bénite le 11 avril 1906 par l'Archevêque de Québec, Monseigneur Bégin, qui y célébra la première messe, l'église des Franciscains de Québec attendait donc depuis près de dix ans le jour où le Pontife en ferait la dédicace solennelle.

Et vraiment, ce jour ne pouvait être mieux choisi qu'en l'année du troisième centenaire de l'arrivée des Franciscains au Canada.

“ La cérémonie de demain, lisons-nous dans *L'Action-Catholique*, du 27 octobre 1915, revêtira un caractère spécial d'un grand intérêt. Cette dédicace solennelle de l'église des Révérends Pères Franciscains, en cette année du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada par des missionnaires de leur Ordre, sera comme une consécration et un mémorial des travaux de nos premiers apôtres, et rappellera à notre souvenir ému la première église construite par eux à Québec en 1615.”

Le 28 octobre le temps fut maussade et brumeux,

mais il n'empêcha pas cependant la cérémonie imposante et pieuse de se dérouler avec ordre et dans toute son ampleur.

Le prélat consécrateur, Monseigneur Paul-Eugène Roy, archevêque de Séleucie et auxiliaire de Québec, était assisté du Très Révérend Père Ange-Marie, Vicaire-Provincial des Franciscains et du Révérend Père Richard, custode.

Assistaient à la cérémonie : le Très Révérend Père Guy Daval, Visiteur Général, le Révérend Père Jean-Joseph, définitiveur, le Révérend Père Valentin-Marie, secrétaire du Très Révérend Père Visiteur, le Révérend Père Frédéric, Commissaire de Terre-Sainte, le Révérend Père Joseph Lalande, s. J., curé de Notre-Dame-du-Chemin, et toute la communauté des Franciscains.

Dès 6 heures, de pieux spectateurs, dont le nombre alla toujours croissant, stationnaient déjà devant la chapelle.

La consécration d'une église est une cérémonie des plus imposantes et d'un symbolisme très expressif.

On prélude par la récitation des sept psaumes de la pénitence en présence des reliques solennellement exposées. Puis on se rend processionnellement devant la porte principale de l'église où le Pontife consécrateur prépare l'eau bénite ; il s'asperge lui-même, asperge le clergé, le peuple et les murs de l'église, en faisant trois fois, au dehors, le tour de l'édifice.

De sa crosse, l'évêque frappe ensuite à la porte principale en disant : " Princes, ouvrez vos portes ; ouvrez-vous portes éternelles, laissez entrer le Roi de gloire. " De l'intérieur de l'église le diacre répond :

“ Quel est ce roi de gloire ? ” L'évêque reprend :
“ C'est le Seigneur fort et puissant, le Seigneur puissant dans les combats. ”

Une deuxième et une troisième fois le Pontife frappe la porte en répétant les mêmes paroles. L'église s'ouvre alors au Prélat et aux ministres seulement.

Suivent les litanies des saints. Sur la cendre répandue dans la nef et formant une grande croix de saint André, l'évêque trace, avec son bâton pastoral, les lettres des alphabets grec et latin, pour montrer que les peuples, diversifiés par la langue, sont unis dans l'identité des croyances.

Après avoir préparé l'eau grégorienne, ainsi appelée du nom du Pape qui l'a instituée, le Pontife commence la consécration de l'autel. Il bénit le ciment liturgique et se rend au trône des reliques, qu'on porte alors processionnellement à l'église. Avant d'y entrer, l'évêque trace sur la porte, avec l'huile sainte, trois signes de croix et pénètre dans l'intérieur du temple, suivi, cette fois, du clergé et du peuple.

L'évêque se rend à l'autel et consacre par des onctions d'huile sainte le tombeau des reliques. Il oint ensuite les croix tracées aux quatre coins de la table de l'autel, deux fois avec l'huile des catéchumènes et une fois avec le saint chrême. Puis, mêlant ensemble les deux huiles consacrées, il les répand et les étend de la main droite sur toute la surface de la table. Après quoi il procède à la consécration des murs de l'église, par une double onction, avec le saint chrême, sur chacune des douze croix murales.

Le Pontife revient à l'autel pour en achever la

consécration. Les derniers rites accomplis, on pare l'autel. Un chant d'actions de grâces et de reconnaissance à Dieu clôt cette cérémonie de la consécration d'une église.

Vers les 9 heures, le Pontife, assisté des Très Révérends Pères Ange-Marie et Richard, célébra la première messe de la dédicace de l'église qu'il venait de consacrer.

Le soir du même jour, à 7½ heures, s'ouvrirent les exercices du triduum solennel d'actions de grâces.

Chaque exercice fut clôturé par la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

Monseigneur C.-O. Gagnon, P. D., présida la cérémonie du premier jour. L'orateur fut le Révérend Père Hage, Prieur des Dominicains de Québec.

Son discours permet d'admirer et de comprendre, appliqué à l'histoire canadienne, le symbolisme des cérémonies de la consécration des temples chrétiens. Ce discours constitue en outre un vrai modèle d'éloquence religieuse.

*Ecce tabernaculum Dei cum
hominibus et habitabit cum eis,
et ipsi populus eius erunt, et ipse
Deus cum eis erit eorum Deus.*

Voici la demeure de Dieu avec
les hommes et il habitera avec eux
et ils seront son peuple, et Dieu
lui-même sera leur Dieu.

(*Apoc.*, XXI, 3).

Mes Frères,

Comme elle fut impressionnante et grandiose, la sainte liturgie qui, aux premières lueurs du jour, s'est déroulée dans cette église ! Prières continues

du Pontife et des prêtres, supplications des litanies, aspersions fréquentes, encensements multipliés, combustions mystiques, onctions abondantes, tous ces rites se sont succédés avec ordre et majesté et ont fait de l'humble chapelle franciscaine un temple solennellement et irrévocablement consacré au Seigneur.

Il est consacré : sacrilège sera celui qui osera y toucher pour le profaner par la souillure, ou pour le détruire par la mitraille.

Il est consacré comme le sont les vases précieux qui servent au culte eucharistique ; il est consacré comme le sont les âmes privilégiées qui par les trois vœux de religion s'immolent en holocauste sur l'autel du sacrifice ; il est consacré comme le sont les mains sacerdotales que l'huile sainte pénètre de sa vertu et qu'elle purifie jusqu'à les rendre dignes de traiter Dieu lui-même ; il est consacré comme le sont les chefs suprêmes de la hiérarchie placés par l'Esprit-Saint pour régir l'Église du Seigneur ; il est consacré comme l'étaient autrefois les têtes royales, quand elles voulaient s'incliner sous le Roi des rois ; il est oint et il est consacré comme l'est le Christ Jésus auquel Dieu a dit : Ton trône, ô Dieu, est éternel ; le sceptre de ton règne est un sceptre d'équité ; tu as aimé la justice et tu as haï l'iniquité, c'est pourquoi, ô Dieu, ton Dieu t'a oint de l'huile de l'allégresse au-dessus de tous les autres.

Il est consacré : Dieu lui-même est ici ; il est entré dans son empire en roi de gloire et en triomphateur ; il est monté sur son trône d'amour ; sa

main se lève pour bénir, son cœur s'ouvre pour nous attirer ; ses miséricordes se répandront sur toutes les générations et son nom sera sanctifié pendant tous les siècles.

Oui, ô Dieu tout puissant et éternel, vous qui remplissez de votre présence et de vos œuvres l'étendue de votre royaume, écoutez favorablement nos supplications, et puisque vous êtes le fondateur de cet édifice, soyez-en aussi le protecteur. Éloignez de lui toute influence maligne de la puissance adverse, et faites, par la vertu toujours agissante du Saint-Esprit, qu'on vous y rende à jamais et dans une libre ferveur, les pieux devoirs qui vous sont dus¹.

Cependant, mes Frères, non seulement une sainte émotion s'est dégagée de ces belles cérémonies, mais encore de précieux enseignements en découlent, et c'est à vous les rappeler que ma mission s'étend et se borne. Le temple est la maison de Dieu : voici la demeure de Dieu avec les hommes, et Dieu y habitera avec eux, a dit saint Jean. Pourquoi Dieu veut-il posséder sur cette terre une demeure spéciale et quelle y est son action ? Ce sera le premier enseignement de cette fête. Mais le Voyant de Pathmos continue : Et ils seront son peuple, et Dieu lui-même sera leur Dieu. A son tour saint Paul nous apprend que c'est nous-mêmes qui sommes les temples du Dieu vivant². Comment donc la consécration du temple matériel devient une figure de la consécration des hommes et des peuples au

1. Oraison du Pontifical : *De Eccl. Consecr.*

2. *II Cor.*, VI, 16.

service du Seigneur ? Ce sera le second enseignement, et non sans doute le moins important, que vous ayez à comprendre et à mettre en pratique.

I

Les cieux racontent la gloire de Dieu. Sur la terre son nom est écrit en caractères admirables : les montagnes célèbrent sa grandeur, les fleuves élèvent la voix pour le chanter, le jour annonce les joies de sa présence, la nuit donne à deviner ses profondeurs ; en un mot la nature entière n'est qu'un temple, et apparemment le moins indigne du Créateur.

Pourquoi dès lors et dans toute la suite de la religion, depuis les pierres choisies et érigées par les patriarches jusqu'à nos cathédrales sublimes, voit-on des lieux particuliers bénis, sanctifiés, consacrés, et dont les peuples croient qu'ils sont, à l'exclusion des lieux vulgaires, les séjours de Celui qui cependant est partout, et comme les rendez-vous assignés à l'humanité par Dieu lui-même ? Pourquoi l'Église Catholique a-t-elle confiné sa religion dans des maisons fabriquées de main d'homme ?

Au surplus, le Christ n'a-t-il pas transformé toute chambre en oratoire, quand il a dit : " Lorsque vous voudrez prier, entrez dans votre chambre, fermez la porte sur vous, et là, dans le secret, adressez-vous à votre Père céleste¹ " ? N'a-t-il pas enfin

1. MATT. VI, 6.

proclamé que “ les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité¹ ” ? Encore un coup, pourquoi des temples et des églises ?

Nous le professons et nous l’enseignons : la religion, la religion catholique, consiste essentiellement dans la vie du dedans, dans la vie de la grâce, dans la vie de la foi et de la conviction intime. Il n’en reste pas moins vrai que le divin Fondateur de notre religion a maintenu, vivifié, perfectionné le culte solennel qui serait constitué de prières, de formules et de rites, le culte universel qui rassemblerait au pied d’un seul autel les hommages d’une seule foi faisant battre d’un seul souffle et animer d’une seule âme les cœurs de tout un peuple.

Le culte de Dieu, telle est la raison première du temple, lequel devient ainsi le centre de la religion elle-même.

Il faut savoir, en effet, que c’est par le culte que la religion nous unit à Dieu. Aussi, et pour grossièrement que se soient trompées les religions anciennes en élevant des temples aux idoles, il y avait dans leurs erreurs un vestige de vérité, car l’homme a toujours compris d’instinct qu’il doit un culte à la Divinité et qu’il ne peut se faire agréer d’elle que par le culte. Écartez, par la pensée, les faussetés et les superstitions qui sont le fait de l’humanité au regard obscurci et au cœur affaibli : dans toutes les religions vous trouverez un fonds immuable de culte, qui porte les hommes jusqu’à Dieu. Vous le trouverez ce fonds immuable, aussi bien dans les

1. JOAN., IV, 23.



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DES FRANCISCAINS, QUÉBEC

antiques religions de l'Inde et de la Perse qui ont précédé l'Évangile, que dans les réformes qui ont altéré, jusqu'à la corrompre même, la vraie religion de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Or, pour exercer ce culte, pour l'organiser dans son ensemble et dans ses détails, pour assurer l'ordonnance de ses prières, le développement de ses rites, la splendeur de ses cérémonies, n'est-il pas requis qu'un local particulier lui soit assigné, et qu'au milieu des habitations humaines et au-dessus d'elles, se dresse l'église, plus haute pour atteindre le ciel, plus vaste pour contenir la terre ? Et donc, puisqu'il n'y a pas de religion sans culte et que l'exercice du culte réclame l'église, nous pouvons affirmer qu'en fait, il n'y a pas de religion sans église. Concluez de là, qu'il n'est point, dans votre cité, une maison qui soit si bienfaisante, et je dirai si nécessaire à la cité elle-même. Ce ne sont pas les palais, ce ne sont pas les banques, ce ne sont pas les casernes qui suffisent à sauver les villes. L'homme ne fait rien sans Dieu, la force n'obtient rien sans la foi, et sans le respect la loi elle-même est impuissante. Or, il n'y a ni foi, ni respect, ni soumission, ni ordre, ni paix, ni prospérité sans religion, et puisqu'il n'est pas de religion sans église, saluez dans cette église la main de la protection divine, en même temps que la source de la vie surnaturelle.

Source de vie surnaturelle, ai-je dit, et c'est ici qu'apparaît l'infinie supériorité du temple catholique sur tous les temples des religions étrangères à la nôtre.

Non seulement Jésus-Christ a maintenu, sanc-

tionné, perfectionné le culte divin, mais, auteur et distributeur de la grâce, il a décidé que ce serait au moyen du culte et par la vertu des rites cultuels que la grâce descendrait dans l'âme pour la régénérer, pour la purifier, pour l'alimenter, pour la surnaturaliser, pour la diviniser. Les autres religions ne peuvent avoir qu'un culte froid et des cérémonies vides ou tout au moins incapables de déverser la grâce dans les âmes. Seul le Christ, parce qu'il est Dieu, a pu créer des rites de sanctification, des prières de résurrection, des formules de vie, et seul le temple catholique, où se déroulent ces rites sanctificateurs, mérite d'être appelé la véritable maison de Dieu.

Sans doute, Dieu est partout et partout il opère, mais remarquez qu'encore qu'il soit naturellement partout, quand il s'agit de communiquer surnaturellement avec le monde pour lui donner la rédemption et la vie, Dieu ne s'est pas mis partout. Il s'est mis dans la crèche et il s'est mis sur la croix ; il s'est mis dans l'Église et il s'est mis dans le sacerdoce ; il s'est mis, oh ! disons-le avec amour, car nous touchons maintenant à la raison suprême du temple catholique, il s'est mis dans l'Eucharistie, et le temple chrétien est sorti du dogme de la présence réelle, comme la fleur sort de la tige, comme le fruit sort de l'arbre. Ne fallait-il pas un tabernacle pour y renfermer, sous la garde de la foi, le pain eucharistique ? Ne fallait-il pas un autel pour immoler la victime ? Ne fallait-il pas un toit pour abriter autel et tabernacle ? Ne fallait-il pas une demeure pour recevoir Dieu lui-même ? La parole

des Livres Saints se réalise dans la plus littérale vérité : “ Voici l’habitation de Dieu fixée parmi les hommes, et il habitera avec eux. ”

Or, il entrerait dans le plan de la prédestination éternelle qu’une nation, fidèle à son mandat qui est celui de l’évangélisation et de l’apostolat, porterait à des rivages lointains la lumière de la foi avec le bienfait de la vie, et susciterait sur ces rivages désormais ensoleillés une race forte et craignant Dieu. Il fallait donc, à ce Dieu qui venait prendre possession du sol, une habitation dans l’“ Habitation ” même de Québec, où il pût tenir ses audiences et d’où il pût rayonner de grâce et de vertu.

Trois siècles se sont écoulés depuis que cette habitation a été offerte au Seigneur, et la fête que nous célébrons aujourd’hui emprunte une grande part de son éclat au souvenir que l’église franciscaine de 1915 nous rappelle de l’église des Récollets de 1615.

Trois siècles se sont écoulés depuis que Paul V, gouvernant l’Église, Louis XIII régnant en France, Antoine de Trévia dirigeant l’Ordre des Franciscains, Samuel Champlain conduisant le *Saint-Etienne*, quatre religieux abordaient à Tadoussac et arrivaient à Québec, édifiant à la gloire du Seigneur la première église qui ait existé au Canada et consolidant l’œuvre de régénération et de salut.

“ Trois siècles se sont écoulés, a écrit Benoit XV de sa main pontificale, depuis le jour où pour la première fois le peuple canadien a été appelé à l’admirable lumière du Christ, ” et maintenant. . . “ vous ne voulez pas, continue le Pape, séparer de l’expression de votre gratitude envers Dieu la manifesta-

tion de votre reconnaissance envers ces religieux Franciscains dont la charité vous a procuré à vous et à vos ancêtres de si grands avantages. ”

Non, assurément, nous ne le voulons pas, et nous unissons dans notre louange et dans nos actions de grâces la cause principale de tout bien et les instruments de choix dont elle s'est servie. Il ne suffira point que les noms de l'ardent et persévérant Denys Jamet, du doux et enflammé Jean Dolbeau, de l'intrépide découvreur des Grands Lacs et des âmes, Joseph Le Caron, de l'humble frère convers et charitable apothicaire, Pacifique Duplessis, soit gravés sur un bas-relief de monument. Ils resteront gravés au cœur de tous ceux qui savent se souvenir, c'est-à-dire au cœur de tous les Canadiens reconnaissants.

Et toi, ô primitive église des Récollets, primitive, oui, dans ta chétive apparence et avec ta construction de pièces de bois à peine équarries, mais primitive surtout comme principe, comme fondement, comme racine et comme source, comme le principe d'un ordre de choses nouveau, comme le fondement d'un édifice, que dis-je ! de milliers d'édifices qui devaient sur des milliers de lieues s'élever à la gloire et pour le culte du Seigneur, la racine d'un arbre qui allait largement et magnifiquement s'étendre, abondant en fleurs de vertu et en fruits de sacrifice et abritant sous son feuillage toujours verdoyant les oiseaux du ciel, je veux dire, toutes les âmes prédestinées au salut, la source, enfin, de l'eau vive de la foi qui jaillit en vision et en gloire jusque dans la vie éternelle ; oui, ô primitive église, tu mérites d'être saluée comme le prophète a salué Bethléem :



COUVENT DES FRANCISCAINS, QUÉBEC

“ Tu n’es nullement petite entre les principautés de Judas¹, ” parmi les cathédrales et les basiliques, dont tu es la mère et dont le nombre ainsi que la beauté chantent ta magnificence et ta fécondité. Toi aussi, tu es une Bethléem, la maison du pain, la maison où se fait le pain divin, où il reste présent, où il se distribue, où il se consomme en sacrifice, où il fortifie tous les cœurs, où il unit tous les hommes et tous les peuples dans l’amour et dans le culte du seul et même Dieu : *Et ipsi populus ejus erunt, et ipse Deus erit cum eis eorum Deus.*

II

Cette dernière parole contient et résume le second enseignement qui ressort de nos belles fêtes : nous sommes le peuple de Dieu, nous lui appartenons corps et âme, nous devons nous consacrer à lui, et la consécration de ce temple matériel est la figure de la consécration individuelle, sociale et nationale au service du Seigneur.

En maints passages, l’apôtre saint Paul exprime cette vérité : “ Vous êtes, dit-il, le temple du Dieu vivant². — Vos membres sont le temple de l’Esprit-Saint³. — Il est saint, le temple de Dieu que vous êtes⁴. ” Oui, chrétiens, vous êtes des temples, et saint Augustin vous rappelle que “ tout ce qui se fait dans des temples bâtis de main d’homme, se

1. MATT., II, 6.

2. II Cor., VI, 16.

3. I Cor., VI, 19.

4. I Cor., III, 7.

fait plus complètement et plus parfaitement dans l'édifice spirituel qui est votre âme¹. ”

Voyez plutôt. La purification, la prise de possession, l'onction d'huile sainte, telles sont les trois grandes étapes du pieux et saint voyage que le pontife a accompli ce matin, du portique jusqu'à l'autel.

Par de multiples aspersion, il a dégagé d'abord la matière des mystérieuses souillures qu'elle a contractées depuis la prévarication du roi de la nature ; puis, sur le ton du commandement, il s'est fait ouvrir les portes, il a saisi et appréhendé cette habitation pour l'offrir au Seigneur, il en a pris possession au nom de Dieu ; enfin, il a béni partout, partout il a fait des onctions : sur les portes, sur les murailles, sur l'autel. Le temple est sanctifié. Et maintenant, lévites du Seigneur, illuminez, parez le temple, couvrez l'autel de ses ornements : Dieu va venir².

Reconnaissons-nous, mes Frères, dans ce mystérieux symbole. Notre âme, temple spirituel, n'a-t-elle pas été purifiée par l'effusion de l'eau régénératrice, dont la vertu a atteint le plus intime de notre être moral pour le dégager de ses souillures et le placer dans cette disposition de pureté, la première qui soit requise chez quiconque veut se donner au Seigneur. Baptisés, n'avons-nous pas ouvert les portes de notre cœur à ce Dieu qui sur le ton d'un Maître demandait à entrer chez nous et à prendre possession de notre vie tout entière ? Baptisés, n'avons-

1. Serm. 253 *de tempore*.

2. Cf. R. P. MONSABRÉ, *Le temple chrétien*.

nous pas reçu au plus vif de notre substance le caractère, c'est-à-dire la marque ineffaçable de la propriété divine, marque plus ineffaçable que ces croix de la muraille sur lesquelles a coulé l'onction. L'onction aussi, l'onction de l'Esprit-Saint, s'est appliquée sur ce caractère et elle nous a sanctifiés et elle nous a consacrés à tout jamais. Les Saints Pères ont bien dit : Le baptême, dédicace des temples spirituels que nous sommes, est une fête de pureté, de sanctification et de consécration. Et maintenant, allez parer ce temple, illuminez-le des splendeurs de votre foi, décorez-le des fleurs de votre espérance, embrasez-le des feux de votre charité, couvrez-le des ornements de vos sacrifices ; Dieu va venir, Dieu est venu ! “ Nous viendrons en lui, a-t-il dit lui-même, et nous ferons en lui notre demeure¹. ” Déjà, vous ayant créés, il vous reste présent, mais voici que par la grâce, sa présence, en vous, se fait tout intérieure, immédiate, directe, opérative. Ainsi descendez en vous-même, au plus profond de votre être, dans ce sanctuaire intime où personne n'a jamais pénétré, ni votre père, ni votre mère, ni votre ami le plus cher : c'est là qu'il habite. Il est plus que vous, il vous est plus intime que vous ne l'êtes à vous-même. Chez vous, il est chez lui, ou pour mieux dire encore, de même que dans ce temple vous êtes chez lui, ainsi dans ce temple intérieur de vous-même, vous n'êtes pas chez vous, vous êtes chez lui, et c'est en lui que vous “ avez la vie,

1. JOAN, XIV, 23.

2. Act., XVII, 28.

le mouvement et l'être¹. ” O chrétiens, ô temples spirituels, reconnaissez votre dignité et ne faites pas mentir la parole de Dieu qui vous dit : J'ai choisi et j'ai sanctifié ce lieu, afin que mon nom y soit à jamais et que mes yeux et mon cœur y demeurent toujours².

Pour entrer pleinement dans les desseins divins, il ne suffit pas que l'homme individuellement, isolément, se consacre au service du Seigneur. Dieu ne se contente pas de régner sur chacune de nos âmes en particulier ; c'est sur elles toutes et sur elles toutes assemblées en société qu'il prétend exercer son empire souverain. Il y a longtemps, s'écrie le Père Lacordaire, que Dieu a disposé des nations. Le jour même, ce jour éternel, où il disait à son Fils : *Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui*, il ajoutait immédiatement : *Demande-moi et je te donnerai les nations pour ton héritage*¹. Ainsi le Fils de Dieu recevait de son Père en même temps, c'est-à-dire de toute éternité, la substance divine et le domaine des choses créées selon cette autre parole qui est de saint Paul : “ *Dieu nous a parlé par son Fils qu'il a établi héritier de tout* ”³.

A ce droit de naissance, s'ajoute, vous le savez, un droit de conquête. Le Christ, en effet, “ nous a arraché à la puissance des ténèbres⁴ ” ; “ il s'est livré pour la rédemption de tous⁵ ” et donc tous les

1. *II Paralip.*, vii, 16.

2. *Ps.*, ii.

3. *Hebr.*, i, 2.

4. *Coloss.*, i, 13.

5. *I Tim.*, ii, 6.

hommes sans exception deviennent pour lui "un peuple conquis¹."

"Or, dit le Pape Léon XIII, à ce double fondement de sa puissance et de son empire, le Christ nous permet avec bonté d'ajouter la consécration volontaire. Sans doute nous ne lui offrirons rien que ce qui déjà lui appartient, mais en nous consacrant à lui, non seulement nous reconnaissons et nous acceptons son autorité avec franchise et avec joie, mais, de plus, nous affirmons que si les dons que nous lui offrons nous appartenait, nous lui en ferions présent de tout notre cœur²."

Tel est l'acte que tous les peuples et toutes les nations devraient avoir à honneur de remplir.

Hélas ! nous en sommes loin. Le divorce de la société civile d'avec le Christ semble être devenu un fait accompli, et la société, en tant que société, ne rend presque nulle part à Dieu le culte qu'elle lui doit ; c'est ce que le Cardinal Pie appelait "l'erreur capitale de notre temps."

"On a cru, dit un grand orateur, que des millions d'individus qui s'honorent d'un même nom, protègent ensemble leurs foyers et leurs biens, confondent leurs intérêts et unissent leurs efforts afin d'élargir et de prolonger les voies du progrès, sont assez glorieux pour éclipser la gloire de Dieu et n'avoir pour elle que des dédains. On a cru que toutes les passions d'un peuple mises en présence sont assez maîtresses d'elles-mêmes pour n'avoir

1. *I Petr.*, II, 9.

2. Encyclique : *Annum Sacrum*.

plus besoin de régulateur suprême. On a cru que la balance des forces d'un peuple, étant une fois établie, cette nation est à l'abri de tous les désastres et que l'avenir docile s'ouvre devant ses pas sans jamais troubler sa vie par de cruels événements¹."

Ces espoirs se sont-ils réalisés ? Non, mes Frères, car il n'est pas vrai qu'un peuple puisse vivre, se développer, grandir en honneur et en gloire sans le Dieu qui conserve dans la vie l'être qu'il a appelé à la vie et sans la Providence qui distribue en temps opportun les secours et les faveurs. Autant que notre vie intellectuelle, autant que notre vie morale, notre vie nationale a besoin de Dieu. S'il n'y a plus ni certitude, ni vérité, dès lors qu'on nie Dieu la vérité suprême, — s'il n'y a plus de loi morale, dès lors qu'on nie Dieu la loi éternelle, — il n'y a plus ni autorité, ni société, dès lors qu'on méconnaît Dieu, source unique de l'autorité et seul gouverneur des sociétés. Il arrive alors ce qui fatalement doit arriver : au dedans, des conflits aigus qui divisent les diverses classes de citoyens ; au dehors, des nations qui se jalouent, qui augmentent sans cesse leurs budgets de guerre et leurs armements, en prévision d'éventualités sur la nature desquelles on doutait si peu, qu'une étincelle a suffi pour produire les plus affreuses catastrophes.

Il est facile de comprendre maintenant que la guérison de la société n'est possible que par un retour sincère à Jésus-Christ et par une consécration des gouvernements et des peuples à Celui que le pro-

1. R. P. Monsabré.

phète a annoncé en ces termes : “ Et il fut donné au Fils de l’homme, domination, gloire et règne, et tous les peuples, nations et langues le serviront. Sa domination est une domination éternelle qui ne passera point et son règne ne sera jamais détruit¹. ”

À l’instar de ce temple qui n’a été consacré que pour nous faire adorer et aimer Dieu, les nations doivent se consacrer dans l’adoration et dans l’amour.

Se consacrer dans l’adoration, c’est pour un peuple, reconnaître la souveraineté du Seigneur, son domaine inaliénable sur toutes choses, sa puissance sur tous les êtres, son autorité sur toutes les vies ; c’est obéir aux lois que la Providence promulgue, soit par elle-même, soit par ses représentants légitimes ; c’est accomplir fidèlement le devoir de la prière publique et dominicale ; c’est s’humilier quand on est coupable ; c’est chanter sa gratitude quand on est heureux ; c’est s’inspirer de l’esprit chrétien dans les œuvres que l’on entreprend, dans les institutions que l’on fonde, dans les lois que l’on édicte ; c’est, en un mot, et toujours et partout, placer au sommet les droits de Dieu et défendre intrépidement la cause de Dieu.

Se consacrer dans l’amour, c’est pour un peuple, offrir toutes les intelligences au service de la vérité, toutes les volontés au service du devoir, tous les cœurs au service de la charité, toutes les âmes au service de Dieu lui-même ; c’est travailler à se corriger des imperfections et des défauts qui peuvent entacher l’honneur national, en faisant injure à l’honneur divin ; c’est observer les obligations de la charité

1. DANIEL, VII, 13.

fraternelle et éviter les rivalités et les jalousies qui peuvent la compromettre ; c'est s'unir enfin et constamment et fidèlement et amoureusement à ce Dieu qui ne nous demande de s'unir à nous sur cette terre que pour nous unir à lui dans l'éternité.

Mes Frères, en vous parlant ainsi de la consécration des hommes et des peuples au service de Dieu, n'est-ce pas de votre propre consécration que je vous donne la formule ?

Catholiques et Canadiens, vous avez été baptisés et comme individus et comme nation ; vous avez été l'objet d'une double dédicace ; vous avez donc à rendre au Seigneur le double hommage de l'adoration privée et de l'adoration publique. Vous croyez, et avec vérité, que votre nation n'est pas la réunion accidentelle de plusieurs hommes se rencontrant par hasard sur les bords d'un fleuve, encore moins un être de raison qui n'a d'existence que dans l'imagination d'où il sort, mais bien un être moral, que Dieu a fait sortir des ténèbres et qu'il a produit à la lumière par un fiat solennel qu'ont prononcé en même temps sa puissance et son amour.

Vous avez soin, quand vous parlez de votre nation, de remonter jusqu'à son origine, et vous savez que son origine, c'est Dieu.

Cette histoire du passé, qui en a écrit la première page ? C'est Dieu.

Ces énergies, ces héroïsmes de la fondation, qui les a inspirés, bénis, fécondés ? C'est Dieu.

Et maintenant, que votre peuple soit, comme on l'a dit, l'aboutissant d'un long passé d'efforts, de dévouements et de sacrifices, je le veux bien,

mais à condition qu'en tête de ce long passé, on sache voir l'action divine lui donnant le vouloir et le parfaire. Que des souvenirs glorieux et des ancêtres illustres soient le capital social sur lequel on a établi une idée et un amour nationaux, cela est encore vrai, pourvu qu'au bas de ce capital social on sache lire la signature de Dieu.

Que dire de plus ? Nulle ombre ne plane sur vos origines historiques, la lumière éclate sur vos origines divines, et c'est avec raison et c'est avec justice qu'en ces fêtes de souvenir et d'anniversaire vous adressez à Dieu le tribut de votre reconnaissance, en chantant avec les trois siècles écoulés : Seigneur du ciel et de la terre, Père et Maître souverain de toute vie, vous êtes vraiment le Père de notre vie nationale.

Oui, ô Canada, il est bien vrai que Dieu t'a suscité au milieu des peuples pour être sa demeure et son temple, demeure privilégiée et temple purifié, béni, consacré.

Purifié, tu le fus par l'épreuve et par la souffrance ; béni, tu le fus par la fécondité de ta race et par l'accroissement de tes enfants ; consacré, tu le fus par l'huile de force et d'héroïsme qui a coulé en tes énergies profondes et les a rendues indomptables dans les luttes pour la liberté.

Toi aussi, tu as ouvert tes portes au Roi de gloire, qui t'a montré le signe de la croix et qui t'a dit, en prenant possession de sa nouvelle demeure : Paix à cette habitation¹.

1. *De Consecr. Eccles.*

Toi aussi, tu as tracé les caractères de nos Livres Saints, les caractères du *Credo* et du *Pater*, non sur une fragile poussière que le vent emporte, mais sur un sol ferme qui a bu le sang des martyrs.

Toi aussi, tu as reçu l'onction, l'onction sur les portes de ta vieille cité pour que l'ennemi de la foi ne puisse jamais les franchir, l'onction sur ses murailles diamantées pour que jamais le flot de l'erreur ne puisse ronger leur base ni atteindre leurs hauteurs, l'onction sur l'autel de la patrie, pour que toujours il s'y fasse par la combustion du sacrifice l'illumination de la gloire.

Toi aussi, ô Canada, tu as orné et décoré le temple où Dieu allait descendre, et depuis qu'il y est descendu, depuis ces trois siècles où il habite avec toi, tu as voulu habiter toujours avec lui et demeurer son peuple, comme il demeurera ton Dieu.

Puisses-tu, ô Canada, rester fidèle à ta résolution, fidèle à ta mission, fidèle à ta consécration. Déjà, plusieurs de tes villes et paroisses se sont consacrées spécialement et solennellement au Sacré Cœur de Jésus. Puisse ce pieux mouvement s'étendre de proche en proche, comme une flamme d'ardeur et d'espérance, et préparer l'aurore du grand jour où réunis dans la même adoration et dans le même amour, nous pourrons nous écrier : Cœur de Jésus, à vous nos âmes, à vous nos paroisses, à vous nos villes, à vous nos provinces, à vous le Canada pour toujours. Amen.

CHAPITRE IV

LE DEUXIÈME JOUR DU TRIDUUM

Le 29 octobre à huit heures, le Très Révérend Père Guy Daval, Visiteur Général de l'Ordre au Canada, chanta la messe avec toute la solennité prescrite par le cérémonial de l'Ordre.

Le soir, à sept heures et demie, eurent lieu les exercices du triduum, présidés par Monseigneur François Pelletier, P. A., Recteur de l'Université Laval.

La foi, tel fut le sujet, bien en rapport avec les fêtes, que le Révérend Père Maillard, des Missionnaires du Sacré-Cœur, traita éloquemment.

Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.

Voici la victoire qui a vaincu le monde, notre foi.

(1ère Ép. de saint JEAN, 5, 4).

Monseigneur,

Mes Frères,

“ Le 25 juin 1615, à quelques pas d'ici, sur cette pointe de terre qui du pied de la falaise où nous sommes s'avance dans l'eau profonde de notre grand fleuve, se déroulait une scène jusque-là inconnue. A l'ombre de la forêt séculaire, dans une chapelle

hâtivement construite, en présence de quelques Français et de leur chef, Samuel de Champlain, un humble fils de saint François, tourné vers un modeste autel, faisait descendre sur cette table rustique le Fils éternel de Dieu, et lui consacrait par l'acte le plus saint de notre religion les premiers fondements d'une ville et le berceau d'un peuple.

“ Ce peuple depuis lors a grandi. Cette ville a prospéré ; et voici qu'à une distance d'environ trois siècles, la nation, issue de cette semence féconde, s'assemble, non plus au pied de la falaise, mais sur ses hauteurs, pour renouveler son acte de consécration religieuse et retremper sa vie à l'autel de l'Agneau divin¹. ”

C'est par cette page éloquente que l'illustre théologien de l'Université Laval, Monseigneur Louis-Adolphe Pâquet, rappelait, il y a quelques années, aux membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, les humbles commencements de la colonie et les merveilleux développements qu'elle a pris depuis.

Or, l'année 1915 ramène le troisième centenaire de ce grand événement ; et, comme l'écrivait naguère un éminent Franciscain, revêtu de la pourpre romaine : “ Il est juste, à trois siècles d'intervalle, de rappeler ces faits ; il est digne d'un peuple catholique de mettre au premier rang des événements de son passé l'arrivée du prêtre, la célébration de la première messe. De ce jour, en effet, date vraiment son histoire : avec l'hostie sainte s'est levé sur les rives de son grand fleuve le soleil de la civilisation.

“ Un monument taillé dans le granit et coulé dans le bronze, en l'honneur de la foi et de ses pionniers, devra perpétuer tous ces souvenirs. C'est très bien. Il léguera aux générations futures un témoignage immortel de la reconnaissance et de la fidélité des Canadiens du vingtième siècle. ”

Mais en attendant que l'on puisse faire l'inauguration solennelle de ce monument, il était à propos de célébrer par des fêtes religieuses ce glorieux anniversaire ; et la pompe de ces solennités ne pouvait mieux se déployer que dans une église des fils de saint François, car, comme l'écrivait lui-même le Souverain

1. Sermon sur la vocation de la race française en Amérique. Au monument Champlain, le 23 juin 1902.

Pontife Benoît XV aux promoteurs de ces fêtes : “ Vous ne voulez pas séparer de l'expression de votre gratitude envers Dieu, la manifestation de votre reconnaissance envers ces religieux Franciscains dont la charité apostolique a procuré à vous et à vos ancêtres de si grands avantages. ”

C'est donc pour acclamer ces premiers apôtres de l'Évangile sur la terre canadienne et pour remercier Dieu de l'immense bienfait de la foi catholique, que nous sommes réunis dans cet auguste sanctuaire, encore tout embaumé des parfums de l'huile sainte dont un pieux et vaillant pontife a oint ses murs sacrés, dans la grande journée d'hier. Mais c'est aussi pour affirmer notre foi et en affermir dans nos cœurs les principes et la pratique que nous sommes accourus à ces solennités.

Qu'il me soit donc permis à cette heure solennelle de vous parler de la foi, de cette vertu théologique fondement et principe de toutes les autres vertus chrétiennes, qui a fait pendant trois siècles la gloire et le bonheur de notre peuple et la grandeur de notre pays, et qui continuera, j'en ai l'intime conviction, à les faire à l'avenir ; mais à une condition : c'est que nous garderons inviolablement et dans toute son intégrité ce dépôt sacré et mille fois précieux, ce trésor incomparable qui nous a été confié il y a trois cents ans : *depositum custodi*.

Or, il ne faut pas se faire d'illusions ; ici comme ailleurs et plus que jamais, l'homme ennemi s'efforce de semer l'ivraie dans le champ du Père de famille ; c'est-à-dire qu'il travaille de toutes ses forces à étouffer sous le doute et l'indifférence le bon grain de la foi.

C'est pour cela qu'il m'a paru à propos de vous parler ce soir de la foi. Vous dire ce qu'elle est, les effets merveilleux qu'elle produit et sa nécessité absolue pour être sauvé, telle est mon intention dans cette modeste instruction. — Daigne Notre Seigneur répandre sur nous à cette heure, par les mains de sa divine Mère, les lumières de son Esprit et les grâces de son Cœur.

I

Qu'est-ce que la foi ?

La foi considérée en elle-même est, comme le dit le catéchisme, un don de Dieu, une vertu surnaturelle par laquelle nous croyons

fermement tout ce que Dieu nous a révélé et qu'Il nous propose de croire par son Église. — Considérée en nous-mêmes nous pouvons la définir, en général, l'acte par lequel notre esprit donne son assentiment à ce qui est dit par autrui ; et, en tant que nous parlons de la foi comme vertu chrétienne, nous pouvons dire qu'elle est l'assentiment de notre intelligence aux vérités qui nous sont enseignées par la Sainte Église à cause de Dieu qui les a révélées.

L'incrédulité au contraire consiste dans le refus de l'intelligence à accepter les enseignements de la Sainte Église sous prétexte que la révélation n'est pas certaine et que ce que l'on nous donne comme des vérités révélées par Dieu ne sont que des inventions humaines. Or, mes Frères, si cette affirmation était vraie, si cette accusation était fondée, nous serions bien à plaindre et les incrédules auraient raison de secouer le joug de la foi. Heureusement, il n'en est pas ainsi : les dires des impies sont faux et l'assentiment que nous donnons aux vérités de la foi est essentiellement raisonnable ainsi que le disait déjà saint Paul aux premiers chrétiens : *rationabile obsequium vestrum*. Oui, la foi chrétienne est raisonnable parce qu'elle s'appuie sur des fondements inébranlables dont les principaux sont : *le fait historique* de l'établissement du christianisme et *l'autorité* de ceux qui nous ont enseigné les vérités chrétiennes.

La religion chrétienne a été établie, il y a dix-neuf siècles, par Notre Seigneur Jésus-Christ. Or, Notre Seigneur Jésus-Christ n'est pas un mythe, ce n'est pas un fantôme ; c'est un personnage historique comme tant d'autres qui ont illustré l'histoire de l'humanité ; et à moins d'être un insensé ou un ignorant du dernier calibre, personne ne nie l'existence de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui est au moins aussi bien prouvée, certes, que celle d'Alexandre le Grand, des Césars de Rome, des philosophes Socrate et Platon et autres illustrations de l'histoire ancienne. Donc les incrédules, comme les chrétiens, acceptent le fait de la vie terrestre de Notre Seigneur Jésus-Christ ; mais ce qui les divise, c'est ceci : nous croyons et nous affirmons que Notre Seigneur Jésus-Christ est Dieu, tandis que les incrédules prétendent qu'il n'était qu'un homme. Ils avouent volontiers qu'Il a été un grand homme, voire même *le plus grand des hommes* ; mais ils nient carrément sa divinité.

Or, mes Frères, nous pouvons leur répondre que si Notre Seigneur Jésus-Christ n'est pas Dieu, non seulement il n'est pas un grand homme, mais (que le bon Maître me pardonne ce blasphème) qu'il n'a été qu'un vulgaire imposteur. Et en effet, qu'est-ce que Notre Seigneur a affirmé avec le plus d'instance pendant sa vie mortelle ? Sa divinité. L'Évangile est rempli de ces affirmations et c'est pour prouver qu'Il était Dieu qu'il a fait ces miracles innombrables rapportés par nos Saints Livres. Et ces miracles, il les a opérés, non pas en secret, non pas à huis clos ; mais en présence de centaines et de milliers de personnes dont un grand nombre les ont affirmés solennellement devant les juges, au péril de leur vie, tandis que d'autres ont scellé de leur sang le témoignage qu'ils en ont rendu. Et c'est en parlant de ces faits merveilleux, de ces actes impossibles à tout autre qu'à Dieu, que Notre Seigneur pouvait interpeller ses ennemis et leur dire victorieusement : “ Si vous ne croyez pas à ma parole, croyez à mes œuvres. ”

Oui, pour tout esprit loyal et de bonne foi, la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ est plus éclatante que le soleil en plein midi. Le fait d'avoir, sans le chercher, renversé toutes les chronologies et amené tous les peuples (sauf les Juifs endurcis) à compter les années à partir de sa naissance, est-il seulement d'un homme ? N'est-ce pas encore une preuve péremptoire que Notre Seigneur était Dieu et que par conséquent la religion qu'Il a établie est une religion divine, une religion céleste ?

Or, les vérités fondamentales de cette religion sainte, les enseignements principaux de Notre Seigneur Jésus-Christ ont été recueillis par les apôtres et par les premiers disciples et renfermés dans ce petit livre qu'on appelle l'*Évangile*, le *Nouveau Testament*. Ah ! je sais bien que ce livre a été attaqué et contredit par des milliers d'ennemis plus acharnés les uns que les autres. Il n'y a peut-être pas une ligne de ce livre sacré qui n'ait été niée, bafouée, mal interprétée par le schisme et l'hérésie et cependant, bien loin d'avoir été ébranlé, il demeure dans son intégralité, comme il y a dix-neuf siècles, ainsi qu'en font foi les manuscrits découverts ces dernières années, tandis que les doctrines qu'on lui a opposées ou sont mortes ou sont en train de se réduire en poussière. C'est la réalisation de la parole du Maître : “ *Cæli et terra*

transibunt ; verba autem mea non præteribunt. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas.”

Et maintenant, mes Frères, que dire de l'autorité de ceux qui nous ont transmis et expliqué la doctrine du Maître ? Ce sont d'abord les apôtres qui, tous, ont versé leur sang pour affirmer et défendre les vérités qu'ils avaient reçues de Notre Seigneur et qu'ils ont annoncées au monde. Ce sont ensuite les Pères et les Docteurs de l'Église. Ah ! quand on voit des génies comme les Augustin, les Ambroise, les Chrysostôme, et plus tard les Bernard, les Thomas d'Aquin, les Bonaventure, et plus près de nous les François de Sales, les Bossuet, les Fénelon, et tant d'autres qui ont illustré le monde par leurs vertus et par leur science, on se dit qu'on peut bien admettre ce qu'ils ont admis. Oui, ces hommes éminents, ces intelligences d'élite, ont étudié les enseignements de l'Église, puis ils ont abordé de front les objections qu'on pouvait y faire et les raisonnements plus ou moins spécieux qu'on pouvait y opposer, et ils y ont répondu victorieusement, puis, humblement ils ont incliné leur esprit et leur volonté devant ces vérités divines.

Ah ! certes, mes Frères, nous pouvons être fiers d'être en si bonne et si noble compagnie lorsque nous disons notre acte de foi et que nous récitons notre *Credo* catholique. Et c'est ce que je disais un jour à un jeune homme qui vint me trouver en me disant : “ Je voudrais avoir la foi, je voudrais croire, mais je ne puis le faire sans preuve et c'est pourquoi, avant de pratiquer la religion, je voudrais l'étudier à fond et lire tout ce qui a été écrit pour et contre l'enseignement de l'Église.” Mon enfant, lui dis-je, votre dessein est parfait ; il n'a qu'un tort, c'est d'être irréalisable. A faire ce que vous dites, la vie d'un homme n'y suffirait pas. Vous auriez le temps de mourir cent fois avant d'avoir achevé la tâche ; et cependant vous devez avoir la foi et pratiquer la religion si vous voulez être sauvé. Et vous le savez, la mort n'attend pas. Donc croyez simplement sur la foi de ceux qui nous ont enseigné les vérités de la foi ; c'étaient des génies et ils ont fait ce que vous ne pouvez pas faire. Ce que je vous demande là est très raisonnable et c'est ce que nous faisons tous dans la pratique ordinaire de la vie.

En effet, si nous tombons malades et que le docteur nous pres-



ÉGLISE DES FRANCISCAINS, QUÉBEC
Le chœur des religieux

crive un remède qui doit nous guérir, allons-nous lui répondre ceci : " Attendez, docteur, avant de prendre ce remède, je vais étudier la médecine, pour savoir si c'est bien cela que prescrit dans mon cas la docte Faculté ; puis j'étudierai la botanique et la minéralogie pour connaître si ce que vous me prescrivez a bien la vertu de produire les effets que vous lui attribuez. " Évidemment, mon enfant, au lieu de tant raisonner, nous ferons comme tout le monde, nous prendrons, sur la foi du docteur qui a étudié la médecine, le remède prescrit, et nous agirons sagement. Faisons de même pour la foi ; et c'est ce que font les plus grands esprits.

Nous ne sommes, ni vous ni moi, plus intelligents et plus savants que Ferdinand Brunetière, de l'Académie française. Or, voici ce qu'il disait aux catholiques du Nord, réunis à Lille, pour leur vingt-septième congrès, le 18 novembre 1900.

Il venait de faire un magnifique discours sur *les raisons actuelles de croire*, et il termina par ces paroles : " On me demandera peut-être : que croyez-vous ? Je réponds très nettement, très explicitement et très simplement : ce que je *crois*, et j'appuie énergiquement sur ce mot, ce que je *crois*, non ce que je *suppose*, ou ce que j'*imagine*, et non ce que je *sais* et ce que je *comprends* ; mais ce que je *crois* . . . allez le demander à Rome ! "

N'est-ce pas, en d'autres termes, la réponse de l'humble et simple charbonnier : " Je crois ce que l'Église croit. " Eh bien ! nous aussi croyons à l'Église, croyons comme l'Église et avec cette foi nous ferons des merveilles. C'est ma deuxième pensée.

II

On peut dire en général que les œuvres d'un homme sont en proportion de la foi qui le fait agir. Cela est vrai même au point de vue humain et en parlant seulement de la foi considérée comme vertu purement naturelle. En effet, en cette occurrence la foi est ce quelque chose qui fait que l'homme croit en sa force, en sa puissance personnelle, en son génie, s'il en a ; et ceci est surtout remarquable chez les grands artistes, les découvreurs, les inventeurs. Ils ont foi dans la réussite de leurs entreprises, et ils réussissent en général dans la mesure de cette foi en leur inspira-

tion. Nous en avons un exemple frappant dans le célèbre émailleur français, Bernard Palissy, (1510-1589). Ce n'est qu'un modeste ouvrier ; mais il a entrevu un art nouveau à établir dans la partie dans laquelle il travaille. Il suffit pour cela de réunir certaines conditions et d'atteindre tel degré dans le four où il cuit ses émaux. Il se met résolument à l'œuvre. Poussé par cette foi invincible dans le succès, il dépense son petit avoir, puis il vend ses meubles, ses meilleurs habits ; il allait se priver de ses dernières pièces de monnaie lorsque, ô bonheur ! il a réussi : le degré de chaleur est atteint, les conditions sont remplies : la *céramique* est inventée.

Si la foi toute humaine, toute naturelle, peut produire de telles merveilles, que ne fera pas la foi divine, la foi surnaturelle ? Elle est capable de soulever le monde. Archimède, après avoir découvert les lois du *levier* s'écriait : " Donnez-moi un point d'appui et je soulèverai l'univers. " Eh bien ! ce qu'Archimède n'a pas fait, la foi chrétienne l'a réalisé, et la preuve en est éclatante aux yeux de tout homme non prévenu.

Si nous étudions l'histoire de l'humanité et que nous remontions de vingt siècles en arrière, que trouvons-nous ? Un monde plongé dans l'erreur et la corruption. Je ne ferai pas ici le tableau du paganisme avec ses erreurs monstrueuses, ses fausses divinités, ses vices, ses dégradations, son esclavage ; l'histoire, depuis longtemps, en a fait le récit ; mais si nous avançons de quelques siècles, nous constatons une transformation à peu près complète ; l'erreur a fait place à la vérité ; le vice à la vertu, la charité règne entre les hommes ; c'est en quelque sorte le ciel opposé à l'enfer. Que s'est-il donc passé ? Un fait bien simple en lui-même ; mais immense dans ses conséquences. Des hommes, à la foi vive et ardente, au cœur généreux, à la volonté ferme, sont sortis de la Palestine ; appuyés sur la *Parole de Dieu* comme sur un point d'appui inébranlable, armés du *levier de la foi*, ils s'en sont allés, jusqu'aux extrémités du monde alors connu, annoncer les vérités dont ils étaient remplis et voici qu'à leur voix ce monde s'est transformé, non pas tout d'un coup, non pas sans résistance, non pas même sans avoir mis à mort ces messagers d'un nouveau genre ; mais après les apôtres de Jésus-Christ, d'autres se sont levés pour les remplacer et finalement à force de prêcher,

à force de prier, à force de souffrir, à force de mourir, ils ont réussi par triompher ! Et quel est le secret de leur victoire ? C'est leur foi : *Hæc est quæ vincit mundum, fides nostra !*

Mais la foi n'a pas seulement la force de soulever le monde et de le transformer ; elle a encore celle de transformer chaque âme en particulier et d'élever ces âmes à des hauteurs et à des héroïsmes de vertus qui déconcertent ceux qui ne connaissent pas la puissance de la foi. Pour prouver ceci, je n'ai qu'à traduire, en le résumant, le onzième chapitre de l'Épître de saint Paul aux Hébreux.

C'est par la foi qu'Abel offrit à Dieu un sacrifice plus excellent que celui de Caïn. C'est par la foi que Noé, croyant ce qu'il ne voyait pas encore, bâtit l'arche qui sauva sa famille et devint héritier de la justice qui vient de la foi. C'est par la foi qu'Abraham quitta son pays sur l'ordre de Dieu pour s'en aller dans une terre étrangère et mérita de devenir le père d'un peuple innombrable ; c'est par la foi encore qu'il n'hésita pas à immoler son fils Isaac et mérita ainsi de voir le Messie sortir de sa race. C'est par la foi que Moïse fut sauvé des eaux et que plus tard il quitta le palais des Pharaons, préférant souffrir avec ses frères plutôt que de jouir des douceurs de la cour. C'est par la foi qu'il quitta l'Égypte, après avoir vaincu les résistances du roi et qu'il fit passer la mer Rouge à pied sec à tout le peuple d'Israël. C'est par la foi que les soldats de Josué firent tomber les murailles de Jéricho au son de leurs trompettes.

Puis saint Paul cite les noms de quelques juges, rois et prophètes d'Israël et de Juda, et il s'écrie : C'est par la foi qu'ils ont conquis des royaumes, exercé la justice et mérité l'effet des promesses. Parlant ensuite des martyrs de l'ancienne loi, il rappelle que c'est par la foi qu'ils ont souvent, par miracle, échappé à la mort et que, lorsqu'ils la subirent ce fut avec une constance admirable et un courage indomptable ; ils ont fermé la gueule des lions, arrêté la violence du feu, évité le tranchant du glaive et ont été guéris de leurs maladies. D'autres ont souffert les moqueries, les fouets, les chaînes et les prisons. Ils ont été lapidés, sciés en morceaux, éprouvés de toutes façons et sont morts par le tranchant du glaive, car le monde n'était pas digne de les posséder.

Voilà ce que disait saint Paul des martyrs anciens ; mais que ne dirions-nous pas des martyrs chrétiens, de ces héros innombrables qui, depuis dix-neuf siècles, ont versé leur sang pour défendre leur foi ? Et sans parler de ces martyrs sanglants, où trouvent-ils la force de quitter parents, amis, patrie, ces admirables missionnaires qui s'en vont là-bas, soit dans les glaces du nord, soit sous les feux ardents du midi, soit dans ces îles lointaines de l'Océanie, au milieu de peuplades à peu près sauvages et souvent encore barbares, pour porter à ces pauvres âmes délaissées, avec la révélation, la parole du salut ? Dans leur foi.

Et ces humbles Sœurs de la charité qui, renonçant à tous les plaisirs du monde, vont s'installer au chevet des malades et même des pestiférés ou bien s'enfermer dans des maisons d'orphelins, des hospices de vieillards ou des asiles d'aliénés ; où trouvent-elles le courage de remplir ces tâches parfois héroïques ? N'est-ce pas aussi dans leur foi ? Laissez-moi vous citer un exemple de ces dévouements souvent ignorés des hommes mais admirés du ciel et qui sont une des plus belles gloires de notre sainte religion.

C'était en 1793, au plus mauvais jours de la terreur, alors que la révolution battait son plein à Paris ; les *sans-culottes* s'étaient emparés de l'hôtel Montmorency, dont les propriétaires étaient morts sur l'échafaud, et là ils se réunissaient pour se livrer à ces orgies qui leur étaient coutumières. Or un soir qu'ils étaient là, à boire, à manger et à se divertir, ils virent tout à coup entrer dans la salle une humble fille de saint Vincent de Paul. Ils restèrent stupéfaits d'une telle audace et ils n'étaient pas encore revenus de leur étonnement lorsque la bonne Sœur leur adressa ces paroles : " Citoyens, vous vous proclamez les sauveurs de l'humanité, les redresseurs des torts, les destructeurs des tyrans et des abus et les soutiens des pauvres. Eh bien ! je viens vous tendre la main pour mes orphelins. Pendant que vous vous divertissez ici, j'ai, là-bas, des enfants en grand nombre qui manquent de pain ; vous ne me refuserez pas une aumône pour ces pauvres petits." Et ce disant, elle passe dans les rangs. Aucun de ces misérables, subjugués par un tel courage, n'osa refuser son offrande ; et quand la quête fut finie, un de ces hommes, au regard farouche et à la voix avinée, s'adressant à la religieuse, lui dit : " Dis donc, béguine, comment t'appelles-tu ? — On me



CHAMPLAIN ET LE PÈRE DOLBEAU ARRIVANT A QUÉBEC, 2 JUIN 1615
Bas-relief du monument

nomme Sœur Vincent. — Il ne s'agit pas de cela ; quel était ton nom dans le monde ? Et la bonne Sœur, le regardant fièrement en face, lui dit : Dans le monde on m'appelait la Duchesse de Montmorency !”

C'était en effet la fille de ces ducs qui avaient été tués par la révolution. Plusieurs années auparavant, elle avait quitté ce palais où elle avait osé rentrer ce soir-là, s'arrachant à l'amour de ses parents, à l'affection de ses amis, aux séductions d'un monde qui l'adulait, aux plaisirs et aux fêtes que la société pouvait lui offrir, pour aller cacher sa beauté sous la cornette des filles de saint Vincent de Paul et se vouer pour toujours aux soins des pauvres, des orphelins et des délaissés. Où avait-elle trouvé ; cette sainte fille, le courage et la force de faire tous ses sacrifices ? Dans sa foi !

Je n'en finirais pas si je voulais vous dire toutes les merveilles que produit la foi catholique. Je m'arrête pour vous dire un mot de sa *nécessité*.

III

Saint Paul nous dit que le juste vit de la foi : *justus ex fide vivit*. La foi est donc d'après lui la nourriture de l'âme ; elle lui est nécessaire comme les aliments sont nécessaires à notre corps ; et comme celui-ci tomberait dans la mort s'il ne mangeait pas, de même l'âme qui perd la foi tombe dans la mort spirituelle. Sans doute, cette âme peut garder extérieurement une apparence de vie ; mais de fait et en réalité, elle est morte et on peut lui appliquer ces paroles de nos Saints Livres : *Nomen habes quod vivas et mortuus es*.

Mais le même apôtre a une autre parole qui est encore plus expressive, la voici : “ *Sine fide, impossibile est placere Deo*. Sans la foi il est impossible de plaire à Dieu. ” Donc celui qui n'a pas la foi ne peut être l'ami de Dieu, et est en quelque sorte son ennemi et par conséquent il ne sera pas reçu dans les tabernacles éternels, ce qui est le dernier des malheurs.

Et n'allons pas croire que saint Paul exagérait en écrivant ces paroles ; il n'était que l'écho fidèle de l'affirmation de Notre Seigneur Jésus-Christ Lui-même. Dans une de ses dernières

apparitions aux apôtres réunis, il leur recommande de s'en aller à travers le monde pour prêcher l'Évangile à toute créature et il ajoute : celui qui croira et sera baptisé sera sauvé ; mais celui qui ne croira pas sera condamné. *Qui non crediderit condemnabitur*. Vous entendez, mes Frères, c'est Notre Seigneur Jésus-Christ Lui-même qui prononce la condamnation. Et cependant, nous savons si son amour est grand pour les hommes, si son cœur est tendre pour les pécheurs. Sa volonté nettement exprimée est que tous les hommes soient sauvés. *Omnes homines vult salvos fieri* ; mais c'est à une condition : c'est qu'ils croiront. Et en effet, après tout ce que Dieu a fait pour nous donner le bienfait de la foi, après que le Père céleste a sacrifié son Fils, après que le Fils s'est sacrifié Lui-même, il nous serait loisible de mépriser tout cela ; et il serait indifférent à Dieu de nous voir accepter avec amour et reconnaissance les vérités qu'Il nous a révélées au prix de tels sacrifices ou bien de les rejeter à notre guise et de n'en faire aucun cas ? Non, non, il n'en peut être ainsi ; cela répugne à la sagesse et à la justice infinies de Dieu ; et voilà pourquoi il punira et condamnera celui qui n'aura pas voulu accepter la foi : *Qui non crediderit condemnabitur*.

Heureusement, mes Frères, vous n'êtes pas de ceux-là ; vous avez la foi et vous en êtes fiers ; c'est très bien. Gardez-la précieusement, car on peut la perdre. Saint Paul nous avertit que nous portons cette vertu dans des vases fragiles. Fuyons avec soin tout ce qui pourrait affaiblir en nous la foi : les lectures dangereuses, la fréquentation des incrédules, et redisons fréquemment la parole des apôtres : "*Domine, adauge nobis fidem*, Seigneur, augmentez notre foi."

Oui, Seigneur Jésus, vous qui êtes ici présent dans la sainte Eucharistie, nous nous tournons vers votre tabernacle et nous nous tournons vers votre tabernacle et nous vous disons : fortifiez notre foi, faites-la grandir sans cesse en nos âmes et donnez-nous la force de la rendre pratique et de la montrer par nos œuvres. Faites que nous soyons toujours fiers de réciter notre *Credo* catholique ; mais que nous soyons aussi toujours fidèles à observer votre divin décalogue. Ainsi soit-il.

CHAPITRE V

TROISIÈME JOUR DU TRIDUUM

LE 30 octobre 1915, dans les journaux de Québec, on lisait le communiqué suivant :

BELLE DÉMONSTRATION DE FOI DANS L'ÉGLISE DES FRANCISCAINS

Le programme préparé par le comité des fêtes du troisième centenaire de la foi au Canada se réalise avec un véritable succès. Nous avons déjà rappelé l'imposante et solennelle cérémonie de la consécration de l'église des Révérends Pères Franciscains, jeudi matin, par Monseigneur P.-E. Roy.

Le soir du même jour, le Révérend Père Hage, O. P., ouvrait le triduum d'actions de grâces, par un discours prononcé avec cette éloquence remarquable que tous lui reconnaissent...

Hier, deuxième jour du triduum..., le Révérend Père Maillard, missionnaire du Sacré-Cœur, s'inspirant de l'idée principale des fêtes : l'établissement de la foi au Canada, a donné à l'auditoire, aussi nombreux que la veille, un éloquent discours sur la foi. Il a, de même que l'orateur du premier jour,

rendu hommage aux vaillants premiers missionnaires du Canada.

Ce soir, troisième jour du triduum, l'exercice sera présidé par Monseigneur Th.-G. Rouleau, P. D., Principal de l'École Normale, et l'orateur sera Monsieur l'abbé J.-A. Langlois, qui traitera un sujet des plus intéressants pour nous : nos origines catholiques.

Le 30 octobre, à huit heures du matin la messe fut chantée par le Très Révérend Père Ange-Marie, Vicaire Provincial des Franciscains, assisté des Pères Marie-Anselme, Odoric-Marie et Hyacinthe.

Le soir les exercices du triduum eurent lieu avec la même solennité que les deux premiers jours. Avec le même élan de reconnaissance et d'enthousiasme, l'assistance continua de se presser nombreuse dans l'enceinte de la chapelle franciscaine.

Monsieur l'abbé J.-A. Langlois, du Séminaire de Québec, traita son sujet avec des accents tout apostoliques.

Malheureusement nous ne possédons de ce discours, pas écrit par l'orateur, que ce que les notes d'un sténographe nous ont permis de reconstituer.

Non fecit taliter omni nationi.

Dieu n'en a pas fait autant
pour toutes les nations.

Monseigneur,

Mes Frères,

Ces paroles sont du psaume cent quarante-septième. Si le saint roi David, après avoir con-

templé, comme dans une extase, la longue série des bénédictions accordées à son peuple, a pu s'écrier : Jérusalem, loue le Seigneur, car Il a fait pour toi plus qu'Il n'a fait pour d'autres, ne semble-t-il pas que nous devrions nous-mêmes, à l'occasion de ce jubilé de la foi canadienne, répéter les mêmes paroles ? Si le Père Éternel, parlant au patriarche Abraham, a pu lui dire : " Il naîtra de toi un peuple qui vivra pour ma gloire, " ne croyez-vous pas qu'il eût pu dire aussi aux rois de France, les fils aînés de son Église : Un peuple naîtra de vous et de votre race et ce peuple me glorifiera. ?

La reconnaissance, qui a donné lieu à ce jubilé qui nous réunit depuis trois jours, me donne aussi, ce soir, l'occasion de vous dire quelques mots sur nos origines religieuses.

Je crois ne pouvoir mieux faire que de mettre sous vos yeux les excès de bénédictions et de délicates attentions que Dieu a eu pour nous, en nous prédestinant son peuple privilégié, un peuple béni de Lui. Car nous avons été bénis de Dieu dès notre naissance comme peuple. Nous avons été bénis de Lui dans nos chefs temporels et spirituels, et par la protection spéciale qu'il a accordée au Canada catholique dès le commencement.

Nous sommes un peuple béni de Dieu d'abord dès notre naissance comme peuple. C'était au seizième siècle : Un apostat venait de déchirer la robe immaculée de l'Église, sa mère, qui lui avait donné la vie de sa foi et qui l'avait nourri de ses enseignements.

Vers le même temps, des vaisseaux quittèrent,

un jour, un port du vieux continent pour venir vers des terres inconnues. Ils étaient envoyés par une parole chrétienne et royale, ils étaient bénis par une main sacerdotale, et ils s'en venaient, les ailes déployées, mouiller dans une rade encore nouvelle, celle de Gaspé.

A bord de ces navires étaient des marins français, et le chef de l'équipage s'appelait Jacques Cartier. Il y avait alors une petite bourgade indienne installée sur le rivage. Jacques Cartier voulut prendre possession de cette terre et y planter la croix. C'était la France qui venait préparer à ses enfants une patrie nouvelle formée à l'image de l'ancienne, c'est-à-dire catholique et française, c'était l'annonce qu'un peuple nouveau et béni de Dieu allait naître et grandir sur la terre canadienne.

C'était bien, en effet, l'intention des rois de France, de faire de cette terre, nouvellement découverte, un pays catholique et français. Si on ouvre les pages de l'histoire qui nous racontent ces premiers et héroïques commencements du Canada, on saisit vite l'esprit qui a inspiré les monarques de France lorsqu'ils ont voulu fonder une colonie nouvelle. Les historiens qui nous parlent de François Ier, d'Henri IV et de Louis XIII, nous les présentent comme guidés et inspirés dans leurs projets à l'endroit du Canada par un esprit vraiment surnaturel.

Jacques Cartier avait reçu de François Ier, l'ordre de venir en terre canadienne surtout pour travailler à l'extension de notre sainte foi chrétienne et de l'Église, dont je suis, disait le roi, et dont j'ai été nommé le fils aîné. Henri IV, chagrin de

voir que les tentatives faites jusque-là n'avaient pas eu de résultat, écrivit au Marquis de la Roche, en 1598, pour le charger "d'une si belle œuvre et de si sainte et louable entreprise" que celle "de l'exaltation du nom chrétien" au Canada.

Louis XIII lui aussi fut animé des mêmes sentiments religieux qui avaient guidé ses illustres prédécesseurs. Il écrivit lui-même, en 1620, à Champlain qui allait revenir au Canada en qualité de lieutenant du Duc de Montmorency : Vous aurez "le soin qui est requis de la religion catholique, afin que vous attiriez par ce moyen la bénédiction divine sur vous, laquelle fera réussir vos entreprises et actions à la gloire de Dieu, que je prie vous avoir en sa sainte et digne garde."

Des écrivains libres-penseurs, comme Lescarbot, ne peuvent s'empêcher de remarquer combien était différente la conduite des rois de France de celle de leurs voisins qui voulaient coloniser eux aussi. Les rois de France ont cherché surtout et par-dessus tout le bien et l'avancement de la religion même quand aucun avantage temporel ne leur était assuré pour le moment.

C'est bien vraiment le cas de dire que notre peuple est né d'une pensée de foi.

Après avoir été préparée par les rois très chrétiens, la colonisation canadienne fut dirigée par des hommes doués d'une foi peu commune.

Jacques Cartier portait dans son cœur, une âme d'apôtre. Il a exprimé bien des fois dans ses écrits que sa préoccupation n'était pas d'acquérir les biens de la terre, que ce n'était pas d'aller à la recherche

des avantages pécuniaires, comme l'avaient fait tant d'autres, à cette époque, mais qu'il voulait surtout établir la religion chrétienne.

Cet esprit surnaturel paraissait tellement bien dans la conduite et le langage de Jacques Cartier que les Sauvages eux-mêmes ne pouvaient rester indifférents à son approche. Ils l'écoutaient avec plaisir et, à son aspect, ils s'apercevaient que leurs coutumes barbares s'adoucissaient ; et même, ils croyaient souvent voir en lui une force surhumaine. Ils apportaient volontiers leurs malades afin que ce grand chrétien leur imposât les mains, et Cartier, lui, souhaitait avec ardeur de voir ces peuples parvenir à la grâce du baptême et à la foi catholique.

Et Champlain ? Ce nom évoque un passé glorieux et sympathique. Champlain, c'est le nom du père de notre patrie catholique et canadienne. Voilà pourquoi Dieu l'avait déjà depuis longtemps destiné, par ses dispositions, par ses vertus et par son grand esprit de foi, à devenir le chef d'un peuple qui devait être l'élu de Dieu.

Champlain travailla sans cesse à donner à notre peuple un caractère nettement catholique. On a pu écrire qu'il avait fait de la colonie canadienne bien plutôt une communauté religieuse qu'une bourgade. L'Angelus, trois fois par jour, — et c'est une tradition que nous lui devons, — annonçait qu'il fallait penser à Dieu et à la Vierge, et demander au Ciel ses bénédictions.

Dans sa maison à table, on lisait, le midi, la vie des saints, et le soir, d'autres lectures pieuses occupaient encore les esprits pendant le repas. La con-



PREMIÈRE MESSE SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL
Bas-relief du monument

versation de Champlain était remplie de surnaturel et sa vie semblait complètement possédée d'une seule idée, d'un seul désir : faire régner Jésus-Christ. Il disait lui-même : " Les couronnes qui sont dignes des princes et des rois de la terre sont celles qui préparent la couronne du ciel. La conquête d'une âme vaut mieux que la conquête d'un empire."

Préparée par les rois très chrétiens, dirigée par des hommes de foi, la colonisation du Canada se fit par des familles très catholiques de France. Aussi, un grand historien a pu dire, avec vérité, que l'émigration, qui s'est faite du côté du Canada, n'était pas semblable à celle qui s'est faite du côté de l'Amérique du Sud et ailleurs.

D'excellentes familles de France arrivèrent ici et apportèrent avec elles les coutumes, les traditions catholiques et le langage des régions les plus pieuses et les plus religieuses de la vieille France.

Tels furent nos chefs temporels ; tels furent nos pères. Mais cependant Cartier et Champlain ne pouvaient être que les précurseurs des grands apôtres du Christ.

Aussi quelles instances ne fit pas Champlain, à chacun de ses voyages en France, pour obtenir quelques-uns de ces religieux à l'âme ardente et généreuse, qui viendraient sacrifier leur vie sur la terre canadienne, non seulement pour conserver au milieu des émigrants l'esprit de foi apporté de la mère-patrie, mais pour travailler aussi à la conversion de ces innombrables infidèles qui n'avaient jamais connu le nom de Dieu, ni entendu parler de son royaume. Ces religieux, il les trouva en 1614

et l'année suivante il les introduisit dans sa colonie.

Et voilà pourquoi aujourd'hui on nous rappelle, à l'occasion de ce troisième centenaire de la foi au Canada, l'arrivée chez nous de ces excellents fils de saint François, qui furent les premiers évangélistes, les premiers apôtres de notre pays. On nous rappelle les œuvres nombreuses qu'ils ont accomplies pendant leur séjour sur la terre canadienne. On nous rappelle comment ils ont su faire tout ce qui était en leur pouvoir, même comme citoyens et comme colons, pour protéger la petite colonie, pour reculer de plus en plus les limites de la forêt ; et comment, en véritables apôtres, ils allèrent porter la lumière de l'Évangile jusqu'aux plages les plus éloignées, jusque chez les peuples les plus barbares, en risquant même leur vie pour la foi. Voilà pourquoi on se rappelle avec admiration la sollicitude avec laquelle ces bons Pères s'occupèrent non seulement de la prédication mais encore de l'éducation primaire, méritant ainsi d'être reconnus pour les premiers maîtres d'écoles au Canada.

Quand on parcourt l'histoire des commencements de l'Église au Canada, quand on suit les intrépides Récollets dans leurs courses apostoliques, quand on se rappelle la vie de privations de toutes sortes de ces pionniers de la foi chez nous, quand on les considère aux prises avec des difficultés de toute nature, et qu'on les voit rester malgré tout fidèles à ce qui dût être leur mot d'ordre : charité dans l'austérité d'une vie toute apostolique, fidèles à la mission qui leur fut confiée par le roi de France et par le Souverain Pontife, on est ravi d'admiration

envers ces vaillants missionnaires qui ont été les premiers chefs spirituels de notre peuple.

Notre reconnaissance doit aller vers eux comme elle doit aller aussi vers le Père tout-puissant qui dirige tous les événements de la vie humaine pour le plus grand bien des âmes et sa plus grande gloire.

Enfin, nous avons été bénis de Dieu, dès notre origine, par une double protection dont le Très-Haut entoura notre peuple au berceau.

Dès sa naissance, notre race eut plusieurs ennemis redoutables, notamment les barbares et l'erreur.

Le Sauvage eut pu aisément ruiner l'œuvre de Champlain, mais Dieu permit qu'une poignée de braves imposât le respect par la crainte, et aussi que des alliances avec plusieurs des peuples barbares de ce pays vinssent neutraliser les entreprises funestes des autres.

D'autre part, quoiqu'il soit né d'une pensée de foi catholique, qu'il ait été établi sur cette terre canadienne par des hommes de foi, notre peuple, dès sa naissance, fut exposé aux attaques perfides de l'erreur. On sait comment le protestantisme fut dès le commencement un danger sérieux pour notre race.

Mais Dieu ménagea un contre-poids à ces influences mauvaises. La présence des Récollets, leur zèle infatigable firent régner la vérité catholique là où ses adversaires voulaient faire prédominer l'erreur.

Ce n'est pas le temps, pour l'heure, de démontrer comment, pendant trois siècles, le peuple canadien paraît avoir été fidèle à sa foi et à la mission qui lui a été confiée.

Mais sachons remercier le Créateur de toutes

choses avec toute l'effusion de notre âme, pour le grand bienfait de la foi.

Que notre reconnaissance s'adresse aussi aux vaillants Récollets ; ils furent les premiers à la tâche, il est juste qu'ils soient aujourd'hui à l'honneur. Que notre reconnaissance se traduise par une estime très grande et un dévouement continuel pour les religieux qui continuent ici l'apostolat de nos premiers missionnaires.

Renouvelons notre ferme résolution d'être fidèles à jamais à la foi de nos pères. Gardons nos traditions catholiques et françaises. Sachons les faire respecter par ceux qui voudraient tenter de les amoindrir.

Renouvelons-nous dans l'esprit de foi, soyons chrétiens partout. L'homme ne peut avoir deux consciences. Le citoyen ne peut pas ne pas être catholique dans sa vie civile comme il l'est dans sa vie privée.

Nous nous réjouissons de ce que Dieu a accordé à notre peuple des bénédictions qu'il n'a pas données à d'autres nations ; montrons-nous dignes de ces bienfaits en pratiquant fermement nos devoirs de chrétiens. Nous serons ainsi des catholiques fervents et convaincus, et après cette vie, le ciel sera notre récompense.

Ainsi-soit-il.

CHAPITRE VI

LA DÉMONSTRATION DU DIMANCHE

Comme pour ajouter à l'éclat extérieur des solennités et favoriser le zèle dévoué des organisateurs, la Providence nous ménagea pour ce jour une température idéale, un soleil radieux baignant de sa gaie lumière les âmes et les choses.

L'église des Révérends Pères Franciscains était superbement décorée de fleurs naturelles, de drapeaux aux couleurs papales, canadiennes et françaises.

A neuf heures précises, Son Éminence fit son entrée dans l'église. On chanta l'office de None, puis la messe commença immédiatement.

Son Éminence était assistée de Messieurs les chanoines Arsenault et Pelletier comme diacre et sous-diacre d'honneur. Monsieur le chanoine Miville faisait l'office de prêtre-assistant. Les Révérends Pères Jean-Joseph et Marie-Anselme remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre d'office.

Au sanctuaire, on remarquait Monseigneur Roy, archevêque de Séleucie, le Révérend Père Hage, Prieur des Dominicains ; le Révérend Père

Lemieux, Provincial des Rédemptoristes ; le Révérend Père Rigaud, Supérieur des Missionnaires du Sacré-Cœur ; le Révérend Père Smoor, Supérieur des Pères Blancs ; le Chanoine Marcoux, Supérieur du Collège de Lévis ; le Révérend Père Valiquette, o. m. i., de Saint-Sauveur ; Monsieur l'abbé O. Genest, directeur du petit séminaire de Québec ; Monsieur l'abbé J.-S. Roy ; Monsieur l'abbé C.-Z.-A. Collet, Monsieur l'abbé L.-J. Garon ; Monsieur l'abbé J.-J.-N. Hunt ; Monsieur l'abbé W. Clavet, et des représentants de plusieurs congrégations de Frères.

Dans la nef, les premières places étaient occupées par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, Sir P.-E. Leblanc et Madame Leblanc, et le capitaine Pelletier, aide-de-camp ; l'honorable T.-C. Casgrain, ministre des Postes, et Madame Casgrain ; l'honorable John Kaine et Mademoiselle Kaine ; l'honorable Thomas Chapais et Madame Chapais ; l'honorable Némèse Garneau et Madame Garneau ; Sir A.-B. Routhier ; l'honorable juge Dorion et Madame Dorion ; Monsieur Eug. Leclerc, M. P. P. ; Monsieur Cyrille Tessier, N. P. ; Monsieur le juge Déry et Madame Déry ; Monsieur Adjutor Rivard, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, l'honorable Boucher de la Bruère, Surintendant de l'Instruction Publique ; Monsieur H.-J.-J.-B.-Chouinard, greffier de la cité, et Mademoiselle Chouinard ; Monsieur J.-A. Grenier, sous-ministre de l'Agriculture et Madame Grenier ; Monsieur le Dr et Madame Achille Paquet ; Monsieur et Madame C.-H. Bédard, Monsieur Oscar Hamel, N. P. et Madame

Hamel, beaucoup d'autres citoyens éminents et des Sœurs de la plupart de nos communautés religieuses.

Après l'Évangile, Sa Grandeur Monseigneur P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, prononça le sermon de circonstance.

De ce magistral discours, nous ne possédons qu'une reconstitution d'après des notes sténographiques. En lisant ce discours ainsi reconstitué, on n'entendra pas la parole ardente et persuasive de l'orateur sacré ; on aura du moins un écho de son éloquence et des grandes leçons pratiques que son esprit et son cœur d'apôtre surent donner à l'auditoire en traitant le sujet indiqué au programme : notre catholicisme.

Éminence,

Bien chers Frères,

Nous sommes les enfants de l'Église catholique depuis notre origine qui remonte déjà à trois siècles. A travers les grandes tempêtes qu'a subies la foi catholique ; malgré la course folle de l'humanité vers des chimères d'indépendance et de liberté insaisissables ; malgré les erreurs qui ont tant fait de mal à la pratique du catholicisme depuis trois siècles ; malgré tant de ténèbres amoncelées sur les esprits, notre catholicisme à traversé, sans naufrage et sans amoindrissement notable, cette longue période de trois siècles. C'est là une grâce supérieure à toutes les autres, c'est une grâce pour laquelle un peuple ne saura jamais assez remercier Dieu qui en est l'unique auteur. C'est bien, je crois, à cela qu'on s'est occupé depuis trois jours, dans cette église : remercier Dieu ; et ce matin vient se poser le couronnement de ces trois jours d'actions de grâces.

Ce matin, nous venons mettre le comble à notre gratitude, nous venons remercier Dieu d'être catholiques, de l'avoir été depuis trois siècles. D'un pareil sentiment de reconnais-

sance doit sortir, bien naturellement, la résolution énergique de ne jamais sortir de nos traditions catholiques, et voilà pourquoi j'ai pensé qu'il serait bon, ce matin, de vous faire un petit examen de conscience.

Je le ferai bien simplement avec vous, n'ayant eu aucunement le temps d'en préparer la forme ni les détails, ne me proposant simplement que de jeter à vos esprits attentifs, à vos cœurs aimants, à votre volonté bien déterminée, de jeter l'alarme dont ces facultés ont besoin pour assurer l'efficacité de vos bonnes résolutions.

Nous allons nous demander ensemble si notre catholicisme a bien les marques du vrai catholicisme, ces notes essentielles que je réduirai à trois.

Notre catholicisme d'aujourd'hui est-il un catholicisme éclairé ? Est-il un catholicisme vivant ? Est-il un catholicisme militant ?

Est-il un catholicisme éclairé ?

Le catholicisme, mes Frères, c'est d'abord et avant tout une lumière. Jésus-Christ, qui en est le fondateur, s'est déclaré lui-même la lumière, et la vraie lumière venant éclairer tous les hommes de ce monde ; et il a rendu compte de sa mission en disant à un des grands de la terre de son temps, à Pilate : " Ma mission, c'est de rendre témoignage à la vérité. "

Donc, notre catholicisme est une lumière ; c'est Dieu qui l'a révélée à l'homme. Cette lumière, qui est communiquée à l'homme comme un don surnaturel, peut être rejetée, peut être dénaturée, elle peut être perdue ; et la part de l'homme est considérable, dans la réception et la conservation de cette lumière.

Avons-nous rempli notre devoir ? Avons-nous fait et faisons-nous, à l'heure qu'il est, notre part, notre part entière pour bien garder notre catholicisme intact et complet ?

Pour cela, mes Frères, il faut, avant tout, prier. Le peuple qui ne prie pas pour garder sa foi sortira inévitablement de la foi. L'homme qui ne sait pas, tous les jours, en présence de Dieu, implorer la grâce essentielle de garder la foi ; le chrétien qui, en face de toutes ses misères et en face de sa destinée, ne tombe pas à genoux chaque jour, comme saint Pierre aux pieds du Christ, suppliant : O Maître, augmentez donc ma foi, cet homme-

EN SOUVENIR DU TROISIEME CENTENAIRE
DE L'ARRIVEE EN 1515. DES FRANCISCAINS.
PREMIERS MISSIONNAIRES DU CANADA
SOUS LE NOM DE RECOLLETS.

SA GRANDEUR MGR P.-E. ROY. ARCHEVEQUE DE SELEUCIE.
AUXILIAIRE DE QUÉBEC.
A CONSACRÉ CETTE ECLISE
LE 28 OCTOBRE 1915.

ET SON ÉMINENCE LE CARDINAL L.-N. BÉGIN.
ARCHEVEQUE DE QUÉBEC.

N'APRÈS UN TRIDUUM SOLENNEL D'ACTIIONS DE GRÂCES.
A CÉLÉBRÉ LA MESSÉ PONTIFICALE
DANS CETTE ECLISE
LE 31 OCTOBRE 1915

LE COMTE DES FÊTES

INSCRIPTION COMMÉMORATIVE

Placée dans l'église des *Franciscains*, Québec

là ne peut pas la garder. La foi est un don surnaturel qui doit vivre dans le surnaturel, et elle ne peut pas se garder sans le surnaturel. Si vous sortez vos âmes de la prière, si vous sortez vos vies de l'influence de la grâce, vous ne pouvez pas conserver la foi.

A la prière, il faut ajouter une autre condition. La foi vient de l'audition de la parole de Dieu.

Dans le catholicisme, tel que Jésus-Christ l'a établi, c'est la parole de Dieu qui donne et qui garde la foi. C'est par la parole que la grâce de Dieu a communiqué la foi. En règle générale, quand on s'adresse à un peuple, il est parfaitement exact de dire que ce peuple ne gardera la foi, son catholicisme bien en lumière, que s'il écoute la parole de Dieu.

Mes Frères, examinons bien notre conscience à ce sujet. Quel cas faisons-nous, à l'heure actuelle, de la parole de Dieu ? Quel souci avons-nous de l'entendre ? Quel désir ardent avons-nous de la comprendre ? Et quelle bonne volonté avons-nous de la mettre en pratique ? Je vous conseille de reprendre votre Évangile ; de chercher, dans l'Évangile, ce que Notre Seigneur dit de la parole de Dieu, de l'importance qu'il y attache, des fruits qu'on en retire. Vous serez étonnés de la part que Notre Seigneur donne à l'audition de la parole de Dieu.

Demandez-vous par conséquent : comment est-ce que j'écoute les sermons ? Quel cas je fais de la prédication ? Quelle application pratique ai-je le souci de me faire à moi-même, de ce que j'entends des lèvres des ministres de Dieu.

Mes Frères, sans être pessimiste, je crois qu'il est bon, en un jour comme celui-ci, de jeter un cri d'alarme : La parole de Dieu chez nous perd de son prestige. La parole de Dieu chez nous n'est plus reçue avec le respect, avec la soumission qu'elle mérite. Je réfère ce point à vos très sérieuses méditations.

Il faut aussi, non seulement entendre la parole de Dieu, mais il faut la lire, surtout aujourd'hui où l'on écrit tant de choses, où l'erreur voisine la vérité ; où il y a tant de mensonges dans les bouches et à travers les colonnes de tant de journaux. Il devient nécessaire d'avertir les chrétiens, car, de ce côté-là, il y a de graves dangers pour la foi. Il faut surveiller ses lectures, et il est nécessaire, pour s'arracher à certaines influences, de faire de

bonnes lectures. Oh ! mes chers Frères, les étranges maîtres qu'on se donne dans certain monde ; les étranges conseils qu'on va chercher dans certains livres ou dans certaines gazettes, pour former son opinion ! Il y a là encore un danger que je tiens à vous signaler, et vos bonnes résolutions seraient bien incomplètes si elles n'incluaient cette volonté de mieux surveiller vos lectures, de mieux choisir vos gazettes, vos revues et vos livres.

Retournez donc à votre petit catéchisme. Pourquoi ne serait-ce pas là, parmi les grandes résolutions de ce troisième centenaire de la foi, l'une des principales : revenir au petit catéchisme, trop oublié par beaucoup d'entre nous.

Le petit catéchisme, le livre par excellence, l'ouvrage de toutes les vérités, le faisceau de toutes les lumières, les lumières mises à la disposition et à la portée de nos yeux. Le petit catéchisme, la merveille de notre Mère, la Sainte Église, qui a voulu préparer à notre pauvre esprit l'aliment le mieux approprié.

Mes Frères, ayons peur de l'ignorance religieuse. C'est le grand mal. Ayons-en d'autant plus peur que notre siècle se vante davantage d'être le siècle de la science. Malheureusement, la science profane se développe sans aucune proportion avec la science religieuse. Quand la science profane se développe et qu'elle ne contient pas tout ce qui est nécessaire de science religieuse, la science profane n'est bonne qu'à gonfler les esprits, elle ne fait jamais de grands savants. La science est l'ennemi de la foi quand elle n'est pas imprégnée des lumières de la foi.

On parle beaucoup de la contradiction qu'il y a entre la science et la foi. Oui, certes, il y en a une entre l'enseignement des sciences que l'on cultive dans certaines écoles et la foi, telle que l'Évangile nous la prêche. Il y a, non seulement une différence, mais une opposition radicale. Pourquoi cela ? Parce que la science s'est séparée de la foi.

Nous avons été protégés de ce mal ; seulement, prenons bien garde. Instruisons-nous, instruisons bien les enfants dont le catholicisme subira, peut-être dans un avenir rapproché, des assauts et des combats que nous n'avons pas connus.

Passons à la seconde question : notre catholicisme est-il bien vivant ?

Le catholicisme, ce n'est pas seulement une lumière destinée à rester dans les régions supérieures de la théorie et des principes, le catholicisme, c'est une lumière qui est faite pour diriger notre vie. C'est une lumière qui doit inspirer nos actes. Tant que le catholicisme n'est pas descendu dans la pratique de notre vie, il reste très beau, mais il reste inutile.

Eh bien! faisons-nous vivre notre catholicisme? Le faisons-nous vivre d'abord dans nos intelligences? Le catholicisme est-il une règle pour nos pensées? Avoir un esprit catholique, c'est avoir un esprit, une intelligence dont l'activité toute entière est soumise à la lumière du catholicisme.

Il y a des façons de penser qui sont catholiques; il y a des façons de penser qui ne sont pas catholiques. Il y a des opinions qui sont catholiques, il y a des opinions qui ne sont pas catholiques. Il y a des jugements qui sont catholiques, il y a des jugements qui ne sont pas catholiques. Toute opération de la vie supérieure de notre esprit peut être catholique, ou n'être pas catholique. Comprendre le catholicisme et le vivre, c'est d'abord le placer dans les opérations de sa pensée, c'est en faire l'orientation et la règle de ses jugements.

Il y en a, surtout dans ce siècle, pour qui la lumière de la foi est une gêne. Je le crois bien; quand on suit l'esprit moderne dans les vagabondages, les promiscuités où il s'égaré, où il se perd, on comprend que cet esprit préfère les ténèbres aux illuminations accusatrices de la foi.

Mais pour l'esprit droit et la raison humaine qui n'est pas faussée, la lumière du catholicisme n'est pas plus une gêne que la grande lumière du soleil pour celui qui, auparavant, étudiait à la lumière d'une humble chandelle. L'esprit droit voit le catholicisme aider son ascension vers la vérité, et cette ascension se fait comme par une échelle. Une échelle doit avoir son point d'appui sur la terre; pour être solide, elle doit aussi s'appuyer par le haut, car autrement on serait très exposé à faire des chutes lamentables. Or, l'échelle par laquelle nous montons vers la vérité a son point d'appui sur la terre, c'est-à-dire sur la raison humaine créée par Dieu; mais en haut elle doit s'appuyer, toujours s'appuyer sur la foi, sur la révélation, et vouloir séparer la raison d'avec la lumière révélée, c'est se vouer à l'erreur et au mensonge.

Mes Frères, la vie intellectuelle chez nous est-elle pénétrée de catholicisme ?

Les opinions, les jugements se traduisent par des paroles, par des écrits et aussi par des œuvres auxquelles on donne son assentiment. Est-ce que vraiment, dans les discours publics et privés, on sent toujours la vie catholique ? Est-ce que vraiment dans les écrits qui se publient chez nous et par les nôtres, circule la vie catholique ? Et dans les œuvres, dans les œuvres auxquelles on refuse ou auxquelles on donne son concours, n'y a-t-il pas d'étranges aberrations ? Ne coopère-t-on pas à certaines œuvres d'un caractère nettement anti-catholique ?

N'est-il pas étrange de voir l'hésitation des uns en face d'une entreprise excellente et le refus de certains autres de concourir à certaines œuvres évidemment catholiques ? Il y a là beaucoup de symptômes alarmants, inquiétants pour l'avenir, et il est bon que nous prenions à cet égard la résolution de surveiller davantage la vie de notre esprit, de surveiller aussi la vie de notre cœur.

La grande loi de notre catholicisme, c'est une loi qui s'impose au cœur : " Tu aimeras le Seigneur ton Dieu par-dessus toutes choses, et ton prochain comme toi-même, pour l'amour de Dieu. " C'est une loi qui a pour objet de gouverner, de modérer les affections du cœur. Il n'est pas nécessaire d'insister, on n'est pas catholique quand on n'aime pas Dieu par-dessus toutes choses ; on n'est pas catholique quand on n'a pas l'amour de Jésus-Christ profondément entré dans le cœur. Le catholicisme, qui n'est pas tout pétri d'amour de Dieu et du prochain, est un catholicisme sans force et sans fruits.

Vous avez, sans nul doute, remarqué la part que Jésus-Christ fait à l'amour du prochain. Un jour il dit à ses apôtres : " Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés moi-même. " Voilà le grand mot d'ordre du catholicisme. Eh bien ! est-ce que nous nous aimons les uns les autres ?

Oh ! mes Frères, quand on fréquente un peu les hommes, qu'on écoute leurs conversations, on est obligé de constater qu'on n'a pas assez, chez nous, compris l'amour mutuel, et le devoir de se secourir les uns les autres. Trop de chicanes, trop de querelles parmi nous. Trop souvent ce n'est pas la charité de Jésus-Christ qui déborde des cœurs, c'est le fiel et le vinaigre.

On ne s'aime pas. Pourtant la marque du chrétien, ce n'est pas seulement le signe de la croix, que nous appelons, avec raison, "le signe du catholique," mais la marque du chrétien c'est aussi l'amour du prochain, selon cette parole de Jésus-Christ : "On reconnaîtra que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres."

En ce troisième anniversaire de notre catholicisme, demandons-nous jusqu'à quel point nous avons gardé cette marque du chrétien, jusqu'à quel point nous avons l'amour du prochain. Demandons-nous aussi où est notre cœur. Demandons-nous quels sont nos plaisirs, quels sont nos goûts. A quoi s'amuse-t-on ? Que cherche-t-on avec frénésie ? Où vont les cœurs ? La question est grave. Où vont les cœurs vont toutes les vies.

Prenons garde à la légèreté de nos sentiments. Veillons, avec un soin jaloux, sur nos pauvres cœurs. Ne les laissons pas s'égarer volontiers et sachons y faire régner la générosité. Voilà une vertu bien chrétienne. Peut-être nous fait-elle trop défaut ; et dans ce cas c'est une marque de l'affaïssement de notre catholicisme.

Enfin, vivons-nous notre catholicisme dans la volonté ? Savez-vous, mes Frères, ce que le catholicisme prêche à la volonté ? C'est l'obéissance. Notre Seigneur Jésus-Christ est notre lumière, il est aussi notre modèle. Or, notre Sauveur a voulu être obéissant jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la croix.

Sommes-nous obéissants ? C'est une question très grave que celle-là. Nous irons au ciel non pas en faisant notre volonté, mais en faisant la volonté de notre Père qui est dans les cieux ; et cette volonté de notre Père qui est dans les cieux, c'est la règle souveraine de notre vie ; et nous serons examinés, au jour du jugement, sur la façon dont nous aurons fait la volonté de ce Père qui est dans les cieux. Commençons cet examen pendant notre vie et faisons-le aujourd'hui très sérieusement. Vous savez que l'obéissance n'est pas une vertu à la mode. Nous vivons, hélas ! dans un temps peu favorable à l'obéissance.

Dans ces quatre derniers siècles, le monde a été témoin de trois grandes révolutions qui ont complètement bouleversé l'ordre établi par le catholicisme : La révolution religieuse par le protestantisme, la grande révolution française et, un peu partout, la révolution sociale. Toutes ces révolutions ont chassé

Dieu et, avec Dieu, tous ceux qui avaient reçu quelque chose de son autorité ; et, par ces trois révolutions, s'est complété le cycle de la révolte humaine contre Dieu.

Nous vivons parmi les ruines de ces trois grandes révolutions et notre catholicisme en porte, peut-être à notre insu, la grave blessure. L'autorité pèse aujourd'hui comme un joug insupportable. Quand on examine un peu les hommes autour de soi, il semble qu'on les voit, trop souvent, dans l'attitude de quelqu'un qui a rejeté le joug de Dieu et le joug de ceux qui commandent au nom de Dieu.

Quand on examine comment on élève les enfants, dont la surveillance tombe sous l'autorité la plus sacrée, après celle que Dieu a donnée à ses ministres, l'autorité du père et de la mère, on s'aperçoit souvent que l'éducation n'est pas ce qu'elle devrait être et c'est là une grande blessure faite à notre catholicisme. Plus de maître, c'est le mot d'ordre, ou plutôt, un seul maître, et c'est l'enfant. Il y a là un grave désordre. Ce n'est pas là la vie catholique. Ce n'est pas là le règne de la foi sur les volontés.

Enfin notre catholicisme est-il militant ?

Qu'est-ce que c'est que le catholicisme militant ? C'est un catholicisme qui s'affirme, un catholicisme qui se défend et un catholicisme qui se propage.

C'est d'abord un catholicisme qui s'affirme. Vous savez l'obligation, la grande obligation de tout catholique de confesser sa foi : " Quiconque m'aura confessé devant les hommes, je le confesserai devant mon Père qui est aux Cieux. " Ce sont les paroles de Jésus-Christ. Donc, notre devoir, c'est de confesser notre foi ; et ce n'est pas toujours facile de confesser notre foi. Il y a longtemps que Notre Seigneur a subi l'humiliation de n'être pas reconnu par les siens, d'être désavoué par les siens, d'être renié par les siens, même par la plupart de ses apôtres, au jardin de Gethsémani ; quand il fut trahi et enchaîné, tous l'abandonnèrent. Et à l'entrée de la maison de Caïphe, saint Pierre, l'homme à la foi robuste, renie son Maître devant une servante.

Aujourd'hui, il faut moins que cela, à certains hommes, pour leur faire renier la foi. Ah ! nous n'avons pas assez la fierté de notre Christ, la fierté de notre Évangile.

Il y a quelques années, l'Éminentissime Cardinal Secrétaire d'État donnait une sorte de mot d'ordre : " Je ne rougis pas de l'Évangile. " Ne rougissons-nous pas de l'Évangile ? Nous devons en bénir Dieu, ce mal n'exerce pas encore de sérieux ravages parmi nous ; c'est peut-être parce que, jusqu'à présent, notre respect humain a été soumis à moins d'assauts, mais je crois que nous glissons sur cette pente malheureuse.

Notre catholicisme doit se défendre. Il doit se défendre pourquoi ? Parce qu'il est attaqué. Il est attaqué, et ce n'est pas nécessaire de vous le prouver, attaqué comme Jésus-Christ l'a été dans sa passion. Ces attaques n'ont jamais cessé et il y a, même chez nous, des insultes privées et publiques contre le catholicisme.

Il n'est pas nécessaire de voyager beaucoup pour se heurter à cette classe de commis-voyageurs d'impiété, car il y en a aujourd'hui qui ont cette profession de faire la réclame de l'impiété.

Il est de notre devoir de défendre le catholicisme. Est-ce que nous le défendons ? Oh ! les silences humiliants en face de certaines attaques ! On n'a pas le cœur de défendre Jésus-Christ, notre frère, l'Église, notre mère. On la laisse humilier dans certains quartiers d'une façon lamentable.

Quand quelques-uns se donnent la main pour défendre l'Église attaquée, Jésus-Christ insulté, quelle est l'attitude que prennent certains catholiques, même en notre pays ? Ils reprochent à ceux-là d'être des intransigeants, des esprits étroits ; ils leur reprochent d'aller beaucoup trop loin, et même de manquer de charité, alors qu'ils veulent seulement défendre Jésus-Christ contre la canaille qui l'insulte. Il y a là pour notre foi catholique un symptôme alarmant de faiblesse.

Enfin, et je termine par là, notre catholicisme doit se propager partout et avec toute la force d'expansion possible. Le catholicisme ne peut pas rester enfermé, le catholicisme n'a rien de commun avec l'étroitesse des sectaires ; il doit toujours gagner le large, vers la haute mer, c'est le mot d'ordre de Jésus-Christ à ses apôtres.

Nous autres, Canadiens-Français, nous aurions bien tort de ne pas être des apôtres de notre catholicisme. Toute notre histoire nous en fait un devoir. En remontant à notre origine

qu'est-ce que nous voyons ? Nous admirons le zèle admirable dont Champlain fit preuve devant la chambre du clergé français en 1614, et peu à près à Rouen devant ses associés, en plaidant la cause d'une nouvelle chrétienté qu'il voulait établir ici. Nous admirons ces vaillants Récollets qui, au mois d'avril 1615, partaient de Honfleur pour le Canada, l'âme consumée du saint désir de porter Jésus-Christ sur une terre où il ne régnait pas encore.

Eh bien ! nous autres Canadiens-Français, nous devons être des apôtres. Grâce à Dieu, notre nation a compris cet appel à l'apostolat. Nous en avons envoyés partout, des porteurs de Christ. Il y en a, à l'heure qu'il est, dans l'Afrique, il y en a en Chine et au Japon. Mais ne devons-nous pas regretter, malgré cela, que le zèle à propager, à faire aimer notre catholicisme ne soit pas plus ardent dans l'âme de notre peuple ? Il y en a trop parmi nous qui s'occupent bien plus de jouir, de se donner toutes les satisfactions possibles, que de chercher à répandre leur foi, à faire épanouir leur catholicisme, au moins par le bon exemple personnel, par les sacrifices, par de généreuses aumônes et aussi en faisant régner une atmosphère vraiment chrétienne au sein de leur famille.

Oh ! mes Frères, l'Église de Jésus-Christ a encore besoin d'apôtres ; elle en aura besoin plus que jamais après la guerre épouvantable où des milliers de missionnaires de France sont sur les champs de bataille. Elle aura besoin d'apôtres du Christ pour le faire aimer, pour le faire adorer et servir. Eh bien ! notre race privilégiée doit être prête, et c'est la dernière résolution que je vous invite à prendre, vous qui en avez les moyens, vous qui avez des familles ; dirigez-les en vue de fournir à l'Église les missionnaires dont elle a besoin et dont elle aura besoin davantage prochainement.

Mes Frères, désormais, prenons-en la ferme résolution, ayons un catholicisme éclairé. Instruisons-nous bien de notre religion. Ayons peur de l'ignorance religieuse. Ayons un catholicisme vivant, vivant dans notre intelligence pour y orienter nos pensées et nos jugements ; vivant dans notre cœur afin d'en bien gouverner les affections ; vivant dans notre volonté pour la soumettre à la discipline et à l'obéissance. Ayons un catholicisme

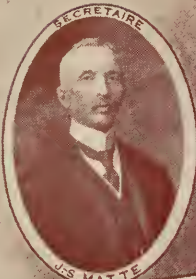
COMITÉ DES FÊTES

PRÉSIDENT



DR. EM. ST. HILAIRE

SECRETARE



J. S. MATTE

VICE-PRÉS



J. B. CHOUINARD



REV. P. ODRIC-MARIE, O.F.M.



J. T. LACHANCE, TRÉSORIER



ABBÉ ADOLPHE GARNEAU



LÉO PELLAND



OSC. HAMEL, N.P.



H. MAGNAN

Montreal, Que.

militant. Confessons Jésus-Christ et propageons Jésus-Christ ; alors notre catholicisme sera fécond pour nous tous, fécond en fruits de vertu dans la vie présente, fécond en fruits de bonheur pendant l'éternité ; c'est la grâce que je vous souhaite de tout mon cœur.

Après la messe eut lieu le dîner qui réunit dans l'humble réfectoire de la communauté un certain groupe d'invités. A la table d'honneur prenaient place Sa Grandeur Monseigneur P.-E. Roy, Monseigneur L.-A. Pâquet, P. A., le Révérend Père Hage, Prieur des Dominicains, le Révérend Père Lemieux, Provincial des Rédemptoristes, le Révérend Père Jean, Supérieur des Pères du Saint-Sacrement, le Révérend Père Rigaud, Supérieur des Missionnaires du Sacré-Cœur, le Révérend Père Waddel, s.,j., Monsieur l'abbé L.-N. Gariépy, Monsieur l'abbé Genest, Monsieur l'abbé Hunt, Monsieur l'abbé Collet. Les présidents des divers comités du tricentenaire avaient aussi été conviés à ces agapes franciscaines, ainsi que Monsieur A. Rivard, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, et quelques habitués de la maison.

A la fin du dîner, le Très Révérend Père Visiteur Général prit la parole ; s'adressant à Monseigneur P.-E. Roy, il s'exprima ainsi :

Monseigneur,

Il y a trois siècles, en cette année 1915, quatre disciples de François d'Assise débarquaient à Québec. Comme l'aurait été en pareille circonstance le Séraphique Père, ils furent émerveillés par la beauté du

pays, par les spectacles grandioses qu'il offrait et qu'il offre encore aux regards de l'étranger.

Mais ils ne venaient pas en touristes ! Après avoir chanté un hymne au Dieu toujours admirable dans ses œuvres, ils se vouèrent courageusement à la mission évangélique dont ils étaient chargés par leurs Supérieurs : entretenir dans la foi et la pratique de la religion catholique la poignée de Français qui venaient coloniser ces terres lointaines et convertir à cette même foi les tribus sauvages qui peuplaient ce pays.

Monseigneur, je remercie Dieu de m'avoir amené sur cette terre canadienne au moment où se célèbre le centenaire de ce grand événement. Surtout, avec les Canadiens-Français, avec tout le clergé séculier et régulier, représenté dans cette réunion par les plus distingués de ses membres, je remercie Dieu de tous les bienfaits accordés à ces contrées pendant les trois siècles écoulés.

Les Franciscains sont venus les premiers répandre la bonne semence, ils n'ont pas travaillé seuls. Bientôt après eux, et avec eux, ont travaillé de zélés et nombreux ouvriers évangéliques, et la foi chrétienne, jetant de profondes racines dans cette terre privilégiée, y a produit des merveilles.

Et quel changement en trois siècles ! 1615, quatre pauvres Récollets, une poignée de colons, une chapelle faite de troncs d'arbres à peine équarris, aux portes de l'habitation la forêt immense, des tribus sauvages sans autel et sans Dieu.

1915 ! La forêt a reculé au loin ; le Sauvage a vu luire la lumière de l'Évangile et ses mœurs se

sont adoucies grâce à la douce influence de la religion ; des villes nombreuses et peuplées ont surgi çà et là ; de vastes terres bien cultivées font du Canada le grenier de l'Europe ; des églises en grand nombre, des cathédrales, des basiliques, répandues sur tout le pays, témoignent de l'extension du règne de Dieu, du triomphe de la foi catholique ; le rameau français reste verdoyant et fécond parce qu'il continue à puiser la vie à sa véritable source : la pure doctrine de l'Évangile.

Ai-je besoin de le dire ? Il n'y a pas seulement des temples matériels, il y a l'Église canadienne, riche en vertus, féconde en œuvres de toutes sortes ; il y a la hiérarchie catholique parfaitement organisée, un clergé pieux et instruit, fortement uni à ses chefs dont la vigilance et la vaillance sont connues du monde entier ; il y a des religieux de divers Ordres et Instituts qui ne demandent qu'à se dévouer sous la haute direction des évêques, spécialement de Son Éminence le Cardinal-Archevêque de Québec.

Combien nous regrettons que son grand âge ne lui ait pas permis de présider ces modestes agapes. Du moins, Monseigneur, vous, son auxiliaire de choix, aussi intelligent que dévoué, portez-lui l'expression de notre respectueuse gratitude et de notre amour filial.

En commémorant le tricentenaire de l'établissement de la foi au Canada, nous ne pouvons mieux faire que de prier Dieu qu'il daigne conserver cette foi dans les individus comme dans la nation : c'est par là que les familles seront heureuses, que le peuple canadien sera grand.

Cette foi, Monseigneur, elle sera éclairée, vivante, militante. Tous ici, fidèles, religieux, membres distingués du clergé canadien, nous travaillerons de concert à cette grande œuvre pour la plus grande gloire de Dieu et pour l'honneur du Canada-Français.

Sa Grandeur Monseigneur Roy répondit en faisant remarquer que les Franciscains doivent se trouver chez eux au Canada, et à Québec plus que partout ailleurs, qu'ils y ont des droits d'origine et des droits de conquête indiscutables et indiscutés, que la sympathie dont les entourent le clergé et les fidèles, et qui s'est manifestée d'une si éloquente façon durant ces jours du triduum, n'est que le geste spontané d'un peuple justement reconnaissant, d'un peuple qui se souvient, et qui apprécie comme il convient le bienfait inestimable de la foi et le dévouement héroïque des apôtres qui la lui apportèrent.

Sa Grandeur se plaît aussi à constater que les couvents franciscains ont toujours été et sont restés des foyers de vie apostolique, par les vocations qu'ils suscitent, par les prédications qui s'y font, par les exemples qui s'y donnent.

Et voilà pourquoi, ajoute Sa Grandeur, l'autorité ecclésiastique s'est associée avec empressement aux démonstrations religieuses dont nous venons d'être les témoins ; et ceci explique également l'extrême bienveillance de Son Éminence qui, malgré son grand âge, a bien voulu célébrer la messe pontificale à l'occasion de ce trois-centième anniversaire de l'établissement de la foi au Canada.

TROISIÈME PARTIE

LES FÊTES

III

LES FÊTES DE QUÉBEC EN 1916

CHAPITRE I

LE PROGRAMME

Les fêtes du 16 et du 17 octobre 1916 ont été, au milieu d'un apparat des plus imposants, devant les autels et au pied du monument érigé en l'honneur des Récollets, la glorification officielle de nos premiers missionnaires, la solennelle affirmation de leurs bien-faisants travaux, proclamée par des voix autorisées.

Voici le programme de ces grandioses fêtes :

AUX PIONNIERS DE LA FOI

TROISIÈME CENTENAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA FOI AU CANADA

Programme des Fêtes de 1916

16 et 17 octobre

LUNDI, 16 OCTOBRE 1916

A 10 heures a. m.

Messe pontificale, à la Basilique, célébrée par Son
Éminence le Cardinal Bégin.

A 2 h. 15 p. m.

Le Comité général du Tricentenaire de la Foi, accompagné de Son Honneur le Maire et de Messieurs les Échevins, ira déposer une couronne au monument Laval, et une au monument Champlain.

A 2. h. 30 p. m.

Dévoilement du Monument par Son Éminence le Cardinal Bégin et Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, Sir P.-E. Leblanc.

Musique à l'arrivée de Son Éminence par la fanfare des Cadets St-Damase.

Musique à l'arrivée du Lieutenant-Gouverneur par la fanfare Jacques-Cartier.

Lecture des lettres et télégrammes.

Allocutions de Son Éminence le Cardinal et du Lieutenant-Gouverneur.

Musique par la fanfare de la Garde Champlain.

Discours de Sir Lomer Gouin, premier ministre de la Province.

Musique par la fanfare des Cadets Saint-Damase.

Discours de Sir A.-B. Routhier, président du comité.

Présentation du Monument à la ville.

Allocution de Son Honneur le Maire Lavigueur.

A 8 h. 15 p. m.

Soirée littéraire et musicale à l'Université Laval.

“ Rosamonde ” — Ouverture SCHUBERT

La Symphonie de Québec

Allocution de Mgr le Recteur.

Discours de Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie.
Chant "*Au Pays*"Augusta HOLMÉS

M. Placide Morency

Accompagné au piano par Madame Morency

Poème : Les Pionniers de la Foi. W. CHAPMAN

(a).—MenuetGRIEG

(b).—Intermezzo — "*Dans les bois.*" MONTAGU

La Symphonie de Québec

Discours de M. l'abbé Camille Roy, "*La Page
d'Histoire.*"

A 8 heures p. m.

Concert populaire au Monument de la Foi par les
fanfares de la ville.

MARDI, 17 OCTOBRE

A 10 heures a. m.

Rassemblement, au Monument, des élèves des
couvents, sous la présidence de l'hon. Cyr. Delâge.

Musique par la fanfare du Collège de Lévis.

Discours de M. J.-B. Morissette, président de la
Commission scolaire.

Chant : "*Du Canada sois donc le Maître*", par
les élèves, sous la direction de M. l'abbé P. Ga-
gnon, directeur de la Chorale de la Basilique.

Discours de Mr C.-J. Magnan, Inspecteur général
des écoles.

Chant : "*Christus vincit*"CHASSANG

Discours de l'honorable Cyr. Delâge, Surinten-
dant de l'Instruction publique.

A 2 heures p. m.

Rassemblement des élèves du Séminaire de Qué-

bec, du Collège de Lévis, de l'Académie Commerciale, des Écoles des Frères, au Monument, sous la présidence de l'honorable Cyr. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique.

Musique par la fanfare du Collège de Lévis.

Discours de M. C.-J. Magnan, Inspecteur général des écoles.

Chant par les élèves : " Nous voulons Dieu."

Discours de M. l'abbé A. Camirand, du Séminaire de Nicolet.

Chant par les élèves : " *Christus vincit.* " KUNG

Discours de l'honorable Cyr. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique.

A 8 heures p. m.

Démonstration de la Jeunesse catholique au Monument de la Foi, sous les auspices du Comité régional québécois de l'A. C. J. C. et la présidence de M. Oscar Hamel, notaire, président de l'Union régionale de Québec.

Discours de M. Pierre Audet, E. E. D.

Musique par la fanfare Jacques-Cartier.

Discours de M. Louis-Alphonse Pouliot, avocat, président de l'Association du Jeune Barreau.

" Hymne à la France " Ch. GOUNOD

Discours de M. Eugène Dussault, échevin de la cité de Québec.

Musique par la fanfare de la Garde Champlain.

Discours de Sa Grandeur Mgr Paul-Eugène Roy, auxiliaire de Québec, et aumônier de l'Union régionale québécoise de l'A. C. J. C.

" O CANADA ! "

Ce programme parut dans les journaux ainsi qu'un manifeste du comité aux citoyens de Québec. On y lisait :

“ Compatriotes de la cité de Champlain, c'est vous surtout qui allez célébrer les fêtes prochaines ; c'est de vous surtout qu'en dépendent la solennité et le succès. C'est votre concours, concours actif, concours de chacun et concours collectif, qui permettra de réaliser le programme élaboré pour nos fêtes...

“ Le jour de la reconnaissance nationale, le 16 du mois prochain, votre place est à la basilique, votre place est dans les rangs de nos gardes militaires au complet, de nos fanfares joyeuses ; votre place est sur la Place-d'Armes et la Terrasse, pour acclamer notre foi et les Récollets au moment solennel où son Éminence le Cardinal Bégin et son Honneur le Lieutenant-Gouverneur écarteront le voile et feront apparaître à nos regards émus la statue de la foi sur le sommet de l'ex-voto national.”

L'appel du Comité ne se perdit pas dans le désert. De tous les rangs de la société vinrent des adhésions nouvelles et des concours précieux.

Le Conseil de ville de Québec décida de prendre part officiellement aux fêtes. La Fabrique de Notre-Dame offrit gratuitement au Comité la basilique richement décorée et illuminée. L'université Laval ouvrit toutes grandes ses portes pour la soirée littéraire et musicale et même pour les autres démonstrations, s'il faisait mauvais temps.

L'association des Marchands-détailleurs de Québec fit savoir que les magasins seraient fermés le 16 octobre.

Pour les démonstrations du 17, en l'honneur des Récollets pionniers de l'instruction primaire au Canada, la Commission Scolaire de Québec se réserva de fournir deux superbes couronnes de fleurs naturelles et donna congé aux élèves de nos écoles.

Le 4 octobre, le maire de Québec signa la proclamation suivante :

**CÉLÉBRATION DU TROISIÈME CENTENAIRE DE
L'ÉTABLISSEMENT DE LA FOI AU CANADA
PAR LES
RÉVÉRENDIS PÈRES FRANCISCAINS, DITS RÉCOLLETS.**

Pour me rendre au désir généralement exprimé par les citoyens, et à la prière du Conseil de ville, pour célébrer un événement d'une importance nationale, je, soussigné, Maire de la cité de Québec, proclame, par les présentes, l'undi, le 16^e jour d'octobre, 1916, jour de fête civique et de congé général, et j'invite tous les citoyens, et particulièrement les patrons et chefs d'établissements de commerce et d'industrie à suspendre ce jour-là les affaires, afin de permettre à leurs employés de prendre part à la célébration du troisième centenaire de l'établissement de la Foi au Canada, par le ministère des Révérends Pères Franciscains, dits Récollets, ainsi qu'au dévoilement et à l'inauguration du monument élevé à leur mémoire, sur la Place-d'Armes.

H.-E. LAVIGUEUR,
Maire de Québec.

Par ordre : H.-J.-J.-B.- Chouinard,
Greffier de la cité.

CHAPITRE II

LETTRES PASTORALES

A l'occasion des fêtes du dévoilement de l'ex-voto national, plusieurs de nos chefs spirituels ont consacré au souvenir du plus grand de nos anniversaires et à la mémoire des pionniers de la foi au Canada, les Pères Récollets, une lettre pastorale.

Il manquerait au volume-souvenir des pages intéressantes, s'il ne signalait pas ces documents épiscopaux qui ont tant contribué à donner à la reconnaissance du peuple canadien un caractère vraiment national. Ne pouvant pas les publier toutes en entier, nous allons reproduire la lettre pastorale de Son Éminence le cardinal Bégin et des extraits des autres lettres épiscopales qui nous sont parvenues.

**LETTRE PASTORALE DE S. E. LE CARDINAL BÉGIN
À L'OCCASION DU
TROISIÈME CENTENAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT
DE LA FOI AU CANADA**

Nos Très Chers Frères,
Le 16 et 17 de ce mois seront célébrées à Québec des fêtes solennelles pour commémorer le troisième

centenaire de l'établissement de la foi au Canada par les Récollets.

Notre peuple, il y a trois siècles, était au berceau. Depuis sept ans, Champlain avait fondé Québec, mais son œuvre n'était encore qu'ébauchée. Quiconque veut apprécier à sa juste valeur le projet de l'illustre fondateur et saisir toute sa pensée ne doit pas oublier que Champlain, fervent disciple du Christ et digne fils de la France, estimait plus le salut d'une âme que la conquête d'un royaume.

Sans doute, animé d'un patriotisme ardent, il voulut donner à son pays d'immenses et riches contrées et répandre en Amérique la féconde civilisation française. Mais Champlain n'était pas un conquérant vulgaire, un simple chercheur d'or et d'argent. En fondant une colonie sur les bords du Saint-Laurent, il avait dès vues plus élevées, il voulait conquérir des âmes, des peuples à son Dieu. Que telles fussent ses intentions, ses œuvres en font foi.

S'il énumère à la reine régente les motifs qui le portent à affronter les périls de la mer, il n'oublie pas de lui dire que cette profession de marin lui permet non seulement d'enrichir sa patrie, mais aussi de détruire l'idolâtrie et d'annoncer le christianisme dans les contrées lointaines. Au même endroit, il déclare à Marie de Médicis que le but de son entreprise au Canada est " d'y faire fleurir le lys avec l'unique religion catholique, apostolique et romaine. "

Sa relation de 1613 débute par ces paroles: " Le désir que j'ai toujours eu de faire nouvelles découvertes en la Nouvelle-France, au bien, utilité et gloire du nom français, ensemble d'amener ces pau-

vres peuples à la connaissance de Dieu, m'a fait chercher de plus en plus la facilité de cette entreprise. ”

En 1619, dans la dédicace de ses voyages à Louis XIII, Champlain dit au roi : “ Vous y verrez pareillement quelle et combien grande est l'espérance que nous avons, après tant de longs et pénibles travaux que depuis quinze ans nous soutenons, de planter en ce pays l'étendard de la croix et de leur enseigner (aux Sauvages), la connaissance de Dieu et la gloire de son saint nom. ”

Comment ne pas rappeler encore ce passage qui révèle admirablement la pensée du fondateur de Québec, du père de la patrie canadienne : “ Il est à propos de dire qu'ayant reconnu aux voyages précédents qu'il y avait en quelques endroits des peuples... n'ayant ni foi ni loi, vivant sans Dieu et sans religion..., lors je jugeai que ce serait faire une grande faute si je ne m'employais à leur préparer quelque moyen pour les faire venir à la connaissance de Dieu, et pour y parvenir, je me suis efforcé de rechercher quelques bons religieux qui eussent le zèle et affection à la gloire de Dieu pour les persuader d'envoyer et se transporter avec moi en ces pays et d'y planter la foi. ”

Agrandir et faire aimer sa patrie d'origine, mais aussi propager la foi catholique, procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, tel fut le noble idéal poursuivi par Champlain.

Dès 1608, ce chrétien modèle eût voulu voir le prêtre catholique bénir sa colonie naissante. Mais insuffisamment secondé par les puissants du jour,

trop peu fortuné lui-même pour faire face aux dépenses nécessaires, il dut attendre sept ans avant de voir luire l'heureux jour où l'Église catholique, secondant ses efforts, communiquerait à son œuvre cette vitalité merveilleuse qui est encore la gloire de notre peuple après trois cents ans.

Après avoir bien consulté, ainsi qu'il le rapporte lui-même, Champlain s'adressa, en 1614, aux Franciscains connus sous le nom de Récollets, pour avoir les généreux missionnaires qu'il désirait faire passer au Canada.

L'Ordre de saint François d'Assise occupe dans l'histoire de la propagation de la foi une place remarquable. Ses membres, au zèle ardent et éclairé, ont pris de tout temps une large part à la diffusion de l'Évangile. A l'époque même où Champlain les choisissait pour être les pionniers de la foi dans sa colonie, l'apostolat des Pères Récollets opérait des merveilles dans l'Amérique du Sud et au Mexique.

Saluez avec amour et respect, Nos très Chers Frères, les premiers apôtres qui sont venus apporter à notre peuple au berceau la première prédication de l'Évangile, inaugurer sur notre sol le culte catholique et fonder l'Église canadienne ; ils s'appelaient Denys Jamet, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et Pacifique Duplessis.

Ces vaillants missionnaires, munis de l'approbation du Pape Paul V, arrivèrent à Québec dans les premiers jours de juin 1615. Avec un zèle admirable, ils se mirent à l'œuvre sans retard. Le Père Dolbeau fit construire immédiatement la première église de Québec et de tout le Canada. Le Père Jamet suivit

les trafiquants jusqu'au delà de Montréal pour acquérir des notions exactes sur le pays et sur les peuplades qui l'habitaient. Le Père Le Caron ne craignit pas de suivre les Hurons jusque dans leur contrée où pas un blanc n'était encore parvenu.

Par le ministère des Pères Récollets, l'Église Catholique commença, en 1615, son œuvre de salut au Canada, œuvre admirable dans ses effets et son développement, œuvre toujours pleine des plus heureuses promesses pour l'avenir, si notre peuple sait demeurer parfaitement soumis à notre Mère la Sainte Église et garder intacte la foi des aïeux, de ses premiers missionnaires et de son illustre fondateur.

Trois siècles se sont écoulés depuis l'heure bénie où les Récollets abordèrent sur nos rivages, et où l'Église prit possession de ce pays, le consacra à Dieu et inaugura les missions parmi les pauvres indigènes.

L'anniversaire trois fois séculaire de tels événements, si glorieux pour l'Église canadienne et si féconds en biens inestimables pour notre race, ne pouvait passer inaperçu.

Aussi avons-nous, dès le début de ses travaux, donné notre plus entière approbation au comité organisateur de ce glorieux tricentenaire, et avons-nous suivi avec une très vive satisfaction les préparatifs de la fête que nous allons célébrer pour remercier Dieu et glorifier nos premiers missionnaires.

Les jours de la reconnaissance sont arrivés, nos très Chers Frères, et nous venons vous inviter tous à la faire monter, vive et ardente, vers le ciel.

Votre premier devoir en cette circonstance est, en effet, un devoir de gratitude envers Dieu pour

le bienfait de la foi catholique et de nos trois siècles de fidélité, de gratitude aussi envers les pionniers de cette même foi en notre pays.

Rendez grâces au Dieu de toute miséricorde qui a bien voulu que notre pays ait été découvert, exploré et colonisé par des fils très catholiques du royaume très chrétien et que notre race canadienne, née d'une pensée de foi catholique et de patriotisme français, ait conservé dans toute son intégrité, sans aucune altération, la doctrine romaine prêchée par nos premiers évangélistes en la Nouvelle-France.

La vraie reconnaissance se prouve par des œuvres. Promettez tous à Dieu, à l'occasion de ces fêtes, de ne jamais renier ce qui a fait notre force dans le passé et ce qui est notre gloire la plus pure. Promettez de ne jamais laisser amoindrir vos croyances et de ne jamais vous soustraire à leur influence aussi douce que nécessaire.

Et comme tout bien vient de Dieu, faites monter vers le ciel, en ces jours de fêtes, des prières ardentes ; élevez vos cœurs et vos mains vers le trône de la grâce pour y obtenir miséricorde et trouver secours en temps opportun (*Heb.*, iv, 16). Demandez à Dieu qu'il nous continue son invincible protection, que notre sainte foi se répande toujours davantage, que l'Église du Canada se dilate sans cesse dans la justice et la charité, que notre peuple, toujours fidèle à ses enseignements, reçoive les précieuses bénédictions promises à ceux qui ont été ses enfants soumis et dévoués.

Pour obtenir toutes ces faveurs et pour accomplir envers Dieu l'impérieux devoir de la reconnaissance, nous ordonnons ce qui suit :

Dimanche, 15 octobre, on chantera dans toutes les églises du diocèse, à la suite de la grand'messe ou de la messe principale dans les chapelles de communautés, un *Te Deum* d'actions de grâces pour remercier Dieu du don et de la conservation de la foi et le prier de continuer à notre peuple canadien la protection dont il a besoin pour demeurer constamment fidèle aux enseignements de l'Église catholique.

Sera la présente lettre pastorale lue au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public, et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contreseing de notre secrétaire, le 6 octobre mil neuf cent seize.

LOUIS-NAZAIRE CARDINAL BÉGIN,
Archevêque de Québec.

Par mandement de Son Éminence

JULES LABERGE, *Ptre, Chan., Secrétaire.*

Pour la Métropole, l'année 1915 a rappelé trois anniversaires : le tricentenaire de l'arrivée des Franciscains et de l'établissement de la foi au Canada, le cinquantenaire du rétablissement du Tiers-Ordre à Montréal et le vingt-cinquième anniversaire du retour des Frères Mineurs dans cette ville.

Mgr Bruchési a consacré au souvenir de ces anniversaires sa circulaire du 20 septembre 1915, destinée surtout à recommander le Tiers-Ordre franciscain. Voici la première partie de cette circulaire.

**CIRCULAIRE À L'OCCASION DU
TROIS-CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ARRIVÉE
DES RÉCOLLETS AU CANADA
ET DU VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE
DE L'ÉTABLISSEMENT DES FRANCISCAINS À MONTRÉAL**

Archevêché de Montréal, 20 septembre 1915.

Chers Collaborateurs,

Le 24 juin dernier, jour de notre fête nationale, nous commémorions le troisième centenaire de la première messe célébrée sur l'île de Montréal par le Récollet Denys Jamet.

Une date aussi mémorable ne devait pas passer inaperçue. On a vu, sur l'avenue du Parc, des centaines de Frères tertiaires, vêtus de l'habit de leur Ordre, se diriger en procession vers la montagne où devait être célébré le saint sacrifice de la messe, en action de grâces des nombreux bienfaits répandus sur notre terre canadienne depuis le jour où les fils de saint François sont venus y exercer leur admirable apostolat.

Nous étions à ce moment loin de vous, pour rendre les derniers devoirs à notre bien aimé collègue, l'Archevêque de Saint-Boniface, que la mort nous avait si soudainement ravi. D'esprit et de cœur cependant, nous assistions à cette pieuse cérémonie, comme à celle qui suivit dans la soirée, au Sault-au-Récollet ; et ce que nous n'avions pas pu vous dire alors, nous venons vous le dire aujourd'hui, en profitant de l'occasion si favorable qui nous est offerte.

En effet, les Révérends Pères Franciscains, frères et héritiers du zèle des Récollets en notre pays, célèbrent, cette année même, le troisième siècle de l'arrivée de leurs devanciers et le vingt-cinquième anniversaire de leur établissement dans notre ville de Montréal. Ils ont eu l'heureuse idée de faire tourner au bien des âmes ce double souvenir et nous avons donné à leur projet notre approbation la plus entière. Le 3 octobre prochain, aux premières vêpres de saint François, nous ferons la bénédiction solennelle du nouveau couvent de noviciat, situé dans l'Est de Montréal, puis le 5 du même mois, en la maison séraphique de la rue Dorchester, se tiendra *une journée franciscaine*, sorte de congrès régional du Tiers-Ordre.

Vous viendrez en grand nombre, nous l'espérons, chers collaborateurs, à cette belle et intéressante journée dont vos âmes retireront les plus précieux avantages. Nous en avons accepté la présidence d'honneur, heureux de prouver par là notre vénération pour saint François dont le Tiers-Ordre nous fait le fils depuis plusieurs années, heureux de lui témoigner notre reconnaissance pour tout le bien accompli par sa famille religieuse au milieu de nous depuis trois siècles...

CIRCULAIRE DE MGR BÉLIVEAU

Archevêché de Saint-Boniface, 6 octobre 1916.

Bien chers collaborateurs,

C'est le 25 mai 1615 que les Révérends Pères Récollets arrivaient de France sur les rives du Saint-Laurent pour y apporter

les bienfaits ineffables de la foi en même temps que la civilisation chrétienne à notre cher Canada.

Il convenait que le troisième centenaire de ce jour heureux ne passât pas inaperçu en ce pays.

Québec, qui a le culte du souvenir ainsi que celui des grandes et nobles choses, a voulu commémorer d'une manière splendide cet anniversaire mémorable. La fête devait avoir lieu en 1915, mais la malheureuse guerre qui afflige le monde a retardé les travaux du comité chargé de voir à l'exécution du beau monument commémoratif de ce grand anniversaire.

Les fêtes sont fixées aux 16 et 17 octobre de cette année. Cette fête ne doit pas nous laisser insensibles, car c'est de Québec que sont partis les premiers missionnaires qui sont venus évangéliser l'Ouest canadien. De plus, cette fête étant pour commémorer l'établissement de la foi dans ce pays est la fête de tous ceux qui ont l'immense avantage d'avoir au cœur la foi catholique.

Vous voudrez bien rappeler ce grand événement aux fidèles confiés à vos soins, et pour rendre grâces à Dieu de ses bienfaits, vous chanterez le *Te Deum* immédiatement après la grand'messe, dimanche, le quinze du courant.

Veillez me croire, chers collaborateurs,

Votre tout dévoué en N.-S.

ARTHUR, *Arch. de Saint-Boniface.*

EXTRAITS DE LA LETTRE PASTORALE

DE MONSIEUR LAROCQUE ÉVÊQUE DE SHERBROOKE

Nos Très Chers Frères,

Vous n'ignorez pas que, depuis plusieurs mois, on a travaillé avec une persévérance admirable à recueillir de tous côtés des souscriptions pour élever à la Foi au Canada un monument digne du passé et du présent.

Il s'agit de célébrer le troisième centenaire de l'arrivée des premiers missionnaires au Canada, par des fêtes qui ne le cèderont en rien à celles des jubilés de 1908 et de 1909. Elles auraient dû avoir lieu en 1915 ; car c'est bien en 1615 que les Pères Récollets, Denys Jamet, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le

Frère Pacifique Duplessis, nos premiers missionnaires, vinrent apporter à notre peuple au berceau les réconfortants secours de la religion, et ouvrir les premières missions pour les sauvages. La guerre qui bouleverse actuellement l'Europe et affecte l'univers entier a forcé le Comité d'organisation de retarder jusqu'à cet automne les solennités projetées.

L'entreprise était trop belle et trop riche en éloquents enseignements pour notre peuple pour ne pas être menée à bonne fin. Aussi les fêtes publiques de ce troisième centenaire de la Foi au Canada se dérouleront à Québec, berceau de notre foi canadienne, les 16 et 17 octobre courant.

La Providence, dont l'action bienfaisante est marquée à chaque page de notre histoire, nous invite encore une fois, Nos Très Chers Frères, à tourner nos regards vers le passé, à remonter le cours de nos traditions religieuses et nationales jusqu'à leur source, pour y puiser les leçons et les enseignements dont nous avons un si grand besoin pour le temps présent et pour l'avenir.

Les grands jubilés, les magnifiques congrès que nous avons eus en ces dernières années, les fêtes prochaines dont je veux vous entretenir sont tout à la gloire de notre sainte religion et de notre patrie. Elles sont vraiment un mémorial touchant des bontés de Dieu à l'égard du Canada, en même temps qu'une exhortation pressante à être toujours, en tout et partout, dignes de nos origines et à la hauteur de nos destinées. Ces fêtes, au cours desquelles sera dévoilé le monument élevé à la foi, nous remettent en mémoire ces paroles de nos saints livres : "*souviens-toi des anciens jours, pense à chacune des générations ; interroge ton père et il te le racontera ; interroge tes ancêtres et ils te le diront.*" (Deut. 32, 7). En effet, ces fêtes nous rappelleront ce que Dieu a fait pour nos pères et pour nous, et ce que nous devons de reconnaissance à Dieu et à nos premiers missionnaires. . .

Les 16 et 17 octobre prochain, la vieille et noble cité de Champlain, berceau de notre foi et de notre race, nous apparaîtra dans toute sa gloire et sa beauté. Elle verra, rassemblés dans son sein et au pied du monument de la foi, les chefs religieux et civils de notre pays auxquels feront couronne magnifique des milliers de ses enfants. Tous, dans un sentiment commun de reconnaissance, acclameront la mémoire de nos premiers

missionnaires et instituteurs. Tous béniront le Dieu puissant et bon qui a toujours veillé sur notre patrie avec une prédilection spéciale. Ils chanteront le *credo* catholique : ce credo que les apôtres ont recueilli de la bouche de l'Homme-Dieu, que nos premiers missionnaires ont enseigné à nos pères et aux peuplades sauvages, que nos martyrs ont scellé de leur sang, que nous avons appris nous-mêmes sur les genoux de nos mères chrétiennes et que nous devons transmettre intact, comme un trésor précieux, aux générations qui nous succéderont. Quel touchant et grandiose spectacle que celui de tout un peuple faisant un tel acte public de foi. . .

Puissent ces fêtes du tricentenaire de l'établissement de la foi au Canada graver dans tous les cœurs les profonds et solennels enseignements qu'elles comportent. Elles glorifient le passé et elles nous invitent à marcher sur les traces de nos pères, à entretenir et augmenter en nous cet esprit de foi qui fut leur force et dans lequel ils puisèrent le secret de leur survivance et de leur merveilleux développement, aux points de vue religieux et social, sur cette terre canadienne. . . .

**EXTRAITS DE LA LETTRE PASTORALE DE MGR BERNARD
ÉVÊQUE DE SAINT-HYACINTHE**

Nos Très Chers Frères,

Dans quelques jours, la vénérable Église de Québec va célébrer avec éclat, le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada. Le comité, chargé d'organiser ces fêtes mémorables, a été béni par Notre Saint-Père le Pape Benoît XV. Il a aussi reçu l'approbation et les encouragements de plusieurs Cardinaux, de Son Excellence le Délégué Apostolique, des Archevêques et Évêques du Canada, et même des États-Unis. . .

Bien certainement ce fut un événement providentiel que l'arrivée des quatre premiers missionnaires dans notre pays. Les noms de ces hommes apostoliques, qui ne vinrent de France au Canada pour " aucun autre intérêt que celui de Dieu et la conversion des Sauvages¹, " méritent d'être connus et de rester

1. SAGARD, *Histoire du Canada*, p. 6.



LE PÈRE LE CARON FONDE LA MISSION HURONNE, 1615
Bas-relief du monument

en honneur parmi nous. Ce sont les Pères Denys Jamet, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le Frère convers Pacifique Duplessis. Tous les quatre étaient Récollets, fils spirituels du Séraphique François d'Assise.

Le Père Denys Jamet, en sa qualité de commissaire provincial, était le chef de la mission. À lui revient l'honneur d'avoir été le premier supérieur ecclésiastique du Canada. Avant de venir en notre pays, il occupait le poste de supérieur d'un couvent de son Ordre, à Montargis. Il repassa en France, en 1616, pour promouvoir les intérêts de la mission ; puis il revint en Canada, en 1620.

Le Père Jean Dolbeau, "homme de grande science et passionné pour la gloire de Dieu," dépensa cinq années de sa vie dans les missions canadiennes. Il construisit la première église du pays et fut le premier curé de Québec. Après avoir évangélisé les Montagnais et les Esquimaux du Labrador, il retourna en France, en 1620. C'était un homme "très versé dans la théologie mystique, prudent, charitable, patient et des plus éclairés en la conduite des âmes. Sa ferveur ne se démentit jamais¹." Il mourut à Orléans, le 9 juin 1652.

Le Père Joseph Le Caron "est assurément une des figures les plus remarquables et les plus sympathiques de tous les Récollets qui sont venus travailler au Canada²." A vingt-trois ans, il était déjà aumônier et précepteur du Duc d'Orléans. "Il avait un esprit cultivé, un cœur d'or, une âme d'apôtre. Très austère pour sa personne, il était fort doux pour les autres³." Il se dévoua à la conversion des Sauvages et fut le premier apôtre des Hurons. La prise de Québec, en 1629, le força de retourner en France, où il mourut, le 29 mars 1632.

Le quatrième de nos missionnaires n'était pas prêtre, mais il avait une âme d'apôtre ; c'était le Frère convers Pacifique Duplessis. Il s'occupa surtout des malades, dont il sut gagner les cœurs par son humilité, sa patience et sa charité. "C'était, disent les *Chroniques*, un homme de Dieu, d'une grande douceur, de zèle et de simplicité ; et quoiqu'il ne fut qu'un frère laïc, on

1. *Manuscrits d'Orléans*.

2. GOSSELIN, *Les Missions du Canada avant Mgr de Laval*, p. 20.

3. GOSSELIN *Idem*, p. 21.

peut dire qu'il a extrêmement travaillé, en peu de temps, à l'avancement spirituel et temporel de la mission¹." Il mourut, après quatre ans d'apostolat, le 23 août 1619, et " fut enterré dans la chapelle de Québec, regretté d'un chacun et pleuré presque de tous, tant des chrétiens que des Sauvages, qui perdirent en lui un grand support et la principale de leurs consolations en maladie²." C'est le premier missionnaire qui mourut au Canada.

Voilà, Nos Très Chers Frères, les hommes que Dieu, dans sa bonté, nous a donnés comme premiers apôtres, et dont nous allons célébrer le troisième centenaire de l'arrivée dans notre pays...

Dans toute notre histoire, il n'est vraiment pas d'anniversaire qui nous doive tenir plus au cœur ; car c'est celui de l'arrivée de nos premiers prêtres, de l'introduction de la foi, de l'établissement de l'Église dans notre pays...

La foi, ce grand don que Dieu ne fait pas à tous les peuples, elle nous a été apportée dans toute sa pureté. Par une heureuse disposition de la Providence, les Récollets, choisis pour être nos premiers missionnaires, ne voulurent pas accepter la *Mission du Canada*, sans en avoir reçu la permission et l'approbation de Rome. Ils retardèrent même leur voyage d'une année, afin de s'assurer une juridiction authentique et apostolique. Pour cela, ils s'adressèrent à Rome, dès l'année 1614. Voilà pourquoi, le 26 mai 1615, le Pape Paul V publia un décret, qui accordait aux Récollets, en partance pour le Canada, tous les pouvoirs dont les missionnaires ont besoin dans les pays infidèles. Ici, il convient de noter que le jour, où le Pape rendit publique sa réponse, est ce même jour, 26 mai 1615, où nos premiers missionnaires, pour la première fois, mettaient le pied sur le sol canadien...

Nous ne pouvons pas, Nos Très Chers Frères, passer ici, sous silence, le grand Samuel de Champlain. Par sa conduite religieuse et chevaleresque, il nous révèle, en effet, dans toute sa pureté, la pensée dominante des fondateurs du Canada : étendre le royaume de Dieu et celui de la France. Pour Champlain, la gloire de Dieu prime tout. De 1608 à 1614, il n'a qu'une préoc-

1. LECLERCQ, *Premier établissement de la foi*, p. 155.

2. SAGARD, *Histoire du Canada*, p. 55.

cupation : “ amener les indigènes à la connaissance de Dieu, et pour ce, rechercher quelques bons religieux qui eussent le zèle et affection à la gloire de Dieu¹. ”

Dans ce but, il s'adresse aux Récollets, et se met en quête de leur trouver les ressources nécessaires à leur voyage. C'est lui-même qui achète, avec les aumônes recueillies en France, les linges et les ornements sacrés, qui devront servir au culte divin. Ainsi, non content de nous donner nos premiers missionnaires, il se charge, avec toute la délicatesse qui convient à un homme de Dieu, de leur fournir tout ce dont ils avaient besoin pour leur pénible mission.

Puis, quand les armateurs français voulurent profiter du pays nouveau, uniquement pour augmenter leur fortune, Champlain combattit leurs projets de mercantilisme trop avide, non pas dans le but de s'enrichir lui-même, — la richesse était son dernier souci — mais pour mieux promouvoir les intérêts de son pays, et, surtout, pour procurer le salut des âmes. Il était, en effet, profondément convaincu — c'est lui-même qui l'écrit — “ que les affaires du pays pourraient malaisément venir à quelque perfection ou avancement, si premièrement Dieu n'y était servi². ”

L'Église du Canada et la Patrie canadienne ont bien raison de célébrer le troisième centenaire de l'arrivée de nos premiers missionnaires et de l'établissement de la foi dans notre pays. Ce religieux événement, Nos Très Chers Frères, ne doit pas nous trouver indifférents. Nous ne pouvons pas, sans ingratitude, manquer de nous réjouir et de remercier Dieu. Si nous oublions l'excellence du don de la foi et la pureté de nos origines, si nous méprisons la religion catholique, qui nous a formés, défendus et conservés, alors nous ne serions pas dignes de notre nom de canadiens-français, et nous insulteriez à la munificence de Dieu. Il n'en sera pas ainsi, Nos Très Chers Frères. À l'exemple de nos ancêtres, nous mettrons toujours notre foi en place d'honneur. Dans notre conduite privée et publique, nous tiendrons, en toute occasion, à nous montrer franchement catholiques...

1. CHAMPLAIN, *Oeuvres*, p. 489.

2. CHAMPLAIN, *Oeuvres*, p. 496.

**EXTRAITS DE LA LETTRE PÂSTORALE DE
MONSIEUR CLOUTIER, ÉVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES**

Nos Très Chers Frères,

Les 16 et 17 de ce mois, on célébrait à Québec, par de grandes fêtes, l'arrivée au pays des quatre premiers missionnaires qui vinrent, il y a trois cents ans, de l'ancienne mère patrie, la France, allumer le flambeau de la foi catholique sur les plages non civilisées du Canada. Un splendide monument, fruit de la reconnaissance publique, a été solennellement inauguré, pour redire aux générations futures cet événement dominant de notre histoire, et exalter les noms des envoyés de Dieu, les Pères Récollets Denys Jamet, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le Frère Pacifique Duplessis.

L'objet de cette fête, Nos Très Chers Frères, intéresse vivement tous les Canadiens-Français ; aussi croyons-nous devoir vous en indiquer brièvement le sens et la portée.

C'est un fait historique bien établi que la découverte et le développement de notre pays ont eu pour premier motif la propagation de notre sainte foi et l'extension du règne de Jésus-Christ. L'intérêt pécuniaire et mercantile n'est venu qu'en second lieu, si bien que, aussi longtemps qu'on a voulu intervertir les rôles et faire passer la fortune avant la religion, rien n'a réussi.

“ Nos rois, dit Lescarbot, en se mettant en mouvement pour les découvertes, ont eu une autre fin que nos voisins les Anglais et les Hollandais. Car je vois par leurs commissions *qu'ils ne respirent que l'avancement de la religion chrétienne, sans aucun profit présent.* ”

Ce témoignage est d'autant plus valable que l'historien Lescarbot, catholique de nom, ne l'était guère de sentiments, ni de conduite.

Cartier, le découvreur, faisant rapport au roi de son second voyage, lui dit : “ Et maintenant, en la présente navigation, faite par votre royal commandement, pour la découverte des terres occidentales, auparavant inconnues à vous et à nous, vous pourrez voir la beauté et la fertilité de ces terres, la quantité

innombrable de peuples qui les habitent, leur bonté, leur douceur, et aussi la fécondité du grand fleuve qui les arrose, le plus vaste sans comparaison que l'on sache avoir jamais vu ; *lesquels avantages donnent une espérance certaine de l'augmentation future de notre très sainte foi.* ”

A son tour, Champlain, le père de la colonie et le fondateur de Québec, s'exprime d'une façon non moins formelle. C'est parce que, jeune encore, il est jugé par le commandeur de Chaste très propre à procurer au Canada les intérêts de la religion catholique, qu'il est adjoint à Dupont-Gravé pour une nouvelle expédition. En 1603, à l'exemple de Cartier, il se fait apôtre et catéchiste, et enseigne lui-même aux Sauvages de Tadoussac les éléments de la religion. C'est lui qui, en 1615, déclara nettement aux associés de la Compagnie “ que le prince de Condé, convaincu que difficilement les affaires du Canada pourraient réussir si avant tout Dieu n'était servi, désirait que quatre religieux Récollets passassent dans ce pays comme missionnaires, et que telle était aussi la volonté du roi. ” C'est ainsi qu'il prépara et détermina l'envoi des premiers missionnaires.

Ce dessein bien arrêté des rois très chrétiens et de leurs missionnaires de faire servir leurs découvertes à la propagation de l'Évangile, nous laisse déjà entrevoir la mission religieuse dont la Providence honorera le peuple de la Nouvelle-France. Pour le moment, ce dessein se dénoue en une première éclosion de charité, en un premier jet de lumière, opérés dans ces lieux sauvages par des mains habiles et dévouées. Dix ans plus tard, aux fils de saint François se joindront ceux de saint Ignace. Aux rudes labeurs de l'apostolat s'ajoutera le prix du sang, et la moisson sera riche. Les ténèbres auront fait place au plein jour de la foi, la vie chrétienne sourira aux âmes prisonnières de l'infidélité, la terre ne sera plus si triste, le ciel sera espéré. . .

En face d'un tel événement, nous ne manquerons pas, Nos Très Chers Frères, de louer Dieu, d'exalter sa miséricorde et de lui offrir le tribut de notre vive reconnaissance. Quel incomparable bienfait ce fut, en vérité, que d'implanter la vraie foi dans ces pays nouveaux, d'en chasser les désordres de la barbarie, et d'y faire naître la civilisation chrétienne !

La foi révèle à l'homme sa destinée suprême, le vrai sens de sa

vie ici-bas, les conditions de son bonheur. De plus, la religion lui fournit les moyens d'atteindre sa fin, et d'assurer son éternel repos. . .

Que pensez-vous que serait la famille sans la religion ? . . . Et la société, serait-elle même viable sans la religion ? . . .

Ces considérations, Nos Très Chers Frères, nous aident à juger des bienfaits inestimables que les missionnaires apportèrent à ce pays, et du mérite qu'ils eurent, avec les illustres fondateurs de notre patrie, à implanter la civilisation chrétienne et française au milieu des peuples barbares de ces contrées. . .

C'est donc un grand événement que la célébration du troisième centenaire de l'établissement de la Foi au Canada. Il convenait au plus haut point, après un intervalle de trois siècles, de saluer et de remettre en lumière les belles figures des quatre premiers missionnaires qui soient venus au Canada pour y faire régner Jésus-Christ.

Gardons de cette célébration un souvenir ineffaçable. Car elle est pour nous tous une leçon d'un grand prix. Elle nous redit hautement le courage, la vaillance et le dévouement sans bornes de ces premiers ouvriers évangéliques sur notre sol, leur vie de sacrifice et de privations, les pénibles travaux qu'ils ont entrepris et conduits à bonne fin, pour étendre le royaume du Christ. Elle nous rappelle leur zèle inlassable à promouvoir l'instruction et le bien de leurs chers néophytes, qui n'avaient connu jusque-là que les superstitions des fausses divinités, comme aussi leurs efforts pour assurer l'éducation de tous les enfants du pays.

Cette célébration nous est aussi un encouragement à raviver notre foi, et à l'affirmer hautement en face de nos ennemis. Puisse le monument, qui va perpétuer le souvenir des pionniers de notre sainte religion, redire à tous, au milieu des luttes et des dangers, que nous sommes heureux d'être en pleine possession de la vérité religieuse, d'être irrévocablement attachés à l'Église du Christ, et de pouvoir ainsi éviter tous les naufrages qui menacent ici-bas les pauvres humains! . . .

CHAPITRE III

LA MESSE D' ACTIONS DE GRÂCES

Le 16 octobre était un lundi. La veille, après un éclairci vers le matin, le ciel s'était assombri. La pluie s'était mise à tomber abondante, et la nuit vint sans donner aucun indice qu'il ferait beau le lendemain.

Le lundi matin le ciel était gris de toutes parts ; une pluie fine et pénétrante tombait toujours, donnait au temps un air maussade et ne permettait guère d'espérer quelques chauds rayons de soleil, rares d'ailleurs en cette saison d'automne.

Mais la Providence intervint heureusement. Si bien que nous eûmes une très belle journée. Vers les huit heures du matin, le nord se découvrit ; un vent léger, plus fort vers midi, refoula les nuages chargés d'eau vers les régions de l'est ; un soleil bienfaisant répandit sa lumière et sécha nos rues inondées. Un air de fête se répandit sur l'antique capitale de la Nouvelle-France et la joie rayonna sur tous les fronts. Chacun paraissait se dire : nous allons avoir nos fêtes, telles que rêvées, préparées :

solennelles, populaires, au grand air. Il devait en être ainsi pour la journée du 16.

Le premier article du magnifique programme des fêtes était une messe d'actions de grâces à Dieu.

A 10 heures, Son Éminence le Cardinal Bégin, malgré son grand âge, voulut célébrer lui-même la messe pontificale.

En une telle circonstance, à l'occasion d'un tel anniversaire, et à cause de la présence des plus hauts dignitaires de l'Église et de l'État, cette cérémonie sacrée revêtit un caractère plus impressionnant et plus imposant encore.

Dans le sanctuaire avaient pris place Nosseigneurs Gauthier, archevêque d'Ottawa, Roy, archevêque de Séleucie, Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, Sinnott, archevêque de Winnipeg, Cloutier, évêque des Trois-Rivières, Brunault, évêque de Nicolet, Chalifoux, évêque auxiliaire de Sherbrooke, Mr le chanoine Cousineau, représentant l'Archevêque de Montréal, Mgr Ross, représentant l'évêque de Rimouski, Mr l'abbé Bilodeau, curé de Roberval, représentant l'évêque de Chicoutimi, Mgr Dugas, vicaire général de Saint-Boniface, Mgr Bolduc, de Rimouski, le Chapitre de Québec, des Provinciaux d'Ordres religieux et beaucoup de prêtres séculiers et réguliers.

Dans la nef, au premier rang, on remarquait Sir P.-E. Leblanc, Lieutenant-Gouverneur de la Province, accompagné de son aide-de-camp, Sir Lomer Gouin, premier ministre, l'honorable T.-C. Casgrain, ministre des postes, Sir A.-B. Routhier, président du comité général des fêtes, Mr H.-E. Lavigueur,



LES MONUMENTS DE QUÉBEC

maire de Québec, Mr Alph. Bernier, maire de Lévis, Mr de St-Victor, agent consulaire de France, et d'autres personnages éminents des gouvernements fédéral et provincial, de la magistrature, du Conseil de ville, de l'industrie et du commerce.

Une foule compacte de fidèles, venus de toutes parts, remplissait la vaste enceinte de l'antique basilique.

C'était bien le peuple canadien tout entier qui était représenté et réuni dans cette basilique, mère de toutes les autres églises du pays ; c'était bien la race canadienne-française, toujours fidèle à sa foi, depuis trois siècles, qui accourait au pied des autels pour offrir à son Dieu le juste tribut de sa reconnaissance et pour lui renouveler le serment de son allégeance perpétuelle et de son inaltérable attachement.

Quand la chorale du Séminaire commença en chant grégorien la messe de l'action de grâces, ce fut encore notre peuple modulant en accords harmonieux sa reconnaissance envers Dieu.

“ Bénie soit la Trinité Sainte et l'indivisible Unité. Glorifions-la, car elle a fait éclater sur nous sa miséricorde. Seigneur, notre Dieu, qu'il est admirable votre nom dans tout l'univers ! ”

Quand le Pontife auguste eut remercié le Seigneur pour les dons si nombreux accordés à notre peuple, le chant de la reconnaissance reprit plus vif, plus ample, plus triomphal : “ Alleluia, alleluia ! Vous êtes béni, Seigneur, Dieu de nos pères, et digne de louanges à jamais. Alleluia ! ”

Et l'âme canadienne-française, qui planait sur

l'assistance, faisant écho, commentait dans le recueillement du sanctuaire les paroles sublimes du chant liturgique. Alleluia ! Honneur, triomphe et gloire au Dieu de nos pères, le Dieu de la France, le Dieu de Champlain, le Dieu des Récollets, nos premiers missionnaires ; qu'il soit béni à jamais pour avoir regardé notre peuple d'un œil de miséricorde, l'avoir choisi, l'avoir fait naître d'une pensée de foi et d'un sentiment d'amour, l'avoir visité dès son berceau, l'avoir sanctifié dès son origine et lui avoir confié la sublime mission d'accomplir ses gestes divins sur la terre d'Amérique.

Puis les chœurs se turent. De la chaire de vérité une voix éloquente se fit entendre ; Mr l'abbé J.-A.-M. Brosseau, aumônier du Mont Saint-Louis, Montréal, prononça un discours de haute inspiration, débordant de patriotisme.

Gratias Deo super inenarrabili dono ejus.

Rendons grâces à Dieu pour le don inexprimable qu'Il nous a fait.

(II Cor., IX, 5).

Éminence,
Messeigneurs,
Mes Frères,

I

Il y a huit jours, le peuple de notre pays tout entier — tout en gardant le voile de deuil qui l'enveloppe depuis l'aurore lugubre de la grande guerre — était convié à une fête d'inspiration chrétienne : celle de remercier Dieu pour les bienfaits temporels de l'année qui va finir. Aujourd'hui, c'est le peuple *catholique* de notre pays qui fait monter vers Dieu le cri joyeux de sa recon-

naissance, non pas parce que Dieu a multiplié pour lui les moissons de l'automne terrestre, mais parce qu'Il l'a illuminé dès sa naissance des splendeurs de la lumière surnaturelle et que durant trois cents ans Il l'a gardé fidèle à la foi divine, à cette foi qui féconde la vie humaine ici-bas, et la fait germer et grandir jusqu'à l'efflorescence et à la moisson de l'automne éternel ! C'est le peuple catholique de notre pays qui — sans déroger au deuil universel, puisque la fête de la foi console la douleur et ranime la confiance dans le Dieu des armées et de la victoire — s'en revient, par la présence ou du moins par la pensée, vers le vieux rocher de Québec, berceau de sa foi comme de sa race ; qui évoque la mémoire des humbles et immortels fils de saint François, compagnons du pieux fondateur Champlain, et premiers missionnaires de la Nouvelle-France ; qui se presse autour de l'autel, en cette antique basilique de Notre-Dame, pour chanter avec l'illustre successeur de Laval le *Gratias agamus Domino Deo nostro*, et pour s'unir à la Victime d'actions de grâces infinie et vivante — puisque c'est le sens même du mot Eucharistique. C'est le peuple catholique de notre pays qui, comme le patriarche d'autrefois dressant une pierre en souvenir de son contact avec Dieu, élève un superbe monument de pierre et de bronze, pour se rappeler à lui-même et pour rappeler au monde entier la foi de son origine et la sublimité de sa vocation divine.

Et parce que ce monument est le fruit de la générosité de tous, des fidèles comme des pasteurs, les représentants de l'autorité divine et de l'autorité royale s'unissent aux représentants et à la masse du peuple pour en faire la consécration et la dédicace. Et parce que la foi catholique a été transplantée sur nos rives par la France, le dévoilement du monument est précédé le matin par le mystère de la foi catholique, et suivi le soir par une fête du verbe français. Et parce que le monument est une pierre qui doit servir d'étape entre la gloire religieuse du passé et l'espoir de triomphes plus beaux encore pour l'avenir, demain la jeunesse — l'avenir vivant — viendra à son tour se presser autour du symbole de la foi, pour y trouver le secret de la vaillance de nos pères, et la leçon du chemin à suivre par leurs descendants.

En vérité, on pourra dire une fois de plus que Québec a le talent des fêtes parfaites !

Il est vrai qu'en écoutant la pauvre voix qui a accepté de vous parler en une fête si grandiose, vous serez peut-être tentés d'y trouver une nouvelle preuve du goût qu'ont les fils de saint François pour la pauvreté ! Voyez-y du moins la délicatesse de ces chevaliers séculaires de la Vierge immaculée, qui ont tenu à donner un rôle d'honneur à un humble fils de Ville-Marie. Et, joignant à leur délicatesse votre indulgence coutumière, permettez que je vous expose brièvement les raisons de notre action de grâces et comment nous devons l'exprimer en pratique.

II

Mes Frères, tout ce que nous sommes, tout ce que nous avons tout ce que nous pouvons, tout est un pur don de Dieu ; sans Lui, nous serions à jamais ce que nous étions avant notre création, c'est-à-dire pur néant ; et si nous voulions remettre à Dieu ce qui lui appartient en nous, et garder ce qui nous vient de nous-mêmes, il ne nous resterait plus rien : devant Dieu, nous sommes encore moins que des mendiants, puisque nous recevons de Lui la subsistance et même l'existence.

C'est pourquoi saint Paul nous dit de vivre dans une gratitude de chaque instant à l'égard de Dieu : *Gratias agentes semper pro omnibus*. (*Ephes.*, v, 20). Mais il est évident que plus grand est le don que nous recevons de Dieu, plus grande doit être notre reconnaissance. Or, de tous les dons que Dieu nous a faits, quel est donc le plus grand ? Dieu nous eût-Il donné toute la santé et la beauté du corps, toute la lumière et la sublimité du génie, toute la noblesse et la profondeur du cœur, toute la richesse et la joie de la terre, — que serait tout cela comparé au don qui surpasse tous les dons, au don si sublime que la langue humaine ne peut le décrire : *Gratias Deo super inenarrabili dono ejus !* Ce don suprême, c'est l'élévation de notre nature, de nos facultés et de nos actes jusqu'à cet ordre supérieur qui nous place au-dessus de la création matérielle tout entière, et qui nous rend participants de la nature, de la vie, de la lumière et du bonheur de Dieu lui-même.

Éternellement, sur les hauteurs inaccessibles où Il habite, par delà l'abîme qui sépare l'Être par lui-même de l'être d'em-

prunt, Dieu a sa vie propre et personnelle, Océan sans fond ni rivages de lumière, d'amour et de félicité ; et quand même Il multiplierait cent millions de fois les univers encore plus grands et plus beaux que le nôtre, ces univers ne seraient pas seulement devant Lui une poussière d'atomes et d'infiniment petits, mais par eux-mêmes ils seraient toujours du néant, puisqu'ils auraient l'être et que Lui Il est l'être, comme le chante le poète — écho lointain de la parole de Dieu se définissant lui-même : “ Je suis celui qui est. . .

“ Il est ! mais nul cri d'ange ou d'homme, nul effroi,
 “ Nul amour, nulle bouche, humble ou tendre ou superbe,
 “ Ne peut distinctement balbutier ce verbe :
 “ Il est ! Il est ! Il est ! Il est éperdûment ! ”

(V. HUGO).

Et non seulement Il est, mais Il peut dire de tout ce qui est en dehors de Lui :

“ Je n'aurais qu'à souffler, et tout serait de l'ombre. ” (*Id.*)

Eh bien ! c'est cet Être transcendant qui a voulu soulever le voile qui le cache, qui a voulu ouvrir le sein de son bonheur infini, qui a voulu franchir l'abîme qui le sépare de ses créatures, qui a voulu sortir en quelque sorte de lui-même en ce que les Saints Pères appellent une *extase*. Il s'est placé lui-même, avec ses trésors de lumière, d'amour et de bonheur, comme *fin dernière* et rendez-vous suprême à ses créatures intelligentes. Et pour soulever ses créatures intelligentes jusqu'à sa vie infinie, Il leur a communiqué, dès leur vie du temps, un être nouveau et divin, une vie nouvelle et divine, des facultés nouvelles et divines, qui sont le commencement, et la substance, et le noyau — comme le petit gland est le noyau du chêne gigantesque — de l'épanouissement dans la possession de Dieu et dans l'apothéose de la nature en Dieu.

L'être nouveau et divin en nous, c'est la *grâce*, c'est-à-dire la vie éternelle de Dieu, découlant de Dieu dans le Christ et du Christ en chacun de nous : *Gratia Dei, vita æterna in Christo Jesu.* (*Rom.*, VI. 23). Les facultés, les habitudes, les puissances de la vie éternelle en nous, ce sont les vertus divines, théologiques, infusées par Dieu et nous faisant atteindre Dieu en lui-même ;

ce sont la foi, l'espérance et la charité : la foi qui, à travers les ombres, nous montre Dieu à atteindre à l'autre bout de la vie ; l'espérance qui nous soulève sur ses grandes ailes au milieu des orages ; la charité, qui informe tous les actes de notre volonté, et les électrise divinement pour ainsi parler, et les élève jusqu'au niveau de la gloire infinie.

Et, parce que la foi ne se sépare pas de la vie divine qui en est le principe et le fond en nous — pas plus que la vision physique ne se sépare du corps et la vision intellectuelle ne se sépare de l'âme — la fête de la foi, c'est la fête de toute la vie surnaturelle, c'est la fête de tout l'ordre divin auquel nous avons été élevés par la volonté gratuite de Dieu, c'est la fête du don qui est ineffable puisqu'il est le *don de Dieu*, selon l'expression de Jésus illuminant jadis l'âme de la pauvre Samaritaine auprès du puits de Jacob. Quel don peut être plus grand que le don de Dieu ?

Mes Frères, à l'entrée de la rade de la grande métropole américaine, on a érigé une statue colossale qui porte dans sa main un flambeau puissant, et on l'a appelée : " La Liberté éclairant le monde ; " hélas ! c'est un titre sonore, mais il est attaché à une image fausse : la liberté n'est pas une lumière, elle n'éclaire rien ; la liberté, dans le sens chrétien, peut bien briser les chaînes de l'esclavage et de l'oppression, comme dans le sens païen elle peut bien déchaîner les pires instincts de la brute humaine, et recouvrir les excès de la barbarie et l'écrasement du plus faible par le plus fort, comme nous l'enseigne la leçon sanglante de la guerre actuelle. Non, ce qui " éclaire tout homme venant en ce monde, " c'est la lumière descendue du ciel qui a brillé un jour dans un coin de la Palestine : *In ipso vita erat et vita erat lux hominum*. " Dans le Christ était la vie et cette vie était la lumière des hommes. " (JOAN., I, 5). C'est cette lumière qui nous montre, par delà l'horizon de la terre, le Dieu qui nous attend ; c'est cette lumière qui nous montre Dieu comme un Père et les hommes comme nos frères ; c'est cette lumière qui a fait naître dans le monde la vraie égalité, la vraie fraternité, la vraie liberté.

Cette lumière est celle de la foi ; c'est à elle que les nations devraient ériger des statues, puisqu'elle est le plus grand don de Dieu aux hommes. Et c'est à elle que nous, jeune nation, élevons un monument qui est l'expression publique de notre reconnais-

sance à Dieu pour le don ineffable qu'Il nous a fait : *Gratias Deo super inenarrabili dono ejus !*

Et pourtant, mes Frères, si nous devons des actions de grâces à Dieu comme toutes les nations qui ont reçu le don de la foi, ne lui en devons-nous pas encore plus que les autres, puisque par un privilège spécial notre nation est née d'une pensée même de foi, et qu'elle a grandi et s'est multipliée, et qu'elle a survécu grâces surtout à sa foi ?

Car c'est là notre gloire incomparable et unique dans l'histoire humaine. D'autres nations, comme celles de la vieille Europe, sont nées dans les ténèbres, et ce n'est qu'après des siècles qu'elles ont vu luire la lumière de la foi, et que par la foi elles sont sorties de la barbarie ; hélas ! il est telle d'entre elles qui semble n'en être pas sortie encore, et qui a troqué sa civilisation chrétienne pour ce culte de l'égoïsme colossal qui n'est que la plus abominable culture !

D'autres nations sont nées, sur cette hémisphère d'Occident, sous un souffle de cupidité ; elles ont été engendrées dans la soif de l'or ; c'est à bon droit que, résumant l'histoire, un poète du siècle dernier a appelé leurs fondateurs les " Conquistadors de l'or " qui, il est vrai,

" Penchés à l'avant de leurs blanches caravelles,
 " Regardaient monter en un ciel ignoré
 " Du fond de l'océan, des étoiles nouvelles... "

mais qui, d'un autre côté,

" Comme un vol de gerfauts loin du charnier natal,
 " Partaient ivres d'un rêve héroïque et brutal...
 " Ils allaient conquérir le fabuleux métal
 " De Cipango..." (HÉRÉDIA).

Et une autre nation est née, tout près de nous, d'une poignée de trafiquants habiles, et d'une poignée de sectaires qui fuyaient l'oppression religieuse de leur pays d'origine, pour la recommencer eux-mêmes dans leur patrie nouvelle. Mais notre nation à nous, elle a été conçue et engendrée non seulement lorsque la France sa mère était au siècle de sa plus grande gloire politique et littéraire, mais aussi au siècle de son unité et de sa vigueur religieuses. Et ses fondateurs et ses pères, ceux de Montréal comme ceux de

Québec, étaient des hommes de foi qui, en fondant une patrie nouvelle, voulaient surtout étendre le royaume du Christ, et amener à la lumière de la foi les peuplades infidèles ; sans la foi de ses fondateurs et pères, on doit dire que jamais notre nation ne serait née. Et l'on peut dire de même que sans la foi catholique elle n'aurait pu survivre au milieu des épreuves innombrables qui ont ébranlé son enfance et sa jeunesse. C'est la foi divine qui a suscité parmi nous tant d'hommes de Dieu et tant de femmes de Dieu ; c'est elle qui a inspiré et soutenu leur dévouement ; c'est elle qui leur a fait créer tant d'œuvres de lumière et de charité en même temps que d'expansion nationale ; nos hommes de Dieu ont été missionnaires et martyrs, ils ont été et ils sont encore les pionniers de l'instruction et de la colonisation. C'est la foi divine qui a fondé nos maisons religieuses d'éducation et qui a fourni à notre race tous ses grands chefs civils et tous ses vaillants défenseurs. C'est la foi divine qui a conservé chez notre peuple toutes ces vertus morales, sources de notre loyauté au pouvoir établi, sources de notre fécondité proverbiale et de notre survivance nationale : sans la foi catholique, pourquoi aurions-nous gardé et garderions-nous encore notre allégeance civile, et notre respect de la sainteté du foyer, et jusqu'à l'amour de notre langue ? Aujourd'hui encore, si ce n'était à cause de notre foi, notre race aurait-elle autant de courage, au milieu de tant de luttes et de sacrifices, pour garder l'idiome ancestral, sauvegarde de la foi ?

Je le répète, nous sommes les fils et les fruits de la foi catholique, et plus que toute autre nation nous devons dire : " Grâces à Dieu, pour son don ineffable ! "

Toutefois, mes Frères, permettez-moi de le dire, ce serait une ironie de célébrer notre foi et de lui ériger un monument de reconnaissance, si cette reconnaissance ne se traduisait pas dans notre vie entière, et si nous n'étions pas une race fidèle à sa foi et un monument vivant de la foi.

Pour y rester fidèles, il nous faut d'abord *apprécier* notre foi catholique, et comprendre la supériorité infinie qu'elle nous confère, et en avoir une fierté toute surnaturelle. Assurément, elle est un don de Dieu seul, et nous n'avons pas le droit de mépriser ceux qui ne l'ont pas reçue, pas plus que les voyants n'ont

le droit de mépriser ceux qui naissent aveugles ; nous n'avons pas le droit d'avoir ce que j'appellerais l'orgueil humain de la foi, — orgueil qui pourrait nous inspirer de nous ériger individuellement en piliers d'orthodoxie, et de soupçonner et de critiquer et de condamner l'orthodoxie de nos frères dans la foi : c'est l'Église de Dieu qui seule a autorité pour juger et condamner. Mais devons-nous pousser l'humilité jusqu'à oublier la supériorité infinie de la vraie foi, et jusqu'à regarder d'un même œil la vérité et l'erreur, selon une doctrine courante ? Assurément non. Tant que le monde vivra, la privation de la lumière sera toujours une infirmité dans l'ordre physique, et plus encore dans l'ordre surnaturel. On dit souvent que noblesse oblige, mais, pour qu'elle oblige, il faut que nous en ayons d'abord la conviction et la fierté. Et si nous apprécions notre foi, nous devons l'affermir, en connaître les bases, et, selon l'expression d'un vieil auteur, " accompagner notre foi de toute la raison qui est en nous." (MONTAIGNE). Il faut l'affermir contre les assauts du doute, de la libre-pensée, et de la science athée ; il nous faut nous convaincre de l'harmonie parfaite entre les deux lumières de la foi et de la raison, parce que toutes deux descendent de la même source, du même Dieu de lumière. Il nous faut non seulement connaître tous nos dogmes, il nous faut surtout étudier le dogme le plus nécessaire des temps modernes, je veux dire le dogme de l'Église divine, de son magistère divin et infaillible, de ses droits sacrés dans le monde, puisque c'est par elle que Dieu nous transmet la vie de la foi et nous agrège à l'ordre divin : quand le petit enfant est présenté au baptême, le prêtre lui dit : " Que demandez-vous de l'Église de Dieu ? — La foi. — La foi que vous donne-t-elle ? — La vie éternelle." Ce court dialogue résume le rôle de l'Église dans l'enfantement des fils de Dieu. Et pourtant, s'il y a un dogme inconnu et méconnu aujourd'hui, même parmi les catholiques, n'est-ce pas le dogme de l'Église divine ? n'est-ce pas ce dogme qu'ont attaqué les deux plus grandes hérésies qui ont dévasté le monde en ces siècles derniers, je veux dire le protestantisme et le modernisme ? Et, quand la foi est appréciée et affermie, quel en est le fruit ? — C'est la vie de la foi : *Justus ex fide vivit*, nous reedit l'Apôtre saint Paul en maints endroits ; et ailleurs : *Fides quæ per charitatem operatur*, c'est-à-dire la

foi agit par la charité et l'amour, car " la foi sans les œuvres est morte. " Vivre sa foi, vivre de la foi, c'est regarder toutes choses sur la terre à la lumière même de Dieu : s'il est vrai que notre fin et notre bonheur ne sont pas ici-bas, et qu'un héritage infini de richesse, de gloire et de bonheur nous attend là-haut, mettrons-nous nos cœurs dans les biens et les joies de la terre ? Comme Ésaü sacrifions-nous pour un plat de lentilles notre héritage infini ? Les voyants de la foi, selon l'expression de saint Augustin, *usent* des choses de la vie, mais ils n'en *jouissent* pas, comme le font les païens, et même " ils en usent comme s'ils n'en usaient pas, " selon l'expression de saint Paul. Nous serions indignes du ciel si nous aimions la terre, si nous nous imprégnions de l'esprit de confort et de richesse, qui est le grand fléau contemporain. Un penseur américain conseillait ainsi à ses compatriotes matérialisés de mettre un peu d'idéal dans leur vie : " Attelez votre chariot à une étoile. " Nous, les voyants, ce n'est pas à une étoile, c'est à Dieu même que nous attachons le chariot qui emporte nos soucis matériels, et aussi les rêves et les aspirations de notre cœur. Vivre sa foi, c'est donc se détacher tout d'abord des biens présents pour les biens éternels, et le détachement, ou le renoncement, est le fond même de la vie chrétienne de foi. Vivre sa foi, c'est aussi regarder tous les hommes à la lumière de Dieu, c'est voir Dieu dans la transparence de la vie humaine, c'est aimer les hommes à cause de Dieu qui est en eux, et voilà la charité qui est la grande loi de la vie chrétienne de foi : s'il est vrai que Dieu s'identifie avec le prochain, s'il est vrai, d'après le livre divin, que tout ce que nous faisons aux autres c'est à Dieu que nous le faisons, se soumettre à l'autorité légitime c'est donc se soumettre à l'autorité même de Dieu ; fonder une famille, c'est peupler la terre d'enfants de Dieu pour peupler le ciel d'élus de Dieu ; être riche, c'est avoir plus de ressources pour verser le bonheur dans le sein des pauvres de Dieu ; être pauvre, c'est être l'image vivante de Dieu incarné, c'est compter sur la Providence de Dieu, c'est travailler en union avec Dieu, c'est être plus détaché des biens périssables pour mieux apprécier les trésors éternels ; se consacrer à Dieu, c'est se dépenser en des œuvres de lumière, de relèvement et de dévouement pour les enfants de Dieu.

Voilà, mes Frères, la vie de la foi, la vie des fils de lumière, la vie divine imprégnant la vie humaine : quand l'ange tentateur voulut séduire nos premiers parents, il leur proposa le rêve insensé qui avait été le sien lorsqu'il s'était dit : " Je serai semblable au Très-Haut ; " il leur dit : " Vous serez semblables à Dieu. " Or, le rêve insensé de l'homme déchu comme de l'ange déchu — rêve insensé parce que l'ange et l'homme voulaient être semblables à Dieu en dehors de Dieu — ce rêve, Dieu l'a réalisé au delà de toute expression, puisque par la grâce et la foi dans l'épreuve, et par la gloire dans la récompense, l'homme et l'ange deviennent semblables à Dieu, s'illuminent de la lumière et s'enivrent du bonheur même de Dieu.

III

Mes Frères, nous lisons dans le livre divin qui nous raconte la genèse du peuple choisi de Dieu, que le patriarche Jacob, s'en allant vers les plaines de la Mésopotamie, s'endormit sur le sol, et vit pendant son sommeil une échelle mystérieuse, dont le pied touchait la terre et dont le sommet atteignait le ciel, pendant que les anges y montaient et descendaient tour à tour ; il vit aussi Jéhovah qui s'appuyait sur cette échelle et lui disait : " Je suis le Seigneur, Dieu de tes pères ; la terre où tu dors, je " la donnerai à toi et à ta postérité, et ta postérité sera nombreuse " comme la poussière de la terre, et tu te répandras en elle à " l'Orient et à l'Occident, au Septentrion et au Midi, et toutes " les tribus de la terre seront bénies en toi et en ta postérité. Et " je serai ton gardien partout où tu porteras tes pas, et je te " ramènerai dans cette terre, et je tiendrai ma parole jusqu'à son " accomplissement. " — C'est alors que Jacob érigea un monument de pierre, et appela ce lieu la demeure de Dieu, et prononça ce serment : " Si Dieu reste avec moi et s'il me garde en " mon chemin . . . et si je reviens heureux dans la maison de mon " père, le Seigneur sera mon Dieu, et cette pierre s'appellera la " maison de Dieu . . . "

Cette échelle que vit le patriarche, n'est-ce pas l'image de cette vertu de foi qui relie la terre au ciel, et fait monter l'humanité

jusqu'à Dieu, jusqu'à la lumière et au bonheur de Dieu ? Et cette vision de Jacob, ne fut-elle pas la vision de nos pères par le sang et par la foi, quand ils rêvèrent de fonder par delà l'océan un pays qui serait avant tout le royaume du Christ, et d'être les patriarches d'une race qui serait plus que toute autre le fruit et la semence de la foi ? Et cette vision n'est-elle pas encore la nôtre aujourd'hui, quand, du sommet du Cap Diamant, notre pensée se porte vers les quatre points cardinaux sur ce continent d'Amérique, et qu'elle contemple la prodigieuse expansion de notre race et son épanouissement par la foi ? Et les paroles de Dieu au patriarche et le serment du patriarche à Dieu, ne semblent-ils pas s'approprier à nous depuis trois cents ans ? — Dieu a multiplié la postérité de nos pères comme la poussière de la terre ; Il a béni en elle les tribus qui peuplaient nos forêts et nos plaines, et les a élevées par la foi à la civilisation ; Il l'a gardée et Il l'a garde toujours jusqu'à l'accomplissement de sa destinée. Et en retour, notre race a été fidèle, le Seigneur est resté son Dieu, et elle poursuit son chemin dans l'histoire, reconnaissante à Dieu qui l'a gardée dans le passé et qui la gardera dans l'avenir. Action de grâces et confiance, ce sont là les deux sentiments qui aujourd'hui font battre son cœur !

Éminence,

Votre règne aura été marqué par la célébration de si nombreux centenaires qu'il en gardera lui-même quelque chose, et que nous avons le droit de l'espérer, il ne se terminera pas avant le centenaire de votre personne vénérée et aimée : ce sera alors le centenaire d'une vie de foi profonde, créatrice d'œuvres nombreuses de la foi, dans l'esprit de bonté et de charité : *In spiritu lenitatis*.

C'est votre rôle glorieux en ce jour, puisque vous êtes le chef et le patriarche de l'Église canadienne, en même temps que l'un des princes de l'Église entière, d'incarner l'âme de tout un peuple pour exprimer en son nom la parole de la reconnaissance pour le don ineffable de la foi : aussi, de tout votre grand cœur, vous chanterez tout à l'heure le *Gratias agamus Domino Deo nostro* ! Et puis, à la fin du sacrifice, vous chanterez du même cœur :

Benedicat vos omnipotens Deus! Que cette bénédiction soit l'écho de celle que chantait, au berceau de la colonie, l'immortel Laval, le fondateur de l'église-mère de Québec, et qu'elle soit plus féconde encore que la sienne en tombant sur un peuple plus nombreux ; qu'elle soit l'écho de la voix même de Dieu, bénissant la postérité de nos pères comme elle bénissait la postérité de Jacob ; qu'elle garde notre peuple toujours fidèle à sa foi, toujours fidèle aux œuvres de la foi ; qu'elle l'accompagne dans son chemin glorieux d'apostolat, qu'elle le " ramène heureux dans la maison de son Père, " non pas sur cette terre d'exil où il n'est que le pèlerin de la foi, mais dans la vision parfaite de Dieu, et dans la gloire et la félicité infinies de Dieu ! Amen.

Quand Mr l'abbé Brosseau eut terminé son discours par cette adresse des plus délicates à Son Éminence le Cardinal Bégin, les notes du *Credo* résonnèrent sous la voûte brillamment illuminée du temple sacré.

Le peuple canadien refit son acte de foi : Je crois en Dieu, le Père tout-puissant ; je crois au Fils qui s'est fait homme, a souffert, est mort pour le salut de tous, est ressuscité et a été glorifié ; je crois au Saint-Esprit vivificateur, à la Sainte Église, à la Communion des Saints, à la résurrection, à la vie éternelle. Amen. Il en est ainsi. Je le crois depuis trois cents ans, je le croirai jusqu'à la fin des temps. Amen.

Le saint sacrifice de la messe se continua et s'acheva dans ces sentiments profonds de foi, de gratitude et de confiance en Dieu, qui se traduisirent par les sublimes paroles du *Te Deum* entonné par le vénéré Cardinal-Archevêque.

Dans la circonstance solennelle qui venait de réunir dans un même acte de foi et de reconnaissance, tous

les représentants de notre race, la dernière strophe de l'hymne sacré prit un sens de vivante actualité :
" En toi, Seigneur, moi, peuple canadien-français, j'ai espéré, jamais je ne serai confondu. "

CHAPITRE IV

L'INAUGURATION DU MONUMENT

L'inauguration du monument de la foi, le 16 octobre 1916, a donné lieu à une démonstration des plus solennelles, appelée à bon droit l'apothéose de nos premiers missionnaires, les Récollets.

Le 16 octobre 1916, le monument de la foi se dressait sur la Place-d'Armes de Québec, svelte, élégant, artistement taillé dans le granit, et couronné de sa statue symbolique, œuvre d'art sortie des ateliers de l'Institut catholique de Vaucouleurs.

De l'aveu général, le monument commémoratif fait honneur au comité qui en a choisi le plan, à l'artiste qui en a préparé le dessin, à l'ouvrier qui l'a exécuté.

La statue a neuf pieds de haut et pèse 4,000 livres ; elle a été placée sur le monument dans la première quinzaine de septembre 1916.

L'ex-voto national mesure 37 pieds de hauteur. Il forme une belle fontaine d'ornement de style gothique. On dirait "un fragment de cathédrale," selon la très juste expression de Sir P.-E. Leblanc, lieutenant-gouverneur.

Le monument s'élève au centre de deux vastes bassins superposés, dont le plus grand mesure 90 pieds de circonférence et le second 60 pieds.

La base du monument comprend d'abord quatre piliers ou contreforts, ornés, chacun, de deux gargouilles, deux têtes de lion ; entre les piliers s'étagent trois petits bassins.

De l'intérieur du monument, par l'ouverture cintrée, la même sur les quatre faces, et qu'une colonnette élégante divise en deux, l'eau jaillit du sommet d'un rocher de forme conique, glisse d'abord sur les parois de ce rocher, retombe ensuite de cascade en cascade en débordant de bassin en bassin jusqu'à terre.

Les quatre coins du monument sont flanqués de pilastres qui, à la hauteur de l'arc-boutant des contreforts, se dégagent légèrement pour se terminer ensuite en pyramides surmontées d'un fleuron.

Immédiatement au-dessus de chaque ouverture cintrée sont placés les bas-reliefs destinés à rappeler la mémoire des Récollets. Sur la première face du monument une plaque métallique porte la dédicace suivante.

1615-1915

À NOS PREMIERS MISSIONNAIRES LES RÉCOLLETS	
DENYS JAMET	JEAN DOLBEAU
JOSEPH LE CARON	PACIFIQUE DUPLESSIS
LES CANADIENS RECONNAISSANTS	

Le premier des bas-reliefs représente l'arrivée à Québec, le 2 juin 1615, avec Champlain, du Père Jean Dolbeau.

Le deuxième rappelle la scène grandiose qui se déroula, le 24 juin 1615, dans l'île de Montréal : la première messe dite par les Récollets, sur les bords de la rivière des Prairies. Le Père Jamet officiait, assisté du Père Le Caron ; s'y trouvaient Champlain, du Pont-Gravé, quelques autres Français et des sauvages émerveillés.

Le troisième bas-relief nous montre le Père Joseph Le Caron au pays des Hurons, ouvrant parmi ces sauvages l'ère de l'évangélisation et fondant la mission huronne.

Le monument est surmonté d'une statue symbolisant la foi. D'une main, elle présente la croix, de l'autre une palme. La croix, pour le chrétien, est le signe du combat et de la victoire. La palme est le symbole de la récompense octroyée par le juste juge aux peuples comme aux individus fidèles à leur foi.

Pour les fêtes des 16 et 17 octobre 1916, le monument fut brillamment illuminé par la ville de Québec.

Également aux frais de la ville, une vaste estrade, capable de recevoir quatre cents personnes assises, fut construite près du monument. Elle était destinée aux personnages éminents de l'Église et de l'État, aux membres de l'administration municipale et aux représentants des communautés religieuses.

Le samedi, 14 octobre, le mauvais temps n'avait pas permis d'orner la Place-d'Armes. Mais durant la matinée du 16, tandis que le soleil radieux répandait partout la gaieté, des citoyens dévoués improvisèrent en quelques heures une très belle décoration.

Dès l'heure de midi, une foule, estimée au chiffre de trente mille personnes, commença à se rendre

sur l'immense terrain en amphithéâtre qui entoure le monument.

Tandis que le peuple enthousiaste se rendait sur la Place-d'Armes, les membres du comité général des fêtes du troisième centenaire de la foi au Canada, le maire de Québec et les échevins, réunis à l'Hôtel de ville, se rendirent processionnellement, précédés de la fanfare des Cadets Saint-Damase, escortés par les zouaves, aux monuments Champlain et Laval pour y déposer des couronnes de fleurs naturelles.

Cette démarche avait une très noble signification. La couronne, déposée au monument Champlain par Son Honneur le maire, était offerte par le comité général au promoteur de l'établissement de la foi au Canada. C'est Champlain, en effet, qui demanda et obtint les Récollets.

La seconde couronne, déposée aux pieds de Laval par Sir A.-B. Routhier, président du comité général, avait pour but d'honorer le premier évêque de Québec comme complément glorieux et nécessaire de l'œuvre inaugurée en 1615 par les Récollets.

À chaque monument, pendant qu'on déposait les couronnes, les zouaves présentèrent les armes et la fanfare des Cadets joua l'hymne national: *O Canada!*

Après ces deux démonstrations, des membres du comité, les zouaves et les Cadets se rendirent au palais cardinalice pour servir d'escorte à Son Éminence et aux prélats de sa suite.

L'arrivée, au monument, du Cardinal et des évêques, fut très impressionnante. Le défilé, comprenant la voiture cardinalice et plusieurs autres voitures de gala, précédé de la fanfare des Cadets, et

escorté par les zouaves, passa au milieu de la foule massée sur la Place-d'Armes et sur les terrains avoisinants.

Les têtes s'inclinèrent sous la main bénissante du vénéré Cardinal qui était heureux de voir son peuple accourir si nombreux à la fête de la reconnaissance nationale.

L'arrivée de Son Éminence et des prélats fut saluée par l'hymne papal exécuté par les Cadets Saint-Damase. Peu après, la fanfare de la Garde Jacques-Cartier joua l'hymne national anglais à l'arrivée du représentant du roi, Sir P.-E. Leblanc, lieutenant-gouverneur de la Province.

Les zouaves, les gardes militaires indépendantes et leurs fanfares, se groupèrent autour du monument et lui firent comme une couronne d'honneur. Des courants de lumière électrique, aux multiples couleurs, décrivaient les formes du monument et l'illuminaient brillamment.

Dès que le calme eut commencé à régner parmi l'immense foule de spectateurs, Son Éminence le Cardinal Bégin et Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur procédèrent au dévoilement, en séparant en deux le voile qui cachait la statue symbolique de la foi. A ce moment, les gardes présentèrent les armes, les fanfares jouèrent l'hymne national canadien et des bombes éclatèrent, laissant tomber sur l'assistance des emblèmes du monument. Sur l'estrade, tout le monde était debout.

Après cette démonstration vibrante d'enthousiasme, le secrétaire du comité général, Mr C.-J. Magnan, donna lecture des télégrammes échangés avec le

Saint-Père et le Général des Franciscains et aussi des lettres d'excuses reçues par le comité.

En un jour comme celui-ci, dit Monsieur Magnan, le geste qu'il convenait de voir faire à l'Église canadienne était bien celui de se prosterner aux pieds du Saint-Père pour lui donner l'assurance de notre constante fidélité et lui demander sa paternelle bénédiction. C'est pourquoi Son Éminence le Cardinal Bégin a envoyé la dépêche suivante à Rome.

À Sa Sainteté le Pape Benoît XV, Rome.

Les catholiques du Canada, fidèles et clergé, réunis à Québec pour y célébrer le troisième centenaire de l'établissement de la foi en ce pays par les missionnaires Récollets, offrent à Sa Sainteté Benoît XV l'hommage de leur filiale vénération, l'assurance d'un attachement à l'Église fortifié par trois siècles de luttes et de dévouement, et implorant une bénédiction paternelle qui les confirmera dans leurs bonnes dispositions.

Cardinal Bégin.

Le Saint-Père répondit par la dépêche suivante :

Rome, 14 octobre 1916.

Au Cardinal Bégin, archevêque de Québec, Canada.

Le Saint-Père agréant les sentiments de filiale vénération dont le télégramme de Votre Éminence est le témoignage éloquent, renouvelle aux évêques, au clergé et aux fidèles du Canada, l'assurance de sa paternelle bienveillance, et bénit de grand cœur ses fils réunis à Québec pour les fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la foi catholique au Canada.

Cardinal Gasparri.



UNE VUE DE LA PLACE-D'ARMES, 1917

Monsieur C.-J. Magnan fit ensuite remarquer qu'à l'occasion du dévoilement du monument consacré à la mémoire de nos premiers missionnaires les Récollets, il était de haute convenance d'offrir l'expression de la reconnaissance de l'Église canadienne à l'Ordre franciscain auquel le Canada doit ses premiers apôtres et le bienfait de la foi. C'est pourquoi Son Éminence le Cardinal Bégin a adressé au Révérendissime Père Séraphin Cimino, Général de l'Ordre, la dépêche suivante.

Au Révérendissime Père Séraphin Cimino, Ministre Général des Franciscains, 124 via Merulana, Rome.

Réunis autour du monument qui nous rappellera toujours le glorieux apostolat des premiers missionnaires du Canada les Franciscains, fidèles et clergé, offrent au très digne successeur de saint François, pour lui-même et pour l'Ordre franciscain, l'hommage de leur respect et de leur reconnaissance.

Cardinal Bégin.

Réponse du Révérendissime Père :

Rome, 15 octobre 1916.

Au Cardinal Bégin, Québec.

Le Général des Franciscains remercie Votre Éminence, le clergé et les fidèles, souhaite prospérité au Canada et présente ses hommages.

Séraphin Cimino.

Monsieur C.-J. Magnan fit ensuite lecture d'une lettre venue de la capitale de la belle et douce France et écrite par le Cardinal-Archevêque de Paris.

Son Éminence répondait à l'invitation que le comité lui avait faite le 30 août 1916.

Archevêché de Paris, 27 septembre 1916.

Monsieur le Président,

Je vous remercie de m'avoir fait part des fêtes que vous préparez pour célébrer le troisième centenaire de l'établissement de la foi catholique au Canada.

Vous voulez bien rappeler que vos premiers apôtres sont partis de la capitale de la France : c'est pour Paris un titre d'honneur dont il est justement fier.

Il ne me sera pas possible, à mon grand regret, d'assister à vos fêtes, et je crains que les douloureuses circonstances présentes ne me permettent pas non plus de m'y faire représenter. Mais je serai de cœur avec le vénéré Cardinal-Archevêque de Québec et avec vous, pour rendre grâces à Dieu d'avoir jeté la semence de la foi dans une terre si fertile et pour lui demander de conserver toujours cette foi et de la rendre de plus en plus vivante et féconde dans votre cher pays.

Nous sommes heureux et reconnaissants de voir vos compatriotes combattre à cette heure avec nos armées pour la grande cause de la civilisation chrétienne et cimenter par leur sang les liens qui unissent à jamais le Canada et la France.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

*Léon-Adolphe, Cardinal Amette
archevêque de Paris.*

Monsieur C.-J. Magnan lut aussi des lettres du Délégué Apostolique et de plusieurs de nos évêques empêchés de prendre part aux fêtes.

Ottawa, 2 octobre 1916.

Monsieur le Président,

Je vous remercie bien cordialement de votre aimable invitation d'assister aux fêtes qui auront lieu à Québec les 16 et 17 de ce mois, pour commémorer le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada.

Je regrette beaucoup de ne pas pouvoir me permettre le plaisir de prendre part à des fêtes si mémorables. Je m'associe cependant de tout cœur à mes vénérables collègues de l'épiscopat canadien, et je souhaite à vos solennités un plein succès.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération.

*P.-F. Stagni, O. S. M.,
archevêque d'Aquila, Dél. Apost.*

Régina, 19 septembre 1916.

À Monsieur le Docteur St-Hilaire.

Mon cher Docteur,

Il faudrait n'avoir pas de cœur, ne pas connaître l'histoire, ne pas aimer son pays, pour ne pas applaudir à l'œuvre que vous avez poursuivie et qui va être couronnée d'un si grand succès.

Je voudrais bien être avec vous le 16 octobre et prendre part à ces fêtes organisées à l'occasion de ce glorieux tricentenaire ; mais malheureusement ce plaisir me sera refusé. Je serai alors en tournée pastorale que je ne puis mettre de côté. Aussi ce sera un autre sacrifice qui me sera imposé. Je l'accepterai avec résignation et j'en offrirai le mérite à Dieu pour obtenir de Lui le succès de ces fêtes que tout Canadien doit désirer voir aussi brillantes que possible.

Croyez toujours à mon sincère attachement.

*Olivier-Elzéar,
archevêque de Régina.*

St-Albert, 23 septembre 1916.

Monsieur Émile St-Hilaire, M. D.,
Président du comité, Québec.

Bien cher Monsieur,

Je reçois votre circulaire m'informant que la célébration du centenaire de l'établissement de la foi au Canada est fixée aux 16 et 17 octobre prochain.

Vu l'immense distance, je n'aurai pas le plaisir de me rendre à Québec pour la circonstance ; mais nous ne manquerons pas, au moins à la cathédrale et dans quelques autres églises plus importantes, de rappeler ce grand anniversaire et de nous unir à vous tous, pour remercier Dieu et lui demander la continuation de ses divines faveurs sur tout le pays.

Faisant les vœux les plus sincères pour le succès le plus complet de vos belles démonstrations religieuses et patriotiques, je demeure toujours, bien cher Monsieur,

Votre tout dévoué en N. S. et M. I.

Émile-J. Legal,
archevêque d'Édmonton.

Évêché de Mont-Laurier, 4 octobre 1916.

Monsieur Émile St-Hilaire, M.D.
Président du comité des fêtes du tricentenaire, Québec.

Monsieur le Président,

Je viens de recevoir votre bonne invitation, pour laquelle je vous prie d'agréer mes sincères remerciements.

Je prévois qu'il me sera impossible de faire le voyage à Québec, pour les fêtes du tricentenaire. Inutile de vous dire que je le regrette vivement. Je souhaite plein succès à votre célébration. Notre peuple ne pourra jamais trop se souvenir qu'il a reçu les lumières de la vraie foi, dès son berceau, et que

cette foi a été providentiellement sauvegardée, pendant tout le cours de son histoire. Ici, à Mont-Laurier, nous nous joindrons d'esprit et de cœur à tous ceux qui prendront part à cette belle célébration, pour remercier Dieu et le prier pour notre cher Canada.

Veillez me croire, Monsieur le Président, votre tout dévoué serviteur.

*François-Xavier,
évêque de Mont-Laurier.*

L'évêque de Prince-Albert, Saskatchewan, répondit à l'invitation du comité par la dépêche suivante.

Prince-Albert, Sask., 15 octobre 1916.

Docteur Émile St-Hilaire,

Nous regrettons infiniment de ne pouvoir assister aux belles fêtes du tricentenaire de la foi au Canada. Nous y serons, avec notre clergé, d'esprit et de cœur, et chanterons l'hymne de la reconnaissance à Dieu et à Marie sur les rives de la Saskatchewan.

*A. Pascal, O. M. I.,
évêque de Prince-Albert.*

Après la lecture des lettres et des télégrammes, des discours furent prononcés par Son Éminence le Cardinal Bégin, par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, par Sir Lomer Gouin, premier ministre de la Province, par Sir A.-B. Routhier, Président du comité général des fêtes et par Son Honneur le maire de Québec.

Tous ces orateurs distingués firent l'éloge des premiers apôtres du Canada, des intrépides Récollets. Le chapitre] suivant renferme ces discours.

Un incident qui fut très goûté et commenté se produisit au cours de cette solennelle démonstration du dévoilement.

Entre deux discours un colis fut apporté sur l'estrade d'honneur et remis à un Père Franciscain auquel il était nommément adressé. Celui-ci, nullement prévenu, ignorant l'origine, l'objet et la raison de cet envoi, ouvrit le colis et aperçut, soigneusement enveloppée, une couronne de fleurs naturelles, de pensées principalement. Une inscription, écrite sur un morceau d'écorce de bouleau que des lacets de peau d'original retenaient fixée à la couronne, exprimait l'origine et le but de cet envoi :

À nos premiers missionnaires

Les Hurons reconnaissants.

Les Hurons de Lorette se rappelaient avec gratitude le Père Le Caron pionnier de la foi dans leur pays.

Monsieur C.-J. Magnan présenta la couronne aux spectateurs et dit que ce présent de fleurs exprimait la reconnaissance des Hurons envers les Récollets leurs premiers missionnaires.

Des applaudissements enthousiastes soulignèrent cette déclaration et le geste délicat de la tribu huronne. La couronne fut immédiatement déposée au monument.

CHAPITRE V

LES DISCOURS

DISCOURS

DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL BÉGIN

Le joli monument qui vient d'apparaître à vos regards — et dont le comité organisateur a droit d'être fier — est un hommage de reconnaissance envers Dieu, auteur et consommateur de notre foi, et en même temps un hommage bien mérité offert à la mémoire bénie de nos premiers missionnaires, les Récollets, venus de France, il y a trois siècles, implanter la foi catholique dans notre Canada.

Québec, qui a la mémoire du cœur, n'a jamais manqué de proclamer bien haut les noms et les mérites de ceux qui ont fondé, colonisé, développé notre pays. Jacques Cartier, l'illustre découvreur du Canada, a son monument érigé sur les bords de la rivière Lairet ; Champlain, le très digne et pieux fondateur de notre cité, a le sien, œuvre d'art, tout près de nous ; le Vénérable Monseigneur de Montmorency-Laval, père et fondateur de l'Église

canadienne, a sa superbe statue en bronze, en face de notre Archevêché et de l'Hôtel des Postes. Québec, qui a été le premier boulevard de la Sainte Église dans l'Amérique du Nord ; Québec, qui a été le premier à bénéficier de la prédication de l'Évangile et de l'organisation religieuse par les humbles enfants de saint François d'Assise, ne devait-il pas également commémorer d'une manière durable le tricentenaire de l'établissement de la foi catholique sur les rives du Saint-Laurent et, avec le temps, dans tout notre immense pays ? Le dévouement, le courage de ces premiers pionniers de l'Évangile sont dignes de l'admiration de tous les siècles.

N'étaient-ils pas des hommes au cœur d'apôtres, des hommes de Dieu, de véritables héros, ces humbles religieux qui abandonnaient parents, amis, patrie, et qui, portés sur de misérables petits esquifs à voile, mal approvisionnés, n'hésitaient pas à affronter les tempêtes, les naufrages, les dangers d'une navigation océanique alors peu connue et à exposer leur vie pour apporter ici les lumières de notre sainte foi ? N'étaient-ils pas des héros ces chers fils de saint François d'Assise qui, sans aucun espoir terrestre, disaient adieu à leur bien-aimée France et aux douceurs de la vie civilisée pour ne trouver ici que pauvreté, misères et souffrances de toute espèce, au milieu de barbares et d'une poignée de leurs compatriotes, dénués eux-mêmes de toutes ressources ?

Que venaient-ils donc chercher, ces hommes étranges, extraordinaires, au delà des mers ? Oh ! ils savaient fort bien qu'ils n'auraient ni confort

matériel, ni richesses, ni joies humaines, ni satisfactions naturelles, mais ils savaient aussi qu'il y avait, dans les immenses forêts vierges du nouveau monde, des tribus sauvages à convertir, des Indiens cruels et païens à civiliser chrétiennement ; ils savaient que toutes les misères imaginables les attendaient, même le martyre. Tous ces obstacles, qui eussent paru insurmontables à des mondains, à des jouisseurs, ne font qu'enflammer leur courage ; ils ont un merveilleux esprit de sacrifice, de mortification et d'apostolat. Ce qu'ils veulent, ce qu'ils ambitionnent, c'est de répandre la lumière du christianisme chez des populations plongées dans les ténèbres des superstitions, de l'erreur et du vice ; c'est de sauver des âmes, c'est de faire glorifier et adorer le vrai Dieu. Quel admirable, quel délicieux spectacle ces apôtres offraient à Dieu, aux anges et aux hommes !

Leur zèle est comme un feu dévorant : ils se mettent à l'œuvre sans retard ; ils se font tout à tous, prédicateurs, cathéchistes, éducateurs de l'enfance. Ils construisent une modeste petite église à la basse ville de Québec, la première du Canada ; ils organisent le culte catholique autant que le permettent leurs très faibles ressources. Puis ils parcourent le pays en tous sens, suivant les Sauvages dans leurs expéditions de chasse et de pêche, vivant de leur pauvre nourriture, dans leurs cabanes, couchant sur la dure, souffrant des intempéries des saisons et d'un rude climat, et cela non pas une année seulement mais toute leur vie. On les retrouve à Tadoussac, aux Trois-Rivières, à Montréal, sur les

bords des grands lacs ; ils bravent joyeusement toutes les fatigues et les privations. Le bon Dieu bénit leurs travaux. Leur ministère n'est pas sans consolation spirituelle. Ils transforment peu à peu ces natures sauvages, adoucissent leurs mœurs, les convertissent à la foi catholique ; ils font fleurir parmi ces peuplades les vertus qui sont le plus brillant ornement des populations chrétiennes.

En un jour de fête comme celui-ci, il fait bon de rappeler ces touchants souvenirs apostoliques, ces vies héroïques qui projettent une gloire si pure sur nos ancêtres dans la foi, sur nos premiers et saints missionnaires les Récollets. Le superbe monument qui est sous nos yeux et pour lequel je suis heureux d'offrir au comité organisateur mes plus cordiales félicitations, demeurera ici pour redire à la postérité reconnaissante l'histoire édifiante de nos premiers pionniers de la foi et de nos origines religieuses à Québec et au Canada.

**DISCOURS DE SIR P.-E. LEBLANC,
LIEUTENANT-GOUVERNEUR.**

Éminence,

Messeigneurs,

Mesdames, Messieurs,

Sur son piédestal de pierre, que l'on dirait un fragment de cathédrale, d'où il domine le vieux sol québécois, gardien fidèle de si glorieux souvenirs, ce bronze que l'on dévoile aujourd'hui, résume bien symboliquement nos trois siècles de vie religieuse et nationale.

L'illustre fondateur de notre pays nous raconte dans ses relations de voyage ce qu'il a fait pour assurer à notre colonie naissante les bienfaits de la foi chrétienne : " Ayant reconnu aux voyages précédents, dit-il, qu'il y avait en quelques endroits des peuples arrêtés, et amateurs du labourage de la terre, n'ayant ni foy ni loy, vivant sans Dieu et sans religion, comme bêtes brutes, je jugeai à part moi que ce serait faire une grande faute si je ne m'employais à leur préparer quelque moyen pour les faire venir à la connaissance du vrai Dieu, et pour y parvenir je me suis efforcé de chercher quelques bons religieux, qui eussent le zèle et affection à la gloire de Dieu . . .

" Or, les Pères religieux qui furent nommés et désignés pour cette sainte entreprise, étaient le Père Denys Jamet pour commissaire, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et Pacifique Duplessis, chacun desquels était porté d'une sainte affection et brûlait de faire le voyage, moyennant la grâce de Dieu, afin de voir s'ils pourraient faire quelque bien et planter en ces lieux l'étendard de Jésus-Christ, avec une délibération de vivre et de mourir pour son Saint Nom, s'il était nécessaire et que l'occasion s'en présentât. "

Depuis le jour où, pour " l'honneur de Dieu et le bien de la France, " Champlain avait fondé à Québec et donné à son roi une France nouvelle, il s'était écoulé sept années, pendant lesquelles Champlain n'avait cessé de travailler à réaliser cette idée de toute sa vie, et au mois de juin 1615, il eut la satisfaction d'arriver à Québec avec les premiers apôtres de la foi chrétienne.

C'est ce grand événement que nous célébrons aujourd'hui. Hommage soit rendu à la mémoire de ces pionniers de notre civilisation. La semence qu'ils ont jetée dans cette terre bénie du Canada a germé en une éclosion magnifique. Fécondé par le dévouement de ces premiers missionnaires et le sang de nos martyrs canadiens, l'arbre de la foi a poussé des racines profondes dans notre sol, pendant que son tronc inébranlable étendait ses rameaux tutélaires sur tout notre pays.

Nous sommes un peuple de croyants. L'idée religieuse est traditionnelle chez nous; nos mœurs et toute notre vie nationale portent l'empreinte de sa forte et mystérieuse influence, et c'est en conservant avec soin le trésor de notre foi que l'on assurera mieux l'avenir de notre race.

Écoutez ce qu'en a dit tout récemment Henri Lavedan dont le témoignage ne peut être suspect pour personne. " Soyons persuadés, dit-il, que la morale naturelle, aujourd'hui plus que jamais, ne suffit pas à être une école parfaite, achevée, de la meilleure conduite humaine. Le devoir illimité ne s'accomplit pas par dilettantisme et pour l'art. La religion seule enseigne une morale de premier degré et a la force de la prescrire, le pouvoir et le don de l'animer, de l'enflammer, de la rendre vivante et glorieuse, d'en faire une nécessité, un commandement. On n'a quelques chances réelles d'assurer l'extension, la grandeur et la beauté de la famille française qu'en ayant recours à l'esprit religieux, à ses bienfaits reconnus, en le semant où il manque et ne demande qu'à germer, en l'encourageant et

en le développant dans des terrains mieux cultivés, en le respectant enfin partout, au lieu de chercher à le combattre et vouloir l'étouffer. ”

Ces paroles, tombées de la plume du grand écrivain, lui ont été inspirées par le spectacle sublime que nous offre aujourd'hui notre ancienne mère patrie. Dans le corps à corps terrible avec sa formidable ennemie l'Allemagne, où toute la civilisation chrétienne se dresse contre l'envahissement des barbares, la France a fait un appel suprême à tous ses enfants, et l'on a vu les internationalistes confesser la patrie et nombre d'incroyants confesser un Dieu. Il semble qu'en face de la patrie en danger, l'on ait senti le besoin, pour mieux accomplir le devoir et le sacrifice suprême, de laisser ces deux principes sacrés de toute noblesse humaine, pénétrer les cœurs et les intelligences, permettant à la France d'atteindre les plus hauts sommets de son âme, et de montrer à ses enfants le chemin de la victoire par les prodiges de valeur inouïs qu'ont été la victoire de la Marne et la bataille de Verdun.

Nous ne saurions rester insensibles à de si nobles leçons et à de si magnifiques exemples. Déjà, nos évêques, continuant la traditionnelle loyauté de l'Église Catholique au gouvernement et à son autorité suprême dans notre pays, nous ont tracé notre devoir dès le début de la guerre.

“ Ce conflit, est-il dit dans leur Lettre Pastorale, l'un des plus terrible que le monde ait encore vu, ne peut manquer d'avoir sa répercussion sur notre pays. L'Angleterre y est engagée, et qui ne voit que le sort de toutes les parties de l'empire se trouve

lié au sort de ses armes ? Elle compte à bon droit sur notre concours, et ce concours, nous sommes heureux de le dire, lui a été généreusement offert en hommes et en argent. ”

Éminence, le peuple du Canada se plaît à saluer en vous le digne successeur des Laval, des Plessis et de tous ces grands évêques canadiens, dont les œuvres de foi et de patriotisme restent pour nous la meilleure garantie de force et de durée dans la survivance de notre race. Il est aussi sur le sol canadien, un autre monument impérissable, c'est celui de la reconnaissance que notre peuple garde dans son cœur pour les bienfaits de toutes sortes que vous et vos collaborateurs et tous les dignes continuateurs de nos premiers missionnaires, n'ont cessé de lui rendre durant ses trois siècles de vie nationale.

DISCOURS DE SIR LOMER GOUIN

PREMIER MINISTRE

On a plus d'une fois célébré avec éclat le génie et la gloire de l'illustre fondateur de la patrie canadienne et l'on a dit éloquemment les belles qualités d'homme de cœur, d'homme de foi et d'homme d'État dont Champlain était si abondamment pourvu. On a glorifié l'œuvre civilisatrice qu'il a accomplie dans ce pays qu'il aima à l'égal du sien et on lui a élevé, sur le rocher même de Québec, à l'endroit qu'il avait choisi pour l'érection du fort Saint-Louis, un monument digne de sa grande renommée et de sa féconde carrière.

Il convenait que l'on n'aille pas oublier ses humbles

mais précieux collaborateurs, ceux que, dès la première heure, il eut la bonne fortune d'associer à ses travaux, à ses dangers, à ses souffrances et, aussi, à ses espérances. Il convenait que l'on rappelât aux générations futures le souvenir et le nom des saints missionnaires qui, les premiers, doivent être comptés au nombre de ceux que nos amis les Anglais appellent si justement les *Makers of Canada*.

Makers of Canada! il en est peu qui ont autant droit à ce titre que les Pères Jamet, Le Caron, Dolbeau et le Frère Duplessis. Quitter le beau pays de France à l'aurore du grand siècle ; s'aventurer sur de frêles embarcations pour traverser une mer toujours périlleuse ; aller vers les rives lointaines du Canada où régnait la plus grossière barbarie ; s'exposer à mourir de faim, de froid, de misère ou par la main cruelle et vindicative du sauvage ; faire le sacrifice de son repos, de sa santé, de sa vie et de toutes les joies de la civilisation, tel fut le sort voulu et impatientement désiré des braves Récollets que nous fêtons aujourd'hui.

À peine avaient-ils foulé le sol canadien qu'aussitôt ils se mettent résolument à l'œuvre. Entre Champlain et ses nouveaux alliés, il y a parfaite unité de vues et, avec une vigoureuse énergie, ils travailleront de concert "à jeter les fondements d'un édifice perpétuel, tant pour la gloire de Dieu que pour la renommée des Français."

Leur programme est simple, mais il est de réalisation lente et difficile. Le succès de la colonie dépend, dans une large mesure, de l'influence qu'ils parviendront à exercer sur les tribus sauvages, répandues

depuis l'embouchure du Saint-Laurent jusqu'au delà des grands lacs. Il importe donc d'aller leur prêcher sans retard la parole de paix et d'amour et de se donner tout entier à l'œuvre admirable de l'évangélisation. Ils ne sont que quatre et, déjà, ils se partagent cette immense contrée, comme s'ils eussent été légion.

Le Père Le Caron se dirige vers l'ouest et il atteint bientôt le pays des Hurons, situé sur les bords du lac du même nom, à trois cents lieues de Québec. Ce grand apôtre de la civilisation mettra autant de zèle à l'instruction de ces pauvres sauvages qu'il en avait mis à l'éducation de Monseigneur le Duc d'Orléans dont il avait été jadis le précepteur.

Et voilà la destinée de cet ouvrier du bien ! Des trésors de vertu et de science qu'il possède, il sait faire, avec une touchante générosité, la part des grands de la terre et celle des humbles enfants de nos forêts. Il y a trois siècles, un missionnaire de notre sang et de notre race faisait déjà résonner, dans les solitudes de l'Ontario, ce verbe français qui a toujours été, de par le monde, le véhicule de tout ce qui est beau, de tout ce qui est noble et de tout ce qui est généreux.

Le droit historique de notre langue, le voilà !

Il remonte jusqu'à l'heure où le premier Récollet fit pénétrer, au risque de sa vie, la civilisation jusque vers les régions de l'ouest. Civilisation et langue française sont sœurs-jumelles dans ce pays, où elles font partie d'un héritage glorieux dont les nôtres ont le droit d'être fiers.

Pendant que le Père Le Caron s'adonnait aux

INAUGURATION DU MONUMENT DE LA FOI



SIR P.E. LEBLANC



SIR LOMER GOUIN



SON ÉMINENCE
LE CARDINAL
BÉGIN



H.E. LAVIGNEUR



SIR A.B. ROUTHIER

LES ORATEURS

travaux de l'apostolat chez les Hurons, le Père Dolbeau remplissait semblable mission chez les Montagnais du Saguenay qu'il suivit dans leurs courses aventureuses, et avec lesquels il partagea une vie de misère et de privations jusqu'à ce que sa santé l'abandonnât et le forçât à revenir sur ses pas.

Quant au Père Jamet et au Frère Duplessis, ils se dévouèrent au succès de la mission que Champlain avait fondée à Québec et qu'il leur avait confiée.

Les Récollets ne possèdent pas seulement l'honneur d'avoir été les premiers missionnaires canadiens, ils ont aussi celui d'avoir été les premiers éducateurs de la jeunesse, les premiers maîtres d'écoles de ce pays. Il ne suffisait pas à leur zèle et à leur dévouement d'évangéliser les sauvages, ils voulaient encore leur enseigner, avec les vérités de la foi et les préceptes de l'Évangile, les notions les plus élémentaires de l'instruction civile. C'est dans ce but qu'ils composèrent, Dieu sait au prix de quelles difficultés, des grammaires et des dictionnaires des langues huronne, montagnaise et algonquine. À Tadoussac, aux Trois-Rivières, chez les Hurons, ils furent tout à la fois apôtres et éducateurs. À Québec, ils avaient même une école dans leur couvent de Notre-Dame-des-Anges, où ils recevaient les jeunes sauvages que les parents voulaient bien leur confier. Malheureusement les ressources manquaient, et malgré toute leur bonne volonté, ils ne purent jamais donner l'hospitalité qu'à un nombre limité d'élèves. Cette ancienne et pauvre école des Pères Récollets est l'ancêtre de toutes les belles et bonnes écoles qui s'élèvent un peu partout, dans tous les

centres de la province, et qui font la fierté de nos populations.

Viser au progrès général par le développement de l'instruction publique, telle était la politique de ces premiers éducateurs et telle est encore la formule qui doit tous nous rallier. Canadiens-Français, instruisons-nous afin d'atteindre ceux qui nous dépassent et de dépasser nos égaux. L'instruction est un capital que notre race n'a pas le droit de mépriser, à moins de se vouer délibérément à la plus misérable des destinées. Il faut que nos collègues d'agriculture regorgent d'élèves, car la terre de cette province a besoin de cultivateurs instruits. Il faut que nos écoles techniques reçoivent nos jeunes gens par centaines et par centaines, car l'industrie réclame plus que jamais des ouvriers compétents. Il faut aussi que nos collèges commerciaux donnent l'instruction à une nombreuse jeunesse pour satisfaire aux besoins du commerce dont il faut prévoir un essor considérable dans un avenir rapproché. Nous sommes une race d'agriculteurs et il est bon qu'il en soit ainsi, mais il convient également de jouer brillamment notre rôle dans toutes les sphères de l'activité canadienne. Il faut que notre jeunesse soit aussi instruite qu'elle est vigoureuse et intelligente.

Les Pères Récollets, dont c'est la fête aujourd'hui, ont été d'excellents semeurs de vérités et, en même temps, de bons semeurs de blé. Avec Louis Hébert, ils furent les premiers défricheurs du sol, les premiers déserteurs de la terre canadienne, comme on disait alors dans le langage du dix-septième siècle.

À cette époque, désertier la terre, c'était la défricher, l'ensemencer, lui faire rendre de belles et de riches moissons. Aujourd'hui, désertier la terre, c'est l'abandonner, la fuir. Si le mot importait plus que la chose, comme il serait avantageux de lui restituer le sens qu'il avait au temps de Champlain !

On connaît la légende d'Antée, ce géant qui avait le ciel pour père et la terre pour mère. Il était en lutte avec Hercule et chaque fois qu'il touchait la terre, il se sentait une vigueur nouvelle. Il en est ainsi des Canadiens-Français. Depuis des siècles, la terre est pour eux une mère qui leur prodigue des trésors de santé physique et morale ; c'est près d'elle que s'est dessinée leur personnalité et c'est près d'elle qu'elle devra prendre sa caractéristique finale.

Évangélistes, éducateurs, semeurs de blé, les bons Récollets ont été les ouvriers qui ont posé les premières pierres à la construction de ce vaste édifice qu'est le Canada. Ils ont bien mérité de la patrie et ce monument sera l'hommage d'un peuple reconnaissant à leur mémoire, à leur œuvre et à leurs vertus.

Le gouvernement que j'ai l'honneur de représenter s'est associé avec plaisir à cette fête du souvenir et il sera toujours heureux de participer à la glorification de tous les héros de la patrie, ceux de jadis aussi bien que ceux des temps présents : nos premiers missionnaires " Frères gris " et " Robes noires " apôtres et martyrs, qui apportèrent les lumières de l'Évangile et les semences fécondes de la civilisation sur la terre canadienne, et ceux qui, à

Ypres, à Saint-Julien, à Festubert et à Courcellette se sont battus si vaillamment et si glorieusement pour la défense et le triomphe du droit, de l'honneur et de la liberté. Avec tous les bons citoyens de cette province, je m'incline pieusement devant ces hommes dont notre pays s'honore et dont notre race gardera le réconfortant souvenir au plus profond de son cœur.

DISCOURS DE SIR A.-B. ROUTHIER
PRÉSIDENT DU COMITÉ GÉNÉRAL

Éminence, Excellence,

Mesdames, Messieurs,

Il y a huit ans, ici même, nous célébrions avec une solennité incomparable, le troisième centenaire de la fondation de Québec. C'était pour nous un très grand jour, puisque c'était celui de notre naissance comme peuple.

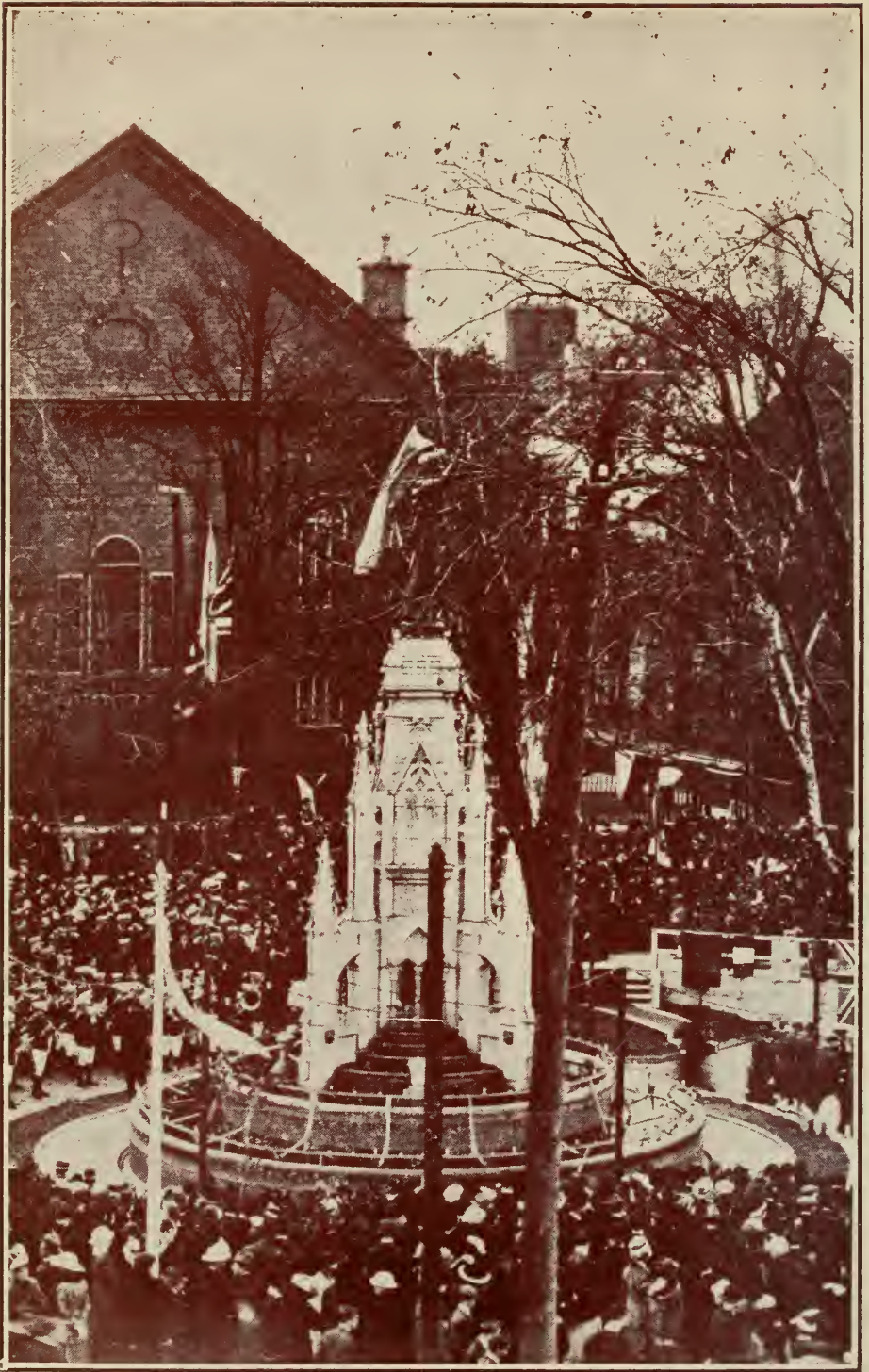
Et voici que nous célébrons aujourd'hui un autre trois-centième anniversaire qui nous rappelle l'établissement de la foi au Canada. Comment ce grand événement s'est-il alors accompli ?

L'histoire le raconte en quelques mots : Il y a trois cents ans, sept ans après la fondation de Québec, quatre fils de saint François y arrivaient, et y bâtissaient une chapelle qui fut la première église du Canada.

Voilà le fait historique.

En apparence, il est bien humble, et il n'a pas fait alors beaucoup de bruit dans le monde.

Mais il ne faut pas juger de l'importance d'un



LE JOUR DE L'INAUGURATION

événement par le bruit qu'il fait. Il y a dix-neuf siècles que l'humanité célèbre et chante dans toutes les langues l'humble naissance d'un enfant dans une pauvre étable de Bethléem.

Or, c'est le même enfant, c'est-à-dire le même Dieu, qui en 1615 est descendu sur les bords du Saint-Laurent pour y établir sa demeure.

Ce jour-là est donc aussi l'un des grands jours de notre histoire.

A l'origine des peuples, comme à l'origine des individus, il y a deux dates qui marquent pour eux le commencement d'une double vie : celle de leur naissance et celle de leur baptême. Au premier jour, ils reçoivent l'existence. Au second jour ils reçoivent la foi.

Ainsi le Canada est né en 1608, c'est-à-dire a reçu la vie naturelle. En 1615, Dieu lui a donné la foi, qui confère la vie surnaturelle. Et si nous voulions représenter par une image le progrès réalisé par ces deux faits, nous dirions : La fondation de Québec par Champlain, c'est l'aurore qui blanchit l'horizon, et qui commence à dissiper les ténèbres de l'idolâtrie en Canada ; et l'établissement de la foi, c'est le soleil qui se lève et qui répand la pleine lumière sur notre pays natal.

Car la foi, telle que la définit le catéchisme romain, c'est une lumière qui éclaire l'homme — lumière surnaturelle, aussi nécessaire à la vie des peuples que celle du soleil au monde physique.

Soyez-en convaincus, Messieurs, dans l'ordre spirituel, intellectuel et moral, comme dans l'ordre matériel, il n'y a pas de création ni de formation

possible sans la lumière qui convient à chaque ordre.

Rappelez-vous les deux grands actes du Créateur dans la création du monde.

“ Au commencement, dit la Bible, Dieu créa le ciel et la terre ; mais la terre était informe et ténébreuse. Alors Dieu dit : que la lumière soit ! Et la lumière fut ! ”

Voilà la grande parole qui a créé le monde. Voilà le grand élément qui a formé et développé tous les êtres. Et c'est ce même élément qui crée les peuples et qui leur donne la vie parfaite et complète.

L'œuvre de Champlain, comme celle de tous les fondateurs, a été la création matérielle, et l'établissement de la foi par nos premiers missionnaires a été le *fiat lux* !

Et vous n'ignorez pas quelle est la puissance créatrice de la lumière dans la nature. C'est elle qui donne à tous les êtres la fécondité, la force, la beauté, et le perfectionnement qui leur convient. Supprimez la lumière, et la matière redeviendra ce qu'elle était à l'origine, informe et nue. Elle ne produira plus rien, ou elle produira des monstres.

Il en est ainsi de la lumière de la foi dans la formation des peuples. C'est elle qui leur donne la vie morale, la force, la grandeur, l'ordre et les vertus nécessaires. Supprimez-la, et ils enfanteront des monstres et des barbares. Nous en avons un exemple lamentable sous les yeux dans le peuple allemand qu'un orgueil satanique a rendu aveugle, et qui enfante des barbares, depuis que les lumières de la foi se sont obscurcies chez lui.

Comprenez-vous, maintenant, toute la grandeur

et toute l'étendue du bienfait qui nous a été apporté en 1615 par les Récollets ? C'est Dieu lui-même qui s'est alors mêlé aux émigrants de la douce France, et qui est venu établir parmi nous sa demeure. Le divin Émigrant arrivant à Québec en 1615, quel fait immense ! C'est ce jour-là qu'il a vraiment prononcé sur le peuple enfant du Canada la parole créatrice : *Fiat lux* ! Qu'elle se répande sur lui et sur sa descendance la lumière de la foi, de la vérité et de la vie !

Ce n'est pas tout.

L'événement de 1615 n'a pas été seulement l'illumination surnaturelle de notre peuple naissant ; il a été un traité d'alliance entre ce peuple et Dieu.

Qu'était-ce en vérité que cette humble chapelle érigée par les Pères Récollets à côté de *l'Habitation* de Champlain ? Ce n'était pas seulement une maison de prière ; c'était une arche d'alliance, un symbole d'union entre Dieu et le peuple du Canada, semblable à la seconde alliance de Jéhovah avec le peuple hébreu.

La première alliance avait été écrite sur des tables de pierre. Mais la seconde était plus parfaite ; car le Seigneur avait dit : " Voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël : Je mettrai mes lois dans leur esprit, et je les écrirai dans leur cœur, et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. "

C'est cette union sacrée que nous avons faite à Québec en 1615, par l'intermédiaire des Récollets, qui ont été nos plénipotentiaires. Respectons-le toujours ce traité solennel ; car s'il nous arrivait de le déchirer, comme les Allemands déchirent les

traités, les lois divines seraient effacées de nos esprits et de nos cœurs, et ce serait l'heure des châtiments.

Grâce à Dieu, rien ne fait prévoir que nous commettrons jamais cette grande faute; et le beau spectacle que nous avons aujourd'hui sous les yeux nous donne le droit de compter sur la fidélité future de notre peuple.

Qu'il est beau, en effet, et qu'il est grand cet acte de foi accompli à la face du soleil par toute une race, représentée par les plus hautes autorités de l'Église et de l'État, et par une immense assemblée de toutes les classes de la société.

Je dis plus, il n'y a pas seulement un acte de foi dans les imposantes manifestations religieuses et civiles de ces deux grands jours, il y a un renouvellement de l'alliance sacrée contractée par nos pères, en 1615. Et pour que la postérité n'en perde jamais le souvenir, nous lui en laissons un mémorial gravé dans la pierre et dans le bronze.

Regardez-le maintenant ce monument, et admirez-en le symbolisme.

La foi y est représentée dans une attitude pleine de vie, et dans un métal qui garantit son immortalité. Dans sa main gauche, elle tient une palme, emblème de la victoire; car elle est victorieuse, la foi, aux bords du Saint-Laurent. Dans sa main droite elle élève la croix, qui est son étendard à jamais invincible. Elle est debout solidement dressée sur une pyramide de pierre, dans ce style gothique qui convient si bien à l'architecture religieuse, et de cette pyramide s'échappent des flots d'eau pure qui représentent les fonds sacrés de notre baptême. C'est la fontaine de Jou-

vence de la foi qui jaillit de notre sol national, et qui y fera germer et fleurir à jamais la vraie civilisation et les vertus chrétiennes.

Ah ! Messieurs, qu'elles sont pleines de leçons et de promesses les origines de notre pays ! Et si vous me demandez quel sera son avenir, je vous répondrai plein de confiance : il sera ce que nous voudrons vraiment qu'il soit.

Avant de finir, il me reste un mot à dire à la cité de Québec, et à Son Honneur Monsieur le maire.

Au nom du comité général des citoyens qui ont érigé ce monument, j'ai l'honneur de déclarer publiquement, comme Président, qu'à dater de ce jour il sera nommé " Le monument de la Foi " et appartiendra à la cité de Québec, si elle veut bien accepter le don que nous lui en faisons, et se charger de le conserver et de l'entretenir.

Il est juste que la ville qui a été le théâtre des grands événements de notre histoire soit aussi la ville des monuments ; et j'espère qu'avec les années on y verra revivre toutes les gloires de notre passé dans un peuple de statues !

Déjà, je vois venir le jour, dans un avenir très prochain, où nous érigerons sur le rocher de Québec une statue colossale en bronze, représentant la Patrie reconnaissante, distribuant des couronnes aux nobles victimes du patriotisme ; et sur son large piédestal en granit nous graverons les noms de nos héros tombés au champ d'honneur dans la plus grande guerre de l'histoire.

Ce sera encore un grand jour de fête nationale, et nous pousserons alors le cri sublime d'un officier

français à Verdun : Debout les morts ! Et nos morts glorieux se réveilleront ; car ils ne sont qu'endormis ceux qui sont ensevelis dans un linceuil de gloire.

Et l'histoire universelle, qui gardera leur mémoire, marquera leurs places au milieu des plus pures gloires de nos trois patries, le Canada, l'Angleterre et la France !

**DISCOURS DE MONSIEUR H.-E. LAVIGUEUR
MAIRE DE QUÉBEC**

Monsieur le Président,

C'est avec le plus grand plaisir que le maire de Québec accepte le don gracieux du comité d'organisation du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada, et je puis vous donner l'assurance que le conseil de ville de Québec sera heureux de recevoir, et de consacrer par un règlement, la donation que vous lui faites et de garantir le maintien et la conservation de ce superbe mémorial de la reconnaissance de tout un peuple, élevé à la gloire de Québec et à l'honneur de l'Église du Canada.

Éminence,

Monsieur le Gouverneur,

Messeigneurs,

Monsieur le Président,

Messieurs,

Nous voici encore une fois réunis pour célébrer un troisième centenaire : celui d'un événement qui fait époque dans notre glorieuse histoire. Et grâce

à l'heureuse inspiration à laquelle ont obéi les membres du comité organisateur, nous pouvons aujourd'hui fêter cet anniversaire au pied d'un monument commémoratif qui s'ajoute à ceux, déjà nombreux, qui font l'ornement de Québec.

Comme premier magistrat de la cité de Champlain, je suis fier d'être appelé à prendre part à la grande et belle manifestation de ce jour. L'Église, l'État, la municipalité, la jeunesse, espoir de la patrie, tout le peuple, sont unis ensemble pour commémorer le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada et pour honorer la mémoire des missionnaires franciscains qui ont été les instruments choisis de Dieu pour donner les premiers à notre pays l'assistance religieuse qui, depuis lors, a été sa force et son soutien.

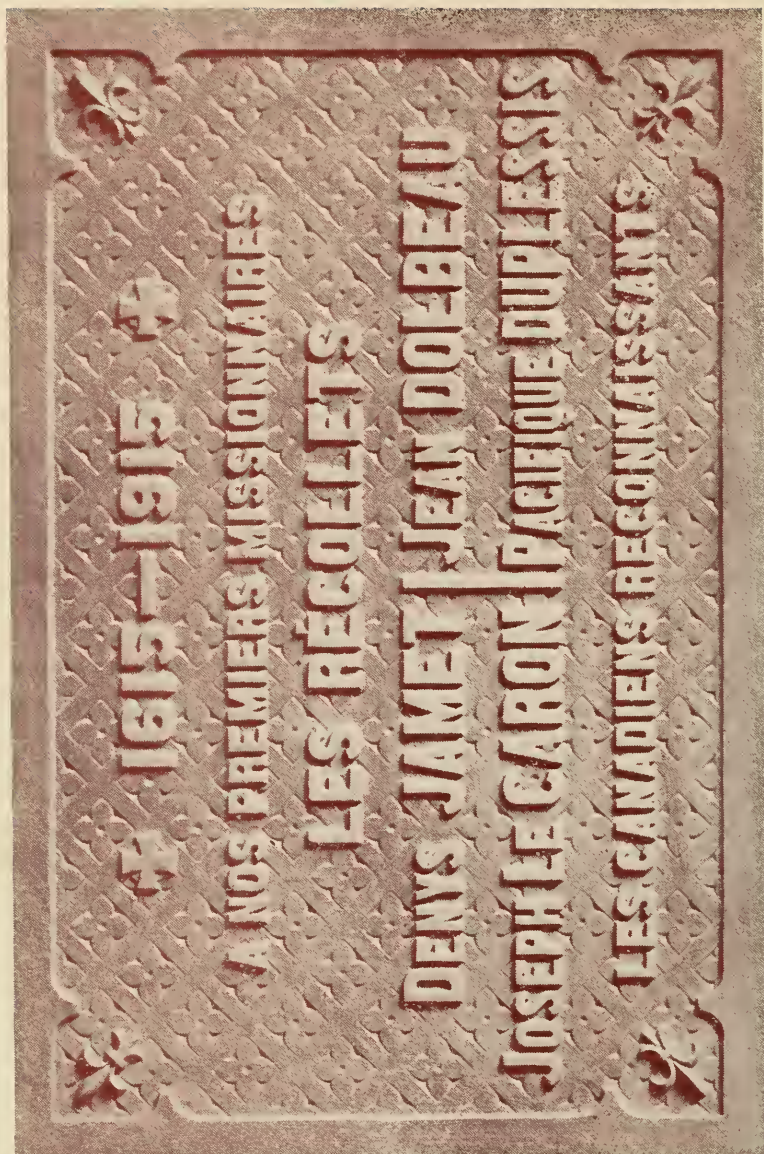
Je n'ai pas qualité pour faire valoir ici l'avantage inestimable qu'a été pour les pionniers de Québec, au point de vue religieux, cette première fondation de l'Église canadienne. Mais j'affirme avec assurance que l'arrivée des premiers missionnaires franciscains a consolidé l'œuvre naissante de Samuel de Champlain, notre illustre fondateur, et assuré d'une manière durable et définitive l'établissement de la colonie de la Nouvelle-France. Aussi est-ce avec bonheur que nous avons salué, il y a quelques années, la réapparition parmi nous de l'humble robe de bure des moines de saint François. N'était-ce pas, en effet, de vieux amis que nous revoyions dans la personne des successeurs des bons Pères Récollets ? En les voyant à l'œuvre, pour construire, en grande partie de leurs mains, la nouvelle résidence de Qué-

bec, au Belvédère, le quartier par excellence de l'avenir, il nous a semblé revoir les figures ascétiques des vénérables Pères Denys Jamet, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et du bon Frère Pacifique Duplessis.

Nous nous sommes ressouvenus du rôle bienfaisant qu'ils ont joué dans les temps difficiles des commencements, de l'influence heureuse qu'ils ont exercée au foyer de la famille française, et sous le wigwam des Sauvages, dont ils ont été les premiers évangélisateurs. Il nous a semblé voir revivre l'image de la première école tenue par le Père Le Caron, auquel la légende et même, semble-t-il, l'histoire, associe le bon Frère Duplessis, donnant leurs leçons à deux pas d'ici, dans une cabane rustique faite de branchages et d'écorce, et l'ébauche du collège d'instruction secondaire établi dès 1620 au monastère franciscain de Notre-Dame-des-Anges, sur les bords de la rivière Saint-Charles, précurseur de nos florissants séminaires.

Et au lendemain du cinquantenaire de notre brigade du feu, pourquoi les autorités municipales de Québec ne rappelleraient-elles pas avec plaisir que les Récollets, toujours prêts à rendre service, sortaient de leur couvent au premier appel pour aller combattre les incendies.

Ne sont-ce pas les Pères Récollets qui, presque toujours, et de par le choix du roi très chrétien lui-même, remplissaient les fonctions d'aumôniers de nos régiments réguliers et de nos vaillantes milices canadiennes, qu'ils accompagnaient bravement dans leurs expéditions lointaines ou lors-



ANOS PREMIERS MISSIONNAIRES

LES RÉCOLLETS

DENYS JAMET | JEAN DOLBEAU

JOSEPH LE CARON | PIERRE DU PRESSIS

LES CANADIENS RECONNAISSANTS

INSCRIPTION ORNANT LA FAÇADE DU MONUMENT

qu'ils étaient appelés à la défense de nos foyers.

Nous retrouvons les fils de saint François dans toutes les pages de notre histoire. La plupart de nos anciennes paroisses, fondées sous le régime français, ont eu pour premiers missionnaires, ou comptent parmi leurs premiers desservants, des Récollets. Ils exerçaient leur ministère fructueux dans nos villes et dans nos campagnes, dans les missions les plus lointaines et les plus pénibles, dans toutes les classes de la société. Mais plus souvent que sous les lambris dorés des riches et des grands, on les revoit visitant les plus humbles foyers, les pauvres et les souffrants dont ils sont les confidents attitrés et les consolateurs, et auprès desquels ils se trouvent naturellement attirés par la simplicité évangélique et l'austérité de leur propre vie.

La Providence leur a donné plus tard des auxiliaires précieux et de vaillants collaborateurs qui ont agrandi le champ de l'apostolat religieux. Mais ils n'en restent pas moins les ouvriers de la première heure, et à ce titre, nous leur sommes reconnaissants d'avoir été les pionniers du sacerdoce, les précurseurs du merveilleux développement de l'Église canadienne, telle que nous la voyons aujourd'hui avec sa brillante couronne de prêtres, de religieux, d'évêques, — vrai diadème dont la richesse et l'éclat sont maintenant rehaussés par la splendeur de la pourpre romaine.

Cette gloire suprême décernée pour la deuxième fois à l'Église du Canada et à la métropole de Québec, nous la devons, Éminence, à la carrière brillante et fructueuse que Vous avez accomplie, et qui est faite tout

entière de travail, de science, de dévouement et de vertu.

Aussi, au pied de ce monument, témoignage de notre foi chrétienne et de notre reconnaissance à Dieu et à l'Église, — au pied de ce monument, qui rappelle si bien Champlain, le promoteur de l'établissement de la foi au Canada, et les premiers ouvriers de cette œuvre par excellence, — au pied de ce monument qui redit la parfaite intelligence et la confiance mutuelle qui ne cessèrent jamais de régner entre le fondateur et les pionniers de la foi en ce pays, je suis sûr d'interpréter fidèlement la pensée de mes concitoyens en disant que nous sommes fiers de célébrer l'alliance étroite qui a toujours existé entre notre peuple et notre clergé, et qui a toujours fait prendre à ce dernier sa part dans toutes les vicissitudes de notre vie nationale.

Cette alliance, Messieurs, elle a été pour nous plus qu'une étoile dirigeante, plus qu'une boussole aux heures sombres de notre histoire, elle a été pour nous une égide bienfaisante, et souvent un rempart.

Nos historiens ont tour à tour célébré l'influence heureuse qu'elle a exercée sur nos destinées et elle a reçu l'hommage respectueux de personnages illustres, étrangers à notre sang, à notre langue et à notre foi religieuse.

Je ne puis me défendre de rappeler l'éloge tombé des lèvres de l'archevêque de Cantorbéry, primat de l'Église d'Angleterre, qui le prononça du haut de la chaire de la cathédrale anglicane, à l'occasion de la célébration du centenaire de son érection près

de l'endroit où s'élevait autrefois le vieux couvent des Récollets.

S'inspirant d'Anderson, *Histoire de l'Église anglicane aux colonies*, l'illustre orateur glorifiait en termes magnifiques, que je traduis littéralement, l'œuvre de nos premiers missionnaires.

“ Ces murs qui nous abritent ne comptent qu'un siècle d'existence. Mais vous qui connaissez mieux que moi l'histoire mouvementée de Québec, vous avez présents à la mémoire des événements qui ont imprimé sur le terrain où nous sommes des souvenirs impérissables. Vous connaissez la chaîne mystérieuse qui les relie à l'existence et aux œuvres des fils de saint François d'Assise et des Jésuites. Écoutez le témoignage de l'histoire de l'Église anglicane aux colonies : Partout et en tout temps de l'année, on retrouve le missionnaire français infatigable, parcourant péniblement les chemins abrupts qui le mène à l'habitation du Peau-Rouge. — Souvent seul et comme perdu dans la neige ou à travers la forêt, dépourvu de soutien, — d'autres fois on l'entrevoit franchissant dans un frêle canot d'écorce les rapides les plus dangereux dans lesquels il trouve la mort, sans qu'on entende plus jamais parler de lui. Pour d'autres, on apprend un jour qu'ils ont péri dans des tourments affreux infligés par le raffinement de la cruauté des Sauvages, — ou qu'ils ont été brûlés, scalpés, mutilés dans tous leurs membres.

“ Cependant, il n'en est pas un d'entre eux qui ait faibli dans l'épreuve terrible, et sa mort cruelle fait surgir des remplaçants qui courent au martyre.

“ En présence de l'héroïsme et de la foi inébranlable de ces premiers missionnaires, nous manquons à la vérité si, obéissant à un sentiment étroit et mesquin, nous ne leur rendions pas l'hommage qui leur est dû. ”

Tels sont, Monsieur le Président, les sentiments de nous tous, en ce moment solennel où nous inaugurons ce monument commémoratif de l'établissement de la foi au Canada, érigé par notre reconnaissance à la gloire de Dieu et de son Église, et pour perpétuer la mémoire des missionnaires franciscains, les pionniers de la foi catholique au Canada.

CHAPITRE VI

LA SOIRÉE MUSICALE ET LITTÉRAIRE

POUR la journée du 16 octobre, il restait encore au programme deux articles : un concert populaire au monument de la foi et une soirée musicale et littéraire à l'Université Laval.

Sur la Place-d'Armes, la température était un peu fraîche, mais l'enthousiasme était ardent. L'illumination du monument produisait un effet splendide très remarqué et très goûté.

A l'Université Laval, dans la vaste salle des Promotions, gracieusement et libéralement mise à la disposition du comité organisateur, eut lieu une des plus belles soirées auxquelles il soit donné d'assister.

L'éloquence, la poésie, le chant et la musique s'y étaient donné rendez-vous pour continuer l'harmoneux concert de la reconnaissance envers Dieu et les Récollets.

Un auditoire très distingué remplissait entièrement la salle des Promotions. Au premier rang se trouvaient Son Éminence le Cardinal Bégin, Nosseigneurs P.-E. Roy, Béliveau, Sinnott, Brunault et Chalifoux. Sir A.-B. Routhier présidait la séance.

La *Symphonie* de Québec, chargée de la partie musicale, s'en acquitta avec cette maîtrise d'exécution qui en fait notre meilleur corps de musique.

Monsieur Placide Morency, accompagné par Madame Morency, chanta, avec grand succès, *Au pays*, de Augusta Holmès.

Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, fit un discours très applaudi sur l'héritage sacré du peuple canadien-français : sa foi. Nous donnons ci-après ce que le sténographe nous en a conservé.

Le poète William Chapman, dont la mort a été une grande perte pour les lettres canadiennes, servit à l'auditoire un superbe poème de sa composition sur " les pionniers de la foi. "

Enfin, après les enseignements éloquents de l'évêque, après les sublimes accents du poète, vint la page d'histoire du professeur.

Cette page d'histoire, préparée par Mr l'abbé Camille Roy, compte parmi les plus littéraires et les plus éloquents qu'ait écrites le distingué professeur de rhétorique du Séminaire de Québec.

Mgr A.-E. Gosselin ouvrit la séance en adressant à tous, au nom du Recteur absent et de l'Université Laval, des paroles de bienvenue.

ALLOCUTION DE MGR A.-E, GOSSELIN

Éminence,

Monsieur le Président,

Messeigneurs,

Mesdames, Messieurs,

Depuis quelques années déjà l'Évangile avait été prêché en Acadie ; bien des fois les Pères Jésuites avaient offert le saint sacrifice de la messe dans " la petite et pauvre " chapelle de

Port-Royal, quand, en 1615, le Canada proprement dit, ou, si l'on aime mieux, cette partie de la Nouvelle-France qui porta si longtemps seule le nom de Canada, vit, à son tour, l'établissement de la foi par l'arrivée à Québec des premiers missionnaires Récollets.

C'est ce troisième centenaire que nous célébrons en ces fêtes commencées ce matin par l'hymne d'action de grâces, continuées ce soir par la cérémonie du dévoilement et par cette séance qui nous réunit en ce moment.

Le comité des fêtes a voulu que notre Institution, en sa qualité d'Université catholique, eût aussi sa part en cette manifestation solennelle. C'est ce qui lui a valu l'honneur de vous ouvrir ses portes aujourd'hui et à moi l'avantage et le plaisir de vous adresser quelques paroles de bienvenue.

L'Université Laval, au reste, ne se considère pas comme étrangère en pareille circonstance.

La foi dont nous commémorons le premier établissement au Canada, c'est la foi qu'elle professe ; c'est la foi qu'elle enseigne ; c'est la foi qu'elle pratique.

Si, à cause de sa jeunesse relative, elle n'en a pas vu les humbles et héroïques commencements, elle est fille d'une institution plus ancienne, le Séminaire de Québec, lequel a assisté à la fondation de l'Église canadienne, y a même pris sa part, en s'associant, à son tour, à l'œuvre si généreusement entreprise par les Pères Récollets, puis, si vaillamment continuée par la Compagnie de Jésus.

Son origine, ses croyances, sa mission, font donc un devoir à notre Université non seulement d'enseigner, de propager et de défendre la foi, mais encore d'applaudir à tout ce qui peut la fortifier, la faire aimer, en rehausser l'éclat.

C'est vous dire, Mesdames, Messieurs, que l'Université Laval est en parfaite communion d'idées et de sentiments avec tous ceux qui, aujourd'hui, ne faisant qu'un cœur et qu'une âme, célèbrent dans l'union et l'allégresse, ce pieux anniversaire de l'établissement de la foi sur les rives du Saint-Laurent.

À tous ceux qui sont ici présents, nous souhaitons donc la plus sincère et la plus cordiale bienvenue : À vous, Éminence et Messieurs, qui personnifiez parmi nous l'autorité de l'Église

de Rome à laquelle la nôtre s'est si fortement attachée dès ses origines ; à vous les dignes représentants du clergé séculier et régulier, du pouvoir civil, judiciaire et municipal, qui donnez un si bel exemple d'entente, d'union et de coopération entre l'Église et l'État ; à vous, aussi, mes Révérends Pères, fils de saint François, successeurs lointains mais toujours estimés de ces premiers Récollets dont le souvenir aussi touchant que glorieux ne se peut séparer de cette célébration ; à vous enfin, Mesdames et Messieurs, dont on aura fait le plus bel éloge quand on aura dit que votre générosité et votre assistance soutenue ont largement contribué au succès de ces fêtes.

Nous n'oublions pas non plus les membres du comité d'organisation qui ayant été à la peine méritent aussi d'être à l'honneur.

Nous ne croyons pas pouvoir leur être plus agréable qu'en faisant des vœux sincères pour que cette démonstration religieuse si bien commencée, se continue et s'achève à la gloire de Dieu, à l'honneur du Canada, à la satisfaction de tous.

DISCOURS DE MGR P.-E. ROY

Monsieur le Président,
Éminence,
Messeigneurs,

Mesdames, Messieurs,

Ce matin au pied de la chaire de la basilique et cet après-midi au pied du monument de la foi nous avons entendu des voix éloquents nous redire l'importance exceptionnelle de l'événement que nous commémorons, le trois-centième anniversaire de la naissance de notre peuple à la foi catholique, notre entrée, par conséquent, comme peuple, dans le plan providentiel de la rédemption, notre baptême, comme le disait si bien M. le président dans le cours de l'après-midi.

Ces voix avaient raison d'attirer l'attention du public sur cet acte religieux qui marque l'origine de toute la vie d'un peuple. En effet, ce fut un grand jour que celui-là, le jour où Dieu se penchant sur ce peuple qu'il avait vu, dont il avait préparé les destinées, le couvrant de son ombre et de son amour éternel,

l'engendra à la foi catholique par l'adoption merveilleuse qui a fait de nous ses enfants.

Trois siècles se sont écoulés depuis ; trois siècles qui ont gardé, qui ont fait mûrir, qui ont développé les fruits admirables de l'acte originel de notre foi, et, à l'heure qu'il est, nous sentons peser sur nos cœurs le poids de tous les bienfaits accumulés au cours de ces trois siècles et nous entendons une voix qui sort de chacun de ces bienfaits et qui nous dit : *Peuple Canadien, souviens-toi, Memorare.*

Et aujourd'hui un peuple entier s'est levé d'enthousiasme et répond en empruntant une devise qu'il connaît bien : *Je me souviens.*

Il me semble qu'une autre voix aussi sort des trois siècles de foi que nous célébrons ; à côté des *Memorare* j'entends tous nos ancêtres qui nous disent avec l'apôtre saint Paul : *Depositum custodi.* Peuple canadien, ce n'est pas assez de te souvenir de tous les bienfaits dont tu as été l'objet. Peuple canadien, tu as reçu un héritage ; et cet héritage, il faut que tu le gardes.

Cet héritage de prédilection que nous a préparé avec tant de soin le père de famille, cet héritage qui fait de nous vraiment les fils privilégiés de sa grande famille, si nous le comprenons bien, nous prendrons en ce jour la résolution de le garder. *Depositum custodi.*

Je voudrais ce soir commenter pendant quelques instants la recommandation de l'apôtre appliquée au peuple canadien. Je voudrais vous dire que c'est notre devoir de garder intact l'héritage des vérités de notre foi, l'héritage des œuvres de notre foi et que pour garder les unes et les autres nous devons veiller sur les remparts de notre foi.

Et d'abord, nous devons garder les vérités de notre foi.

La foi, Messieurs, c'est avant tout un ensemble de vérités auxquelles l'intelligence et la volonté doivent donner leur adhésion. La foi, c'est Dieu parlant à l'homme. La foi c'est Dieu se faisant le divin instituteur de l'humanité, lui apprenant, des choses qu'il n'est pas capable de trouver avec sa raison ; la foi, c'est Dieu complétant notre pauvre intelligence, pourtant déjà si belle, intelligence qui nous mettait déjà si au-

dessus de tous les autres êtres de sa création, intelligence qui était un don si admirable de sa bonté. La foi, c'est Dieu rajoutant à ce premier don admirable un autre don qui le dépasse infiniment. La foi, c'est Dieu élevant jusqu'à lui, mettant dans sa pleine lumière l'intelligence de l'homme.

Non seulement la foi a pour effet de nous faire comprendre des choses que nous ne pourrions pas comprendre sans elle, mais cette lumière tombant sur nos vies, tombant sur nos intelligences, nous aide à comprendre des choses que notre raison seule pourrait peut-être apercevoir, mais sur la compréhension desquelles elle pourrait s'égarer. Avec les lumières de la foi l'homme comprend tout ce qui intéresse sa vie spirituelle, comprend tout ce qui intéresse sa vie temporelle.

Le peuple canadien a reçu ce dépôt, cet héritage ; il l'a reçu avec surabondance et voilà pourquoi aujourd'hui il doit entendre du fond des trois siècles écoulés la voix de ceux qui l'avertissent de prendre garde de ne rien laisser perdre de cet héritage.

Et, si vous me le permettez, je vous indiquerai trois dangers que court l'héritage des vérités de notre foi.

Le premier de ces trois dangers c'est la paresse de l'esprit qui fait qu'on reste ignorant, qu'on n'a pas le souci de s'instruire à l'école de Dieu. Ah ! c'est un danger plus grand qu'on ne le croit. L'ignorance religieuse est l'un des principaux fléaux du monde aujourd'hui.

Le deuxième danger que courent les vérités de notre foi c'est la révolte de l'esprit qui voudrait discuter avec Dieu les vérités qu'il reçoit de Dieu et qu'il ne pourrait pas connaître autrement que par Dieu. Les vérités religieuses, Messieurs, s'imposent à l'homme non pas par les déductions de l'homme, mais par l'autorité de ceux à qui Dieu a confié le magistère de les enseigner, magistère en vertu duquel l'Église catholique continue au nom de Dieu à se faire l'institutrice de l'intelligence humaine pour lui enseigner les vérités éternelles.

Messieurs, l'esprit de l'homme s'est révolté. Le grand mal du libre examen a été introduit dans le monde par l'hérésie que vous connaissez bien. Le libre examen, c'est l'homme s'emparant des vérités de Dieu pour les adapter, pour les rapetisser

à l'étroitesse de son esprit. Inutile d'insister sur les égarements de toutes sortes dans lesquels le libre examen a jeté l'esprit du monde. Prenons garde, Messieurs. Le Peuple canadien est enveloppé d'une atmosphère où le libre examen est déposé partout comme un germe flottant.

Un autre danger, un troisième, que court chez nous l'héritage des vérités de notre foi est celui de la révolte de la volonté contre les enseignements de la foi.

Les vérités de la foi ne sont pas seulement des vérités d'ordre spéculatif qui peuvent amuser la raison humaine. Les vérités de la foi sont des lumières jetées dans la vie pratique ; les vérités de la foi ont comme conclusion nécessaire un commandement, un ordre.

Beaucoup des vérités de la foi contrarient nos penchants et contrarient souvent nos intérêts matériels. Voilà pourquoi il y a un danger pour tout homme dans cette pauvre faiblesse qui fait qu'on voit bien la lumière mais qu'on n'a pas le courage de la suivre ; pourtant, nous le savons très bien, la foi qui n'est pas dans les actes est une foi qui finit par s'éteindre dans l'esprit. La croyance ne résiste pas aux mœurs païennes. Quand on n'a pas le courage de faire monter sa vie au niveau de sa foi, la croyance finit par baisser au niveau de sa vie et c'est le châtement.

Quand la foi a guidé longtemps un peuple dans ses voies, quand elle a trouvé chez lui la docilité de l'esprit en même temps que la docilité de la volonté, elle transforme la vie de ce peuple ; elle y produit un ensemble de coutumes, de mœurs, de traditions, et y fait surgir des œuvres qui en sont comme les fruits. Nous devons garder les œuvres de notre foi. Il serait trop long, évidemment, de vous montrer toutes les empreintes de notre foi dans notre histoire, nos habitudes, nos traditions. Laissez-moi seulement attirer votre attention sur les choses suivantes.

Dans les mœurs.

Les mœurs conformes à la foi sont des mœurs d'honnêteté, de sobriété, de simplicité, de décence et de modestie.

Quant au monde, lui, il met sur les mœurs d'autres empreintes : celles de l'injustice, de la duplicité, de la licence et celle de l'effronterie.

Dans les traditions la foi met partout son empreinte. Ce qu'il serait intéressant le livre où on raconterait toutes les traditions religieuses du peuple canadien. Permettez-moi, de vous en signaler quelques-unes.

Le culte de la croix.

C'est bien un culte engendré par la foi que ce culte de la croix ; et vous savez la dévotion du peuple canadien pour la croix. Vous savez comment il aime et vénère la croix ; comment il veut la voir partout ; comment il la met le long de ses routes, afin que ces croix lui soient des enseignes, afin que ces croix lui rappellent qu'il ne lui suffit pas de marcher ici-bas par des chemins bien tracés, mais qu'il lui faut aussi se préparer une éternité.

Le signe de la croix par lequel nos pères baptisaient chacune de leurs actions ; ce signe de la croix dont on bénissait la table à laquelle on allait s'asseoir pour nourrir son corps ; ce signe de la croix que l'on s'appliquait à bien montrer aux petits enfants ; ce signe de la croix que l'on faisait large et grand ; il paraît qu'on ne sait plus le faire comme autrefois.

La sanctification du dimanche : c'est encore là une des marques laissées par la foi sur notre vie. Je n'insiste pas mais je vous demande de bien vous rendre compte si vraiment de ce côté-là notre foi n'est pas en train de subir quelques atteintes sérieuses.

Le foyer chrétien.

Le foyer chrétien tel que l'a fait trois siècles de foi ; le foyer chrétien avec sa discipline exacte et rigoureuse, avec son autorité respectée et son obéissance empressée ; le foyer chrétien avec sa merveilleuse fécondité qui est une des forces du peuple canadien, voilà une marque laissée par la foi sur nos mœurs.

Une autre merveille de la foi, oh ! l'une des plus belles, celle-là, est l'esprit d'apostolat.

En un jour comme celui-ci louons les vertus admirables des premiers missionnaires qui n'hésitèrent pas à laisser leur patrie pour venir implanter la foi du Christ sur les bords de notre fleuve ; cette première semence n'est pas restée stérile. Nous savons que chez nous la foi a engendré tout de suite l'apostolat et c'est une des gloires de notre peuple d'avoir été un peuple

d'apôtre. Nous savons comment les Récollets d'abord, puis les Pères Jésuites se sont dévoués aux œuvres d'apostolat. Nous savons avec quel héroïsme tous ces missionnaires travaillèrent à l'évangélisation des peuplades de ce pays ; et tout à l'heure Mgr. Gosselin vous rappelait comment le petit Séminaire et les premiers prêtres du clergé canadien s'associèrent à ces œuvres d'apostolat. Permettez-moi, ici, de vous rappeler que les Pères Oblats ont écrit dans l'ouest canadien l'une des plus belles pages de l'apostolat catholique du monde entier et après vous avoir rappelé ces faits, laissez-moi vous redire la recommandation de l'apôtre : *Depositum custodi.*

O vous, pères et mères de famille, gardez ce dépôt, et dans la façon d'élever vos enfants prenez bien garde d'étouffer une vocation d'apôtre.

Maintenant je vais demander au peuple canadien de bien veiller sur les remparts de sa foi.

Messieurs, les œuvres, toutes les œuvres de la foi catholique portent en elles la vertu de garder la foi ; seulement il est des œuvres et des institutions dont c'est l'essence même de remplir cette fonction de garder la foi. Quand la foi a établi la cité de Dieu quelque part elle dresse aux abords de cette cité les remparts qui sont nécessaires à sa défense. C'est là que veillent les sentinelles.

Aux jours de danger les défenseurs de la patrie vont aux remparts. Habitants et défenseurs de la cité de Dieu, veillons aux remparts. Et quels remparts ?

D'abord, et tout étrange que cela paraisse, notre sol, la terre de nos aïeux. Après la conquête, c'est elle qui nous a gardés. Elle nous a gardés par l'admirable organisation de nos paroisses catholiques. Elle nous garde par les conditions d'exceptionnelle sécurité morale et religieuse qu'elle fait à ceux qui l'aiment et qui en vivent. Achever de conquérir le sol, par un système de colonisation qui attire l'homme à la terre ; donner à l'agriculture l'importance, l'impulsion, l'orientation, les avantages qui attachent à la terre ceux qui y sont et qui y ramènent ceux qui l'ont désertée : voilà le programme à suivre pour garder notre héritage. Que le commerce et l'industrie nous échappent en partie, le mal n'est pas irrémédiable. Que le sol nous échappe :

c'est la ruine ; c'est le dénouement lamentable d'une belle épopée ; c'est la chute d'un rempart où s'abrite notre foi.

Depositum custodi. Peuple canadien, garde le dépôt sacré de ta foi en gardant ton sol.

La langue. Le verbe est instrument providentiel qui garde et propage la foi. Ce n'est pas moi qui le dit, c'est l'Esprit-Saint : *Fides ex auditu.*

Pourquoi serait-il donc téméraire d'affirmer que la langue d'un peuple est le rempart de sa foi ? Ce n'est pas le seul, assurément, mais c'en est un. Et quand on dit que c'est rapetisser la foi que de la faire dépendre du maintien d'une langue, on oublie que la foi dépend de beaucoup d'autres choses qui sont encore bien moins importantes.

Il y en a que pareille affirmation paraît étonner, laisse incrédules. Ignorent-ils donc que le verbe c'est la palpitation d'une âme sur les lèvres ? que le verbe c'est la forme matérielle que prennent ses sentiments et ses pensées ?

Il peut être utile, agréable, de savoir plusieurs langues pour les relations sociales, commerciales ou industrielles, mais quand le cœur est remué à certaines profondeurs, il n'y a qu'un verbe qui puisse exprimer ses émotions : c'est le verbe maternel. Quand l'âme monte sur certains sommets elle oublie les langages dont elle a pu se faire une parure d'occasion et ne sait plus parler qu'une langue : celle qui lui a annoncé la foi, le don de Dieu, par les lèvres d'une mère.

Que la langue soit la gardienne de la foi, c'est un sentiment qui défie toutes les contradictions ; c'est une de ces raisons que la raison peut bien ne pas connaître mais qu'elle n'a pas le droit de nier.

Depositum custodi. Il a déjà fallu dans le passé, il faut encore à l'heure présente se battre pour défendre ce rempart de notre foi, et cette nécessité prouve même ce qu'est ce rempart. Envoyons vers ceux qui luttent autour de ce rempart, nos vœux de courage et de victoire ; donnons leur tout l'appui moral et matériel dont ils ont besoin et qu'ils méritent. Et puis ne nous endormons point dans la sécurité relative où nous vivons. Aimons notre langue. Aimons-la pour tous les services qu'elle a rendus à notre foi ; aimons-la pour tous

les sacrifices qu'elle nous a coûtés ; aimons-la pour la protection qu'elle nous assure et gardons-la comme une part intangible de notre héritage.

Quand on veut savoir où sont les remparts de la foi il suffit de voir où se portent les assauts de l'ennemi. Or, il n'est guère d'institution plus attaquée que l'école. La haine fait rage autour de ce rempart. Elle monte à l'assaut avec un ensemble, avec une ardeur, avec des méthodes qui font bien voir le prix qu'elle attache à la conquête de cette forteresse.

C'est à l'école que se joue le sort des nations, aujourd'hui surtout. C'est là que se forme l'âme d'un peuple et cette âme appartient à qui est maître de l'école.

L'enseignement, surtout le primaire, a pris un essor considérable chez nous depuis quelque temps. Il convient de s'en féliciter et d'en féliciter ceux qui y ont contribué, d'autant plus que dans cette marche en avant l'enseignement n'a pas dévié de la sage orientation qui lui fut donnée au début. Seulement, ayons les yeux ouverts. Chez nous comme ailleurs l'école est le point de mire. C'est là que vise la haine anti-cléricale. Discrètement encore, mais opiniâtrément l'ennemi cherche à saper le rempart. La truelle est à l'œuvre et travaille à désagrèger le mortier et à défaire les joints. En d'autres termes, des idées fausses, dangereuses, minent sourdement l'opinion publique et font brèche à l'enseignement catholique. De cet enseignement il faut imprégner notre législation scolaire et nos programmes d'étude ; il faut s'en inspirer dans toutes les réformes et dans tous les progrès légitimes.

Laissons bien à l'Église la place qu'elle doit avoir et qu'elle a encore, grâce à Dieu, à l'école, chez nous : C'est la condition essentielle pour que l'école reste vraiment chez nous ce qu'elle doit être, un rempart de notre foi.

Messieurs, je termine en vous signalant un dernier rempart, le rempart dressé par Jésus-Christ lui-même autour de la foi.

Ce rempart c'est le clergé catholique. L'histoire nous donne là-dessus un enseignement trop précis et trop clair pour qu'il soit nécessaire d'insister.

Au moment de la cession du Canada à l'Angleterre qu'est-ce que nous aurions fait sans notre admirable clergé catholique,

alors que nous étions livrés à un pays dont la croyance était différente de la nôtre et dont le but bien connu était de nous détacher de notre foi et de notre langue ? Alors qu'on a fait les efforts que nous connaissons aujourd'hui pour nous couper toute relation avec Rome, qu'est-ce que nous aurions fait si nous n'avions pas eu ici cet admirable clergé autour duquel les soixante mille Canadiens de 1760 se sont groupés ?

Oui, ce fut assurément là le rempart.

Ce n'était plus le rocher de Québec, le rempart ; le rempart ce n'était aucune puissance humaine. Tout ce qui était humain était détruit. Ce jour-là, le rempart était devenu vivant ; ce jour-là, le rempart, c'était chaque prêtre de Dieu dans la colonie française ; et c'est vers ce rempart que le peuple courut comme d'instinct et c'est, appuyé sur ce rempart, qu'il a remporté depuis les victoires que vous savez.

Ne l'oublions pas, Messieurs, l'héritage de notre foi s'en ira à tous les vents de la terre et du ciel si le peuple ne reste pas profondément attaché à son clergé. Prenons garde ! le clergé pour continuer à être le rempart efficace qu'il fut a besoin de la confiance du peuple ; il a besoin que l'on croit en lui. Prenons garde de mettre des obstacles au travail de protection et de défense qu'il accomplit au sein du peuple. Prenons garde de rétrécir son champ d'action.

Voilà, Messieurs, ce que nous avons à garder : *depositum custodi*. Garder les vérités de notre foi ; garder toutes les empreintes que la foi a laissées sur notre vie et sur nos mœurs ; et enfin garder soigneusement les remparts de notre foi.

Écoutons bien la voix du passé qui nous répète l'avertissement de saint Paul : *Depositum custodi !*

Écoutons bien aussi la voix qui monte de l'avenir. Les générations apparaissent ; demain elles vont recevoir de nous cet héritage et vont nous demander compte de la façon dont nous l'aurons conservé.

Stimulés par deux grandes voix, celle du passé et celle de l'avenir, qui nous pressent de garder fidèlement notre héritage, vivons et travaillons de façon à ce qu'au bout de notre course nous puissions dire et au passé et à l'avenir : *Fidem servavi* : j'ai conservé ma foi.

CHAPITRE VII

LA PAGE D'HISTOIRE

Mr l'abbé C. Roy

LES PIONNIERS DE LA FOI

M. Chapman

C'est une page d'histoire que nous étudions depuis ce matin ; c'est un texte bien authentique que l'artiste du monument de la foi a reconstitué en des formes nouvelles et gracieuses et qui se grave aujourd'hui profondément dans nos yeux et dans nos mémoires. Ce texte, on m'a demandé de le relire avec vous ce soir, et de vous en rappeler encore la signification profonde. Je crains beaucoup que la tâche ne soit fastidieuse ; je viens bien tard, à la fin d'une journée qui fut fertile en beaux discours, et après des orateurs qui surent admirablement traduire et interpréter le marbre et le bronze.

Avouons, cependant, que cette page de nos origines religieuses bien peu l'avaient lue, avant aujourd'hui, avec une suffisante attention ; et avant de se déployer dans les formes harmonieuses de l'art, elle ne fut guère étudiée que par le regard curieux et rare des archivistes.

Vous vous en souvenez, ce ne fut pas sans quelque surprise qu'en plus d'un milieu, l'on entendit parler il y a quelques années, du grand anniversaire que l'on proposait de célébrer. L'établissement de la foi au Canada ne nous laissait, certes, pas indifférents. Mais l'on confondait aisément des dates bien distinctes, qui se

juxtaposent, il est vrai, dans notre histoire, qu'il ne faut pas isoler, qui se retrouvent l'une près de l'autre dans les desseins des fondateurs de cette colonie, mais qui ont chacune leur haute et particulière signification. Seize cent huit ne fut pas seize cent quinze ; et si la foi chrétienne pénétrait de toutes ses généreuses inspirations les pensées de Champlain, fondateur de Québec, elle ne fut ici annoncée par l'Église, proclamée par autorité, et officiellement établie que le jour où des ministres de l'Église vinrent exercer leurs fonctions sacerdotales et créer les missions du Canada. Seulement les entreprises de la foi furent alors comme toujours, plus discrètes que celles de la fortune ; elles servirent d'ailleurs, jusqu'à paraître se confondre avec elles, de justes ambitions humaines, et c'est pourquoi l'établissement de la foi au Canada a été si longtemps confondu avec l'établissement de la colonie elle-même : 1615 fut longtemps effacé dans la gloire première et plus vive de 1608.

Au surplus, cette page d'histoire qui se montre aujourd'hui dans une clarté nouvelle, est faite tout entière des plus humbles dévouements. Elle fut écrite dans l'obscurité du sacrifice, au cœur des hommes et au livre de Dieu plutôt que sur les parchemins ou sur les monuments de la gloire. Vous l'avez fait sortir, Messieurs les membres du comité, de l'ombre où l'avaient oubliée eux-mêmes ses propres auteurs ; vous l'avez transposée dans ces bas-reliefs, dans ces pierres, elles-mêmes modestes, qui, sans gestes d'orgueil, portent vers le ciel le symbole de la foi, le bronze élégant, solide et inaltérable, où se résument les actions de 1615.

I

Que lisons-nous, Messieurs, sur cette page ancienne de nos annales ? Et puisqu'elle porte visiblement, et tout à la fois, la signature des hommes et celle de Dieu, puisque Dieu et les hommes y ont collaboré, qu'est-ce qu'ils y ont écrit ?

Ce que Dieu a d'abord marqué lui-même en tête de ce feuillet héroïque, c'est son désir éternel de sauver les âmes par l'Église, et de les sauver aussi par le ministère de la France.

L'Église est l'unique société surnaturelle établie par Dieu pour conduire jusqu'à lui les âmes ; société nécessaire de rédemption

et pour cela internationale et universelle, chargée de fournir à tous les peuples la doctrine et les grâces du salut.

Pendant quinze siècles, l'Église avait miraculeusement accompli sa mission, et établi son empire spirituel sur presque tous les pays connus des anciens ; il semblait que, selon la parole de l'Écriture, la voix de ses apôtres avait retenti jusqu'aux extrémités de la terre, lorsque tout à coup, du côté de l'Occident, se déchira brusquement l'horizon de l'humanité. Dans les clartés soudaines qui montraient aux hommes des continents ignorés, l'on vit des peuples nouveaux, sauvages ou barbares, sur qui ne s'était pas encore levée la lumière de l'Évangile. C'était Dieu qui révélait à son heure ces mondes inconnus, qui voulait éclairer de la foi ces terres obscures, et reculer jusqu'à leurs bornes lointaines les frontières de son Église.

Ce désir de Dieu est manifeste dans l'histoire de toutes les découvertes qui ont, au quinzième et au seizième siècles, si profondément changé la figure géographique et morale du monde ; il est peut-être plus particulièrement visible dans les événements dont se composent nos propres origines. N'est-ce pas ce désir qui avait apparu d'abord dans le geste de Cartier érigeant la croix sur les plages de Gaspé, ou sur les bords de notre Lairet ? Près d'un siècle s'était écoulé depuis cette action significative, et du bois sacré dont l'ombre avait un moment sanctifié notre sol, il ne restait pas même une poussière, lorsque d'autres envoyés de Dieu, d'autres précurseurs de la foi, vinrent ici fonder une colonie. Champlain porta jusqu'à Stadaconé ses desseins de conquête politique et religieuse, et il souhaita de toute son âme de chrétien et d'apôtre que bientôt l'Église établît sur ce pays sa surnaturelle domination. Ce sont bien les pensées de Dieu qui traversaient alors l'esprit de Champlain, et qui préparaient à travers les événements leur prochaine réalisation.

Cependant, depuis 1608, depuis que Québec était fondé, et qu'il semblait que la France eût ici définitivement fixé sa colonie, des obstacles de toutes sortes empêchaient toujours l'œuvre de Dieu de s'accomplir. Les ressources suffisantes et l'influence manquaient toujours à Champlain pour conduire ici des missionnaires ; il n'osait même espérer voir bientôt se résoudre d'insurmontables difficultés, lorsque Dieu lui-même, semble-t-il, inter-

vint de façon inattendue, et inspira aux chefs de l'Église de France des moyens pratiques d'organiser la mission du Canada.

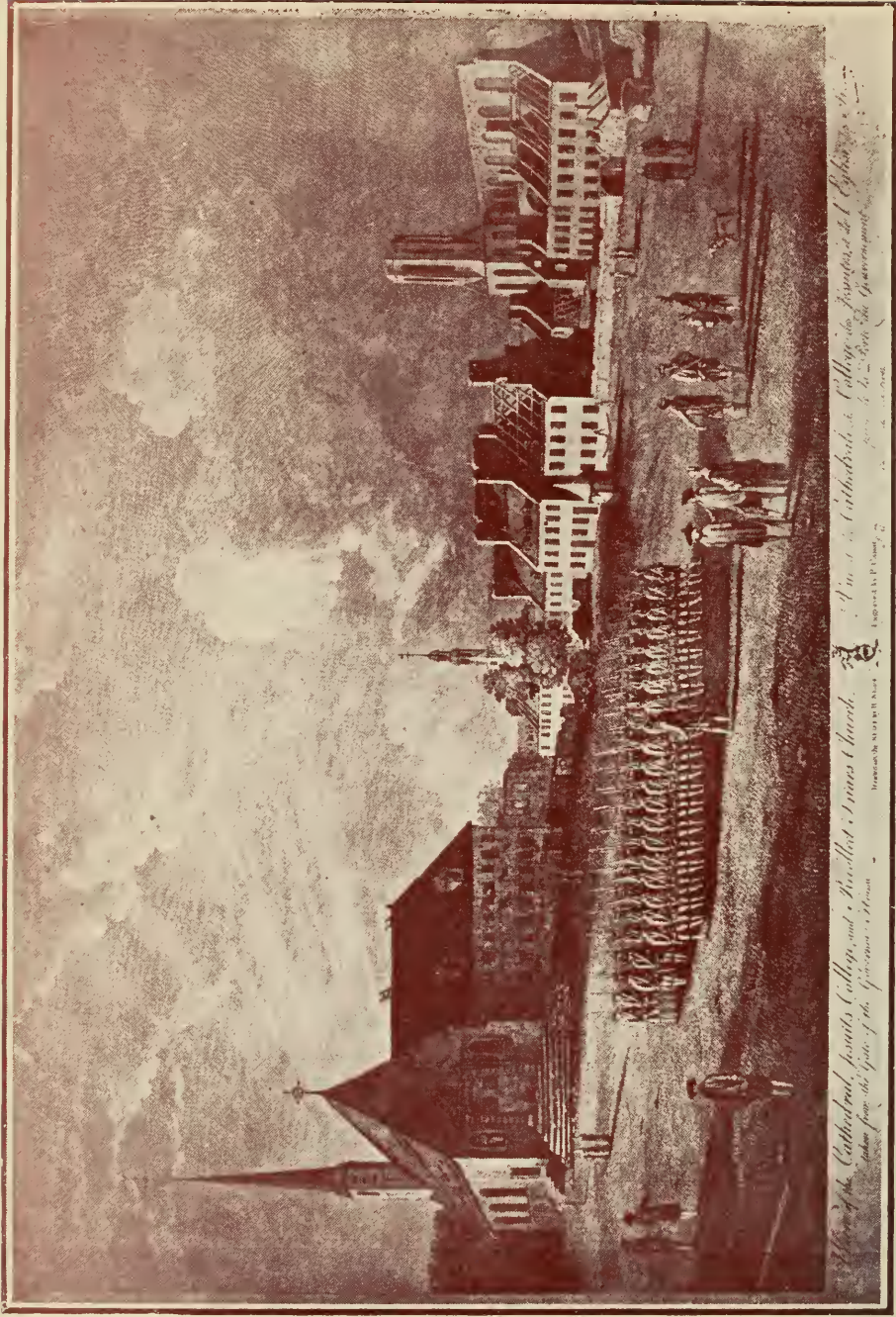
En 1614, au moment où se tenaient à Paris les États généraux, le clergé de France, représenté par ses cardinaux et ses évêques, était réuni en assemblée. C'est devant cette chambre du clergé que le Supérieur Provincial des Récollets de la province de Saint-Denys, exposa le projet d'envoyer des religieux de son Ordre au Canada. Lui-même avait été pressenti par un secrétaire du roi¹, contrôleur général des salines de Brouage, ami de Champlain, un homme du monde très occupé des choses de Dieu, à qui Champlain avait communiqué son dessein d'amener des missionnaires dans sa colonie. Les évêques et les cardinaux accueillirent avec grande faveur les ouvertures du Révérend Père Garnier de Chapouin, et ils assurèrent tout de suite des fonds de secours suffisants pour l'envoi de quatre religieux. Le prince de Condé voulut concourir dans ces résolutions, et l'on promit d'intéresser la cour elle-même à une œuvre si opportune.

Champlain, tout heureux de voir enfin aboutir tant de démarches qu'il avait jusque-là en vain multipliées, ne put s'empêcher de voir dans cette conclusion soudaine l'action spéciale de Dieu, et il consigna dans sa Relation de 1615 l'expression de cette vue surnaturelle.

Pourrions-nous penser autrement que Champlain, nous qui étudions aujourd'hui dans la lumière de l'histoire ce que le fondateur de Québec ne pouvait qu'entrevoir dans les ombres de l'avenir, nous qui savons quelle Église florissante et féconde allait sortir de l'humble berceau de la foi au Canada ? Les évêques de France furent sans aucun doute, à ce moment difficile des entreprises de Champlain, les interprètes d'une volonté supérieure qui orientait les volontés humaines, qui fixait enfin les destinées religieuses de ce pays. L'esprit souffle où il veut, nous dit l'Écriture ; Il va souffler une fois encore sur les eaux tumultueuses et porter vers d'autres rivages les apôtres qui annoncent l'Évangile.

Et quelle heure providentiellement choisie pour commencer

1. Le Sieur Houel. Cf. *Les Franciscains et le Canada*, p. 3.



View of the Cathedral, Jesuits College, and the Couvent des Récollets, from the Place of the Government, Québec.
View of the Cathedral, Jesuits College, and the Couvent des Récollets, from the Place of the Government, Québec.
 Engraved by P. L. ...
 Published by ...

COUVANT DES RÉCOLLETS, QUÉBEC — LA PLACE-D'ARMES

cette page nouvelle de l'histoire de la rédemption ! D'autres peuples, jusque-là comblés des attentions divines, élevaient maintenant contre Dieu des pensées d'orgueil, et contre son Église des desseins d'indépendance. Depuis un siècle déjà la conscience européenne était tourmentée et déchirée par des passions contraires. Luther avait donné le signal d'une grande révolte, et déchaîné sur des populations chrétiennes son impétueuse éloquence. Mais la parole de Luther contenait des doctrines qui devaient être fatales aux âmes, et dommageables à l'Église. Non seulement la Germanie ouvrit ses temples et ses cloîtres à l'évangile orgueilleux de son nouveau maître, mais aussi toutes ces nations du nord qu'un même esprit et un même sang prédisposaient aux mêmes excès.

L'Église avait déjà connu des siècles d'épreuves semblables, où elle vit se détacher du tronc solide de l'unité des rameaux fragiles, brisés aux souffles de l'erreur. On avait vu l'esprit oriental, l'esprit subtil des Grecs jouer avec imprudence dans la trame rigoureuse des pensées théologiques, s'écarter, à force de raisonnements spécieux, de l'inflexible orthodoxie, et entraîner dans ses égarements les peuples aînés de l'Église du Christ. Cette fois, au seizième siècle, un autre esprit avait soulevé d'autres passions. L'esprit allemand, fait tout ensemble de lumière, d'orgueil et de brutales convoitises, supportait mal le joug de l'autorité romaine, et celui-là, pourtant très doux aussi, des conseils évangéliques. Sous la lettre des théories doctrinales, il dissimulait à peine les lourdes concupiscences de la chair. Et à cette heure des débordements de la pensée et des sens, on ne vit pas seulement, comme autrefois, répandues sur des peuples fidèles, les eaux troublées de l'erreur ; c'était le flot boueux de toutes les impuretés qui roulait maintenant des champs de la Germanie vers le nord et l'est de l'Europe, menaçant d'entraîner en ses crues rapides toutes les églises latines, pour rebondir ensuite vers Rome, le centre de l'unité, et battre de ses écumes la colline séculaire sur laquelle les papes ont fixé leur trône. Extravagantes ambitions, mais redoutables entreprises ! L'hérésie protestante avait, en réalité, ravagé les nations qu'elle avait touchées, mutilé l'Europe catholique et l'Église avait vu se rompre le merveilleux équilibre de son empire spirituel.

Mais Dieu, qui veille toujours sur le royaume des âmes, lui préparait dans sa miséricorde d'abondantes compensations. C'est quand l'Église paraît s'amoindrir, et que l'ennemi juré de sa fortune un moment fait ployer la ligne de ses frontières, que l'Esprit-Saint tout à coup ouvre à l'apostolat des pays nouveaux, transporte ailleurs le don méprisé du salut. C'est à l'heure où des peuples d'Europe s'apprétaient à apostasier que l'Amérique surgit par delà des horizons inexplorés et accueille les missionnaires de l'Évangile. L'Amérique du Sud reçut les envoyés de l'Espagne catholique ; c'est à la France qu'était réservée l'évangélisation des peuples du Nord.

Dieu ne voulait pas, sans la France, son auxiliaire fidèle, établir sur ces continents d'Amérique la puissance de son Église. À l'Espagne ambitieuse et capable de mettre jusque dans son apostolat la fierté opulente de ses conquistadors, il avait donné pour champ d'action des pays ensoleillés, merveilleux et riches, où se déployaient avec orgueil les couleurs de Castille et d'Aragon. À la France, plus mesurée dans ses desseins, plus laborieuse dans ses efforts, et plus tenace dans le sacrifice, il avait réservé la portion la plus pénible du nouvel héritage. Quand au cours de l'histoire, il se présente une tâche plus difficile, une mission plus héroïque à accomplir, c'est à la France que Dieu s'adresse, et la France fait les œuvres de Dieu.

Aucune nation ne fut comme elle prédestinée aux rudes travaux ; aucune n'est plus capable de douloureux apostolat. Dieu mit en son âme baptisée au sanctuaire de Reims des énergies qui l'ont faite, sinon toujours la plus puissante, du moins la plus généreuse des nations modernes. Et ces énergies sont précisément celles-là qui constituent la meilleure part des dévouements apostoliques. Cherchez dans le monde une âme qui fut plus que la française brûlante de charité, désintéressée dans ses ambitions, ardente au péril et passionnée pour la vérité ; cherchez un esprit qui soit plus apte à faire avec des mots de la lumière, et un cœur qui soit plus capable de donner de son sang ! Et n'y a-t-il pas là une explication suffisante du rôle historique, de la vocation humanitaire et chrétienne de la France ?

Or, cette vocation, elle réapparaissait de toutes façons et en des formes touchantes, au moment où Dieu voulut ici étendre

le règne de la foi. Elle se manifestait assurément dans ce concours des volontés qui garantissaient en 1614 l'existence de la mission du Canada ; elle s'exprimait surtout en termes vraiment surnaturels, en formules évangéliques dans ces phrases où Champlain marquait avec autorité le but des fondations françaises en Amérique. Lui qui se plaisait à répéter que le salut d'une âme vaut mieux que la conquête d'un royaume, il écrivait à la première page de sa Relation de 1615, qu'il n'avait à cœur des découvertes que pour pénétrer chez les peuples sauvages " à dessein de les amener à la connaissance de Dieu. " Les obstacles n'avaient pas changé ses désirs : il s'affligeait sans doute qu'ils eussent retardé l'évangélisation des pauvres infidèles, mais il ajoutait qu'il emploiera quand même tous ses efforts à " jeter les fondements d'un édifice perpétuel tant pour la gloire de Dieu que pour la bonne renommée des Français. " Messieurs, un créateur d'empire et un fils de France pouvait-il plus nettement définir les volontés divines, et mieux montrer l'âme de sa patrie ? Dites s'il n'est pas vrai d'affirmer que c'est Dieu qui a inspiré les premières lignes de la page héroïque que nous lisons, et qu'il y a tracé pour la France le programme nouveau de son action civilisatrice ? Aussi, la France seule pouvait continuer d'écrire en style approprié la page de Dieu.

II

Or, ce que la France a ajouté en 1615 au texte divin c'est par ses religieux qu'elle l'a accompli ; et ce que ces religieux ont ici marqué à leur tour c'est l'héroïsme de leur sacerdoce, et c'est la vocation héritée du peuple canadien.

Messieurs, le sacerdoce est essentiellement un ministère d'immolation. Il l'est dans la fonction éternelle du Prêtre incréé qui a racheté par son unique sacrifice toutes les âmes ; il l'est aussi dans les fonctions surnaturelles et participantes du prêtre créé, qui renouvelle chaque matin l'holocauste rédempteur. Mais à l'immolation qu'il accomplit sur l'autel, le prêtre doit joindre toujours le sacrifice de soi-même. C'est ce besoin d'immolation personnelle, besoin impérieux du cœur consacré, qui a inspiré dans l'histoire du sacerdoce les plus sublimes dévouements.

Pour ne pas sortir du cadre où est attachée la page que nous lisons, voyez ce que firent en la Nouvelle-France nos premiers missionnaires les Récollets. Formés à l'école du pauvre d'Assise, éprouvés aux méditations du mystique de l'Alverne, ils avaient pris, comme leur maître, aux plaies mêmes du Christ, les ardeurs de la charité. Sollicités par Champlain, élu par leur supérieur pour les missions lointaines du Canada, ils s'en vont — les Pères Denys Jamet, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le Frère Pacifique Duplessis — ils s'en vont d'abord à pied sur les routes de Paris à Rouen, portant dans leur pensée fervente le rêve nouveau de leur apostolat. Ce rêve immense qui s'enveloppe déjà d'auréoles, et où se dressent des croix douloureuses, il illumine leur chemin d'exil et bientôt, sur les flots bienveillants de l'Atlantique, aux heures des soirs solitaires, il projette ses magiques clartés.

Le 25 mai 1615, un mois après le départ de la rade de Honfleur, les missionnaires arrivaient à Tadoussac, et mettaient le pied sur ce sol du Canada, devenu pour eux la terre promise.

Peut-être que sur les dunes arides de Tadoussac, à ce point de rencontre du Saguenay sauvage et du Saint-Laurent majestueux, en face des impénétrables étendues des forêts et des flots, ils éprouvèrent, avec la première joie de toucher une patrie d'adoption, ce premier sentiment d'inquiétude ou de tristesse indéfinissable que donne le spectacle immédiat des tâches pénibles et surhumaines. Mais ce contact avec le rude pays des Montagnais ne devait être qu'une étape rapide ; c'est vers Québec que se dirigèrent presque aussitôt sur des barques légères Champlain et les premiers missionnaires.

Québec n'était pas alors la ville souriante et hospitalière que nous habitons aujourd'hui. Tout pouvait paraître périlleux sur ce promontoire qu'enveloppaient de mystères ses forêts inconnues. Là où les hommes ont depuis trois siècles tracé des rues, dessiné des jardins, érigé des demeures confortables, la nature seule avait posé l'austère parure de ses créations.

Sans doute, pour le touriste curieux de beautés nouvelles, Québec pouvait à cette heure offrir un spectacle admirable. Et de la barque qui portait Champlain et le Père Dolbeau, il aurait pu, le 2 juin 1615, au moment de doubler la pointe de l'île d'Orléans, contempler le plus architectural paysage. Au fond

du tableau, entre deux fleuves qui paraissaient l'étreindre, surgissait le rocher orgueilleux, hardiment coupé à gauche de falaises abruptes, laissant incliner à droite comme une lourde draperie les pentes boisées du vieux Stadaconé. La forêt vierge couronnait de ses chênes puissants les hauts lieux : rude manteau jeté par la nature sur l'épaule du promontoire. A cette saison de l'année, les feuilles nouvelles posaient sur les plis sombres du décor les couleurs tendres du printemps, et des brises favorables portaient jusque sur les flots leurs lourds parfums. Au pied du Cap silencieux, tout près du rivage étroit où l'on allait aborder, l'*Abitation* de Champlain dressait ses toits aigus et ses palissades prudentes. Partout autour le fleuve élargi, calme, désert, étalait ses eaux lumineuses dont rien encore ne troublait la monotonie splendide.

Tout cela pouvait être une image de beauté pour l'œil du voyageur qui cherche de sauvages harmonies. Tout cela cachait aux regards, mais suggérait à la pensée du missionnaire les dures conditions de sa vie nouvelle. Derrière ces rideaux de forêts, la vie indienne multipliait ses scènes grossières ou sanglantes. Des êtres sauvages vivaient dans ces bois profonds, ignorants de toute politesse humaine, dépourvus de tout ce qui fait en Europe la vie la plus agréable, adonnés aux mœurs les plus dépravées, capables des plus ignobles excès, coureurs de forêts ou sédentaires dans des habitations malpropres. C'est vers eux qu'ils doivent aller, les hérauts de l'Évangile, c'est dans ce pays de souffrances qu'ils doivent maintenant pénétrer. Pendant que d'autres s'occuperont ici de labourer la terre, ou de fonder ailleurs des postes de commerce, et feront fortune avec les Indiens, eux, les missionnaires de la foi, ils iront tout simplement s'asseoir au *wigwam* du sauvage, pour l'aimer et l'instruire, pour lui révéler le nom du Christ, et purifier dans l'eau du baptême son front coupable ; ils vivront sans humaine consolation sa vie primitive, ils s'exposeront à ses cruautés susceptibles, et ils suivront partout où le portent ses caprices le pauvre barbare qu'il faut convertir.

Mais ces perspectives de souffrances n'ébranlèrent en rien le courage des nouveaux apôtres, et ne diminuèrent pas l'allégresse de toucher enfin les objets de leurs sacrifices.

Arrivé à Québec le 2 juin, le Père Dolbeau fut bientôt suivi de ses compagnons. Tout de suite on se mit à l'œuvre, et on se partagea le champ immense du travail. Le Père Denys Jamet, supérieur du groupe apostolique, remonta vers Hochelaga avec Champlain, Pontgravé ; le Père Le Caron, esprit cultivé, et cœur vaillant, s'en alla tout de suite au pays des grands lacs évangéliser les Hurons, étudier patiemment leur langue et en rédiger le premier dictionnaire.

Au Père Jean Dolbeau échurent la desserte de Québec, et le vaste pays des Montagnais. Il suivra dans leurs chasses ces tribus nomades et risquera de perdre ses yeux dans la fumée de leurs cabanes. Le quatrième ouvrier, le Frère Pacifique Duplessis, qui sans être prêtre avait une âme de missionnaire, mit au service des Français et des Sauvages toutes les ressources d'une inépuisable charité. De ces quatre religieux, un seul doit mourir au champ du labeur préféré, et ce fut justement l'humble Frère Pacifique, le pieux convers, que toute la colonie en deuil déposait au mois d'août 1619 dans la terre de Québec.

Nous ne pouvons suivre sur les routes douloureuses où ils se dispersèrent, munis de foi et d'espérance, nos premiers missionnaires. Nous ne pouvons non plus raconter leurs actions. Dans les forêts où ils s'enfoncent, l'ombre et le mystère enveloppent tous leurs dévouements. Et c'est avec l'imagination seulement que nous pourrions avec peine reconstituer les heures héroïques d'un tel apostolat. Sur le sol où ils ont déchiré leurs pieds et répandu leurs sueurs, il n'y a plus la trace de leur pas ; et tout serait effacé de cette page qu'ils ont rudement vécue, s'ils n'avaient jeté dans les âmes et dans les destinées de ce pays des semences impérissables.

Rien ne symbolise mieux le grand geste de ces semeurs de vie divine que l'événement qui s'accomplit au pied de cette falaise, le 25 juin 1615. Tout près de l'*Abitation* de Champlain s'élevait la première chapelle de Québec, l'humble chapelle que depuis quelques semaines l'on s'empressait d'ériger. A côté de la maison du lieutenant du roi, l'on plaçait la maison de Dieu. La France rapprochait ainsi, à cette époque, les deux autorités nécessaires sur lesquelles s'appuie tout l'ordre social. Le 25 juin 1615, l'on fit de ce voisinage une alliance sacrée que n'a pu rompre aucun

accident de l'histoire, et qui durera, nous l'espérons, aussi longtemps que Québec. Ce jour-là, on célébra la prise de possession de ce pays par le Christ et son Église. Sous le toit modeste du nouveau temple, le Père Dolbeau offrit les saints mystères : entre ses mains l'hostie se fit Dieu, et le calice déborda du sang de la rédemption. La terre de Québec reçut avec avidité cette effusion du Calvaire, elle s'en pénétra et elle s'en trouva pour jamais bénie.

Au moment de la communion, les assistants recueillis, et purifiés par la pénitence, s'approchèrent de la sainte table : c'est par une communion générale, nos annales l'attestent, que les premiers habitants de Québec voulurent fêter les épousailles nouvelles du Christ, les noces mystiques de son Église avec la Nouvelle-France. La messe terminée, le *Te Deum* s'échappa de toutes les lèvres, de tous les cœurs. Son rythme solennel et joyeux se mêla ici pour la première fois aux harmonies des voix et des flots ; il remplit de rumeurs sacrées les échos de Stadaconé ; il monta en des élans de piété généreuse vers Dieu, il porta jusqu'au ciel l'hommage certain des peuples et des terres de ce continent. C'en était fait : le Canada était à Dieu, et Dieu était avec nous !

Messieurs, cette action du 25 juin 1615 me paraît, entre toutes celles qui furent accomplies par nos premiers missionnaires, la plus significative. Elle atteste que la France vint ici, sans doute, pour convertir les sauvages, mais aussi pour établir sur ce pays le règne public et social de la foi. Elle crée, avec toute la puissance du sacrement de vie, un royaume nouveau au Christ rédempteur, elle révèle au peuple de colons qui va ici grandir sa mission religieuse. Viennent des revers de la fortune, et même la conquête étrangère ; viennent les luttes pour la survivance, et contre nous de mesquines et ingrates jalousies, rien ne pourra changer désormais la destinée de notre race. Notre histoire prend au 25 juin 1615 son sens définitif ; elle s'insère déjà comme un feuillet héroïque dans l'histoire générale de l'Église ; elle s'ajoute, pour la prolonger et l'illustrer encore, à l'histoire des peuples que Dieu a choisis et qu'il a marqués d'une vocation surnaturelle.

On a souvent et mieux que je ne puis le faire, parlé de la voca-

tion de notre race en Amérique. Vous me pardonnerez de reprendre aujourd'hui cette expression, ce mot nécessaire. Il y a des jours et des circonstances où craindre de répéter n'est pas de la timidité littéraire, mais une trahison de l'histoire. La vocation de notre race en Amérique est donc certaine : et c'est de civiliser par le christianisme les sauvages de ce continent, et c'est aussi de faire régner dans une société publique nouvelle la foi ancienne ; c'est de répandre par tous les pays d'Amérique les doctrines et les pensées de l'Église, c'est de faire rayonner à travers les clartés de l'âme française les lumières de la civilisation et de l'Évangile.

Et cela est vrai parce qu'autour de l'autel rustique de 1615, aux pieds du Christ qui s'y immolait, c'était toute la colonie, et par elle, toute la France qui était à genoux : la France des découvreurs et celle des missionnaires, la France des politiques et celle des religieux, la France des apôtres laïcs comme Champlain, et celle des apôtres ecclésiastiques comme Dolbeau ; c'était la France du Roi et la France de l'Église qui se retrouvaient côte à côte, qui prononçaient les mêmes serments, et qui jetaient aux forêts de Québec le même cantique, qui recommençaient ensemble sur des rivages barbares les mêmes œuvres de Dieu : *Gesta Dei per Francos !*

En 1615, c'est donc ici la prédication de la foi qui commence, c'est le tabernacle qui se dresse pour les sacrifices, c'est la source des sacrements qui va s'ouvrir, c'est le sang des missionnaires qui s'offre à Dieu et déjà s'apprête à tomber sur la terre du Canada. Baptême des âmes, et baptême du sol : double sacrement qui bientôt, aux jours de l'inoubliable apostolat des Jésuites, sera nécessaire à la Nouvelle-France ! Les peuples seront baptisés dans l'eau ; le sol sera baptisé dans le sang. Les terres neuves, les terres vierges ont besoin pour porter des races viriles, des races d'apôtres, de ces effusions sacrées.

Ailleurs, en d'autres pays, de l'autre côté des frontières de la France nouvelle, on s'appliquera surtout à labourer le sol, à le faire produire, à en tirer des richesses : on n'y versera pas la rosée sanglante, on ne lui donnera pas la vertu et les grâces de l'apostolat. Des terres nouvelles on fera des terres fertiles, on s'inquiètera moins d'en faire des terres saintes. Chez nous

les champs fertiles seront aussi des champs sacrés. Les semeurs d'Évangile y récolteront tout comme les semeurs de blé. Les fruits de la grâce comme ceux de la nature couvriront de leur abondance féconde tous les sillons de la Nouvelle-France !

Messieurs, voilà ce que je crois avoir lu sur la page de bronze ou de marbre que l'on a aujourd'hui fixée sous nos yeux : des desseins du ciel réalisés par la France, héroïquement accomplis par de vaillants missionnaires ; une vocation supérieure mise comme un don précieux au berceau de notre vie nationale.

Il suffit, d'ailleurs, de savoir l'histoire qui se fait chaque jour en notre pays pour comprendre les lois providentielles de notre destinée. Partout où le peuple canadien a porté sa vie, sa parole et ses actions, depuis les rivages tourmentés de l'Acadie jusqu'aux plaines de l'Ouest, et depuis nos régions du nord jusque dans les États-Unis où ont émigré nos frères, c'est la fortune sans doute, c'est le pain quotidien et c'est la prospérité matérielle que l'on a recherchée, mais, c'est aussi en même temps, et par la force même de nos vertus traditionnelles une œuvre de foi que l'on a accomplie.

Nous autres, de race française, nous ne pouvons jamais vivre pour nous seuls : il nous faut vivre toujours pour quelque chose qui est supérieur à nous et qui est la foi qui a sanctifié nos âmes, et la vérité qui a illuminé nos esprits ; nous qui avons le culte et l'amour des plus hautes doctrines qui aient conduit l'humanité, il nous faut vivre pour ce quelque chose qui nous est plus cher que tout le reste : l'Évangile parlé par nos lèvres, le triomphe de notre verbe dans l'expression même des pensées de Dieu !

La terre canadienne montre partout les marques de notre vocation. Depuis que fut construite la petite chapelle de 1615, elle s'est couverte de sanctuaires. Les clochers partout surgissent. Au-dessus de notre sol, tantôt ils pointent comme des épines, et tantôt ils s'élancent comme des flèches : signes du sacrifice dont se couronna le front du Christ, ou signe de fierté vaillante qui montre le ciel aux ambitions de notre race. Flèches ou épines, ils portent tous la croix, nos clochers canadiens, et ils signifient ainsi la foi que nous élevons au-dessus de tout et que nous faisons resplendir au soleil de Dieu. Si le coq gaulois

chante encore plus haut que tous ces symboles, et s'il paraît claironner toujours dans la lumière ou l'azur son appel matinal, c'est que la France ici n'a pas cessé de parler ; c'est qu'au près de nos infidèles son verbe annonce encore, avant tout autre, au milieu des périls et des ombres de la nuit, l'éternelle aurore de la vérité ; c'est que ce verbe redira toujours chez nous en d'irrésistibles accents les volontés de Dieu et l'idéal de la patrie.

LES PIONNIERS DE LA FOI

À l'appel de Champlain, quatre soldats de Dieu,
 Quatre humbles Récollets, tout enflammés du feu
 Qui consumait le cœur de saint François d'Assise,
 L'œil clos aux mille horreurs de l'Océan qui brise
 Comme un roseau le lourd trois-mâts désemparé,
 L'âme ouverte au grand souffle enivrant et sacré
 Dont frémissaient jadis le prophète et le mage,
 Vinrent fouler le sol du Canada sauvage.

Quel spectacle frappa ces apôtres, ces preux !
 Devant eux s'étendaient des déserts ténébreux,
 Des savanes sans fin, dont un nouvel Atrée,
 Le Peau-Rouge, gardait jalousement l'entrée.
 Partout la solitude au silence angoissant !
 Partout la perspective effroyable du sang
 Versé par l'indigène aussi cruel que lâche !
 Mais ils se sont donnés tout entiers à leur tâche
 Grande comme les bois ondoyant sous leurs yeux,
 Pure comme l'azur des ondes et des cieux
 Blanchis par les clartés de notre aube estivale ;
 Et, pour se protéger contre le cannibale,
 Qui déjà du lointain leur jette ses défis,
 Ils ne lèveront qu'une arme : le crucifix,
 Qu'un étendard : celui de la sainte Espérance.
 Ils auront ces seuls mots de consigne : Christ ! France !

Héritiers des Croisés qui suivaient saint Louis,
 Ils devront triompher d'obstacles inouïs,
 Et rien n'arrêtera ces pionniers stoïques.

En bute à l'embuscade, en proie au noirs moustiques,
Ensanglantant leurs bras et leurs fronts torturés,
Menacés par les loups hurlant dans les fourrés,
Sans guides, sans jalons, sans route, sans boussole,
Méditant nuit jour la divine parole :

“ Allez et baptisez toutes les nations, ”

Ils marchent loin des leurs et veufs d'ambitions,
N'ayant, sous les grands bois, pour éclairer leur voie,
Que le pâle rayon que le Seigneur envoie,
À travers la nuit sombre où nul espoir n'a lui,
Aux humbles confesseurs prêts à mourir pour lui.
Avec cette attirance et ce charme ineffables
Dont Jésus accueillait les lépreux misérables
Aux rives du Jourdain et du Génésareth,
Ils captivent l'enfant hideux de la forêt,
Et sous l'eau du baptême, un sourire à la bouche,
Le guerrier algonquin courbe son front farouche.

S'avançant sur les pas de ces hommes de paix,
Bientôt d'âpres colons percent les bois épais,
Bientôt des champs, où souffle une brise attiédie,
Étincellent sous l'or des blés de Normandie ;
Plus d'un toit se profile au bord du Saint-Laurent ;
Et, pour montrer le ciel à l'indigène errant,
Qui poursuit à tâtons sa course aventurière,
Le premier clocher brille au sein d'une clairière
Sur quoi l'été splendide épand tous ses rayons.
Aux vaillants laboureurs qui creusent leurs sillons
Au pied de verts coteaux et le long d'eaux limpides,
Les soldats de la croix, aussi doux qu'intrépides,
Prêchent l'amour du Christ et de l'humanité,
D'enseignements divins prodiguent la clarté
À ces héros obscurs comme perdus dans l'ombre.

D'autres pasteurs bénis viennent grossir leur nombre,
Et, devant leurs efforts incessamment unis
Pour porter à travers bois et lacs infinis
Le flambeau de la Foi, les plages canadiennes
S'emplissent des lueurs fécondes et sereines

Qui précèdent toujours la marche du Progrès.
Ils veulent traverser les eaux et les forêts
Qui couvrent tout le sol vierge du Nouveau-Monde.
Les lacs géants de l'Ouest les bercent sur leur onde
Qu'ils franchiront vingt fois au vol des avirons. ↓
Et dans les wigwams du pays des Hurons,
Où le naturel vit dans son horreur première,
Les divins pionniers vont porter la lumière
Qu'au sommet du Thabor épancha l'Homme-Dieu.

Embrassant notre sol de longs regards d'adieu,
Pour aller demander des secours à la France,
Dont leur cœur affligé blâme l'indifférence,
Ils affrontent souvent les grands flots de la mer.
Nul revers ne ploiera leur volonté de fer.
Ils feront partout face à la sauvagerie ;
Mais dans l'île où devra grandir Ville-Marie,
L'un des premiers soldats de Jésus-Christ venus
Annoncer l'Éternel sous nos bois inconnus
A poussé tout à coup un long cri de détresse.
Et Viel meurt aux mains d'une horde traîtresse
Qui le noie au milieu d'un rapide écumant.
Viel meurt, et sa mort est le commencement
Du long martyrologe, éblouissant de gloire,
Qui donne tant de lustre à notre jeune histoire,
Où Brébœuf, Lalemant, Jogues, Garnier, Daniel,
Ont au front tout l'éclat du laurier éternel.

Oh ! non, nul ne saurait, à l'époque où nous sommes,
Concevoir les ardeurs qui brûlaient de tels hommes.
Nul ne saurait sonder l'océan de douceur
Et d'abnégation où nageait leur grand cœur.
Souriant à la mort qui les guettait sans trêve,
Ils vivaient et luttaient comme dans un long rêve,
Comme soulevés par le souffle de l'Esprit,
Et semaient de l'aurore où croissait de la nuit.
Et lorsque, par un soir de marche harassante,
Ils s'affaissaient soudain sur le bord d'une sente
Serpentant à travers les grands bois désolés,

Quelquefois les plus vieux et les plus accablés,
En s'endormant sous l'œil des premières étoiles,
À travers des vapeurs flottant comme des voiles
Qui garderaient l'éclat serein du jour tombé,
Croyaient, ravis, sentir le Christ Jésus, courbé
Sur eux, au pied d'un arbre en fleur de la futaie,
Baiser leurs membres las des lèvres de la plaie
Saignante à son côté que la lance a percé.

Sous le ciel canadien trois siècles ont passé
Depuis l'heure où Denys Jamet et ses trois frères
S'en vinrent, au milieu des forêts millénaires,
Les premiers révéler aux Indiens l'Homme-en-croix.
Trois siècles ont passé depuis l'heure où nos bois,
Illuminés soudain, s'ouvrirent devant l'arche
Que portent les soldats du saint Progrès en marche.
Plus de fourrés sans borne et fourmillant de loups !
Plus de fauves hurlants ! plus de grands guerriers roux
Guettant les moissonneurs et les missionnaires !
L'Évangile a courbé les tribus sanguinaires
Sous son joug adorable, et les longs hurlements
Du sauvage ont fait place aux joyeux tintements
Des cloches dans la paix des vallons et des plaines.
Où croupissaient les eaux des savanes malsaines,
Où vaguaient des troupeaux de farouches bisons,
Rutile à foison l'or des plus riches moissons,
Étincellent les toits de quelque métropole.
Grâce aux preux qui portaient dans nos bois la parole
Qui fit tomber la Gaule aux pieds d'obscurs pêcheurs,
Grâce à leur dévouement, des soldats — défricheurs,
Marchant, ivres d'espoir, sur leur trace féconde,
Ont reculé sans bruit les frontières du monde.

Oui, grâce aux Le Caron, aux Jamet, aux Dolbeau,
Qui vinrent arborer sous nos cieux le drapeau
Fait pour abriter foi, raison, honneur, vaillance,
Est née au bord d'un fleuve une seconde France.
Trois millions et plus de ses fils, orgueilleux
Des glorieux combats livrés par leurs aïeux,

Exaltent les hauts faits de la Gaule chrétienne,
 Et, toujours rayonnants d'une fierté romaine,
 Luttent pour conserver sur tout un continent
 Son parler gracieux, sonore, fascinant,
 Et sont prêts à donner demain leur sang pour celle
 Qui verse sur le monde une flamme immortelle,
 Et qui, si les Huns la couchaient dans son tombeau,
 Laisserait l'univers sans guide et sans flambeau.

Affrontant tout péril, narguant toute défaite,
 Les humbles Récollets ont fait une conquête
 Qui jadis eût rendu jaloux les demi-dieux,
 Ont sur nos bords planté des jalons radieux
 Qui toujours guideront la caravane humaine,
 Ont laissé derrière eux, sur la route incertaine
 Où marche en tâtonnant même la Liberté,
 Un élargissement immense de clarté.

Nous aimons d'un amour fort comme nos érables
 Les précurseurs bénis des prêtres vénérables
 Qui, constamment nimbés des rayons de l'espoir,
 Dirigent notre race au sentier du devoir,
 Des bords de l'Acadie aux flots du Pacifique,
 Nous louons, à genoux, leur dévouement épique ;
 Et cette louange a fait surgir le granit,
 Qui dans son ombre voit un peuple réuni ;
 Et la nature joint son grandiose hommage
 À celui qui s'élève aujourd'hui du rivage
 Qu'ont sacré leurs travaux, leurs âmes et leurs bras,
 Et les cent mille voix de nos Niagaras,
 De nos Mistassinis et de nos Laurentides,
 En un concert montant vers les grands cieus limpides
 Avec l'odeur des prés, des forêts et des flots,
 Chantent à l'unisson les modestes héros
 Qui, le cœur débordant d'une ferveur féconde,
 Dans les immensités mornes du Nouveau-Monde,
 Pour honorer le Christ et pour servir le roi,
 Déposèrent, un jour, le berceau de la Foi.

CHAPITRE VIII

DÉMONSTRATION DE LA JEUNESSE ÉCOLIÈRE

LE 17 octobre fut la journée des jeunes ; de la jeunesse qui fréquente nos écoles et de celle qui lutte sous l'étendard de l'association de la jeunesse catholique canadienne-française ou qui sympathise avec cette avant-garde de nos forces catholiques.

L'inclémence de la température ne permit pas les réunions sur la Place-D'Armes, autour du monument. Elles eurent lieu à l'Université Laval qui ouvrit de nouveau ses portes avec la même bienveillance que la veille. Les démonstrations eurent sans doute moins d'éclat extérieur, mais elles furent très enthousiastes, et, ce qui importe davantage, les belles et nobles choses dites par les orateurs furent mieux entendues par tous et écoutées avec plus d'attention.

A 10 heures, les jeunes filles de nos académies et de nos couvents envahirent la salle des Promotions ; elles accoururent si nombreuses que toutes ne purent y trouver place.

Les petits garçons de nos collèges et académies, et les élèves du séminaire de Québec firent leur

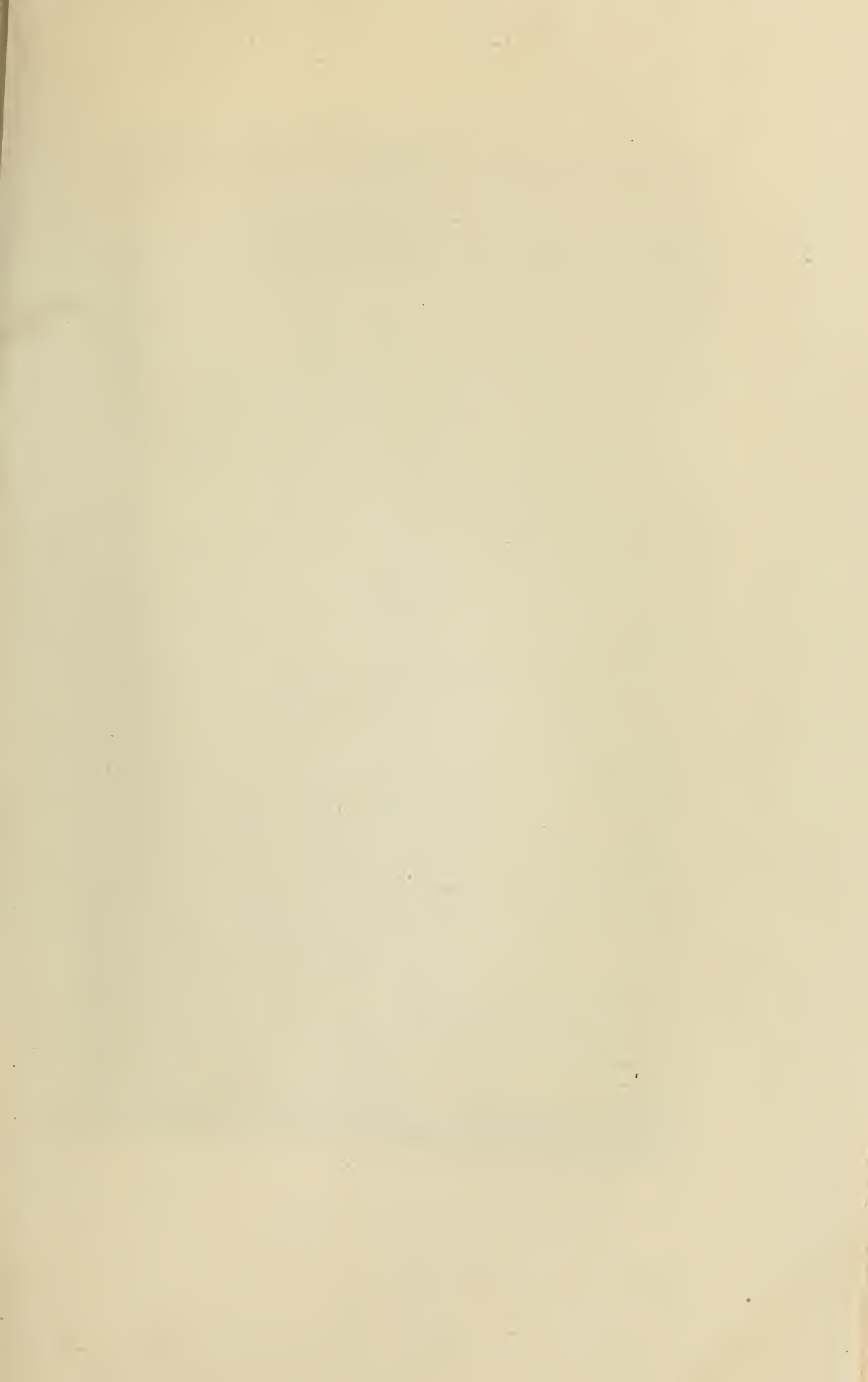
démonstration à 2 heures de l'après-midi. Ils s'y trouvèrent aussi en très grand nombre.

Les deux séances furent présidées par l'honorable Cyrille Delâge, Surintendant de l'Instruction Publique, et rehaussées par la présence de Son Éminence le Cardinal Bégin, de Nosseigneurs Roy, Béliveau et Brunault, de Mgr Ross, vicaire général de Rimouski, de Mr le chanoine Cousineau de Montréal, de Messieurs les chanoines Hallé, Huard et Lindsay, de Québec, du T. R. Père Jean-Joseph Deguire, Provincial des Franciscains, de Mr le maire de Québec, de plusieurs autres citoyens de marque, et d'autres membres du clergé séculier et régulier.

On apercevait, disséminés parmi les rangs pressés des enfants, des religieux et des religieuses des communautés enseignantes de la ville et même de plus loin. C'est ainsi que les Sœurs de la Charité de Lévis prirent part à la réunion de 10 heures avec les élèves de leur académie, et qu'à l'assemblée de 2 heures, le collège des Clercs de Saint-Viateur de Saint-Joseph de Lévis se trouva représenté par un bon nombre de ses élèves, sous la conduite de plusieurs de leurs professeurs et de leur directeur.

A chacune de ces réunions, des fleurs furent offertes à nos premiers instituteurs, les Récollets. Au cours de la démonstration de 10 heures, une jeune fille présenta un très beau bouquet au T. R. Père Provincial des Franciscains, pour honorer en sa personne l'Ordre auquel appartenaient nos premiers maîtres d'école.

Mr J.-B. Morissette, président de la Commission





LA PLACE-D'ARMES EN 1832
Croquis de A. Sproule publié par A. Bourne, Londres.

Scolaire de Québec, présenta deux superbes couronnes portant l'inscription suivante :

A nos premiers missionnaires et instituteurs les vénérés Pères Récollets, Hommage respectueux de la Commission Scolaire de Québec, des élèves de la ville, de leurs directeurs, et de leurs directrices.

Une belle croix en fleurs naturelles fut offerte par le collège de Saint-Joseph de Lévis.

Les chants portés au programme furent brillamment exécutés au cours des deux séances, le matin sous la direction de Mr l'abbé Placide Gagnon, directeur de la chorale de la Basilique, l'après-midi sous la direction de Mr Joseph Vézina, le chef de musique bien connu.

Mr J.-B. Morissette, président de la Commission Scolaire, Mr C.-J. Magnan, inspecteur général, Mr l'abbé A. Camirand, du séminaire de Nicolet, l'honorable Cyrille Delâge, Surintendant de l'instruction publique, adressèrent la parole à cette jeunesse de nos écoles qui les écouta avec une grande attention et les applaudit vivement.

A la fin de la démonstration de l'après-midi comme aussi à la séance du soir, le sympathique archevêque de Saint-Boniface, Mgr Béliveau, fut invité à prendre la parole. Le digne successeur de Mgr Langevin se rendit au désir de l'auditoire.

Sa Grandeur décrivit en quelques mots la pénible situation où se trouvent les Canadiens-Français de l'Ouest au sujet des écoles et de la conservation de leur langue.

A la séance du soir Sa Grandeur réaffirma énergiquement que les Canadiens de l'Ouest étaient déter-

minés à défendre leurs droits presque à l'égal de leur foi, c'est-à-dire jusqu'à la mort, et qu'ils " ne se laisseraient pas étrangler sans appeler à leur secours " leurs frères de la province de Québec : car parmi ceux-ci, ils étaient assurés de trouver de vigoureux Dollard, qui pourraient, selon le désir de Mgr l'archevêque de Séleucie, dire comme le Sauveur : *Ecce venio*, et qui pourraient, comme les braves du Long-Sault, arrêter au Nord-Ouest la nouvelle " invasion des barbares. "

DISCOURS DE MONSIEUR J.-B. MORISSETTE
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE QUÉBEC

Éminence,

Monsieur le Surintendant,

Messeigneurs,

Monsieur le Maire,

Messieurs,

Il nous a été bien agréable d'acquiescer à la gracieuse invitation que vous avez faite à la Commission scolaire catholique de Québec de prendre part aux fêtes imposantes qui se célèbrent depuis deux jours dans notre ville. Nous offrons nos meilleurs remerciements à Messieurs les membres du comité d'organisation qui nous permettent de contribuer, quoique bien humblement, à cette célébration.

Mes enfants,

Ce sont des fêtes qui éveillent en nous des sentiments d'orgueil patriotique, sentiments bien naturels, d'ailleurs, et aussi des sentiments de reconnaissance envers ces nobles apôtres, qui se sont dévoués avec tant de désintéressement à l'établissement de la foi dans notre cher et beau pays : le Canada.

Au pied de ce magnifique monument, que l'on vient d'ériger à juste titre, nous voulons vous marquer, mes enfants, l'intérêt que nous prenons, et que vous devez prendre à ces fêtes. Vous,

les jeunes, vous représentez l'avenir de notre cher Canada, et à vous plus tard incombera le devoir important d'encourager l'œuvre de l'éducation, et de continuer la grande tâche si dignement entreprise par nos dévoués ancêtres.

Hier, c'était la commémoration de l'établissement de la foi par la prédication de l'Évangile. Hier au matin quelle solennité dans les cérémonies du culte catholique ! Et comme elles nous ont bien fait réaliser la grandeur de cette religion que nos premiers missionnaires ont établie dans notre patrie, au prix de tant de sacrifices. Quel enthousiasme aussi au dévoilement de ce beau et splendide monument, qui parle, dans son langage mystérieux, des conquêtes de ces saints apôtres de la foi !

Aujourd'hui nous voulons glorifier dans les pionniers de notre foi les pionniers de l'instruction primaire au Canada. Et c'est, à vrai dire, votre fête particulière, mes enfants.

Les missionnaires ont toujours ajouté l'enseignement à la prédication de l'Évangile ; nos premiers apôtres, les Récollets, avec toute l'ardeur et tout le dévouement dont ils ont fait preuve, ont suivi le même exemple. D'après l'histoire, nous constatons que dès 1616, le Frère Pacifique enseigna les éléments de la langue française aux petits sauvages, de passage aux Trois-Rivières ; plus tard, le Frère Langoissieux le remplaça. Nous voyons le Père Le Caron faire l'école à Tadoussac, durant l'hiver de 1618-1619, et apprendre à quelques enfants à lire et à écrire. Combien de dévouement ne fallait-il donc pas pour faire pénétrer dans les esprits de ces pauvres enfants des bois les rudiments de la science religieuse et profane ! Quelle abnégation pour leur faire connaître Dieu et apprécier sa grandeur et sa bonté, leur faire goûter les douces influences de l'instruction primaire qui n'a pas peu contribué à répandre la civilisation dans notre beau pays ! Ces héroïques prédicateurs de la foi ont souffert bien des ennuis pour accomplir aussi dignement leur tâche, parfois si rude et si ingrate.

Quoique les Récollets n'aient pas fait dans le temps l'école aux enfants français, pour la bonne raison qu'il n'y en avait pas, ils n'en sont pas moins les premiers instituteurs du pays et il convient de le rappeler.

Trois cents ans ont passé depuis, et l'instruction, commencée

au pays pour les Sauvages, s'est continuée et se continue encore pour les Français. Avec le même zèle que les hardis pionniers d'autrefois, nos instituteurs, nos institutrices, nos prêtres, nos religieux, des laïques, vous enseignent, avec la religion, les sciences et les lettres.

Vous êtes à même d'apprécier les heureux résultats de cet enseignement qui date chez nous de l'établissement de la foi en ce pays.

Profitez des avantages qui sont mis à votre disposition pour acquérir une connaissance approfondie de la doctrine chrétienne et des autres matières de l'enseignement ; nos écoles d'aujourd'hui sont à la portée de tous. L'instruction, quoique n'étant pas obligatoire, est indispensable de nos jours.

Si vous désirez faire honneur au souvenir des fêtes que nous célébrons aujourd'hui, profitez de vos années d'étude, et montrez-vous en tout de dignes enfants de nos grands apôtres de la foi et de l'enseignement, les Pères Récollets.

Déposez au pied de ce monument¹, la couronne que vous leur offrez comme tribut d'amour et de reconnaissance ; et que ce monument vous rappelle à jamais la gloire et l'honneur qui sont dus aux premiers instituteurs du pays.

DISCOURS DE MONSIEUR C.-J. MAGNAN INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES

Éminence,

Monsieur le Surintendant,

Chers jeunes gens,

Vous avez répondu généreusement à l'appel qui vous a été fait, en vous rendant aujourd'hui au pied de ce magnifique monument, nombreux et fiers, pour manifester publiquement votre admiration et votre reconnaissance envers les premiers missionnaires et les premiers instituteurs de notre pays, les Récollets. Je vous félicite et vous remercie, étudiants de Québec et de Lévis, pour ce geste qui vous honore. Il vous appartenait, enfants de Québec, en ce

1. Ne pas oublier que ce discours et les suivants devaient être prononcés sur la Place-d'Armes, si le temps l'eût permis.

glorieux anniversaire du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada, de manifester spécialement votre gratitude aux vaillants apôtres qui, il y a trois siècles, abordèrent sur les rives alors sauvages de la ville que l'on venait de fonder, pour y établir le règne de Jésus-Christ ; il vous appartenait à vous plus qu'à tous autres, écoliers et étudiants de l'antique cité de Champlain, de dire en ce beau jour votre reconnaissance aux premiers instituteurs du Canada, qui furent encore les Récollets.

En effet, le 2 juin 1615, le Père Jean Dolbeau arrivait à Québec, bientôt suivi des Pères Denys Jamet, Joseph Le Caron et du Frère Pacifique Duplessis. Le premier soin des Pères Récollets fut d'ériger une modeste chapelle au pied de la falaise, à l'endroit à peu près où se trouve aujourd'hui l'historique église de Notre-Dame des Victoires. Pour la première fois, à Québec, le saint sacrifice de la messe est offert le 25 juin 1615 ; pour la première fois, en 1615, les missionnaires, bénis et encouragés par le Vicaire de Jésus-Christ, établissent leur résidence à Québec, alors le cœur et la tête du Canada. C'est donc de 1615 que date l'établissement de la foi catholique au Canada. En 1915, il y avait donc trois siècles qu'à la demande de Champlain, l'illustre fondateur de notre ville, des prêtres de Jésus-Christ dressèrent leur tente à Québec, et édifièrent sur nos rives le premier tabernacle qui abrita pour la première fois sous le ciel canadien la présence réelle du Christ dans l'Hostie. Cet anniversaire béni dont la célébration a été retardée d'une année à cause de la guerre, a été célébré hier avec une solennité digne d'un tel événement historique.

Aujourd'hui, notre reconnaissance, chers jeunes gens, va encore certes aux missionnaires de 1615, mais vous êtes invités tout spécialement à vous souvenir que les Récollets furent aussi les premiers instituteurs du Canada.

En effet, le zèle des Récollets pour l'enseignement s'exerça d'abord auprès des petits sauvages, puisqu'il n'y avait pas encore de jeunes Français à instruire.

Dès 1616, il y a donc trois siècles en cette année 1916, il est question d'enseignement dans les annales de la mission canadienne.

Durant l'hiver de 1618-1619, le Père Joseph Le Caron instruisit

les Montagnais de Tadoussac et leur enseigna l'écriture et la langue française. Nous pouvons entrevoir le zèle avec lequel il remplissait son office de maître d'école dans ces lignes écrites de sa main : " J'ai montré l'alphabet à quelques-uns qui commencent assez bien à lire et à écrire. Monsieur Houel vous pourra faire voir un exemple que je lui ai envoyé. C'est ainsi que je me suis occupé à tenir école ouverte dans notre maison de Tadoussac afin d'y attirer les Sauvages et les rendre sociables avec nous pour les accoutumer à nos façons de vivre. "

Il serait intéressant de rappeler aussi les débuts de l'enseignement primaire au pays des Hurons, où dès 1624 " des hommes comprenaient assez bien et les enfants tenaient assez gentiment la plume, " ainsi que s'exprime le Récollet Sagard.

Mais il suffit de signaler le fait que les Récollets entreprirent d'ouvrir à Québec le premier collège ou séminaire qui y ait existé. Ce projet fut mis à exécution dès 1618, et en 1620, le collège existait ; les Récollets y faisaient la classe à de jeunes sauvages. L'entreprise n'eut pas tous les résultats désirés par ces hardis promoteurs ; mais si les ressources matérielles manquèrent, le zèle ne fit jamais défaut chez nos premiers maîtres d'écoles.

Avec à-propos, l'abbé Auguste Gosselin a écrit : " On a prétendu que le collège des Jésuites fut la première école ouverte à Québec et le Père Lejeune, le premier maître d'école du Canada. C'est une erreur. Les Récollets tenaient une école à leur couvent de Québec bien avant les Jésuites, et c'est le Père Le Caron qui a été le premier maître d'école au Canada. "

Avant Monsieur l'abbé Gosselin, Monsieur J.-B. Meilleur avait déjà dit : " Les Récollets ou Franciscains qui furent les premiers missionnaires en Canada, y furent aussi les premiers instituteurs. "

Un collaborateur de la *Revue Canadienne* de 1874 a écrit cette phrase parfaitement exacte : " Le nom des Récollets doit nous être plus cher, à nous, peuple canadien, qu'à aucun autre peuple de la terre. Les Récollets ont été nos premiers missionnaires et nos premiers instituteurs : double et impérissable titre à notre amour et à notre reconnaissance. "

C'est ce que le comité des fêtes de notre glorieux tricentenaire a

compris et c'est ce qu'il a voulu faire ressortir en mettant l'inoubliable démonstration de ce jour au programme.

Cette démonstration, présidée par le Surintendant de l'Instruction publique, marque une date qui restera dans l'histoire de l'enseignement au Canada. Votre démarche généreuse qu'inspirent le patriotisme le plus pur et la foi la plus ardente, sera soumise, jeunes gens qui m'écoutez, à l'admiration des générations futures.

Et vous-mêmes, chers étudiants, vous conserverez de cette fête le plus réconfortant souvenir. Jamais vous n'oublierez que ce superbe monument rappelle tout à la fois les origines françaises et catholiques du Canada, origines dont vous êtes fiers et dont vous devrez toujours être fiers ; jamais vous n'oublierez que ce monument s'élève en l'honneur des pionniers de la civilisation chrétienne chez les barbares de l'Amérique du Nord, qui, au nom de l'Église catholique, apostolique et romaine et au nom de la France, vinrent jeter sur nos rives les premières semences de l'Évangile ; jamais vous n'oublierez la grande leçon de patriotisme et de foi que ce monument vous donne en ce jour : leçon de fidélité aux traditions du passé et de confiance inébranlable en l'avenir du peuple canadien-français, s'il reste fidèle à la mission que l'Église et la France lui confièrent jadis.

Vous assurerez vous-mêmes ce triomphe, chers élèves, si vous restez fidèles à votre foi et à votre langue. Préparez-vous par l'étude et le travail à devenir les premiers dans l'état que vous avez embrassé, afin de pouvoir mettre votre influence au service de toutes les causes religieuses et nationales.

Ce monument vous invite à la lutte et vous promet le triomphe.

En effet, la statue symbolique qui le couronne est bien éloquent. Elle représente la foi tenant dans la main droite le signe du salut : la croix ; dans la main gauche une palme, symbole de la récompense promise aux peuples, comme aux individus qui demeurent fidèles aux enseignements du christianisme.

Un tel enseignement dans le cadre merveilleux où vous êtes en ce moment, chers jeunes gens, ne saurait jamais s'effacer de votre mémoire. Ce monument, que vous admirez avec raison, se dresse précisément à l'endroit où se trouvaient, jusqu'en 1796,

l'église et le couvent des Récollets, dont on honore aujourd'hui la mémoire. A deux pas d'ici, sur le site actuel de l'Hôtel de ville, le collège des Jésuites s'élevait en face même de l'antique et glorieuse cathédrale de Notre-Dame, l'église-mère de toutes les églises de l'Amérique du Nord, et du Séminaire, que fonda l'illustre et saint évêque de Laval ; vis-à-vis aussi, en face de nous, le couvent de Marie de l'Incarnation continue la belle œuvre créée par sa vénérée fondatrice, et là, tout à côté, on voyait naguère le château Saint-Louis habité par tous les gouverneurs de la Nouvelle-France ; au pied de la falaise, c'est le site de la première Habitation de Champlain et de la première église élevée au Dieu de l'Eucharistie par les Récollets.

Partout donc sur ce glorieux roc de Québec, l'histoire parle éloquemment à notre esprit et à notre cœur, et nous rappelle ce que furent les fondateurs de notre patrie : d'intrépides Français, de vrais catholiques, mais devenus profondément Canadiens parce qu'ils avaient adopté définitivement le Canada pour leur patrie.

La leçon de ce jour, chers jeunes gens, c'est une leçon de fierté nationale et religieuse : fierté de notre origine française et de notre foi catholique ; fierté de notre titre de Canadien. Et la conclusion s'impose : demeurons inviolablement attachés à notre foi, à notre langue et à nos traditions.

DISCOURS DE MONSIEUR L'ABBÉ A. CAMIRAND

Monsieur le Président,

Éminence,

Messeigneurs,

Mes jeunes amis,

Les belles fêtes auxquelles nous assistons démontrent éloquemment que la nation canadienne n'a pas renoncé aux titres de noblesse que lui confèrent son histoire et ses origines. C'est la raison pour laquelle on a voulu commémorer un jour marqué d'un sceau divin et dont le souvenir fixé dans le granit et le bronze de ce monument redira aux générations futures que notre pays a été fondé dans la foi du Christ, et que nous en sommes fiers.

Aujourd'hui, en convoquant la jeunesse de nos institutions

au pied de ce monument de la foi, il semble que l'on ait voulu non-seulement mettre un digne couronnement à de grandioses démonstrations, mais aussi déposer au cœur de notre race une grande espérance, un gage certain de salut et de victoire pour les luttes qu'elle devra livrer plus ardentes, peut-être demain.

Regardez ce monument, voyez la statue qui le couronne, symbole de la foi de notre race. De la main droite, elle présente au monde la croix ; cette noble attitude fixée dans le bronze rappelle que c'est au nom du Christ et pour le salut des âmes que sont venus sur nos bords les premiers découvreurs et fondateurs de ce pays. Aussi dans ce chant si beau et à l'accent si chevaleresque, que vous venez d'exécuter, il me semblait entendre, de l'autre côté des océans et dans le lointain des siècles, la grande voix des ancêtres qui eux aussi disaient, en pensant à leurs conquêtes futures : *Nous voulons Dieu*. Voyez, en effet.

* * *

Là-bas, dans la noble Espagne, un homme sort de la cathédrale de Palos où il est allé prier avec ses compagnons. Il se dirige vers le port où l'attendent de légères caravelles ; une brise favorable souffle vers la pleine mer, et lorsque tout est prêt, c'est par ces mots très chrétiens qu'il donne le commandement du départ : *Au nom du Christ, déployez les voiles*. Ce chevalier qui vient à nous c'est Christophe Colomb. Bientôt, il touche une terre nouvelle, il y descend, se met à genoux, la baise avec ardeur et prend possession du pays en tirant son épée et en déployant sous les feux du soleil levant son étendard orné de la croix.

Un autre navigateur se prépare à venir explorer les régions lointaines. Pendant que ses vaisseaux sont impatients de partir, entouré de son équipage, Cartier est allé dans la cathédrale de Saint-Malo s'agenouiller sous la main bénissante de son évêque. Muni de pouvoirs royaux, il atteint bientôt la côte de Gaspé. Son premier soin est de planter une croix, pour marquer que c'était pour le convertir au Christ que la France prenait possession de ce pays.

Mais quel est cet autre bateau qui s'avance ? Quel est celui

qui le commande et quelle œuvre vient-il implanter au milieu des cabanes sauvages ? Quelle est la mission dont il est chargée auprès des enfants de la forêt ? Plus tard, ce hardi capitaine ouvrira son âme de grand chrétien et livrera le secret des ambitions vraiment apostoliques qui le guidaient lorsqu'il aborda au pied de ce rocher. Écoutez cette noble parole tombée un jour de ses lèvres : *Le salut d'une âme vaut mieux que la conquête d'un empire.* Si nous pouvons appeler Samuel de Champlain le père de la Nouvelle-France, nous devons lui décerner le titre plus beau encore de véritable apôtre du Christ, car en venant sur nos bords, il voulait avant tout procurer aux pauvres sauvages le royaume de Dieu et sa justice.

Mes chers jeunes gens, vous êtes venus au pied du monument de la foi de vos pères, vous unir dans un même sentiment de généreuses aspirations, afin de puiser à sa source les principes qui ont fait dans le passé et qui feront dans l'avenir la force de la nation canadienne ; écoutez bien. Toujours la vérité est belle et le dévouement a des attraits pour des jeunes cœurs, mais quand c'est le fondateur de Québec, votre ville, quand c'est Samuel de Champlain qui proclame que le salut d'une âme vaut mieux que la conquête d'un empire, et qui affronte les plus grands dangers pour obéir aux convictions qu'il porte dans sa conscience, alors la vérité et le dévouement possèdent une force de pénétration bien propre à réchauffer les jeunes âmes comme les vôtres, initiées déjà à toutes les générosités d'une vie chrétienne. Je voudrais que votre cœur se remplisse, se pénètre et s'imbibe de tout ce que contient de nobles ambitions la grande pensée des ancêtres condensée dans ces deux mots : amour de Dieu et salut des âmes ; car ils contiennent le principe qui fait les nations véritablement grandes.

C'est dire que votre premier devoir est d'aimer Dieu et les âmes, et tant que vous ne les aimerez pas avec cet élan de volonté ardent et impétueux, cet entraînement irrésistible qui s'empare d'une âme, la fait sortir d'elle-même, et la sacrifie s'il le faut pour le bien de ses frères, tant que vous ne vous sentirez pas emportés par la sainte ambition de donner Dieu aux âmes, vous ne serez pas les dignes continuateurs de l'œuvre des aïeux dont ce monument atteste la foi. Chantez encore : *Nous voulons Dieu ;*

mais si vous voulez que vos voix s'harmonisent avec celles de vos ancêtres, ajoutez que c'est parce que vous brûlez du désir de le donner aux âmes pour les convertir.

* * *

Ce monument rappelle encore, et très spécialement, le souvenir des vaillants missionnaires qui en 1615 jetèrent les fondements de cet édifice que l'on nomme l'Église canadienne. Les vertus, l'héroïsme de ces premiers soldats du Christ ont été célébrés hier soir, dans une " page d'histoire " vraiment éloquente ; des voix autorisées ont dit déjà la reconnaissance immortelle que nous leur devons et que nous voulons leur garder. Aussi, ce qui importe en ce moment, puisque la jeunesse c'est l'espérance et la force de demain, c'est de bien connaître les devoirs qui nous incombent vis-à-vis de l'Église canadienne comme héritiers de l'esprit apostolique de nos pères découvreurs et fondateurs. Vous êtes à l'âge où se forment les convictions qui devront un jour dominer votre vie, n'oubliez jamais ces importantes vérités.

L'Église au Canada s'unifie et se confond avec celle de Rome, tant elle lui est soumise et dévouée. Or, il y a deux choses qui résument l'œuvre que poursuit l'Église de Rome dans le monde : répandre dans les âmes la vérité catholique et faire descendre dans les cœurs le Christ lui-même, l'Eucharistie.

Les grandes démonstrations qui ont lieu présentement perdraient leur signification pratique, si elles ne réveillaient dans toutes les consciences et surtout chez la jeunesse, une volonté très ferme de seconder l'Église au Canada dans l'accomplissement de cette double tâche. C'est dans cette œuvre de coopération que notre apostolat traditionnel et notre patriotisme doivent en premier lieu se concentrer et prendre leur forme de vie.

Qui ne sait que le monde a grandement besoin de vérité catholique. Une des causes profondes pour lesquelles les sociétés se meurent et se suicident là-bas dans la grande guerre, c'est que les intelligences ont abandonné la vérité catholique ; et nous ne devons cesser de le proclamer, aussi longtemps que chez un peuple, cette vérité n'éclairera pas les intelligences et n'en sera pas la maîtresse il n'y aura pas de paix véritable.

Cartier et Champlain sont venus sur nos bords pour apporter

et donner Dieu aux peuplades du nouveau monde ; partant il est du devoir de ceux qui veulent continuer leur œuvre, et qui aiment sincèrement leur pays, de soutenir l'Église dont la mission est de donner Dieu aux intelligences sous forme de vérité catholique.

Ici nous possédons encore cette vérité et nous en sommes fiers ; mais il faut l'avouer elle est diminuée parfois, menacée souvent, et plus souvent oubliée. Il est nécessaire de la faire pénétrer plus profondément dans les couches sociales et de la faire régner plus universellement dans les intelligences. Il y a là un noble travail qui réclame vos énergies ; répondez à cet appel du devoir en vous dévouant pour assurer le plein succès du beau mouvement d'action catholique fondé dans notre pays par Son Éminence le Cardinal Bégin, dirigé avec fermeté et sagesse par Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Séleucie. Nulle entreprise, croyons-nous, ne fut plus opportune, car en donnant Dieu aux intelligences sous forme de vérité, elle fera éviter les grandes crises sociales et préparera la véritable grandeur de l'Église et de notre patrie.

* * *

Il y a un instant, j'ai parlé de l'Eucharistie, me suis-je trompé ? Comment, je ne suis pas dans un temple religieux, je suis sur une place publique et je parle de l'Eucharistie ! Messieurs, il me semble qu'à l'ombre de ce monument de notre foi, en présence de la jeunesse que Jésus aimait tant, l'on doit être autorisé à parler du mystère de notre foi. D'ailleurs, il fut un temps où l'Hostie exerçait une véritable influence sociale, et cela en dehors des temples où l'on va spécialement pour prier et adorer ; ces jours peuvent et doivent revivre ; pourquoi vous qui êtes jeunes n'ambitionneriez-vous pas le grand honneur de travailler au rétablissement du règne social de l'Hostie, afin de tout restaurer dans le Christ ?

Pénétrez-vous bien de cette profonde vérité : si l'homme et les sociétés ont besoin pour prospérer de se nourrir de vérité catholique, ils ont encore plus besoin de se nourrir de l'Eucharistie. Car longtemps avant la déclaration de la guerre actuelle, Léon XIII, qui connaissait si profondément les misères de notre

siècle, avait indiqué comme cause principale des maux dont souffrait le monde et qui, à n'en pas douter, ont préparé le grand cataclysme dans lequel des nations trouveront peut-être leur tombeau, le fait *que l'amour et l'usage du banquet eucharistique languissent chez la plupart et n'existent plus chez beaucoup*. Partant, nous pouvons dire sans crainte de nous tromper que l'apostolat le plus fécond auquel un chrétien puisse prendre part, pour le bien de l'Église et de la patrie, c'est celui qui aura pour fin de ramener les âmes à un usage plus fréquent de l'Eucharistie.

En présence de telles vérités, tout jeune homme qui veut sincèrement faire du bien à son pays doit être un communiant. Même, nous allons plus loin et nous posons cette thèse générale que la communion est un devoir social, que tout chrétien doit communier d'autant plus souvent qu'il veut contribuer davantage à purifier, à fortifier et à rendre prospère le corps social dont il est membre. La raison de ceci, c'est que la chair de Jésus donne la vie au monde¹ et ici le monde ce sont les sociétés et les États².

Les apôtres de notre siècle seront des communiants, ou ils ne seront pas apôtres. Les papes ont parlé dans ce sens et ils ne se sont pas trompés. Donc, chers amis, aujourd'hui et plus tard, par vos conseils, vos exhortations et surtout votre exemple, aidez l'Église canadienne à accomplir son œuvre et donnez Dieu à vos compatriotes en les amenant à recevoir souvent le Dieu de l'Hostie. C'est, je le répète, l'apostolat le plus beau et le plus fécond.

* * *

Contribuer à donner aux âmes la vérité et l'amour, c'est beaucoup, mais l'exemple de vos ancêtres vous demande de faire plus encore pour cette Église dont nous célébrons le trois-centième anniversaire de fondation.

Il fut un temps où les chrétiens, en petit nombre, envahissaient les demeures des païens et se répandaient partout comme un ferment dans cette masse de jouisseurs de la Rome impériale, au point de faire craindre la ruine prochaine du culte des fausses

1. JOAN., VI, 33.

2. Cf. TESNIÈRE : *Pratique de la com.*, p. 76.

divinités. Aujourd'hui les chrétiens sont légions et au lieu de tout envahir, ils se retirent ou gardent un silence coupable devant les ennemis du Christ qui, presque partout, s'emparent des positions dans les gouvernements et les écoles. Messieurs, c'est un bonheur pour moi, et ce doit être un de nos plus chers titres de gloire, de pouvoir dire en une circonstance aussi solennelle, que parmi les gouvernements où les catholiques cèdent la place, celui de la province de Québec a toujours fait et fait encore une noble exception ; et aussi longtemps que le département de l'Instruction publique aura pour le diriger des catholiques de la vaillance de Monsieur le Surintendant, ou de Monsieur l'Inspecteur général, l'ennemi n'entrera pas dans nos écoles et son souffle ne ternira pas l'âme pure de nos enfants. — Mais il reste vrai que dans plus d'un milieu l'esprit catholique et la pureté des mœurs menacent d'être engloutis sous la vague d'impiété qui monte, et cela est dû trop souvent à l'inaction des bons.

Faut-il le dire ? Dans notre religion, l'on voit ce triste spectacle d'hommes qui se disent en possession des vérités éternelles, qui boivent à des sources sacrées, qui mangent la chair d'un Dieu et qui sont moins zélés pour le bien que les mauvais pour le mal. Ceux-là ne sont pas de la race de ces hommes par qui le Seigneur sauve Israël.¹ Mais vous n'appartenez pas à cette race, et l'on vous verra partout, à tous les âges de votre vie, à l'exemple des grands découvreurs, incliner profondément vos têtes sous la main bénissante de vos évêques et ensuite arborer fièrement l'étendard du Christ dans la pleine lumière du grand soleil. C'est Pie X qui a demandé aux catholiques une profession ouverte et hardie de la religion, c'est aussi ce que réclame l'exemple de vos ancêtres. D'ailleurs saint Mathieu n'a-t-il pas dit : Que votre lumière luise devant les hommes afin qu'ils voient vos bonnes œuvres² ?

* * *

Au nom de nos traditions les plus pures, nous vous demandons d'être partout debout au service de l'Église. Pour cela, ayez une

1. I. MACH., v, 62.

2. v, 16.

docilité parfaite à son enseignement, une soumission entière à ses représentants, un courage constant à affirmer les principes qu'elle proclame, une action ferme pour défendre ses droits, même quand le courant des opinions lui est contraire. Il faut avoir l'énergie d'un Garcia Moréno pour dire : Nous connaissons les droits et privilèges de l'Église et nous les lui conserverons, même quand elle consentirait à céder ses droits dans l'intérêt de la paix. Car il n'appartient pas à un enfant de dépouiller sa mère, en la forçant à garder le silence sur la spoliation dont elle est victime ! Pour être capable de parler ainsi, il faut s'être nourri de vérités catholiques et avoir souvent réchauffé son cœur à la source de l'amour ; il faut pendant toute sa vie se demander avant tout et toujours : où est la vérité catholique ? où sont les intérêts de l'Église catholique ? Le reste, la plupart du temps, importe peu. Telle sera votre conduite, mes chers jeunes gens, si, sincèrement libres de toute attache, vous pouvez dire avec le grand publiciste français : *Ma profession de foi, même politique, c'est le Credo*. On a dit qu'avoir un idéal, c'est avoir une raison de vivre, c'est vrai ; je demande que le vôtre soit digne de vos quinze ou vingt ans et du sang qui coule dans vos veines ; je souhaite qu'il brille dans la pleine lumière de la vérité catholique et qu'il soit couronné par l'amour de Dieu et des âmes.

Louis Veillot qui connaissait si bien les besoins de son temps, puisque Pie IX lui a fait l'honneur de le consulter, en même temps que les évêques de France, lorsqu'il s'est agi de la publication du Syllabus, disait ces paroles que je livre à vos méditations : *Si le petit nombre de ceux qui fréquentent les églises étaient vraiment ce qu'ils devraient être, s'ils avaient la science et l'amour, ils changeraient le monde*. Qui donc pourra dire les choses admirables dont notre patrie sera témoin si vous, qui êtes venus écouter les leçons du passé, grandissez avec la science et l'amour. Au treizième siècle, un jeune homme doué des plus belles qualités de l'esprit et du cœur, semblable à ceux que je vois en ma présence, renonce au monde et à tous les honneurs ; avec la science et l'amour, François d'Assise opère la plus grande réforme sociale dont l'histoire ait été témoin depuis le drame sanglant du Calvaire. Grâce à Dieu, nous n'avons pas ici de grandes réformes à faire, mais il nous faut avoir recours aux mêmes moyens, la scien-

ce et l'amour, la vérité catholique et l'Eucharistie, si nous voulons conserver l'héritage sacré des ancêtres.

En méditant aujourd'hui les premières pages de notre histoire nationale, c'est à la source mêmes des généreux dévouements que vous vous abreuvez. Contrairement à ce que firent les valeureux soldats de Gédéon, mettez bien les deux genoux en terre et avec respect buvez longuement à cette source de foi et d'amour. Et puis, levez-vous et venez ; la patrie est prête à vous recevoir. L'Église canadienne réclame vos services, il y a des âmes qui attendent que vous leur donniez Dieu ; et du haut de ce monument trois siècles de foi ardente et de travaux apostoliques éclairent la voie dans laquelle vous devez marcher.

DISCOURS DE L'HONORABLE C.-F. DELÂGE
SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Éminence,

Mesdames et Messieurs,

L'histoire, a dit Michelet, est une résurrection, et vous le savez, Messieurs, sa voix puissante pénètre souvent dans les tombeaux et en fait sortir ceux qui y dorment, dans le froid linceul de l'oubli et de l'ingratitude, afin qu'ils viennent recevoir un témoignage, hélas ! trop souvent tardif mais sincère et mérité, de l'admiration et de la reconnaissance publiques.

Debout, les morts ! crie-t-elle ! Et des disparus, bienfaiteurs oubliés de l'humanité, renaissent de leurs cendres, le front ceint de lauriers.

Nos découvreurs, nos missionnaires, nos pionniers, nos guerriers l'ont entendue, cette voix, et y ont répondu. Au commandement, ils se sont redressés et leur verbe est devenu et sera désormais de pierre et d'airain.

Hier, c'était Jacques Cartier, le découvreur du pays ; Champlain, le fondateur de Québec, surnommé le père de la patrie canadienne ; Laval, le premier évêque, l'organisateur de la hiérarchie religieuse ; Montcalm, le vainqueur de Carillon et aussi le grand vaincu des plaines d'Abraham ; Lévis à qui la victoire ne fut jamais infidèle. Demain, ce sera Louis Hébert, le chef de la famille agricole. Aujourd'hui c'est le tour des premiers

missionnaires et des premiers éducateurs, les Récollets, héros modestes qui ont joué dans l'anonymat du sacrifice et du patriotisme, un beau rôle, rempli une grande mission, autour du berceau de nos origines, et auxquels la postérité veut donner une appréciation non équivoque de leur conduite par l'élévation de ce beau monument.

Québec, terre ancestrale, encore une fois tu as été fidèle à ta belle devise, tu t'es souvenue. Je suis fier de toi, et mon cœur s'ouvre à l'espérance. Tu vivras, car l'avenir appartient à ceux qui n'ont point le culte de l'oubli.

Le trois-centième anniversaire de l'arrivée des pionniers de la foi et de l'éducation dans notre pays ne devait, ne pouvait passer inaperçu. C'est une date lumineuse dans nos annales, c'est un fait important de notre existence nationale qu'il faut rappeler souvent, n'oublier jamais.

Les organisateurs de cette démonstration pouvaient écrire, pouvaient parler, ils ont préféré avec raison cristalliser l'événement dans une statue, dans un monument, aussi ont-ils droit à nos remerciements et à nos félicitations. Le monument orne sans doute la place publique, mais en même temps à tous, petits comme grands, savants comme ignorants, il tient un langage élevé, donne une grande et salutaire leçon.

Celui-ci sera particulièrement éloquent. Il dira que nous avons eu à notre disposition, me servant du style de Châteaubriand, tout le génie de la France, parce que nous avons eu la double milice de ses camps et de ses autels. Il dira que la foi, ce trésor inestimable, nous fut apportée par les disciples de saint François d'Assise, dignes émules des Jésuites, des Sulpiciens, des prêtres du Séminaire et des Missions Étrangères, qu'ils ont bien mérité du ciel et de la terre, et que cet hommage public est une bien faible récompense de leurs précieux services. Il dira que l'éducation fut aussi leur grande préoccupation, que la formation des esprits les passionna au même degré que le salut des âmes. Il provoquera enfin de nouveaux et nombreux dévouements, car il y aura toujours des cerveaux à éclairer, des cœurs à former.

C'est la voix que vous entendez en ce moment, vous, les dignes successeurs de ces nobles devanciers, c'est la leçon que vous recevez et que vous suivrez.

Je le sais, votre rôle n'est pas moins modeste, ni moins ingrat, vos efforts ne seront probablement pas plus appréciés en certains milieux. Mais, conscients de vos responsabilités, sachant que tant vaut le maître, tant vaut l'élève, vous ne reculerez devant aucun sacrifice, vous ne négligerez rien afin de pouvoir donner un enseignement productif des meilleurs résultats. La seule ambition que vous avez, la seule satisfaction que vous recherchez est celle du devoir accompli. Vous l'aurez; honneur à vous et reconnaissance !

Et vous, élèves de nos écoles, de nos couvents, de nos collèges et de nos séminaires, avenir et espérance de la nationalité, qui êtes venus prendre place, votre place autour de ce monument, vous ne refuserez pas votre concours, vous répondrez à l'attente, vous viendrez puiser abondamment à la source intarissable de force intellectuelle et de vie morale, que les coups de ces vigoureux ouvriers de la vigne du Seigneur ont fait jaillir du rocher, et s'il en est ainsi, que le vent souffle de l'est ou de l'ouest, n'ayez crainte : le petit rameau dont parlait ce consul, à la voix sympathique, né au grand arbre dont les racines plongent au vieux sol de France, produira des fleurs et des fruits qui seront notre gloire, notre force et notre récompense.

Il ne me reste, Messieurs, qu'un devoir bien agréable à remplir, celui de vous remercier et de vous féliciter : de vous remercier pour avoir répondu aussi spontanément à l'invitation de prendre part à ce ralliement national afin de commémorer un événement remarquable de notre histoire ; de vous féliciter pour la manière avec laquelle vous avez apporté votre précieuse et intelligente collaboration.

Messieurs, une autre page de nos annales est écrite, ne la tournez pas trop vite ; au contraire, tenez les yeux fixés longtemps sur elle, lisez-la et la relisez souvent afin d'y puiser cet esprit des aïeux qui leur a fait accomplir des prodiges et qui assurera notre marche sur leurs traces, notre survivance.

C'est le vœu que je forme en vous renouvelant mes félicitations et mes remerciements, vous priant de vous préparer pour nos lendemains, et je demande au Dieu qui nous protège depuis trois siècles, de le réaliser.

CHAPITRE IX

LA SOIRÉE DU 17 OCTOBRE

SOUS LES AUSPICES DE L'ASSOCIATION CATHOLIQUE
DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE.

Cette soirée fut le digne couronnement des grandioses fêtes en l'honneur de notre foi et de nos premiers missionnaires les Récollets. Ce fut la démonstration, splendide et solennelle, de la jeunesse enthousiaste et vibrante, éprise d'idéal et de généreuses entreprises, de cette jeunesse dont on aime toujours à entendre le langage chaleureux et ardent.

A cause du mauvais temps cette réunion se tint, elle aussi, à l'Université Laval. Son Éminence le Cardinal Bégin était présent ; on voyait à ses côtés Mgr Béliveau, Mgr P.-E. Roy, Mgr Ross, de Rimouski, Mgr A.-E. Gosselin, et un très grand nombre d'autres membres du clergé séculier et régulier.

Le président de l'union régionale de Québec, Mr Oscar Hamel, notaire, présida cette séance solennelle de la jeunesse catholique canadienne.

La partie musicale fut parfaitement remplie par les fanfares des Cadets de Limoilou, de la Garde Champlain et de la Garde Jacques-Cartier. Un chant,

qui eut beaucoup de succès, fut exécuté par les étudiants Franciscains du couvent de Québec. Il a été composé par l'un d'entre eux en l'honneur des Pères Récollets, leurs frères et leurs héroïques devanciers sur la terre canadienne. L'air de ce chant est celui de " Jeanne d'Arc " par l'abbé Gravier. En voici les paroles.

JE ME SOUVIENS

<i>Fiers pionniers de notre France</i>	<i>Messagers du Roi de lumière,</i>
<i>Nous exaltons votre vaillance ;</i>	<i>De François les valeureux fils,</i>
<i>Et votre zèle et vos labeurs</i>	<i>Vous avez conquis cette terre</i>
<i>Seront bénis à jamais de nos</i>	<i>Pour l'Église et pour le " vieux</i>
<i>cœurs.</i>	<i>pays. "</i>

<i>Vous alliez, l'âme ardente,</i>	<i>Sur les bords du grand fleuve</i>
<i>Baptisant la race naissante,</i>	<i>Vous formiez une race neuve,</i>
<i>La trempant de foi (bis)</i>	<i>Qui du cœur français (bis)</i>
<i>A l'honneur du Divin Roi.</i>	<i>Porte l'ardeur et les traits.</i>

<i>Vous avez scruté de ce monde,</i>	<i>Que votre ardeur fut héroïque,</i>
<i>A côté du hardi Champlain,</i>	<i>Intrépides soldats de Dieu !</i>
<i>La forêt géante et profonde,</i>	<i>Comme François le séraphique,</i>
<i>Pour étendre le règne chrétien.</i>	<i>Vous possédiez une âme de feu.</i>
<i>Puissants par le courage,</i>	<i>Le Canadien fidèle</i>
<i>Vous avez soumis le sauvage,</i>	<i>N'oubliera jamais votre zèle,</i>
<i>Et l'enfant des bois (bis)</i>	<i>Car le Canadien (bis)</i>
<i>Apprit l'amour de la croix.</i>	<i>Est un cœur qui " se souvient. "</i>

Monsieur le président ouvrit la série des discours. Parlèrent ensuite Mr Pierre Audet, E. E. D., au nom de la jeunesse étudiante, Mr Louis-A. Pouliot, avocat, au nom de la jeunesse professionnelle, Mr Eugène Dussault, échevin, au nom de la jeunesse commerciale, et Monseigneur P-E. Roy.

Nous allons reproduire presque en entier les

discours des trois premiers orateurs Mais de la brillante improvisation de Mr Dussault et des paternels conseils de Mgr l'archevêque de Séleucie nous n'avons que de trop courts résumés.

DISCOURS DE MONSIEUR OSCAR HAMEL, NOTAIRE

Éminence, Messieurs,

Mesdames, Messieurs,

Des fêtes s'achèvent qui furent grandioses et dont le souvenir durera longtemps. Elles ont réuni en de magnifiques démonstrations notre population tout entière : les hommes, les femmes et les enfants ; les autorités religieuses et les autorités civiles ont rendu au Très-Haut le témoignage de leur reconnaissance trois fois séculaire ; elles lui ont promis une fidélité inaltérable ; elles ont béni la mémoire des dévoués Récollets, qui, les premiers, ont apporté son Évangile sur le sol canadien.

Ce soir, c'est au tour de la jeunesse de manifester les mêmes sentiments. La voici tout entière, autour des représentants de l'Église : jeunesse étudiante et professionnelle, jeunesse commerciale, industrielle et ouvrière. Elle est ici avec ses officiers, ses gardes, ses fanfares, avec ses masses compactes.

Son premier mot sera pour remercier le comité du troisième centenaire : elle lui doit le bonheur de pouvoir fraterniser ici cordialement et la joie de pouvoir exprimer tout haut son attachement à la foi dont elle est fière. Notre comité régional lui gardera une particulière gratitude pour lui avoir confié l'organisation d'une telle démonstration. Il offre également ses plus sincères remerciements aux jeunes et distingués orateurs de ce soir ; aux Zouaves, aux gardes Jacques-Cartier et Champlain et à leurs fanfares, aux Chasseurs de Salaberry, qui ont bien voulu accepter son invitation ; comme à vous tous, Mesdames et Messieurs, qui avez répondu en si grand nombre à son appel. L'Université Laval voudra bien agréer, aussi, l'expression de notre vive gratitude pour avoir accueilli si hospitalièrement toute cette jeunesse que la mauvaise température empêche, ce soir, de se rallier autour du monument de la foi.

Messieurs, dans ces jours où partout, avec l'épreuve, refléurit la foi, le spectacle est beau d'un peuple fidèle dont la jeunesse est debout qui l'affirme, cette foi, qui la glorifie, qui l'exalte en union avec ses chefs...

L'Union dans la foi, tel doit être, Messieurs, notre programme, parce que telle est notre force !... Que cette union ne soit pas un édifice bâti sans ciment, qu'ébranlent les fortes brises et que renversent les tempêtes. Or, et je n'ai pas besoin d'insister sur ce point, pour notre foi et notre race, c'est l'heure des fortes brises et elle semble arriver celle des tempêtes violentes...

Messieurs, ayons cependant confiance en l'avenir.

Les jeunes gens ne sont plus ce qu'ils étaient, isolés, ne se connaissant pas... Aujourd'hui, des groupes existent, forts à l'intérieur : j'en appelle à vous tous qui m'écoutez et qui vivez en associations de toutes sortes...

Unis à l'intérieur, les jeunes le sont aussi à l'extérieur. On aime à se rencontrer, on voisine sans jalousie, sans critique, sans dénigrement, sans discorde. Je vous en prends encore à témoins, mes chers amis ; vous n'avez qu'à contempler cette grande assemblée où sont réunies toutes les jeunesses de la ville et leurs officiers. Sociétés religieuses, sociétés nationales, sociétés économiques, sociétés professionnelles : la pratique association du jeune Barreau, les brillantes facultés de notre chère Université ; les magnifiques Zouaves, le fécond Cercle Paroissial de Jacques-Cartier, la charitable Œuvre de Jeunesse de Saint-Sauveur, nos gardes de Salaberry, de Jacques-Cartier, de Champlain, ornements de nos plus belles démonstrations ; les congrégations de jeunes gens, les ligues du Sacré-Cœur, les conférences de Saint-Vincent de Paul, en y ajoutant les vingt cercles de l'A. C. J. C. de notre région, sont tous ici en corps pour faire un pacte d'union fraternelle au pied de ce monument de notre foi ancestrale.

Messieurs, nous sommes plus unis que par le passé, soyons-le davantage encore s'il se peut. Loin de nous, maintenant, tout ce qui pourrait encore nous diviser, tout ce qui pourrait nous isoler, tout ce qui peut entretenir les distances, les préjugés, les difficultés.

Je le propose avec d'autant plus de plaisir, ce programme de

concorde harmonieuse, que notre association de la Jeunesse Catholique, il est bon que vous le sachiez tous, Messieurs, a pour l'un de ses buts principaux de travailler à le réaliser, d'abord auprès de ses membres, et ensuite, par ses 105 groupes du Canada, se reliant d'un côté à la jeunesse de la Nouvelle-Angleterre, et de l'autre à celle de la toujours vaillante Acadie. Ouverte à tous ceux qui veulent réellement accepter son programme, elle n'exige pas que tous en fassent partie. Cela n'est pas nécessaire. Pour n'être pas de cette association, il n'est pas nécessaire non plus d'être contre. Il y a différents moyens de servir son pays. Sympathique à toutes les associations de jeunes catholiques, comme à tous les jeunes catholiques eux-mêmes, elle demande en retour la sympathie de tous.

Distincts dans la recherche de leurs fins propres, que tous nos groupements de jeunes gens, à quelque jeunesse qu'ils appartiennent, soient un dans la poursuite de leur fin commune, le resplendissement de leur foi. Messieurs, je le répète, soyons donc unis, à la vie à la mort, et dans cette union, ayons garde d'oublier celui qui a été par le passé le grand agent de notre solidarité nationale, celui que nous ne pouvons ignorer, ni critiquer, ni écarter, sans attaquer par le fait notre foi elle-même : celui dont Sa Grandeur Monseigneur Roy a dit, hier soir, qu'il est le principal rempart de notre foi : j'ai nommé notre vaillant, notre dévoué, notre infatigable clergé. Sans ce lien sacré, sans lui, il n'y a pas d'union réelle qui dure, de foi qui demeure...

Rallions-nous donc autour de lui, puisque c'est nous rallier autour de notre foi. Gardons-le, mes amis, comme nous gardons notre foi, défendons-le comme notre foi, aimons-le comme notre foi et servons-le comme notre foi.

Messieurs, que cette union qui groupe intimement tous les jeunes gens ; qui scelle tous les groupes entre eux et qui les lie étroitement à leur clergé, que cette union qui exclue toutes les causes de faiblesses, parce qu'elle est appuyée sur la charité chrétienne, condense toutes les énergies, oriente toutes les forces et conduise à tous les succès.

Il en sera ainsi, Messieurs. Cette foi que nous aimons à célébrer en même temps que les missionnaires bénis qui l'ont apportée au Canada, cette foi que nous savons la force de notre passé, la

cause de notre survivance nationale, sera encore notre force pour le présent et l'avenir si, à l'exemple de nos ancêtres, nous savons nous rallier autour d'elle, avant tout autre idéal, dans une réelle, constante et irréductible union. Et parce que nous aurons cette union dans la foi, nous aurons aussi comme le symbolise le monument de la Place-d'Armes, par la foi la victoire.

DISCOURS DE MONSIEUR PIERRE AUDET, E. E. D.

Monsieur le Président,
Éminence, Messesseurs,
Messieurs,

Le hasard a voulu que dans une circonstance aussi mémorable le plus humbles des fils de Laval eût le périlleux honneur de parler au nom de la jeunesse étudiante. Si le choix du représentant est douteux, la nécessité de la représentation est évidente pour tous car la démonstration des jeunes eût été incomplète sans le concours des vaillants élèves de la grande et célèbre institution canadienne-française.

Nous venons en effet à cette démonstration, au nom de l'Université qui nous est chère, rendre hommage à l'esprit catholique de ses fondateurs, rendre ensuite hommage à l'œuvre éducatrice de l'Église dans le monde et formuler enfin le vœu de voir la jeunesse étudiante marcher vers l'avenir sous l'impérissable étendard de la foi.

Laval, ardent foyer des sciences religieuses et profanes, lumière sereine guidant un peuple dans les sentiers de la vertu, de l'honneur et de la gloire, inspiratrice de son idéal chrétien et gardienne de ses traditions, tes fils, dans la fraternité de l'amour qu'ils te portent, répondent avec transport aux voix qui les appellent à la célébration du principe qui fait ta grandeur. Ce qui fait en effet la grandeur de notre université, c'est d'être catholique. Rien n'est plus élevé dans le domaine des idées que les pensées de la foi. Or, c'est de ses pensées que s'inspirèrent les fondateurs de notre institution et c'est de ces mêmes idées que s'inspire toujours notre enseignement universitaire.

D'autres vous ont dit la foi solide des premiers pionniers du

sol de la patrie, le zèle indomptable des saints missionnaires assoiffés de la conquête des âmes, qui versèrent leur sang pour la cause du Christ et le triomphe de l'Évangile... Les enfants de Laval vous invitent maintenant à contempler dans l'œuvre universitaire le complet épanouissement du grand arbre de vie nationale dont les racines profondes s'alimentent toujours dans la terre sacrée de la foi ancestrale...

L'Église a toujours compris le meilleur intérêt des peuples et s'est employée à les enrichir d'universités qui ont été la gloire de l'humanité, d'institutions favorisant l'étude des lettres et des sciences pour donner à ses fils l'aliment naturel de leurs facultés afin de les élever et de les maintenir à la plus haute dignité d'hommes et de chrétiens.

Les plus grandes gloires de l'Église sont sans doute les martyrs et les confesseurs de la foi catholique... Mais l'Église a aussi une autre gloire, c'est celle de compter parmi ses fils les sommités de l'intelligence humaine.

Les plus grands esprits qui ont brillé, dans les diverses branches du savoir humain, ont été la vivante démonstration de cette vérité que les principes vivificateurs de la foi sont les compagnons et les aides naturels de la science humaine. O nobles génies, humbles et croyants, prêtres, orateurs, philosophes, magistrats, médecins, physiciens et chimistes, lumières de l'humanité, modèles de travail et de foi, la jeunesse vous salue.

Vers les sublimes sommets de vos pures renommées, animée par vos exemples, cette jeunesse aspire, avec toute la force de ses saintes convictions et de son dévouement à la patrie...

A la jeunesse étudiante appartient le devoir d'étudier les bases de la foi afin de mieux apprécier sa grandeur, afin de mieux se convaincre de sa nécessité primordiale et des droits inaliénables qu'elle possède sur l'âme humaine... Mais la foi éclairée est aussi une foi agissante, car la logique veut qu'en morale on pratique ce qu'on enseigne, et qu'à la sincérité des convictions on ajoute la prédication de l'exemple...

De plus la foi doit être publique comme privée. Ceux que l'on se plaît à nommer la classe dirigeante de demain ne peuvent trop réfléchir sur ce principe fondamental que l'homme ne peut avoir deux consciences, l'une privée, l'autre publique ;

la seconde d'une prodigieuse élasticité. C'est vers cette funeste scission de l'homme public et de l'homme privé, dans le même individu, que le courant universel des idées modernes entraîne la génération actuelle...

Un regard sur le passé nous console et nous fortifie, mais ne nous reposons pas sur les lauriers chèrement gagnés par nos pères... Notre champ d'action c'est l'avenir. Entrons-y humblement, mais avec fermeté, entrons-y avec un but, celui de pratiquer et de défendre dans toutes les sphères de la vie sociale, les principes qui font les nations grandes et respectées, entrons-y pour assurer la pérennité de l'existence nationale, pour défendre la langue et la foi des ancêtres...

Messieurs, nous n'avons pas besoin d'aller loin pour trouver des exemples de patriotisme et de courage dans la défense de nos droits. Nos frères de l'Ontario, du Manitoba et d'ailleurs nous font voir que si la lutte a changé de théâtre, elle demeure la même et que Dieu semble nous la donner pour stimuler nos énergies et nous tenir en éveil...

Apprenons d'eux à nous unir dans la communauté de nos aspirations, apprenons d'eux à résister vigoureusement à l'envahissement de toute idée contraire à notre idéal français et catholique, apprenons d'eux et n'oublions jamais que c'est d'une résistance et d'un courage semblables aux leurs que naquit un jour un peuple fier et loyal, béni de Dieu et admiré des hommes.

DISCOURS DE MONSIEUR LOUIS-A. POULIOT, AVOCAT

Monsieur le Président,

Éminence, Messieurs,

Mesdames, Messieurs,

Selon son honorable tradition, l'Université Laval, qui a toujours secondé, quand elle n'en prenait pas elle-même l'initiative, la célébration de nos fêtes religieuses et nationales, a voulu donner ce soir l'hospitalité à la jeunesse canadienne, et au nom de la jeunesse canadienne, je l'en remercie sincèrement.

Si j'ai accepté votre invitation, Monsieur le Président, c'est que j'ai considéré comme un honneur, le plus excellent, de consa-

crer les prémices d'une voix, encore mal affirmée, à rendre un témoignage public et sincère à nos communes croyances.

Quel spectacle émotionnant et réconfortant à la fois de voir la jeunesse canadienne accourue à flots pressés et dont la présence fait surgir devant nos esprits les perspectives d'un avenir rempli de majesté, de la force et des promesses d'une foi digne de celle du passé.

En vous parlant ce soir au nom de la jeunesse professionnelle, je ne crois pas que je doive vous tenir un langage d'un ordre différent de celui des représentants des autres groupes.

Souffrez, mes chers amis, que je me demande avec vous à qui nous devons la foi, et ce que nous devons faire pour la conserver dans toute sa pureté et dans toute sa force.

La foi, don gratuit de Dieu, et pour lequel nous lui devons d'immortels actions de grâce, elle nous a été apportée ici par les Récollets, qui les premiers, au nom de l'Église, ont prêché la parole évangélique.

Nous la devons à Champlain, découvreur, fondateur et apôtre.

Nous la devons à la longue théorie de nos missionnaires, de nos prêtres, de nos colons qui en se frayant un chemin à travers la forêt ont tenu à garder et à vivre les croyances ancestrales.

Nous la devons à Laval, nom glorieux, père spirituel de la colonie, et fondateur du Séminaire de Québec. Nous la devons à notre admirable clergé, qui, sans défaillance, avec un zèle constant, a maintenu l'intégrité de la foi aussi bien que l'intégrité des mœurs. Quand l'étendard français eut replié ses ailes pour traverser les mers, quand nous avions tout perdu hors l'honneur, le clergé resta avec la poignée de colons canadiens et les débris de la glorieuse armée de Montcalm et de Lévis.

Nous la devons encore à une nation illustre entre toutes, chevalière de Dieu, fille aînée de l'Église : la France.

Comment dans cette fête qui nous reporte aux origines de notre histoire, ne pas nous rappeler que la France a présidé à l'élaboration des destinées de notre pays, vers lequel elle a envoyé ses représentants officiels, non seulement dans un but de conquête, mais pour une œuvre d'évangélisation chrétienne. Saluons-la, à travers ses larmes, ses deuils, et malgré ses fautes d'une parole profondément attendrie et reconnaissante. N'est-

elle pas la terre du courage, de l'idéalisme, de l'honneur et de la bonté. N'est-elle pas la grande pourvoyeuse des missionnaires ; n'est-elle pas la patrie de saint Louis, de saint Vincent de Paul et de Jeanne d'Arc. Quand le monde, appesanti par un étouffant matérialisme et tourmenté comme toujours du mal de l'infini, jetait un orgueilleux défi au surnaturel, c'est sur la terre de France que Dieu a voulu par des miracles nouveaux, nous donner des signes éclatants de son infinie puissance et de son infinie bonté...

Comment ne voudrions-nous pas garder la langue qu'elle nous a transmise, par laquelle nous avons connu, défendu et conservé la foi... O langue française, je te salue comme la gardienne de nos croyances ! Langue de douceur, de clarté, de souplesse, tu es le miroir où se réfléchit le souffle de nos âmes qui resteront d'autant plus sûrement catholiques qu'elles resteront françaises.

La noblesse de nos destinées catholiques et françaises nous soutient dans notre tranquille et ferme détermination de conserver et de pratiquer notre foi...

Il ne suffit pas d'avoir la foi, il faut la vivre. Il faut la proclamer partout, dans le sanctuaire de la famille, dans les associations ouvrières, dans nos codes et dans nos lois, dans le domaine privé et dans le domaine public, rendant à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.

Permettez-moi d'ajouter que notre foi doit marcher de pair avec la charité ; sans fléchissement dans les principes, sans faux ménagements contre les théories corruptrices et semeuses de mort morale, nous devons toujours nous efforcer de démontrer que si nous sommes soucieux de défendre notre foi, ce n'est pas une victoire personnelle que nous voulons remporter, mais que nous voyons derrière l'adversaire d'aujourd'hui le frère que nous aimons dans la charité du Christ.

Messieurs, nous ne pouvons, sans être accusés d'illogisme, supposer une foi éclairée et définie, sans l'assistance d'une autorité plus haute que nos volontés individuelles, qui a reçu mission de nous l'enseigner. Cette autorité vous le savez, Messieurs, c'est l'Église...

Sachons lui accorder le respect et l'amour dû à une mère,

et défendons-la avec un courage indomptable contre tous ses ennemis...

Foi canadienne, maintenant trois fois séculaire, comme tu nous apparais un don infiniment précieux. ! Foi qui nous as fait balbutier nos premières prières, foi qui as suscité les généreuses ambitions de notre adolescence, qui soutiendras notre âge mur et qui nous fais voir la nécessité, l'importance, et le pourquoi de notre lutte morale, et le châtement ou la récompense qui en est la sanction, — nous jurons, et que le ciel entende notre serment, de te rester fidèles.

Foi reçue au baptême et apprise sur les genoux de nos mères, avec leurs premières caresses, foi qui donnes un gage d'immortalité à nos amitiés, qui consacres nos serments d'amour, foi qui nous fais marcher debout, l'âme haute, le front levé vers le ciel, règne toujours sur la jeunesse canadienne !

Avec non moins de conviction, Mr Eugène Dussault, échevin, prononça à son tour un acte de foi ferme et précis. De cette brillante improvisation il ne nous reste qu'un très bref résumé. Mr Dussault rappela d'abord le premier établissement de la foi au Canada et les œuvres de cette foi parmi nous. Il formula ensuite une *résolution*: que la jeunesse garde toujours l'esprit de foi dans la vie publique comme dans la vie privée, et fasse pénétrer cette foi dans les œuvres, dans les organisations ouvrières, dans les parlements.

Il exprima un *espoir*, celui de voir tomber le rêve de ceux qui voudraient l'unité de langue dans ce pays. Ah ! qu'on ne taise pas chez les nôtres, ce qui a fait d'eux les apôtres de l'Amérique.

Il fit une *prière*, demandant à l'Église de nous continuer son aide dans nos épreuves et nos combats pour notre langue et pour notre foi.

La clôture de cette séance avait été réservée à S. G. Mgr Roy. Il fut accueilli avec enthousiasme, car c'est lui, qui, en sa qualité d'aumônier de l'Union Régionale de l'A. C. J. C. à Québec, est le père de cette jeunesse réunie en foule ce soir-là.

Il nous reste de la substantielle allocution de Mgr Roy le trop court résumé suivant.

Sa grandeur conseilla à cette jeunesse de prendre de sérieuses résolutions en une fête aussi solennelle. Et tout d'abord elle devait renouveler son pacte d'alliance avec notre foi catholique ; cependant, ce n'est là qu'un premier devoir ; il faut être, il est vrai, des hommes d'idéal, mais après cela il faut être des hommes d'action, car c'est là qu'est le véritable héroïsme. Homme de l'action héroïque, et même de l'action divinement héroïque, fut le Sauveur qui a pris notre nature en disant : *Ecce venio*, me voici, et qui vint en ce monde sauver le genre humain par ses souffrances et par sa mort. Hommes de l'action héroïque aussi furent les Récollets qui ont dû également prononcer l'*Ecce venio* lorsqu'ils se déterminèrent à s'aventurer en ce pays pour y gagner de nouveaux peuples à Jésus-Christ. Hommes de l'action héroïque furent encore Dollard et ses seize compagnons, tous à la fleur de l'âge, qui s'en allèrent audacieusement au Long-Sault arrêter le flot de l'invasion iroquoise et y mourir pour le salut de la colonie. Le dernier mot de l'orateur fut une exhortation pressante à suivre ces glorieux exemples et à répéter vaillamment : "*Ecce venio*, me voici."

ÉPILOGUE

Nous ne voulons pas fermer le volume-souvenir sans consigner dans ces pages le fait que les journaux et les revues ont publié au Canada et ailleurs des comptes rendus très intéressants des brillantes fêtes des 16 et 17 octobre 1916. Nous ne faisons pas de citations ; le choix en serait difficile et délicat.

Plus d'un des articles de la presse canadienne a mis en relief les conséquences heureuses, les effets bienfaisants de ces solennités.

Une des conséquences de ces fêtes a été de faire revivre dans la mémoire de tous la date trop oubliée de 1615 et le souvenir trop effacé des pionniers de l'Évangile en ce pays.

Cet oubli, un orateur des fêtes n'a pas craint de le faire remarquer ; et cela lui fait honneur.

“ Avouons, s'est-il écrié, que cette page de nos origines religieuses bien peu l'avaient lue avant aujourd'hui, avec une suffisante attention ; et avant de se déployer dans les formes harmonieuses de l'art, elle ne fut guère étudiée que par le regard curieux et rare des archivistes.

“ Vous vous en souvenez, ce ne fut pas sans quelque surprise qu'en plus d'un milieu, l'on entendit parler, il y a quelques années, du grand anniversaire que l'on proposait de célébrer. L'éta-

blissement de la foi au Canada ne nous laissait certes pas indifférents. Mais l'on confondait aisément des dates bien distinctes, qui se juxtaposent, il est vrai, dans notre histoire, qu'il ne faut pas isoler, qui se retrouvent l'une près de l'autre dans les desseins des fondateurs de cette colonie, mais qui ont chacune leur haute et particulière signification. Seize cent huit ne fut pas seize cent quinze."

Plus d'un des organes de la presse canadienne, sous une forme moins littéraire sans doute mais non moins expresse a fait la même constatation et les mêmes aveux réparateurs. Nous ne voulons citer que ce passage d'un simple bulletin paroissial, publication d'ailleurs fort intéressante. *La vie paroissiale*, de Jacques-Cartier, Québec, 1er novembre 1916.

" Cette célébration solennelle du troisième centenaire de l'établissement de la foi catholique en notre pays a eu de bienfaisants effets.

" Elle nous fait mieux rendre justice et gratitude à la valeur, au zèle des premiers missionnaires qui ont évangélisé notre terre canadienne, et ouvert l'esprit de ses fils à la foi du Christ.

" Des noms injustement oubliés ont apparu en lettres d'or à nos yeux : Denys Jamet, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron, Pacifique Duplessis, tous Récollets, fils de St-François d'Assise.

" Une date, avec ces noms, se rajeunit en devenant trois fois séculaire : 24 juin 1615 ! jour où fut célébrée sur notre sol la première messe suivie de sacrifices ininterrompus depuis...

" Comme elles sont pures, honorables et saintes,

nos origines canadiennes-françaises ! . . . Quelle ville, comme Québec, a eu un fondateur plus pieux, plus exemplaire que Champlain ? . . . Quelle nation, comme la nôtre, a eu pour premiers missionnaires et soutiens de la foi des apôtres plus zélés, plus mortifiés, plus saintement audacieux et dévoués que nos Récollets : Jamet, Dolbeau, Le Caron, Duplessis, Viel, Piat, Huet, Le Baillif, etc . . . ? Quel peuple catholique, autre que le canadien-français, a vu l'Église se faire si complètement la gardienne et la protectrice triomphante de son berceau et de ses destinées ? . . .

“ Tous ces souvenirs ont réjoui nos cœurs d'une sainte fierté, ont réconforté nos vœux pour les futurs combats de la foi en terre canadienne . . . ”

L'inauguration du monument érigé pour glorifier notre foi et nos premiers missionnaires restera comme le jugement de la postérité consacrant à jamais la mémoire bénie des Pères Récollets.

Le 16 octobre 1916, en face de l'ex-voto de la reconnaissance nationale, on aurait pu redire les paroles prononcées par l'honorable Thomas Chapais, le 22 juin 1908, au pied du monument Laval.

“ N'est-ce pas en un jour comme celui-ci que l'on comprend tout ce qu'il y a de profondément vrai dans cette expression, dont un usage trop conventionnel nous dérobe quelquefois la rigoureuse exactitude : “ le jugement de la postérité. ” Non, ce n'est pas un vain mot que celui-là ! J'en atteste ce monument commémoratif, chef-d'œuvre de l'art national ; j'en atteste ce majestueux concours de toutes les sommités civiles et religieuses et de tou-

tes les classes sociales ; j'en atteste vos esprits recueillis dans une pensée de gratitude et de justice, et vos cœurs vibrants d'un patriotique enthousiasme. Dieu a voulu que, dans les choses humaines, la postérité fût un juge souverain...

“ La postérité est un tribunal dont les arrêts, enregistrés par l'histoire, sont sans appel ici-bas. Elle revise les jugements hâtifs, et annule les verdicts complaisants ; elle mesure les grandeurs et pèse les renommées ; elle abat les réputations mensongères et fait sortir de l'ombre injuste les noms trop longtemps oubliés ; elle découronne les fronts usurpateurs, et confère la royauté de la gloire aux vertus méconnues ; enfin elle résume parfois, après des siècles, le sentiment commun des générations et consacre à l'immortalité, dans une éclatante apothéose quelqu'une de ces figures rayonnantes que le Dieu des nations fait apparaître de temps à autre pour le bonheur de l'humanité. Messieurs, en ce moment, ne sentez-vous pas comme moi que nous vivons l'une de ces heures augustes ; que nous accomplissons une de ces dédicaces séculaires ? ”

Oui, certes, et cette dédicace à été grandiose et solennelle. Et désormais la date de 1615 et les noms de nos premiers missionnaires demeureront gravés pour toujours dans le cœur de notre peuple comme sur le monument commémoratif.

Et toi, volume-souvenir, va visiter les foyers canadiens ; va entretenir dans l'âme du peuple qui s'est souvenu, la mémoire de ses origines catholiques, le culte des premiers artisans de sa grandeur morale, de ses premiers apôtres les Pères Récollets.

APPENDICE

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

\$ 3000,00 — Le Gouvernement de la Province de Québec — La ville de Québec.

\$ 1000,00 — Le Tiers-Ordre de St François, Fraternités du Très Saint Sacrement, Québec.

\$ 200,00 — La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

\$ 125,00 — Les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, Montréal.

\$ 120,00 — Produit de deux soirées à la salle Loyola, Québec.

\$ 100,00 — Son Éminence le Cardinal Bégin — Sir P.-E. Leblanc, Lieutenant-Gouverneur — Mgr C.-H. Gauthier, Ottawa — Mgr L.-P.-A. Langevin, Saint-Boniface, — Mgr G.-A. Guertin, Manchester — Mgr A.-X. Bernard, Saint-Hyacinthe — Mgr Th.-G. Rouleau, Québec — Séminaire de Québec — Séminaire de Saint-Sulpice, Montréal — Mr l'abbé L.-H. Pâquet, Québec — Hôpital-Général de Montréal — Frères des Écoles Chrétiennes, Montréal — Mr Cyrille Tessier, Québec — Tiers-Ordre de saint François : Fraternités Sainte-Elisabeth, Saint-François, Saint-Joseph, Montréal.

\$ 58,00 — La paroisse de Notre-Dame de Lévis.

\$ 50,00 — Mgr Paul Bruchési, Montréal — Mgr P. Larocque, Sherbrooke — Mgr A.-A. Blais, Rimouski. — Mgr G. Forbes, Joliette — Sir A.-B. Routhier, Québec — Paroisse N.-D., Québec — Les Clercs de Saint-Viateur, Montréal — Société Saint-Jean-Baptiste, Saint-Sauveur, Québec — La Compagnie J.-B., Roland par Mr Th. Lortie, Québec. — Mr L.-P. Turgeon, "Papetier," Québec.

\$ 30,00 — Tiers-Ordre de saint François, Fraternité de Saint-Ubalde, Portneuf.

\$ 26,05 — Tiers-Ordre de saint François, Fraternité de Saint-Alban, Portneuf.

\$ 25,00 — Mgr P.-F. Stagni, Ottawa — Mgr F.-X. Cloutier, Trois-Rivières — Mgr J.-M. Émard, Valleyfield — Mgr M.-Th. Labrecque, Chicoutimi — Mgr J.-S.-H. Brunault, Nicolet — Mgr G. Blanche, Vic. Apost. du Golfe Saint-Laurent — Mr William Chapman, Montréal — Mr Jos. Lefrançois, Québec — Mde J.-B.-O. Gagnon, Québec — Paroisse Saint-Antoine de Bienville, Lévis — Tiers-Ordre de saint François, Fraternité Saint-Louis, Montréal — Tiers-Ordre de saint François, Fraternité Saint-Antoine, Montréal — Tiers-Ordre de saint François, Fraternité de l'Immaculée-Conception, Montréal — Tiers-Ordre de saint François, anonyme, Montréal. — Monastère des Sœurs du Précieux-Sang,

Montréal — Mr L.-A. Trudelle, Québec — Les Chevaliers de Colomb, Québec — Mr P. Brunet, Bijoutier, Québec — Tiers-Ordre de saint François, Fraternité de Batiscan — Mr G.-S. Marceau, Québec — Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe — Petites Sœurs Franciscaines, Baie Saint-Paul — Mr C.-J. Magnan, Québec — Mr Ph. Caron, Québec — Les Sœurs Grises d'Ottawa — Les Sœurs de l'Assomption, Nicolet — Mr J.-T. Lachance, Québec.

§ 21.30 — Paroisse de Saint-Agapit.

§ 21.00 — De plusieurs par Mr. l'abbé Ad. Garneau, secrétaire du comité.

§ 20.00 — Les Sœurs du Bon-Pasteur, Québec — Les Ursulines de Québec — L'Honorable A.-P. Landry, Québec. — Paroisse Saint-Jean-Baptiste, Québec — Mr P.-B. Dumoulin, Québec. — Paroisse de Saint-Georges de Beauce.

§ 18.00 — Des prêtres du Séminaire de Québec, par Mr l'abbé Ad. Garneau.

§ 16.00 — Paroisse de Plessisville, Mégantic.

§ 15.00 — Rév. P. Prosper Bernardi, Sup. Servites de Marie, Ottawa — Mr le chanoine L.-A. Jasmin et le Tiers-Ordre de saint François, Sainte-Thérèse, Terrebonne — Paroisse de Saint-Henri de Lévis — Paroisse de Saint-Romuald, Lévis — Tiers-Ordre de saint François, Sainte-Foy, Québec. — Les Sœurs du Saint-Rosaire, Rimouski, et leurs missions.

§ 14.00 — Plusieurs prêtres du Séminaire de Québec, par Mr l'abbé Ad. Garneau, secrétaire du comité — Paroisse de Saint-Casimir, Portneuf.

§ 12.50 — Paroisse de Saint-David, Lévis.

§ 12.00 — Tiers-Ordre de saint François, Fraternité de St-Sauveur, Québec,

§ 11.44 — Mr Réal Côté, Québec.

§ 10.60 — Paroisse de St-Alban, Portneuf.

§ 10.50 — Paroisse de St-Ephrem de Tring, Beauce.

§ 10.00 — Mgr F.-X. Brunet, Mont-Laurier — Mgr G. Gauthier, Montréal — Mgr. P.-E. Roy, Québec — Mgr L.-A. Paquet, Québec — Mgr Tanguay, Séminaire de Sherbrooke — Mgr James Morisson, Antigonish, N.-E. — Mgr, C.-O. Gagnon, Québec — Révérendes Sœurs de Jésus-Marie, Sillery — Mr Elzéar Fortier, Québec — Mr Emile Côté, Québec — Mr le chanoine Eug. Lafamme, curé de N.-D., Québec — MM. Jos. Amyot et fils, Québec — Monastère du Précieux-Sang, Nicolet — Sœurs de la Charité, Hôtel-Dieu, Nicolet — Sœurs de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, Québec — Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang, Ottawa — Œuvres de l'Action Sociale Catholique, Québec — Mr Eug. Dussault, Québec — Mr Boucher de la Bruère, Québec — Mr Alexandre Lemieux, Québec — Mr le chanoine Arsenault, Québec — Mr Georges Bellerive, Québec — Le Conseil de l'Apostolat de la Prière, Beauport — L'Hôpital Général de Québec — Ligue de la Presse Catholique de Langue Française du Canada et des États-Unis, Québec — Mr Emile Pelchat, Québec — Les Ursulines, Trois-Rivières — RR. PP. Dominicains, Québec — Les Frères du Sacré-Cœur, Victoriaville — Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne, Lachine — RR. FF. des Écoles Chrétiennes, Longueuil — La Supérieure Provinciale des Franciscaines Missionnaires de Marie, Québec — Mr J.-S. Matte, Québec — Hospice Sainte-Croix, Marieville — Municipalité Scolaire Saint-Edouard, Montréal — Société Saint-Jean-Baptiste de Charlesbourg — Mr Henri Pâquet, Québec — Mr Nazaire Fortier, Québec — SS. du Bon-Pasteur, Mon-

tréal — Collège Notre-Dame, côte des Neiges, Montréal — Mr le chanoine L.-F. Bonin, Saint-Roch de l'Achigan — Mr Ernest Gagnon, Québec — Mr l'abbé Tél. Soucy, Saint-Ludger, Beauce — Mr l'abbé J.-E. Matte, Saint-Bonaventure — Melle J. Paquet, Québec — Tiers-Ordre de saint François, Yamachiche — Mr Onésime Pouliot, Québec — Paroisse de Saint-Vital de Lambton — Mr L.-P. Sirois, N. P., Québec — Mr G.-V. Tessier, Québec — Rév. P. Bellavance, S. J., Immaculée-Conception, Montréal — RR. PP. du Saint-Sacrement, Montréal — RR. SS. de Sainte-Croix, Montréal — Mr D.-E. Drolet, Québec — Paroisse Saint-Denis, Kamouraska — Mr l'abbé Jobin, Saint-Epiphanie — L'Honorable Cyrille F. Delâge, Québec — L'Honorable Jules Tessier, Québec — Mr S.-Jules Larue, N. P., Québec — Mr Henri Kieffer, Montréal — Les Enfants de Marie, Malbaie — Mr l'abbé M. Leblanc, Saint Martin, Laval — Mr le Dr Langlois, Québec.

\$ 9.25 — Paroisse de Saint-Philippe de Néri, Kamouraska.

\$ 8.00 — Le Tiers-Ordre de saint François, Sainte-Marguerite, Dorchester — Paroisse de Saint-Léonard, Portneuf.

\$ 7.25 — Le Tiers-Ordre de saint François, Saint-Maurice, Champlain.

\$ 7.00 — Mr le curé L.-J. Pelletier et les paroissiens de Saint-Camille, Wolfe — Paroisse de Saint-Magloire, Dorchester.

\$ 6.00 — Noviciat des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier — Paroisse de Saint-Ludger, Beauce — Paroisse Les Ecureuils — Paroisse de Sainte-Martine, Beauce — Paroisse de Sainte-Sophie, Mégantic.

\$ 5.00 — Mgr A. Béliveau, Saint-Boniface — Mgr E.-A. Latulippe, Haileybury, Ontario — Mgr E. Grouard, Athabaska — Mgr C.-A. Marois, archevêché de Québec — Mgr F.-X. Ross, Rimouski — Mgr P.-Z. Decelles, Saint-Pie, Bagot — Mgr Ph.-H. Suzor, Nicolet — Mgr H. Têtu, Québec — Mgr J.-C. Allard, Sainte-Martine, Chateauguay — Mgr Eustache Dugas, Vicaire Gén., Joliette — Mgr F.-X. Belley, Baie Saint-Paul, — Mgr Routhier, V. G., Ottawa — Mr l'abbé J.-P. Desrosiers, Saint-Pierre-aux-Liens, Montréal — Mr l'abbé L.-N. Comeau, Sainte-Christine, Bagot, — Rév. Père Fiset, Sainte-Anne de Beaupré — Mr l'abbé F. Adam, Sacré-Cœur de Jésus, Montréal — Mr l'abbé A. Têtu, Québec — Rév. Père J.-A. Tourangeau, O. M. I., Montréal — Mr l'abbé D. Chénard, Saint-Eleuthère — Mr l'abbé O. Cantin, Saint-Nicolas — Mr l'abbé J.-C. Saindon, Sayabec — Mr l'abbé B. Demers, Québec — Mr l'abbé Elias Roy, Collège de Lévis — Mr l'abbé E.-P. Chouinard, Saint-Paul de la Croix, Témiscouata — Mr l'abbé J. Aubin, Sainte-Rose, Laval — Mr l'abbé L.-E. Boily, Saint-Jérôme, Lac Saint-Jean — Les RR. PP. Blancs, Québec — Mr l'abbé L.-A. Gagnon, Saint-Elzéar, Beauce — Mr l'abbé J.-O. Roy, Collège de Lévis — Mr l'abbé Léonidas Verreault, Lévis — RR. PP. Trappistes de Mistassini — Mr l'abbé J. Proulx, Québec — Mr l'abbé F.-X. Côté, Standon — Mr l'abbé J. Quinn, Nicolet — Mr l'abbé Jos. Lavoie, Sainte-Marguerite, Dorchester — Mr l'abbé L.-E. Cormier, Saint-Roch, Richelieu — Mr l'abbé A. McDonald, Fort William, Ontario — Mr l'abbé L.-G. Auclair, Saint-Jean Chrysostôme, Lévis — Mr l'abbé Hector Marcotte, Séminaire, Trois-Rivières — Rév. Père C.-A. Lemieux, Sainte-Anne de Beaupré — Mr Ed.-S. Bois, échevin, Québec — RR. PP. Jésuites, 14 rue Dauphine, Québec — Mr l'abbé J.-A. Laurence, La Présentation — Mr l'abbé L.-E. Grondin, Hospice Saint-Joseph, Lévis — Mr l'abbé J.-A. Larouche, Chicoutimi — Mr l'abbé P.-A. Lefebvre, Weedon-Centre, Wolfe — Mr l'abbé D. Routhier, Saint-Eugène, Ontario — Mr l'abbé Cyrille

Allaire, Haywood, Manitoba — Mr l'abbé J.-A. de Vaudreuil, Scottstown, Compton — Mr l'abbé C.-A. Carbonneau, Saint-Eloi, Témiscouata — Rév. Père F.-X. Rochette, Québec — Mr l'abbé E.-A. Deschamps, Aumônier des Sourdes-Muettes, Montréal — Mr F.-X. Tessier-Laplante, Portneuf — Mr P.-A. Choquette, Québec — Mr l'abbé J.-A. Bonin, Saint-Hyacinthe — Mr l'abbé Janvier Lachance, Collège, Lévis — Mr l'abbé Calixte Ferland, Collège, Lévis — Mr l'abbé J.-B. Thiboutot, Saint-Apollinaire — Mr T. Verret, échevin, Québec — Mr l'abbé J.-Z. Ménard, La Tuque — Mr l'abbé H.-D.-J. -Brosseau, Haileybury, Ontario — Sœurs de la Providence, Fraserville — Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang, Lévis — Hospice Saint-Joseph de la Délivrance, Lévis — Sœurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, Lévis — Mr l'abbé J.-G. McCrea, Saint-Casimir — Sœurs du Bon-Pasteur, Charlesbourg — Mr l'abbé S. Corbeil, Principal École Normale, Hull — Frères de la Charité, École de Réforme, Montréal — Mr l'abbé J.-A. D'Auteuil, Lévis — Mr l'abbé J.-C. Vincent, collège, Valleyfield — Hôpital des Sœurs Grises de la Croix, Mattawa, Ontario — Sœurs de la C.N.D., Mont Notre-Dame, Sherbrooke — Servantes de Jésus-Marie et Mr l'abbé A.-L. Mangin, Hull — Sœurs de Sainte-Croix, Saint-Laurent, Jacques-Cartier — Rév. Père J. Simard, Youville, Montréal — Mr F.-C. de Lachevrotière, Québec — RR. PP. Trappistes, Saint-Norbert, Manitoba — RR. PP. Dominicains, Ottawa — Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, Québec — Mr J.-A. Langlois, Québec — Mr l'abbé J. Dufresne, Lorette, Manitoba — Mr l'abbé A. Tardif, Collège de Lévis — Rév. Père Charlesbois, O. M. I., Provincial, Montréal — Sœurs de la Présentation de Marie, Saint-Hyacinthe — Mr l'abbé N.-A. Talbot, Tadoussac — Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang, Saint-Hyacinthe — Mr le chanoine Lindsay, Directeur de la *Nouvelle-France* — Sœurs Servantes de Marie, Québec — Mr l'abbé M.-G. Giroux, ancien curé, Lorette — Sœur McMillan, Sup., Couvent Marie-Immaculée, Pembroke, — Hospice Saint-Charles, Québec — Mr l'abbé M.-S. Côté, Chelmsford, Ontario — Sœurs de Jésus-Marie, Saint-Michel, Bellechasse — RR. Pères Dominicains, Saint-Hyacinthe — Frères des Écoles Chrétiennes, Maisonneuve — Sœurs de la Charité, Québec — Hôpital Saint-Michel Archange, Mastai — Mr J.-A. Beaudet, épiciier, Québec — RR. PP. Missionnaires du Sacré-Cœur, Québec — Mr Uldéric Franceur, Hillhurst, Québec — Couvent des Sœurs Grises de la Croix, Saint-François du Lac — Mr l'abbé Alf. Gaudreault, Saint-Félix d'Otis, Chicoutimi — RR. SS. de la Providence, Saint-Casimir, Portneuf — RR. SS. de la Charité, Couvent de Lévis — Sœurs de la Présentation, Académie des Saints-Anges, Saint-Hyacinthe — Mr Achille Dussault, Québec — Mr Jos. Côté, Québec — Pensionnat du Bon-Pasteur, St Hubert, Chambly — Mr l'abbé F. Tétreau, Drummondville — Mr l'abbé L.-P. Lamarche, Séminaire, Joliette — Mr l'abbé L.-C. Tremblay, Saint-Clément, Témiscouata — Rév. Sœur Martin de l'Ascension, Sup. Gén., Com. des Saints Noms de Jésus et de Marie, Hochelaga — Mr W.-R. Larue, N. P., Québec — SS. de la Providence, Montréal — Mr Amédée Denault, Québec — Mr l'abbé J.-Emile Roy, Village Richelieu, Rouville — Mr le Chanoine I. Gervais, Principal, École Normale, Joliette — Mr J.-B.-E. Letellier, Québec — Mr E.-J. Payette, Québec — Mr J.-A. Larue, Québec — Mr D.-R. Gagnon, Québec — Mr Hercule Boivin, Québec — Mr C.-A. Langlois, Québec — Mr l'abbé A. Beaudet, Saint-Pascal — Mr A.-O. Pruneau, Québec — Rév. Père J.-D. Dalpé, Scolasticat Saint-Joseph, Ottawa — Rév. Frère Louis-Bertrand, Provincial, Institut des Frères de Saint-Gabriel, Sault-au-Récollet — Sœurs Grises de la Croix, Académie Saint-Laurent, Buckingham — RR. SS. de la Présentation de Marie, Drummondville — Mr l'abbé J.-G.-O. Fleury, Ecole Normale, Québec — Frères du Sacré-Cœur, Collège Commercial, Mont-

magny — Mr l'abbé C.-A.-M. Paradis, Sandy Inlet, Ontario — Patronage d'Youville, Montréal — Rév. Père J. Lalande, S. J. — Mr Win. Larue, Québec — Mr l'abbé Agénor Thérout, Gentilly — Sœurs Missionnaires Oblates du Sacré-Cœur, Saint-Boniface, Manitoba — Couvent du Bon-Pasteur, Grande-Rivière, Gaspé — Sœurs de la Providence, Hôpital du Sacré-Cœur, Hull — Sœurs de la Providence, Hôpital Saint-Jean de Dieu, Hochelaga — Sisters of Charity, Holy Cross Hospital, Calgary—Mr J.-Edouard Poulin, Québec — Frères du Sacré-Cœur, Lac Mégantic, Compton — L'Asile du Bon-Pasteur, Québec — Mr C.-O. Lavoie, Québec — Mr T. Ross, Québec — Mr J. Livernois, Québec — Mr Francis Labrecque, Québec — Mr le Chanoine J.-B.-Ol. Guy, Saint-Hyacinthe — Mr l'abbé L.-L. Adam, Séminaire, Sherbrooke — Orphelinat Saint-Arsène, Montréal—Mr l'abbé M.-A.-D. Jobin, Saint-Epiphanie — Hôtel-Dieu, Montréal—Frères des Écoles Chrétiennes, Saint-Ferdinand, Mégantic — Mr Philibert Ouellet, Lévis — Mr Omer Barbeau, Québec — Mr l'abbé Th. Smith, Maria — Mr l'abbé J. Rioux, aumônier, Asile de la Providence, Montréal — RR. SS. de la Présentation de Marie, Saint-Pie, Bagot — RR. SS. Grises de la Croix, Pointe-Gatineau—RR.SS. de la Charité, Sainte-Anne de la Pocatière — Union Canadienne des Ingénieurs et des Chauffeurs Stationnaires, Québec — L'Alliance Nationale, Québec—Couvent du Bon-Pasteur, Saint-Pierre, Montmagny — Académie de La Salle, Trois Rivières — Forestiers Canadiens, Cour Saint-Pierre, Québec — RR. SS. Grises École Normale, Hull — Mr l'abbé Gagné, Saint-Ferdinand — RR. SS. Grises de la Croix, Ottawa—Institution des Sourdes-Muettes, Montréal—L'Ordre des Forestiers Canadiens, cour Montcalm, Québec — Mr l'abbé E.-D. Brunel, Saint-Célestin, Nicolet — Mr F. Audet, N. P., Québec — Mlle Eugénie Paradis, Québec — Mr l'abbé Camille Roy, Séminaire, Québec — Mr l'abbé Halde, Delorraine, Manitoba — Mr Paul Joncas, Québec — RR. PP. Oblats, Cap de la Madeleine — Société Bienveillante de Saint-Roch, Québec — Rév. Sœur Jos. Calazance, Providence Saint-Isidore, Gamelin, Laval — La Succursale Jacques-Cartier 143 des Artisans Canadiens-Français, Québec — Hôtel Dieu de Lévis — Mr G. Gauthier, Montréal. — RR. SS. de Jésus-Marie, Saint-Joseph de Lévis — Mr l'abbé V. Huard, Arch., Québec — Fraternité Nationale des Tanneurs, Corroyeurs, Mégissiers et Patenteurs, Québec — Famille Laurent Laliberté, Saint-Roch, Québec. — Elèves du Pensionnat de la Présentation de Marie, Saint-Aimé—Mr Michel Breton, Québec —RR. SS. de la Sainte-Famille, Sherbrooke—L'Union Saint-Joseph du Canada, Cons. Saint-Roch, Québec — Mr l'abbé P.-A. Gouin, Warwick — La Bourse du Travail, Conseil National des Métiers et du Travail, Québec — Mr J. Gauvin, président de la Fraternité du Tiers-Ordre, Ancienne-Lorette — Tiers-Ordre de saint François, Ancienne-Lorette — Mr l'abbé J.-O. Faucher, Ancienne-Lorette — Tiers-Ordre de saint François, Sainte-Ursule, Maskinongé — Mr l'abbé Théo. Nepveu, Saint-Clément, Beauharnois — Société des Artisans Canadiens-Français, succursale Québec, No 2 — Mr Adélard Tanguay, Québec — Mr l'abbé G.-A. Lemieux, Saint-Joachim — Mr l'abbé O.-I. Hamel, Saint-Zéphirin, Yamaska — Mr Émilien Roy, Mde E. Roy, Mde Laurent Moreau, Mde Valentin Poirier, tertiaires de saint François, Saint-Jean d'Iberville — La ligue Saint-Joseph de New-York — Union Nationale des Boulangers de Québec — Mr l'abbé L.-J. Coulombe, Saint-Ubalde — Mr l'abbé M.-D. Lamy, Dir. des *Cloches de Saint-Boniface* — Union des Briquetiers de Beauport — Mr Napoléon Giroux, Lévis — Mde Vve Louis Picard, Québec — Mr l'abbé Jos. Gignac, Saint-Ephrem de Tring. — Société de la Croix Noire, Sainte-Marguerite, Dorchester — Father G. Daly, C. SS. R., Saint-Ann's Rectory, Montréal — RR. SS. Grises, Hôpital de Saint-Boniface, Manitoba — Couvent du Bon-Pasteur, Champlain — Monastère du Pré-

cieux-Sang, Trois-Rivières — Mr l'abbé Léandre Hamelin, Hôpital Général, Québec — Mr l'abbé Elz. Delamarre, Chicoutimi — Mr l'abbé Antonio Huot, Québec — Union Saint-Joseph de Saint-Sauveur, Québec — Frères de la Charité de Saint-Vincent de Paul, Longue-Pointe (près Montréal) — Tiers-Ordre de saint François, Saint-Eugène de Grantham, Drummond — Mr l'abbé Benjamin Morin, Saint-Eugène de Grantham — Mr l'abbé J.-A. Cabot, Sainte-Monique, Deux-Montagnes — Mde Vve Jean-Baptiste Lépine, Québec — Mr l'abbé Jos. Rochette, Saint-François, I.-O. — Mr l'abbé A.-E. Maguire, Sillery — Mr l'abbé Elz. Lavoie, Saint-Gédéon, Lac Saint-Jean — Mr l'abbé A. St-Amour, Abbotsford, Rouville — Mr l'abbé A. Beaudry, Saint-Antoine sur Richelieu — Mr l'abbé H. Vaillancourt, Somerset — Mr l'abbé J.-G. Julien, Thetford Mines — Mr l'abbé S. Turcotte, Sainte-Agathe, Lotbinière — Mr l'abbé Arthur-O. Papillon, Bécancourt — Mr l'abbé Prosper Cloutier, Champlain — Mr l'abbé C.-B. Beaulieu, Saint-Hubert, Témiscouata. — Mr l'abbé J.-F. Dupuis, Saint-Raphaël, Bellechasse — Mr l'abbé F.-E. Baril, Stanfold, Arthabaska — Mr l'abbé L.-E. Boily, Saint-Jérôme, Lac Saint-Jean — Mde Vve O. Migner, Québec — Mde Nap. Kirouac, Québec — Mde Nap. Drolet, Québec — Mde J.-S. Myrand, Québec — Mde Alfred Paré, Québec — Mde Charles Cloutier, Québec — Mde Octave Bédard, Québec — Mde Victor Chateaufort, Québec — Mde Etienne Paradis, Québec — Mr le chanoine Caron, Yamachiche — Mde Vve Elz. Bédard, Québec — Conseil fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis — Mr et Mde Charles Carignan, Batiscan — Mr Jos. Savard, Québec — Mr l'abbé M.-O.-J. Desrosiers, Somersworth, N.-H. — Mde Ls. Tanguay, Québec — Mr l'abbé Z.-L. Chandonnet, Perham, Minn. — Mr J.-A. Rainville, Saint-Jean, I.-O. — Rev. F. J.-E. Belair, C. S. V., Beaverville, Ill. — Mr l'abbé D. Garon, Saint-Victor de Tring — Mr Charles Grenier, Québec — Mde Germain Lépine, Québec — Mr Jos. Cloutier, Québec — Mr Cyrille Duquet, Québec — Mr H.-F. Smith, Québec — Mr Philéas Frédéric, Québec — Mr l'abbé Eug. Maurais, Saint-Gilbert, Portneuf — Tiers-Ordre de saint François, saint-Gilbert, Portneuf — Mr Nap. Brisson, Québec — Mr J.-P. Garneau, Québec — Mr l'abbé Jules-N. Pâquet, Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, Québec — Tiers-Ordre de saint François, Saint-Raymond — Mde J.-A. Langlais et Mlle Marie-Anna Langlais, Québec — Mr l'abbé Th. Gravel, Saint-Didace, Maskinongé — Tiers-Ordre de saint François, Saint-Didace, Maskinongé — Mr J.-N. Gastonguay, Québec — Mr l'abbé J. Hunt, Lévis — Mr Arthur Drolet, Québec — Mr l'abbé Jos. W. Gignac, Séminaire, Québec — Paroisse Sainte-Justine, Dorchester — Mr l'abbé F.-X. Casgrain, L'Islet — Rév. Père Hage, O.-P., Montréal — Mr Ernest Bourgoing, Tadoussac — Mr l'abbé L.-S. Arpin, Hôtel-Dieu, Lévis — Mlle Mérida Paradis, Québec — Mr l'abbé Adolphe Garneau, Séminaire, Québec — Association des Institutrices Catholiques de Québec — Mr Louis Thivierge, Québec — RR. FF. des Écoles Chrétiennes, Saint-Sauveur, Québec — Mr l'abbé Allyre Collet, Québec — Anonyme — Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Louis de Courville — Les Employés de l'*Événement* — Mlle Léda Bédard, Québec — Mr Elzéar Charest, Québec — Mr L.-J.-H. Larue, Québec — Mr l'abbé L. J. Lemay, Lévis — Mr D.-J. Montambault, Québec — Mr C.-E.-L. Dionne, Québec — Mr H.-D. Barry, Québec — Mr le Chanoine Gosselin, Charlesbourg — Mr P. de Courcy, Québec — Mlle Mary Ann O'Reilly, Québec — Un Frère des Écoles chrétiennes, Montréal — Mr Cyrille Labrecque, N. P., Québec — Rév. Père G.-A. Dion, Provincial des Pères de Sainte-Croix, Montréal — Mr l'abbé H.-A. Scott, Sainte-Foy — Tiers-Ordre de saint François, Saint-Jean d'Iberville. — Mr l'abbé J.-G. Goudreau, Thetford Mines — Mr l'abbé F. Garneau, Saint-Roch des Aulnaies. — RR. SS. Carmélites, Montréal — Couvent du Bon Pasteur, Saint-Laurent,

Ile d'Orléans — Mr Alfred Leclerc, Pharmacien, Québec — Rév. Père Martel, Sup., Pères de Sainte-Croix, Québec.

\$ 4,50 — Paroisse de Château-Richer.

\$ 4,25 — Paroisse de Notre-Dame du Chemin, Québec.

\$ 4.00 — Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie, Saint-Ephrem de Tring.

\$ 3.00 — Elèves de l'Académie Masson, Danville, Richmond — Mr l'abbé J.-A. Dufresne, Windsor Mills, Richmond — Hospice de la Providence, Maison-neuve — RR. SS. de la Charité, Saint-Alexandre, Kamouraska. — Mr l'abbé Cyrille Labrecque, Québec — Mr l'abbé E. Dacier, Luskville, Ottawa-Wright — Mr l'abbé J.-N. Poirier, Charlottetown, I. P. E. — Mr l'abbé J.-E. Pelletier, Saint-Philippe de Néri. — Mr P. W. Dugal, Québec.

\$ 2.50 — Mr l'abbé Nap. Lafrance, Honfleur, Bellechasse. — Anonyme.

\$ 2,20 — Elèves de l'Académie Saint-Tite, Champlain.

\$ 2.00 — Mlle Renaud, Montréal — Mr l'abbé P. Legendre, Saint-Zacharie — Mr l'abbé Ed. Grenier, Saint-Germain de Grantham — Mr l'abbé L. Larue, Québec — Mr. Alphonse Gagnon, Québec — La Supérieure Provinciale des Sœurs de Saint-François d'Assise, Enfant-Jésus, Beauce — Mgr Nicetas Budka, évêque des Ruthènes au Canada, Winnipeg — Mr l'abbé Eugène Morissette, Québec — Mr l'abbé A. Paré, Ile-aux-Grues — Mr Jos. Boiteau, Québec — Mde Rousseau, Québec — Mr Ignace Bilodeau, Québec — Mr F.-X. Jobidon, Château-Richer — Mr l'abbé Geo. Desjardins, Sainte-Martine — Le Canadien-Français (journal du 24 juin), Québec — Frère Louis de France, tertiaire — Mr l'abbé J.-A. Richard, Verdun — Mr Nap. Matte, Québec — Frères des Écoles chrétiennes, Mont-Lassalle, Montréal — Mr Alphonse Hudon, Québec — Mde et Mlle Smith, Québec — Mr l'abbé A., Collège de Lévis — Mr l'abbé F.-X. Frenette, Chicoutimi — Mr l'abbé Jos. Comtois, Terrebonne — Mr l'abbé A.-M. Faucher, Collège de Lévis — Mr l'abbé Théo. Melançon, Princ. École Normale, Nicolet — Mr l'abbé J.-C. Lacasse, Saint-Laurent, Jacques-Cartier. — Mr l'abbé E. Lessard, Saint-Ephrem d'Upton — Mr l'abbé J.-M. Cadieux, Saint-Césaire — Mr l'abbé Antoine Foisy et Mr l'abbé E.-A. Couillard-Desprez, Saint-Ours, Richelieu — Mr l'abbé A. Fortin, Séminaire, Chicoutimi — Mr l'abbé M.-A. Marcoux, Collège, Lévis — Mr le chanoine Hallé, Québec — Mr l'abbé J.-M. Cloutier, Séminaire de Sainte-Thérèse — Mr l'abbé Cyrille Fournier, Lévis — Mr Oscar Hamel, N. P. Québec — Mr l'abbé Arthur Papineau, Collège Saint-Jean, Co. Saint-Jean. — RR. SS. Ste-Marie, Couvent Sainte-Anne, Saint-Eugène, Ontario — Mr l'abbé Alexandre Morissette, Saint-Alexandre — Mr l'abbé Lucien Gauvreau, Lauzon — Mr Jos.-D. Marcoux, Beauport — Mr l'abbé L. Dumais, Collège, Sainte-Anne de la Pocatière — Rév. Frères Maristes, Sainte-Anne, Manitoba — Mr P.-H. Lamontagne, Québec — RR. FF. Maristes, Lévis — Mr l'abbé L.-A.-L. Dusablon, Saint-Pierre, Shawinigan — Sœur du Saint-Cœur de Marie, Saint-Philippe de Néri — Mr J.-A. Labrecque, Sainte-Sophie, Mégantic — Mr l'abbé A. Corriveau, Saint-Louis de Gonzague, Dorchester — Mr l'abbé D. Tremblay, Normandin — Mr l'abbé L. Vézina, Fraserville — Mr l'abbé M.-L.-L. Hudon, Beaumont, Bellechasse — Congrégation Notre-Dame, Les Cèdres — Monastère des Ursulines, Roberval — Mr l'abbé J. Gauvin, Lallemand, Témiscamingue. — Mr l'abbé Grandbois, Séminaire, Québec — Mr l'abbé R. Casgrain, Québec — Mr l'abbé J. A. Robert, Séminaire, Québec.

\$ 1.50 — Mr l'abbé C. St-Laurent, Saint-Eusèbe, Témiscouata — Mr l'abbé Hon. Bois, Collège de Sainte-Anne de la Pocatière.

\$ 1 25 — Paroisse Saint-Louis de Gonzague, Dorchester.

\$ 1.00 — Mgr. M. Bolduc, Rimouski — Mr l'abbé J.-A. Chalifour, Petit Cascapédiac — Mr l'abbé Jos. Dionne, Isle-Verte — Mr l'abbé F. Blanchet, Fortierville — Mr l'abbé C.-A. Labrecque, Saint-Augustin, Portneuf — Mr l'abbé J.-E. Coursol, Sainte-Anne des Plaines — Mr l'abbé J. DeChamplain, Saint-Charles Caplan — Mr l'abbé J.-C. Bellerose, Saint-Canut — Mr l'abbé P.-M. Moulin, Saint-Hermas, Deux-Montagnes — Mr l'abbé L. A. Thuot, Iberville — Mr l'abbé A.-L. Laporte, Ormstown — Mr l'abbé E. Laberge, Valleyfield — Mr l'abbé P.-A. Trudeau, Saint-Hyacinthe — Mr l'abbé Z. Alarie, Montréal — Mr l'abbé J.-A. Fournier, Montréal — Mr l'abbé L.-D.-D'Auteuil, Rimouski — Mr l'abbé A. Mandeville, Saint-Paul, Ile-aux-Noix — Mr le chanoine P.-A. G. Miville, Québec — Académie Commerciale, Bromptonville — Mr l'abbé J. M. Charbonneau, Saint-Barnabé-sud, Saint-Hyacinthe — Mr l'abbé M.-J.-O. Bernier, Valcourt — Ecole Modèle, Valcourt — Mr l'abbé M. Manseau, La Visitation — Couvent Notre-Dame des Anges, Montauban — Mr l'abbé Pierre Lafrance, Rivière Trois-Pistoles — MM. les abbés Jos. Gosselin, G.-N. Pelletier, Jos. Bourque, A. Martin, A. Létourneau, Elz. Parent, W. Lebon, F. St-Pierre, L. Pelletier, A. Beaudoin, Em. Rivard, et Mr l'abbé X, Collège de Sainte-Anne de la Pocatière — Mde Geo.-E. Michaud, Saint-Alexandre — Mr Albert Juneau, Québec — Mr l'abbé H.-J. Carlos, Windsor-Mills — Mr l'abbé Charles Poirier, Coderre, Saskatchewan — Mr J.-T. Chénard, Québec — Mr l'abbé P.-H. Picard, Mansonville — Mr l'abbé J.-E.-E. Pelletier, West Shefford — Un ami — Mr l'abbé M.-E. Janelle, Sainte-Thècle — Mr le Chanoine J. Gignac, Québec — Mr Théodore Lagacé, Québec — Mr l'abbé E. Lessard, Saint-Louis de Champlain — La paroisse Saint-Louis de Champlain — Mr Léopold Turcotte, Québec — Mr l'abbé M.-U.-T. Dumas, Québec — Mlle Delphine Charest, Québec — Mlle B. Gonthier, Québec — Mr J. Dubé, Taché, Ontario — RR. SS. Franciscaines Missionnaires de Marie, Winnipeg — Mr l'abbé M.-P. Hudon, Malbaie — RR. SS. de Jésus-Marie, Saint-Gervais — Une zélatrice de la Propagation de la Foi, Saint-Grégoire — Mr l'abbé J.-E. Allard, Saint-Gédéon, Lac Saint-Jean — Mr l'abbé F.-X.-A. Dulac, Saint-Zacharie, Beauce — Mlle Anna Moisan, Québec — Mr l'abbé Ant. Champagne, Saint-Bruno, Chambly — R. P. Lebastard, Eudiste, Bathurst, N.-B. — Mr l'abbé M.-L.-A. Langlois, Fitchburg, Mass. — Rév. Frère Remigius, Saint-Patrick's, Home, Halifax — Œuvre de la Protection de la jeune fille, Québec — Une institutrice — Mr J. Rochette, Québec — Mr l'abbé Jos. Arthur Gagnon, Saint-Raphaël, Bellechasse — Mr l'abbé Ovide Laroche, Jeune-Lorette — Mr l'abbé François Bourgeois, Saint-Jean, N.-B. — Mr l'abbé J.-C. St-Amant, Saint-Jean-Baptiste, Manitoba. — M. Jean Minguy, Québec — Mlle Turcot, Québec — Classe Préparatoire de Mr J.-G. Guay, Québec — MM. les abbés H, Fillion, A. Fortin, J. C. Mercier, Collège de Sainte-Anne de la Pocatière. — Mr l'abbé Cyrille Gagnon, Séminaire, Québec — Mr l'abbé J. Ducharme, Contre-Cœur — Mr l'abbé Walter Caunon, Séminaire, Québec. — Sœurs Filles de Jésus, Pensionnat, Morinville.

\$ 0.75 — Anonyme.

\$ 0.50 — Mr l'abbé J.-B. Dubé, New Carlisle — Un ami — Une tertiaire de saint François, Québec — Anonyme.

\$ 0.25 — Melle Julia Olivier, Montréal.

\$ 0.20 — Mr J.-J. Mélançon, Lebanon, N. H.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Rapports des Censeurs.....	VII, VIII
PRÉFACE.....	IX
Première Partie — Argument historique.	
CHAP. I Nos premiers missionnaires	3
CHAP. II A l'œuvre	13
CHAP. III Les Récollets et l'enseignement.	23
Deuxième Partie — Organisation des fêtes.	
CHAP. I Un troisième centenaire	39
CHAP. II Convocation des citoyens. Forma- tion de comités	55
CHAP. III Premiers travaux du comité du monument.....	67
CHAP. IV Le site du monument	77
CHAP. V Approbations du Cardinal Bégin et du Délégué Apostolique	91
CHAP. VI Adhésions épiscopales.....	107
CHAP. VII Adhésions épiscopales.....	121
CHAP. VIII Rome et le tricentenaire	137
CHAP. IX Le Général des Franciscains et le tricentenaire.....	149
CHAP. X Le clergé séculier, les religieux et le tricentenaire	159
CHAP. XI Les autorités civiles, les sociétés, les citoyens et le tricentenaire...	175
CHAP. XII La presse et le tricentenaire	183
CHAP. XIII Deux études intéressantes	197

 CHAP. XIV Travaux du comité du monument. 209

Troisième Partie — Les Fêtes.

I. *A Montréal et dans l'Ontario*

Chap. I	A Montréal. Autour du programme	223
CHAP. II	Au parc Mance.....	231
CHAP. III	Le mémorial de la première messe..	243
CHAP. IV	Le 12 août 1915 à Lafontaine, Ont.	257

II. *Les fêtes de Québec en 1915*

CHAP. I	Le programme	269
CHAP. II	Les églises franciscaines à Québec.	275
CHAP. III	Consécration de l'église et premier jour du triduum.....	281
CHAP. IV	Le deuxième jour du triduum....	303
CHAP. V	Le Troisième jour du triduum....	315
CHAP. VI	La démonstration du dimanche...	325

III. *Les fêtes de Québec en 1916*

CHAP. I	Le programme.....	343
CHAP. II	Lettres pastorales	349
CHAP. III	La messe d'actions de grâces	367
CHAP. IV	L'inauguration du monument.....	383
CHAP. V	Les discours	395
CHAP. VI	La soirée musicale et littéraire ...	421
CHAP. VII	La page d'histoire. Les pionniers de la foi	433
CHAP. VIII	Démonstrations de la jeunesse éco- lière	451
CHAP. IX	La soirée du 17 octobre sous les auspices de l'A. C. J. C.....	471
ÉPILOGUE	483
APPENDICE	Liste des souscripteurs.....	487

TABLE DES GRAVURES

	PAGES
Le monument de la foi et des Récollets	1
ChAMPLAIN	5
Tableau de Monsieur Beau	21
Officiers du comité général	57
Comité du monument	65
Plan inédit du terrain des Récollets, Place- d'Armes, 1692.....	76
Intérieur de l'église des Récollets, après le siège de Québec	84
Intérieur de l'église des Récollets, Québec, res- taurée.....	85
Son Éminence le Cardinal L-N. Bégin	93
Mgr P.-F. Stagni, Délégué Apostolique	101
Sa Sainteté Benoît XV	141
Le Révérendissime Père Séraphin Cimino, Mi- nistre Général	157
Le bassin de la Place-d'Armes en 1914	181
Plan figuratif de l'emplacement du couvent des Récollets sur la Place-d'Armes	197
Les officiants à la messe du 24 juin 1915, au parc Mance, Montréal	233
La messe du 24 juin 1915, au parc Mance, Mont- réal	241
Mémorial de la première messe	244
Mémorial des martyrs Viel et Ahuntsic	245

Mgr P.-E. Roy	281
Intérieur de l'église des Franciscains, Québec ..	289
Couvent des Franciscains, Québec.....	293
Église des Franciscains, Québec. Le chœur des religieux	309
Champlain et Dolbeau à Québec, 2 juin 1615. Bas-relief	313
Première messe. Bas-relief	321
Inscription commémorative placée dans l'église des Franciscains, Québec	329
Comité des fêtes.....	337
Le Père Le Caron fonde la mission huronne. Bas-relief	361
Les monuments de Québec.....	369
Une vue de la Place-d'Armes, 1917	389
Les orateurs à l'inauguration du monument ...	405
Le jour de l'inauguration du monument.....	409
Inscription ornant la façade du monument ...	417
Couvent des Récollets et Place-d'Armes.....	437
La Place-d'Armes en 1832.....	453

Tiré à 2,000 exemplaires et fini d'imprimer le 24 mai 1917.

IMPRIMERIE FRANCISCANE MISSIONNAIRE

QUÉBEC

BX 1422 .Q4 T76 1917 SMC

Le troisieme centenaire
de l'etablissement de la foi
au Canada 1615-1915

AKF-3225 (sk)

